

BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSELLE
DES VOYAGES.
TOME IV.

BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSELLE
DES VOYAGES,
OU

NOTICE complète et raisonnée de tous les Voyages anciens et modernes dans les différentes parties du monde, publiés tant en langue française qu'en langues étrangères, classés par ordre de pays dans leur série chronologique ; avec des extraits plus ou moins rapides des Voyages les plus estimés de chaque pays, et des jugemens motivés sur les Relations anciennes qui ont le plus de célébrité :

PAR G. BOUCHER DE LA RICHARDERIE,
Ex-Juge en la Cour de Cassation, et Membre de la Société française de l'Afrique intérieure, instituée à Marseille.

TOME IV.

A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, ancien hôtel de Lauraguais,
rue de Lille, n° 17, vis-à-vis les Théatins ;
Et à STRASBOURG, même maison de commerce.

1808.

T A B L E
DES SECTIONS ET DES PARAGRAPHES
contenus dans ce volume.

TROISIÈME PARTIE.

*VOYAGES EN AFRIQUE, ET DESCRIPTIONS DE
CETTE PARTIE DU MONDE.*

SECTION I.

DESCRPTIONS générales de l'Afrique. Voyages faits dans une grande étendue de ce pays.. page 1

SECTION II.

Voyages faits dans différentes parties de la Barbarie, et Descriptions de ces pays.

- §. I. Descriptions générales de la Barbarie. Voyages faits dans toute l'étendue de cette contrée..... 10
- §. II. Descriptions de l'état d'Alger, de Tunis et de Tripoli. Voyages faits dans ces états..... 12
- §. III. Descriptions des royaumes de Maroc, Fez et Tafilet, et Voyages faits dans ces contrées..... 40

SECTION III.

Voyages dans le Continent et dans les îles de l'Afrique occidentale, et Descriptions de ces pays.

- §. I. Descriptions du Sénégal et des contrées adjacentes. Voyages faits dans ces contrées..... page 81
- §. II. Descriptions de la Nigritie. Voyages faits dans cette contrée..... 122
- §. III. Descriptions de la Guinée et des pays adjacens. Voyages faits dans ces contrées..... 124
- §. IV. Descriptions du Congo, d'Angola, de Loango, &c. Voyages faits dans ces contrées..... 155
- §. V. Voyages faits dans l'intérieur de l'Afrique occidentale. Descriptions de cette partie de l'Afrique..... 178
- §. VI. Descriptions des îles de l'Afrique occidentale. Voyages faits dans ces îles..... 203

SECTION IV.

Voyages dans le Continent et dans les îles de l'Afrique méridionale et orientale. Descriptions de ces pays.

- §. I. Descriptions du cap de Bonne-Espérance, du pays des Hottentots, de la Cafrerie, des côtes de l'Afrique méridionale, &c. Voyages faits dans ces contrées et sur ces côtes..... 226
- §. II. Descriptions des îles de l'Afrique orientale et méridionale..... 268
- §. III. Descriptions de l'Abyssinie et de la Nubie, anciennement connues sous le nom d'Ethiopie. Voyages faits dans ces pays..... 321

SECTION V.

Descriptions de l'Egypte. Voyages faits dans cette
contrée..... page 341

QUATRIÈME PARTIE.

*VOYAGES EN ASIE, ET DESCRIPTIONS DE CETTE
PARTIE DU MONDE.*

SECTION I.

Descriptions de l'Asie en général, et Voyages com-
muns à différentes parties de ce pays..... 367

SECTION II.

Descriptions de la Turquie asiatique. Voyages faits
dans cette contrée.

- §. I. Voyages faits dans la Syrie, la Coelé-Syrie, et Des-
criptions de ces pays..... 387
- §. II. Descriptions de la Palestine. Voyages faits dans cette
contrée 398
- §. III. Voyages communs à la Syrie, à la Palestine, à
quelques contrées de la Turquie asiatique, et aux îles
qui en dépendent..... 420

SECTION III.

Descriptions de l'Arabie. Voyages faits dans cette
contrée. 451

SECTION IV.

Descriptions de la Perse , de l'Arménie , de la Mingrélie et de la Géorgie. Voyages faits dans ces contrées..... page 446

SECTION V.

Voyages communs à la Perse et aux Indes. Descriptions communes à ces deux pays..... 457

BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSELLE
DES VOYAGES.

TROISIÈME PARTIE.

VOYAGES EN AFRIQUE,
ET DESCRIPTIONS DE CETTE PARTIE
DU MONDE.

SECTION PREMIÈRE.

*Descriptions générales de l'Afrique. Voyages
dans une grande étendue de ce pays.*

LE LIVRE de la première navigation dans le Pays des Nègres , faite par ordre du prince Henri , frère du roi Edouard de Portugal : (en allemand) *Büchlein von der ersten Schyffarthe über das Meer Oceanum, in die Landschafften der Moren, aus Gebiete und Bevelche des durchleuchten Fürsten und Herren Herren Hinrich, der ein Bruder was Herren Dourth (Eduard) Kunings zu Porthogal. Nuremberg, 1508, in-4°.*

L'AFRIQUE, par *Abulfeda*, en arabe, publiée par J. G. Eichhorn : (en latin) *Abulfedae Africa, arabicè et latinè, curante J. G. Eichhorn*. Göttingue, 1791, in-8°.

C'est l'édition la plus récente de cette description de l'Afrique par *Abulfeda*, qui n'est pas purement géographique.

Le savant *Jean Gagnier*, auteur d'une *Vie de Mahomet* très-estimée, en avoit donné une traduction latine, avec le texte arabe et d'excellentes notes : elle avoit paru à Londres en 1732.

DESCRIPTION de toute l'Afrique, en huit livres, par *Jean Léon*, surnommé *l'Africain*, écrite en arabe, traduite en italien (par l'auteur lui-même), puis de l'italien en latin par *Jean Florian* : (en latin) *Leonis Africani Joannis totius Africae Descriptionis libri VIII, primum arabicè descriptae, post italianè redditae, inde latinè versae per Joannem Florianum*. Anvers, 1556; *ibid.* 1558, 2 vol. in-8°.

— La même. Leyde, 1632, 1 vol. in-18.

Il est étonnant que cette traduction latine, fort mauvaise, ait été réimprimée.

De la Description de l'Afrique, par *Léon l'Africain*, il y a aussi une traduction française beaucoup moins défectueuse que la traduction latine, mais qui laisse toujours désirer la traduction en italien faite par l'auteur lui-même, et qui est devenue extrêmement rare.

Voici le titre de cette traduction française, qui n'est pas commune :

DESCRIPTION de l'Afrique, tierce partie du monde, contenant ses royaumes, régions, villes, cités, châteaux et forteresses; les fleuves; animaux, tant aquatiques que terrestres; coutumes, loix,

religion et façon de faire des habitans , avec portraits de leurs habits : ensemble , autres choses mémorables , et singulières nouveautés , écrites de notre temps par *Jean Leon* (dit *l'Africain*) , premièrement en arabesque , puis en toscan , et à présent mise en français par *Jean Temporal*. — Ensemble , cinq Navigations au Pays des Noirs , savoir , de *Cadamosto* , *Pierre de Saintré* , *Americ Vespuce* , et autres traduites par le même (tome 1^{er}). Voyages de *Luis de Barthéme* ; Lettres d'*André Corsal* , touchant ses voyages ; navigation de *Pierre Alvarez* , de *Thomas Lopez* et *Jean d'Empoli* ; Description de l'*Ethiopie* , par *Don Francisque Alvarez* ; et Description du Nil , par *Ramusio* ; traduits par ledit *Jean Temporal* (tome 2^e) , avec cartes et planches. Lyon , 1556 , 2 vol. in-fol.

Il y a encore une traduction en anglais de l'ouvrage de *Léon l'Africain* , faite par *Por* , à la demande de *Hæckluit* : elle est précédée d'une carte et d'une notice de tout ce qui étoit alors connu. Elle a paru à Londres en 1600.

— Autre , en hollandais. Amsterdam , 1663 , in-4^o.

Jean Léon , né à Grenade , se réfugia en Afrique après la prise de cette ville , et voyagea long-temps en Europe , en Asie et en Afrique. Pris sur mer par les pirates , il parvint à s'échapper , et se fixa en Italie , où il abjura la religion mahométane. Il prit le surnom d'*Africain* , du nom de sa retraite après son expulsion de Grenade. Voici le jugement qu'a porté de sa Description , *Laboulaye-le-Goux* , qui a beaucoup voyagé en Afrique.

« *Jean Léon l'Africain* a si bien décrit toute l'Afrique » en un livre , que les Castillans nous veulent faire croire » qu'il étoit né dans la Grenade , mais élevé en Barbarie ».

4 BIBLIOTHÈQUE DES VOYAGÉS.

Cet éloge est un peu exagéré. Dans la Description de Léon l'Africain, l'on trouve, à la vérité, des détails curieux ; et elle reçoit sur-tout un grand prix de ce qu'elle trace l'état de l'Afrique au temps où Léon la parcouroit : mais à l'état politique du pays près, qui même a considérablement changé depuis que Léon a écrit, le physique de l'Afrique est beaucoup mieux connu aujourd'hui par une foule de relations qui ont successivement paru depuis la Description de Léon.

DESCRIPTION générale de l'Afrique, avec l'histoire des succès qu'ont eus les Chrétiens dans leurs guerres contre les Infidèles, par Louis *Marmol Carajeval* : (en espagnol) *Primera parte de la Descripcion general de Africa, con todos los sucesos que hà avido entre los Infideles y à pueble Christiane, por Luys Marmol Carajeval*. Grenade, 1575, in-fol.

TROISIÈME LIVRE ou second volume de la première partie de la Description générale de l'Afrique, par *Marmol Carajeval* : (en espagnol) *Libro tercero y secundo volumen de la primera parte de la Descripcion general de Africa, por Marmol Carajeval*. Grenade, 1573, in-fol.

SECONDE PARTIE du livre septième de la description générale de l'Afrique, par *Marmol Carajeval* : (en espagnol) *Segunda parte y libro septimo de la Descripcion general de Africa, por Marmol Carajeval*. Malaga, 1599, in-fol.

Il est très-difficile, observe De Bure (*Bibliographie instructive, HISTOIRE*, tome 2), de trouver des exemplaires bien complets de cette édition originale. La dernière partie, imprimée à Malaga, est beaucoup plus rare que les deux autres.

Voici le titre de la traduction française, par d'Ablan-

court, laquelle a le vice de presque toutes les traductions de cet écrivain, savoir, l'infidélité.

L'AFRIQUE de *Marmol*, de la traduction de Nicolas Perrot sieur d'Ablancourt, divisée en trois volumes et enrichie de cartes géographiques de M. Samson; avec l'Histoire des Shérifs, traduite de l'espagnol de *Diego Torrez*, par le duc d'Angoulême père, revue et retouchée par P. R. A. (Pierre Rousselet Avocat). Paris, Thomas Joly, 1669, 3 vol. in-4^o.

On reproche à Marmol beaucoup d'inexactitudes qui n'ont été reconnues et relevées que depuis les nombreux voyages faits par les Portugais et par d'autres nations européennes, en Afrique. Cette circonstance explique l'estime dont a long-temps joui cette description, et le discrédit où elle est ensuite tombée : on peut néanmoins y recueillir encore quelques renseignemens utiles : Marmol les a presque tous empruntés de la Description de l'Afrique par Léon l'Africain.

JOURNÉE d'Afrique, par le roi Don Sébastien, et union de la couronne de Portugal à celle de Castille, rédigée par Sébastien *de Mesa* : (en portugais) *Jornada de Africa, por el Rey Don Sebastien, y union de Portugal à la coronat de Castilla, de Sebastien de Mesa*. Lisbonne, 1630, in-4^o.

Dans la partie de cet ouvrage où il est traité de la désastreuse expédition de Don Sébastien en Afrique, l'auteur a eu occasion de peindre la manière de combattre des Africains, et même une partie de leurs mœurs et de leurs usages : c'est sous ce rapport que j'ai cru devoir placer ici son ouvrage.

TABLEAU de l'Afrique, par *Chaulmer*. Paris, 1654, in-12.

DESCRIPTION exacte des pays de l'Afrique, de l'Égypte, de la Barbarie, de la Lybie, du Billedulgerid, du pays des Nègres, de la Guinée, etc.... par Ol. Dapper: (en hollandais) *Naukeurige Beschryving der Afrikaensche gewesten van Egypten; Barbarien, Libyen, Biledulgerid, Negrosland, Guinea, etc... van Ol. Dapper.* Amsterdam, 1668 et 1670, in-fol.

DESCRIPTION des îles de l'Afrique, comme Madagascar, Saint-Thomas, les Canaries, celles du Cap-Verd, Malte; par Ol. Dapper: (en hollandais) *Beschryving der Afrikaensche eylanden, als Madagascar, of St. Laurent, St. Thomee; van Kanarien, Kaep de Verd, Malta, door Ol. Dapper.* Amsterdam, 1668, in-fol.

Ces deux ouvrages ont été traduits en français, et réunis en un seul volume sous le titre suivant :

DESCRIPTION de l'Afrique, contenant les noms, la situation et les confins de toutes ses parties, leurs rivières, leurs villes et leurs habitans, leurs plantes et leurs animaux, les mœurs, les coutumes, les langues, les richesses, le gouvernement de ses peuples; avec des cartes des Etats, des provinces et des villes, et des figures en taille-douce qui représentent les habits et les principales cérémonies des habitans, les plantes et les animaux les moins connus: traduite du flamand d'Ol. Dapper, D. M. Amsterdam, Wolfgang Waesberge, Broom et Van Soumerien, 1686, in-fol.

Il en est de cette Description de l'Afrique par Dapper, comme de celle de l'Archipel par le même auteur: ce n'est

qu'un extrait des Voyages en Afrique et des Descriptions de cette partie du monde, publiés avant lui; mais cet extrait a été fait avec beaucoup de méthode et avec un rare discernement. Tout ce que les voyageurs anciens et modernes, tout ce que les auteurs de Descriptions avoient fait connoître du continent de l'Afrique occidentale, orientale, méridionale, et des îles répandues dans l'Océan sur ces divers points, est soigneusement décrit et disposé dans un ordre géographique. Le fabuleux des relations, où l'auteur a été obligé de puiser, est judicieusement écarté par une critique éclairée. Sous ce point de vue, cette Description de l'Afrique l'emporte beaucoup sur celle de l'Archipel, où l'auteur n'a pas été si sévère.

L'AFRIQUE, ou Description exacte des régions de l'Egypte, de la Barbarie, de la Lybie, du Billedulgerid, du Pays des Nègres, de la Guinée, de l'Ethiopie, de l'Abyssinie et des îles adjacentes, par Jean Ogilby: (en anglais) *Africa being an accurate Description of the regions of Egypt, Barbary, Lybia and Billedulgerid, the Land of Negroes, and the Abyssinian, with all the adjacent islands, by John Ogilby.* Londres, 1670, in-fol.

DESCRIPTION d'un Voyage de l'Afrique, avec planches (en allemand). Hambourg, 1675, in-8°.

L'AFRIQUE Portugaise, par son auteur Manuel de Faria et Souza: (en portugais) *Africa Portuguesa, por su autor Manuel de Faria y Souza.* Lisbonne, Antoine Craesbeck de Mello, 1681, petit in-fol.

LE GUIDE des chemins en Afrique (en allemand). Rotterdam, 1695, in-8°.

DESCRIPTION de Sainte-Hélène et du cap de Bonne-Espérance (en allemand). 1698, in-4°.

8 BIBLIOTHÈQUE DES VOYAGES.

VOYAGE d'Afrique, par *Lajardiere*, traduit du français en allemand. Francfort, 1718, in-12.

Je n'ai pu parvenir à me procurer l'inspection du Voyage original en français.

RELATION des voyages faits dans la Turquie, dans la Thébaïde et la Barbarie, par *J. Coppin*. Lyon, 1720, in-4°.

La partie la plus étendue de ces Voyages, embrasse la Thébaïde et la Barbarie seulement.

RELATION de la partie de l'Afrique habitée par les Nègres : (en anglais) *An account of the part of Africa inhabited by the Negroes*. Philadelphie, 1762, in-8°.

HISTOIRE des découvertes nouvelles des Portugais en Afrique, depuis 1410 jusqu'en 1460, sous l'infant Don Henri de Portugal, avec des notes, par *M. C. Sprengel* : (en allemand) *Geschichte der neuesten Portugiesischen Entdeckungen in Africa, von 1410 bis 1460, unter dem Infant Don Heinrich von Portugal, mit Anmerkungen, von M. C. Sprengel*. Halle, 1783, in-8°.

LETTRES d'un Bandit voyageur sur l'esclavage et sur le fanatisme et la tyrannie des Européens : (en allemand) *Briefe eines reisenden Banditen über Sklaverey, Möncherey und Tyranney der Europaeer*. Leipsic, 1787, in-8°.

L'AFRIQUE, ou le Peuple Africain considéré sous tous les rapports avec nos colonies, par *M. Lamiral*, avec planches. Paris, 1789, in-8°.

RELATION des mœurs et de la manière de traiter les Esclaves Nègres, par *J. E. Kolb* : (en allemand)

Erzählungen von den Sitten der Neger-Sklaven, von J. E. Kolb. Berne, 1789, in-8°.

HISTOIRE du naufrage et de la captivité de M. Dubuisson, officier de l'administration des colonies, avec la description des déserts d'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'à Maroc. Genève, Barde, 1789, in-8°.

LETTRES sur l'Afrique, par Golbery. Paris, De-vaux, 1791, in-8°.

NOUVEAUX MÉMOIRES pour servir à la connoissance de l'Afrique, par J. R. Forster : (en allemand) *Neue Beiträge zur Kenntniss von Africa*, von J. R. Forster. Berlin, 1794, 2 vol. in-8°.

NOUVELLE DESCRIPTION systématique de l'Afrique, par Bruns : (en allemand) *Neue systematische Erd-Beschreibung von Africa*, von Bruns. Nuremberg, 1795-1799, 6 vol. in-8°.

C'est le meilleur ouvrage descriptif que nous ayons sur l'Afrique en général.

ESSAIS historiques et philosophiques sur les découvertes et les établissemens des Européens dans les parties occidentales et septentrionales de l'Afrique : (en anglais) *An historical and philosophical Sketch of the discoveries and settlement of the Europeans in northern-and western Africa*. Edimbourg, 1799, in-8°.

A un récit fidèle et très-détaillé des découvertes annoncées dans le titre, l'auteur a joint une description exacte des pays, de leurs productions, des diverses peuplades qu'on y rencontre, et les aventures des voyageurs qui ont recueilli ces notices. En général, il a rassemblé dans cet ouvrage un grand nombre de faits qu'on ne trouveroit que difficilement dans des relations où ils sont très-dispersés.

SECTION II.

*Voyages faits dans différentes parties de la
Barbarie, et descriptions de ces pays.*§. I. *Descriptions générales de la Barbarie. Voyages
faits dans toute l'étendue de cette contrée.*

CE pays, si florissant sous l'empire de Carthage et de Rome, dévasté d'abord par les Vandales, subjugué ensuite et restauré par les Arabes, est devenu, depuis plusieurs siècles, le domaine de la férocité et de la piraterie. Dans cet état de choses, il a toujours été difficile aux Européens d'y pénétrer : peu d'hommes instruits l'ont parcouru ; et si l'on excepte *Shaw*, et un petit nombre d'autres voyageurs peu éclairés, il n'a été visité que par les Pères de la Trinité et de la Mercy : mais le talent d'observer et de décrire, répondoit rarement, chez ces religieux, à l'activité du zèle aussi courageux que touchant, qu'ils mettoient à racheter les captifs. Dans le grand nombre de relations qu'ils ont publiées, je ne donnerai la notice que de celles où il se trouve des observations sur le pays, les mœurs et le caractère de ses habitans ; la plupart des autres ne renferment que le récit, quelquefois très-prolixé, de leurs négociations respectables avec les farouches pirates de la Barbarie.

DESCRIPTION de l'état ancien et actuel de la Barbarie, de ses villes et de ses habitans, par Jean-Baptiste *Grammaye*, en dix livres : (en latin) *J. B. Grammaye Africae illustratae libri x, in quibus Barbaria gentesque ejus ut olim et nunc describuntur.* Tournay, 1622, in-4°.

HISTOIRE de la Barbarie et de ses corsaires , des royaumes et des villes d'Alger , Tunis , Salé et Tripoli , en six livres , où il est traité de leurs gouvernemens , mœurs , brigandages , sortilèges , etc.... par le P. François *Dan*. Paris , 1657, in-4°.

La même , seconde édition , sous le titre suivant :

HISTOIRE des royaumes et des villes d'Alger , de Tunis , de Salé et de Tripoli , augmentée de plusieurs pièces. Paris , 1649 , in-fol.

— La même , traduite en flamand par Simon de Wies , qui l'a augmentée d'une partie (en flamand). Amsterdam , 1648 , 2 vol. in-fol.

NAVIGATIONS faites en Barbarie , par François *Broock* , traduites de l'anglais. Utrecht , Néaulme , 1637 , in-12.

— La même , traduite en allemand. Stutgard , 1648 , in-12.

Je n'ai pas pu découvrir l'original anglais de cette relation , dont la traduction en français est assez recherchée.

HISTOIRE naturelle et politique de la Barbarie. Rouen , 1703 , in-12.

RELATION en forme de journal , du voyage pour la rédemption des captifs , aux royaumes de Maroc et d'Alger , pendant les années 1723 , 1724 et 1725 , par les PP. Jean de la Faye , Denis *Maker* , Augustin d'*Arcisas* , et Henri *Leroi* , députés de l'ordre de la Sainte-Trinité. Paris , Sylvestre , 1726 , in-12.

L'audience donnée à ces religieux par le roi de Maroc , leur a donné occasion de décrire plusieurs usages de cette Cour , et d'y ajouter même quelques particularités sur les mœurs du pays.

HISTOIRE des Etats d'Alger, de Tunis, de Tripoli et de Maroc, traduite de l'anglais : (en italien) *Istoria degli Stati di Algeri, Tunisi, Tripoli e Marocco, tradotto dell'inglese*. Londres (Venise), 1754, in-8°.

LETTRES sur la Barbarie, par *Jardin*. Paris, in-8°.

VOYAGE dans les Etats barbaresques de Maroc, Alger, Tunis et Tripoli, ou Lettre de l'un des captifs qui viennent d'être rachetés par MM. les Chanoines de la Sainte-Trinité. Paris, 1785, in-12.

Le même, traduit en allemand sous le titre suivant :

REISE in die Barbarischen Staaten, etc.... oder Briefe eines aus der Barbarischen Gefangenschaft erlöseten Französischen Officiers, aus dem Französischen. Lubeck, 1786, in-8°.

Les lieux et les faits sont également altérés dans cette relation, dont l'auteur paroît absolument étranger à la connoissance des mœurs, des usages, de la religion et du gouvernement des peuples dont il parle : cette connoissance est remplacée chez lui par une présomptueuse confiance à débiter comme des vérités authentiques, les plus ridicules absurdités.

§. II. *Descriptions des États d'Alger, de Tunis et de Tripoli. Voyages faits dans ces États.*

TOPOGRAPHIE et Histoire générale d'Alger, par *Diegue de Hoedo*, où il est traité de la description de ce royaume, avec la chronologie de ses Rois depuis l'an 1504 jusqu'en l'an 1596 : (en espagnol) *Topografia y Historia general de Argel, in que se*

trattan de la descripcion de esto reyno, los epitome de los sus reyes desde or anno 1504 hasta al de 1596, por Francisco Diego de Hoedo. Valladolid, 1612, in-fol.

RELATION d'un Voyage de Barbarie, fait à Alger, pour la rédemption des captifs. Paris, 1616, in-8°.

Cette relation renferme quelques particularités curieuses sur ce pays.

RELATION des mœurs et du gouvernement des Turcs d'Alger, par le sieur de Roqueville. Paris, 1657; *ibid.* 1686, in-12.

HISTOIRE de la captivité à Alger d'Emmanuel d'Aranda, écrite en espagnol : (en latin) *Emanuelis de Aranda Historia captivitatis Algeriensis, hispanicè conscripta*. La Haye, 1657, in-12.

Je n'ai pas pu découvrir l'original de l'ouvrage en espagnol : il a été traduit en français sous le titre suivant :

RELATION de la captivité et liberté du sieur Emanuel d'Aranda, jadis esclave à Alger, où il se trouve plusieurs particularités de l'Afrique dignes de remarque; nouvelle édition, augmentée de treize relations et de tailles-douces, par le même auteur. Paris, 1665, in-16.

C'est à cette édition qu'il faut uniquement s'attacher, à cause des augmentations qu'elle renferme, et qui sont annoncées dans le titre.

Indépendamment d'un sommaire sur l'antiquité de la ville d'Alger, et de quelques détails assez instructifs sur la forme du gouvernement et sur la police de cette ville, cette relation et celles des treize esclaves donnent quelques lumières sur les mœurs et les usages des habitans.

ÉTAT chrétien et politique des royaumes de

Tunis, d'Alger, de Tripoli et de Maroc, contenant l'histoire naturelle et politique des peuples de ces contrées, la manière dont les Turcs y traitent leurs esclaves, comme on les rachète, et diverses aventures, etc.... Rouen, 1703; La Haye, 1704, in-12.

Ce titre promet plus que ne tient l'ouvrage: les notions que donne l'auteur sont très-superficielles.

VOYAGES faits pour la rédemption des captifs à Tunis et à Alger, en 1720, par les PP. *Comelin*, *Philemon*, de la *Motte* et *Bernes*. Paris, Sylvestre, 1721, in-12.

Cette relation renferme des particularités tout-à-la-fois curieuses et instructives.

HISTOIRE du royaume d'Alger, ou Etat présent de son gouvernement, de ses forces de terre et de mer, de ses revenus, police, justice, politique et commerce, par M. *Laugier de Tussy*, commissaire de la marine de S. M. chrétienne en Hollande, avec deux cartes. Amsterdam, Henri de Sauzet, 1725, in-12.

— La même, nouvelle édition, sans cartes. Paris, 1727, in-12.

La même, déguisée sous le titre suivant:

TRAITÉ de l'esclavage des Chrétiens au royaume d'Alger, avec l'état présent de son gouvernement, du pays, et de la manière dont les esclaves chrétiens sont traités et rachetés, par M***. Amsterdam, Henri de Sauzet, 1732, in-12.

La même, déguisée aussi sous le titre suivant:

ETAT général et particulier du royaume et ville d'Alger, de son gouvernement, de ses forces de

terre et de mer , police , justice , commerce , politique , etc.... par *Leroi*. La Haye , 1750 , petit in-8°.

Cet écrivain a augmenté l'ouvrage de Laugier de Tussy , de notes tirées du Dictionnaire de Moréry et de l'*Etat chrétien et politique des royaumes de Tunis , d'Alger , de Tripoli et de Maroc* , dont j'ai donné précédemment la notice.

— L'ouvrage a été traduit sous ce titre en allemand. Hanovre , 1752 , in-8°.

De même , publié en anglais sous un titre beaucoup plus étendu , dont voici la transcription :

HISTOIRE complète des Corsaires de Barbarie , savoir , d'Alger , de Tunis , de Tripoli et de Maroc ; contenant l'origine , les révolutions et l'état de ces royaumes , leurs forces , leurs revenus , leur police et leur commerce , par un Gentilhomme qui y a résidé long-temps , ayant un caractère public : (en anglais) *A compleat History of the Piratical states of Barbary*, etc.... Londres , Griffith , 1750 , in-8°.

A la traduction de l'ouvrage de Laugier de Tussy , qui forme les trois-quarts du volume , l'écrivain anglais a ajouté une analyse fidelle de l'ouvrage de M. de Saint-Gervais , dont je donnerai plus bas la notice , et un morceau sur Maroc.

Avec ces additions , l'ouvrage anglais a été traduit en plusieurs langues.

— En allemand. Rostock , 1753 , in-8°.

— En italien. Venise , 1754 , in-8°.

Il l'a été enfin , chose singulière ! en la même langue dans laquelle il avoit été originairement composé , c'est-à-dire en français , sous le titre suivant :

HISTOIRE des Etats Barbaresques qui exercent

la piraterie , contenant l'origine , les révolutions et l'état présent des royaumes d'Alger , de Tunis , de Tripoli et de Maroc , avec leurs forces , leurs revenus , leur politique et leur commerce ; par un auteur qui y a résidé plusieurs années , avec un caractère public ; traduit de l'anglais (par M. Royer de Prebradé). Paris , Jombert et Hérisant , 1757 , 2 vol. in-12.

L'auteur anglais a déguisé avec une étonnante assurance , le plagiat qu'il a fait de l'ouvrage entier de Laugier de Tussy. Il soutient avec la même confiance , la fiction de sa résidence dans les Etats dont il donne la description : il s'approprie même , dans sa préface , les récits d'anecdotes dont Laugier de Tussy a égayé son histoire d'Alger. Au surplus , comme l'observe judicieusement M. Barbier , bibliothécaire du conseil d'Etat , à qui je dois les renseignements sur les traductions en allemand , en espagnol et en italien de l'histoire d'Alger , la traduction française de la traduction en anglais de l'ouvrage de M. Laugier de Tussy , est mieux écrite que l'ouvrage original.

C'est principalement sous les rapports de l'économie politique et de l'état militaire et maritime des trois royaumes ou régences , que cet ouvrage est recommandable , parce que Shaw , qui nous a donné une excellente relation de ces trois Etats sous tous les autres rapports , est , comme on le verra , très-concis sur ceux que je viens d'indiquer , tandis qu'ici , ils sont traités avec plus de développement.

HISTOIRE complète d'Alger , par Morgan , avec l'abrégé d'une Histoire générale de la Barbarie : (en anglais) *Morgan's compleat History of Alger : to which is prefixed an epitome of the general History of the Barbary*. Londres , 1728 ; *ibid.* 1751 , in-4°.

ETAT des royaumes de Barbarie , Tripoli , Tunis

et Alger, contenant l'histoire naturelle et politique de ces pays, la manière dont les Turcs y traitent les esclaves, comme on les rachète, et diverses aventures curieuses; avec la tradition de l'Eglise pour le rachat et le soulagement des captifs; par les PP. *Geoffroy, Comelin et Philemon de la Motte*. Rouen, Machoel, 1751, in-12.

LES AVENTURES de M. J. S., marchand anglais, fait prisonnier par les Turcs d'Alger, et envoyé dans l'intérieur de l'Afrique; avec une description du royaume d'Alger, par Richard *Norris*: (en anglais) *The Adventures of M. J. S. an english merchant, etc. by R. Norris*. Londres, in-8°.

MÉMOIRES historiques qui concernent le gouvernement de l'ancien et du nouveau royaume de Tunis, par M. de *Saint-Gervais*, ancien consul de France à Tunis. Paris (Genève), 1736, in-12.

DESCRIPTION historique et politique du royaume et de la ville d'Alger, depuis 1516 jusqu'en 1732, avec cartes et figures, par Charles *Rutellius* (en suédois). Stockholm, Nyshom, 1737, in-4°.

VOYAGE et Observations faites dans diverses parties de la Barbarie et du Levant, par Thomas *Shaw*: (en anglais) *Travels or Observations relating on several parts of Barbary and the Levant, by Th. Shaw*. Oxford, 1758, 2 vol. in-fol.

SUPPLÉMENT au Voyage et aux Observations de Thomas *Shaw*: (en anglais) *Supplement in the Travels and Observations by Thom. Shaw*. Oxford, 1746, in-fol.

Ce Supplément a été réuni au Voyage dans une édition dont voici le titre :

VOYAGE et Observations, etc.... nouvelle édition, avec de grandes augmentations : (en anglais) *Travels and Observations, etc.... N. edit. with great improvements.* Londres, 1737, in-fol.

Le Voyage et le Supplément ont été traduits en français sous le titre suivant :

VOYAGES de M. *Shaw*, M. D. (médecin), dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, contenant des observations géographiques, physiques, physiologiques et mêlées, sur les royaumes d'Alger et de Tunis, et sur la Syrie, l'Egypte et l'Arabie Pétrée, avec des cartes et des figures; traduits de l'anglais. La Haye, Jean Néaulme, 1743, 2 vol. in-4°.

Quoique ce Voyage, avec la description des royaumes d'Alger et de Tunis, renferme des observations sur l'Egypte, la Syrie et l'Arabie Pétrée, j'ai dû le placer dans le paragraphe qui concerne Tunis et Alger, parce que la relation de ces deux États a beaucoup plus d'étendue dans son Voyage, que celle des trois autres pays, et qu'elle est infiniment plus précieuse, attendu l'extrême pénurie des relations instructives sur cette partie de l'Afrique. Ce que le voyageur a écrit sur les trois contrées précédemment indiquées, et particulièrement sur l'Egypte, n'est pas néanmoins à négliger, parce qu'il y a répandu des recherches d'un très-grand mérite : celles qu'il a faites sur les États de Tunis et d'Alger, annoncent un homme profondément versé dans la connoissance de l'antiquité, et qui n'est rien moins qu'étranger à plusieurs branches de l'histoire naturelle : c'est de ce qu'il nous a fait connoître à cet égard que je vais donner ici un extrait, dont

Je retrancherai les détails topographiques, et tout ce qui n'est que de pure érudition.

Le voyageur s'attache d'abord à la description des trois provinces qui forment le royaume d'Alger, et qui sont composées de l'ancienne Numidie et de la partie de la Mauritanie Césarienne : c'est une savante géographie comparée de ces contrées, autrefois si florissantes, et qui sont si prodigieusement déchues de leur ancienne splendeur. Nulle part dans la vaste étendue de ces trois provinces, on ne trouve aucun monument romain bien conservé ; mais on y rencontre assez fréquemment des débris qui annoncent la magnificence des villes et des édifices dont le territoire étoit couvert ; de toutes parts, l'œil aperçoit des ruines de temples, de cirques, d'amphithéâtres, d'aqueducs, et surtout beaucoup d'inscriptions que Shaw a soigneusement recueillies, et dont il a enrichi son Voyage. Je vais donner, sous ce point de vue seulement, une esquisse des principaux lieux décrits par ce voyageur.

Alger, bâtie par des Africains de la tribu Mesgane, n'a pas plus d'un mille et demi de circuit, quoiqu'on y compte (en 1756) deux mille esclaves chrétiens, quinze mille juifs, et jusqu'à cent mille mahométans. Cette ville, située sur le penchant d'une colline, a la forme d'un amphithéâtre, et elle n'a presque point de maison qui n'ait la vue de la mer. Ses murs sont foibles, excepté dans quelques parties où ils sont soutenus par des fortifications. Ses deux baies sont défendues par deux châteaux bâtis sur les collines environnantes. A l'ouest, le bord de la mer est garni de rochers et de précipices, mais à l'est, la côte est très-accessible, et c'est sur ce point que Charles-Quint fit sa descente, qui, comme on le sait, n'en eut pas plus de succès. La ville est mieux fortifiée du côté de la mer. Toutes les embrasures des murs y sont garnies de canons de bronze en bon état. Une batterie formidable commande l'entrée du port et la rade. Ce port est de figure oblongue : il a cent stades de long sur quatre-vingt de large. Le môle de l'est, qui formoit autrefois une île, dont vraisem-

blablement la ville a pris son nom (*Al-Je-Keire*, comme on devroit prononcer *Alger*, signifiant dans la langue du pays, île), est très-bien fortifié. Le *Château rond*, bâti par les Espagnols lorsqu'ils étoient les maîtres de l'île, et les deux batteries les plus avancées, sont, dit-on, à l'épreuve de la bombe. Cependant, comme toutes ces fortifications sont sans mines et sans ouvrages avancés, et que ceux qui les défendent n'observent point de discipline, il seroit très-aisé, suivant Shaw, à quelques troupes de terre de s'en rendre maîtres, si elles étoient soutenues par une escadre de vaisseaux de guerre (1).

La ville ne renferme que peu d'objets remarquables. Sur la tour de la grande mosquée, sont quelques inscriptions tronquées, et d'ailleurs indéchiffrables.

Les collines et les vallées aux environs d'Alger, sont couvertes de maisons de campagne et de jardins, où les plus riches habitans de la ville se retirent pendant l'été. Ces maisons sont blanches, et ombragées d'arbres fruitiers et forestiers d'un très-agréable effet, lorsqu'on les aperçoit de la mer. Les jardins produisent une grande quantité de melons, de fruits et d'herbages potagers, parce qu'ils sont arrosés par des sources d'eau très-abondantes, avantage inestimable dans un pays chaud. C'est de ces environs que l'eau de la grande fontaine d'Alger, d'une qualité excellente, est conduite dans cette ville par un grand nombre de tuyaux.

Après Alger, *Oran* est la ville la plus considérable de cette partie de l'Afrique : cette ville a essuyé bien des vicissitudes. Conquise sur les Africains par le cardinal *Ximènes* en 1509, elle fut reprise par les Algériens en 1708. Sous la conduite du comte de Mortemar, les Espagnols s'en rendirent de nouveau les maîtres en 1732, et elle étoit encore sous leur pouvoir en 1736, lorsque Shaw la

(1) De cette observation, il résulte que des intérêts de commerce, et la jalousie des puissances européennes, entretenue par ces intérêts très-actifs, sont le plus sûr boulevard d'Alger.

visita, mais l'Espagne l'a rendue au roi de Maroc en 1791. Bâtie, comme Alger, sur la pente d'une haute montagne, elle est défendue du côté du nord par deux châteaux-forts construits sur cette montagne, et qui commandent la ville, dont l'approche, de ce même côté, est rendue impraticable par la rivière de Mazetta, qui coule au pied. Du côté du sud, elle l'est par deux autres châteaux bâtis sur un terrain au niveau de la basse ville, dont ils sont séparés par une profonde vallée, qui forme comme un fossé naturel pour cette partie d'Oran. Au haut de la vallée, se trouve, à trois stades seulement de la ville, une source d'eau excellente qui a plus d'un pied de diamètre. Le ruisseau qu'elle forme, passe sous les murs de la ville, et la fournit d'eau abondamment. Toute cette vallée offre des points de vue pittoresques, tels que des rochers, des précipices, et des filets d'eau très-multipliés. Des plantations d'orangers et d'arbres de toutes espèces, forment un paysage admirable, et des retraites délicieuses par leur fraîcheur.

A trois milles du port d'*Arzew*, l'un des meilleurs de la côte, est une ville du même nom, qui a pris la place de l'ancienne *Arsenaria*, dont parle Pline. Parmi les ruines de cette cité, qui consistent en chapiteaux, bases et fûts de colonnes, et autres matériaux précieux, Shaw découvrit un magnifique chapiteau de l'ordre corinthien et de marbre de Paros, qui servoit de piédestal à l'enclume d'un maréchal; et dans la maison du kaïde, ou gouverneur de la ville, il entrevit à travers le trou d'un méchant tapis de pied, un pavé à la mosaïque de la plus grande beauté. Dans une chambre sépulcrale, le voyageur recueillit plusieurs inscriptions curieuses. La campagne qui est derrière la ville, est une belle et riche plaine de plusieurs milles de long; mais du côté de la mer, sont de grands précipices qui forment une fortification naturelle pour *Arzew*.

Une autre ville considérable de cette contrée, est *Sher-Sbell*, fameuse par son acier et sa vaisselle de terre, dont

les Arabes du voisinage font un grand usage. Ici, contre l'usage commun du pays, les maisons sont couvertes de tuiles. La ville a un mille de circuit; on présume qu'elle a remplacé l'ancienne *Julia Caesarea*. Elle étoit plus considérable encore qu'aujourd'hui dans le moyen âge, où, sous le nom d'*Iol*, elle servoit de capitale à l'un des petits rois du pays. Ce qui en reste, est situé près des ruines d'une grande ville, qui paroît avoir eu la même étendue que celle de Carthage. On peut se former une idée de son ancienne magnificence, par les belles colonnes, les grandes citernes, et les superbes pavés en mosaïque qui s'y voient encore. L'eau de la rivière de *Hasben* étoit conduite dans cette ville par un somptueux aqueduc, qui n'étoit guère inférieur à celui de Carthage, pour la hauteur et la force des arcades. Plusieurs fragmens de cet aqueduc, répandus çà et là dans les montagnes et les vallées du côté du sud, attestent la grandeur et la beauté de cet ouvrage. Le port de la moderne Sher-Sbell est fort peu de chose. Une ancienne tradition rapporte que toute l'ancienne ville a été détruite par un tremblement de terre, et que son port, qui anciennement étoit tout-à-la-fois grand et commode, a été réduit au misérable état où il est maintenant, parce que le tremblement y jeta l'arsenal et d'autres bâtimens du voisinage. Ce qui appuie singulièrement cette tradition, c'est que quand la mer est calme et basse, on trouve dans le fond tant de colonnes et de pans de murailles, qu'on ne peut l'expliquer que par la supposition d'un violent tremblement de terre qui a renversé de grands édifices, et en a transposé les matériaux.

Comme Sher-Sbell, *Constantine* remplace une ancienne et grande ville, celle de *Cirta*, représentée dans l'histoire comme l'une des principales et des plus fortes villes de la Numidie. La nouvelle ville est beaucoup moins considérable. Outre une grande diversité de ruines de toute espèce répandues sur le terrain qu'occupoit l'ancienne *Cirta*, et qui a été abandonné, on trouve en un lieu de la ville

actuelle un rang de citernes au nombre de vingt, qui recevoient l'eau qu'on y faisoit venir par un aqueduc : il est plus endommagé encore que les aqueducs ; mais il fait foi du génie et du courage des anciens Cirtasiens. Il en faut dire autant des débris d'un grand et magnifique bâtiment, où la garnison turque s'est formé une habitation ; des portes de la ville, dont les matériaux sont aussi précieux que les ornemens sont d'un bon choix ; des débris d'un pont qui traversoit une vallée, et que l'on regarde comme un chef-d'œuvre, soit par sa construction solide et élégante, soit par les sculptures qui le décoroient, dont Shaw a donné les dessins dans son ouvrage, ainsi que de quelques autres monumens. Parmi les ruines qui sont au sud-ouest de ce pont, on remarque encore la plus grande partie d'un arc de triomphe, enrichi d'un grand nombre de sculptures d'un goût particulier à Cirta. A un quart de mille de ces ruines, le *Rummel*, sortant de son canal souterrain, forme une grande cascade. Le haut de la ville domine cette cascade, et, comme autrefois, l'on y précipite encore aujourd'hui les criminels.

De ce que Shaw nous a transmis sur les mœurs et les usages des Algériens, sur la religion qu'on y professe, les arts et les sciences qu'on y cultive, le commerce enfin qu'on y fait, voici ce qui m'a paru le plus remarquable.

Les mœurs des Algériens, en général, sont très-dépravées : la corruption est la même parmi les Turcs et les Maures : les uns et les autres sont d'une avidité sordide, dont ils ne rougissent même pas. Ce vice a au moins le bon effet de les faire vivre avec une sobriété extrême et une singulière économie. Chaque père de famille amasse un trésor qu'il enterre dans le lieu le plus secret, pour le dérober à l'avidité du fisc. Leur ameublement a la même simplicité que leur manière de vivre. Comme en Turquie, on se marie à Alger sans se connoître. Les Algériens mènent une vie fort sérieuse : leurs amusemens se réduisent aux jeux de dames et d'échecs.

Dans leur parure, les femmes d'Alger ne se distinguent

de celles de la Turquie, qu'en ce qu'elles peignent en lilas différentes parties de leur corps, et qu'avec beaucoup de fard sur le visage, elles noircissent leurs cheveux et leurs sourcils, quoiqu'ils soient naturellement fort bruns.

Le mahométisme est la religion des Turcs, des Arabes et des Maures d'Alger : il ne s'y entrevoit aucun vestige de christianisme. On y élève les femmes dans la plus grossière ignorance de la religion qu'elles professent, parce qu'on les regarde comme uniquement destinées aux plaisirs de l'autre sexe, et à la propagation de l'espèce humaine. Cette opinion les porte au libertinage, et les rend si vicieuses, que leurs propres enfans rougissent de les avoir pour mères. Les Marabouts, qui sont des moines maures ou arabes, ont un tel crédit parmi le peuple des campagnes, qu'ils commettent impunément toutes sortes de crimes ; mais ils n'ont aucune considération dans les villes soumises aux Turcs ; et le dey les fait étrangler, lorsqu'ils se mêlent de quelques intrigues.

L'éducation des enfans mâles des Turcs et des Maures, se borne à apprendre à lire et à écrire. Le petit nombre de ceux qui s'attachent à l'étude, ne lisent guère que l'Alcoran.

Les arts se réduisent à quelques notions sur l'art de bâtir, et à la fabrique des tapis et de quelques étoffes de soie. Ces tapis se transportent au-dehors ; mais le blé est le principal objet du commerce d'exportation.

Il n'y a point de médecins dans le royaume d'Alger ; chaque famille a ses remèdes particuliers. Heureusement le pays est fort sain, et l'on y parvient communément à une grande vieillesse. Malgré leur indifférence pour la médecine, les Algériens ont néanmoins recours aux bains chauds.

L'Etat d'Alger en possède de très-renommés, qui furent connus dans l'antiquité sous le nom de *Colonia aquae calidae*, et que l'on appelle aujourd'hui *Hammiam* ou bains de *Mezeega*. Le plus grand et le plus fréquenté de ces bains, est un bassin de douze pieds en carré et de

quatre de profondeur. L'eau y bouillonne à un degré de chaleur à peine supportable : elle passe ensuite dans un bassin d'une plus petite proportion , dont les Juifs se servent , parce qu'il ne leur est pas permis de se baigner avec les mahométans. Autrefois , ces deux bains étoient couverts d'un beau bâtiment , avec des corridors en pierre qui régnoient autour des bassins : maintenant ils sont à découvert , et lorsque Shaw les vit , ils étoient à moitié remplis de décombres. Ces bains attirent un grand concours de monde au printemps. Ces eaux guérissent , dit-on , les rhumatismes , la jaunisse et d'autres maladies. Un peu plus haut , sur la colline , est un autre bain , mais trop chaud pour qu'on puisse s'y baigner : on en conduit l'eau , par un grand tuyau , dans une chambre , où on la laisse tomber sur les parties affligées.

Aux environs de ces bains , le pays présente des montagnes escarpées et de profondes vallées , dont le passage est difficile ; mais il aboutit aux magnifiques plaines de *Mettijab* , qui sont au nord. Ces plaines , qui ont cinquante milles de long et vingt de large , sont arrosées par un grand nombre de ruisseaux. Les habitans d'Alger y possèdent de belles maisons de campagne et de bonnes fermes. Ce sont ces plaines qui fournissent à cette ville presque toutes ses provisions : il y croît du chanvre , des racines , des herbages , des fruits , du riz , et toutes sortes de grains.

Un corps de douze mille Turcs , recrutés par des gens obscurs et sans aveu , par des proscrits ou des criminels qui ont échappé à la justice dans le Levant , et même , en cas de nécessité , par des renégats , compose toute la force et la défense du royaume d'Alger. Ce corps , qui n'est jamais complet , comprend le dey , vrai souverain du pays , les beys ou gouverneurs des provinces , et tous les officiers tant civils que militaires d'Alger. Quelque considérable qu'y soit le pouvoir de la milice , le gouvernement est plus monarchique que démocratique. Tout l'exercice de la souveraineté réside dans le dey : c'est à lui seul

qu'est délégué le droit de faire la guerre et la paix : il assemble au gré de sa volonté le divan, qu'il ne consulte que pour la forme, nommé à toutes les charges, règle absolument toutes les affaires, excepté celles de la religion, dont la connoissance est réservée au mufti.

Le dey doit être choisi par la voix unanime de l'armée : ces élections donnent souvent lieu à des scènes sanglantes. Ce prince, continuellement en butte aux caprices et à la férocité d'une soldatesque effrénée, ne peut se soutenir que par une adroite combinaison de clémence et de sévérité. La justice, qu'il rend par lui-même, et par des cadis et autres juges, s'administre sans frais, sans écritures, sans appel, dans les causes civiles et criminelles.

Les beys, dont le poste est à l'entière disposition du dey, ont à-peu-près, dans leurs provinces respectives, la même autorité que le dey lui-même à Alger. Leur devoir est de se rendre tous les ans dans la capitale, et d'y porter l'argent des impôts, qu'on dépose dans le trésor public. Quoique reçus avec distinction par le dey, ils redoutent ce voyage, sur-tout lorsque l'Etat change de maître, dans la crainte d'être dépouillés, ou plus sévèrement punis encore de leurs concussions.

Outre cette redevance réglée, tous les ans le dey fait partir d'Alger trois camps, pour lever des tributs dans les trois provinces du levant, du couchant et du midi. Ces expéditions donnent lieu, soit de la part des troupes, soit de la part des beys eux-mêmes, aux plus barbares vexations.

Dans le cours d'une résidence de douze années à Alger, le savant voyageur ne dut pas se refuser la satisfaction de visiter le royaume de Tunis, le théâtre de tant d'événemens mémorables dans les temps de la rivalité de Rome et de Carthage. Ses recherches pour retrouver l'emplacement d'Utique, cette ville maritime où la liberté romaine expira avec Caton, furent d'abord infructueuses. La mer, suivant toute apparence, ayant formé une alluvion, le local d'Utique se trouve aujourd'hui à plusieurs milles de

la mer , ainsi qu'il en est arrivé d'Aigues-Mortes en France. La position de l'ancienne ville , au lieu appelé aujourd'hui *Soo-Shalter* , a paru à Shaw , bien déterminée par une éminence qu'indique Tite-Live , par des débris de murailles , par un aqueduc fort large , par des citernes et d'autres vestiges d'antiquité remarquables. Ce qui achève , suivant lui , de le démontrer , c'est la distance de ce lieu à Carthage , qui est de vingt-cinq milles , et la même que les anciens établissent entre les deux villes.

Carthage n'a pas moins subi de changemens , quant à sa situation près de la mer. Les vents du nord-est et le limon de la rivière de *Me-Jardah* , ont pareillement bouché son ancien port , et l'ont autant reculée du rivage qu'Utique.

La plus grande partie de la ville de Carthage étoit bâtie sur trois collines un peu moins élevées que celles de Rome. Sur une partie de son emplacement , il existe encore quelques restes des égouts publics , dont la maçonnerie est si solide , qu'ils n'ont en aucune manière endommagés , et quelques citernes de maisons particulières. Celles des citernes publiques , au nombre de vingt , ayant cent pieds de long sur trente de large , qui servoient de grand réservoir à l'aqueduc , sont totalement détruites. Les autres , qui étoient destinées à recevoir les eaux pluviales , pourroient être réparées à peu de frais. Avec les débris des égouts , ces dernières citernes sont les seuls restes de la grandeur et de la magnificence d'une ville long-temps rivale de Rome. Il ne faut y chercher les ruines ni d'aucun temple , ni d'aucun arc de triomphe , ni d'aucun théâtre. Le peu de masures qu'on y rencontre , sont d'une architecture gothique ou mauresque.

Les environs offrent quelques ruines plus considérables que celles de la ville même , telles que les débris de l'ancien aqueduc qui fournissoit d'eau Carthage , et dont on voit même des vestiges à cinquante milles pour le moins dans les terres. Plusieurs arches sont encore entières ; Shaw , qui les a mesurées , leur donne soixante et dix pieds

de haut, et les colonnes qui les soutiennent en avoient seize en carré. Cet aqueduc paroît avoir été l'ouvrage des anciens Carthaginois; au contraire, les ruines du temple de *Zung-Ger*, à en juger par quelques ornemens qui en restent, et qui appartiennent à l'ordre corinthien, annoncent une construction romaine.

Tunis, la capitale de l'Etat de ce nom, connue dans l'antiquité sous le nom de *Tune*, est environnée de lacs et de marais. Cette position en rendroit l'air très-mal-sain, sans la précaution qu'on a d'y brûler dans les poëles et dans les bains, beaucoup de mastic, de myrte et de romarin, outre une grande quantité de gommes et d'autres plantes aromatiques, dont l'odeur est si forte, que l'air en est sensiblement corrigé. La bonne eau manque à Tunis: celle des puits y est saumache, et les citernes y sont insuffisantes pour recevoir les eaux pluviales. Pour la boisson, l'on est obligé d'envoyer chercher l'eau au-dehors jusqu'à un mille de la ville.

Tunis, en y comprenant son faubourg, peut avoir trois milles de tour; cette ville n'est cependant pas si peuplée que celle d'Alger, et les maisons n'en sont ni si grandes, ni si magnifiques. Sur une haute colonne apportée du voisinage de Carthage, Shaw a copié une inscription bien conservée: elle consacre la confection d'un chemin par Trajan.

Les Tunisiens, suivant Shaw, sont le peuple le plus civilisé de toute la Barbarie: ils sont, dit-il, beaucoup moins fiers, beaucoup moins insolens qu'on ne l'est à Alger. Les affaires que les étrangers avoient avec la régence, se traitoient, du temps de Shaw, de fort bonne grace. Depuis plusieurs années, ce peuple s'occupoit davantage de faire fleurir son commerce et ses manufactures, que d'aller en course.

Dans les ruines de l'ancienne *Misua*, il subsiste encore trois pavés de mosaïque contigus l'un à l'autre: outre la belle ordonnance du dessin en général, on y remarque, avec une admirable variété de couleurs, des figures de

chevaux , d'oiseaux , de poissons et d'arbres , très-judicieusement disposées , et artistement incrustées.

Tout le territoire de l'Etat de Tunis est encore couvert de débris d'anciens édifices , tels que des temples , des amphithéâtres , et sur-tout de beaucoup d'autels : le voyageur y a recueilli un grand nombre d'inscriptions , dont il a enrichi sa relation.

La magnificence des monumens élevés par les Romains sur toute la côte d'Afrique qui étoit sous leur domination , se reconnoît sur-tout aux ruines imposantes que Shaw a trouvées à Spentla , l'ancienne *Suffetula* , qui paroît néanmoins n'avoir été qu'une ville du troisième ordre. On y voit encore un superbe arc de triomphe , de l'ordre corinthien , qui présente une grande arcade , et deux autres plus petites. Près de ce monument , sont un magnifique portique construit dans le même goût que l'arc de triomphe , et les ruines de trois temples d'ordre composite , dont les murs , les frontons , les entablemens sont parfaitement conservés. A *Kair-Wan* , la seconde ville de l'Etat de Tunis , la grande mosquée est formée des débris d'un ancien temple : elle est soutenue par un nombre surprenant de colonnes de granit , que les habitans évaluent à cinq cents. On conçoit difficilement comment tous ces monumens ont pu échapper à la fureur des Barbares qui ont dévasté tant de fois le pays , et à ce goût de destruction propre aux Turcs , qui l'habitent actuellement.

Bay-Jab est encore , comme elle l'étoit du temps de Salluste , l'entrepôt d'un grand commerce , particulièrement en blé : c'est comme l'étape de celui de tout le royaume. Au-dessous de cette ville , dans une vaste plaine , se tient une grande foire , que fréquentent les Arabes les plus reculés avec leurs familles et leurs troupeaux.

Zag-Wan est une petite ville fameuse pour ses blanchissages de toiles , et pour la teinture de bonnets en écarlate , d'un grand usage en Afrique. Le ruisseau dont les eaux sont propres à cette teinture , étoit autrefois conduit à Carthage par un aqueduc dont on voit encore aujourd'hui les ruines.

C'est à *Suza* que se font le principal commerce d'huile et le trafic le plus considérable de toiles.

Dans la partie habitée des royaumes d'Alger et de Tunis, qui s'étend entre le trente-quatrième et le trente-septième degrés de latitude septentrionale, l'air est fort sain : il n'est ni trop chaud ou trop étouffé en été, ni trop vif ou trop froid en hiver. Dans le cours d'une résidence de douze années à Alger, Shaw n'a vu que deux fois le thermomètre à la gelée, et la campagne alors fut couverte de neige : il ne l'a jamais vu non plus à un grand degré de chaleur, que lorsque le vent venoit du *Sahara*, ou Grand-Désert. Quelque temps qu'il fasse, le baromètre ne varie que d'un pouce et trois-dixièmes, c'est-à-dire, depuis vingt-neuf pouces un vingtième jusqu'à trente et quatre-vingtièmes. On se représente mal-à-propos ces contrées comme affligées par la sécheresse : annuellement il y tombe davantage d'eau que dans des climats réputés beaucoup plus humides. La quantité de pluie à Alger, est communément de vingt-sept à vingt-huit pouces par an. On regarde les années 1723 et 1724, comme des années sèches, parce qu'il n'en tomba qu'environ vingt-quatre pouces ; mais dans l'année 1730, la quantité fut de trente pouces ; et dans l'année 1732, qui fut à cet égard très-extraordinaire, cette quantité s'éleva jusqu'à quarante-quatre pouces. A Alger, il ne pleut guère que deux ou trois jours de suite ; mais en 1727 et 1728, on a vu pleuvoir à Tunis jusqu'à quarante jours sans interruption.

Pour labourer les terres, on attend les pluies de septembre : les labours donnés, on sème d'abord vers la mi-octobre, le froment, on plante les fèves ; mais ce n'est que quinze jours ou trois semaines après, mais toujours avant la fin de novembre, qu'on sème l'orge, les lentilles, et un grain appelé *garvanços* (1). Lorsque les pluies du prin-

(1) Plus d'une fois, Shaw, comme ici, a négligé de donner l'interprétation des dénominations qu'il emploie. Je serois assez porté à croire que les *garvanços* sont une espèce de pois chiches.

temps, comme c'est l'ordinaire, tombent vers la mi-avril, la récolte est assurée. La moisson se fait à la fin de mai ou au commencement de juin, suivant le temps plus ou moins favorable qu'on a eu précédemment. Un boisseau de grain ordinairement en rend huit à douze, dans certains cantons, beaucoup plus.

Les racines et les herbages potagers de la même espèce que ceux de l'Europe, sont bons et abondans dans toutes les saisons. Le céleri et le chou-fleur acquièrent dans ce climat une grande perfection; Shaw cite des choux-fleurs très-blancs et très-serrés, qui avoient une aune d'Angleterre et plus de circonférence. Les melons musqués et les melons d'eau sont dans une grande abondance. L'aman-dier et l'abricotier, le mûrier, le pêcher, donnent des fruits aussi bons qu'en Europe; mais les prunes, les cerises, les pommes, les poires, sont fort inférieures aux nôtres. Les olives, les noix, les châtaignes, les noisettes et les groseilles, sont d'une meilleure qualité. Les arbres fruitiers propres au pays, sont le palmier, l'oranger à fruits aigres. L'oranger à oranges douces, qui est étranger au pays, ne porte que vers la fin de l'automne.

Comme dans tout le Levant, les jardins n'ont ici aucune régularité, aucun ornement: c'est une confusion d'arbres fruitiers, de grains, de légumes: tout y est sacrifié à l'utile, rien à l'agréable. On ne fait du reste aucunes tentatives pour perfectionner l'agriculture: ce seroit s'écarter des pratiques anciennes, qu'on respecte avec une sorte de

Au mot *garvane*, qui paroît être une corruption du mot *garvanços*, les auteurs du nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle disent que c'est le nom qu'on donne dans certains cantons au pois chiche; et à l'article *pois chiche*, ils nous apprennent que cette espèce de pois nous vient du Levant. En acclimatant ce légume, on en aura adopté en partie le nom, mais en le corrompant. Ce qui appuie encore cette conjecture, c'est qu'il est observé par Shaw, qu'on estime particulièrement les *garvanços* lorsqu'ils sont rôtis, préparation qui ne convient guère qu'aux pois.

religion. Le terroir en général est si léger, qu'on peut aisément, dans les endroits même où il est le plus fort, en labourer une acre (un arpent 60 perches environ de notre ancienne mesure) dans une journée, avec une paire de bœufs : noirâtre dans certains endroits, tirant sur le rouge dans d'autres, il est par-tout également fertile, parce qu'il est imprégné de sel et de nitre. Le salpêtre, les sources salées, le sel fossile, sont très-multipliés dans le pays. Pour la poudre à canon, il faut tirer de l'Europe le soufre. Les eaux minérales de diverses espèces, sont très-abondantes : on a précédemment vu qu'elles fournissent des bains très-salutaires. Les mêmes principes qui leur donnent cette salubrité, occasionnent des tremblemens de terre.

Tout le territoire est très-riche en fossiles de divers genres ; mais le plomb et le fer sont les seuls métaux qu'on y ait découverts jusqu'ici. Avec quelques travaux, on pourroit trouver du cuivre, qui s'annonce par quelques indices.

Parmi les observations de Shaw sur les quadrupèdes propres à la partie de l'Afrique qu'il a décrite, et qui n'offrent pas un égal intérêt, les plus curieuses sont celles qu'il a faites sur le cheval, la brebis, la chèvre, le bœuf sauvage, le lion et la panthère.

Les chevaux numides, si renommés dans l'antiquité, ont beaucoup dégénéré, suivant Shaw, dans les royaumes d'Alger et de Tunis : on a négligé d'y conserver la belle race de ces chevaux, dans la persuasion qu'ils seroient enlevés par les officiers turcs. Cette belle race ne se retrouve plus que dans les haras de la Tingitanie, au royaume de Maroc, et en Egypte : ils sont connus aujourd'hui sous le nom de chevaux barbes. L'excellence de ces chevaux consiste en ce qu'ils ne s'abattent jamais, et restent tranquilles, lorsque celui qui les monte descend ou laisse tomber la bride : ils ne connoissent point les allures qu'on nomme l'amble et le trot.

La Barbarie renferme deux espèces de brebis inconnues

en Europe. Celles qui ont une grosse queue sont estimées pour la laine, mais la chair n'en est ni si succulente, ni si tendre que celle des brebis ordinaires : l'autre espèce est presque aussi haute que notre daim, mais la chair en est sèche et la laine grossière.

Outre la chèvre commune, qui ne diffère en rien de celle de l'Europe, il en est une autre qu'on appelle *fisthall*, et qui est si peureuse, que lorsqu'on la poursuit, elle se jette de frayeur dans les rochers et les précipices.

Le bœuf sauvage diffère du domestique, en ce qu'il a le corps plus rond, la tête plus plate, et les cornes plus rapprochées. Shaw présume que cet animal est le buffle des anciens.

Le lion de Numidie et la panthère étoient renommés dans l'antiquité par leur extrême férocité, et l'on peut juger combien ils étoient multipliés, par le prodigieux nombre de bêtes féroces de cette espèce qu'on donnoit en spectacle à Rome (1). Aujourd'hui, la Barbarie n'en fourniroit pas la cinquantième partie. On peut attribuer cette diminution à diverses causes, soit à une fièvre violente dont le lion particulièrement est atteint, suivant les Arabes, à l'époque de la dentition, et qui, de quatre petits, la portée la plus ordinaire, en emporte trois; soit aux incur-sions de ce peuple dans le désert, où il se répandoit moins autrefois; soit enfin aux moyens plus faciles que l'usage des armes à feu lui a donné d'exterminer un plus grand nombre de ces animaux. Il emploie néanmoins encore, comme autrefois, pour les faire périr ou les prendre, le stratagème des fosses recouvertes de roseaux et de branches d'arbre. La chair du lion, dit Shaw, est fort estimée, et approche assez de celle du veau pour le goût et pour l'odeur (2).

(1) Pendant sa dictature, César en fit exposer quatre cents dans le cirque; et avant lui, Pompée en avoit fait paroître jusqu'à six cents.

(2) Cela, sans doute, ne peut s'entendre tout au plus que de celle des lionceaux.

La panthère est plus multipliée que le lion, parce que l'on comprend sous ce nom plusieurs espèces de bêtes féroces, dont quelques-unes ressemblent au léopard.

Entre les reptiles, le serpent le plus remarquable est le *theibanne*. On assura à Shaw qu'il y en avoit de trois ou quatre verges de long : ce sont les serpens de cette espèce qui approchent le plus de celui que tua Régulus. Le *leffah*, qui n'a pas plus d'un pied de long, est plus redoutable par l'activité de son venin : le *zurreike*, qui n'a que quinze pouces, l'est davantage aussi, par la prodigieuse vitesse avec laquelle il s'élançe.

Un grand nombre d'oiseaux curieux peuplent le pays. Le plus précieux sans doute, est le canard de plusieurs espèces, que, depuis l'époque où Shaw a écrit, nous sommes parvenus à acclimater sous le nom de canard de Barbarie.

Entre les insectes du pays, les plus dangereux sont le scorpion du désert, et une espèce de tarentule qui s'y trouve aussi : leur morsure cause souvent la mort, si l'on n'y remédie pas promptement, soit en cautérisant immédiatement la plaie, soit en enfouissant le blessé jusqu'au col dans le sable brûlant ou dans une fosse bien chauffée, pour le faire suer. Lorsque les progrès du venin ne paroissent pas bien actifs, on se contente d'appliquer des cendres chaudes avec un cataplasme de tranches d'oignon.

Toute l'éducation des enfans des Maures se réduit à apprendre à lire et à écrire dans des écoles, où ils emploient quatre années à une étude si simple. Ce terme expiré, ils apprennent un métier, ou ils s'engagent dans les troupes, et y oublient le peu qu'ils ont appris, excepté les enseignes de l'armée, et les receveurs des douanes et des autres tributs, qui sont obligés d'écrire et de tenir des livres. —

Dans les autres conditions, le peu de gens qui ont du loisir et qui s'attachent à l'étude, ne lisent guère que l'Alcoran et ses commentaires. Toute la science des Maures en astronomie, ne va pas même à pouvoir tracer un

cadran solaire ; et en fait de navigation , elle se réduit à connoître les huit points principaux de la boussole , et à tracer grossièrement une carte-marine. Leur ignorance en arithmétique et en algèbre est extrême : ceci doit s'entendre également des Arabes du pays , quoique leurs ancêtres soient les inventeurs de l'algèbre. Il en est de même de la chimie , qui fut autrefois leur science favorite. Les uns et les autres sont si ignorans en médecine , qu'il n'y a presque point de maladies un peu dangereuses qui ne deviennent mortelles ou qui ne soient de longue durée : ils sont un peu plus heureux dans leur manière simple de traiter la petite-vérole ; et l'on pratique , mais assez rarement , l'inoculation.

Quoique les Maures ne suivent point de règle certaine pour la composition et l'usage des remèdes qu'ils emploient pour la guérison des blessures , ils les administrent presque toujours avec succès.

La musique des Arabes répond à la grossièreté de leurs instrumens. Ce sont une vessie avec une corde , un chalumeau ouvert aux deux bouts , avec trois ou quatre trous seulement , et une espèce de tympanon en forme de tamis qui sert de basse. Quelque simple que soit cette musique , ils y observent néanmoins une sorte de méthode. Leurs chansons historiques ont un prélude , et chaque stance commence par un petit air.

La musique des Maures est plus harmonieuse , et s'exécute avec plus d'art. Leurs airs sont vifs et agréables , et leurs instrumens assez variés. Celle des Turcs n'est pas aussi animée ; mais , quoique chez les particuliers elle soit composée d'un petit nombre d'instrumens , les beys et les bachas en ont un grand nombre dans leurs concerts , et sur-tout de très-bruyans , tels que les trompettes ; les tambours , les tymbales , où il se mêle néanmoins des flûtes.

L'architecture est celui de tous les arts où les Maures réussissent le plus : elle est assortie , dans la construction des maisons , à la chaleur du climat. Shaw est entré dans un grand détail sur leur distribution intérieure. Leurs

grands édifices ont à-peu-près le même caractère qu'on a remarqué dans ceux de l'Espagne du temps des Maures.

Les Arabes ont conservé ici le même costume que dans leur patrie originaire; et les Turcs, celui qu'ils ont au Levant.

Les principales manufactures du pays, sont celles des tapis, qui n'ont ni la même beauté, ni la même solidité que ceux de Turquie; celles de velours, de taffetas et d'autres étoffes de soie, qui ne suffisent pas même à la consommation du pays, où l'on en importe de l'Europe et du Levant: il en est de même des toiles.

Les principales denrées du pays, sont l'huile, les peaux, la cire, les légumes, le blé; mais les quatre premières s'y trouvent en si petite quantité, qu'on peut regarder le blé comme la seule marchandise qui s'exporte. Il en résulte que toutes les denrées sont à vil prix dans le pays. Malgré l'exportation du blé et la grande consommation de pain que font les Africains, pour une grande partie desquels il est presque l'unique aliment, il est à très-bon marché. Les gens aisés, soit Maures, soit Turcs, font une chère délicate. A la différence du Levant, ces deux peuples se lèvent ici de très-grand matin. Aussi l'heure du dîner est-elle communément celle de dix heures. La matinée qui la précède, est employée par le peuple à divers ouvrages, qu'il reprend jusqu'aux prières de l'après-midi, où toute occupation cesse, et où l'on ferme les boutiques. Le souper a lieu après le coucher du soleil, et l'on se couche dès qu'il fait nuit. Les gens graves qui n'ont point d'occupation, passent leur temps à discourir dans les boutiques de barbier, au bazar ou dans les cafés. Les jeunes gens maures et turcs, et les soldats non mariés, vont à la campagne avec leurs concubines; où ils les régalent de musique, ou même de vin, malgré la défense du prophète; ou bien ils se divertissent avec elles dans les tavernes publiques. Les Arabes, extrêmement fainéans, passent leur vie dans l'oisiveté ou dans les plaisirs. Leurs plus grands divertissemens sont l'équita-

tion, où ils excellent, et la chasse, soit aux sangliers et aux lions, soit à l'oiseau.

Les mariages se font dans ces pays, avec la seule formalité de la part des contractans, de se donner réciproquement la foi, en recevant l'un de l'autre la coupe nuptiale; mais avant cette cérémonie, les conditions du contrat ont été arrêtées par les pères et mères des jeunes gens, et l'on y est convenu du *saddok*, c'est-à-dire, de la somme d'argent que le futur assure à la future, comme aussi des robes, des bijoux, du nombre d'esclaves que l'épouse doit avoir en entrant chez son époux. Les futurs ne se voient pas avant le jour où le mariage doit se consommer. Ce jour arrivé, et les parens des deux côtés s'étant retirés, l'époux commence à tirer le voile qui lui dérobe la vue de son épouse, et achève de la déshabiller. Le divorce a lieu de la même manière qu'en Turquie.

La plupart des femmes maures, dit Shaw, passeroient pour belles, même en Angleterre, et conservent leur beauté jusqu'à l'âge de trente ans, où communément elles cessent d'avoir des enfans : souvent elles ont commencé à en avoir à l'âge de onze ans, et se trouvent quelquefois grand'mères à vingt-deux; et comme elles vivent aussi long-temps que les femmes européennes, elles voient plusieurs générations.

Shaw n'a dit qu'un mot sur l'économie politique des deux régences d'Alger et de Tunis, comme s'il eût été trop pénible à un Anglais d'entretenir ses lecteurs d'un gouvernement purement militaire (1).

(1) Shaw n'a point visité l'Etat de Tripoli, et n'a donné par conséquent aucunes notions sur ce pays. Ce qu'on peut en recueillir dans les autres Voyages, peut se réduire à ceci.

La régence de Tripoli s'étend dans la partie de la Lybie qui formoit, du temps des Romains, la région Syrtique, la Cyrénaïque et la Marmorique. Elle occupe environ trois cents lieues de côtes, dont le sol est peu fertile, encore moins peuplé. De l'activité dans les pêches, pourroit suppléer au peu de fertilité de la

VOYAGE aux Etats Barbaresques, ou Lettres d'un Officier français attaché à l'ambassade française : (en allemand) *Reise in die Barbarischen Staaten : oder Briefe eines aus der Barbarischen Gefangenschaft erretteten französischen Officiers, aus dem Französischen.* Lubeck, 1786, in-8°.

OBSERVATIONS sur la ville de Tunis : (en anglais) *Observations on the city of Tunis.* Londres, 1786, in-4°.

LES VICTIMES de la Charité, ou Relation des Voyages de la Barbarie, faits à Alger par le P. Lucien *Herault*, pour le rachat des esclaves français par les religieux de la Trinité. Paris, Boulanger, 1787, in-8°.

VOYAGE en Barbarie, ou Lettres écrites de l'ancienne Numidie, pendant les années 1785 et 1786, sur la religion, les coutumes et les mœurs des Maures et des Arabes-Bédouins, avec un Essai sur l'histoire naturelle du pays, par M. l'abbé *Poiret*. Paris, Née de la Rochelle, 1789, 2 vol. in-8°.

— Le même, traduit en allemand. Strasbourg, 1789, 2 vol. in-8°.

— Le même, trad. en anglais. Londres, 1791, in-8°.

Ce voyageur n'a visité que la partie du royaume d'Alger connue sous le nom de province de Levant, et qui fait partie de l'ancienne Numidie. Dans vingt-sept lettres écrites de *Bonne*, autrefois *Hippone*, et de *la Calle*, où est

terre. La ville de Tripoli n'est remarquable que par de magnifiques ruines et un bel aqueduc bien conservé. Son territoire ne produit que des dattes, et il ne s'y trouve ni sources, ni rivières. Le gouvernement est à-peu-près le même que celui de Tunis et d'Alger.

établi le comptoir de France, il décrit les mœurs et les usages des Maures et des Arabes-Bédouins, qui, les uns et les autres, reconnoissent l'autorité du dey d'Alger, ou de son représentant le bey du Levant. Il observe au reste très-judicieusement, que les Maures se soumettent et plient sous ce pouvoir en esclaves bas et rampans, tandis que les Arabes, au contraire, ne le reconnoissent qu'en hommes fiers et presque indépendans. Cette diversité, si bien marquée dans le caractère des deux peuples, en établit une tout aussi frappante dans leurs mœurs. La duplicité, la plus sordide avarice souillent toutes les opérations commerciales des Maures. La franchise, l'hospitalité la plus cordiale habitent avec les Arabes sous leurs tentes grossières.

Les excursions du voyageur dans ces contrées, ne se sont pas bornées à des observations sur le caractère moral des habitans, il a encore décrit, dans un bien plus grand détail que Shaw, les animaux domestiques et féroces du pays, les oiseaux, et jusqu'aux insectes; mais la plus riche moisson qu'il ait faite dans les parties cultivées ou incultes, c'est celle d'une multitude de plantes dont il a donné la description, et qu'il a méthodiquement assujétie au système de Linnée: ce Voyage est donc principalement utile aux amateurs de l'histoire naturelle, et sur-tout de la botanique.

MÉMOIRES et Observations sur l'Etat d'Alger : (en allemand) *Nachrichten und Bemerkungen über den Algierschen Staat*. Altona, 1799-1800, 3 vol. in-8°.

Les notices que ces Mémoires renferment sur l'état d'Alger, sont tout-à-la-fois et très-détaillées et très-exactes.

VOYAGES par mer et par terre, avec l'histoire de sa captivité à Alger, et des observations sur les mœurs et les usages des Maures, par J. F. Kestler : (en allemand) *Reisen zu Wasser und zu Land*, etc... Leipsic; 1806, in-8°.

L'auteur de ce Voyage, chirurgien allemand, obtint en cette qualité une place à bord d'une frégate toscane, qui tomba au pouvoir des Algériens.

Pendant son esclavage à Alger, il trouva moyen d'entrer au service du consul de France, à la recommandation duquel il fut racheté par les missionnaires espagnols. Ce qu'il dit d'Alger offre peu d'intérêt, et n'a rien de neuf.

§. III. *Descriptions des royaumes de Maroc, Fez et Taffilet, et Voyages faits dans ces contrées.*

RELATION de l'origine et des progrès des Tariffes, et de l'état actuel des royaumes de Fez, de Maroc et de Tarudente, ainsi que des autres pays qu'ils ont usurpés, par *Diego de Torrez*, Castillan : (en espagnol) *Diego de Torrez Castellanes, Relacion del origine y successo de los Tariffos, y del estado de los Reynos de Fez y Marroceros, y Tarudente, y los demas que tienen usurpados.* Séville, 1586, in-4°.

Cette relation a été traduite en français sous le titre suivant :

RELATION des royaumes de Fez et de Maroc, traduite du castillan de *Diego Torrez* en français par Charles, duc d'Angoulême. Paris, 1636, in-4°.

AMBASSADE de M. Edmond *Hogan*, un des écuyers-jurés de Sa Majesté auprès de Muley-Abdemelech, empereur de Maroc et roi de Fez et de Suz, en l'année 1577, écrite par lui-même : (en anglais) *Ambassage of M. Edmond Hogan one of the sworne esquires of the Majesties person from the hignesse to Muley Abdemelech, emperour of Marocco, and king of Fez and Suz, in the year 1577, written by,*

himself. (Insérée dans la Collection de Hackluit, tome II, part. II, pag. 64 et suiv.)

AMBASSADE de Maroc de M. Henri *Robert*, un des employés et jurés dans l'année 1585, lequel y a demeuré l'espace de trois années en qualité d'agent, écrite brièvement par lui-même : (en anglais) *The Ambassage to Marocco, of master Henri Roberts, one of the sworne esquires in the years 1585, whe remained there as liges for the space of 3 years, written briefly by himself.* (*Ibid.* pag. 117 et suiv.)

VOYAGE d'Afrique, fait par le commandement du Roi, où sont contenues les navigations des Français entreprises en 1629 et 1630, sous la conduite du commandeur *de Razilly*, es côtes occidentales des royaumes de Fez et de Maroc; le Traité de paix fait avec les habitans de Salé, et la description de plusieurs esclaves français : ensemble, la description des susdits royaumes, villes, coutumes, religion, mœurs et commodités de ceux du susdit pays. Le tout illustré de curieuses observations, par Jean Armand, Turc de nation, lequel eut un emploi audit voyage. Paris, Nicolas Trabouillet, 1630; *ibid.* 1639, gr. in-12.

DISCOURS sur le voyage de *Gonzale Couthino*, à la ville de Mazagan (au royaume de Maroc), et sur son gouvernement, composé par *Gonzale Couthino* lui même : (en portugais) *Discurso da tornada de Gonzales Couthino à villa da Mazagan y sea governo nella, composto nello masme D. Gonzales Couthino.* Lisbonne, Craesles, 1639, in-8°.

RELATION du voyage du P. Don Jean *de Prado*

à Maroc, par *San-Francisco* : (en espagnol) *San-Francisco Relacion del viage qui hizo à Maruero e Padre D. Juan de Prado*. Madrid, 1643, in-4°.

HISTOIRE de la mission des Pères Capucins au royaume de Maroc. Nyort, 1644, in-12.

On y trouve quelques particularités assez curieuses, et étrangères aux travaux apostoliques des missionnaires.

RELATION d'un voyage fait en 1666, aux royaumes de Maroc et de Fez, pour l'établissement du commerce, avec une description des Etats du roi de Taffilet, frère du roi qui règne à présent à Fez et à Maroc (par Roland *Fréjus*). Paris, Clousier, 1670, in-12.

On en a donné une édition beaucoup plus ample sous le titre suivant :

RELATION des Etats du roi de Fez et de Maroc, qui règne aujourd'hui; de la religion, du commerce, des mœurs et des coutumes du pays (par Roland *Fréjus*), avec une description exacte des parties des places-fortes qui appartiennent à présent aux Espagnols, aux Anglais, aux Portugais et au roi de Maroc, aux côtes de Barbarie, tant sur la mer Océane que sur la Méditerranée, par M. *Leg****. (M. *Charant*), qui y a fait un séjour de vingt-cinq ans; et une lettre écrite en réponse de diverses questions curieuses sur les parties de l'Afrique où règne aujourd'hui Muley-Arxid, roi de Taffilet (par le même). Paris, Clousier, 1682, in-12.

Cette dernière édition du Voyage de *Fréjus* a été traduite en anglais sous le titre suivant, où l'on donne plus de développement sur l'objet du voyage et de la lettre.

. RELATION d'un voyage fait dans la Mauritanie en Afrique, par le sieur Roland *de Fréjus* de Marseille, par ordre du roi de France, dans l'année 1666, auprès de Muley-Arxid, roi de Taffilet, etc... pour parvenir à établir un commerce dans tout le royaume de Fez, et dans toutes les autres conquêtes, avec une Lettre en réponse sur diverses questions curieuses touchant la religion, les mœurs et les usages de ces pays, le commerce à Tombucto pour l'or, et plusieurs autres particularités remarquables, par M. Charant, qui a demeuré vingt-cinq ans dans le royaume de Maroc : (en anglais) *The Relation of voyage made into Mauritania in Africk, by the sieur Roland de Frejus of Marseille, by the French King's order in the year 1666, to Muley-Arxid, king of Tafiletta, etc.... for the establishment of a commerce in all the kingdom of Fez, and all his others conquest; with a Letter in answer to diverse curious questions concerning the religion, manners and customs of his countries, also their trading to Tombuctov for gold and diverse other remark particulars, by Mons. A. Charant, who lived 25 years in the kingdom of Fez and Maroco. Englished of french. Londres, 1771, in-8°.*

— La même, traduite en italien. Boulogne, 1670, in-12.

— La même, traduite en allemand. Nuremberg, 1676, in-12.

... La lettre en réponse à plusieurs questions, qui a presque autant d'étendue que la relation même, et qui renferme des notions précieuses sur la contrée de Taffilet principa-

lement, donne beaucoup de prix à la nouvelle édition, et la rend très-préférable à la première.

Outre les lumières qu'on peut recueillir dans la relation de Fréjus sur les trois Etats réunis aujourd'hui sous la domination d'un seul prince, et sur une Cour qui, sous plusieurs règnes, sembloit être le séjour d'une férocité portée aux derniers excès, la relation, comme le titre l'annonce, renferme une description abrégée, mais exacte, des rades, des ports et des havres des trois royaumes sur les deux mers : elle peut être d'une grande utilité aux navigateurs dans ces parages.

DESCRIPTION de la Barbarie occidentale, avec une courte narration des révolutions survenues dans les royaumes de Fez et de Maroc, par Lancelot Addison : (en anglais) *West Barbary, with a short narration of the revolutions of the kingdoms of Fez and Maroc, by Lancelot Addison*. Oxford, 1671, in-8°.

— La même, traduite en allemand. Nuremberg, 1672, in-12.

OBSERVATIONS sur Tanger, où l'on traite 1°. des secours que Tanger a jusqu'à présent offerts à la couronne (d'Angleterre) ; 2°. des services qu'il pourroit rendre en le mettant en bon état ; 3°. du mal qu'il nous pourroit faire (aux Anglais), s'il tomboit au pouvoir de quelque prince puissant ; avec des observations générales sur le commerce de Tanger, dans une lettre écrite à une personne de qualité : (en anglais) *A Discourse touching Tanger, on these heads 1. the service Tanger has already rendred to the crown ; 2. what service it may render if is improved ; 3. the mischief it may do us if pasted by any other powerful prince ; 4. Some general observations tou-*

ching trade in a letter to a person of quality. Londres, 1680, in-12.

Il ne paroît pas que ces Observations, toutes judicieuses qu'on les juge en les lisant, aient présenté au gouvernement de la Grande-Bretagne des motifs assez déterminans pour l'engager à conserver Tanger; car les Anglais ont abandonné cette place, dont les Maures se sont ensuite emparés. La position de Tanger dans la partie la plus rétrécie du détroit, où les pirates maures peuvent aisément surprendre les vaisseaux marchands d'Europé sans défense, semble néanmoins justifier pleinement les vues que renferme l'ouvrage.

A l'occasion de l'importante question traitée dans cet écrit, son auteur a donné quelques détails sur la partie de la Barbarie où est situé Tanger : c'est ce qui m'a engagé à en insérer ici la notice.

VOYAGE du baron *de Saint-Amand*, ambassadeur vers le roi de Maroc. Lyon, 1683, in-12.

HISTOIRE des conquêtes de Muley-Arxid, roi de Taffilet, avec la description des loix et des coutumes de ce royaume, et une carte des villes et des forteresses du royaume de Fez, par *George Mouette*. Paris, Couteret, 1683, in-12.

RELATION de la captivité de *Mouette* dans les royaumes de Fez et de Maroc. Paris, Cochart, 1683, in-12.

Ces deux relations du même voyageur ajoutent quelques notions assez curieuses à celles que Fréjus nous avoit données sur ces Etats.

RELATION nouvelle et particulière du voyage des Pères de la Mercy aux royaumes de Fez et de Maroc, par *Louis Dumay*. Paris, Rouzier, 1683, in-12.

Cette relation est du petit nombre de celles du même genre, où l'on trouve à recueillir quelques détails intéressans sur les mœurs et les usages du pays.

RELATION de l'empire de Maroc, où l'on voit la situation du pays, les mœurs, les coutumes, le gouvernement, la religion et la politique des habitans (par Pierre de Saint-Olon), avec planches. Paris, 1694, in-12.

RELATION de Maroc, par Don Joseph Dias, ambassadeur près du roi de Maroc, traduite de l'espagnol (en anglais). Londres, 1710, in-4°.

Ce petit ouvrage, qui n'a été tiré qu'à cent exemplaires, est fort rare. La relation originale en espagnol l'est peut-être encore davantage: je n'ai pas pu même en trouver le titre dans cette langue.

RELATION du sud-ouest de la Barbarie et du territoire des royaumes de Fez et de Maroc, écrite par une personne qui y a été esclave, par Simon Okley: (en anglais) *An Account of the south-west the Barbary, territories of the king of Fez and Maroc, written by a person who had been a slave there, by S. Okley.* Londres, 1713, in-8°.

Cette Relation a été traduite en français sous le titre suivant :

RELATION des Etats de Fez et de Maroc, écrite par un Anglais qui y a été long-temps esclave, publiée par Simon Okley. Paris, 1716, in-12.

VOYAGE à Mesquinez, résidence du présent empereur de Maroc et de Fez, à l'occasion de l'ambassade du commodore Stewarts, pour le rachat des Anglais captifs, fait en 1721, par Jean Windhus: (en anglais) *Journey of Mequinez the residence of*

the present emperor of Fez and Maroco , on the occasion of commodore Stewarts ambassy thither for the redemption of the English captive , in the year 1721 , published by John Windhus. Londres , 1723 , in-8°.

Ce Voyage est aussi intéressant qu'il est rare.

RELATION des Etats de Fez et de Maroc. Paris , 1726 , in-12.

RELATION d'un voyage à Maroc , pour la rédemption des captifs , avec planches. Paris , 1726 , in-12.

Parmi les détails uniquement relatifs à la rédemption des captifs , cette relation renferme quelques renseignemens assez curieux sur le physique du pays et sur le caractère moral de ses habitans.

HISTOIRE de la révolution dans l'empire de Maroc , lors du dernier empereur Muley-Ismaël , avec le journal exact de ce qui est arrivé l'an dernier , et pendant une partie de la présente année , avec des observations sur l'histoire naturelle , morale et politique de ce pays et de ses habitans , par Braithwaite : (en anglais) *History of the revolutions in the empire of Marocco , upon the late emperor Muley-Ismaël : being a most exact journal of what happened in those parts in the last , and part of the present year , with observations from natural , moral and political history , relating to that country and people , by Braithwaite. Londres , 1729 , in-8°.*

La même , en hollandais sous le titre suivant , où l'on a extrêmement abrégé les énonciations faites dans le titre de l'ouvrage original :

HISTORIA van de revolution in de kayserrik van Marocco , door Braithwaite. La Haye , 1729 , in-8°.

— La même, en allemand. 1730, in-12.

La même, en français sous le titre suivant :

HISTOIRE des révolutions de l'empire de Maroc ; depuis la mort du dernier empereur Muley-Ismaël, qui contient une relation exacte de ce qui s'est passé dans cette contrée pendant l'année 1727 et une partie de l'année 1728, avec des observations naturelles, morales et politiques, sur le pays et ses habitans; traduite du journal anglais, écrit par le capitaine *Braithwaite*, qui a accompagné Jean Russel, écuyer, consul-général de Sa Majesté britannique en Barbarie, et qui a été témoin oculaire des plus remarquables événemens mentionnés dans cet ouvrage, enrichie d'une carte de cette partie de l'Afrique. Amsterdam, P. Mortier, 1731, 1 vol. in-12.

HISTOIRE de l'empire des Chérifs en Afrique, sa description géographique et historique, etc... ornée d'un plan très-exact de la ville d'Oran, et d'une carte de l'empire des Chérifs, par M*** (*Poulet*). Paris, 1733, in-8°.

RELATION de ce qui s'est passé dans le royaume de Maroc, depuis 1727 jusqu'en 1737 (par *de Mairault*). Paris, Chaubert, 1742, in-12.

HISTOIRE des Maures, traitant de leur religion ; gouvernemens, politique, usages, particulièrement sous le règne de Muley-Ismaël, tirée de l'espagnol, et augmentée d'autres renseignemens notables, par D. Pellegrino *Guidotti*: (en italien) *D. Pellegrino Guidotti Storia di Mori, riguardante de loro religione, governo, politica e costumi, particular-*

mente sotto il regno di Muley-Ismaël, stata dello spagnuolo e altre cognizioni notabilmente accresciuta. Florence, 1775, in-8°.

OBSERVATIONS sur Maroc et Fez, recueillies dans les pays même, de 1760 à 1768, par George Hoest, avec planches : (en danois) *Hoest. (Georg.), Efferetninger om Marokos och Fez, Samlete der i landene, fra 1760 til 1768.* Copenhague, 1779, in-4°.

— Les mêmes, traduites en allemand. Leipsic, 1779, in-8°.

Ces Observations, comme on le voit, sont le fruit d'un long séjour à Maroc. On y trouve une description excellente et complète de cet empire. M. Langlès en avoit annoncé une traduction qui se fait vivement désirer.

RECHERCHES historiques sur les Maures, et Histoire de l'empire de Maroc, par M. de Chenier, chargé des affaires du Roi (de France), auprès de l'empereur de Maroc. Paris, Bailly et Royer, 1788, 3 vol. in-8°.

.. Sous ce titre, qui n'annonce qu'un ouvrage purement historique, et par conséquent tout-à-fait étranger à une Bibliothèque universelle des Voyages, l'ouvrage de Chenier n'en renferme pas moins une relation satisfaisante de l'empire de Maroc. Son auteur ayant résidé long-temps à Maroc avec un caractère accredité, a trouvé dans ces circonstances et dans la trempe de son esprit propre aux recherches et à l'observation, plus de facilité que n'en avoit eu aucun voyageur, pour nous donner des notions saines sous tous les rapports sur l'état physique, moral, industriel, commercial et politique de l'empire de Maroc.

Dans le premier volume de son ouvrage, l'auteur ne s'occupe d'abord, à la vérité, que de recherches histo-

riques sur les anciens habitans de la Mauritanie, avant et après la destruction de Carthage : il y fait succéder aussi le tableau des peuples qui ont successivement conquis cette contrée, tels que les Romains, les Vandales et les Arabes : il suit même ces derniers en Espagne, et continue de s'en occuper dans le deuxième volume, jusqu'à leur entière expulsion de ce pays. Il expose ensuite les conquêtes des Portugais en Afrique. Mais dans le troisième volume, il fait précéder l'histoire des différentes dynasties des souverains de Maroc, Fez, Sus, etc.... par une savante introduction à cette histoire, où il trace l'état de cet empire sous les divers rapports que j'ai précédemment indiqués : c'est uniquement cette partie de l'ouvrage qui doit entrer dans mon plan, et dont je vais donner l'extrait.

Dans son Discours préliminaire, M. Chénier déclare que, guéri dès sa jeunesse des préjugés de l'éducation, il s'étoit habitué à n'être pas plus étonné de la diversité des coutumes que de celle des habits ; mais que les premiers pas qu'il fit dans les déserts du pays de Maroc, le frappèrent singulièrement ; qu'il crut être, par l'illusion d'un songe, dans ces siècles où les hommes ne suivoient que l'instinct de la nature, et n'avoient que des idées imparfaites d'union, d'asyle et de propriété : il ne concevoit pas, ajoute-t-il, qu'une nation qui n'est qu'à deux pas de l'Europe, qui en avoit conquis une partie, et en avoit peut-être adouci les mœurs, eût dégénéré au point d'être à plusieurs siècles de nous. Cette observation l'a conduit à des aperçus très-philosophiques, qui ont sans doute influé beaucoup dans l'excellente description qu'il a faite de l'empire de Maroc.

La première ville de cet empire qu'on trouve en s'éloignant du royaume d'Alger, c'est la ville de *Tétuan*, habitée par des Maures et par des Juifs, qui parlent presque tous espagnol, et que les relations commerciales, sur-tout avec Gibraltar, qui vient y prendre des rafraîchissemens, ont rendus doux et polis. Les environs de cette ville sont plantés de vignes et de jardins bien entretenus, dont les fruits,

à raison de la culture, sont meilleurs que dans tout le reste de l'empire. *Tanger*, au contraire, qui vient ensuite, ne fait aucun commerce, vu le défaut de productions dans ses environs. *Salé*, située sur la rivière du même nom, et qui ne forme en quelque sorte qu'une même ville avec *Rabat*, dont elle n'est séparée au sud que par cette rivière, fut autrefois assez florissante, sur-tout par le grand nombre de ses corsaires; mais les difficultés de la navigation l'ont fait déchoir, et il ne s'y trouve plus aujourd'hui d'établissemens européens. *Mazagan*, bâtie par les Portugais, et rentrée sous la domination des Maures, est maintenant en ruine et presque inhabitée. *Safie*, dont les environs sont tristes, déserts et sans eau, fut long-temps, malgré ces inconvéniens, le centre d'un commerce suivi avec l'Europe. Elle l'a perdu par le fanatisme de ses habitans, qui, sous le prétexte d'un grand nombre de tombeaux de leurs saints qu'elle renferme, ne permettent aux Juifs d'y entrer que nu-pieds. Les chrétiens même ne pouvoient y entrer à cheval. Chenier, qui y a résidé un an, les a délivrés de cette entrave. *Mogador*, ville tout récemment bâtie, a des maisons soûdement construites, des rues alignées. L'empereur régnant, du temps de Chenier, y avoit rassemblé tous les négocians européens. Malgré le désavantage de sa situation, dans un sol bas et humide; malgré la stérilité de ses environs, et son éloignement des côtes de l'Europe, elle entretient avec elle un commerce assez actif.

Telles sont les villes de la côte. Celles de l'intérieur se réduisent à quatre, *Maroc*, *Miquenez*, *Fez* et *Alcegar-Quivir*.

Maroc, bâtie dans le onzième siècle, à vingt lieues de la mer, a donné son nom à tout l'empire, et en est devenue la capitale. Une plaine agréable, plantée de palmiers, l'environne; elle a le mont Atlas au levant. Cette plaine étoit autrefois divisée en jardins clos qui renfermoient des maisons de plaisance et des plantations arrosées par plus de dix mille sources fournies par l'Atlas. C. v. riches

domaines ont été dévastés dans le cours des révolutions qui ont précédé le règne de Muley-Ismaël. Les oliviers seuls ont survécu : tout le reste n'offre plus que des ruines ; et à peine, en 1768, étoit-on parvenu à rétablir le cours de douze cents sources qui serpentent dans cette riche campagne. Les murs extérieurs de la ville, successivement ravagés comme ses environs, existent encore en entier, à quelques dégradations près, et donnent l'idée d'une ville qui pourroit contenir trois cent mille ames.

L'intérieur de Maroc, aujourd'hui, n'offre qu'un désert. Les ruines des maisons entassées les unes sur les autres, y forment presque des vallons. Dans les quartiers qu'on a rétablis, les maisons sont clair-semées, basses, mal-propres et peu logeables. A peine la population à Maroc s'élève-t-elle à trente mille ames, même lorsque la Cour y réside. La vaste enceinte de cette ville, outre ses ruines, offre plusieurs enclos isolés, embellis par des plantations d'orange, et par quelques pavillons où logent les princes pendant la résidence de la Cour. Ces pavillons, couverts de tuiles vernissées en couleur, contrastent singulièrement par leur gaieté, avec le triste aspect des environs. Les mosquées n'ont rien de magnifique. A l'extrémité de la ville et près du palais, est un faubourg uniquement habité par les Juifs, sous la garde d'un alcaïde préposé pour les garantir de toute insulte. Le palais forme une vaste enceinte distribuée en différentes cours et en jardins entretenus avec soin par des jardiniers européens. Dans chacun des jardins sont des pavillons où l'empereur se rend pour se reposer, ou s'entretenir avec les personnes de sa Cour. L'intérieur de la plupart de ces pavillons, forme une salle décorée d'arabesques assez riches, mais dont l'ameublement est d'une grande simplicité. Dans l'un des pavillons, sont les appartemens des femmes ; la distribution en est assez bien entendue. Pour contenir plus aisément les peuples de sa domination, en se portant successivement du sud au nord, Muley-Ismaël desira d'avoir deux villes impériales, situées sur ces deux points : Maroc est celle du sud.

Miquenez est la ville impériale du nord , à quatre-vingts lieues de distance de Maroc. Les coteaux et les vallons qui l'environnent annoncent une bonne culture , et sont arrosés par de nombreux ruisseaux. La nature du terrain , qui est glaiseux , et le défaut de pavé , rendent les rues de *Miquenez* très-boueuses dans la saison de l'hiver. Cette ville est entourée de murs , et le palais est flanqué de deux bastions. Les empereurs ont plus d'une fois résisté dans cette ville , aux attaques des *Brèbes* conjurés contre leur tyrannie. Chenier parcourut le palais , avec la permission de l'empereur ; car on n'y entre pas autrement : il observe que les habitations des rois maures sont toujours très-spacieuses , parce qu'elles n'ont qu'un rez-de-chaussée. Celle de *Miquenez* n'est pas plus ornée que le palais de Maroc. Il remarqua chez les Maures de *Miquenez* , plus de liant dans l'humeur et dans le commerce de la vie , que chez ceux de la partie du sud : ils invitent même les étrangers à visiter leurs jardins , qui sont assez bien entretenus. Dans cette ville de l'empire , le sexe est remarquable par tout ce qui constitue la beauté , blancheur de la peau , grands yeux noirs , belles dents. Lorsqu'elles prennent le frais sur leurs terrasses , elles ne se dérobent pas aux regards des étrangers , mais elles se retirent promptement lorsqu'il passe des Maures.

La ville de *Fez* , autrefois la capitale d'un royaume particulier de ce nom , est la plus ancienne ville de l'empire , et l'une des plus considérables encore aujourd'hui : elle se distingua long-temps par son amour pour les sciences , l'industrie de ses habitans , leur zèle pour le mahométisme. Sa mosquée principale est l'un des plus beaux édifices qu'il y ait dans l'empire , et peut-être en Afrique. L'affluence des étrangers à *Fez* , soit comme un lieu de dévotion , soit comme le séminaire des sciences cultivées par les Arabes , y introduisit le goût des plaisirs , et y amena la corruption des mœurs , qui y fut poussée au dernier excès. Le germe du libertinage subsiste encore dans le cœur de tous les Maures ; mais le vice ne s'y montre plus si à découvert.

Le goût pour l'étude s'y est un peu conservé : les Maures aïsés envoient leurs enfans dans les écoles, et l'on y parle mieux la langue arabe que dans le reste de l'empire. La ville, située dans le fond d'un vallon, est, par cette situation, exposée aux fièvres : sa position, du reste, procure une grande abondance d'eau à ses jardins, et même à presque toutes les maisons : elle se divise en Vieux- et en Nouveau-Fez. On fabrique dans cette ville des gazes, des étoffes de soie, de belles ceintures brochées en or et en soie : l'industrie ne demanderoit qu'à être encouragée.

Alcaçar - Quivir est une assez petite ville, mais fort peuplée, puisqu'elle contient près de mille familles.

Dans presque toutes les provinces, il y a des châteaux murés, mais dépourvus d'artillerie, où logent les bachas ou gouverneurs des provinces.

Chénier ne nous a donné que peu de notions sur le royaume de Taffilet, qui fait partie de l'empire, mais où les Européens ne pénètrent pas. Je transcris ici littéralement le peu que cet écrivain en a dit (1). Ce royaume s'étend le long du mont Atlas, du côté de l'est. Ses habitations se réduisent à environ quinze cents maisons isolées, dont plusieurs ont une tour pour se défendre. Chaque maison est dans un enclos qui renferme des jardins, des terres cultivées et des plantations de palmiers. L'ensemble forme une campagne variée et agréable, coupée de rivières et de ruisseaux qui viennent du mont Atlas, et qu'on emploie aux arrosages. Les dattes, qui sont d'une petite espèce, mais très-déliçables, font la nourriture et la richesse des gens du pays ; ils en donnent même à leurs chevaux. Par un ancien usage peut-être, et malgré la défense de la loi, on fait à Taffilet une eau-de-vie de dattes très-forte, dont beaucoup de chérifs font un usage si immodéré, que le vin ne fait sur eux aucune sensation. Taffilet est le séjour

(1) On trouvera sur ce petit Etat, plus de détails dans le Voyage de Fréjus, et dans la Lettre qui est à la suite, dont j'ai donné précédemment la notice.

d'une population de chérifs, dont le plus grand nombre sont pauvres ; ils s'occupent de la culture de leurs terres et de leurs jardins : ils sont toujours divisés entre eux, et sans cesse l'amour du pillage arme le fort contre le foible.

Le climat de l'empire de Maroc est en général plus tempéré que sa position ne l'annonce. La chaîne de montagnes que forme l'Atlas du côté de l'est, défend cet empire des impressions du vent qui, soufflant de ce point, embraseroit la terre, s'il étoit fréquent. Les sources abondantes qui découlent de l'Atlas, toujours couvert de neige, et qui répandent la fraîcheur dans le voisinage, y rendent les hivers sensibles ; les brises régulières de la mer à l'ouest dans la belle saison, assainissent singulièrement le climat sur les côtes. Dans l'intérieur même des terres, où la chaleur est si grande que les rivières tarissent, les effets de cette chaleur sont modifiés par l'abondance des rosées et par la fraîcheur des nuits. La régularité des pluies en hiver, couvre dès le mois de janvier la terre de verdure et l'émaille de fleurs.

Le terroir de Maroc est très-fertile. Pour tout engrais, on emploie les excréments des bestiaux, et les cendres du chaume qu'on brûle avant les pluies de septembre. Le labour se réduit à gratter si superficiellement la terre, que le soc de la charrue n'enfoncé au plus que de six pouces. En mars, on moissonne l'orge ; en juin, le froment. Les vendanges se font au commencement de septembre. Souvent le grain rend à Maroc, soixante pour un ; quand il ne rend que trente, c'est une récolte médiocre. Comme l'exportation est gênée par la loi du prince, chacun n'ensemence guère qu'en raison de ses besoins. Il en résulte que ce pays si fertile n'est pas à l'abri de la famine, lorsqu'un fléau, tel que celui des sauterelles, détruit la totalité ou une grande partie de la moisson. Les Maures bravent en quelque sorte les horreurs de ce fléau, en se nourrissant de ces sauterelles : on en porte des quantités prodigieuses dans les marchés, salées et fumées comme des harengs saurs.

Le Maure, naturellement paresseux, s'occupe peu de la culture des arbres fruitiers. Les orangers, les citronniers, et généralement tous les arbres qui portent des fruits à écorce, et qui exigent peu de soins, sont très-multipliés dans le pays : on en trouve des plantations magnifiques en plein champ. Les vignes produisent de très-bons raisins. Les figiers réussissent bien dans une partie de l'empire. Les oliviers abondent sur presque toute la côte, en plantations alignées, mais plus particulièrement au sud ; ils n'exigent d'autre culture que des arrosages. A l'égard des abricotiers, des poiriers, des pommiers, leurs fruits ont peu de jus et de goût, et, chose étonnante ! les pêches ne mûrissent pas : peut-être faut-il en accuser l'insouciance des Maures en agriculture. Aux richesses naturelles du sol, il faut ajouter la gomme sandaraque, la gomme transparente, le lin, une grande quantité de cire et de sel : cette dernière production est si abondante en de certains lieux de la côte, qu'on n'a que la peine de le ramasser.

Le superflu de ces objets et celui des grains, pourroient être un objet immense de commerce et d'échange avec les nations étrangères, si les sujets, sous un gouvernement fondé sur des loix stables, jouissoient paisiblement du droit de propriété et des fruits de leur travail.

Comme dans une grande partie de l'empire, les Maures sont un peuple pasteur, ils font consister leur richesse dans des troupeaux fort nombreux. La qualité des laines, sur la côte sur-tout, est généralement bonne : elle seroit même susceptible de se perfectionner, si l'on apportoit plus de soin dans les espèces, ainsi que dans les pâturages. On ne voit presque point de brebis noires dans l'empire : c'est par cette raison peut-être que tous les Maures sont habillés de blanc. Les bœufs abondent aussi dans cette partie de l'Afrique, mais l'espèce en est petite. Les Maures font servir les chameaux, ainsi que les bœufs, pour le labourage, mais plus ordinairement pour le transport de leurs denrées, ou pour tout autre objet de commerce. Ils en mangent volontiers la chair, dont le goût est fade ; mais

Le lait de cet animal est frais et léger, et fort sain. On en boit habituellement dans le sud, et les malades affectés de la poitrine, en usent pour la rétablir. Les chevaux sont très-multipliés dans l'empire, et l'espèce en est généralement bonne; ils sont endurcis à la fatigue, aux intempéries du climat, et même aux privations. Les beaux chevaux sont cependant très-rares : on n'est pas aussi curieux chez les Maures que chez les Arabes, de conserver les races et de les améliorer. La prohibition de la sortie des chevaux, le droit que s'arroge l'empereur de s'emparer des plus beaux pour ses haras, découragent ceux qui pourroient s'occuper de ce genre d'industrie. Les chevaux sont particulièrement employés pour la cavalerie; les mules, pour les voyages et pour les transports.

La volaille abonde dans l'empire, mais l'espèce en est médiocre. Les pigeons, au contraire, y sont excellens et très-gros. Les perdrix sont très-communes, mais n'ont point de goût. Les lièvres sont généralement bons : on ne voit de lapins que dans la partie du nord.

Tel est l'état physique de l'empire : voici son état politique.

Le gouvernement de Maroc est, comme on le sait, le plus absolu qu'on connoisse sur toute l'étendue de la terre. Le despote réunit tous les pouvoirs. Dans cet empire, les sujets n'ont rien à eux, pas même leur opinion et leur existence. Le prince les dépouille de leurs biens, leur ôte la vie quand il lui plaît : ils n'en sont en quelque sorte que les dépositaires. La richesse est un crime capital dont le despote punit le possesseur au gré de son avarice ou de sa convenance. Point de divan, point de ministres, comme dans les autres gouvernemens absolus : le prince voit et fait tout par lui-même. Dans la confusion qu'introduit cet ordre de choses, qui n'est qu'un véritable désordre, les agens du prince reçoivent souvent dans le même jour des ordres contradictoires, et ne savent pas lequel il faut exécuter. Ces agens et les secrétaires, qui sont en grand nombre, sont fréquemment déplacés par le caprice du prince.

Ils n'ont ni état, ni émolumens. Leurs voyages, leurs déboursés même, sont à leur charge. Le souverain s'en remet à leur adresse sur les moyens de s'en dédommager aux dépens du peuple. La religion seule met quelques entraves à un pouvoir si illimité. Ainsi le despoté à Maroo n'enlève pas d'autorité la femme de son voisin : ce seroit, en violant simplement les observations légales, s'exposer à voir anéantir son pouvoir. Comme les Maures ne rampent dans la soumission propre à des esclaves, que parce qu'ils envisagent dans le prince l'organe de la Divinité, tout seroit perdu, s'il cessoit de respecter les préjugés religieux.

En quelque lieu de l'empire que le souverain se trouve, il donne quatre fois la semaine des audiences publiques, pour recevoir les plaintes de ses sujets, et leur rendre la justice. Dans ces audiences, dont l'institution est respectable, mais qui n'opèrent pas toujours le bien qu'elles promettent, l'empereur, seul à cheval et à l'ombre d'un parasol, est entouré de ses principaux officiers et de soldats armés. Tous les sujets sans exception, qui ont à se plaindre ou à faire des représentations, ont la liberté d'y assister. Il y reçoit les courriers qui lui sont expédiés de toutes les parties de l'empire ; il se fait rendre compte des dépêches, et donne les ordres nécessaires aux divers officiers qui l'environnent. Dans ces audiences, la justice s'administre de la manière la plus expéditive, et toujours en présence du souverain, dont les arrêts sont exécutés sur-le-champ. En 1775, Chenier, dans l'une de ces audiences publiques, vit assommer à coups de bâton, de l'ordre du prince, le gouverneur de la province du Rif. Le despoté lui fit ensuite couper les mains, et fit jeter son corps dans la campagne. Dans l'agitation où l'avoit mis cette exécution violente, il descendit de cheval pour baiser la terre, et faire honneur à Dieu de cet acte de justice. Quand il fut remonté à cheval, il fit approcher Chenier, et lui donna une audience assez longue.

Cet usage où est le souverain d'admettre tout le monde

à son audience , et d'y rendre publiquement la justice , est un heureux tempérament de la rigueur du gouvernement : il sert de frein aux abus d'autorité que les sujets pourroient éprouver de la part des gouverneurs des provinces et des villes. Peut-être Chenier auroit-il dû observer que la précipitation qu'apporte le prince dans ses décisions et ses jugemens , peut avoir beaucoup d'inconvéniens : c'en est un très-grave aussi de nè pouvoir être admis à ces audiences publiques , sans un présent proportionné aux facultés de celui qui se présente.

Dans l'empire de Maroc , ainsi qu'en Turquie , il n'y a d'autres codes de loix que l'Alcoran et ses commentaires. La justice s'y administre de même sans formalités par les cadis. La juridiction des gouverneurs des provinces ne s'étend que sur la police. Il est rare que les parties qui en ont le droit , appellent des jugemens des cadis devant l'empereur : elles redoutent l'arbitraire de ses décisions , et sur-tout de lui donner connoissance de leurs facultés et de leur fortune.

La cour de l'empereur de Maroc n'a aucune magnificence. Ce prince , communément ami de la simplicité et sans goût pour le luxe , n'est distingué de ses courtisans que parce qu'il est presque toujours à cheval et à l'abri d'un parasol , qui , à Maroc , est la marque distinctive de la souveraineté. On ne le voit à pied que dans son palais , dans ses jardins et à la prière publique. Il est rare qu'il voyage en voiture , parce que les chemins ne sont pas entretenus. Lorsqu'il sort pour se promener ou pour visiter les travaux , il marche sans pompe et avec peu de suite. Ce n'est que dans les jours de cérémonie , ou quand il donne son audience publique , qu'il paroît avec un grand cortège , plus nombreux qu'il n'est brillant.

Ce sont des esclaves négresses qui sont chargées du service intérieur et de la cuisine du palais. Les souverains de Maroc , comme généralement tous les Maures , sont naturellement sobres ; ils font peu de cas de la bonne chère , et n'ont pas même d'heure fixe pour manger. Les mets

sont très-uniformes; et la desserte de la table, où l'empereur mange presque tout seul, va aux officiers de sa personne. Il en est de même de celle de la table de chacune des femmes de l'empereur, qui est toujours assez abondante pour suffire aux personnes de leur suite. Le palais renferme un grand nombre de domestiques de l'un et l'autre sexe, qui sont habillés tous les ans par des tailleurs juifs, obligés de travailler *gratis* pour le prince : c'est une corvée dont ils se payent, dit Chenier, quand ils le peuvent, par leurs mains. Il a voulu dire apparemment qu'ils volent en partie les étoffes qu'on leur fournit. Toutes les professions, au reste, travaillent aussi gratuitement pour le prince. C'est une surcharge pour les sujets, qui payent de plus ce que l'empereur ne paye pas. Comme il est servi d'ailleurs par des esclaves qu'il ne récompense qu'avec des commissions lucratives, il n'a presque rien à déboursier : et le peu de dépense qu'il fait, il le prend sur le produit des dîmes et des douanes.

Il y a dans le palais une garde uniquement composée de femmes, avec des commandantes qu'on appelle *harrifa*; c'est une espèce de prévôté destinée au châtimement des femmes. Ces *harrifa* sont quelquefois expédiées dans les provinces, pour y mettre à la torture les femmes des grands qui ont été arrêtées, et leur faire avouer ce qu'elles connaissent des richesses de leurs maris. Le luxe des femmes de l'empereur n'est pas bien somptueux : on voit assez souvent à Maroc, que celles de ces femmes qui n'ont pas fixé le cœur du prince, sont oubliées dans une ville impériale, lorsque l'empereur va dans une autre. La chose est d'autant plus étonnante, que ces femmes, ayant le titre d'épouses selon la loi, ne sont point des esclaves, mais presque toujours des princesses, ou des filles de chérifs, de gouverneurs de provinces, de particuliers aisés. La grande reine, tel est le titre qu'on donne à la première épouse, a, par sa primauté, la préséance sur toutes les femmes de l'empereur.

Les filles de l'empereur, communément mariées à des

chérifs, ont des apanages, et du vivant de leur père, elles logent dans le palais, où elles sont maîtresses de leurs actions. Quant aux enfans mâles, dès qu'ils sont mariés, l'empereur leur donne des gouvernemens de provinces ou de villes, où ils exercent toutes sortes de vexations : c'est là qu'ils se forment dans l'art d'opprimer les peuples. Lorsque leurs extorsions occasionnent des mécontentemens que la prudence ne permet plus de dissimuler, elles sont punies par des confiscations, toujours au profit du trésor : après ces démonstrations de justice, les oppressions recommencent, et de nouvelles confiscations grossissent encore le trésor, sans que le malheureux peuple soit jamais dédommagé.

La succession à l'empire n'est établie à Maroc, ni par la loi, ni par aucun usage constant qui en tienne lieu. Il est bien reçu parmi les Maures, que l'aîné des enfans, à cause de son expérience, doit hériter de la couronne ; mais comme il n'y a ni loi ni usage fixes, ni divan, ni conseil pour y délibérer sur les affaires de l'Etat, l'élection du nouveau souverain dépend du caractère des esprits, de l'opinion du peuple, de l'influence des soldats, de l'appui des provinces, et essentiellement sur-tout de la possession du trésor, avec lequel on achète des créatures.

Ce qu'a observé Chenier sur la religion des Maures de la Barbarie, leur est commun, à quelques légères nuances près, avec les autres peuples qui professent le mahométisme : je ne m'y arrête donc pas.

Quatre espèces de peuples habitent l'empire de Maroc : sur la distinction de ces peuples, il règne un peu de confusion dans l'ouvrage de Chenier : je vais tâcher de la démêler. Ces quatre peuples sont les *Brebes* ou les *Brerebères*, les *Chellu*, les *Maures*, les *Arabes*. Les Brèbes, isolés dans leurs montagnes, ont une langue particulière, et ne s'allient absolument qu'entre eux : de la religion de Mahomet qu'ils ont embrassée, ils n'observent fidèlement que l'aversion qu'elle inspire contre les cultes étrangers. Leur séjour habituel dans les montagnes, leur donne

une férocité de caractère et une force de corps qui les rend plus propres à la guerre, et plus impatients du joug que ne le sont les Maures de la plaine. Plusieurs de leurs tribus sont très-puissantes par leur nombre et par leur courage. L'empereur retient auprès de lui, les enfans des principaux de ces tribus, comme des otages de leur fidélité. Cette précaution ne prévient pas toujours leurs révoltes. La chasse aux lions et aux tigres est l'une de leurs occupations favorites.

Les *Chellu* forment une tribu à l'extrémité de l'empire, du côté du sud. Leur population n'est pas, à beaucoup près, si nombreuse que celle des Brèbes, et ils sont beaucoup moins féroces. Ainsi que les Brèbes, ils ne s'allient point avec les nations étrangères. Ils parlent la même langue qu'eux, mais ils sont de plus fidèles observateurs de leur religion.

Des *Maures*, le plus grand nombre est répandu dans les campagnes, y vit sous des tentes, et après en avoir prévenu le gouvernement, déplace tous les ans son campement, pour laisser reposer ses terres, et aller chercher des pâturages plus frais : les autres habitent les villes. Ce peuple est beaucoup plus formé à la soumission que les Brèbes et les *Chellu*.

A l'égard des *Arabes*, ils sont confondus, soit dans les campagnes, soit dans les villes, avec les *Maures*; leur origine est bien connue.

Il est très-difficile, au contraire, de déterminer celle des trois premiers de ces peuples, ainsi que l'époque où ils sont venus habiter l'Afrique. Chenier est porté à croire que dans le principe, leur origine est commune, qu'ils sont tous venus d'Asie par suite du reflux des nations qu'elle ne pouvoit plus contenir, ou qui ont été repoussées par leurs voisins. La diversité de leurs habitations aura insensiblement modifié leur langue, leur caractère, leurs mœurs, et aura produit la diversité qui existe aujourd'hui entre eux.

Chenier est entré dans un grand détail sur les mœurs

des Maures de la campagne : je l'abrègerai beaucoup , parce que ces mœurs , d'une grande simplicité , ne sont , comme il l'observe très-bien , qu'un tableau fidèle des habitans de la terre dans les premiers siècles du monde ; mais si les teintes de ce tableau sont agréables et douces , elles n'offrent à la curiosité du lecteur rien de bien neuf.

La nourriture ordinaire des Maures dont il s'agit , est le *couscoussou* : c'est une pâte faite en forme de petits grains , avec de la farine , dans le goût des pâtes d'Italie : elle se cuit à la vapeur du bouillon : c'est un aliment très-simple , mais très-nourrissant , et même avec l'habitude , il est agréable. Le rôti se cuit à un feu très-vif , se sert dans un plat de bois , et Chenier assure qu'il a une très-belle couleur et fort bon goût. Ces repas , dit-il , auxquels il s'est trouvé souvent , le transportoient en idée aux anciens temps des patriarches : les Maures en ont toutes les vertus hospitalières. Les femmes , sous leurs tentes grossières fabriquées avec du poil de chèvre , de laine de chameau et de feuilles de palmier sauvage , préparent les laines , les filent , et en font des étoffes sur des métiers suspendus dans la longueur de ces tentes. Les Maures ne s'habillent que de leurs lainages , et ne portent ni caleçons , ni chemises. La toile , parmi ces peuples , est un genre de luxe qu'on ne connoît qu'à la cour et à la ville.

Les femmes sont dans l'usage de se tatouer comme les peuples sauvages : les Maures les regardent moins comme leurs compagnes , que comme des esclaves faites pour le travail : au labourage près , dont elles ne sont pas toujours exemptes , elles sont chargées de tout , si ce n'est néanmoins que les enfans , dès qu'ils peuvent agir , partagent avec elles , en proportion de leurs forces , les soins domestiques. Ces enfans , dans l'intérieur des terres , où la chaleur est plus forte , vont tout nus jusqu'à l'âge de neuf à dix ans. Les hommes faits ne s'occupent que de la culture des terres.

Les *douhars* répandus dans la campagne , toujours près d'un ruisseau ou d'une source , sont les hôtelleries où les

voyageurs s'arrêtent. Il y a toujours une tente pour les recevoir, s'ils n'en portent pas avec eux. Ceux qui tiennent ces douhars sont responsables des vols faits dans leur voisinage et à la vue de leurs tentes, mais seulement de ceux qui se font de jour. De cette judicieuse police, il résulte qu'on ne se met en route qu'au soleil levé.

Tous les jours, excepté le vendredi, qui est consacré à la prière, il se tient dans les divers quartiers de chaque province, un marché qui ressemble assez à nos foires. C'est dans les douhars que se contractent les mariages, dont les formalités sont assez semblables à celles des mariages des Maures de la ville, mais avec un appareil plus gai et plus brillant. L'éducation des enfans se réduit à leur faire lire, par un iman qui sait à peine épeler, quelques leçons de l'Alcoran transcrit sur des planches.

Les Maures qui habitent les villes ne diffèrent de ceux de la campagne, que par un peu plus d'urbanité et par un extérieur qui annonce plus de civilisation. Leurs habitations néanmoins ont peu de commodités. L'ameublement en est extrêmement simple; et dans la construction de leurs maisons, fort peu élevées, et dont les toits sont en terrasse, ils ne recherchent que la fraîcheur. Toujours obligés de déguiser leur aisance, ils observent autant de simplicité dans leurs habits que dans leurs meubles. Comme les femmes sortent peu et ne sortent que voilées, il n'y a pas le même inconvénient pour les Maures, de leur prodiguer les parures, soit en riches habits, soit en bijoux d'or et d'argent et en perles : car les pierreries sont un luxe qu'on ne connoît pas chez eux. L'embonpoint porté à l'excès étant réputé la principale beauté chez ces femmes, on les nourrit, quand elles sont nubiles, de mets préparés en ballotes, à-peu-près comme nous faisons en Europe, pour engraisser les volailles. Dans la partie du sud, les femmes sont en général plus belles, et on les dit si surveillées, soit dans les campagnes, soit dans les villes, que leurs parens même n'entrent ni dans leurs maisons, ni dans leurs tentes. Par une contradiction inexplicable,

il est des tribus dans cette partie de l'empire, où l'on regarde comme un acte d'hospitalité, d'offrir une femme à un voyageur.

Par la nature du sol, ou par la qualité des alimens, les Maures sont fort maigres. Ils ont de la taille, des traits réguliers, de beaux yeux, de belles dents; mais ce sont des physionomies sans expression, où l'on remarque une teinte de mélancolie et de tristesse habituelles. Le libertinage, auquel ils se livrent de bonne heure, contribue beaucoup à les énerver. L'esprit d'avidité qui les domine, les rend souples, rusés, et plus pénétrants que leur extérieur grossier ne l'annonce. Ils se volent entre eux avec une grande adresse. Du reste, on ne trouve chez eux ni amitié, ni confiance: ils ne connoissent que les passions féroces, et l'art de les déguiser. L'avarice et l'envie les poussent souvent à se rendre sourdement de mauvais offices, et à se dépouiller réciproquement de leurs biens par les voies les plus obliques. C'est à cela que se borne toute leur énergie: car le despotisme les a tellement avilis, qu'ils sont également incapables de ces belles actions ou de ces grands crimes, qui supposent quelque force dans le caractère. Les punitions, à Maroc, sont assez arbitraires, et se règlent d'après les circonstances qui aggravent plus ou moins le délit. Le vol n'est jamais puni de mort; on coupe la main ou le pied au voleur de grands chemins. Par leur tempérament, ou par suite de leur éducation physique et morale, les Maures acquièrent dans les fibres une roideur qui dégénère enfin en impassibilité. Chenier rapporte qu'assez fréquemment, l'empereur a fait couper la main à des voleurs, qui, renvoyés tout de suite, ramassoient à terre cette main amputée, et se mettoient à courir. Ces exécutions se font sur-le-champ et de la manière la plus gauche, de l'ordre du prince, par le premier Maure qui se trouve présent.

Tout ce qui concerne les mariages, soit pour l'âge auquel on les contracte, soit pour le nombre de femmes qu'on peut épouser, soit pour l'usage de s'unir sans s'être précé-

demment connus, soit pour le prix qu'on attache aux preuves de la virginité, est assez conforme à ce qui se pratique à cet égard en Turquie. On ne se marie guère qu'après la récolte; et son abondance, qui décide du plus ou du moins de facultés, rend, à la campagne sur-tout, les mariages plus ou moins nombreux. L'esprit d'intérêt qui ne cesse d'animer les Maures, les porte naturellement à jouer; mais la police surveille sévèrement les joueurs. Le seul jeu que les Maures jouent publiquement, c'est celui des échecs. En général, ils ont peu d'amusemens. La culture de leurs jardins, le rassemblement chez les barbiers, pour s'y entretenir de nouvelles, ou autour des bateleurs dans les rues et dans les places, voilà tout le cercle des plaisirs. Ceux de la table ne sont pas connus. La cuisine des Maures est simple et frugale: ils font le matin un déjeuner avant d'aller à leurs affaires: le véritable repas est celui qu'ils font le soir après le soleil couché. Ces peuples ne connoissent ni l'usage du linge, ni celui des cuillers et des fourchettes.

Les Maures ne sont avancés dans aucun genre d'arts et de sciences; on a précédemment vu à quoi se réduit leur éducation domestique; l'instruction publique ne va guère plus loin. Cependant à Fez, où l'on a conservé quelques teintes d'urbanité, on reçoit un peu d'instruction dans les écoles: les Maures à leur aise y envoient leurs enfans pour s'instruire dans la langue arabe, et dans la connoissance de la religion et des loix: ils y prennent du goût pour la poésie: les Maures ont assez celui de rimer et de chanter les événemens historiques: c'est la seule manière d'en instruire ceux d'entre eux qui ne savent pas lire. Les plus lettrés s'amuse à se proposer des énigmes assez agréablement versifiées: celui qui les devine doit employer les mêmes rimes, comme si c'étoit une réponse à une question. Entre les sciences, celles qui étoient les plus cultivées par les Arabes, étoient, comme on le sait, la médecine et l'astronomie: ils en avoient répandu le goût dans la partie de l'Afrique dont il s'agit ici. Depuis le déclin de

leur puissance, ces sciences ont entièrement dégénéré : les maladies y sont traitées comme chez les sauvages, par des fakirs ou de prétendus saints, qui ne voyent dans les divers symptômes de ces maladies, que l'effet des sortilèges, et qui, n'employant que des secours miraculeux, laissent périr les malades. La petite-vérole est la seule pour laquelle on n'invoque pas les saints. Graces à la température du climat et à la sobriété des habitans, elle fait peu de ravages. Dans l'intérieur du pays, on connoît l'inoculation. L'astronomie, qui se réduit aujourd'hui à l'art chimérique de l'astrologie, éclaire si peu le peuple sur les phénomènes de la nature, que les éclipses le jettent dans la plus grande consternation. Chenier fut témoin à Salé, en 1778, d'une éclipse totale et centrale du soleil. Quoiqu'il eût eu soin de l'annoncer, pour ménager la frayeur du peuple, il rapporte qu'au moment où l'immersion fut totale, on entendit des femmes et des enfans jeter des cris lamentables, dans la persuasion que c'étoit la fin du monde : ils ne se rassurèrent que lorsque la clarté revint.

HISTOIRE du naufrage et de la captivité de M. de Brisson, avec la description des déserts d'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'à Maroc. Genève et Paris, 1789, in-8°.

— La même, traduite deux fois en allemand. Francfort et Eisenach, 1790, in-8°.

— La même, traduite en anglais. Londres, 1790, in-8°.

— La même, traduite encore en anglais, avec le Voyage de Saugnier. Londres, 1792, in-8°.

— La même, traduite en hollandais. Amsterdam, 1790, in-8°.

— La même, traduite en suédois. Stockholm, 1790, in-8°.

La partie la plus intéressante de cette relation, c'est la description des déserts d'Afrique, sur lesquels on trouve des notions plus étendues encore dans les relations de *Follies* et de *Saugnier*, dont je donnerai des notices.

VOYAGE de Gibraltar à Tanger, Salé, Mogador, Santa-Cruz, etc.... Tarudant, et par-delà le mont Atlas, dans le royaume de Maroc, par Guillaume *Lamprière* : (en anglais) *Tour from Gibraltar to Tangier, Sale, Mogador, Santa-Cruz, Tarudant and over mount Atlas, in Marocco, etc.... by William Lamprière*. Londres, 1791, in-8°.

— Il a été traduit en allemand par Zimmermann, et a paru à Berlin en 1793, in-8°.

Il a été traduit aussi en français sous le titre suivant :

VOYAGE dans l'empire de Maroc et le royaume de Fez, fait pendant les années 1790 et 1791, par G. *Lamprière*, accompagné d'une carte géographique de l'Afrique, par le major Rennel; et augmenté d'un itinéraire pour l'intelligence de ce voyage, par Brion père; et orné des vues de Tanger et de Maroc; traduit de l'anglais par M. de Sainte-Suzanne. Paris, Tavernier, an 1x — 1801, in-8°.

C'est sur la demande que fit le consul anglais à Tanger, au gouverneur de Gibraltar, d'un chirurgien expérimenté pour traiter Muley-Absulem, fils chéri de l'empereur de Maroc, et menacé de perdre la vue, que *Lamprière* passa en Barbarie. Il décrit successivement *Tanger*, *Arzilla*, *Larache*, *Mamora* : c'est de cette dernière ville, où l'on voit un aqueduc qui paroît être un ancien monument romain, qu'il partit pour Salé, dont il trouva que le port se combloit progressivement, ce qui explique la diminution des corsaires, autrefois si redoutables, de cette ville.

A *Rabat*, il fut présenté par le consul de France au premier ministre de l'empereur, et en fut parfaitement accueilli, sur-tout lorsqu'après l'attouchement du poulx de ce ministre, il l'eut assuré que ce poulx indiquoit une bonne santé. Pendant son séjour dans cette ville, il fut introduit dans une maison où étoient réunies huit jeunes filles ayant toutes des traits réguliers, un teint éclatant, des yeux noirs et expressifs. Sur la route de *Rabat* à *Mogador*, il trouva une abondance de melons délicieux et d'excellentes grenades qui venoient en plein champ. Les melons, assez gros pour six personnes, ne coûtoient que trois sols anglais. Le comptoir de *Mogador* est composé d'une douzaine de maisons de diverses nations. Les négocians n'y sont point troublés dans leurs opérations commerciales, mais ils y sont chargés de taxes énormes. Ici, le voyageur donne des renseignemens sur le gouvernement, le commerce et les ressources de l'empire de Maroc; mais ils ne nous apprennent rien de neuf, après ce que nous en a dit *Chénier*. Ce fut à *Tarudant*, apauage de *Muley-Absulem*, qu'il trouva ce prince, dont le palais n'avoit rien de magnifique. *Lamprière* trace le caractère de ce prince, la nature de sa maladie, les moyens qu'il employa pour la guérir. Les détails où il entre sur le harem de *Muley-Absulem*, et sur les femmes qui l'habitent, sont moins curieux que ceux qu'il donnera dans la suite sur le harem de l'empereur et sur ses femmes. Malgré sa faveur auprès du prince, il se plaint beaucoup des insultes qu'il reçut de la populace, et même d'un chérif, qui s'abaisa envers lui aux plus humiliantes excuses, lorsqu'il apprit que *Lamprière* étoit le médecin du prince. Il éprouva aussi de la part de ce dernier, soit à cette époque, soit lorsqu'il le revit depuis à Maroc, l'ingratitude la plus révoltante. Appelé à la Cour par l'empereur, *Lamprière* traversa, pour s'y rendre, la chaîne du mont Atlas, sur laquelle il fait quelques observations curieuses. Une des plus remarquables est celle qui frappe sur les lions, les tigres, les loups, les sangliers, et les serpens monstrueux

dont cette chaîne de montagnes est remplie : ces animaux féroces ou malfaisans , dit-il , ne quittent communément leur repaire que lorsqu'ils sont pressés par la faim , ce qui n'arrive guère que dans les hivers très-rudes. Ce que Lamprière dit des Brèbès , confirme ce que nous en a appris Chenier : mais ce qui lui est propre , c'est d'avoir fixé avec plus de précision que ne l'avoient encore fait aucuns voyageurs , la position de la chaîne de l'Atlas.

Au récit des intrigues des médecins maures pour le perdre dans l'esprit de l'empereur , ce voyageur fait succéder la description de Maroc , du palais impérial et des jardins qui l'entourent : on en a pris une idée suffisante dans l'extrait de l'ouvrage de Chenier. On peut en dire autant des notions qu'il donne sur les loix civiles et criminelles de l'empire.

La plus intéressante partie de la relation , est celle qui concerne le harem de l'empereur. Ce fut la force des circonstances qui ouvrit à Lamprière l'entrée de cette impénétrable demeure , sur le dehors de laquelle on ne peut pas même jeter un coup-d'œil furtif , sans réveiller la jalousie du prince , armé du plus redoutable pouvoir qu'on ait jamais exercé sur les hommes.

Quelques incidens un peu romanesques que Lamprière a jetés dans le récit des visites qu'il fit à plusieurs reprises dans le harem , pour y traiter une des sultanes que ses jalouses compagnes avoient empoisonnée , ont fait élever des doutes sur la fidélité de sa relation dans cette partie ; mais il est , ce semble , facile de distinguer ce qu'il y a d'authentique dans la narration , d'avec les embellissemens dont il l'a ornée. Il est difficile de croire , par exemple , qu'à l'insu de l'empereur , et de connivence avec les eunuques , il ait eu de longues entrevues avec la sultane favorite : mais ce qui n'a rien de suspect , ce sont les détails où il entre sur l'étendue du harem , sa distribution intérieure , le genre de luxe qui règne dans les appartemens des femmes , la police qui s'y exerce , les ressources qu'elles ont pour fournir à leur nourriture et à leur entretien , leur manière

de se vêtir et de se parer; les amusemens enfin auxquels elles sont réduites.

Dans l'étendue du terrain qu'occupe le harem, on trouve douze cours carrées, par où l'on arrive à tous les appartemens des femmes. Dans la plus grande, est une belle fontaine qui donne de l'eau pour les fréquentes ablutions recommandées par la loi : elle en fournit également pour tous les besoins domestiques. Ces appartemens ne sont éclairés que par des portes brisées : cette manière de donner du jour aux appartemens, est générale pour toutes les maisons des Maures, qui n'ont jamais de fenêtres. L'extérieur des appartemens est sculpté avec autant de goût qu'on pourroit le faire en Europe : ils sont tapissés en beau damas ; les planchers sont couverts de superbes tapis de Turquie, sur lesquels on jette des coussins et de petits matelas pour s'asseoir ou pour dormir. Quatre ottomanes en bois d'acajou et fort élégantes, garnissent ordinairement les quatre coins de l'appartement, et ne sont là que pour l'ornement. Le plafond de toutes les pièces occupées par les femmes, est peint et chargé de sculptures ; mais ce qui les décore le mieux, ce sont de belles glaces et des pendules dans des châssis dorés.

La première sultane (c'est communément celle qui a donné la première un enfant à l'empereur) a la direction du harem : son autorité néanmoins ne s'étend pas sur chaque femme en particulier ; elle est seulement chargée de la police générale. Sa place lui donne le droit de choisir le meilleur logement. Celle qui la remplissoit alors, et la sultane favorite, étoient les seules qui eussent une chambre précédée d'une autre pièce. Ces femmes n'avoient en pension fixe, pour leur entretien et leur nourriture, qu'une modique somme qui, pour la sultane favorite même, n'excédoit guère la valeur d'un petit écu par jour. L'empereur, à la vérité, leur donnoit des bijoux, et même quelquefois des gratifications en argent. Ces dons étoient plus ou moins abondans, suivant les sentimens plus ou moins vifs que ces femmes avoient l'art de lui inspirer. Malgré ces

libéralités, elles auroient été mal à l'aise, sans les présens que les Européens et les Maures leur faisoient, pour qu'elles s'intéressassent à leurs affaires. Les négocians, les consuls, les ambassadeurs même, se conformoient à cet usage, et répandoient beaucoup d'argent dans le harem. L'empereur n'ignoroit pas ce honteux trafic, mais il aimoit mieux le tolérer, que d'augmenter ses libéralités envers ses femmes.

Ces femmes (et cette manière de se vêtir leur est commune avec toutes les Maures d'une condition aisée) portent des chemises dont les manches ont une ampleur démesurée. Ces chemises laissent le sein à découvert : un corset de soie couvre la taille. Le cafetan, qui, pour la forme, ressemble à une robe-de-chambre sans manches, se met par-dessus le corset, et descend à terre. Ce cafetan est de soie ou de coton, et quelquefois est tissu en or. Une ceinture de toile fine ou de belle mousseline, entoure le corps. Un grand pantalon de soie ou de belle toile remplace la jupe que portent les femmes européennes. Les cheveux sont tressés sous un mouchoir élégamment arrangé, qui sert de bonnet. Les oreilles sont percées en deux endroits, et garnies d'anneaux plus ou moins chargés de pierres précieuses. Les doigts sont ornés de bagues de diamans, et les bras, de bracelets d'un grand prix. La gorge est couverte de colliers de perles ou d'une graine très-curieuse. Au cou, pendent des chaînes d'or, auxquelles sont attachés des médaillons qui descendent sur le sein. Ces femmes se fardent excessivement : comme toutes celles de l'Orient, elles se peignent les sourcils en noir, mais elles y ajoutent plusieurs marques en divers endroits du visage. Le dessus de leurs mains et de leurs pieds, qui sont toujours nus lorsqu'elles ne marchent pas, présentent différentes figures incrustées sur la peau. Lamprière ne les a jamais vues s'occuper de petits ouvrages de leur sexe. Leurs amusemens consistent uniquement dans les conversations qu'elles ont entre elles, et dans les promenades que leur offrent les vastes cours du harem.

Du temps de Lamprière, le harem étoit composé de cent soixante femmes, dont quatre seulement, comme épouses, avoient le titre de sultanes : les autres n'étoient que des concubines : à ce nombre, il faut ajouter une foule d'esclaves pour le service de ces femmes.

Long-temps Lamprière avoit sollicité, toujours vainement, la permission de retourner en Europe : ce ne fut qu'à la prière des sultanes qu'il l'obtint, sous la promesse qu'il leur fit de revenir.

De la relation de ce voyageur, sous les rapports politiques, on peut recueillir que la puissance de l'empereur de Maroc, excessivement grossie aux yeux de l'Européen, par la difficulté d'y pénétrer, est presque idéale. Ses forces de terre, en effet, paroissent se réduire à trente-six mille hommes mal disciplinés, et sa marine à quinze frégates, quelques chebecs, et vingt à trente galères à rames. Cet empire ne subsiste donc, et n'inquiète le commerce des puissances européennes, que parce que des intérêts politiques les empêchent de se réunir pour le renverser.

VOYAGE dans les déserts de Sahara, par M. Follies, officier d'administration dans les colonies, contenant la relation de son naufrage et de ses aventures, pendant son esclavage, et un précis des mœurs, des usages et des opinions des habitans de Sahara. Paris, imprimerie du Cercle social, 1792, in-8°.

M. Follies s'étoit embarqué à Bordeaux, en décembre 1783, sur le vaisseau *les Deux-Amis*, dont la destination étoit pour le Sénégal, où cet officier devoit être employé dans l'administration de cette colonie. L'ignorance du lieutenant du vaisseau, auquel inconsidérément le capitaine, assez peu instruit lui-même, en avoit confié pendant la nuit la direction, fit échouer le navire sur les côtes de l'Afrique occidentale, en vue du cap *Num*. Ce naufrage livra M. Follies, et quelques passagers comme lui, dont

M. *Saugnier*, comme on le verra, faisoit partie, à la discrétion du peuple barbare répandu sur la côte. Ils furent réduits à l'esclavage, séparés les uns des autres, et distribués à différens maîtres, d'abord de la nation des *Mongeares*, puis de celle des *Massalemis*, leurs voisins. M. Follies y fut employé d'abord à ramasser du bois pour le chauffage : on lui confia ensuite la garde d'un troupeau. Le récit qu'il fait de ses souffrances dans les déserts où on le fit errer, est très-attachant par le courage qu'il ne cessa de montrer dans la situation la plus déplorable. Des travaux excessifs et l'ardeur du soleil avoient couvert son corps de plaies. Lui et plusieurs de ses compagnons d'infortune durent leur délivrance au zèle infatigable de M. *Mur*, vice-consul de France dans l'empire de Maroc, et à la générosité de MM. *Cabannier* et *Despars*, négocians français à Mogador.

A la suite de la narration touchante de ses malheurs, il a donné un précis exact des mœurs, des usages et des opinions des peuplades errantes dans le désert de Sahara, et la description du Biledulgerid. Ses observations sur l'empire de Maroc en général, ne renferment presque rien qui ne soit beaucoup mieux connu par les relations des autres voyageurs.

Le Sahara, jusqu'au Niger, renferme divers peuples qui tirent leur origine des Arabes, des Maures et des Portugais, qui s'y réfugièrent lorsque la famille des Chérifs s'empara des trois royaumes de la Barbarie. Tous ces peuples portent indistinctement le nom de *Narts*. Ceux du Sahara proprement dit sont subdivisés, et connus sous les dénominations de *Mongeares*, de *Trusares* et de *Bracnars*. M. Follies n'a pas cru devoir s'occuper de ces deux derniers peuples, beaucoup mieux connus que les premiers, par les relations qu'ils ont avec les négocians français, qui font depuis long-temps le commerce à Portendic et le long du Niger.

Le désert où errent les *Mongeares* est absolument inculte. Par-tout il est couvert de broussailles. On y ren-

contre, mais très-rarement, quelques palmiers. Il s'y trouve néanmoins de très-belles plaines, dont le fonds paroît excellent, et qui produiroient des grains, si on les cultivoit après la crue des eaux; mais leur éloignement de ces plaines lors de la crue, la paresse, et sur-tout la crainte des sables volans, éloignent toute idée de culture. Ces sables forment de hautes montagnes qui se déplacent souvent, et sous lesquelles on seroit enseveli, si l'on ne fuyoit pas promptement.

La religion des Mongeares n'est point le pur mahométisme; c'est un assemblage de diverses erreurs grossières, à travers lesquelles on démêle les principes de la religion naturelle. A la différence du commun des Arabes, ils sont tolérans, si ce n'est à l'égard des Juifs, qui courroient le risque, s'ils pénétroient dans le pays, d'y être brûlés vifs. Ils sont très-hospitaliers envers tous les autres peuples.

Les prêtres mahométans qui se sont établis chez eux, courent le pays pour y instruire les enfans; mais cette instruction n'est point forcée. Jamais on ne corrige les enfans, d'après le principe qu'ils sont incapables de distinguer le bien et le mal. S'ils s'ennuyent des exercices auxquels les assujétissent les prêtres, ils retournent librement à la garde des troupeaux de leurs pères. Ceux qui persévèrent, au contraire, deviennent prêtres, après avoir subi les épreuves. Alors, ils n'ont plus le soin d'élever des troupeaux pour leur subsistance: elle leur est abondamment fournie par leurs compatriotes.

Les jeunes pasteurs cherchent à se distinguer dès l'âge de douze à treize ans, soit en combattant les bêtes féroces, soit en se mesurant contre quelque horde ennemie. La récompense de ces actions d'éclat est d'être solennellement rasé dans l'assemblée de la famille, par le chef de toute la horde, et d'avoir la permission de vivre à son particulier. Ce sont les vieillards, infiniment respectés chez les Mongeares, qui décident, sans appel, sur les différends de peu d'importance. Ceux d'un intérêt plus grave, sont jugés dans une assemblée des chefs des différentes hordes,

mais après y avoir appelé pour conseils, ces mêmes vieillards. Le vol commis dans la nuit est permis : il ne devient un délit que lorsqu'il a lieu le jour ; et dans ce cas-là même , il n'est puni que par l'obligation de restituer. Le meurtrier poursuivi par les parens du mort , pour subir la loi du talion , se dérobe à leur vengeance , en se réfugiant dans la tente de celui qu'il a tué. Cette tente devient pour lui un asyle qu'on n'ose pas violer , et qui lui laisse le temps de se faire juger à son avantage. Toute autre tente où il se réfugie , lui en procure pour défenseur le propriétaire , et il se ménage encore ainsi la facilité d'échapper aux poursuites dirigées contre lui.

Les Mongeares sont , dans toute la rigueur du terme , un peuple pasteur. Ils ne cultivent , comme on l'a vu , aucun terrain. Occupés tout entiers de leurs bestiaux ; et quelquefois de la chasse , qui se dirige principalement contre les autruches , ils sont d'ailleurs si sobres et si paresseux , que jamais ils ne préparent d'avance plus de nourriture qu'il n'en faut pour le repas suivant : lorsqu'il ne se trouve rien de prêt , on se contente de laitage qui ne manque jamais.

Le partage de la chasse , et sur-tout celui des plumes d'autruches , qui se vendent avec avantage , non plus que le partage du butin fait sur l'ennemi , n'occasionnent jamais de dispute , parce que ces partages se font par lots tirés au sort.

Comme les Mongeares n'ont point d'ouvriers chez eux , excepté pour la fabrication de leurs tentes , ils se procurent , par la voie des échanges , une partie de leurs vêtemens , qui sont extrêmement simples , et les armes nécessaires à leur défense , tels que des fusils , des poignards , des sabres , soit dans le Biledulgerid , soit chez les Tradarts , où ils se transportent par caravanes. Les objets qu'ils donnent en échange , sont des bestiaux , le poil de chameau , les plumes d'autruche , etc.... Ceux qui n'ont rien à donner en échange , se contentent , pour leur vêtement , de peaux de chèvres grossièrement assemblées.

Quelquefois des ouvriers errans, qui sortent du Biledulgerid et qui se répandent dans le Sahara par-tout où il y a des cases, suppléent à la disette d'ouvriers dans ce désert. Ils y trouvent toujours de l'ouvrage, y sont nourris pendant leur séjour, et reçoivent pour leur paiement des peaux, du poil de chameaux et de chèvres, et même de l'argent non monnoyé : car le cours de ce métal, comme monnoie, est inconnu chez les Mongeares, qui ne le font employer qu'en bijoux pour leurs femmes : c'est la principale occupation de ces ouvriers errans.

Les occupations ordinaires des femmes des Mongeares, beaucoup plus considérées chez ce peuple que chez aucune des nations voisines, sont de préparer les alimens des repas qui n'a lieu qu'une fois le jour après la rentrée des troupeaux, de filer le poil des chameaux et des chèvres pour former les tentes, de faire le beurre, de chercher du bois. Malgré la considération dont M. Follies prétend qu'elles jouissent, ce sont elles qui, comme des esclaves domestiques, servent la nourriture aux hommes libres ou esclaves qui mangent ensemble. Les femmes libres ou dans l'état de servitude, ne mangent qu'après eux.

Quoique la pluralité des femmes soit permise chez les Mongeares, il est très-rare qu'un homme en ait plus d'une. Il leur est libre, à la vérité, de les répudier, ce qui arrive toujours, lorsqu'elle ne leur donne pas de garçons. De son côté, la femme a aussi la liberté de s'attacher à un autre homme, et d'aller vivre avec lui. Si la femme a le bonheur d'avoir un ou plusieurs garçons, elle est respectée au-delà de toute expression. Son autorité dans la tente est sans bornes ; elle peut dormir, causer ou danser, suivant son bon plaisir. C'est cette prérogative, sans doute, que M. Follies a eue en vue, lorsqu'il a parlé de la considération où les femmes sont chez les Mongeares. L'usage, pour elles comme pour les hommes, de n'avoir qu'un seul vêtement fabriqué avec la laine, et qu'on ne peut pas laver faute d'eau, les expose les uns et les autres à être dévorés par la vermine. Les femmes tâchent de s'en préserver pour la

tête, en tressant leurs cheveux, dont elles forment une couronne, où elles mettent du rouge et du beurre. Ces onctions sont usitées, pour les deux sexes, sur toutes les parties du corps.

La médecine et la chirurgie sont de la plus grande simplicité chez les Mongeares. Pour les maladies internes, ce sont la diète et le repos : pour les inflammations, des boissons rafraîchissantes : pour les maux de tête, une forte compression, jusqu'à faire sortir le sang : pour les plaies et les morsures d'animaux venimeux, l'application du feu : pour l'ophthalmie, si commune dans un pays de sable, et où le serein est si dangereux, de la poudre de peau de serpent et un bandeau fait avec cette peau.

La partie du Biledulgerid que M. Follies a parcourue, est habitée par un peuple connu sous le nom de *Mousselemis*. Leur pays est extrêmement fertile. De nombreux ruisseaux rendent très-fertiles leurs plaines, où l'on recueille, presque sans culture, tout ce qui est nécessaire à la subsistance. A ces produits, il faut ajouter l'huile, la cire, le tabac, les amandes, que les habitans transportent à Mogador. La vigne est cultivée avec soin dans les jardins : le raisin en est délicieux. Les Arabes le font sécher, et n'en font point du vin. Les Juifs, qui ne sont pas exclus du Biledulgerid comme du désert de Sahara, et qui, au contraire, sont répandus dans tout le pays, où ils occupent des bourgades, et s'occupent uniquement du commerce, fabriquent avec les raisins de fort bonne eau-de-vie. L'attrait de cette boisson les console de l'état d'abjection, d'oppression même, où ils sont tenus dans le Biledulgerid comme dans les Etats de Maroc.

Dans le Biledulgerid, les montagnes sont couvertes d'arbres fruitiers et d'arbres propres à la construction. L'abondance du pays est telle, qu'on s'y nourrit bien et à peu de frais.

Le gouvernement des Mousselemis est purement républicain. Ils conservent soigneusement cette constitution que leur ont transmise les Arabes qui existoient avant Ma-

homet, et dont ils ont invariablement conservé aussi les mœurs, les usages et les dogmes. Leur courage naturel, la difficulté de pénétrer dans leur pays, tout environné de montagnes, les rendent invincibles aux yeux des Maures. Pour la conservation de leur liberté, ils observent de choisir tous les ans de nouveaux chefs.

L'hospitalité gratuite est généralement pratiquée chez ceux des Mousselemis qui sont errans. Il en est autrement dans les bourgades, où la multitude d'étrangers qui y affluent, oblige d'exiger d'eux le paiement de leur nourriture. D'autres distinctions se remarquent entre les habitans des bourgades et ceux de la campagne. Les premiers se nourrissent mieux, et font deux repas par jour : les autres, comme dans le désert de Sahara, ne prennent leur unique repas que le soir. Le plus grand nombre des habitans des bourgades n'ont point de bestiaux : ils exercent différens métiers. Les plus aisés ont des bestiaux de toute espèce, des chevaux, de la volaille, et généralement tout ce qu'on rencontre dans les fermes. Les nègres captifs de l'un et l'autre sexe, dans les bourgades, sont assujétis à de rudes travaux, et très-durement traités. Les nègres pasteurs, au contraire, trouvent toujours, au retour des champs, leur nourriture prête : ils sont bien vêtus, et ont ordinairement une petite retraite pour eux et pour leurs familles.

Le pays est très-peuplé, et le seroit encore davantage, sans les guerres presque continuelles qu'il a à soutenir contre l'empereur de Maroc. Leur genre de défense est de s'emparer, avec des corps de cavalerie redoutables, de tous les défilés qui les séparent des Etats de ce prince, et d'égorger sans pitié ceux qui osent s'y engager. Comme le Biledulgerid est la seule retraite des riches habitans de la Barbarie qui veulent se soustraire à l'insatiable cupidité de l'empereur, ces transfuges, qui ont conservé des relations dans l'état de Maroc, mettent les Mousselemis à l'abri des surprises. Ces Maures fugitifs ne portent des armes qu'en campagne et en temps de guerre : les naturels du pays,

les Mousselemis, sont, au contraire, toujours armés.

Les femmes, dans ce pays, sont incomparablement plus heureuses qu'au Sahara ; elles y jouissent de beaucoup plus de liberté : les enfans aussi y sont élevés avec bien plus de soin.

LETTRES SUR MAROC, par *Agroll* : (en suédois) *Agroll's Brefom*, etc.... Stockholm, 1796, in-8°.

Cet ouvrage est estimé.

OBSERVATIONS SUR LE RÈGNE VÉGÉTAL, recueillies pendant un voyage dans l'empire de Maroc, fait pendant les années 1791 à 1793, par K. A. *Schousboe*, traduit du danois par J. A. Marhussen, avec planches : (en allemand) *K. A. Schousboe's Betrachtungen über das Gewächreich, in Marokko, gesammelt*, etc... Copenhague, Schubothc, 1802, tome 1^{er}, in-8°.

Outre les recherches en botanique que renferme cet ouvrage, on y trouve une description du pays sous le rapport de sa température, de la fertilité de son sol en général, et de l'abondance de ses productions.

JOURNAL D'UN SÉJOUR DE DEUX MOIS DANS L'EMPIRE DE MAROC, et d'un voyage par terre à Mequinez, fait en l'an 1788, par H. *Haringman* : (en hollandais) *Beknoop Dag-Journaal*, etc... La Haye, Degroot, 1804, in-8°.

L'auteur de ce voyage accompagna en 1788, une ambassade hollandaise jusqu'à Tanger, et partit de-là avec une caravane pour Miquenez. La majeure et la plus intéressante partie de ce Journal, roule sur la description de ces deux villes, sur lesquelles il laisse peu de choses à désirer.

On peut consulter encore sur l'empire de Maroc, ce qu'en a dit M. Rochon, dans la nouvelle édition de ses

Voyages , dont j'ai donné la notice (première Partie , section VIII , §. VI).

JOURNAL d'un voyage en Barbarie , fait en 1801 ; par Jean Curtis , et traduit de l'anglais par G. Vogel : (en allemand) *Tagebuch einer Reise in die Barbarei* , etc.... Rostoc , Stiller , 1804 , in-8'.

SECTION III.

Voyages dans le continent et dans les îles de l'Afrique occidentale , et descriptions de ces pays.

§. I. *Descriptions du Sénégal et des contrées adjacentes. Voyages faits dans ces contrées.*

QUOIQUE les Portugais aient fait de nombreux voyages aux côtes de l'Afrique occidentale et dans l'intérieur des terres de cette partie du monde , qu'ils s'y soient signalés par des découvertes importantes , qu'ils y aient même formé plusieurs établissemens , nous n'avons en portugais presque aucunes relations détachées qui soient particulières à ces contrées : celles que nous devons à leurs écrivains sur l'Afrique occidentale , sont presque toujours confondues dans les histoires générales , que plusieurs d'entre eux ont publiées des voyages entrepris par les Portugais , pour se frayer la route de la partie de l'Inde qui est en-deçà du Gange , pour y faire des conquêtes , pour s'y établir. Comme c'est dans la section de mon ouvrage relative à l'Inde , que j'ai cru devoir placer les notices de ces histoires générales , c'est à ces sources que je renvoie les lecteurs , pour connoître ce qui a été publié en portu-

gais touchant les voyages, les expéditions et les établissemens de la nation portugaise dans l'Afrique occidentale.

RELATION de la première Navigation faite à travers l'Océan à la terre des Nègres de la Basse-Ethiopie, par l'ordre de l'Infant Henri de Portugal, par Aloysio de Cadamosto : (en italien) *Cadamosto (Aloysio da) Libro de la prima Navigazione per Oceano a la Terra de Nigri de la Bassa-Ethiopia, per commandamento del Infante Henrico de Portugallo*. Vicence, 1507, in-4°.

Cette Relation a été traduite en français sous le titre suivant :

VOYAGES de Aloysio Cadamosto aux îles de Madère et des Canaries, au Cap-Blanc, au Sénégal, au Cap-Vert, à l'embouchure de la rivière de Gambie, jusqu'à la rivière de Saint-Dominique, en 1455 et années suivantes, traduits de l'italien par Pierre Redouer. 1508, in-4°.

Ce célèbre navigateur étoit Vénitien, mais il fut attiré en Portugal par les encouragemens que lui prodigua l'infant Don Henri de Portugal, pour l'engager dans la carrière des découvertes : Cadamosto en fit de très-importantes vers les contrées que détaille le titre de sa relation ; elle est très-curieuse sur-tout, en ce qu'elle nous fait connoître les peuples de ces différens pays, avant que leur communication avec la nation portugaise eût causé de l'altération dans leurs mœurs.

Voici l'apperçu très-rapide de ses deux Voyages qui roulent sur le Cap-Blanc et sur une partie du Sénégal. Il observe d'abord qu'au sud du détroit de Gibraltar, on trouve jusqu'au Cap-Blanc une région sablonneuse, et des côtes qu'on nomme *Sahara*.

Derrière le Cap-Blanc, qui tire son nom de la blan-

cheur de son sable , où aucuns végétaux ne croissent , mais dont la forme triangulaire est d'un bel aspect , on trouve dans l'intérieur des terres , une ville nommée *Holden* , qui n'est point enceinte de murs , mais qui est fort fréquentée par les Arabes et par les caravanes. Ces Arabes sont des mahométans très-intolérans. Les dattes et l'orge sont leurs alimens , et le lait de leurs chameaux leur boisson. Avec un tram nombreux de ces animaux , ils transportent à Tombola dans la Nigritie , du cuivre , de l'argent , et d'autres marchandises précieuses qu'ils tirent de la Barbarie et de la côte.

Non loin de cette ville , habitent les *Azanaghits* , qui se nourrissent des mêmes alimens que les Arabes de Holden , mais qui sont extrêmement sobres , et sur lesquels Cadamosto remarque qu'on ne connoît point de nation qui supporte si patiemment la faim. Un usage qui leur est particulier , c'est de se couvrir non-seulement les yeux , pour éviter la réverbération d'un sable brûlant , mais même le nez et la bouche , parce qu'ils regardent ces canaux excrétoires comme aussi sales et aussi impurs que ceux qu'on a toujours voilés avec soin chez les peuples policés. Aucun peuple n'a témoigné autant d'étonnement et n'a formé des conjectures aussi bizarres que cette nation , au premier aspect des vaisseaux portugais.

La pauvreté de ce peuple ne l'affranchit pas des vices propres aux nations corrompues par le luxe. Cadamosto le dépeint comme excessivement adonné au vol , et également perfide et menteur.

Une défiance contre les blancs , qu'on avoit dépeints aux nègres du pays de Gambia comme anthropophages , n'avoit pas permis à Cadamosto de pénétrer dans cette contrée , lors de sa première excursion. Dans un second voyage , il parvint à inspirer plus de confiance aux naturels. Leur goût pour les bagatelles de l'Europe , lui donna la facilité de faire un commerce d'échange assez avantageux. Il se procura ainsi de la civette et des peaux de cet animal à un très-bas prix , du coton cru et travaillé ; mais

peu d'or , parce que ce peuple y attachoit autant de prix que les Portugais.

Telles furent les liaisons que Cadamosto parvint à établir dans le cours de ses deux voyages.

VOYAGE de Lybie ou du royaume de Sénégal, avec la description des habitans qui sont le long de ce fleuve , les coutumes et façons de vivre , et les particularités les plus remarquables de ce pays ; fait et composé par Claude *Jannequin* , sieur de *Roche fort-Châlonois* , de retour en France en 1639. Paris , Rouillard , 1645 , in-8°.

Ce Voyage est assez recherché , sur-tout à cause de son ancienneté. Dans sa relation , l'auteur s'occupe principalement des habitations des naturels du pays , de leur ramsan ou long jeûne , qu'ils ont emprunté des mahométans , de leurs enterremens , de la manière dont ils procèdent à l'élection de leurs rois , de leurs chasses enfin et de leurs pêches ; mais il ne traite ces objets-là même que très-superficiellement. Ce qu'il y a de plus curieux dans sa relation , ce sont ses observations sur les maladies du pays , et particulièrement sur le mal d'estomac qui devient souvent mortel , et qu'il attribue à l'habitude de coucher à l'air , et à l'excessive humidité du pays , où les pluies durent cinq mois. On lit aussi avec quelque intérêt , dans son Voyage , le récit qu'il y fait , comme témoin oculaire , du combat que livra l'un des petits rois du pays , à cheval et armé seulement d'une sagaye (1) , à un lion qu'il parvint aisément à tuer. Un trait remarquable encore dans sa relation , c'est l'origine qu'il assigne à la difformité du nez plat et camus , à-peu-près commun à tous les nègres du Sénégal et des contrées adjacentes : avec beaucoup de vraisemblance , il l'attribue aux pressions répétées que le nez des enfans en bas âge éprouve contre les parois des *bagnes* (2) , dans les-

(1) Espèce de lance fort usitée en Afrique.

(2) Espèce de barcelonnettes.

quels leurs mères les portent : ces pressions se répètent à chaque mouvement qu'elles font pour battre le mil.

VOYAGE de *Lemaire* aux îles Canaries , au Cap-Vert , au Sénégal et à Gambie , en 1682. Paris , 1695 , in-8°.

Il ne faut pas confondre ce *Lemaire* avec le célèbre navigateur du même nom qui a donné le sien au détroit. Celui-ci , qui partit du Texel en 1615 , et qui découvrit le détroit en 1616 , ne peut pas être le même que celui qui ne visita les Canaries , le Cap-Vert , etc.... qu'en 1682.

NOUVELLE RELATION de l'Afrique occidentale , contenant une description exacte du Sénégal et des pays situés entre le Cap-Blanc et la rivière de Sierra-Lionne , jusqu'à plus de trois cents lieues dans les terres , l'histoire naturelle de ce pays , les différentes nations qui y sont répandues , leur religion et leurs mœurs , avec l'état ancien et présent des compagnies qui y font le commerce : ouvrage enrichi de quantité de plans et de gravures , par le *P. Labat*. Paris , Giffart , 1728 , 5 vol. in 12.

Le *P. Labat* déclare qu'il n'a jamais visité par lui-même le pays qu'il décrit , et qu'il a composé sa relation sur des Mémoires dont les auteurs , gens fort instruits , avoient long-temps résidé dans cette partie de l'Afrique. On peut avoir quelque confiance dans cette assertion , lorsqu'on considère qu'il s'est principalement aidé des Mémoires de *M. Brue* , directeur général de la compagnie française d'Afrique , l'un des hommes les plus éclairés qui aient présidé les établissemens de la France sur la côte de l'Afrique. C'est avec des secours de cette nature qu'il a donné l'histoire des compagnies de commerce dans cette partie du monde , et qu'il a développé , avec beaucoup de détails , leur manière d'y conduire les opérations commerciales. La marche que tiennent les Arabes et les Maures , pour se procurer au

loin l'or et la gomme, et pour rapporter ces précieuses marchandises sur la côte, où s'en fait la traite, est exposée aussi avec beaucoup de développement. Le P. Labat s'attache ensuite à décrire le pays, les animaux, les plantes, les arbres les plus curieux qui s'y trouvent. A cette description, il joint le tableau des religions, des gouvernemens, des coutumes, des manufactures de chaque peuplade de nègres. Il ne se borne pas à faire connoître les établissemens français sur la partie occidentale de l'Afrique comprise dans la latitude indiquée par le titre de son ouvrage, il donne encore une idée de ceux qu'y ont formés les Anglais et les Portugais.

C'est à M. Brue qu'on doit les premières notions bien authentiques sur les mœurs, les usages et la religion des *Jalofs*, des *Foulis* (1), des *Mandingos* (2). Il a même donné un vocabulaire des idiômes jalof et foulis. D'autres voyageurs, depuis lui, ont encore mieux fait connoître ces trois nations; mais c'est aux Mémoires de M. Brue qu'il faut recourir pour se faire une juste idée des nègres *Serères*, qui sont principalement répandus autour du Cap-Vert, et qui offrent un phénomène tout-à-la-fois politique et moral.

Entourés de nations qui rampent sous la verge du despotisme, les *Serères* forment une nation libre et indépendante, qui jamais n'a reconnu de souverain. Dans les retraites qu'ils se sont ménagées, ils composent plusieurs petites républiques, suffisent à tous leurs besoins par l'éducation des bestiaux et la chasse, et n'entretiennent aucune espèce de correspondance de commerce avec les autres nègres. Ceux-ci, façonnés à la servitude, les considèrent tellement comme des sauvages et des barbares, qu'ils regarderoient comme une injure d'être confondus avec eux sous le nom de *Serères*.

(1) Un voyageur plus moderne, M. Golbery, les appelle *Foulhas*.

(2) M. Golbery les appelle *Madings*.

Suivant M. Brue, la majeure partie des Serères n'ont aucune idée d'un Être suprême, et croient que l'ame périt avec le corps. Mais, chose étonnante ! ce peuple, manquant des deux bases les plus assurées de la moralité des actions humaines, n'en est pas moins simple, honnête, doux, généreux, et très-charitable pour les étrangers. M. Brue en fit l'épreuve, par l'hospitalité pleine d'humanité qu'il reçut chez eux. On ne peut reprocher à ce peuple, que le ressentiment qu'il conserve pour les injures. Ce ressentiment est implacable, il se transmet à la postérité la plus reculée ; et tôt ou tard amène la vengeance. M. Brue observe que de son temps, les Serères ignoroient l'usage des liqueurs fortes, et que leur boisson se bornoit au vin de lalanier. On ignore si le funeste usage de l'eau-de-vie aura fait irruption chez eux, et corrompu leurs mœurs et leur caractère.

Dans l'extrait qu'a donné le P. Labat, des Mémoires de M. Brue, on reconnoît le talent qui distingue plus ou moins cet auteur dans ses diverses relations ; c'est l'art de bien saisir les principaux caractères des choses qu'il décrit, de les rendre avec une grande clarté, d'y attacher un vif intérêt. Dans sa manière d'écrire, à la vérité, le P. Labat n'évite pas toujours le vice de la diffusion, et l'on peut aussi quelquefois lui reprocher un peu de crédulité : mais alléguer, comme l'a fait l'auteur de la Description de la Nigritie, dont je donnerai la notice, que le P. Labat n'a écrit que d'après des réponses hasardées aux questions qu'il faisoit aux matelots nègres qui venoient à bord de son navire, et qui, pour un verre de vin ou d'eau-de-vie, lui débitoient tout ce qui leur venoit en tête, c'est faire à cet écrivain une imputation odieuse, qu'on n'a pas même pris la peine d'appuyer sur aucun fait. Dans aucune partie de son ouvrage, l'auteur de la Description de la Nigritie n'a démenti le P. Labat, quoique si souvent il ait eu occasion de le faire, puisqu'il traitoit les mêmes sujets. Le moyen de croire d'ailleurs que ç'a été des matelots nègres qui aient fourni au P. Labat l'histoire des compagnies de commerce

§8 BIBLIOTHÈQUE DES VOYAGES.

d'Afrique, la description des baies, des ports, du cours des rivières, les plans des comptoirs et des forts, plusieurs notions détaillées sur les plantes de toute espèce, les animaux de tout genre de la partie occidentale de l'Afrique, enfin des états circonstanciés des productions du pays et des marchandises d'échange qui sont l'objet de la traite? De pareilles assertions se hasardent plus facilement qu'elles ne se prouvent.

HISTOIRE naturelle du Sénégal (coquillage), avec la Relation abrégée d'un voyage fait en ce pays, pendant les années 1749, 50, 51, 52 et 53, par M. Adanson, correspondant de l'Académie royale des sciences; ouvrage enrichi de planches. Paris, 1757, in-4°.

— La même, traduite en allemand par F. H. W. Martini. Brandebourg, 1775, in-8°.

— La même, traduite encore en allemand par J. Ch. Dn. Schreber. Leipsic, 1775, in-8°.

Pendant le long séjour qu'Adanson a fait au Sénégal et dans les contrées voisines, il s'est attaché sur-tout à la description des coquillages que fournissent les mers et les rivages de ces contrées. Cette partie forme, à la suite de son Voyage, une conchyliologie presque complète du Sénégal. La beauté des planches répond à la netteté des descriptions. Mais quoique c'était été là le principal objet de ses recherches, il a étendu encore ses observations à la température du pays, à ses productions, à l'industrie, aux pêches, aux usages de ses habitans. Il a fait aussi quelques excursions dans d'autres branches de l'histoire naturelle. Adanson est le premier qui ait bien décrit le roi des végétaux, dont on peut estimer la croissance à la durée de trois siècles: on l'appeloit de son temps, le calebassier ou pain de singe, nous l'appelons aujourd'hui *boabda*. Nous devons encore à Adanson, la connoissance du serpent géant, dont la taille s'élève,

dans quelques individus de cette espèce, à cinquante pieds de long, sur un pied et demi de large.

VOYAGE à la côte d'Afrique, en 1758, contenant une relation succincte de l'expédition contre Gorée, et de la prise de cette ville par l'escadre que commandoit Auguste Keppel, par Jean *Lindsey*, chapelain du vaisseau de roi *le Fougueux*, employé dans cette expédition : (en anglais) *A Voyage to the coast of Africa in 1758, containing a succinct Account of the expedition, etc....* Londres, Paterson, 1759, in-4°.

VOYAGE à la côte occidentale d'Afrique, par *Mathieu* : (en anglais) *A Voyage to the occidental coast of Africa, by Mathieu.* Londres, in-8°.

VOYAGE à Galam et à Fonta-Terra : (en anglais) *A Voyage to Galam and Fonta-Terra.* Londres, in-8°.

NOUVELLE HISTOIRE de l'Afrique française, enrichie de cartes et d'observations géographiques et astronomiques, de remarques sur les usages locaux, les mœurs, la religion et la nature du commerce en général de cette partie du monde, avec la description des productions, et la position des fleuves et rivières qui servent à la navigation et au commerce de l'Afrique, leurs sources, leurs distances respectives, et les routes qu'il faut tenir pour y naviguer; les chemins nouveaux et directs pour les mines d'or et pour l'intérieur de l'Afrique; la description des forêts qui produisent la gomme; les moyens de rendre l'Afrique une portion précieuse à l'Etat et à la religion; enfin, une disserta-

tion physique et historique sur l'origine des nègres et la cause de leur couleur , avec l'exposition et la réfutation des systèmes anciens et nouveaux sur cette matière ; par M. l'abbé *Dumanet* , ci-devant curé et aumônier en Afrique. Paris, v^e Duchêne, 1767, 2 vol. in-12.

Cette Histoire , qui devoit plutôt porter le titre de Relation , est un excellent recueil des observations que l'auteur a faites pendant son séjour au Sénégal , et dans les excursions que son zèle pour la propagation de la religion chrétienne et le desir de s'instruire , lui ont fait entreprendre dans quelques contrées adjacentes. Les notions qu'il n'a pas pu se procurer par lui-même , il les a tirées des informations qu'il a prises dans le pays , et qu'il a soumises à une saine critique. M. *Dumanet* a sur le P. *Labat* , le double avantage d'avoir vu une grande partie des pays qu'il décrit , et de les avoir vus à une époque où les communications avec l'intérieur s'étoient beaucoup étendues. On lui doit aussi la description de plusieurs petits royaumes situés sur la Gambie et le long de quelques autres rivières , que le P. *Labat* ne nous avoit pas fait connoître. Cette relation , dans plusieurs points capitaux , fait encore aujourd'hui autorité.

Je ne donnerai pas ici la nomenclature de tous les petits Etats du Sénégal , qui n'est pas susceptible d'un extrait , il faut la lire dans l'ouvrage même : elle semble d'ailleurs appartenir exclusivement à la géographie proprement dite : je recueillerai seulement les traits les plus curieux qu'offrent les notions que M. *Dumanet* nous a données sur la religion , le gouvernement , le caractère , les mœurs , les usages des nations de la partie de l'Afrique qu'il a visitée ou qu'on lui a fait connoître ; et celles de ses observations qui , sur la température , les productions naturelles ou artificielles , et les animaux de ces contrées , m'ont paru présenter le plus d'intérêt.

Au mérite d'avoir rassemblé une infinité de connoissances précieuses sur le Sénégal, M. Dumanet n'a pas réuni celui de l'ordre et de la méthode. En donnant l'extrait de sa relation, je m'efforcerai d'en faire disparaître le désordre et la confusion.

La religion dominante des indigènes du Sénégal et des contrées adjacentes, est le mahométisme, mais le mahométisme défiguré par un grand nombre de pratiques superstitieuses, dont le *fétichisme* (1), l'ancienne religion du pays, a laissé chez ce peuple des traces indélébiles. C'est ainsi qu'ils portent des *grisgris* composés d'une prière écrite par les *Marabouts*, c'est ainsi que les Européens appellent leurs prêtres. Cette prière est enveloppée d'un morceau de cuir qu'ils portent à leur col. Ils en ont quelquefois jusqu'à dix à douze, dont chacun produit, suivant eux, un effet particulier. En général, ces *grisgris* doivent les préserver de tout malheur et les rendre victorieux de leurs ennemis. Si le contraire arrive, ils en rejettent la faute sur le Marabout; celui-ci, sur le peu de foi du porteur de *grisgris*. On lui en donne alors de nouveaux, en l'exhortant à y avoir plus de foi qu'aux premiers. Les Marabouts, au reste, sont toujours consultés sur l'avenir, et particulièrement sur l'issue de quelque entreprise que ce soit: mais la crédulité du peuple ne s'arrête pas sur ce qui doit lui arriver dans l'avenir: il consulte encore à cet égard, le vol des oiseaux, la rencontre des animaux, la marche des bêtes féroces, enfin tout ce que la superstition qui le dirige peut lui suggérer.

Des pratiques du mahométisme, ces Africains observent un jeûne assez rigoureux de huit jours, à l'approche du seul jour de repos, de la seule fête qu'ils célèbrent, et qu'ils appellent *Tabesquer*: c'est une espèce de Pâques ou *Bai-*

(1) Le fétichisme est l'adoration d'idoles formées au gré du caprice de chaque Africain, qui honore ainsi comme une divinité presque toujours malfaisante et redoutable, soit une tête de singe, soit un oiseau, soit un arbre, etc...

ram. De toutes les autres pratiques de la religion mahométane, celle à laquelle ils se conforment le plus exactement, c'est la circoncision : mais ils n'y soumettent leurs enfans qu'à l'âge de quatorze ou quinze ans, afin que ces enfans soient plus en état de soutenir la douleur de l'opération, et qu'ils aient assez de connoissance pour faire leur profession de foi. Le plus communément on attend, pour rendre la cérémonie plus éclatante, qu'en vertu d'une proclamation faite dans tous les villages, il y ait un grand nombre d'enfans rassemblés. Ces enfans, ainsi circoncis ensemble, en contractent une certaine alliance en vertu de laquelle ils se regardent comme frères le reste de leurs jours. La cérémonie est précédée d'une procession, à la tête de laquelle marchent les *guiriotts* ou musiciens, qui, avec leurs instrumens, mais sans chanter, battent gravement la marche. Les Marabous suivent armés de sagaies : puis, armés de même, viennent les circoncis. La marche est fermée par les parrains, servant de témoins à la profession de foi. Il est de l'essence de la fête, qu'elle ne se fasse pas en présence des femmes, qui, en ce pays, ne sont pas soumises, comme dans quelques autres, à l'*excision* (1).

Une pratique du mahométisme qu'observent encore ces Africains, c'est la prière à certaines heures du jour ; mais au lieu de la faire cinq fois les jours ordinaires, et sept fois le vendredi, comme le prescrit le Koran, ils se contentent de la faire trois fois, savoir, au point du jour, à midi, et au coucher du soleil. Ces prières, sous la direction du Marabou, se font assez communément dans la place publique. Les opinions des indigènes du Sénégal sont très-partagées sur le sort qui les attend après leur mort. Les uns admettent la métempsycose, dans le sens que celui qui meurt, renaît sur-le-champ dans un corps mieux constitué, avec la destination d'être plus heureux qu'il n'étoit. D'autres pensent

(1) C'est le retranchement de quelques parties sexuelles. De Paw, dans ses recherches sur les Américains, est entré dans des détails fort curieux sur l'*excision*.

qu'il ne reste rien de l'homme après sa mort. Les plus religieux assurent qu'on ne meurt que pour aller jouir de la compagnie de Mahomet, et le servir où il est. Quelques-uns veulent que ce soit pour aller où est celui qui a créé le ciel et la terre.

Tout ceci concerne les nègres auxquels on a fait embrasser le mahométisme. Ceux qui sont restés idolâtres sont tellement divisés dans leur culte, qu'il seroit difficile à l'observateur de le déterminer, et qu'eux-mêmes, ainsi que l'observe M. Dumanet, seroient fort embarrassés de le faire, puisque ce culte est un ramas d'extravagances monstrueuses. Ce qu'on peut le mieux en recueillir, c'est que leur principale idole est une petite figure qu'ils appellent *Chine* : la difficulté est de savoir où elle est, d'où elle vient, ce qu'elle fait. Chaque individu, au reste, prend indifféremment pour son dieu tout ce que son imagination lui présente : les arbres, consacrés à sa manière, sont, ou les dieux, ou les demeures des dieux : on leur fait des sacrifices de différens animaux, et l'on n'entreprend rien sans les consulter. M. Dumanet ne nous dit pas de quelle manière on en obtient une réponse ; il remarque seulement que ces dieux promettent constamment tout ce que le consultant desire, et qu'on n'est point désabusé de la confiance qu'on a en eux, quoique l'événement se trouve diamétralement contraire à ce qu'ils avoient promis.

Le gouvernement est monarchique dans toutes les peuplades de nègres du Sénégal. Les rois ne sont distingués de leurs sujets que par le grand nombre de leurs cases, qui néanmoins sont plus incommodes que celles des particuliers, en ce qu'il faut se courber pour y entrer. Dans chaque case, il y a un corps-de-garde, dont le chef vous conduit d'une case à l'autre. Arrivé à celle qui tient immédiatement au logement du roi, on est reçu par son premier ministre, qu'on appelle *le grand alquier*, qui vous présente au roi. Ce prince, assis sur une natte de jonc, et environné de quelques-unes de ses femmes et de ce qu'on appelle les grands du royaume, reçoit l'étranger avec une

gravité majestueuse , et lui tend la main en le saluant d'une simple inclination de tête. Sur l'exposé qu'on fait , avec le secours d'un interprète , de l'objet de son voyage et de ses demandes au premier ministre du roi , qui en est informé aussi-tôt par ce ministre , ce prince transmet par les mêmes intermédiaires , sa réponse , qui correspond exactement à la demande phrase par phrase , et même mot pour mot. Ce n'est qu'après avoir terminé cette conférence , qu'une pareille forme rend excessivement longue et ennuyeuse , que le roi présente à l'étranger ses femmes et ses principaux officiers , assis comme lui sur des nattes.

Si l'on en excepte le droit d'avoir une garde , d'entretenir un grand nombre de femmes , d'avoir plusieurs cases , des pagnes pour ses femmes , et de se faire obéir ponctuellement , le roi d'ailleurs n'est distingué de ses sujets par aucun des avantages attachés à l'opulence. Ce sont eux qui , chacun , à un jour marqué , lui fournissent même ce qui est nécessaire pour sa subsistance et celle de sa maison.

La prérogative du roi à l'armée consiste à donner ses ordres au général en chef , qui les communique aux troupes : si l'armée est battue , le roi ne peut pas faire la retraite sans l'ordre exprès de ce général. S'il la faisoit de son chef , il seroit regardé comme un lâche , et seroit détrôné sur-le-champ , comme incapable de remplir les fonctions de la royauté. Ses successeurs ou héritiers présomptifs sont soumis à la même loi. C'est le plus souvent avec la cavalerie que les combats s'engagent , parce que la plupart des guerres ne sont que des incursions dans les Etats voisins. Les autres rois du pays avertissent celui qui a remporté une victoire , de ne pas pousser plus loin ses avantages , et de donner la paix au vaincu , sans quoi ils lui déclarent la guerre , pour prévenir son agrandissement. Ils le forcent ainsi de conclure la paix. Le prix des captifs faits pendant la guerre , se distribue aux soldats qui déserteroient tous , si on les en privoit. Le roi a seulement le droit de prendre les marchandises qui lui conviennent pour son usage , et rien de plus : le reste se partage. La guerre terminée , chacun

retourne chez soi , excepté la garde du roi , assez ordinairement composée de trois cents soldats qui font le service pendant un temps , après lequel ils sont relevés par d'autres.

Dans la succession au trône , le fils aîné ne succède pas à son père , à moins que ce dernier n'ait aucun frère. La loi veut que le plus âgé des frères du roi lui succède ; après celui-ci , le second frère , puis le troisième encore , et enfin consécutivement. Les fils du roi ne lui succèdent par ordre de primogéniture , que lorsqu'il ne reste aucun de ses frères , ce qui est fort rare , vu le grand nombre de femmes qu'entretient le roi , et qui lui donnent une nombreuse postérité. On ne considère néanmoins comme ses enfans légitimes , et comme habiles à lui succéder dans le cas ci-dessus prévu , que ceux que lui donnent la sultane favorite , et celles de ses concubines qu'il déclare être ses femmes. Ses autres enfans ne sont regardés que comme des grands de la seconde classe. Les filles n'ont aucun droit à la couronne ; mais on ne les marie qu'à des rois ou des fils et des descendans de rois. Loin qu'on leur assigne une dot , il faut , pour les obtenir , faire de nombreux présens.

Dans plusieurs des petits Etats répandus sur la côte du Sénégal , lorsque le roi meurt , les femmes qu'il a le plus aimées , et les esclaves qu'on croit le plus nécessaires à son service , sont égorgés et enterrés près du lieu où l'on doit déposer le corps du prince ; mais M. Dumanet observe qu'on a commencé à abolir cette sanglante coutume chez ceux de nègres idolâtres qui se sont trouvés les plus aisés à convertir.

Soit insensibilité , soit courage , l'Africain du Sénégal supporte patiemment la douleur. Est-il bien malade , il répond sur l'inquiétude qu'on lui témoigne , qu'il se porte bien. M. Dumanet en a vu amarés sur un canon , ou suspendus en l'air , avec la chair en lambeaux , ne pas laisser connoître qu'ils souffroient. Ce peuple , naturellement gai dans l'état de santé , a l'esprit vif et pénétrant ; mais il est tellement paresseux , qu'il ne travaille que par contrainte ;

et pour se procurer strictement les choses nécessaires à la vie. Sans l'aiguillon de la nécessité, il termineroit sa carrière dans l'oisiveté, dans les divertissemens et dans la danse, qui fait principalement ses délices (1). Sa jeunesse se consume dans les plaisirs, et sur-tout dans ceux de la luxure, le plus grand obstacle à sa conversion. Dans le moyen âge, il se voue, autant que le lui permettent ses besoins physiques, à l'inaction la plus absolue. Il parvient ainsi à la vieillesse presque sans remords, parce que ne regrettant point le passé, dont il prétend avoir bien disposé, il n'appréhende pas l'avenir. La modicité de ses besoins explique aisément son indifférence pour les richesses; se bornant à vivre au jour le jour, dès qu'il a du riz et du mil, il a tout; que s'il peut y ajouter de l'eau-de-vie, il n'a plus rien à désirer. L'habitude d'aller nu, la simplicité de ses cases ou huttes de joncs ou de paille, l'affranchissent de toute inquiétude pour le vêtement et le logement.

Le larcin, le vol ne sont point des crimes aux yeux de l'Africain. La vengeance est une passion si exaltée chez lui, qu'elle le porte au suicide, lorsqu'il ne peut pas la satisfaire par la mort de son ennemi. L'amitié, chez ce peuple, a le même degré de chaleur. Il est aussi prompt à remplir ses promesses qu'il l'est à les violer, lorsqu'on lui a manqué de parole. L'hospitalité ne peut pas être plus générale ni plus gracieuse, en égard au peu de ressources qu'offre le pays, qu'elle l'est chez les nègres du Sénégal. On peut dire en quelque manière qu'ils n'ont rien à eux, et que tout y est en commun. Qu'un blanc ou un noir, connu ou non connu, qui voyage, se présente à l'entrée d'une case, il est reçu avec cordialité. Ce n'est que par esprit de curiosité, et nullement par un sentiment de

(1) On sait que les nègres transplantés dans nos colonies, n'y perdent pas cette passion pour la danse, à laquelle ils se livrent avec fureur dans la nuit, au lieu de prendre un repos dont ils auroient un si grand besoin après les travaux du jour.

dé fiance qu'on lui demande son nom , d'où il vient et où il va. Du reste , on lui présente du vin de palme ou du lait pour se rafraîchir , et du tabac pour fumer ; et quand l'heure du repas est arrivée , on l'invite à en prendre sa part , et on lui prépare un lit à la manière du pays. Tout cela se fait gratuitement.

Les mariages se contractent , chez les nègres du Sénégal , avec fort peu de cérémonies. Les filles des particuliers , chez ce peuple , s'achètent de leurs parens , comme les filles des rois , par des présens proportionnés aux facultés , à l'âge et à la beauté de la fille. Les divertissemens même et les danses , qui succèdent pendant trois jours au mariage , se font aux dépens du nouveau marié. Lorsqu'un homme a plusieurs femmes , ce qui a toujours lieu , excepté dans le cas très rare de la plus extrême indigence , il donne à chacune une case à part. Là , elles élèvent en particulier leurs enfans ; et chacune , par semaine , prépare la nourriture et le coucher du mari qui , s'il a de l'ordre , fournit aussi à chacune d'elles le mil et le riz nécessaires pour sa subsistance et celle de ses enfans. Toutes sont dans l'usage de faire présent , tous les ans , à leurs maris , de deux pagnes dont ils se parent à certains jours de l'année. Il règne entre ces femmes une émulation singulière à tisser et à teindre , le mieux qu'il leur est possible , ces pagnes.

Sans être affranchies , autant qu'on le croit communément , des douleurs de l'enfantement , les femmes nègres du Sénégal les dissimulent si bien , qu'on ne sait qu'une femme est accouchée que quand on la voit porter son enfant à la rivière ou à la marre , où elle va le laver , et où elle se lave elle-même. C'est une chose bien connue que l'usage où elles sont toutes de ne jamais emmailloter leurs enfans. Le résultat de cet usage est , sans aucune exception quelconque , de n'offrir dans les enfans aucun vice de conformation. L'attachement des mères pour leurs enfans , tant qu'ils sont hors d'état de marcher tout seuls , est tel , qu'elles ne les quittent jamais , et les portent par-tout attachés sur leurs épaules avec des pagnes. Elles les allaitent

pendant deux ans, et durant ce temps, elles n'ont aucun commerce avec leurs maris. De ces soins si tendres, de ces précautions si sages, il résulte pour les enfans, un accroissement si rapide, que les filles sont nubiles à dix ou onze ans, et les garçons presque aussi promptement.

La première mariée de ces femmes, si elle a des enfans mâles, est la maîtresse de la maison ; c'est elle qui en fait les honneurs, et elle sait très-bien, si elle est née de parens distingués dans l'Etat, se faire rendre les hommages qu'elle croit lui être dûs. Par une distinction que ne partage aucune des autres femmes, elle ne peut même être répudiée que pour cause d'infidélité : c'est la seule peine qu'elle doit encourir, à la différence des femmes et des concubines du roi, qui, pour ce délit, sont sur-le-champ, et sans espérance de grace, punies de mort avec leurs complices. Ces privilèges n'altèrent en rien la soumission que celle des femmes la plus aimée doit à son mari. Elle n'est jamais à son égard qu'une honnête esclave. Ce n'est, par exemple, qu'après que son mari a dîné ou soupé, qu'elle dine et soupe à son tour. La condition des autres femmes est bien plus dure : ce sont elles qui sont chargées de tout le travail de la maison, et qui, en outre, lorsque le mari dort, sont tenues de chasser les maringoins, et, à son réveil, de lui présenter la pipe et le tabac avec les démonstrations de la plus grande soumission. Les femmes et les filles, au Sénégal, n'ont pour tout habillement, qu'une ceinture qui, des reins, leur passe dans les cuisses. Ce n'est que lorsque les vents du nord-est, qui leur sont très-sensibles, soufflent, qu'elles se couvrent d'une pagne. Quelques-unes emploient une seconde pagne qui leur couvre la tête et leur descend sur les épaules. Cet ajustement est très-ridicule aux yeux des Européens.

A la mort du mari, ses femmes font éclater les démonstrations de douleur les plus bruyantes : elles jettent des cris horribles à la porte de la case où il est décédé. A ces cris, répondent ceux des femmes voisines, qui s'égratignent même le visage, le sein et les bras, comme si chacune

d'elles avoit perdu père, mère, mari et enfans. Tout cela dure vingt-quatre heures, et a également lieu à la mort des femmes ou des enfans un peu âgés. Du reste, se bornant à ces cris aigus, les femmes et les enfans du défunt laissent à leurs voisins le soin des préparatifs des funérailles, et s'occupent uniquement de se procurer de l'eau-de-vie et du vin de palmier, pour les traiter après la cérémonie de la sépulture, qui est toujours suivie de festins et de danses. Dans cette cérémonie, les gûnôts, tambour battant, commencent la marche : les hommes armés les suivent en silence. Le corps vient ensuite, porté par deux hommes. Les femmes délivrées du soin des préparatifs suivent le corps et recommencent leurs hurlemens, en se déchirant de nouveau le visage. Le corps mis en terre, le cortège retourne dans le même ordre à la maison où se fait le festin, et où ont lieu les danses. A la mort du roi, ses sujets vont le pleurer pendant trois jours, et de retour chez eux, se livrent, comme dans les funérailles ordinaires, aux divertissemens et à la danse. On doit se conformer scrupuleusement à ce dernier usage, sans quoi l'on s'exposeroit à voir tomber sur soi toute la multitude, et à être égorgé impitoyablement.

L'agriculture et l'industrie, chez les nègres du Sénégal, sont dans un grand état d'imperfection.

On sait que le fer qui s'exporte de l'Europe pour la côte d'Afrique, et qui sert de monnoie réelle ou idéale dans les marchés qu'on y fait, se divise en douze parties. C'est avec l'une de ces parties, qu'on appelle *patles*, que les Africains font trois instrumens pour cultiver leurs *houyans* : c'est le nom qu'ils donnent aux terres qu'ils ensementent de mil, de melons et d'autres fruits et légumes. A cet instrument, qui est toute leur charrue, et dont la forme est celle d'une petite bêche faite en croissant, d'environ trois pouces dans son plus grand diamètre, et de l'épaisseur d'une ligne au plus, ils adaptent un manche assez long pour que celui qui s'en sert, n'ait pas la peine de se courber en travaillant. C'est avec un si foible instrument qu'ils labourent, ou plu-

tôt qu'ils égratignent leurs terres, dont ils se contentent d'enlever les herbes avec une partie de leurs racines. L'extraction de ces herbes est d'autant plus facile, que tous les ans on y met le feu qui en consume la plus grande partie. Les terres, quoique si légèrement travaillées, sont d'une fertilité extraordinaire. L'ordre du travail dans l'exploitation de ces terres, est des plus bizarres. Le maître des ouvriers qui sont tout nus, armé, comme dans un jour de bataille, d'un sabre à son côté, d'une sagaye à la main, a près de lui des guiriots qui chantent à plein gozier, et battent de toutes leurs forces des caisses, afin, disent-ils, que Mahomet les entende et bénisse les travaux. Le maître les seconde de la voix et du geste ; et les ouvriers, comme si leur travail étoit très-pénible, se livrent à des mouvemens plus ou moins violens, font des contorsions plus ou moins marquées, selon que le son des instrumens est plus ou moins vif et pressé. Il n'y a jamais de dispute relativement au choix que l'on fait de telle ou telle portion de terre, pour y ensemer le riz ou le mil, parce qu'il n'y a jamais la centième partie du terrain qui soit appliquée à la culture.

Au Sénégal, on ne connoît d'autres ouvriers que des tisserands, des tafflandiers, des potiers de terre.

M. Dumanet paroît convaincu que si les tisserands pouvoient surmonter leur paresse, et mettre à profit le coton qui, sans culture, croît abondamment sur leurs terres, ils feroient plus de toile qu'on ne peut en consommer dans le pays, et qu'ils priveroient ainsi les Européens du prodigieux débit de celles qu'on y exporte. Ces ouvriers, dit-il, ne manquent ni de l'adresse nécessaire pour agrandir leurs métiers, et faire des toiles de coton d'une largeur convenable, ni d'industrie pour les teindre, et y donner de la variété et de l'agrément.

Les taillandiers sont tout-à-la-fois orfèvres, couteliers, fourbisseurs, forgerons, maréchaux, chaudronniers. Par cette réunion de tous les métiers où l'on se sert de l'enclume et du marteau, l'on conçoit combien imparfaitement

sont exercés des divers métiers. Leur talent en orfèvrerie se réduit à travailler grossièrement des chaînes d'or et d'argent, des bracelets, des pendans d'oreilles, des chaînes de pieds, des bagues, des croix, et autres ornemens de femmes. M. Dumanet observe néanmoins que quelques-uns de ces ornemens sont assez bien travaillés. Ils réussissent mieux encore à mettre en œuvre le fer. Leur adresse naturelle, à laquelle il ne manque que de l'instruction, les a amenés à forger des couteaux, des haches, des serpes. Ils façonnent même des ciseaux à froid, pour couper les barres de fer, auxquelles ils donnent une trempe aussi bonne que celle des Européens. Leur industrie se montre sur-tout dans la fabrique des poignées de sabres et des plaques, dont ils en ornent les fourreaux.

Comme dans l'Orient, tous ces ouvriers n'ont ni boutiques, ni forges. C'est devant leurs cases et sous quelques arbres, qu'ils travaillent. Ils transportent par-tout, au besoin, l'attirail de leur métier, qui est de la plus grande simplicité : il ne consiste qu'en une petite enclume, une peau de bouc qui sert de soufflet, quelques marteaux, une tenaille et deux ou trois limes.

L'art de construire les bâtimens n'exige de la part des nègres du Sénégal, qu'une industrie fort grossière. Toutes les cases sont rondes, ainsi que des colombiers, et couvertes en pointe. Comme chez tous les peuples sauvages, il n'y a aucune fenêtre : le jour n'y entre que par une porte qui, communément, est assez basse. Ces cases portent sur des fourches de médiocre grosseur, plantées en terre, et jointes ensemble par une fublière d'un bois rond et pliant, qui se prête plus aisément à la forme circulaire que l'on donne aux cases. Sur cette fublière, on attache de petites gaules servant de chevrons, qui s'unissent au centre et qui font la pointe. La couverture est formée de paille, de roseaux, ou d'une espèce d'osier qui croît en abondance dans tout le pays. En très-peu de temps, les cases deviennent toutes noires dans l'intérieur, à cause du feu continuel qu'on y fait pour préparer le riz et le miel. L'odeur de la fumée

qui s'en exhale est si pénétrante, qu'il faut y être accoutumé, pour n'en être pas incommodé. Les meubles n'occupent pas beaucoup de place dans ces cases. Ils consistent uniquement dans des pots de terre, desalebasses, des paniers et un mauvais coffre. On n'y oublie pas les grisgris, auxquels on attribue la puissance de préserver les cases du feu et de tous autres accidens : elles n'en sont pas moins consumées très-souvent, avec les meubles et les précieux grisgris.

L'art de la cuisine est tout aussi imparfait que les autres arts chez les nègres du Sénégal : il se réduit à la préparation du mil si abondant dans toute l'Afrique, et qui principalement sert de nourriture aux indigènes. Cette préparation a pour objet de faire du *couscou* et du *sanglet*. Pour le *couscou*, on pile le mil, et lorsqu'il est réduit en farine, on le passe dans un tamis pour en ôter le son et le gruau. De cette farine, on forme une pâte qu'on remue sans cesse pendant la cuisson, pour empêcher qu'elle ne se convertisse en pain ou biscuit. Ce mouvement continu séparant les parties de la farine, elles forment de petites boules dures et sèches, comme de petites dragées, qui se conservent aussi long-temps qu'on a soin de les préserver de l'humidité. Lorsqu'on veut en faire usage, on les arrose avec de l'eau chaude ou du bouillon chaud : elles s'amollissent aussitôt, et se gonflent comme le riz. C'est ce qu'on appelle le *couscou*, qui fournit une nourriture légère, rafraîchissante et d'une facile digestion. M. Dumanet s'est assuré que les nègres qui en font régulièrement usage, sont gras et frais, et qu'exempts de maladies, ils pousseroient loin leur carrière, s'ils ne s'abandonnoient pas aux excès de l'eau-de-vie et des femmes. Le *sanglet* n'est que le gruau du mil, qu'on emploie comme celui du froment, et qui a les mêmes vertus.

La chasse et la pêche sont deux exercices qui ne demandent pas beaucoup d'art au Sénégal.

On ne peut chasser que dans les terrains qui ont reçu quelque culture. Les autres parties sont impénétrables au

moyen des herbes excessivement hautes que la fertilité extraordinaire du sol fait croître par-tout. Les nègres mettent annuellement le feu à ces herbes, qui sont consumées en très-peu de temps, et rendent la chasse très-facile. On a précédemment vu le parti qu'ils tirent encore de ces incendies, pour la culture des terres.

La pêche est singulièrement facile et abondante au Sénégal. Un coup de seine suffit pour fournir du poisson à plus de deux cents individus. En deux heures de temps, les nègres remplissent d'excellens poissons leurs pirogues : ce sont principalement des raies, des morues, des harengs, sans compter une infinité d'autres espèces. Des bancs entiers de ces poissons couvrent presque la mer : il faut y ajouter des myriades d'huîtres attachées aux roches. Les nègres en font sécher la chair, ou, pour parler leur langage, ils la boucanent et la transportent dans l'intérieur du pays, où ils en font un assez bon négoce. Des écailles, ils font de la chaux qui est très-tenace, se sèche aisément, et concourt à faire une excellente maçonnerie.

De la manière dont se construisent les cases des nègres, on doit conclure que cette chaux leur est parfaitement inutile, et qu'elle n'est d'usage que pour les bâtimens des Européens.

La température du pays, extrêmement sec en général, dispense les nègres d'avoir des habitations solides. A cette sécheresse, se joint une excessive chaleur. Le Sénégal étant abrité des vents par les montagnes et les bois qui le couvrent, le soleil y darde tellement ses feux, qu'on a peine à résister à leur ardeur depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi. Dans cette partie du jour, les nègres même se tiennent renfermés autant qu'ils le peuvent, pour éviter les coups de soleil qui sont aussi fréquens qu'ils sont dangereux. Les eaux croupissantes sont très-communes dans le Sénégal. Outre que les vapeurs méphytiques qui s'en exhälent sont suffocantes, elles nuisent singulièrement à la digestion, et sont le principe d'une infinité de maladies, que les Européens sur-tout n'évitent

que par de fréquens purgatifs. Tous les excès, dans ce pays, sont pernicieux : les fruits semblent contenir un germe de fièvres putrides.

Quelque brûlant que soit le climat, quoiqu'il tombe rarement de la pluie, le sol est naturellement si fertile, les rosées sont si abondantes, que la verdure la plus vigoureuse s'annonce en tout temps, soit dans les terrains cultivés, soit dans les lieux les plus incultes, et sur-tout dans les arbres de toute espèce qui couvrent en partie le sol du Sénégal. Plusieurs de ces grands végétaux y deviennent monstrueux, et fournissent, avec ceux qui sont d'une moindre taille, une ombre délicieuse, lorsque la chaleur du jour commence à se faire sentir.

Entre les productions qu'on doit à la culture, le mil et le riz tiennent le premier rang. On a précédemment vu l'usage que l'on fait du mil, le riz se prépare à-peu-près de la même manière.

Les légumes ne sont pas nombreux au Sénégal : on y compte d'abord les haricots d'une qualité inférieure à ceux de l'Europe, mais qu'on leur préfère, parce que ceux-ci perdent beaucoup par leur transport sur mer, et résistent même à la cuisson. Viennent ensuite les pois verts, auxquels les Européens ont donné le nom de pois nègres, parce qu'ils sont d'un noir lustré : on les emploie sur-tout en purée : trois espèces de pommes-de-terre ; des rouges, des blanches et des jaunes, réussissent bien au Sénégal, et y sont d'une facile digestion ; on peut en dire autant de l'igname, espèce de betterave qui se mange avec la viande et sert en quelque sorte de pain : le chou palmiste, qui rappelle le goût des culs d'artichauds ; enfin les giraumons, espèce de concombres que les Français aiment beaucoup : voilà à quoi se réduisent les légumes du Sénégal.

Les fruits du pays sont les *pompous*, ou melons d'eau, auxquels la chaleur du climat est si favorable, que malgré leur grosseur, qui les fait peser jusqu'à cinquante ou soixante livres, ils mûrissent en perfection ; leur chair est d'un rouge éclatant, leur eau très-sucrée : c'est un manger

délicieux qui rafraîchit sensiblement. Les autres fruits sont les bananes, les figues-bananes, les oranges douces, d'une assez bonne qualité, mais bien inférieures à celles de la Chine et de Malte; la calebasse, que porte un arbre de deux ou trois pieds de diamètre, et que les nègres prisent beaucoup, parce qu'elle leur fournit toute leur vaisselle: c'est à quoi se borne à-peu-près la liste des fruits du Sénégal.

Les productions naturelles et spontanées de ce pays, sont l'encens, que fournit un arbrisseau assez semblable au lentisque, et qui peut tenir lieu de celui de l'Arabie Heureuse. L'aloës, ou le suc concret de l'arbre de ce nom, qui, au jugement de M. Dumanet, vaut au moins celui de Socotora si vanté: le bois de cet arbre, qui exhale, en brûlant, une odeur suave, et qui, pour cette propriété, est très-recherché par les Orientaux: le mastic qui découle du tronc et des principales branches du lentisque: l'ambre qui s'obtient, entre le Cap-Vert et le Cap-Blanc, par la pêche, à laquelle les nègres répugnent beaucoup, parce qu'elle les expose à être dévorés par les requins, très-communs dans cette partie de la côte: le tamarin, d'un si grand usage dans la médecine, et qui, au jugement de M. Dumanet, n'est nulle part aussi abondant et d'une aussi bonne qualité que dans ce pays: enfin l'indigo, qui croît de lui-même en abondance dans le Sénégal, surtout le long des rivières, et qui, s'il ne rend pas autant que celui de l'Amérique, donne une couleur plus vive et plus fine que l'indigo cultivé. M. Dumanet est le premier qui ait fait envisager la préparation de cet indigo, dont la grande abondance pourroit compenser la modicité de la couleur qu'il fournit, comme l'objet d'une spéculation très-avantageuse (1). Il ajoute que la myrrhe, la casse,

(1) On a été bien plus loin dans ces derniers temps: on a prétendu, non sans fondement peut-être, que la culture de l'indigo, du sucre, du coton, etc. à la côte d'Afrique, pourroit remplacer celle de ces productions dans nos colonies. Les cultivateurs, qu'on sti-

l'euphorbe, la térébenthine, se cultiveroient avec succès au Sénégal, et formeroient une branche considérable de commerce.

Dans l'état actuel des choses, on pourroit s'y procurer d'excellens bois de construction, tels que le *courbari* notamment, qui serviroient de lest aux navires, au lieu des pierres et des cailloux qu'on emploie. Plusieurs parties du Sénégal donnent du bois d'ébène du plus beau noir. Le figuier d'Afrique, qui acquiert jusqu'à vingt-cinq et trente pieds de circonférence, peut fournir des planches qui, blanches, légères et sans nœuds, sont très-propres pour la sculpture. Le *cotonier arbre* est encore une des richesses végétales du Sénégal.

Les animaux domestiques de cette contrée, sont le bœuf, dont la chair, vu l'ardeur du soleil et la sécheresse des pâturages, n'est pas succulente comme celle des bœufs de la France, ni grasse comme celle des bœufs de l'Irlande. Les vaches ne donnent du lait au Sénégal, que pendant le temps qu'elles allaitent leurs veaux. Le beurre néanmoins y est très-commun et à vil prix. Les moutons sont de deux espèces : les uns, couverts de laine comme ceux d'Europe, ont, ainsi que les moutons de Barbarie, des queues si grosses et si pesantes, qu'ils ont peine à les porter : les autres, d'une stature plus forte, ont du poil comme les chèvres ; la chair en est d'un fumet exquis. Ces deux espèces sont si multipliées, que le mouton est toujours à bas prix dans le Sénégal.

Les chevaux sont d'une grande bonté au Sénégal : ce sont les Maures qui les élèvent et qui les dressent : ils en font un commerce considérable avec les rois nègres.

La poule domestique est extrêmement multipliée dans ce pays : l'espèce en est plus petite que celle d'Europe :

muleroit par l'appât du gain, se trouvant sur les lieux même, cou-
teroient beaucoup moins, et seroient moins sujets aux maladies.
Le transport de ces denrées seroit encore plus facile, etc.

elle pond fort peu , et les œufs se conservent difficilement , à cause de l'excessive ardeur du soleil.

Les animaux sauvages du Sénégal , dont la chair est bonne à manger , sont la vache brune , qui est d'une qualité exquise : elle court aussi légèrement , et avec la même vitesse que le cerf ; ce dernier animal et la biche ne diffèrent en rien de ceux de l'Europe ; mais le cerf-gazelle , qui exige une description particulière. Sa tête , sa queue et son poil approchent de ceux du chameau : le corps est semblable à celui de la biche : les jambes ont la même conformation que celles du lièvre ; elles sont plus courtes par devant que par derrière : elle monte avec rapidité , et ne descend qu'avec beaucoup de désavantage. Cet animal , dont la chair est très-délicate , est l'un des principaux objets des chasses des nègres.

Quelques autres animaux sauvages , sans être redoutables à l'homme , font une guerre cruelle à la volaille : tels sont le porc-épic et la civette. Celle-ci le dédommage des pertes qu'elle lui fait essuyer , par le musc qu'elle lui fournit.

Entre les animaux féroces du Sénégal , le lion occupe le premier rang. Nulle part il n'est aussi fort qu'en Afrique , qui est peut-être son pays naturel ; par-tout ailleurs il paroît avoir dégénéré.

Le tigre , tout aussi féroce et plus agile , n'acquiert pas en Afrique la taille qu'il a dans plusieurs parties de l'Asie : elle n'excède guère celle d'un loup d'Afrique. Le chat-tigre , trois ou quatre fois plus gros que le chat domestique , a la voracité du tigre ; mais , heureusement pour le pays , elle s'assovit principalement sur les rats et sur les souris.

L'éléphant d'Afrique est fort gros , et il a le plus communément huit à dix pieds de longueur , sur dix à douze de haut.

La manière la plus ordinaire de prendre ces trois espèces d'animaux , c'est de creuser des fosses profondes , étroites , légèrement couvertes de paille et de branches d'arbre , sur lesquelles on place pour appât quelques morceaux de chair. Une fois qu'ils sont tombés dans ces fosses , on les y tue à

coups de flèches et de sagaie, quelquefois même avec des armes à feu. La chasse aux éléphants, extrêmement nombreux dans toutes les parties de l'Afrique, est la plus fréquente, à cause du commerce considérable qu'on y fait de leurs dents. Les nègres en estiment même beaucoup la chair.

Le loup, en Afrique, est beaucoup plus grand qu'en Europe : son poil est argenté et presque blanc. Cet animal s'est prodigieusement multiplié sur les côtes même de l'Afrique, attendu que personne ne lui fait la guerre : cet état de paix avec eux, tient à l'opinion bizarre où sont les nègres, que s'ils en tuoient un seul, tous les autres se réuniroient pour venger sa mort.

Le buffle, ou bœuf sauvage, diffère du taureau domestique, tant par sa grosseur qui est plus considérable, et la petitesse de sa tête qui n'a aucune proportion avec le volume de son corps, que par la position de ses cornes, qui, tournées en-dedans vers son col, lui en rendent l'usage bien moins redoutable pour ceux qu'il assaille. Féroce et très-prompt à la course, il jette à terre d'un coup de muffle l'homme ou l'animal qu'il poursuit, s'agenouille sur lui, et le pile, pour ainsi dire, jusqu'à ce qu'il l'ait étouffé. Le sanglier, fort commun sur les bords de la Gambie, est extrêmement hardi et féroce. Sa couleur ordinaire est un blanc foncé. Il atteint à une si grande taille, qu'on a vu une peau de cet animal qui avoit quatorze pieds de long.

Les singes sont si communs au Sénégal, qu'on en voit souvent les arbres chargés. A l'exception de quelques espèces qui, par leur lubricité et leur force, sont redoutables pour les femmes et les enfans, tels que les orang-outangs, les singes ne sont en horreur aux nègres qu'à cause des dévastations qu'ils font dans les champs de riz et de mil. En l'absence des maîtres des cases, ils découvrent même ces cases, brisent tout ce qu'ils y trouvent, et emportent ce qui leur convient.

Il se trouve au Sénégal, comme dans toutes les autres parties de l'Afrique occidentale, des serpens d'une pro-

dingieuse grandeur : il en est qui ont jusqu'à vingt-cinq ou trente pieds de longueur , avec une grosseur proportionnée : ils sont plus utiles que dangereux , en ce qu'ils font une guerre cruelle aux bêtes féroces , dont ils font périr un grand nombre par l'activité de leur venin. Ceux de ces reptiles qui sont d'une petite taille , sont beaucoup plus multipliés ; les espèces en sont très-variées , et leur morsure plus funeste que celle des gros serpens. On ne prévient la mort , qui en est la suite infaillible , qu'en cautérisant sur-le-champ la plaie : pour peu qu'on diffère , il n'y a plus de guérison à espérer. Au lieu de s'occuper de les détruire , les nègres se contentent de les éviter , par le même esprit de superstition qu'on a remarqué à l'égard des loups.

La mer de l'Afrique occidentale nourrit plusieurs monstres. Le cheval marin , qui n'a pris ce nom que de quelques parties de son corps semblables à certaines parties du cheval , et de sa manière de hennir et de redresser ses oreilles , tient à d'autres égards beaucoup plus du bœuf , si ce n'est que sa longueur , sa hauteur et sa grosseur excèdent d'un bon tiers celles des plus gros bœufs de France. Quatre de ses dents , en forme de défenses , comme celles des sangliers , sont d'une matière plus blanche que celle de l'ivoire , et fort recherchées pour divers usages. Cet animal , qui infeste toutes les rivières des côtes de l'Afrique , et même les bords de la mer , paroît être particulier à ces contrées , puisqu'on n'en rencontre jamais dans les autres parties du monde.

Le crocodile et le requin sont fort multipliés aussi dans les fleuves et dans les mers de l'Afrique occidentale : rien ne les y distingue de ce qu'ils sont ailleurs.

Le poisson le plus commun de ces mers , est le lamen-tin , dont la chair est excellente , et qui , par cette raison , ne multiplie pas beaucoup , parce que les nègres lui font une guerre continuelle.

Les rivières offrent une quantité étonnante d'écrevisses et de carpes , qui ne diffèrent en rien de celles d'Europe ,

qu'en ce qu'elles sont plus grosses et de meilleur goût.

L'autruche, l'aigle, le pélican, le paon, l'oiseau à quatre ailes ainsi nommé, parce que ses ailes se partagent en quatre parties, sont, par leur grande taille, les oiseaux sauvages les plus remarquables de ces contrées. Les plus estimés, comme aliment, sont la pintade et le coq de bruyères, qui y est d'une grosseur inouïe en Europe. M. Dumanet en fit peser un tout vidé ; son poids se montoit à vingt-cinq livres : c'est un mets exquis ; sa saveur surpasse de beaucoup celle du coq de bruyères d'Europe.

Les perroquets et les perruches, qui forment deux espèces différentes, sont multipliés à un point qui étonne ; elles se rassemblent par milliers : la grosseur de toutes les deux n'exécède pas celle d'une caille. La perruche l'emporte sur le perroquet, par l'éclat de sa couleur verte.

VOYAGE à la rivière de Sierra-Leone, sur la côte d'Afrique, contenant, dans une suite de lettres adressées à son ami en Angleterre, durant son séjour dans cette contrée, pendant les années 1785, 1786 et 1787, le tableau du commerce, des productions du pays, des mœurs et des coutumes, tant civiles que religieuses, des habitans, par Jean *Mathews*, lieutenant des vaisseaux du roi ; avec une lettre additionnelle au sujet de la traite des esclaves nègres : le tout enrichi de deux cartes d'une partie de la côte d'Afrique, du cap Sainte-Anne, de la rivière de Rio-Noonas, et d'une vue de l'île de Bananas : (en anglais) *A Voyage to the river Sierra-Leone, on the coast of Africa, containing an account of the trade and productions of the country, and of the civil and religious, customs and manners of the people, in a series of letters to a friend in England, by John Mathews, lieutenant in the royal navy, during the*

residence in that country, in the years 1785, 1786 and 1787; with an additional letter on the subject of the african slave trade: also a chart of part of the coast of Africa, from cape St. Anne, to the river Rio-Noonas, with a view of the island Bananas. Londres, Withe, 1788, in-8°.

Ce Voyage, dont l'impression fait honneur aux presses de l'Angleterre, a été traduit en français. Cette traduction, dont l'exécution typographique contraste singulièrement, sous tous les rapports, avec celle de l'original anglais, a paru sous le titre suivant :

VOYAGE à la rivière de Sierra-Leone, sur la côte d'Afrique, contenant une relation du commerce, des productions, des coutumes, tant civiles que religieuses, des habitans, par John Mathews, lieutenant de vaisseau du roi, écrit durant son séjour dans cette contrée, pendant les années 1785, 1786 et 1787; avec une lettre sur la traite des nègres : traduit de l'anglais par Bellart, et orné d'une vue de la rivière de Sierra-Leone, et du rivage nord, appelé par les naturels, rivage de *Bullam*, prise de la montagne Saint-George, où fut formé l'établissement des nègres libres en 1787. Paris, Hautbois l'aîné, 1797, in-18.

Cette relation, rédigée dans la forme épistolaire, étant uniquement consacrée à la description de la rivière Sierra-Leone, offre sur tous les objets énoncés dans le titre, des particularités curieuses qu'on chercheroit inutilement dans les relations qui, en donnant quelques lumières sur cette contrée, en embrassent beaucoup d'autres. Dans la dernière de ses lettres, le voyageur s'est livré à l'examen des avantages et des inconvéniens de la traite des nègres, objet de discussions si vives dans le parlement de la Grande-Bre-

tagne. Comme il s'est déclaré nettement en faveur de cette traite, le traducteur a cru devoir insérer à la suite de la relation de Mathews, une notice historique de la colonie de Sierra-Leone, où M. Grégoire, sénateur, combat avec beaucoup de chaleur le système soutenu par Mathews : il y a ajouté aussi une lettre particulière sur la nouvelle colonie de Sierra-Leone, et sur les manœuvres employées par les marchands d'esclaves, pour détruire l'établissement.

RELATIONS de plusieurs voyages entrepris à la côte d'Afrique, au Sénégal, à Gorée, à Galam, etc... avec des détails intéressans pour ceux qui se dévouent à la traite des nègres, de l'or, de l'ivoire, etc... tirées des journaux de M. Saugnier, qui a été longtemps esclave des Maures et de l'empereur de Maroc : on y a joint une carte de ces différens pays, réduite de la grande carte d'Afrique de M. de la Borde. Paris, Gueffier, 1791, in-8°.

— Les mêmes, nouvelle édition, précédées d'une notice sur la vie et les ouvrages de M. de la Borde. Paris, 1799, in-8°.

Cette relation est divisée en trois parties. La première offre d'abord le récit des courses que le voyageur a faites dans différentes parties de l'empire de Maroc, et sur les côtes de l'Afrique occidentale. Il ne diffère en aucunes circonstances bien remarquables, de celui qu'offre la relation de M. Follies, dont il partagea le naufrage et les infortunes, et de laquelle j'ai donné précédemment l'extrait. Cette même partie renferme la description du désert de Sahara : elle n'offre rien non plus qui diffère dans des points bien essentiels, de celle qu'en a donnée M. Follies.

Dans la seconde partie, M. Saugnier rend compte du voyage qu'il fit à Galam, après son premier retour en France : il y décrit les coutumes et les mœurs de plusieurs

nations nègres répandues dans les environs de cet établissement : ce sont des couleurs locales qui n'ajoutent rien de bien essentiel à la connoissance générale qu'a donnée de ces mœurs et de ces coutumes, M. Dumanet.

La troisième partie est consacrée à l'exposé des différentes branches de commerce qui se fait au Sénégal et à Galam. Cet exposé, très-bien fait, peut être d'une grande utilité à ceux qui veulent former des entreprises commerciales dans ce pays.

ESSAI sur la colonisation adaptée à la côte occidentale d'Afrique, avec quelques pensées libres sur la culture des terres et sur le commerce : on y a joint une courte description des colonies établies et de celles qu'on a essayé d'établir en Afrique, y compris celles de Sierra-Leone et de Balama, par A. B. Wadstrom : (en anglais) *An Essay on colonisation, particularly applied to the western coast Africa : with some free thought on cultivated and commerce : also brief description of the colonies already formed or attempted in Africa, including those of Sierra-Leone and Bulama, by A. B. Wadstrom.* Londres, Darton et Barvey, 1794, in-4°.

— Le même, traduit en allemand. Leipsic, 1796, in-8°.

VOYAGE au Sénégal, pendant les années 1784 et 1785, d'après les Mémoires de Lajaille, ancien officier de la marine française, contenant des recherches sur la géographie, la navigation et le commerce de la côte occidentale d'Afrique, depuis le Cap-Blanc jusqu'à la rivière de Sierra-Leone : avec des notes sur la situation de cette partie de l'Afrique jusqu'en l'an x (1801 et 1802), par P. La Barthe,

orné d'une très-belle carte, gravée par P. F. Tardieu. Paris, Dentu, an x — 1802, 1 vol. in-8°.

Ce Voyage a été traduit en allemand sous le titre suivant :

VOYAGE au Sénégal, par *Lajaille*, etc... : (en allemand) *Lajaille's Reise nach Senegal*. Hambourg, Volmer, 1802, in-8°.

Cette relation, ainsi que l'annonce le titre, a été rédigée d'après les Mémoires de la Jaille, chargé par le gouvernement français, en 1784 et 1785, de reconnoître toute l'étendue des côtes indiquées dans le titre. L'éditeur a eu aussi à sa disposition des manuscrits déposés dans les bureaux du ministère de la marine et des colonies : il a consulté encore les hommes les plus instruits dans toutes les branches de l'administration coloniale.

Dans cette relation, l'on ne trouve rien d'absolument neuf sur le climat, le sol, les productions et les animaux du Sénégal, non plus que sur l'histoire, le gouvernement, les religions, les mœurs, les usages des différentes peuplades répandues dans cette contrée ; mais le rédacteur a su resserrer dans un cadre très-circonscrit, les observations des précédens voyageurs sur ces différens objets. Nulle part aussi l'on ne trouve des notions aussi exactes sur la nature et la valeur des marchandises qu'il faut porter dans le pays, pour y faire avantageusement la traite de la gomme, de l'or, du morphil (1), soit dans la rivière du Sénégal et le long de la côte jusqu'à Sierra-Leone, soit dans l'intérieur des terres jusqu'à *Bambouck*. Tout ce qui concerne la manière de compter et de procéder aux échanges, est traité avec soin. A ces détails, l'auteur a joint des réflexions très-judicieuses sur les avantages et les inconvéniens des compagnies exclusives. Il a donné aussi des notions plus justes, qu'aucun de ses devanciers ne l'avoit fait, sur les tribus arabes connues sous le nom de Maures, qui conduisent mystérieusement leurs opérations

(1) C'est le nom que les marchands donnent à l'ivoire.

commerciales, et se tiennent toujours en station près des forêts de gommiers, pour en défendre l'approche aux négocians des comptoirs européens : c'est avec cette manœuvre que les Maures sont parvenus à se procurer la vente exclusive de la gomme, et qu'ils en falsifient à leur gré la qualité (1). Ils ne sont pas seulement commerçans ; la plupart d'entre eux se constituent les prêtres des nègres, et, comme on l'a vu dans l'ouvrage de M. Dumanet, nous les désignons en Europe sous le nom de *Marabous*.

FRAGMENS d'un Voyage fait pendant les années 1785, 1786 et 1787, dans les contrées occidentales de ce continent, comprises entre le Cap-Blanc de Barbarie, par vingt degrés quarante-sept minutes, et le cap des Palmes, par quatre degrés trente minutes latitude boréale ; par Sylvain-Meinrad-Xavier *Golberry* : avec une carte générale d'Afrique, rédigée d'après les observations les plus authentiques, et les découvertes les plus récentes, et des plans et des dessins gravés en taille-douce, Paris, Treuttel et Würtz, an x — 1802, 2 vol. in-8°.

Ce Voyage a été traduit en allemand, et a paru sous le titre suivant :

VOYAGE dans l'Afrique occidentale, fait par S. M. X. *Golberry* : (en allemand) *Reise durch das Westliche Africa, von S. M. X. Golberry*. Leipsic, Rein, 1804, 2 vol. in-8°.

Ce que l'auteur de cette relation ne présente que comme des fragmens de voyage et du séjour qu'il a fait au Sénégal et dans les contrées adjacentes, donne des notions très-lumineuses sur un pays si intéressant, soit par les productions qu'on en tire, soit par les ressources qu'il offre pour

(1) L'Europe en consomme environ dix millions de livres : sur cette quantité, la France en fournit douze à quinze cents milliers.

le rétablissement de nos belles colonies de l'Amérique.

M. Golberry s'est attaché d'abord à faire connoître les plus nombreuses des nations qui se trouvent en rapport avec le gouvernement du Sénégal; ce sont celles des *Bombaras* et des *Madings*, dont ne parlent presque pas les relations précédentes, et celles des *Foulhas* et des *Jalofs*, un peu mieux connues. C'est de ces deux dernières que le voyageur s'occupe le plus; il les dépeint, et surtout les *Jalofs*, comme les nègres les plus beaux et les mieux faits de cette partie de l'Afrique. A ces caractères physiques que partagent leurs femmes, il ajoute que les *Foulhas* sont tout-à-la-fois braves, industrieux, prudents et mystérieux dans leurs opérations de commerce. Les *Jalofs* sont d'un naturel plus doux: avec tous les avantages physiques, ils sont si disposés à l'ordre et à la civilisation, ils ont un caractère si marqué de bienveillance, que M. Golberry est porté à croire qu'ils descendent d'une colonie de ces anciens Egyptiens, dont Hérodote a dit qu'ils étoient les mieux faits de tous les hommes, et dont les inclinations étoient si heureuses, qu'Homère les appelloit *irréprochables*.

De ces différens peuples, les uns professent le mahométisme mêlé de quelques superstitions: la religion des autres est le *fétichisme*, qui, dans l'opinion du voyageur, n'est autre chose que l'adoration du mauvais principe ou du démon. M. Golberry a retrouvé chez eux des traces sensibles des mystères des Egyptiens, et une image défigurée des épreuves de l'initiation.

Une découverte qui paroît lui appartenir exclusivement, c'est l'existence de cinq peuplades qui forment entre elles une espèce de confédération. Ce n'est pas seulement par ce genre de gouvernement qu'elles sont remarquables, c'est beaucoup plus encore par une institution qu'elles nomment *Parras*, association de guerriers qui, par ses effets, a des rapports avec l'institution si célèbre autrefois en Allemagne sous le nom de *tribunal secret*, et par ses mystères, avec l'initiation égyptienne.

C'est après avoir tracé le tableau des diverses nations qui confinent aux établissemens de la France dans le Sénégal, que M. Golberry décrit dans un grand détail ces établissemens ; mais il ne s'est pas borné à cette description et à l'indication des améliorations dont ils sont susceptibles , il a recueilli encore des renseignemens sur les contrées plus éloignées , où le commerce peut s'étendre. Aucune relation sur-tout n'avoit procuré autant de lumières sur le caractère physique et moral des Maures qui en habitent les extrémités méridionales, sur le commerce qu'ils font de la plus précieuse gomme de l'univers, pour l'usage d'un grand nombre de manufactures.

On lui doit encore les notions les plus détaillées et les plus certaines qu'on ait eues jusqu'à présent sur le pays de Bambouck , dont il décrit la température , la fertilité , avec des renseignemens sur la religion , les mœurs et les usages de ses habitans. Il est le premier qui ait observé , ce qui est bien remarquable , que la constitution du gouvernement de Bambouck est à-peu-près républicaine. Enfin il s'étend beaucoup sur les riches mines de ce pays , qui , tout mal exploitées qu'elles soient , produisent en grande partie cette quantité considérable d'or qui se débite sur la côte.

Une des parties les plus intéressantes de la relation de M. Golberry , est celle où il établit que le phénomène des *Albinos*, ou nègres blancs , n'offre , ainsi que les Albinos de l'Inde et de l'Amérique , qu'un petit nombre d'individus affectés d'une maladie particulière , et que ces Albinos ne forment pas une variété proprement dite de l'espèce humaine.

Dans un article particulier , M. Golberry traite un objet d'une grande importance ; c'est le tableau des maladies , auxquelles les Européens sont exposés dans les parties méridionales de l'Afrique , et du régime qu'il faut suivre pour s'en préserver : on lui doit encore des observations intéressantes sur la population de l'Afrique , qu'il paroît néanmoins avoir un peu exagérée , et sur l'influence que la traite peut avoir dans cette population ; il y fait succéder

des considérations fort étendues sur les différentes branches de commerce qu'offre cette contrée. Il ne s'est pas tellement occupé de l'économie politique et sociale, qu'il n'ait porté aussi la lumière sur certaines parties de l'histoire naturelle : telles sont ses recherches sur le *boabda*, où il a beaucoup ajouté à ce qu'en a dit Adanson : telles sont encore ses expériences ingénieuses touchant le caméléon, qui nous font enfin connoître cette intéressante espèce de lézard, sur laquelle on a débité tant de fables.

Après avoir payé le tribut d'éloges dû aux relations de M. Golberry, il doit être permis d'exercer une légitime critique.

Le but principal de ce voyageur, en publiant ses fragmens, qui, à tous autres égards, méritent toute l'attention du gouvernement, paroît avoir été de faire adopter par l'administration, le projet d'établissement d'un gouvernement général français qui s'étende du Sénégal au cap des Palmes, c'est-à-dire, à dix degrés et plus de côtes dans le sud (environ 200 lieues marines), sur une étendue illimitée dans l'est. On ne peut pas se dissimuler que ce projet ne soit très-patriotique, mais il s'agit de savoir s'il est praticable. Or, sans entrer dans le détail des autres obstacles qu'il pourroit essayer, il en est un, ce semble, invincible et de nature à déconcerter toutes les spéculations du voyageur, c'est l'établissement actuel de Gambie, que possèdent les Anglais, et qui coupe diamétralement ce gouvernement général que propose M. Golberry. Leurs établissemens à Sierra-Leone, et ceux qu'intermédiairement ils ont formés sur la côte, ajoutent encore aux difficultés que la première considération oppose à l'exécution du projet. Evidemment, il ne pourroit s'exécuter qu'après l'expulsion des Anglais, ou l'abandon qu'ils feroient de leurs établissemens. Or leur puissance maritime, tant qu'elle existera, les mettra toujours en état de protéger leurs possessions sur la côte; et les produits énormes du commerce qu'ils y font, ne permettent pas à la France de songer à en acheter l'abandon. Le patriotisme de M. Golberry lui aura

AFRIQUE. VOYAG. DANS L'AFRIQ. OCCID. 119.
sans doute exagéré la facilité d'un projet, dont l'exécution
combleroit les vœux de tout bon Français.

VOYAGE au Sénégal, ou Mémoires historiques ,
philosophiques et politiques sur les découvertes,
les établissemens et le commerce des Européens
dans les mers de l'océan Atlantique , depuis le Cap-
Blanc jusqu'à la rivière de Sierra-Leone inclusive-
ment , suivi de la Relation d'un voyage de l'île de
Saint-Louis à Galam , et du texte arabe de trois
Traités de commerce faits par l'auteur avec les
princes du pays , par J. B. L. *Durand*. Paris , Agasse,
an x — 1802 , in-4°.

— Atlas de ce Voyage , *ibid.* in-4°.

— Le même , *ibid.* 2 vol. in-8°.

— Atlas , *ibid.* in-4°.

Cette nouvelle description du Sénégal renferme d'abord
un précis chronologique des découvertes faites dans
l'Afrique occidentale , et des établissemens qu'y ont formés
diverses nations de l'Europe. On démêle difficilement en
quel temps M. Durand a résidé dans le Sénégal ; avec
quelques recherches néanmoins , on parvient à con-
jecturer que c'est vers les années 1784 et 1785 : il ne fixe pas
non plus , sous des époques bien précises , la date des obser-
vations qu'il a répandues dans sa relation : il s'en trouve
beaucoup dont le véritable auteur est M. Brue , directeur
de la compagnie du Sénégal vers 1680. La relation du
naufage de M. Brisson et l'histoire de l'établissement des
Anglais à Sierra-Leone , se rapportent à des temps beau-
coup plus modernes , et inspirent dès-lors plus d'intérêt.

L'embarquement de M. Durand sur le fleuve du Séné-
gal , lui donne lieu d'entrer dans de grands détails , mais
qui ne sont pas peut-être bien neufs , sur les révolutions
qu'a essayées le pays des Maures , sur leurs guerres , leurs
usages , leur caractère , la récolte et le commerce qu'ils

font de la gomme, et le trafic de l'espèce humaine auquel ils se livrent aussi.

Un moment, M. Durand fait espérer à ses lecteurs, un voyage par terre de l'isle Saint-Louis à Suez; et la relation d'un pareil voyage auroit été sans doute d'un grand intérêt; mais il s'arrête à Podor, distant de cinquante lieues seulement de Saint-Louis. La fille du roi de ce petit pays lui enseigne un peu d'arabe, et il retourne à Saint-Louis. C'est un employé de la compagnie qu'il charge de faire, non pas le voyage projeté à Suez, mais un voyage à Galam. C'est ici, peut-être, la partie la plus intéressante de la relation, puisqu'elle fait connoître une route de terre, de vingt à vingt-cinq jours seulement, qui ne peut se faire sur le fleuve que dans un espace de deux mois, et avec beaucoup de dangers. L'itinéraire envoyé par Ruband, c'est le nom de cet employé, renferme des notions très-détaillées sur les nations dont il a parcouru le pays: on s'étonne qu'il ait pu les recueillir dans un espace de temps si limité. Le récit du massacre de cet infortuné, dont tous les effets furent pillés, ne peut qu'intéresser vivement les âmes sensibles. En réfléchissant à sa destinée malheureuse, on est agréablement frappé du bonheur qu'eut M. Durand d'échapper à cette catastrophe, par le choix qu'il fit d'un délégué pour un voyage que, primitivement, il avoit eu l'intention de faire lui-même. On le plaint d'avoir fait naufrage sur les côtes du pays de Galles, lors de son retour en Europe; mais en même temps on le félicite de s'être sauvé avec tout l'équipage du navire.

M. Durand n'a pas rédigé sur les lieux même la totalité de sa relation; il déclare qu'il l'a achevée à Paris: c'est sans doute à cette époque qu'il a rassemblé les renseignements qu'il nous procure sur la rivière de Felène, et les nouvelles anecdotes qu'il nous donne sur M. Brue; elles viennent en effet à la suite du récit qu'il fait de son naufrage et de son retour en France. On ne devine pas aisément pourquoi l'atlas a été grossi du texte arabe et de la traduction française des traités de commerce conclus

AFRIQUE. VOYAG. DANS L'AFRIQ. OCCID. 121
entre M. Durand et les princes maures: ces traités, ce
semble, auroient dû faire partie de ce qu'on appelle les
pièces justificatives d'une relation.

SOUVENIRS de l'Afrique, relatifs à une tentative
faite pour former un établissement anglais dans
l'île de Balama, sur la côte occidentale d'Afrique,
en 1792, avec une courte notice des tribus voi-
sines, du sol, de ses productions, etc.... et quel-
ques observations sur la faculté d'établir dans cette
partie de l'Afrique, des colonies destinées à y intro-
duire la culture, les lumières et la religion, avec
carte et plans: (en anglais) *African Memorial*, etc...
Londres, 1805, 1 vol. in-4°.

RELATION sur les naturels de l'Afrique voisins de
Sierra-Leone, par Thomas *Winterbolton*: (en anglais)
*An Account of native Africans neighbourings of
Sierra-Leone, by Th. Winterbolton.* (Insérée dans le
Review d'Edimbourg, n° 6.)

Des nations indépendantes habitent la région voisine de
Sierra-Leone. Elles n'étoient distinguées des autres peu-
plades de l'Afrique, quant à la grossièreté et à l'ignorance,
que par quelques nuances légères.

Un petit nombre de mahométans, établis depuis soi-
xante et dix ans dans le pays des Mandings, ont civilisé à
un certain point ce pays. Ils y ont établi des écoles, où
l'on enseigne l'arabe et le Koran. L'islamisme, dont ils ont
propagé les dogmes dans les environs de leur colonie, y
prend insensiblement la place des superstitions du fétichisme; et l'agriculture fait d'assez rapides progrès sur toute
la côte.

Ce sont là les plus intéressantes notions qu'on peut
recueillir dans la relation de *Winterbolton*.

§. II. *Descriptions de la Nigritie. Voyages faits dans cette contrée.*

LA Nigritie n'a pas de limites bien déterminées, parce qu'elle confine d'une part au Sénégal, et de l'autre à la Guinée. De-là vient le petit nombre de relations particulières à cette partie de l'Afrique occidentale; ceux du Sénégal et de la Guinée embrassent effectivement une partie de la Nigritie proprement dite.

La plus ancienne description qui ait été faite de cette partie de l'Afrique occidentale, a été composée en arabe par *Abulfeda*, et traduite en latin par Théodore *Busch*: elle a été assez récemment insérée dans l'ouvrage suivant:

HISTOIRE de *Macrizi*, concernant l'Abyssinie (la Nigritie): (en latin) *Macrizi Historia in Abyssiniâ*. Leyde, 1690, in-4°.

RELATION de la Nigritie, contenant une courte description de ses royaumes et de leurs gouvernemens, mœurs, coutumes et raretés, etc.... avec la découverte de la rivière du Sénégal, par le P. *Guby*. Paris, 1669; *ibid.* 1692, in-12.

Cette relation est très-superficielle.

DESCRIPTION de la Nigritie, par M. P. D. (*Pruneau de Pommegorge*), ancien conseiller au Conseil souverain du Sénégal, etc.... enrichie de cartes. Paris, Maradan, 1789, in-8°.

L'auteur de cette description a résidé, comme il le déclare lui-même, pendant vingt mois au Sénégal: il y a rempli un poste important, et s'est montré très-sévère envers ceux qui, avant lui, ont parlé de la Nigritie dans leurs relations. D'après ces circonstances, on attendoit de lui plus de détails qu'il n'en a donné sur cette partie de l'Afrique occidentale. Il s'est extrêmement resserré sur l'article des

Maures ; mais il s'est un peu plus étendu sur les *Foulhas* et les *Jalofs*, dont il nous fait assez bien connoître, mais moins complètement cependant que ne l'a fait M. Golberry, la langue, les mœurs, les usages, le gouvernement, la manière de cultiver la terre, celle de se marier et de s'habiller : il a même joint à sa relation un petit vocabulaire des mots les plus usités chez la nation des *Jalofs*, dont la langue, suivant l'expression de l'auteur, est une des plus *jolies* de la Nigritie. Ce qu'il a jeté dans sa relation sur les *Albinos*, ou nègres blancs, ne présente rien de nouveau. D'autres voyageurs, avec plus de développement que n'en offre sa description de la Nigritie, ont détaillé les marchandises qui sont l'objet de la traite. La relation de *Norris* dont je donnerai la notice, est plus instructive aussi sur le pays de *Dahomé*, que ce que nous en apprend cet auteur. La partie la plus curieuse de son ouvrage, ce sont les détails où il entre sur les îles du Prince, de Saint-Thomé et d'Annobon, appartenant aux Portugais, dans cette partie de l'Afrique. A quelques blancs près, dit-il, elles ne sont habitées que par des mulâtres sujets du roi de Portugal, et par leurs esclaves noirs. Il est remarquable que dans ces trois îles, la condition des esclaves est à-peu-près la même que celle des hommes libres : ils ne travaillent que trois jours de la semaine, ou, pour mieux dire, que lorsqu'ils le veulent. La terre de ces îles est si fertile, que ce peu de travaux donne une quantité de productions suffisante, non-seulement pour la consommation de l'intérieur, mais même pour l'approvisionnement des vaisseaux de toutes nations qui abordent dans ces parages. Cet avantage est bien balancé par l'inconvénient de l'insalubrité de l'air, qui fait périr promptement les Européens qui s'y établissent.

On trouvera sur l'île d'Annobon, des détails très-intéressans dans les *Lettres d'un Voyageur (Wimpfen)*, dont j'ai donné la notice (première Partie, section VIII, §. 1.).

§. III. *Descriptions de la Guinée et des pays adjacens : Voyages faits dans ces contrées.*

VOYAGE en Guinée et à Benin, en 1553, par Thomas Windham : (en anglais) *Voyage to Guinea and Benin (1553), by Th. Windham.* (Collection de Hackluit, tome 2, part. 2, pag. 11 et suiv.)

VOYAGE en Guinée, par Jean Lock : (en anglais) *Voyage to Guinea, by Johannis Lock.* (*Ibid.* pag. 14 et suiv.)

TROIS VOYAGES en Guinée, par Guillaume Townson, marchand de Londres, de 1555 à 1557 : (en anglais) *Three Voyages to Guinea, by William Townson, merchant of London (1555-1557).* (*Ibid.* pag. 25-52.)

VOYAGE de George Fenner en Guinée et aux îles du Cap-Vert, en l'année 1556, avec trois vaisseaux, écrit par Walter Wren : (en anglais) *Georgii Fenner's Voyage to Guinea and the islands of Cape Verde, in the years 1556, with three shippes, written by Walter Wren.* (*Ibid.* pag. 57-64.)

VOYAGE de Richard Raynold et de Thomas Dassel aux rivières du Sénégal et de Gambie, proche de la côte de Guinée, en 1561 : (en anglais) *Richardi Raynold's and Thomas Dassel's Voyages to the rivers of Senegal and Gambia, adjoining upon Guinea.* (*Ibid.* pag. 70 et suiv.)

VOYAGE à Benin, au-delà du pays de la Guinée, mis au jour par M. Bird et M. Newton, négocians de Londres, fait sur un vaisseau appelé *le Richard*

Arundel, et une pinasse ; écrit par Jacques *Welsh*, qui étoit premier maître (capitaine) dans ledit voyage, commencé en 1588 : (en anglais) *A Voyage to Benin beyond the country of Guinea, set forth by master Bird and master Newton, merchants of London, with a shipp called the Richard Arundel, and a pinasse ; written by James Welsh, who was chief master of the said voyage begun in the year 1588.* (*Ibid.* pag. 126 et suiv.)

SECOND VOYAGE (du même), en 1590 : (en anglais) *Second Voyage, a 1590.* (*Ibid.* pag. 130 et suiv.)

DESCRIPTION et récit historique du riche royaume d'or de Guinée, autrement nommé la Côte-d'Or de Mina, gisante en certain endroit d'Afrique, avec leur foi, persuasion, commerce ou trocs, costumes, langage et situations de pays, villes, villages, cabanes et personnes, les ports, havres et fleuves, selon qu'ils ont été reconnus jusqu'à cette heure ; pareillement un brief déduit du passage que les navires prennent pour y naviguer, passant au travers des îles Canaries, Cap-Verd, le long de la côte de la Maniguette, jusqu'au cap des Trespunctas, où que ladite côte commence ; en outre, quelque description aussi de rivières qu'on visite en cinglant de ladite côte vers le cap de Lopo-Consalvas, d'où qu'on se départ, pour retourner de par-deçà ; le tout diligemment et exactement descript par l'auteur, qui diverses fois y a été. A Amsterdamme ; imprimé chez Cornille Claesieux, demeurant Sur-l'Eau, au Livre d'Escripture, anno 1605, pet. in-fol.

C'est encore ici l'un des cinq Voyages qu'il faut ajouter à la collection des Grands et Petits Voyages, et l'un de ceux qui méritent le plus d'être recherchés, soit par les détails curieux qui s'y trouvent et par le caractère de vérité de l'auteur, soit par le grand nombre de planches dont l'ouvrage est enrichi. Ce Voyage n'ayant pas été réimprimé, comme l'ont été plusieurs des quatre autres, n'est pas commun.

LE COMMERCE D'OR, par Richard *Jobson*, ou Découverte de la rivière de Gambie, et du commerce de l'or des Ethiopiens ; en outre, le commerce avec un grand négociant appelé *Buckor-Sano*, et sa relation de maisons couvertes d'or, et autres observations extraordinaires et avantageuses pour notre patrie : (en anglais) *Richard Jobson's Golden trade, or a Discovery of the river Gambia, and the golden trade of Ethiopians, also the commerce, with a great black merchant, called Buckor-Sano, and his expert of the houses with gold, and other strange observations for the good of our own country.* Londres, 1623, in-8°.

Le seul titre de cette relation annonce que son auteur, ébloui par la richesse de la côte de Guinée, s'est permis d'embellir sa narration par des incidens extraordinaires, et des descriptions dans le genre merveilleux.

DESCRIPTION des côtes de Guinée, Angola, Maning, Congo et Monomotapa, par Jonas *Hughen*: (en hollandais) *Beschryvinge van de custe van Guinea, Angolo, Mani, Congo, Monomotapa, door Jonas Hughen.* Amsterdam, 1644, in-fol.

DESCRIPTION de la Côte-d'Or de Guinée, de la constitution du pays, du commerce, des animaux,

oiseaux , poissons , arbres , plantes , minéraux , etc...
 par Pierre de Marées : (en hollandais) *Beschryvinge van de Goud-Kust van Guinea , veerin den aert des landes , koopmanschap , gedierten , vogelen , vischen , boomen , kruiden , bergwerk , mineralien , etc... door Pedrus Marees*. Amsterdam , 1650 , in-4°.

VOYAGE et Description de la Guinée , avec planches : (en latin) *Iter et Descriptio Guineae , cum figuris aeneis*. Amsterdam , Conrade , 1654 , in-4°.

Le titre est en latin , le Voyage en hollandais.

RELATION d'un voyage aux royaumes maures de Guinée , par Jacob Langer (en allemand). Amsterdam , 1658 , in-12.

DESCRIPTION des côtes du nord et du sud de la Guinée et de l'Ethiopie Inférieure , vulgairement Angola , par Jean Barbot : (en anglais) *John Barbot's A Description of the coast of north and south Guinea , and of Ethiopia Inferior , vulgarly Angola*. (Dans la collection de Churchil , tome v , pag. 1-640.)

La même , traduite en français sous le titre suivant :

HISTOIRE de la Guinée , par Barbot. Paris , 1660 , in-12.

C'est dans ce Voyage qu'on peut recueillir le plus de lumières sur la côte Malaguelle et sur la côte d'Ivoire.

La côte Malaguelle est l'une des côtes de l'Afrique occidentale que les marins de Dieppe avoient le plus fréquentée , long-temps avant que les Portugais eussent visité ces côtes dans leurs tentatives pour découvrir une route aux Grandes-Indes. Le Grand-Sestre , qui est situé dans le canton de Sestos , avoit reçu des Dieppois le nom de *Grand-Paris* , comme le Petit-Sestre , qui est à quelques lieues plus loin , avoit pris celui de *Petit-Paris*. Les habitans ont conservé la tradition du commerce qu'ils faisoient avec

les Normands. Dès qu'ils aperçoivent un vaisseau, ils crient de toutes leurs forces, avec un reste de prononciation normande, pour inviter les gens du navire à venir acheter les productions de leur pays : « Malaguettes tout » plein, Malaguettes tout plein ; tout plein, plein, tout à » terre de Malaguettes ».

Le principal objet du commerce qu'on fait sur cette côte, consiste dans l'achat qu'on y fait du poivre de Guinée, moins recherché que celui de l'Inde, mais qui peut le suppléer. On y trouve aussi à acheter de l'ivoire, de l'or, et fort peu d'esclaves. Le pays produit encore le bois de *cane*, d'un plus beau rouge pour la teinture, que le bois de Brésil, et qui peut s'employer jusqu'à sept fois.

Cette côte est habitée par un peuple plus doux et plus sociable que les autres nègres. Il ne fait la guerre que par la nécessité de se défendre : et tous ses membres vivent dans une grande union, et sont toujours prêts à s'entresecourir : ils s'occupent beaucoup de la culture de la terre, si favorable aux bonnes mœurs, et fort peu du commerce, qui communément les corrompt.

La même morale se remarque dans les habitans de la partie de la côte d'Ivoire (1) qui commence au cap *La-Hom*, et se termine au cap *Sainte Apolline*. Ces nègres ont reçu des Hollandais le nom de *Quaquas*, parce qu'en s'approchant des vaisseaux de l'Europe, ils avoient sans cesse à la bouche ce mot, qu'on a jugé signifier *bonjour*, ou *soyez les bien-venus*. Les Européens sont partis de-là pour les appeler *le bon peuple*. Au cap *Sainte-Apolline* commence la terre à laquelle on a donné le nom de *Terre du Mauvais Peuple*.

De toute la côte occidentale d'Afrique, ce peuple est le plus sauvage. Il passe pour être anthropophage : on pourroit l'inférer de ce qu'il fait gloire de porter les dents en pointe, et de les avoir aussi aiguës que des aiguilles ou des

(1) On conçoit que cette dénomination vient de la quantité de dents d'éléphans que cette côte fournit aux Européens.

alènes. Barbot exhorte les navigateurs à ne pas toucher à cette dangereuse terre, où ont été massacrés, en plusieurs occasions, des Européens qui n'y avoient relâché que pour y faire leur provision d'eau et de bois.

Quelque farouches que soient ces nègres, ils apportent néanmoins à bord de belles dents d'éléphant qui, malgré l'opinion reçue de leur infériorité à ceux de l'Inde et de Ceylan pour la taille, doivent être d'une grosseur excessive, puisqu'on y achète des dents qui pèsent jusqu'à deux cents livres. On assure que l'apport de ces dents n'est qu'une amorce pour attirer les étrangers sur la côte, et les dévorer; car communément les marchandises, soit en ivoire, soit en poudre d'or, sont mises à si haut prix, qu'il y a peu de commerce à en faire.

RELATION des côtes d'Afrique appelées Guinée, avec la description des pays, mœurs et façons de vivre des habitans, des productions de la terre et des marchandises qu'on en rapporte, et des remarques historiques sur ces côtes....; le tout remarqué par le sieur *Villaut*, écuyer, sieur de Bellefond, dans les voyages qu'il a faits en 1666 et 1667. Paris, Denis Thierry, 1669, in-12.

— La même, traduite en anglais. Londres, 1690, in-8°.

La même, traduite en anglais sous le titre suivant:

ACCOUNT of the coast of Africa, called Guinea.
Londres, 1709, in-12.

Ce Voyage n'est pas d'un grand intérêt. Les pays parcourus et décrits par le voyageur, et qui embrassent particulièrement les environs du Cap-Monta, dont il ne parle qu'avec enthousiasme, ont été beaucoup mieux observés depuis lui.

LE PAYS DE FÆTU, situé en Afrique, sur la Côte-
IV. I

d'Or de Guinée, décrit avec vérité, etc.... avec un dictionnaire de la langue de Foëtu, par Guillaume-Jean Müller : (en allemand) *Beschreibung der Africanischen, auf der Gold-Küste gelegenen Landschaft Foëtu, von Wilhelm Joh. Müller.* Hambourg, 1673; Nuremberg, 1675; Francfort et Hambourg, 1676, in-8°.

MÉMOIRE sur le pays de la Guinée, par Eric Tillemann : (en danois) *En Enfoldig berrtning om det Landscap Guinea, af Eric Tillemann.* Copenhague, 1697, in-8°.

RELATION du Voyage de Jean Montauban en Guinée, et des voyages des Espagnols dans les Indes occidentales. Amsterdam, 1698, in-8°.

Comme le Voyage en Guinée tient la principale place dans cëte relation, j'ai cru devoir la classer dans le paragraphe de la Guinée.

CÉLÈBRE NAUFRAGE de Jonkear et de Van der Brengo en Guinée, dans l'année 1692 (en hollandais). Leyde, 1703, in-8°.

JOURNAL du voyage du sieur d'Elbée au royaume d'Ardra, avec l'ambassade du roi d'Ardra en France, et la réception de l'ambassadeur en cette cour. In-12.

Ce royaume, duquel ont été démembrés ceux de Popo et de Juida, a peu d'étendue sur la côte, mais s'enfonce loin dans les terres. Ce qui se trouve dans la première de ces deux directions, s'appelle le *Petit-Ardra*; l'autre a pris le nom de *Grand-Ardra*: c'est à Bosmann et à Barbot qu'on doit ces renseignemens. Ce que d'Elbée a recueilli dans son voyage à Ardra, qui avoit pour objet d'obtenir

la permission de construire dans ce pays un second fort, se réduit à des observations sur quelques usages du pays, et sur la pompe et la puissance de son souverain.

Le peuple d'Ardra ne sait ni lire ni écrire : mais ce qu'il y a de très-singulier, c'est que les grands du pays, qui partagent cette ignorance avec le peuple, lisent et écrivent fort bien le portugais. Cela s'explique peut-être par le défaut de caractères pour leur propre langue.

Une coutume de ce pays très-bizarre, c'est qu'une femme mariée qui se prostitue à un esclave, devient elle-même l'esclave du maître de son amant, lorsque ce maître est d'une condition supérieure à celle de son mari. Au contraire, si la dignité du mari l'emporte, la femme adultère devient son esclave.

Le grand-prêtre d'Ardra, chez lequel d'Elbée fut invité à dîner, par une dérogation singulière aux usages du pays, lui laissa voir ses femmes rassemblées dans une galerie, au nombre de soixante-dix ou quatre-vingt. Elles montrèrent aussi peu de curiosité que d'émotion à l'arrivée des étrangers. Dans un coin de cette galerie, d'Elbée aperçut une figure blanche de la grandeur d'un enfant de quatre ans. Sur ce qu'il demanda ce que cela signifioit : « C'est le diable, lui répondit le grand-prêtre. — Mais le » diable n'est pas blanc, observa d'Elbée. — Vous le faites » noir, répliqua le grand-prêtre, mais c'est une grande » erreur. Pour moi, qui l'ai vu et qui lui ai parlé plusieurs » mois, je puis vous assurer qu'il est blanc », etc....

Le roi d'Ardra est toujours servi à genoux : on rend les mêmes respects aux plats qui vont sur sa table et qui en sortent : c'est un si grand crime de jeter les yeux sur les alimens du roi, que le coupable est puni de mort, et sa famille réduite à l'esclavage. Lorsque ce prince boit, tous les assistans se prosternent. Celui qui présente la coupe, doit avoir le dos tourné. C'est également un crime, comme pour les alimens, de jeter les yeux sur cette coupe. Le grand-prêtre fit tuer un jeune enfant que le roi aimoit beaucoup, et qui, en se réveillant, y avoit porté innocem-

ment ses regards. Tous les officiers de la maison du roi portent le titre de capitaines.

Ce despote soutient son pouvoir avec une armée de quarante mille hommes de cavalerie. Pendant que d'Elbée étoit à la cour du roi d'Ardra, des ambassadeurs du roi d'un peuple puissant, que Snelgrave nomme *Oyos*, vinrent lui déclarer, que si les gouverneurs des provinces d'Ardra n'en traitoient pas le peuple avec plus de douceur, il viendrait à leur secours. Pour toute réponse, le roi d'Ardra envoya les ambassadeurs au supplice.

DESCRIPTION exacte des mines d'or, du commerce des dents d'éléphant, et de la traite des nègres de la côte de Guinée, par Ed. *Bosman* : (en hollandais) *Naawkeurige Beschryving van de Guinea goud sand en slaven kust, door Ed. Bosmann*. Utrecht, 1704 ; Amsterdam, 1719, in-4°.

Cette Description a été traduite en français sous le titre suivant :

VOYAGE de Guinée, contenant une description nouvelle et très-exacte de cette côte, où l'on trouve et où l'on trafique l'or, les dents d'éléphant et les esclaves ; de ses pays, royaumes et républiques, des mœurs de ses habitans, de leur religion, gouvernement, administration, de la justice, de leurs guerres, mariages, sépultures, etc... Comme aussi de la nature et qualité du terroir, des arbres fruitiers et sauvages, de divers animaux, tant domestiques que sauvages, des bêtes à quatre pieds, des reptiles, des oiseaux, poissons, et de plusieurs autres choses rares, inconnues jusqu'à présent aux Européens ; par Guillaume *Bosmann*, depuis peu conseiller et premier marchand dans le château de Saint-George d'Elmina, et sous-commandeur de la

AFRIQUE. VOYAG. DANS L'AFRIQ. OCCID. 133
côte ; enrichie d'un grand nombre de figures.
Utrecht , Antoine Scheaven , 1705 , in-12.

Cette description française a été traduite en allemand ,
et imprimée à Hambourg , in-8° , en 1708.

La traduction anglaise a paru sous le titre suivant :

*DESCRIPTION of the coast of Guinea, by Will.
Bosmann, translated from the dutch.* Lond. 1705, in-8°.

Elle l'a été du français en italien ; en voici le titre :

*VIAGGIO in Guinea, contenente un esatta descri-
zione della istoria naturale, la religione, e i cos-
tumi ec., del Guglielmo Bosmann.* Venise, 1754,
3 vol. in-12.

Par l'énumération qu'énonce le titre de cette rela-
tion , renfermée dans vingt-deux lettres , on voit que ce
voyageur a embrassé tout ce qu'il étoit intéressant de con-
noître sur la Guinée en général. A ce mérite , il réunit
celui de l'exactitude et d'une judicieuse critique. De toutes
les anciennes relations de la Guinée , celle-ci est la plus
estimable : aussi est-elle très-recherchée.

Les planches dont on a enrichi cette relation , et qui
sont dessinées et gravées avec beaucoup de correction , y
ajoutent encore du prix.

C'est sur la Côte-d'Or , sur celle des Esclaves , et sur le
royaume de Benin , assez imparfaitement décrits avant et
après Bosmann , que ce voyageur s'est particulièrement
étendu.

De tous les cantons de cette côte , pompeusement déco-
rés du nom de royaumes , Akra est celui dont les habitans
sont le plus civilisés. L'état presque continuel de guerre
où ils sont avec leurs voisins , et qui leur fournit un grand
nombre de prisonniers qu'ils vendent aux marchands de
l'Europe , ne paroît pas avoir arrêté les progrès de la civi-
lisation. L'or y est plus commun qu'en aucun autre endroit
de cette côte. Ce qu'en dit Bosmann est confirmé par le

témoignage de Demarchais, dont j'indiquerai ultérieurement le Voyage ; car ce dernier voyageur assure que, de son temps, une once de poudre à tirer se vendoit deux dragmes de poudre d'or. C'est évidemment l'abondance de ce métal, dans ce canton nommément, qui a donné à toute la côte le nom de *Côte-d'Or*.

A l'avantage de posséder une si grande quantité de ce précieux métal, les nègres de la Côte-d'Or joignent celui d'être doués par la nature de plusieurs dons naturels. Avec des yeux si perçans, que sur mer ils découvrent les objets de beaucoup plus loin que les Européens, ils ont une conception vive, qui n'exclut pas une certaine solidité de jugement, et une telle aptitude aux opérations de commerce, qu'ils l'emportent même à cet égard sur les marchands les plus déliés de l'Europe. Une mémoire vraiment prodigieuse, une dextérité qu'on n'attendroit pas d'un peuple barbare, suppléent chez eux aux connoissances que communément exige la marche des affaires commerciales. Ceux qui les dirigent, et qui sont à la vérité du corps de la noblesse, sont extrêmement fiers avec leurs égaux et leurs inférieurs, mais fort complaisans pour les étrangers, à charge de réciprocité, et respectueux même envers les blancs de quelque distinction. Avec beaucoup d'avidité pour acquérir, ils montrent la plus grande impassibilité dans leurs pertes. Cette espèce de stoïcisme est accompagnée chez eux d'une privation absolue de tout sentiment d'humanité et d'affection. Ce trait odieux de caractère est commun à toutes les classes du peuple. On peut inférer de-là quelles peuvent être leurs mœurs.

Outre la passion de l'ivrognerie, l'intempérance et l'habitude du vol, presque universelles sur toute la côte, l'incontinence est portée au dernier degré. Elle a donné lieu, dans toutes les villes de la Côte-d'Or, à des établissemens de femmes publiques. La superstition néanmoins est un frein puissant, qui réprime à un certain point les deux premiers des vices que je viens de signaler. Le nègre de la Côte-d'Or s'abstient, en l'honneur de son fétiche, de

quelque liqueur ou de quelque espèce particulière d'aliment : c'est communément à l'époque du mariage qu'il contracte cet engagement : il l'observe scrupuleusement ; et s'il avoit la foiblesse de le violer , il se croiroit menacé d'une mort prochaine. Outre ses fétiches domestiques, l'habitant de la Côte-d'Or en a de publics, qu'il regarde comme les protecteurs du canton. Tantôt c'est une montagne, un arbre, un rocher : d'autres fois ce n'est qu'un poisson ou un oiseau ; plus souvent encore c'est une pierre ressemblant assez à nos bornes séparatives des champs. On les croit, dans le pays, aussi anciennes que le monde. Un nègre seroit désolé, si, par accident, il tuoit le poisson ou l'oiseau, l'objet de son culte : un Européen qui commettrait un pareil sacrilège, courroit le risque de perdre la vie.

Le culte des fétiches n'est pas incompatible, à la Côte-d'Or, avec la croyance d'un seul Dieu, auquel le peuple attribue la création du monde ; mais il se figure ce Dieu comme un être noir et méchant, qui se plaît à le tourmenter.

Il est d'usage à la Côte-d'Or, de prendre autant de femmes qu'on peut en nourrir ; leur nombre et celui des enfans détermine le plus ou moins de considération dont on jouit dans le pays. Dans les conditions ordinaires, le nombre des femmes monte depuis trois jusqu'à dix, sans compter les concubines, souvent préférées aux femmes, quoique leurs enfans ne soient pas réputés légitimes. Mais quelques riches marchands ont jusqu'à trente femmes ; et les rois et les grands en prennent jusqu'à cent. •

Il n'est pas rare de voir des nègres de l'un et de l'autre sexe garder assez long-temps le célibat. Les femmes paroissent moins s'en lasser que les hommes : Bosmann en donne deux raisons : 1^o. il leur est libre, avant le mariage, de se livrer à autant d'hommes qu'elles peuvent en attirer, sans que cette prostitution mette aucun obstacle à leur mariage. 2^o. Le nombre des femmes étant plus considérable que celui des hommes, elles ne trouvent pas si aisément l'occasion de se marier.

Ce sont principalement les femmes qui sont chargées de la culture des terres. Deux d'entr'elles seulement en sont dispensées. L'une, qu'on appelle *la mulière-grande*, est chargée du gouvernement de la maison : l'autre, qui porte le titre de *bassam*, parce qu'elle est consacrée au fétiche de la famille, est communément une belle esclave achetée à grand prix. Les nègres sont fort jaloux de ces deux femmes, sur-tout de la seconde, à laquelle l'avantage d'appartenir à la religion donne la prérogative de coucher, dans certains jours réglés, avec son mari. Les autres femmes ne jouissent de cette faveur qu'autant qu'elles y sont appelées : elles cachent soigneusement le bonheur qu'elles ont de l'être, par la crainte d'exciter quelque jalousie : du reste, elles vivent entre elles dans une grande union.

Jusqu'à l'âge de dix à douze ans, les enfans sont sous le gouvernement de la mère, et ils passent tout ce temps dans une oisiveté continuelle. Ils y contractent une agilité extrême en l'art de nager, dans lequel ce peuple excelle. Jusques-là l'autorité paternelle est peu respectée : les enfans ne la reconnoissent que lorsqu'ils passent sous la conduite de leur père, qui entreprend de les rendre propres à gagner leur vie, en les formant à la profession qu'il exerce lui-même. Pendant plusieurs années, il s'attribue tout le fruit de leur travail ; mais lorsqu'ils atteignent l'âge de dix-huit ans, il leur donne des esclaves, avec lesquels ils travaillent pour leur propre compte dans les cabanes qu'ils ont bâties après avoir abandonné la maison paternelle. C'est alors qu'ils deviennent, ou d'adroits pêcheurs, ou des marchands intelligens.

L'ordre dans lequel les successions se recueillent, est extrêmement bizarre à la Côte-d'Or. Dans toute cette côte, Akra est le seul canton où les enfans légitimes succèdent à leur père. Par-tout ailleurs, biens-meubles et immeubles passent au frère du mort, ou, à son défaut, au plus proche parent de la ligne. S'il n'a pas de frère, tout remonte au père. La femme non plus n'a jamais de part à la suc-

cession de son mari. Aussi-tôt après sa mort, elle est obligée de pourvoir à sa subsistance et à celle de ses enfans. Lorsqu'une femme prédécède son mari, il est obligé de restituer au frère ou aux neveux de cette femme, tout ce qu'il en a reçu. Si le père a fait de son vivant quelque avantage à son fils, celui-ci est obligé de le tenir caché avec beaucoup de précaution, car après la mort de son père, il seroit obligé de restituer tout aux parens collatéraux. Les enfans n'ont d'autre privilège que celui de succéder à l'emploi que leur père occupoit : ils n'ont rien d'ailleurs à prétendre dans la succession, que le sabre et le bouclier du mort.

La latitude de la Côte-d'Or étant au cinquième degré de la ligne, la chaleur y est excessive ; mais c'est moins encore à l'ardeur du soleil qu'au passage subit d'un jour brûlant à une nuit toujours fraîche, et à l'influence de brouillards épais, fétides et sulfureux, qu'il faut attribuer les maladies qui désolent ce pays. L'usage immodéré du vin de palmier et de l'eau-de-vie peut encore être complé parmi les causes de ces maladies, mais on n'en est pas toujours préservé par l'abstinence de ces liqueurs. Les maladies les plus communes et les plus funestes, sont la petite-vérole et les verrues. Les tornados, ou tourbillons de vent qui renversent les maisons et déracinent les arbres ; les tonnerres, qui sont effrayans même pour l'homme le plus courageux, et qui causent quelquefois d'affreux ravages ; ce sont là encore des fléaux propres à la Côte-d'Or. Son histoire naturelle, dans les trois branches de cette science, ne diffère pas beaucoup de celle du Sénégal.

Suivant Bosmann et d'autres voyageurs, la côte des Esclaves comprend les quatre royaumes de *Koto*, de *Poto*, de *Juida* et d'*Ardra*. C'est sur le royaume de Juida que Bosmann appelle *Fida*, qu'il nous a transmis le plus de renseignemens.

Le royaume de Juida a dû, plus qu'aucun des trois autres, faire donner l'odieuse dénomination de côte des Esclaves à tout le pays.

La grande population a le triste effet d'y multiplier le nombre des esclaves. Les pères disposent à leur gré de leurs enfans. Quelquefois, ne se réservant que l'aîné de leurs enfans mâles, ils vendent tous les autres. Bosmann néanmoins a vu des nègres qui se complaisoient dans leur nombreuse postérité. Il en cite plusieurs qui se glorifioient d'avoir plus de deux cents enfans : l'un d'eux, interrogé par Bosmann, si sa famille étoit nombreuse, répondit avec un soupir qu'il n'en avoit que soixante et dix, et qu'il lui en étoit mort le même nombre. A cette occasion, le roi de Juida dit à Bosmann qu'un de ses vice-rois avoit repoussé un puissant ennemi, sans autre secours que celui de ses fils et de ses petits-fils, avec ses esclaves, et que cette famille étoit composée de deux mille hommes, au nombre desquels on ne comptoit ni les filles, ni les enfans morts.

L'usage où sont des pères inhumains de vendre leurs enfans, la multitude de prisonniers qu'on fait à la guerre, ne sont pas les seules sources de l'esclavage à Juida. La passion de ses habitans pour le jeu en est encore une autre, par les excès où cette passion est portée. Bosmann rapporte qu'après avoir perdu leur argent et leurs marchandises, ils sont capables de jouer leurs femmes et leurs enfans, et de finir par se jouer eux-mêmes. Cette fureur, trop commune à Juida, avoit porté l'un de ses rois à défendre tous les jeux de hasard, sous peine d'être fait esclave. Ainsi la punition tournoit encore au profit de l'esclavage. De ces différens abus, il résulte que le royaume de Juida, de peu d'étendue, fournit tous les mois un millier d'esclaves. C'est une des principales marchandises qu'on voit étaler dans les marchés tenus avec beaucoup de sagesse. Les nombreuses productions du pays, les richesses de l'Inde et de la Chine, celles de l'Europe, s'y trouvent en grande abondance. Le roi de Juida y entretient un juge assisté de quatre officiers bien armés, qui punissent les malversations, mais toujours sous peine de l'esclavage, et y maintiennent le bon ordre.

C'est sur le sol le plus favorisé par la nature, et le plus industrieusement cultivé d'ailleurs, qu'est empreinte de toutes parts la flétrissure de l'esclavage.

De la côte jusqu'à trente ou quarante milles dans l'intérieur des terres, le pays s'élève par une pente douce, et forme un superbe amphithéâtre. Dans une partie, il est décoré d'arbres forestiers d'une majesté imposante : dans une autre, ce sont des bosquets de bananiers, de figuiers, d'orangers, etc.... Tout ce qui n'est pas couvert d'arbres, est en culture, jusqu'aux enclos même des villages et des maisons. L'activité des cultivateurs est telle, que le jour même de la moisson, ils recommencent à semer, sans laisser la terre se reposer un moment. Par cette méthode, toutes ces terres donnant annuellement plusieurs récoltes, les grains se succèdent les uns aux autres. Après la récolte des grains, vient celle des patates et des ignames. Les crêtes des fossés, les lisières des haies, sont plantées de melons et de légumes. La pratique d'ouvrir la terre en sillons concourt puissamment à sa grande fertilité. Pour ne point perdre de terrain, les chemins ne sont que des sentiers. L'abondance des productions occasionne nécessairement une population excessive. Les villages sont si multipliés, qu'ils semblent ne composer qu'une seule ville divisée en autant de quartiers, et partagée seulement par les terres cultivées, qui ont toutes l'apparence de jardins.

La beauté du climat, la richesse du sol, ont une espèce d'influence dans les manières des habitans, qui sont plus civilisés et plus polis qu'aucun des autres peuples de la Guinée. Les devoirs mutuels de la civilité entre égaux, les démonstrations de respect des inférieurs envers leurs supérieurs, y sont portés au même degré que dans la Chine. Les complimens, les cérémonies, les génuflexions, y sont les mêmes. Un autre rapport du peuple de Juida avec les Chinois, c'est sa subtilité pour le vol. Bosmann reçut du roi de Juida lui-même, l'avis de prendre garde à ses marchandises : Mon peuple, lui dit-il, est si exercé au vol,

qu'il ne vous laissera que ce qu'il ne pourra pas prendre. Ainsi prévenu, Bosmann redoubla d'attention ; mais il éprouva que l'adresse des habitans se jouoit de toutes ses précautions. Ce qui encourage le vol, c'est qu'il n'est puni que par une amende au profit du roi.

En général, il y a peu de crimes capitaux dans le royaume de Juida : on n'y répute tels, que le meurtre et l'adultère avec les femmes du roi (1). Ce dernier crime est puni d'une manière atroce. L'attrait des plaisirs, chez les nègres de Juida, est si puissant, que ce crime n'est pas très-rare, à quelque excès que soit portée d'ailleurs leur appréhension de la mort. Elle est telle, qu'ils répugnent même à en entendre parler, dans la crainte de hâter son arrivée, en prononçant seulement son nom. Il y a plus, c'est un crime capital de la nommer devant le roi et les grands. Bosmann fut informé de cette extravagante coutume, par une indiscretion qui lui échappa à cet égard, et que son ignorance des usages du pays lui fit pardonner par le roi. Devenu, dans son second et son troisième voyages, plus familier avec ce prince, il se permit de railler en sa présence les grands sur leur frayeur de la mort, et le roi parut prendre plaisir à l'entendre. Il sembleroit donc que ce peuple ne demande qu'à être éclairé, pour se dépouiller de ses préjugés superstitieux.

On peut en juger sur-tout par l'aveu que les nègres les plus sensés de Juida, sur-tout parmi les grands, ont fait plus d'une fois, que les blancs qui adressent leur culte à un Dieu rémunérateur des vertus, sont plus heureux qu'eux, qui rendent des adorations à un être malfaisant sous le nom de Diable, qu'ils n'ont pas la hardiesse d'abandonner, parce qu'ils craignent la fureur de la populace. Cette foiblesse ne les empêche pas d'avoir une idée confuse de l'existence d'un seul Dieu, qu'ils placent dans le ciel,

(1) On verra, dans un instant, que le despotisme range encore parmi les crimes capitaux, une simple irrévérence prétendue.

et auquel ils attribuent le soin de punir le mal et de récompenser le bien.

Le commun des nègres de Juida est plongé dans la plus grossière superstition. Le culte qu'il rend au grand serpent, et dont Bosmann nous a transmis les particularités les plus curieuses, dont il faut voir le détail dans son Voyage, est l'exemple le plus avilissant pour la nature humaine que le fétichisme puisse nous fournir. A ce culte est consacrée une foule de prêtres et de prêtresses, qui jouissent du plus grand crédit dans la nation.

Le royaume de Juida est héréditaire : c'est toujours l'aîné des fils du dernier roi mort qui lui succède, à moins que, par des motifs importans, les grands ne se croient obligés de choisir un de ses frères : on en a vu un exemple en 1729. Aussi-tôt que le successeur est né, on le transporte près de la frontière ; il y est élevé comme un homme privé, dans l'ignorance la plus absolue des droits de son rang et de sa naissance. Il n'y reçoit aucune des instructions propres à un homme destiné à gouverner. Cette loi, sans doute, est l'ouvrage des grands du royaume, qui forcent par-là le nouveau prince de se reposer sur eux des pénibles soins de l'administration.

Bosmann a remarqué que ce qui fut une précaution particulière de Cromwell, pour se mettre à couvert des attentats qu'on pouvoit former contre lui, est un usage invariable à Juida. Jamais on ne sait dans quelle chambre couche le roi de ce pays, par l'attention qu'il a d'en changer presque toutes les nuits. On ne s'étonnera pas qu'un roi dont l'éducation a été si négligée, passe sa vie avec ses femmes, qui forment trois classes. La première est composée des plus belles et des plus jeunes, dont le nombre n'est pas borné ; la seconde comprend celles qui ont eu des enfans du roi, et que leur âge ou leurs maladies rendent incapables de contribuer à ses plaisirs : dans la troisième, se rangent celles qui sont destinées à servir les autres ; elles n'en portent pas moins le titre de femmes du roi, et n'en sont pas moins obligées, sous peine de mort, de ne lier

aucun commerce avec les hommes , et de ne point sortir du palais sans permission. Comme dans beaucoup d'autres Etats, celle qui devient mère du premier fils , porte le nom de reine , et commande dans toute l'étendue de la maison royale , sans autre supérieure que la reine-mère , qui a son appartement séparé , un revenu fixe , et reçoit en outre des présens proportionnés à l'ascendant qu'elle a conservé sur le roi son fils. La couleur rouge , pour toutes les étoffes dont se composent le vêtement et l'habillement , est tellement affectée à la cour , qu'il n'y a que le roi , sa femme et ses domestiques , qui aient le droit de la porter.

Au contraire de ce qui se pratique à la Côte-d'Or , l'aîné des fils , à la mort du père , hérite à Juida , non-seulement de tous ses biens-meubles et immeubles , mais même de ses femmes , avec lesquelles il commence aussi-tôt à vivre à titre de mari. Il n'y a d'exception que pour sa mère , qui devient maîtresse d'elle-même dans un logement séparé , avec un fonds réglé pour sa subsistance. Cet usage , comme on le voit , est commun au peuple et au roi : il a également lieu parmi les grands.

Le royaume de Benin ne nous est guère connu que par le peu de notions qui nous en ont été données par Bosmann , et par quelques traits particuliers qui nous en ont été transmis par Dapper.

La population de ce royaume est considérable , quoiqu'elle n'égale pas , du moins à proportion de son étendue , la population du royaume d'Ardra , qui forme l'une de ses limites. On y compte quatre villes. Bosmann a observé chez les habitans , de la civilité , de la douceur , et en général un bon naturel. Ils sont généreux jusqu'à rendre en double le présent qu'on leur fait , et à se priver même de choses dont ils ont eux-mêmes besoin , lorsqu'on paroît le desirer fortement. Mais ce n'est que par la voie de l'insinuation qu'on peut obtenir d'eux quelque chose. Défiants autant qu'habiles dans les affaires , ils ne trompent ni ne se laissent tromper. Ils traitent civilement tous les étrangers , excepté les Portugais , pour lesquels ils ont beaucoup

d'aversion. Leur prédilection est déclarée en faveur des Hollandais. Ils la portent au point de leur laisser toute sorte de liberté auprès de leurs femmes, quoiqu'ils soient excessivement jaloux entr'eux. Il y a lieu de croire qu'indépendamment de la bonté de leur naturel, ils trouvent de grands avantages dans le commerce des Européens : car c'est un crime capital chez cette nation, d'outrager le moindre d'entr'eux. Le coupable est décapité, son corps partagé en quatre parties qu'on jette aux bêtes farouches. Voilà le beau côté de ce peuple, très-dérégé d'ailleurs dans ses mœurs, et qui se livre habituellement aux excès de l'incontinence et de la table. On a observé dans l'une de leurs villes, qu'on nomme *Arebe*, un usage abominable : c'est, lorsqu'une femme a mis au monde deux enfans d'une même couche, d'égorger elle et ses deux fruits, le tout en l'honneur d'un certain démon qui habite, disent-ils, un bois voisin de la ville. Le mari peut bien racheter sa femme ou une esclave du même sexe ; mais les deux enfans sont massacrés sans pitié. Un autre usage tout aussi atroce, qui leur est commun avec tant de peuples barbares ou sauvages, c'est d'enterrer vifs avec le roi mort, un nombre considérable de ses domestiques.

Les habitans de Benin sont peu industriels, mais fort amateurs de leur liberté : on ne connoît d'esclaves parmi eux, que des prisonniers. On distingue néanmoins parmi eux trois ordres ; mais cette distinction n'emporte que l'idée de la subordination, et non celle de la servitude. La pluralité des femmes, la punition des crimes, y sont les mêmes que dans les autres parties de la Guinée.

RELATION du royaume d'Issyny, Côte-d'Or, pays de Guinée en Afrique, la description du pays, les inclinations, les mœurs et la religion des habitans, avec ce qui s'y est passé de plus remarquable dans l'établissement que les Français y ont fait ; le tout exactement recueilli sur les lieux par le P. Godfroi Loyer, préfet apostolique, etc.... enrichi de

figures en taille-douce. Paris, Seneuze, 1714, in-12.

Cette relation est précieuse, en ce qu'elle fait bien connoître un petit pays de la Guinée, qui n'avoit été décrit en particulier par aucun autre voyageur. « On y voit, dit » ingénieusement le P. Loyer, des peuples qui vivent sans » soin, qui parlent sans règles, qui négocient sans écriture, qui marchent sans habits; et dont les uns s'établissent dans les rivières comme des poissons, et les autres dans des trous comme des vers, dont ils ont la nudité et presque l'indifférence ».

Les mœurs et les usages d'Issyny ont des points généraux de conformité avec ceux des autres nations de la Guinée; mais beaucoup de nuances distinguent ceux de ce petit royaume, et le voyageur les a bien saisies.

DESCRIPTION nouvelle et exacte de la Guinée : (en anglais) *A View newly and accurate of Guinea*. Kneyton, 1722, in-8°.

PLUSIEURS OBSERVATIONS géographiques, physiques et historiques, neuves et exactes, de Jacques *Houstown*, contenant des narrations véritables et impartiales sur la situation, les productions et l'histoire naturelle de la contrée de Guinée : (en anglais) *James Houstown's some new and accurate Observations geographical, natural and historical, containing a true and impartial account of the situation, product and natural history of the coast of Guinea*. Londres, 1725, in-12.

NOUVELLE RELATION de plusieurs parties de la Guinée, et du commerce des esclaves, par Guillaume *Snelgrave* : (en anglais) *New Account of some parts of Guinea and the slave trades, by William Snelgrave*. Londres, 1727; *ibid.* 1734, in-8°.

Cette Relation a été traduite en français sous le titre suivant :

NOUVELLE RELATION de quelques endroits de la Guinée, et du commerce d'esclaves qui s'y fait, contenant, 1°. l'histoire de la dernière conquête du royaume de Juida, par le roi de Dahomé; le voyage de l'auteur au camp de ce conquérant, qui y fit sacrifier plusieurs esclaves, etc.... : 2°. la manière dont les nègres deviennent esclaves, le nombre que l'on en transporte tous les ans de Guinée en Amérique : 3°. la relation de tout ce qui est arrivé à l'auteur, lorsqu'il fut pris par les pirates, et de plusieurs autres dangers auxquels il s'est exposé : traduit de l'anglais du capitaine Guillaume *Snelgrave* en français, par A. P. de Coulanger. Amsterdam, 1735, in-12.

De toutes les relations de la Guinée, celle-ci est la plus instructive sur le commerce qu'on peut faire en Guinée, et principalement sur la traite des noirs. Les adversaires de ce commerce ne lui savent pas beaucoup de gré, des instructions qu'il a laissées sur ce point.

Les relations postérieures à la sienne, font l'éloge de la fidélité de ses descriptions, de la justesse de ses observations.

Il fut témoin des victoires remportées par le roi de Dahomé, l'un des cantons de la Guinée, contre le roi de Juida, jusqu'alors plus puissant que lui. On est étonné de la munificence que déploya ce prince nègre, avant et après ses conquêtes. On croit lire les détails sur la cour d'un prince de l'Orient. Ces détails ne sont pas exagérés : ils sont confirmés par une lettre du facteur anglais *Lans*, adressée au directeur de la compagnie anglaise à Frebi (1) :

1 C'est la capitale du royaume de Juida.

elle se trouve textuellement rapportée dans le Voyage de Smith.

VOYAGE du chevalier *Desmarchais* en Guinée, aux îles voisines et à Cayenne, fait en 1725, 1726 et 1727, contenant une relation très-exacte de ces pays et du commerce qui s'y fait, par le P. *Labat*, enrichi d'un grand nombre de figures en taille-douce. Paris, Osmont, 1730, 4 vol. in-12.

La partie de cette relation qui est relative à la Guinée étant beaucoup plus instructive, plus intéressante, que celle qui concerne Cayenne, qu'on a beaucoup mieux décrite depuis Desmarchais, j'ai cru devoir placer son Voyage dans le paragraphe consacré à la Guinée.

C'est sur les Mémoires même du chevalier *Desmarchais*, capitaine d'un vaisseau de la compagnie d'Afrique, habile marin, bon observateur, et dessinateur exact, que le P. *Labat* a rédigé cette relation : on y remarque le même talent pour décrire, avec le même penchant à la diffusion, que dans les autres relations qu'on a de lui.

C'est sur le royaume de Juida, avec lequel on a eu de tout temps les relations les plus actives, que le voyageur a donné le plus de détails. Les plus remarquables sont le culte insensé dont un grand serpent est l'objet, et dont *Desmarchais* explique l'origine ; l'horrible massacre qu'on fait aux funérailles des rois, pour honorer leur mémoire, et dont le voyageur fut témoin ; enfin l'hérarchie des rangs établie dans ce petit Etat, comme dans les plus grandes monarchies de l'Europe.

La relation fait connoître encore tout ce qu'il étoit possible alors de savoir sur le royaume d'Ardra, où les communications s'étoient moins étendues, mais qui étoit beaucoup plus puissant que celui de Juida. Non-seulement celui-ci, mais plusieurs autres Etats en relevoient. Leurs princes ne pouvoient pas monter sur le trône, sans y être installés par un officier qu'à cet effet le roi d'Ardra déléguoit.

AFRIQUE. VOYAG. DANS L'AFRIQ. OCCID. 147

DESCRIPTION d'un voyage malheureux , ou Journal du vaisseau de la compagnie des Indes hollandaise , *le Blydosp* , échoué et perdu sur les côtes de la Guinée , les 7 et 8 avril 1733 , écrit par Jontz *Campstrup* (en hollandais). Amsterdam , Bosman , 1735 , in-4°.

VOYAGE de Thomas *Philipps* au royaume de Juida en Guinée et à l'île Saint-Thomas : (en anglais) *Thom. Philipps's a Voyage to the kingdom of Juida in Guinea and island St. Thomas.* (Ce Voyage se trouve dans l'Histoire générale des Voyages , en anglais.)

Il a été traduit en allemand sous le titre suivant :

REISE nach Guinea von Thomas Philipps. (Cette traduction est insérée dans l'ouvrage allemand qui a pour titre : *Algemeine Historie der Reisen zu Wasser und Lande.* Leipsic , 1747 , in-4°.)

Ce Voyage n'a quelque intérêt que par les instructions qu'il renferme sur la traite des nègres.

NOUVEAU VOYAGE de Guillaume *Smith* en Guinée : (en anglais) *New Voyage to Guinea , by William Smith.* Londres , 1750 , in-8°.

Ce Voyage a été traduit en français sous le titre suivant :

NOUVEAU VOYAGE en Guinée , contenant une description exacte des coutumes , des manières , du terrain , du climat , des habillemens , des bâtimens , de l'éducation , des arts manuels , de l'agriculture , du commerce , des emplois , des langages , des rangs de distinction , des habitations , des divertissemens , des mariages , et généralement de tout ce qu'il y a de remarquable parmi les habitans , etc...

traduit de l'anglais de Guillaume *Smith*, écuyer.
Paris, Durand et Pissot, 1751, 2 part. in-12.

Par le titre de cette relation, l'on voit que ce voyageur a embrassé un vaste plan : ce n'est véritablement qu'une esquisse, mais où il y a beaucoup à s'instruire. A ses propres observations, il a joint celles qui lui ont été communiquées par des employés principaux de la compagnie d'Afrique anglaise, auxquels un plus long séjour en Guinée avoit procuré des notions plus étendues sur cette contrée.

COLLECTION de Voyages faits en Guinée, par Jean *Rask* : (en danois) *Joh. Rask's En kort og sandfaerdig Reise-Beskrivelse til og fra Guinea*. Nidros, 1754, in-8°.

OBSERVATIONS de Jean *Atkins* sur la côte de Guinée : (en anglais) *Atkins's (John) Observations on the coast of Guinea*. Londres, 1758, in-8°.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce Voyage, c'est d'abord la rencontre qu'*Atkins* et ses compagnons firent dans un village, d'un homme dont la peau étoit d'un jaune si brillant, que n'ayant rien vu qui lui ressemblât, ils employèrent les signes et toutes les manières usitées de se faire entendre de quelqu'un dont on ignore la langue, pour tirer de lui quelques éclaircissemens sur le phénomène qu'il leur offroit. Les seuls qu'ils purent se procurer, c'est qu'il venoit d'un pays fort éloigné dans les terres, où les hommes de sa couleur étoient en grand nombre. *Atkins*, dans la suite, apprit de plusieurs marins et de quelques voyageurs, qu'ils avoient vu plusieurs Africains de la même couleur, notamment dans le royaume d'Angola et à Madagascar. Une autre particularité de ce Voyage, c'est la rencontre qu'ils firent d'un vaisseau anglais de Bristol, dont le capitaine avoit acheté à Sierra-Leone trente esclaves. L'un de ces esclaves, nommé le capitaine *Tomba*, avoit formé dans la route le projet de soulever ses compagnons

d'esclavage. Il étoit secondé dans ce projet par trois ou quatre d'entre eux, les plus résolus, et par une femme de leur nation. Ils avoient surpris et tué trois matelots endormis ; mais le capitaine du navire se saisissant d'une hache, avoit fendu la tête à Tomba d'un seul coup, et fait charger de fers les cinq autres.

La vengeance qu'il avoit tirée de trois meurtres que le desir de rompre leurs fers avoit fait commettre aux insurgés, fut punie d'une manière atroce et révoltante. La cupidité sauva la vie aux deux d'entre eux les plus vigoureux, auxquels on se contenta de faire appliquer des coups de fouet, avec quelques scarifications. Les trois autres, d'une constitution plus foible, et qui n'avoient eu part au soulèvement que par leur consentement, subirent la mort la plus cruelle, après qu'on les eut obligés de manger le cœur et le foie de leur chef. La femme fut déchirée de coups jusqu'à ce qu'elle eût rendu le dernier soupir.

DU COMMERCE de plusieurs peuples sur la côte de Guinée et aux Indes occidentales, par Louis-Ferdinand Roemer : (en danois) *Adskillige folkets handel paa kysten Guinea og i West-Indien, ved Lud. Ferd. Roemer*. Copenhague, 1756 et 1760, in-4°.

Cet ouvrage traitant avec beaucoup plus d'étendue le commerce sur la côte de Guinée que celui de l'Amérique, j'ai cru devoir le placer dans ce paragraphe.

RELATION de la côte de Guinée, traduite du danois en allemand. Copenhague, 1769, in-8°.

QUELQUES PARTICULARITÉS historiques sur la Guinée, sa situation, ses productions, et le caractère de ses habitans en général, avec des recherches sur les commencemens et les progrès du commerce des esclaves, la nature de ce commerce et ses effets déplora bles : suit une nouvelle publication de l'opi-

nion de plusieurs auteurs de réputation sur cet intéressant sujet , entr'autres un extrait du Traité de Granville Sharp ; par Antoine *Benezet* : (en anglais) *Some historical Account of Guinea , is situation , produce , and the general disposition of its inhabitants ; with an inquiry in to the rise and progres of the slave trade , its nature , and lamentables effects : also a publication of the sentiments of several authors of note , on this interesting subject , particularly an extract of a treatise by Granville Sharp ; by Antony Benezet.* Philadelphie , Cruksbank , 1771, in-12.

Dans cet ouvrage , on se déclare avec autant d'énergie contre la traite des nègres , que Snelgrave a mis d'adresse à la justifier.

HISTOIRE du pays de Dahomé , royaume situé dans l'Afrique , par Archibald *Dalzel* : (en anglais) *History of Dahome , au inland kingdom of Africa , by Archibald Dalzel.* Londres , 1789 ; *ibid.* 1795, in-4°.

OBSERVATIONS sur le commerce des esclaves , faites dans un voyage sur les côtes de Guinée , en la compagnie du docteur *Sparman* et du capitaine *Arrenius* : (en anglais) *Observations on the slave trade in a voyage to the coast of Guinea , made in company with Dr Sparman and cap. Arrenius.* Londres , 1789 , in-8°.

Ces observations ont été traduites à la suite de l'ouvrage suivant :

VOYAGE au pays de Dahomé , état situé dans l'intérieur de la Guinée , par Robert *Norris* : on y a ajouté des Observations sur la traite des nègres ,

avec une description de quelques parties de la côte de la Guinée, durant un voyage fait en 1787 et 1788, avec le docteur *Sparman* et le capitaine *Arrenius*; par C. B. *Wadstrom* : ouvrages traduits de l'anglais, avec une carte de la côte d'Afrique. Paris, 1790, in-8°.

Le traducteur a cru devoir avertir ses lecteurs, qu'en Angleterre règnent sur la traite des nègres deux opinions absolument divergentes. Les uns veulent qu'on abolisse cette traite; les autres, qu'on continue de la maintenir. L'auteur des observations, dit-il, s'étant déclaré pour l'émancipation des nègres, dans sa description de quelques parties des côtes de la Guinée, n'en a pas flatté davantage le tableau des habitans de l'Afrique. Cet avertissement, comme on voit, ne frappe que sur les observations faites par *Wadstrom*; il est étranger à la relation de *Norris*.

Dans cette relation, *Norris* trace le tableau d'une révolution politique très-importante qui s'étoit opérée dans cette partie de l'Afrique, et qui n'avoit pas même été connue en Europe. Non-seulement le royaume de *Juida*, mais plusieurs autres Etats voisins étoient tombés sous la domination des *Dahomans*, peuplade peu considérable et fort long-temps ignorée. C'est à la cour même de *Dahomé* que *Norris* se transporta en 1772. Dans le récit de sa route, il décrit plusieurs animaux, tels que le jakal et l'agouti, et il leur assigne quelques caractères inconnus aux naturalistes. Lors de son arrivée à la cour, où, comme dans celles de l'Europe, les ministres chargés des diverses parties de l'administration jouissent d'une grande autorité, où le prince a plusieurs grands officiers qui donnent à cette cour une représentation imposante, on s'occupoit d'une grande fête qui dura plusieurs semaines, et qu'on appelle *les Coutumes annuelles*. Suivant le barbare usage presque universellement répandu dans toute l'Afrique occidentale, la fête a lieu lorsque le roi va arroser le tom-

beau de ses ancêtres avec le sang de plusieurs victimes humaines. A cette fête abominable , tous les tributaires de l'empire, chefs de famille, sont obligés d'apporter des présents, et l'on y juge très-sommairement les prévenus, soit de grands crimes, soit de délits plus légers. Le seul avantage que retire le peuple d'une cérémonie si exécrationnelle, c'est que, pendant toute sa durée, il a le plus libre accès auprès du souverain, et peut lui adresser directement ses plaintes : c'est le plus grand frein, dit Norris, que le despotisme ait pu mettre aux injustices et aux vexations de ses officiers subalternes : ce voyageur auroit pu ajouter que l'intérêt qu'ont tous les princes despotiques de réprimer les abus d'autorité de leurs délégués, en ce que ces abus, trop long-temps prolongés, entraîneroient la chute de leur propre pouvoir, a dicté par-tout aux princes absolus la même mesure. Personne n'ignore que le vendredi, où le Grand-Seigneur se rend régulièrement à la mosquée, tout individu peut lui présenter des placets, et que les Janissaires sont spécialement chargés de rendre facile l'accès de leur maître : on a précédemment vu que le même usage a lieu à la cour de l'empereur de Maroc, le souverain le plus absolu qu'on connoisse sur toute l'étendue du globe.

La narration que fait Norris de l'audience qui lui fut donnée par le roi de Dahomé, est très-curieuse, par les détails où il entre sur les témoignages excessifs de soumission, sur les démonstrations même d'avilissement que donnèrent en cette occasion à leur prince, ses principaux ministres et tous les grands de sa cour. La grande parade à laquelle assista Norris, formoit un spectacle tout-à-la-fois magnifique et bizarre, par un mélange confus des femmes du palais et des grands de l'empire ; mais plus d'une fois ce spectacle fut souillé par des actes de cruauté.

A ces détails sur la cour de Dahomé, que j'ai beaucoup abrégés, Norris en ajoute de plus intéressans encore sur la population de la capitale qu'il évalue à vingt-quatre millions d'ames, sur les productions du pays, qui, outre les grains, consistent en coton, indigo, poivre, tabac, huile de palme ;

sur les travaux enfin de la campagne , qui sont à la charge des femmes seules , les hommes passant tout leur temps à dormir ou à fumer.

Dans ses observations sur le royaume de Dahomé et sur quelques contrées adjacentes , Wadstrom a eu évidemment pour objet de combattre la traite des nègres , et n'en a pas moins tracé , comme on l'a déjà vu , avec les plus noirs couleurs le tableau de leur existence physique et morale dans leur propre pays. Il a singulièrement insisté sur les trahisons , les guerres , le pillage , les enlèvemens dont ils sont perpétuellement les victimes : il a encore chargé cette peinture , en détaillant les maux physiques dont ils sont fréquemment affligés. Si l'exagération perce quelquefois dans sa narration , on ne peut pas s'empêcher d'y entrevoir un grand fonds de vérité.

NOUVEAU VOYAGE en Guinée , par *Isert* , avec planches (en danois). Copenhague , 1788 , in-8°.

Le même , traduit en allemand sous le titre suivant :

VOYAGE en Guinée et dans les îles Caraïbes de l'Amérique , par Paul-Edmond *Isert* : (en allemand) *Reise nach Guinea und den Caraïbischen Inseln in Columbien , von Paul Edman Isert.* Copenhague , 1790 , in-8°.

Ce Voyage a été traduit aussi en français sous ce titre :

VOYAGE en Guinée et dans les îles Caraïbes de l'Amérique , par Paul-Edmond *Isert* , ci-devant médecin-inspecteur de Sa Majesté danoise dans ses possessions d'Afrique , tiré de sa correspondance avec ses amis , traduit de l'allemand , avec figures. Paris , Maradan , 1793 , in-8°.

Dans cette relation , en forme de lettres , le voyageur s'occupe d'abord des événemens d'une guerre survenue entre deux nations nègres , et du traité de paix qui la ter-

mina. Ces détails, qui font bien connoître la tactique des armées de ce pays, ont quelque intérêt ; mais ce qui en a beaucoup plus, ce sont les lumières qu'il donne Isert sur la langue, la religion, les mœurs, les usages de la nation des *Akréens*, dont les relations précédentes ne donnent qu'un foible aperçu. Ce Voyage est enrichi d'une suite d'observations minéralogiques, qui embrassent les années 1783, 1784 et 1785. Ce que, dans les deux dernières lettres, la relation renferme sur quelques-unes des îles Caraïbes, est d'une si petite importance, que je n'ai pas dû balancer à ranger cette relation dans le paragraphe qui concerne la Guinée.

VOYAGE de R. *La Barthe* à la côte de Guinée, ou Description des côtes d'Afrique depuis le cap Tagrin jusqu'au cap Lopez-Gonsalve, contenant des instructions relatives à la traite des noirs, d'après des mémoires authentiques, avec une carte gravée sous la direction de Brion fils, d'après un dessin fourni par l'auteur. Paris, Debray, an xi — 1803, in-8°.

Cette relation, rédigée par un écrivain auquel, ainsi qu'on l'a vu, on est redevable de la rédaction du Voyage de la Jaille, qu'il a enrichi d'excellentes notes, est d'autant plus précieuse, que depuis celle d'Isert, il n'avoit rien paru sur la Guinée. Ce nouveau voyageur entre dans un grand détail sur les assortimens que les capitaines de navire doivent se procurer pour faire avec le plus d'avantage possible, la traite du morfil, de la poudre d'or, et sur-tout des noirs : il rectifie aussi les positions de divers lieux sur la côte de Guinée, inexactement désignées sur les cartes.

On peut recueillir encore quelques renseignemens sur la Guinée, dans les Voyages suivans, insérés dans la collection d'Haklutz, tome II, partie II.

VOYAGE de Jean *Lok* en Guinée : (en anglais)
Lok's Foyage in Guinea. 1554.

AFRIQUE. VOYAG. DANS L'AFRIQ. OCCID. 155

LES TROIS VOYAGES de Guillaume *Townson* en Guinée : (en anglais) *Townson's (Will.) three Voyages to Guinea*. 1555, 15.

DEUX VOYAGES en Guinée, par les ordres de Guillaume *Gercod* : (en anglais) *Two Voyages of Guinea, at the charges of Will. Gercod*. 1561-1564.

§. IV. *Descriptions du Congo, d'Angola, de Loango, etc. Voyages faits dans ces contrées.*

RELATION du royaume de Congo et des contrées voisines, par Odoard *Lopez*, Portugais, publiée par Philippe *Pigafetta* (1), avec des cartes de géographie et des planches représentant les plantes, les animaux, les habillemens des habitans du pays et d'autres objets : (en italien) *Relazione del reame di Congo e delle vicine contrade, di Odoardo Lopez Portoghero, per Philippo Pigafetta, con carte geografiche, e disegni vari di piante, d'animali, di vestimenti, etc....* Rome, 1591, in-4°.

Cette relation en italien est fort rare : le prix n'en est pas connu.

La même en latin, sous le titre suivant :

DESCRIPTION véritable du royaume d'Afrique qu'on appelle Congo, par Odoard *Lopez*, traduite de l'italien de *Pigafetta* en latin, par Auguste *Cassiodore Rainier* : (en latin) *Veru Descriptio regni Africani quod Congo appellatur, latinè versa ex*

(1) Ce *Pigafetta* n'a rien de commun avec le chevalier Antoine *Pigafetta*, qui a publié le premier Voyage fait autour du monde, dont j'ai donné la notice (première Partie, section vi, §. 1).

translatione italicâ Pigafetta , Augusti Cassiodori Rainier , autore Odoardo Lopez. Francfort , 1598 , in-fol.

Cette traduction latine n'est pas commune , quoique moins rare que l'original italien ; mais elle forme la première partie des Grands Voyages de Debry.

RELATION et description de Congo et de Cham , voisins d'Angola , tirées des ouvrages d'Odoard Lopez , avec planches : (en latin) *Relatio et descriptio Congo et Cham , vicini Angola , excerpta ex scriptis Odoardi Lopez , cum figuris aeneis.* Amsterdam , Bourman , 1659 , in-4°.

— La même , traduite en anglais par Harwols. 1797 , in-4°.

Dès le temps de Lopez , on divisoit le royaume de Congo en quatre Etats différens d'une grande étendue : *Loango* ; *Congo* proprement dit , *Angola* , *Menguéla*. C'est sur le royaume d'Angola que Lopez s'est le plus étendu. Ce royaume , dont le véritable nom est *Dongo* , fut appelé par les Portugais , *Angola* , du nom de celui de ses princes qui le détacha du royaume de Congo ; il est situé entre sept degrés trente minutes , et dix degrés quarante minutes de latitude du nord. Les Portugais y construisirent , en 1578 , un fort dans la province de *Massangano* , ainsi appelée de ce que ce fort et la ville qui s'est formée autour , sont situés entre deux rivières , et près d'une autre rivière encore : car , dans la langue du pays , *massangano* signifie mélange d'eau. Il s'est établi dans la ville beaucoup de familles portugaises , et un grand nombre de mulâtres et de nègres. Ce n'est pas là néanmoins le principal établissement des Portugais dans cette contrée ; c'est dans la province de *Loando* qu'est le siège de leur puissance. La capitale , qui porte le nom de la province , a une assez grande étendue , et est ornée de beaux édifices. Elle n'a ni murs

ni fortifications, mais on a élevé quelques petits forts sur le rivage, pour la défense des ports. Il y a beaucoup de variété dans la construction des édifices. Les maisons des blancs sont construites en pierre : celles des noirs ne le sont qu'en bois et en paille. On ne compte dans cette ville que trois mille blancs, mais il s'y trouve une multitude de nègres qui servent les blancs, soit comme esclaves libres, soit comme domestiques libres. La plus grande partie des Portugais ont cinquante esclaves à leur service : les plus opulens en ont trois cents, quelques-uns même jusqu'à trois mille. C'est proprement la richesse des Portugais, parce que ces nègres sont propres à quelque travail, et en rapportent le fruit à leurs maîtres. Les enfans que les Portugais ont de leurs négresses, naissent et demeurent esclaves, si le père ne les déclare pas légitimes. Les mulâtres, qui détestent les nègres, s'efforcent de se mettre en égalité avec les blancs, qui, loin d'accueillir cette prétention, ne leur permettent même pas de s'asseoir devant eux. C'est Loando qui est la résidence de l'évêque de tout le pays. Il y a près de lui un chapitre composé de neuf chanoines. Il est néanmoins suffragant de l'évêque de Saint-Thomas ou Saint-Thomé, île de l'Afrique occidentale appartenant aux Portugais. Vu l'insalubrité de cette île, l'évêque a transporté son siège à l'île du Prince. A l'exception de Massangano, de Loando et de quelques autres places intérieures, les Portugais ne possèdent rien au-delà des côtes. C'est un peu au-dessous de la première de ces villes que le roi d'Angola fait sa résidence ordinaire, dans l'intérieur d'une chaîne de montagnes d'environ sept lieues de tour, où la richesse du sol et la fertilité des prairies lui procurent, ainsi qu'à tous ceux qui composent sa cour, une grande abondance de provisions. On ne peut pénétrer que par un seul passage qui a été fortifié de manière à mettre cette résidence à couvert des insultes des peuples voisins.

Dans toutes les parties du royaume d'Angola et du pays de Benguala, dont je parlerai tout-à-l'heure, on distingue quatre ordres de nègres, qui composent la nation. Dans le

premier, se rangent les nobles. Le second renferme tous les habitans libres, qui sont artisans ou laboureurs. Le troisième embrasse une sorte d'esclaves attachés, comme dans nos temps de féodalité, au domaine ou glèbe de chaque noble, et qui passent avec le domaine à l'héritier. Dans le quatrième, se placent les esclaves qui s'acquiescent à la guerre ou par la voie du commerce.

La langue du royaume d'Angola n'est qu'un dialecte de celle du Congo ; elle n'en diffère que par la prononciation. On ne connoît point, dans toutes ces contrées, de caractères pour l'écriture.

Quoique les rois d'Angola se soient rendus indépendans du roi de Congo, et l'égalent au moins en puissance, ils lui rendent une espèce d'hommage par un tribut, qu'ils ne lui payent néanmoins qu'à leur gré. Sous l'autorité du roi d'Angola, les provinces de cet Etat sont gouvernées par les principaux seigneurs de sa cour. Chaque canton l'est par un chef qu'on nomme *sova*. On ne connoît dans ce pays qu'une sorte de punition pour les crimes, c'est l'esclavage au profit de ces sovas. Chacun d'eux paye annuellement au roi de Portugal, un tribut qui, avec les droits imposés sur la vente des marchandises et des esclaves, forme pour ce prince un revenu considérable.

Parmi ces sovas, il en est un assez grand nombre qui font intérieurement profession du christianisme, et qui ont dans leurs villages un chapelain pour baptiser les enfans et célébrer les saints mystères. Mais beaucoup d'entre eux restent sévèrement attachés à l'idolâtrie, qui est toujours la religion dominante, et qui a ses prêtres et un souverain pontife que les habitans appellent *les dieux de la terre*.

La polygamie, ce qui n'est guère conforme à ce qui a été observé, à cet égard, en Orient, entretient dans le royaume d'Angola une population extraordinaire ; tandis que dans le Congo proprement dit, où la polygamie a presque entièrement cessé d'être en usage, la population, suivant le témoignage de Lopez, a considérablement diminué.

Le *Benguala*, que quelques-uns regardent comme faisant partie du royaume d'Angola, n'offre rien de remarquable, que l'extrême insalubrité de l'air : nous trouverons à ce sujet, quelques détails curieux dans la relation de *Carli*.

Sur le Congo proprement dit, Lopez a observé que le Zaïre, qui arrose en partie cette contrée, a vingt-huit milles de largeur à son embouchure. Ce fleuve entre avec tant d'impétuosité dans l'Océan, qu'à trente ou quarante milles de la terre, ses eaux ont encore de la fraîcheur : il n'est néanmoins navigable que dans un espace d'environ vingt-cinq milles. Par-delà, étroitement resserré dans une chaîne de rochers, il se précipite en cataracte avec un bruit épouvantable.

Les Hollandais, mais principalement les Portugais, ont formé des établissemens dans le Congo, et y ont fait le commerce. Les Portugais sur-tout, du temps de Lopez, s'étoient procuré, par leurs missionnaires, une telle influence dans cette contrée, que plusieurs petits souverains, dépendans du roi de Congo, avoient pris des noms portugais, et les titres de diverses qualités propres à la noblesse de l'Europe. En embrassant le christianisme, le roi et les principaux seigneurs du royaume ont adopté l'habillement portugais : les femmes de distinction de ce pays imitent même les usages des femmes de Lisbonne. Du moment que les Portugais se sont mêlés dans les guerres des nationaux, en se faisant payer leurs services, ils se sont donné une certaine importance ; mais les pertes qu'ils ont quelquefois essayées, les ont affoiblis.

La résidence du roi de Congo est à *Saint-Salvador*, nom que les Portugais ont substitué à celui de *Bunza*, qui, dans la langue du pays, signifie *demeure royale*. Cette ville est située sur une haute montagne, qui n'est, à proprement parler, qu'un vaste rocher, et qui contient néanmoins une mine de fer. Le sommet forme une plaine d'environ dix milles de tour seulement, mais cultivée avec tant de soin, et si remplie de villes et de villages, que dans un

espace si raccourci, on y compte plus de cent mille ames. L'élévation de la montagne, fort escarpée du côté de l'est, n'empêche pas qu'il ne s'y trouve nombre de sources dont l'eau, à la vérité, est d'une assez mauvaise qualité, si l'on en excepte une fontaine située au nord, où l'on va puiser l'eau destinée à la boisson. Du reste, tous les grains prospèrent dans cette plaine : l'herbe des prairies est excellente, les arbres y sont toujours verts, l'air est toujours frais et sain. Ce sont ces avantages, et celui de leur procurer une retraite inaccessible dans le centre même du royaume, qui ont déterminé les rois de Congo à y fixer leur résidence.

Les habitans du Congo, à leur couleur près, qui est communément noire, mais assez souvent aussi olivâtre, ont beaucoup de ressemblance avec les Portugais. On ne trouve point chez eux ces lèvres grosses et pendantes, particulières aux Nubiens, et même à la plupart des nègres. Lopez les dépeint comme absolument étrangers à tout genre de connoissances intellectuelles : ils n'ont aucune méthode pour conserver la mémoire des événemens. La manière de diviser le temps, celle de déterminer les distances, sont dans le plus grand état d'imperfection chez eux. Avant l'arrivée des Portugais, ils ignoroient même entièrement l'art de l'écriture. Les habitans des villes subsistent des profits de leur commerce : ceux de la campagne vivent des produits de l'agriculture, extrêmement simple chez eux, et de ce que leur rapportent leurs bestiaux : les riverains de la mer et du Zaïre subsistent de la pêche. Tous ont les dispositions les plus heureuses pour l'exercice des arts mécaniques, mais une grande répugnance pour les travaux un peu pénibles. On remarque chez les habitans des limites orientales du royaume et des pays voisins, une habileté singulière pour la fabrique de diverses sortes d'étoffes, telles que les velours, les satins, les tissus, les damas et les taffetas. Les fils qui servent à tisser ces étoffes, se tirent des feuilles de différens arbres, qu'ils empêchent de s'élever en les coupant chaque année et qu'ils arrosent

fréquemment , pour leur faire pousser des feuilles plus tendres , qui donnent des fils plus fins et plus unis.

On peut recueillir encore dans la relation de Lopez , quelques particularités d'un assez grand intérêt pour l'histoire naturelle. Il observe , par exemple , que l'éléphant est d'un naturel fort doux , et qu'il est peu inquiet sur sa sûreté , parce qu'il se repose sur sa force. Souvent il s'approche des maisons sans y causer aucun désordre , et communément il ne fait aucune attention aux hommes qu'il rencontre. Quelquefois néanmoins on l'a vu enlever un nègre avec sa trompe , le tenir suspendu pendant quelque temps , et le remettre tranquillement à terre. Lopez nous apprend encore qu'avant l'arrivée des Portugais , les nègres du Congo ne faisoient aucun cas des dents d'éléphant : ils en conservoient un grand nombre depuis plusieurs siècles , sans en faire un objet de commerce. Ce voyageur nous a donné des détails sur un animal bien plus dangereux que l'éléphant : c'est un serpent qui a quelquefois vingt-cinq emfans (1) de long sur cinq de large , et dont la gueule et le ventre sont si vastes , qu'il peut avaler un cerf entier. Les nègres l'appellent dans leur langue , *le grand serpent d'eau* , ou la grande hydre. Il vit en effet dans les rivières , mais il cherche sa proie à terre : il y monte sur quelque arbre , d'où il guette les bestiaux. Il s'entortille autour de l'animal , le serre avec sa queue , et le tue par ses morsures : il le traîne ensuite dans des lieux écartés , où il le dévore à son aise , *peau* , dit Lopez , *os et cornes*. Ainsi rassasié , il tombe dans un sommeil si profond , qu'un enfant pourroit alors le tuer. Il demeure dans cet état l'espace de cinq à six jours : c'est communément à la suite de cet engourdissement qu'il change de peau. Les nègres en préfèrent la chair à celle même de la volaille. Lorsqu'ils mettent le feu à des bois épais , ils y trouvent beaucoup de

(1) Sorte de mesure , qui est depuis l'extrémité du pouce jusqu'à celle du petit doigt , quand ces deux extrémités sont aussi éloignées l'une de l'autre qu'elles peuvent l'être.

ces serpens rôtis, qui sont pour eux un grand régal. Ce redoutable reptile s'étend aussi dans les chemins; comme une pièce de bois, dont alors il a toute l'apparence; et d'un mouvement léger, il se jette sur les passans, hommes et animaux (1). Lopez parle du serpent à sonnette, comme d'un reptile alors peu connu; mais il signale plusieurs espèces de vipères si venimeuses, que leur morsure donne la mort dans les vingt-quatre heures, si l'on n'y applique pas promptement des simples dont les nègres connoissent très-bien l'efficacité contre cette morsure. Il décrit aussi un animal de la forme d'un béliet, ayant des ailes, une longue queue, une gueule fort allongée, avec deux jambes seulement. Leur couleur, dit-il, est bleue et verte, et leur peau paroît couverte d'écailles. Les nègres lui rendent une sorte de culte. Lopez assure qu'on en voyoit, de son temps, un assez grand nombre dans la capitale du Congo, parce qu'étant fort rares dans les provinces, les principaux seigneurs se donnoient beaucoup de soins pour les conserver, afin de profiter des offrandes dont le peuple accompagnoit ses adorations. Il y a lieu de croire que depuis Lopez, cette espèce d'animal a disparu, puisqu'aucun des voyageurs qui ont visité le Congo après lui, n'en parle.

Des végétaux de toute espèce couvrent le sol de Congo. Les arbres fruitiers y acquièrent une hauteur et une grosseur démesurées, au point qu'un seul arbre peut fournir à la construction d'un grand nombre de maisons et de canots.

Tous les arbres fruitiers de l'Asie et de l'Afrique prospèrent au Congo. La végétation y est si active, que Lopez témoigne qu'en quatre jours, il a vu croître assez haut un citronnier, provenant d'un pepin qu'il avoit planté.

(1) Toutes ces circonstances établissent une parfaite identité entre ce serpent d'Afrique et celui qu'on trouve dans la Guyane hollandaise : on pourra en juger par la description qu'en fait Siedman, dans son Voyage (cinquième Partie, section IV, §. 11).

La terre noire et féconde donne chaque année deux moissons régulières.

Relativement au règne minéral, Lopez observe qu'en plusieurs endroits les montagnes de Congo offrent différentes sortes de très-belles pierres, dont on pourroit faire des colonnes, des chapiteaux, et des bases d'une telle grandeur, qu'à en croire ce voyageur, on y construirait facilement une église d'une seule pièce, et de la même pierre que celle dont est formé l'obélisque de la porte du Peuple à Rome. Le Congo renferme aussi des monts entiers de porphyre, de jaspe et de marbres de différentes couleurs, qui, en Italie, portent le nom de marbres de Numidie, d'Afrique et d'Ethiopie. Dans ces mêmes montagnes, se trouve une pierre marquetée : elle recèle de fort belles hyacinthes distribuées dans toute la masse, qui pourroit fournir, avant qu'on en eût détaché les hyacinthes, des colonnes de la plus grande beauté. D'autres pierres rares, qui paroissent imprégnées de cuivre et d'autres métaux, sont encore au nombre des richesses que renferment ces montagnes : elles prennent le plus beau poli, et sont d'un usage admirable pour la sculpture et la gravure. Les mines de cuivre, d'une excellente qualité, sont très-communes au Congo. On assure qu'il en contient plusieurs d'or et d'argent, que les habitans ont toujours refusé de découvrir aux étrangers.

AVENTURES étranges d'André *Battell* de Leigh dans le comté d'Essex, qui fut envoyé, par les Portugais, prisonnier à Angola, où il a demeuré, ainsi que dans les contrées voisines, l'espace de près de dix-huit années : (en anglais) *The strange Adventures of Andrea Battell of Leigh in Essex, sent by the Portugal prisoner to Angola, who lived there in the adjoining regions, near eighteen years.* (Insérées dans la Collection de Purchass, tome II, liv. VII.)

De tous les voyageurs qui ont visité la contrée de Congo,

c'est Battell qui nous a transmis les détails les plus instructifs sur le royaume de Loango. Sa relation est divisée en sept paragraphes. C'est dans les quatrième, cinquième et sixième, qu'il s'est le plus particulièrement occupé de ce royaume.

La contrée de *Mayomba*, dans ce royaume, est tellement boisée, qu'on peut y voyager à l'ombre, sans être jamais incommodé par la chaleur du soleil. On n'y trouve ni blé, ni aucune sorte de grain. Les habitans se nourrissent de plantain, de racines et de noix. Dépourvus de volailles et de bestiaux, ils ne connoissent d'autre chair que celle des éléphans et des bêtes féroces; mais leurs rivières leur fournissent du poisson en abondance. Les bois qui couvrent le pays sont si infestés de singes, que le voyageur le plus intrépide n'oseroit y passer sans escorte : c'est qu'il s'y trouve sur-tout une multitude de ces dangereux singes dont la grande espèce se nomme *pongo*, et la petite *empto*. Les premiers ont une ressemblance exacte avec l'homme; mais Battell assure qu'ils sont beaucoup plus gros et d'une taille très-haute. Avec un visage humain, leurs yeux ont un caractère particulier, c'est d'être fort enfoncés. Leurs mains, leurs joues, leurs oreilles sont dénuées de poil, leurs sourcils seulement sont fort longs. Quoique le reste de leur corps soit assez velu, le poil n'en est pas fort épais, et la couleur en est brune. La seule partie qui, chez ces animaux, s'écarte de la conformation de l'homme, c'est la jambe, qui n'a point de mollet. C'est sur les arbres qu'ils dorment : ils s'y pratiquent une sorte de toit qui les met à couvert de la pluie. Leurs alimens sont exclusivement des fruits et des noix sauvages. Jamais ils ne mangent de chair : on sait que les nègres sont dans l'usage, lorsqu'ils traversent les forêts, d'y allumer des feux pendant la nuit. Ils remarquent alors que le matin, à leur départ, les pongos prennent leur place autour du feu, et ne se retirent pas qu'il ne soit éteint. Avec beaucoup d'adresse d'ailleurs, ils n'ont pas assez de sens pour entretenir le feu, en y apportant du bois. Quelquefois les pongos

marchent en troupes, et tuent les nègres qui traversent les forêts (1). Ils fondent même sur les éléphants qui viennent paître dans les lieux qu'ils habitent, et les harcèlent tellement à coups de poings ou de bâtons, qu'ils les forcent à prendre la fuite en poussant des cris. Jamais on n'a pris de pongos adultes, parce qu'ils sont si robustes, que dix hommes ne suffiroient pas pour les saisir. Mais les nègres en prennent quantité de jeunes, après avoir tué la mère, au corps de laquelle les jeunes pongos s'attachent fortement. Il est remarquable que lorsqu'un de ces animaux meurt, les autres couvrent son corps de branches et de feuillages.

La principale ville du Mayomba, qui porte le nom de cette contrée, ne consiste que dans une grande rue si voisine de la mer, que dans les gros temps, qui font gonfler les flots, ils sont quelquefois obligés d'abandonner leurs maisons. Les habitans de ce pays chassent avec des chiens qui n'aboient jamais, mais qui portent à leur cou des cres-sèles de bois, dont le bruit guide le chasseur. Ils font tant de cas des chiens de l'Europe, à cause de l'aboiement de ces animaux, que Battell leur en vit acheter un trente livres sterling.

Le territoire de *Sette*, qui, de la contrée de Mayomba, s'étend jusqu'à celle de Gobbi, n'est remarquable que par une abondance extraordinaire de bois rouge et de plusieurs autres espèces de bois. Les Portugais achètent celui qui porte le nom de *quinos*, et qui n'est pas estimé à Loango. Les naturels, au contraire, font un grand commerce de celui qu'on appelle *bifesse* et de sa racine. On ne connoît point de bois plus dur ni d'une couleur plus foncée.

(1) Il est assez difficile d'expliquer ce qui peut porter les pongos à ces actes de violence, en supposant qu'ils n'aient pas été provoqués par les nègres. Ne seroit-ce pas la crainte que les nègres ne leur déroberent une partie des fruits et des noix qui forment leur subsistance ? On pourroit l'inférer de la guerre qu'ils font aux éléphants et dont on ne peut guère rendre raison que par ce motif.

Le pays de *Gobbi*, qui s'étend jusqu'au cap Lopez-Gonsalvo, nourrit peu de bestiaux, et est infesté d'animaux féroces. On y trouve établi, comme chez tant de peuples sauvages, l'usage d'offrir sa femme à son ami. La femme adultère reçoit plus d'éloges que de reproches. En toute autre occasion, ce sexe est maltraité par les hommes avec une rigueur sans exemple; et les femmes s'en sont fait une telle habitude, qu'elles se plaignent de n'être pas aimées lorsqu'elles ne sont pas souvent battues par leurs maris. C'est une conformité assez remarquable entre ces Africaines et ce qu'on rapporte des femmes russes avant la civilisation.

A huit journées de Mayomba, se trouve une nation de pygmées qu'on appelle *Matimbas*. Leur taille n'excède pas celle d'un garçon de douze ans, mais le volume de leur corps est d'une grosseur extraordinaire. Ils ne se nourrissent que de la chair des animaux qu'ils tuent à coups de flèches. Les femmes se servent de l'arc avec autant d'habileté que les hommes. Elles ne craignent point de s'enfoncer dans les bois sans autre défense contre les pongos, que leurs flèches empoisonnées. Quoique le caractère des *Matimbas* ne soit point farouche, ils ne veulent ni entrer dans les maisons des peuples voisins, ni les recevoir dans leurs villes.

Les habitans du royaume de Loango portent le nom de *Bramas*. Ils sont vigoureux et d'une taille avantageuse. La circoncision est en usage chez eux. Ils exercent entre eux un commerce assez actif. Avec beaucoup d'avidité pour s'enrichir, ils n'en sont pas moins généreux et libéraux les uns envers les autres. Battell les dépeint comme livrés à tous les excès du libertinage, avides du vin de palmier, indifférens pour celui que donne la vigne, livrés aux plus grossières superstitions. Mais il paroît les disculper de l'inculpation qu'on leur faisoit, d'être anthropophages.

Dans le royaume de Loango, le mariage est tellement affranchi de cérémonies et de formalités, qu'à peine se soumet-on à demander le consentement des parens. Ou

jette ses vœux sur une fille, dès qu'elle a atteint l'âge de six ou sept ans ; et lorsqu'elle en a dix, on l'attire chez soi par des caresses et des présens. Quelques pères néanmoins veillent soigneusement sur leurs filles jusqu'à l'âge nubile, mais c'est pour les vendre alors à ceux qui se présentent pour les épouser. Une fille qui se laisse séduire avant le mariage, doit paroître à la cour avec son amant, déclarer sa faute, et demander pardon au roi. Cette absolution n'a rien d'humiliant, mais elle est si nécessaire, qu'on croiroit le pays menacé de sa ruine par une éternelle sécheresse, si quelque fille coupable refusoit de se soumettre à la loi.

Quoique le nombre de femmes qu'on peut prendre en mariage ne soit point borné, et que plusieurs Bramas en aient huit ou dix, le commun d'entre eux n'en prend que deux ou trois. Comme chez tous les peuples nègres, ces femmes sont chargées de tous les ouvrages serviles extérieurs et domestiques. Elles sont tenues vis-à-vis de leurs maris, dans l'abaissement le plus profond.

L'ainé de la famille en est l'unique héritier, mais il est obligé d'élever ses frères et sœurs jusqu'à l'âge où l'on suppose qu'ils peuvent se pourvoir eux-mêmes.

C'est particulièrement dans le royaume de Loango que naissent d'un père et d'une mère nègres, des enfans aussi blancs que les Européens. Les Portugais les nomment *albinos*, et cherchent l'occasion de les enlever pour les transporter au Brésil, à cause de leur force extraordinaire qui les rendroit très-propres au travail, si cette aptitude n'étoit pas contrariée par leur extrême paresse, qui leur fait préférer la mort au travail des mains, quand il est trop pénible (1). A Loango, on les appelle *dondos*. L'usage est de les présenter au roi. Elevés dans la pratique de la sorcellerie, ils remplissent les fonctions de sorciers près du

(1) On trouve de ces albinos dans les Indes orientales, dans la Nouvelle-Guinée, dans l'île de Borneo. Les Recherches sur les Américains, de *de Paw*, contiennent des recherches très-curieuses sur cette espèce d'hommes.

roi, l'accompagnent par-tout, ont le privilège d'être assis devant lui, et sont tellement respectés de tout le monde, que s'ils vont au marché, ils peuvent prendre gratuitement tout ce qui convient à leurs besoins. Battell en vit quatre à la cour de Loango. Entre les usages bizarres de ce pays, le voyageur a signalé celui-ci : c'est qu'on ne permet jamais qu'un étranger y soit enterré. Qu'un Européen meure, ses compatriotes sont obligés de porter son corps dans une chaloupe à deux milles du rivage, et de le jeter à la mer. Les amis d'un négociant portugais ayant obtenu qu'il fût enterré, le cadavre demeura quatre mois dans sa sépulture : mais les pluies ayant retardé de deux mois entiers, les mokissos, c'est ainsi qu'on appelle les prêtres sorciers, l'attribuèrent à l'indulgence qu'on avoit eue d'enterrer le négociant. Ils obtinrent que le corps fût exhumé avec diverses cérémonies, et précipité dans les flots. Trois jours après, dit Battell, la pluie tomba avec abondance ; mais il n'y avoit pas lieu de crier au miracle, puisqu'après deux mois de retard, il n'étoit pas étonnant que la pluie survînt.

Les rois de Loango reçoivent les mêmes hommages que la divinité ; et, comme on l'a déjà vu dans d'autres pays de l'Afrique, on ne peut, sous peine de mort, le voir boire et manger. On lui attribue le pouvoir de faire tomber la pluie du ciel. C'est à la fréquence des pluies que tient la fertilité du pays ; car, quoique la terre y soit noirâtre, à la différence des autres pays où elle est sablonneuse et de la nature de la craie, les sécheresses sont très-préjudiciables, dans le royaume de Loango, à l'abondance des récoltes.

Entre les arbres extraordinaires du pays, on vante l'*anzada*, le *metombas* et l'*alikoudi*, qui servent tous trois à faire des étoffes, et qui s'emploient aussi pour d'autres usages.

CINQ NAVIGATIONS formant un appendice pour la description du royaume de Congo, insérées dans

AFRIQUE. VOYAG. DANS L'AFRIQ. OCCID. 169
la collection des Petits Voyages de Debry, par
Samuel Bruno, avec planches : (en latin) *Naviga-
tiones quinque. Appendix regni Congo in collectione
Itinerariorum Debry, opera Samuel Bruno*. Franc-
fort, 1625, in-fol.

RELATION abrégée du succès qu'a eu la mission
des Capucins au royaume de Congo, par le P. Fran-
çois Fragio : (en italien) *Breve Relazione del suc-
cesso delle missioni de' Capucini nel regno di Congo,
descritta dal P. Francesco Fragio*. Rome, 1648,
in-4°.

LA MISSION évangélique au royaume de Congo.
par D. Joseph Palixer de Tovar : (en espagnol)
*La Missione evangelica del regno de Congo, por
D. Joseph Palixer de Tovar*. Madrid, D. Garcia,
1649, in-4°.

Quoique cette relation et la précédente, d'après le titre,
paroissent uniquement consacrées à la narration du pro-
grès des missions au royaume de Congo, ils'y trouve néan-
moins quelques notions assez curieuses sur ce pays et sur
ses habitans, à l'époque où les missionnaires le visitèrent.

VOYAGE du P. Ange-Michel de Guattini et du
P. Denis Carli, au royaume de Congo, décrit dans
leurs lettres, avec une narration fidelle de ce pays :
(en italien) *Viaggio del P. Michel Angiolo di Guat-
tini e del P. Dionigi Carli nel regno de Congo, descritto
per lettere, con una fidele narration del paese*. Reg-
gio, 1672; Bologne, 1678, in-12.

Ce Voyage a été traduit en Français sous le titre sui-
vant :

RELATION curieuse et nouvelle d'un voyage de

Congo, fait es années 1666 et 1667, par les RR.PP. Michel-Ange *Guattini* et Denis *Carli*, de Plaisance, capucins et missionnaires apostoliques audit royaume de Congo. Lyon, Thomas Amaury, 1680, in-12.

Un excès de crédulité perce quelquefois dans cette relation, principalement sur la prétendue anthropophagie des habitans du Congo : on peut y recueillir néanmoins quelques particularités curieuses qui ont un caractère d'authenticité.

On peut ranger dans cette dernière classe, ce que ce missionnaire rapporte des armées innombrables que le roi de Congo proprement dit, peut mettre en campagne. Lui et d'autres voyageurs rapportent qu'un roi de Congo marcha contre les Portugais à la tête de neuf cent mille hommes, pour combattre trois ou quatre cents mousquetaires portugais, qui n'avoient pour armes, avec leurs fusils, que deux pièces de campagne. Ils ajoutent que les ayant chargées à cartouches, le ravage qu'elles firent dans les premiers rangs des nègres, jeta la consternation dans leur armée, et que la mort du roi, tué dans l'action, acheva de la mettre en déroute. Sans doute il faut se défier de ces nombres ronds en matière de population et de composition d'une armée, puisqu'ils sont même suspects en Europe : mais on ne peut pas douter que la disproportion ne fût énorme entre l'armée nègre et le détachement portugais. Le défaut de discipline et l'emploi de l'artillerie expliquent suffisamment le succès des armes portugaises.

Carli nous apprend encore qu'au Congo proprement dit, la succession au trône n'a point d'ordre établi ; que ce sont les grands qui choisissent entre les fils du roi, celui qu'ils croient le plus capable de gouverner. Lors du couronnement, un héraut dit à haute voix :

« Vous qui devez être roi, ne soyez ni voleur, ni avare, » ni vindicatif ; soyez l'ami des pauvres. . . Efforcez-vous d'entretenir la paix dans ce royaume, et conservez avec

AFRIQUE. VOYAG. DANS L'AFRIQ. OCCID. 171

» une fidélité inviolable, le traité d'alliance avec votre
» frère le roi de Portugal ».

Cette dernière partie de la proclamation, prouve le grand crédit des Portugais dans ces contrées.

DESCRIPTION d'un voyage à Congo, en 1660.
Lyon, 1680, in-8°.

DESCRIPTION historique des trois royaumes de Congo, Matouba et Angola, par César Visconti : (en italien) *Istorica Descrizzione de' trè regni Congo, Matouba e Angola, di Cesare Visconti*. Milan, 1690, in-4°.

DESCRIPTION des trois royaumes de Congo, Matouba et Angola, situés dans l'Ethiopie inférieure occidentale, par le P. Antoine-Joseph Cavazzi ; et Relation des missions apostoliques exercées par les religieux Capucins : le tout rédigé dans un nouveau style, par le P. Fortuné Alamandi, de Boulogne, prédicateur de cet ordre : (en italien) *Joh. Antonii Cavazzi Descrizzione de' trè regni cioè Congo, Matouba e Angola, situati nell' Æthiopia inferiore occidentale, e delle missioni apostoliche esercitati da religiosi Capucini, e nel presente stile ridotta del P. Fortunato Alamandini di Bologna, predicatore dello stesso ordine*. Bologne, 1687, in-fol.

— La même ; Milan, 1690, in-4°.

— La même, traduite en allemand, avec quarante-huit figures. 1694, in-4°.

La même, traduite en français avec des additions considérables, sous le titre suivant :

RELATION historique de l'Ethiopie occidentale, contenant la description des royaumes de Congo,

Angola et Matouba , traduite de l'italien du P. *Cavazzi* , et augmentée de plusieurs relations portugaises des meilleurs auteurs , avec des notes , des cartes géographiques , et un grand nombre de figures en taille-douce , par le P. *Labat*. Paris , De Lepine , 1752 , 5 vol. in-12.

Le P. *Labat* , comme on le voit , a rédigé cette relation d'après les mémoires de plusieurs religieux italiens et portugais ; mais , lorsqu'il en a fait l'extrait , il n'a pas exercé , à beaucoup près , une sévère critique. Aussi , de toutes ses relations , est-ce celle qui mérite le moins de confiance. Avec du discernement néanmoins , et en se tenant en garde contre tout ce qui , dans ses narrations , a la teinte du merveilleux , on se procurera encore , en la lisant , sur les contrées qu'il a décrites , quelques renseignemens curieux.

RELATION d'un Voyage fait par le P. Jérôme *Merolla* de Sorrento , au royaume de Congo , publiée par Ange *Picardo* de Naples : (en italien) *Angelo Picardo de Napoli, Relazione fatta del Padre Marolla da Sorrento , nel regno di Congo*. Naples , 1692 , in-4° ; *ibid.* 1726 , in-8°.

Ce missionnaire nous a laissé la description de l'une des fêtes qui eut lieu de son temps dans le Congo proprement dit. On choisit communément pour ces fêtes le temps de la nuit. Tous les étrangers y sont admis , et y reçoivent les mêmes rafraîchissemens que les conviés. Il a observé aussi dans le pays d'*Angoy* , qui fait partie du même royaume , un usage fort extraordinaire : Les princesses du sang royal ont la liberté de choisir l'homme qui leur plaît , sans égard pour sa naissance et sa condition , et elles ont sur lui le pouvoir absolu de vie et de mort. Pendant que *Marolla* se trouvoit dans le pays , une dame de ce rang , sur le simple soupçon que son mari vivoit avec une autre femme , fit vendre cette femme aux Portugais. LOIN

d'oser s'en plaindre, le mari se crut fort heureux qu'elle se fût bornée à une vengeance si modérée.

Le P. Marolla rapporte aussi que les femmes qui reçoivent des étrangers dans leurs maisons, sont obligées de leur accorder leurs faveurs pendant les deux premières nuits. Aussi, dès qu'un missionnaire capucin arrive dans le pays, ses interprètes avertissent le public que l'entrée de sa chambre est interdite aux femmes.

L'hospitalité se pratique au Congo avec une générosité bien honorable pour les habitans. Le P. Marolla fut témoin de la manière dont elle s'exerçoit dans l'une de leurs fêtes qui ont toujours lieu la nuit. Les étrangers qui s'y présentèrent, furent servis des mêmes mets que les assistans. On ne fit aucune question à ces nouveaux venus qui, dès qu'ils se furent rassasiés, continuèrent leur chemin, sans adresser aucun remerciement à l'assemblée.

RELATION du Voyage et des Missions du Congo, dans l'Ethiopie inférieure occidentale, par le P. Antoine Zuchelli, de Gradisque : (en italien) *Relazione del Viaggio e Missioni di Congo, nell' Ethiopia inferiore occidentale, del P. Antonio Zuchelli da Gradisca*. Venise, 1712, in-4°.

HISTOIRE de Loango, Kakougo, et autres royaumes d'Afrique, rédigée d'après les Mémoires des préfets apostoliques de la Nation française, enrichie d'une carte utile aux navigateurs, par M. l'abbé Proyard. Paris, Bertin, 1776, in-12.

— La même, traduite en allem. Leipsic, 1777, in-8°.

— La même, traduite en suédois. Stockholm, 1780, in-8°.

La première partie seulement de cette relation est intéressante pour les lecteurs de toutes les classes. L'auteur y fait connoître deux Etats, dont le premier sur-tout est d'une assez grande importance, puisqu'on lui donne envi-

ron cent lieues de long sur soixante et quinze de large, tous les deux sont situés dans ce qu'on appelle la Basse-Guinée.

Tout ce qui concerne le physique du pays, le moral de ses habitans, la langue, la religion, le gouvernement, les loix, l'industrie, le commerce, est décrit avec assez de soin; mais les vues étroites des missionnaires, catéchiseurs plus zélés qu'ils ne sont bons observateurs, percent toujours dans la rédaction que l'auteur a faite de leurs Mémoires.

La seconde partie n'est que l'histoire de leurs travaux apostoliques; ils avoient d'abord été couronnés par de grands succès, mais les progrès en christianisme se sont beaucoup ralentis.

VOYAGE à la côte occidentale d'Afrique, fait dans les années 1786 et 1787, contenant la description des mœurs, usages, loix, gouvernement et commerce des Etats de Congo fréquentés par les Européens; et un précis de la traite des noirs, ainsi qu'elle avoit lieu avant la révolution française, suivi d'un Voyage fait au cap de Bonne-Espérance, contenant la description militaire de cette colonie, par *L. de Grandpré*, officier de la marine française; orné de cartes, de vues et de plans de la citadelle du cap. Paris, Dentu, an IX — 1801, 2 vol. in-8°.

La côte occidentale d'Afrique, l'objet de la relation de *M. de Grandpré*, renferme les contrées connues sous la dénomination du Congo proprement dit, d'Angola et de Loango. On a précédemment vu que, si l'on excepte les relations de Lopez, de Battell, de Bruno et de Visconti, ces contrées n'ont jamais été visitées et décrites que par des missionnaires, dans les relations desquels on peut recueillir plusieurs particularités assez curieuses; mais bien rarement des notions approfondies sur les pays qu'ils ont visités. Quelques marchands négriers qui n'avoient ni

l'esprit d'observation, ni le talent de décrire qui distingue M. de Grandpré, ont publié aussi, dans des relations communes à d'autres contrées, quelques particularités sur le Congo; mais la manière de faire la traite avec avantage, a toujours été le principal objet de leurs recherches. Voici le rapide aperçu de celles qu'on doit à M. de Grandpré.

La dénomination de Congo, appliquée aux trois contrées ci-dessus dénommées, a prévalu sur les deux autres, sur-tout dans le pays même, parce que l'idiome congo est commun aux peuples des trois pays. La fertilité extraordinaire du sol, qui produit spontanément la canne-à-sucre et les fruits les plus délicieux de l'Europe et de l'Asie, a eu l'effet de réduire la culture à celle du maïs et de quelques menus grains. Cette culture est très-facile, et, comme dans la Haute-Guinée, ce sont les femmes seules qui en sont chargées.

M. de Grandpré, originairement employé, comme capitaine de navire, à la traite des nègres, et dont cette profession n'a pas affaibli chez lui la philanthropie, propose de substituer à cette traite, dont il a vu de près les abus, sans pouvoir les réprimer, la formation de plusieurs établissemens dans le pays même, dont l'objet seroit d'y cultiver toutes les productions coloniales. Suivant lui, les Africains, familiarisés, par les relations commerciales, avec notre langue, tranquilles d'ailleurs, doux, industrieux, et façonnés même au service, seroient aisément déterminés à se livrer aux travaux qui, dans nos colonies, ne nous donnent le sucre, le café, l'indigo, qu'en arrosant ces productions de la sueur des esclaves, et trop souvent même de leur sang.

Le reproche d'anthropophagie que certains missionnaires, tels que Gattini et Carli, font aux habitans de cette côte occidentale d'Afrique, est vivement combattu par M. de Grandpré, qui, n'est pas néanmoins éloigné de croire que des Africains, tourmentés à l'excès par les missionnaires, ont pu, mais très-rarement, se porter à cette barbarie contre des apôtres indiscrets. Il confirme au

reste tout ce qu'on a dit, avant lui, de l'extrême difficulté qu'on éprouve à donner à ces peuples une connoissance sérieuse et raisonnée du christianisme. Les fétiches, constamment l'objet des adorations et du culte des habitans de l'Afrique qui n'ont pas adopté la religion mahométané, rappellent singulièrement, suivant M. de Grandpré, les pénates et les lares des Romains. Cette circonstance, celle de la conformité des traits de leurs grandes idoles avec les traits des Européens, enfin l'analogie de leur idiome avec la langue latine, lui avoient fait d'abord conjecturer que les Romains avoient pénétré dans cette partie de l'Afrique; mais en y réfléchissant plus mûrement, dit-il, il n'a pas cru devoir s'arrêter à cette idée, non plus qu'à la conjecture de quelques voyageurs qui ont imaginé que la légion romaine dont une partie, suivant l'histoire, fut engloutie dans les sables mouvans de l'Afrique, pouvoit avoir formé quelques établissemens sur la côte occidentale de cette partie du monde (1).

M. de Grandpré observe que les épreuves de jugement, à l'exception de celle de l'eau, ainsi que les compositions pécuniaires, pour l'expiation du vol et de l'adultère seulement, étoient établies chez les peuples à demi-barbares de la côte d'Afrique, comme elles l'ont été chez nos pères, presque aussi barbares qu'eux, pour l'expiation de toutes les espèces de crimes. La rigueur des supplices, chez eux, lui a paru, du reste, contraster singulièrement avec la douceur naturelle de leurs mœurs.

Dans les trois Etats du Congo, d'Angola et de Loango, la distinction des rangs est déterminée par celle des diffé-

(1) La première de ces conjectures ne paroitra pas tout-à-fait dénuée de fondement, si l'on considère que les Romains, possesseurs du périple d'Hannon qui, comme on l'a vu, avoit établi des colonies sur six cents lieues des côtes d'Afrique, et qui avoit même formé des relations de commerce dans l'intérieur du pays, ont pu prendre dans ce périple des renseignemens, pour renouveler ces établissemens et ces relations.

rentes classes du peuple. Le gouvernement de tous trois est despotique, avec le droit absolu de vie et de mort. Au Congo proprement dit, dont Matouba et Kakougo paroissent faire partie, la royauté est héréditaire : à Loango seulement, le trône est électif. Le roi de ce dernier pays a pour vassaux tous les princes des autres contrées. Une chose assez remarquable, ce sont les privations, par une coutume passée en loi, imposées à ce suzerain. En vertu de cette coutume, il ne lui est permis de consommer que les productions du pays, et il se trouve ainsi privé de l'usage de l'eau-de-vie, liqueur aussi précieuse pour les Africains, dans un climat brûlant, que pour les sauvages de l'Amérique septentrionale dans les glaces du nord. A ces privations, il faut ajouter le peu de moyens coercitifs qu'on lui a laissés pour se faire obéir de ses vassaux.

La relation de M. de Grandpré offre encore des détails très-intéressans sur d'autres objets. On y remarque particulièrement la simplicité des habitations, qui ne sont que des huttes de paille, mais assez proprement construites ; celle des mariages, qui se font sans l'intervention du prêtre ou du magistrat. La polygamie est généralement établie chez les divers peuples de ces contrées. Le goût de la parure, naturel au sexe dans tous les pays, est encore ici stimulé par le desir de plaire à un maître (1), dont les faveurs se partagent entre un grand nombre de femmes. Quoique ce despote domestique soit excessivement jaloux, il laisse assister avec lui ses femmes à des pantomimes lubriques, qui ont lieu sur-tout dans les cérémonies des funérailles. Le peuple de Congo partage avec toutes les nations de l'Afrique, une passion démesurée pour la musique.

Tel est, fort en abrégé, le tableau qu'offre le premier volume du Voyage de M. de Grandpré. Le second renferme beaucoup de renseignemens relatifs au commerce et à la navigation ; ils annoncent un homme très-versé dans

(1) Sur les côtes d'Afrique, les maris sont tels dans toute la force du mot.

la connoissance de ces deux branches importantes de l'économie politique : c'est principalement sous le point de vue militaire , qu'il a donné la description du cap de Bonne-Espérance.

§. V. *Voyages dans l'intérieur de l'Afrique occidentale. Descriptions de cette partie de l'Afrique.*

LES côtes de l'Afrique occidentale avoient été plus ou moins bien décrites , les mœurs et les usages de ses habitans plus ou moins bien observés : mais on n'avoit que des notions très-imparfaites sur l'intérieur de cette immense partie de l'Afrique. Brown , ainsi qu'on l'a vu (première Partie , section VIII , §. vi) , avoit pénétré jusqu'à *Siouah* ; mais il n'avoit pas porté plus loin ses recherches. Les Anglais , ses compatriotes , jaloux à-la-fois d'étendre leurs relations commerciales et leurs connoissances géographiques , formèrent , dans cette double vue , une société , sous le nom de *société d'Afrique* (1) , chargée de recueillir des renseignemens sur l'intérieur si peu connu de cette partie du monde. Pour se les procurer , elle résolut d'y faire passer des voyageurs également instruits et courageux. Ledyard et Lucas furent les premiers qui se dévouèrent à cette honorable et périlleuse mission. La mort arrêta Ledyard dans sa course : des obstacles d'un autre genre ne permirent à Lucas que de prendre quelques renseignemens précieux. Le major Houghton pénétra assez avant

(1) Il s'est formé assez récemment en France , une société semblable , sous le nom de *société de l'Afrique intérieure* , dont le chef-lieu est à Marseille , avec une agence à Paris. Son objet , ainsi que cette dénomination l'annonce , est de provoquer et d'encourager les découvertes dans l'intérieur de l'Afrique. Elle se propose même d'étendre ces vues à toutes les parties inconnues du globe ; mais la circonstance de la guerre a entravé jusqu'ici les opérations qu'elle avoit à cet effet projetées.

dans l'intérieur de l'Afrique, mais il y périt. Mungo-Parck ne fut pas effrayé par cet exemple (1), et un succès presque inespéré a récompensé en partie son heureuse audace. Tout récemment, Hornemann a marché généreusement sur ses traces, et poursuit encore, au moment actuel, s'il existe, une si dangereuse carrière. Je vais donner dans ce paragraphe, la notice de ces excursions, à la suite d'un Voyage, déjà un peu ancien, dans l'intérieur de l'Afrique, qui n'a pas procuré de grandes lumières.

VOYAGE de François Moore dans l'intérieur de l'Afrique, auquel est joint le Voyage du capitaine Stibb dans la rivière de Gambie, en l'année 1723, par ledit François Moore : (en anglais) *Travels in the inland parts of Africa, to which is added cap. Stibb's Voyage up the Gambia in the year 1723, by Fr. Moore.* Londres, 1738, in-4°.

Le même, sous un titre beaucoup plus étendu :

VOYAGE en divers lieux du continent de l'Afrique, contenant la description du pays, des mœurs, des coutumes, du langage, du commerce, de la religion, du gouvernement des différens peuples qui habitent les bords de la rivière de Gambie, dans l'espace de plus de six cents milles; comme aussi de leurs forces, de leurs dispositions à l'égard des étrangers, et des qualités personnelles de quelques princes nègres, avec l'histoire particulière de John Ben Salomon, qui étoit en Angleterre en 1723; le tout tiré du Journal de François Moore, qui a été

(1) Lorsque Mungo-Parck s'offrit pour faire le voyage d'Afrique, on n'avoit pas une certitude absolue du malheureux sort du major Houghton, mais de grandes probabilités seulement, qui équivaloient presque à cette certitude.

pendant plusieurs années facteur de la compagnie anglaise d'Afrique, et qui y a joint le Voyage que le capitaine *Stibb* fit en 1725 sur la rivière de Gambie : le tout enrichi d'un vocabulaire de la langue Madingo, d'une carte géographique et de plusieurs planches : (en anglais) *Francis Moore's Travels in the inland parts of Africa, containing a description from manners, costumes, language, intercourse, religion and government of the several nations the space of 600 milles up the rivers Gambia, etc...* Londres, Carve, 1742, in-8°.

Très-récemment il a paru en français un extrait fort étendu de ce Voyage : on l'a publié sous le titre suivant, à la suite de la traduction des Voyages de Ledyard et de Lucas, dont je donnerai tout-à-l'heure la notice.

EXTRAIT d'un Voyage de François *Moore* dans l'intérieur de l'Afrique, en remontant la rivière de Gambie pendant l'espace d'environ deux cents lieues, suivi d'un Mémoire (écrit sous le règne de Charles II) sur la grande quantité d'or contenue dans le sable de la Gambie ; et accompagné d'une carte de cette rivière et de ses environs, où la profondeur de l'eau est marquée à chaque distance.

COLLECTION de Voyages intéressans dans l'intérieur de l'Afrique, par E. W. *Kuhn* : (en allemand) *Sammlung merkwürdiger Reisen in das innere von Africa, herausgegeben von E. W. Kuhn.* Leipsic, 1790, in-8°.

ESSAI historique et philosophique sur les découvertes et les établissemens des Européens dans les parties occidentales et septentrionales de l'Afrique :

AFRIQUE. VOYAG. DANS L'AFRIQ. OCCID. 181
(en anglais) *A historical and philosophical Sketch of
the discoveries and settlements of the Europeans in
northern and western Africa.* Edimbourg, 1799,
in-8°.

Cet ouvrage renferme un récit fidèle et détaillé des découvertes faites, jusqu'à l'époque où l'auteur écrivoit, dans les parties occidentales et septentrionales de l'Afrique. Il y a joint la description des pays, de leurs productions et des différentes peuplades qu'on y rencontre, et les aventures même des voyageurs qui ont recueilli ces notices : mais comme cet Essai ne peut pas embrasser les découvertes faites par Mungo-Parck et Hornemann, qui n'ont été publiées que postérieurement au temps où l'auteur a écrit, il est moins complet que le *Tableau historique*, dont je vais donner immédiatement la notice.

Sans avoir égard à la date de la publication des deux ouvrages suivans, je les place avant les Voyages de Mungo-Parck et de Hornemann, parce qu'ils embrassent des relations antérieures à celles de ces deux voyageurs.

TABLEAU historique des découvertes et des établissemens des Européens dans le nord et dans le nord-ouest de l'Afrique, jusqu'au commencement du dix-huitième siècle, augmenté du Voyage de Hornemann dans le Fezzan, et de tous les renseignemens qui sont parvenus à la société d'Afrique ; sur les empires du Bornou, du Cahna et du Monou : ouvrage publié par la société d'Afrique, et traduit par Cony. Paris, Fain le jeune et Debray, an XII — 1804, 2 vol. in-8°.

Dans ce Tableau, l'auteur fait passer en revue les découvertes et les recherches faites par Bosman, Mathieu, Falcombridge, Saugnier, Smith, etc. dont j'ai indiqué les Voyages : il y donne encore de fort bons extraits de la

relation de Brown , dont j'ai donné la notice dans la première partie de mon ouvrage , et des deux Voyages de MM. Mungo-Parck et Hornemann , qui avoient déjà paru , et dont je donnerai bientôt l'aperçu. Il n'y avoit donc rien de neuf dans ce Tableau pour les amateurs , lorsqu'il a été publié , qu'un extrait assez étendu des deux expéditions de MM. Ledyard et Lucas , dont les relations n'ont paru en France que postérieurement à la publication du Tableau. Maintenant qu'on nous a enrichis de la traduction de ces deux relations , ce Tableau n'a plus d'utilité que pour ceux qui n'ont pas réuni tous les Voyages faits dans la partie de l'Afrique dont il s'agit : il peut , jusqu'à un certain point , leur tenir lieu de ces Voyages , parce que dans un cadre assez circonscrit , il présente un aperçu de ce qu'ils renferment de plus important.

VOYAGES de MM. *Ledyard* et *Lucas* , en Afrique , entrepris et publiés par ordre de la société anglaise d'Afrique , avec le plan de fondation de cette société , et une carte du nord de l'Afrique , par le major Rennel ; suivis d'extraits de Voyages faits à la rivière de Gambie par ordre de la société anglaise d'Afrique , et d'un Mémoire écrit sous le règne de Charles II , concernant la quantité d'or qu'on trouve dans cette rivière , avec une carte de ce fleuve et de ses environs , tracée sur les lieux ; traduits de l'anglais par A. J. M. Lallemand , membre de la société française d'Afrique , insituée à Marseille , etc.... Paris , Xhrouet et Deterville , an XII — 1804 , 2 vol. in-8°.

La mission confiée à Ledyard par la société d'Afrique , étoit de traverser de l'est à l'ouest , dans la latitude attribuée au Niger , tout le continent de l'Afrique dans sa plus grande largeur. Une expédition de cette difficulté , de cette importance , ne parut pas à cette société au-dessus des forces d'un homme qui , ayant accompagné Cook dans son second

voyage autour du monde, en qualité de simple caporal des troupes de la marine, avoit conçu le hardi projet de pénétrer de la côte nord-ouest de l'Amérique, dont ce célèbre navigateur n'avoit exploré qu'une partie, à la côte orientale du même continent. A cet effet, il s'étoit même décidé à traverser la vaste étendue de terre qui sépare la mer Pacifique de l'océan Atlantique; et pour y parvenir, il avoit commencé par traverser tout l'empire de Russie jusqu'au Kamtschatka, n'ayant d'autres moyens et d'autres ressources que son infatigable courage,

Pour remplir sa nouvelle mission, Ledyard se rendit au Caire, et il y fit sur l'espèce humaine des observations dignes d'un philosophe exercé à l'étudier : elles sont consignées dans son journal, et la relation nous les donne avec ses propres expressions. Il y rend compte aussi des renseignemens qu'il se procura par quelques marchands faisant partie de la caravane à laquelle il devoit se joindre, sur les pays qu'il devoit traverser pour pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique. Une maladie bilieuse, suite des contrariétés qu'il éprouvoit par les délais apportés dans le départ de la caravane, et devenue mortelle par l'imprudence du traitement qu'il s'administra lui-même, le mit au tombeau, et causa les plus vifs regrets à la société d'Afrique, qui fondeoit les plus grandes espérances sur un homme dont l'esprit n'étoit pas cultivé, mais à qui la nature avoit départi beaucoup d'originalité et de pénétration.

M. Lucas prit une autre route pour pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique. Il se rendit à Tripoli, y fut bien accueilli du pacha, et obtint de lui la permission de faire avec deux schérifs le voyage de *Mesurate*, d'où il se proposoit de gagner le royaume de Fezzan. Cette route se fit en caravane, presque toujours à travers les sables du désert : la relation en est très-curieuse. Arrivé à Mesurate, il se convainquit que la guerre qui subsistoit entre le pacha de Tripoli et les Arabes, ne lui permettroit pas d'arriver la même année à Fezzan, et lui fit même douter si la

situation politique du pays, ou la sienne propre, lui permettroient de continuer son voyage l'hiver suivant. Il résolut donc de tirer de l'un des deux chérifs, qui lui témoignoit beaucoup d'amitié, tous les renseignements que pourroit lui procurer sur le Fezzan ce chérif, qui y avoit résidé, et y avoit même été employé par le roi de ce pays, en qualité de facteur, pour le commerce des esclaves. Sous prétexte de dresser une carte de l'Afrique, pour être offerte en présent au roi du Fezzan, il fit redresser par le chérif plusieurs erreurs qui se trouvoient dans une ancienne carte d'Afrique, et se procura ainsi sur les distances, sur les noms des pays, et sur beaucoup d'autres objets relativement à la Nigritie, mais sur-tout par rapport aux royaumes du Fezzan, de Bornou et de Cachna, des renseignements dont il eût la précaution de faire vérifier l'authenticité par le gouverneur de Mesurate, qui avoit voyagé lui-même dans ces contrées. Ce ne fut qu'après les avoir soigneusement recueillis, qu'il prit le parti de revenir en Angleterre : en voici le rapide aperçu.

Mourzouck, capitale du royaume de Fezzan, bâtie en pierre dans le principe, conserve encore le nom de *Ville chrétienne*, qu'on lui avoit donné. Le mélange qu'elle offre à l'œil de ruines considérables d'anciens édifices, et de cabanes construites en terre, servant de demeure aux Arabes, ses habitans actuels, forme un contraste très-pittoresque. Entre les autres villes du Fezzan, qui sont plus multipliées qu'on n'auroit été porté à le croire d'après les idées reçues jusqu'alors, on distingue celle qui porte le nom de *Zuvela*; elle est située dans un canton d'une fertilité remarquable; les restes d'anciens édifices qui s'y trouvent, le nombre et la grandeur de ses citernes, la construction de ses caves voûtées, destinées peut-être à servir de magasins de blé, offrent des vestiges d'antiquités propres à attirer et à satisfaire la curiosité des voyageurs.

Les abondantes récoltes de maïs, et la grande quantité de volailles qu'on élève au Fezzan, forment, avec le mouton, le chevreau, les légumes et les fruits, les princi-

paux articles de la nourriture des habitans. La province de *Meudrah* se distingue sur-tout par un autre genre de produits, par le *natron* qui, comme dans certaines parties de l'Égypte, flotte à la surface d'un sol naturellement aride, ou reste fixé sur les bords des nombreux lacs fumans de la province, et lui donne une plus grande importance que n'en ont les cantons les plus fertiles, par l'exportation qu'en font les marchands de Fezzan pour Tripoli, d'où il se distribue à Tunis, à Maroc et jusqu'en Turquie.

Les villes sont principalement habitées par des laboureurs et des pâtres : car, quoiqu'elles renferment aussi des marchands, des artisans, les ministres de la religion, et les officiers du pouvoir exécutif, tout ce qui a trait à l'agriculture et aux troupeaux semble former l'occupation majeure des habitans du Fezzan ; et ceux qui s'y livrent sont en grande partie domiciliés dans les villes. Il s'y tient régulièrement un marché pour la viande de boucherie, les grains, les légumes et les fruits. Le mouton et le chevreau se vendent par quartiers, sans être pesés. Chose singulière ! la chair du chameau est beaucoup plus estimée : en conséquence elle se vend plus cher, et elle se débite en détail.

Les chaleurs de l'été, qui commencent en avril et ne finissent qu'en novembre, mais qui sont beaucoup plus fortes depuis le mois de mai jusqu'à la fin d'août, sont si insupportables, sur-tout dans cette dernière période, que depuis neuf heures du matin jusqu'au coucher du soleil, les rues ne sont fréquentées que par les gens de peine, et qu'il seroit même difficile de respirer dans les appartemens, si l'on n'avoit pas la précaution de les arroser continuellement. Malgré cette excessive chaleur, l'habillement complet des Fezzaniens est très-lourd : peut-être doit-on l'attribuer à ce qui a été observé par le voyageur, c'est que la nature et l'habitude ont tellement accoutumé leur corps à la chaleur, que le moindre refroidissement dans la température les incommode. Ceci ne doit s'entendre sans doute que des personnes d'une condition aisée ; car les

gens du peuple, en été, ne portent qu'un caleçon par décence, avec un bonnet pour garantir leur tête de l'action immédiate du soleil ; et du reste, ils vont tout nus.

La majeure partie des maladies du Fezzan, qui sont inflammatoires et putrides, et entre lesquelles il faut compter la petite-vérole, ont probablement pour cause, dit M. Lucas, la nature du climat ; mais c'est certainement à cette température, ajoute-t-il, qu'il faut rapporter la quantité extraordinaire d'animaux nuisibles ou dégoûtans que produit le pays. Les champs, les jardins et les maisons même, sont infestés de couleuvres, de serpens, de scorpions et de crapauds. Les moustiques y obscurcissent l'air, et le peuple de toutes les classes est couvert des différentes espèces de vermines qui affligent les pauvres en Europe.

Dans leur constitution physique, les naturels du pays ont beaucoup plus de rapport avec la caste nègre qu'avec la nation arabe : ils sont grands, bien faits, mais sans vigueur de corps, comme sans énergie dans le caractère ; et soit par l'effet de leur mal-propreté, soit par la qualité de leur transpiration, il s'exhale de leur corps une odeur très-désagréable. Du reste, toute distinction de rang paroît être oubliée entre eux dans la vie privée. M. Lucas eut occasion de s'en assurer dans la route qu'il fit avec quelques Fezzaniens : il vit le chérif et l'homme de la dernière classe du peuple, le riche et le pauvre, le maître et le serviteur, converser familièrement, manger et boire ensemble : il observa aussi qu'ils étoient éminemment hospitaliers. Quelque modiques que fussent leurs provisions en route, ils s'empressoient de les partager avec ceux qui en manquoient, et il s'assura que vingt personnes arrivant chez eux sans être attendues, n'en seroient pas moins les bien-venues.

Les Fezzaniens professent le mahométisme ; et, tolérans pour la croyance des autres, ils sont rigides et superstitieux dans l'observation de la leur. Le gouvernement du Fezzan est purement monarchique ; mais ce gouvernement, dont l'autorité paroît être restreinte par l'influence de l'opinion

publique, est administré avec une telle attention paternelle pour tout ce qui peut contribuer au bonheur du peuple, les droits de la propriété sont si respectés, les taxes tellement modérées, la justice rendue d'une manière si exacte et si impartiale, qu'à en juger par les sentimens du Fezzanien compagnon de voyage de M. Lucas, ce peuple est très-attaché à son souverain. Les chérifs, qui, comme on le sait, sont ou se disent les descendans de Mahomet, jouissent au Fezzan, comme dans tous les pays mahométans, d'une grande considération, mais sans aucun pouvoir.

Les Fezzaniens sont plus redevables de la sureté de leur pays à sa situation isolée, aux montagnes et aux déserts de sable qui lui servent de barrières, qu'à sa force militaire. Sur la foi de cette défense naturelle, les villes n'ont ni gardiens, ni murailles, à l'exception cependant de la capitale, qui est entourée de murs. Il n'y a pas non plus d'armée sur pied. Le chérif ami de M. Lucas estimoit néanmoins qu'au besoin, les Fezzaniens pouvoient en lever une de quinze à vingt mille hommes.

A des renseignemens très-utiles sur la manière de voyager en Afrique, M. Lucas fait succéder des observations générales sur les empires de *Bornou* et de *Cachna*, situés au sud du royaume de Fezzan, dans cette vaste région qui s'étend sur un espace de douze cents milles, à partir de la rivière des Gazelles jusqu'à l'ouest, et qui renferme une partie considérable du cours du Niger. La nature du sol et du climat, la constitution physique et morale des habitans, sont presque les mêmes dans les deux empires: il y règne les mêmes vents; les pluies, qui y sont périodiques, quoiqu'un peu plus abondantes dans l'empire de Bornou, commencent à la même époque; on y sème les mêmes grains, on y recueille les mêmes fruits, on y élève les mêmes animaux: leurs habitans sont également noirs; ils ont la même manière de bâtir; leurs usages et leurs mœurs ne diffèrent qu'en ce que le peuple de Bornou est un peu plus policé. Quoique la langue soit différente dans les deux

contrées, il est néanmoins probable que ceux qui les conquièrent, avoient une origine commune. Dans les deux empires, les mahométans sont les maîtres : les peuples qui leur sont soumis, ou ont embrassé leur religion, ou sont restés soumis à celle du pays. Le gouvernement, dans les deux empires, a des points remarquables de conformité.

Les articles d'exportation de Bornou, sont de la poudre d'or, des esclaves, des chevaux, des plumes d'autruche, du sel et de la civette : ceux d'importation se réduisent à du cuivre, qui sert à fabriquer la monnoie, et à diverses étoffes pour l'habillement. Les mêmes objets à-peu-près forment les articles d'exportation et d'importation pour l'empire de Cachna.

On a précédemment vu que les extraits des Voyages faits à la rivière de Gambie, et dont j'ai antérieurement donné des notices, jettent une grande lumière sur cette partie de l'Afrique.

VOYAGES et Découvertes dans l'intérieur de l'Afrique, par *Houghton* et *Mungo-Parck*, avec des éclaircissemens géographiques du major *Rennel* et des cartes. Paris, Tavernier, an v—1797, in-8°.

Cette relation, outre le récit de la marche de *Houghton* à travers de l'intérieur de l'Afrique occidentale, jusqu'à l'époque où l'on a cessé d'avoir de ses nouvelles, contient un très-rapide aperçu du Voyage de *Mungo-Parck* dans les mêmes contrées.

VOYAGE de *Mungo-Parck* dans l'intérieur des districts de l'Afrique, fait par les ordres et sous la protection de la compagnie d'Afrique, en l'année 1795 jusqu'en l'année 1797, avec des figures en taille-douce, et un appendice contenant des éclaircissemens géographiques du major *Rennel*; troisième édition, avec figures sur papier vélin : (en anglais) *Mungo-Parck's Travels in the interior of*

AFRIQUE. VOYAG. DANS L'AFRIQ. OCCID. 189
*districts of Africa, performed under the direction
and patronage of the African association, in the
years 1795, 1796 and 1797, cum tabulis aeneis;
with an appendix countaining geographical illustra-
tions of Africa, by major Rennel; third edition.*
Londres, 1799, gr. in-4°.

— Le même, traduit en allemand. Hambourg,
1799, in-8°.

Cet intéressant Voyage a été traduit aussi en français
sous le titre suivant :

VOYAGE dans l'intérieur de l'Afrique, fait en
1795, 1796 et 1797, par M. *Mungo-Parck*, envoyé
par la société d'Afrique établie à Londres; avec des
éclaircissemens sur la géographie intérieure de
l'Afrique, par le major Rennel; traduit de l'anglais
sur la seconde édition, par J. Castera; enrichi de
plusieurs cartes géographiques, de quelques plan-
ches et du portrait du voyageur. Paris, Tavernier,
an VIII — 1800, 2 vol. in-8°.

Les deux principaux objets de la mission de Mungo-Parck,
étoient de découvrir les sources et le cours des trois plus
grands fleuves de l'Afrique occidentale (le Niger, le Séné-
gal et la Gambie), et la véritable position de Tombuctou,
réputé l'entrepôt de l'or de plusieurs contrées de l'intérieur,
d'où se distribuant dans le nord de l'Afrique, ce précieux
métal passe en Europe.

A son arrivée en Afrique, Mungo-Parck, pour se dis-
poser à remplir le double objet de sa mission, étudia la
langue du peuple Mandingue, l'idiome le plus répandu
dans cette partie de l'Afrique. Echappé d'une maladie vio-
lente, il parcourut les bords de la Gambie. Les principaux
peuples qui en habitent les bords sont les Feloups, les
Jalofs, les Foulhas et les Mandingues : Mungo-Parck

recueillit sur ces nations des renseignemens plus détaillés et plus positifs que ceux qu'en avoient donnés les précédens voyageurs. En quittant les rives de ce fleuve, il s'avança dans des contrées absolument inaccessibles jusques-là aux Européens, et dont ils savoient à peine les noms. Il a décrit avec exactitude ces vastes contrées, et tracé le tableau très-attachant des mœurs, des usages, du gouvernement, de la religion de leurs habitans ; mais les détails où il entre ne sont pas susceptibles d'un simple extrait : il faut les chercher dans le Voyage même. Parmi ces contrées, les plus remarquables sont les royaumes de *Woalli*, de *Bondou*, de *Kajaaga*, de *Kassoa*, de *Koasta*, de *Jarra*, de *Bombara*, de *Mading*, de *Ladamar*, etc.... C'est dans cette dernière contrée qu'il recueillit quelques renseignemens imparfaits sur le sort de l'infortuné major *Houghton*, qui avoit péri victime de la perfidie des Maures. Il demeura incertain pour *Mungo-Parck*, si *Houghton* étoit mort de faim ou s'il avoit été massacré par les Maures.

Arrêté deux fois, et retenu assez long-temps captif par des hommes de cette nation, beaucoup plus redoutable pour lui, par sa perfidie et sa cruauté, que le peuple nègre, naturellement bon et hospitalier, *Mungo-Parck* réussit toutes les deux fois à leur échapper. Pillé par des bandits, il trouva dans la générosité de quelques naturels du pays, les moyens de recouvrer son cheval et ses habits, sans lesquels il auroit infailliblement péri, ou du moins languir dans les horreurs d'une longue captivité. Plusieurs fois il vit le Niger ; il le traversa même, et le remonta jusqu'à quatre cent quatre-vingts milles de son embouchure ; il eut aussi occasion de connoître les bras affluens du Sénégal, et les six rivières qui se jettent dans la Gambie. Il observe, à ce sujet, que ces fleuves si renommés, et principalement le Niger, ne sont pas comparables aux grands fleuves de l'Asie et de l'Amérique, et qu'ils ne deviennent réellement très-considérables, que dans la saison des pluies. Du reste, il a fait cesser les incertitudes qu'avoit fait naître le partage

d'opinions des géographes et des voyageurs sur le cours et les sources de ces trois fleuves : il a découvert ces sources, il a indiqué le lieu le plus élevé de l'Afrique d'où le Niger et la Gambie prennent une direction opposée.

Ce fut chez les Maures, où plus d'une fois il vit la mort sous ses yeux, que Mungo-Parck recueillit quelques renseignements, qui paroissent certains, sur la position des villes de Walet, de Tombuctou et de Houssa. Un schérif, qui paroissoit fort instruit, et à qui la connoissance de la langue arabe et de celle des Bambaras donnoit la facilité de voyager avec sûreté dans plusieurs royaumes de cette partie de l'Afrique, fut obligé de prendre son logement dans la cabane de Mungo-Parck. Quoique ce schérif résidât ordinairement à Walet, il avoit été à Houssa, et il avoit passé quelques années à Tombuctou.

Voyant que je m'informois avec attention, dit Mungo-Parck, de la distance de Walet à Tombuctou, il me demanda si je me proposois de voyager dans ces contrées. Je lui répondis qu'oui. Alors il secoua la tête, en disant que cela ne se pouvoit pas, parce que les chrétiens y étoient regardés comme les enfans du diable et les ennemis du Prophète : voici ce qu'il m'apprit ensuite.

« Houssa est la plus grande ville que j'aie jamais vue.
 » Walet est plus grande que Tombuctou ; mais comme elle
 » est éloignée du Niger, et que son principal commerce
 » est en sel, on y voit beaucoup moins d'étrangers. De
 » Benowm à Walet, il y a dix journées de marche. En
 » se rendant de l'un de ces lieux à l'autre, on ne voit
 » aucune ville remarquable, et l'on est obligé de se nour-
 » rir du lait qu'on achète des Arabes, dont les troupeaux
 » paissent autour des endroits où il y a des puits ou des
 » mares. On traverse pendant deux jours un pays sablon-
 » neux, dans lequel on ne trouve point d'eau. Il faut
 » ensuite onze jours pour se rendre de Walet à Tombuc-
 » tou : mais l'eau est beaucoup moins rare sur cette route,
 » et l'on y voyage ordinairement sur des bœufs. On voit à
 » Tombuctou un grand nombre de Juifs qui tous par-

» lent arabe, et se servent des mêmes prières que les
» Maures (1) ».

Le schérif de Walet, continue Mungo-Parck, me montra de la main le sud-est ou plutôt l'est quart de sud, disant que Tombuctou étoit de ce côté là. Je lui fis plusieurs fois répéter cette indication ; et il ne varia jamais de plus d'un demi-rumb de vent, c'est-à-dire, qu'alors il tourna sa main un peu plus vers le sud.

A l'occasion de ces trois grandes cités, Mungo-Parck observe que dans cette partie de l'Afrique, il se trouve encore plusieurs autres villes considérables, dont les maisons sont bâties en pierre, et qui, sous bien des rapports, se rapprochent de celles de l'Europe.

La géographie de l'Afrique est redevable à Mungo-Parck, non-seulement d'une infinité de positions qu'il a déterminées sur une ligne directe de plus de onze cents milles à partir du Cap-Verd, mais encore de la fixation précise des limites qui séparent le pays habité par les Maures, d'avec celui des nègres de l'intérieur.

La philosophie ne lui doit pas moins, pour la connoissance qu'il nous a procurée de ce système de prosélytisme que suivent, avec le même zèle que nos missionnaires, les Maures, pour propager la religion musulmane.

On conçoit aisément qu'un voyage qui s'est prolongé pendant trois années, embrassant des contrées, la plupart inconnues en Europe, renferme, indépendamment des notions géographiques, une foule de particularités et d'incidens, de nature à intéresser vivement les lecteurs. C'est ainsi qu'il a expliqué d'une manière très-satisfaisante l'his-

(1) Tout ce que dit ici le schérif de Walet sur la manière de voyager et sur les observations judaïques, s'accorde avec ce qu'en a rapporté le chevalier Bruce, dont je donnerai dans la suite, par aperçu, la relation, et qui a voyagé, comme on le verra, dans l'orient de l'Afrique. Les tribus puissantes des Gallas, nègres à longs cheveux, dit ce voyageur, montent souvent des bœufs. Les Falasches suivent en partie les rites judaïques.

toire des anciens lotophages ; qu'il a découvert que certains nègres connoissent la composition de la poudre à canon, qu'ils fabriquent comme nous, mais dans un degré de perfection un peu inférieur à celle d'Europe ; qu'ils ont l'art d'extraire des terres sablonneuses, par le moyen de puits qu'ils y creusent, la poudre d'or, à laquelle ils appliquent un lavage assez bien entendu.

A la relation de Mungo-Parck, on a ajouté un petit vocabulaire de la langue mandingue, et un appendice fort étendu qui renferme d'excellentes observations du major Rennel, sur les découvertes géographiques de Mungo-Parck, sur les sources, le cours et l'embouchure du Niger, sur les sources du Nil, sur la position des mines de sel du grand désert de Sahara.

M. Mungo-Parck étoit de nouveau parti sur le sloop de guerre *l'Eugénie*, pour se rendre dans l'intérieur de l'Afrique. Le but de ce second voyage étoit de chercher à établir des relations de commerce entre la Grande-Bretagne et les principales villes de l'intérieur de l'Afrique. On avoit appris qu'en faisant route pour l'île de Gorée, il avoit touché à Saint-Jago, où il avoit acheté quarante-quatre ânes, pour monter un nombre égal de soldats qui l'accompagnoient dans son voyage ; qu'il avoit fait voile de Gorée sur *le Crescent*, chargé de le débarquer, avec sa suite, sur les hauteurs de la rivière de Gambie, d'où il se proposoit de commencer ses découvertes : voilà ce que nous avoient annoncé les papiers publics.

Le *Morning Chronicle* avoit fait périr Mungo-Parck dans la poursuite de son entreprise.

« Nous annonçons avec douleur, portoit ce journal, » la mort de Mungo-Parck, cet infatigable et entrepre-
 » nant voyageur, dont les recherches sur l'intérieur de
 » l'Afrique ont été lues avec avidité, et ont donné beau-
 » coup de nouvelles connoissances. Le gouvernement
 » anglais lui avoit fourni tous les secours nécessaires pour
 » rendre son second voyage dans ces contrées, aussi utile
 » qu'il étoit possible. Il arriva à Gorée sur un vaisseau de

» guerre , dans le mois de mars 1805. De-là , il remonta la
 » Gambie , accompagné de près de quarante personnes . et
 » muni de canots portatifs , et de tout ce qui pouvoit rendre
 » le trajet facile et prompt. Ils avoient pénétré jusqu'à
 » quinze cents milles dans l'intérieur du pays , à un lieu
 » nommé *Sego* , dont M. Mungo-Parck a donné la de-
 » scription dans son premier Voyage. Sa suite avoit été
 » réduite , par les maladies et la mortalité , à trois per-
 » sonnes , sans le compter. Le roi de cet endroit le con-
 » duisit dans toutes les parties de la ville qui y est bâtie , et
 » qu'on croit la plus grande de l'Afrique ; et après lui
 » avoir montré tout ce qu'elle renferme de curieux , le fit
 » massacrer cruellement , ainsi que sa suite. Cette nouvelle
 » a été donnée par une personne arrivée récemment de la
 » rivière de Pongus , et qui l'avoit apprise des négocians
 » de l'intérieur du pays ».

Une lettre de Mungo-Parck lui-même , publiée par
 extrait dans le *Courrier* , donne l'espérance que le bruit
 de sa mort est faux. Cette lettre est datée de *Sansendeing*
 ou *Thiepla* (c'est celle où il marquoit que des quarante-
 quatre Européens qui partirent avec lui de Gambie , il
 ne lui restoit alors pour compagnons , que le lieutenant
 Martin et trois soldats) ; et l'on a fort bien observé que
 ce lieu étant situé à deux journées à l'est ou en avant de
 Sego , Mungo-Parck n'y seroit point arrivé , et n'auroit
 point écrit la lettre dont il s'agit , s'il eût été massacré
 à Sego.

A l'appui de ces conjectures consolantes , voici des détails
 traduits d'une lettre écrite par un membre de la société
 royale de Londres , en date du 23 octobre dernier (1806).

« Ce que nous apprenons de plus certain sur notre voya-
 » geur (Mungo-Park) , est tiré de quelques lettres qu'il a
 » écrites de Gorée à ses amis d'ici , et du récit que fait un
 » guide qui l'accompagnait. Il paroît que , loin d'avoir été
 » assassiné à Sego , comme on l'avoit dit , le roi de ce pays ,
 » appelé Bambarra , l'a pris sous sa protection , et lui a per-
 » mis d'acheter un bon canot , que Parck a équipé à San-

AFRIQUE. VOYAG. DANS L'AFRIQ. OCCID. 195

» sendeing, lieu situé sur la rivière Julliba, un peu au-
» dessous de Segou. En quittant Sansendeing, il descendit
» la Julliba pour aller à Tombucto, vers les confins du pays
» de Bamburra, où le guide qu'il avoit pris, le laissa ».

VOYAGE de Charles-François *Damberger* dans
l'intérieur de l'Afrique, avec carte et planches :
(en allemand) *C. F. Damberger's Landreise in das
Innere von Africa*. Leipsic, Martini, 1800, 2 vol.
in-8°.

Ce Voyage a été traduit en français sous le titre sui-
vant :

VOYAGE dans l'intérieur de l'Afrique, depuis le
cap de Bonne-Espérance, à travers la Cafrerie, les
royaumes de Mataman, d'Angola, de Massi, de
Monoemugie, de Muschako, etc.... en conti-
nuant par le désert de Sahara et la partie septen-
trionale de la Barbarie jusqu'à Maroc, commencé
en 1781, et achevé en 1797, par Charles-François
Damberger; traduit de l'allemand par L. H. de la
Mare, avec une carte géographique et des planches.
Paris, König, an 11 — 1801, 2 vol. in-8°.

L'authenticité de cette relation a été vivement combattue
dans divers journaux : d'autres l'ont défendue avec la
même chaleur. Quelque spécieuses couleurs que ces
derniers aient données à leur système de défense, il est
difficile de croire qu'un simple garçon menuisier, tel que
Damberger, sans instruction, sans connoissances même
géographiques, ait pu décrire avec exactitude les immenses
contrées qu'il dit avoir parcourues, qu'il les dénomme
avec justesse, qu'il caractérise avec discernement les diffé-
rentes peuplades qu'il dit y avoir rencontrées : il est diffi-
cile sur-tout de croire que, dépouillé plusieurs fois de ses
vêtemens, il ait toujours réussi à sauver son journal, ou

du moins les notes nécessaires pour la rédaction de ce journal. Au surplus, dans l'avant-propos que M. de Grandpré a placé à la tête de son Voyage de l'Afrique occidentale, dont j'ai donné la notice, on peut voir toutes les objections qu'il y a rassemblées contre l'authenticité de la relation de Damberger. Le séjour que ce voyageur a fait dans une partie de l'Afrique occidentale, ses lumières, la modération même qu'il a gardée dans le ton de sa critique, donnent un grand poids à ses objections, dont la plupart ne paroissent pas susceptibles d'une réponse solide.

MÉMOIRE sur l'intérieur de l'Afrique, par Jérôme Lalande. Paris, 1802, in-4°.

JOURNAL du voyage de Frédéric *Hornemann* dans l'Afrique septentrionale, depuis le Caire jusqu'à Mourzouk, capitale du royaume de Fezzan en Afrique, dans les années 1777 et 1778 : (en anglais) *The Journal of Frederic Hornemann's Travels from Cairo to Mourzouk, etc.* Lond., Nicols, 1802, in-4°.

Le voyage original a été écrit en allemand : je n'en ai pas fait la recherche, parce que, comme on le verra tout-à-l'heure, il est très-défectueux sous plusieurs rapports. Quoique la traduction anglaise le soit nécessairement aussi, j'ai cru devoir en donner la notice, parce que c'est sur cette traduction anglaise, qu'a été faite, mais avec certaines précautions dont je vais rendre compte, la traduction en français dont voici le titre.

VOYAGE de Frédéric *Hornemann* dans l'Afrique septentrionale, depuis le Caire jusqu'à Mourzouk, capitale du royaume de Fezzan, suivi d'éclaircissements sur la géographie de l'Afrique, par M. Rennel; traduit de l'anglais par..... et augmenté de notes et d'un mémoire sur les *oasis*, composés principalement d'après les auteurs arabes, par L. Lan-

AFRIQUE. VOYAG. DANS L'AFRIQ. OCCID. 197
glès, membre de l'Institut national, etc.... orné de
deux cartes. Paris, Dentu, an XI—1803, 2 parties
in-8°.

Cette nouvelle traduction en français du Voyage de M. Hornemann étoit d'autant plus désirée, qu'indépendamment de la défectuosité de style de la première, qui avoit paru en l'an dix, et dont, pour cela même, je n'ai point donné la notice, elle défiguroit fréquemment le sens de la traduction anglaise, et par conséquent celui de l'original allemand. Cet original allemand lui-même ayant été imprimé loin de l'auteur, et étant vraisemblablement difficile à lire, les noms de pays, de villes et d'hommes y étoient souvent altérés. A ces vices de l'original, la traduction anglaise avoit quelquefois ajouté celui de l'intelligence de l'original. Ces vices divers ne pouvoient être réformés qu'avec une connoissance approfondie de la langue et des mœurs orientales. Le nouveau traducteur a trouvé ce secours chez M. Langlès, qui, dans la traduction nouvelle, a répandu de savantes notes (1). L'objet de ces notes est sur-tout de rectifier les erreurs de noms et autres qui se trouvent, soit dans le Voyage original, et par suite dans la traduction anglaise, soit quelquefois même dans les éclaircissemens géographiques sur la route de M. Hornemann, et dans les additions à la géographie d'Afrique, dont le célèbre Rennel a enrichi la traduction anglaise.

La relation de M. Hornemann est le fruit de la correspondance très-active que la société d'Afrique de Londres entretient avec ceux qui voyagent dans cette partie du monde sous ses auspices. Dans les vues de cette société, il étoit très-intéressant pour elle d'avoir sur le royaume de Fezzan des notions plus certaines encore que celles qui lui avoient été procurées par M. Lucas qui, comme on l'a

(1) Dans cet extrait, je me suis conformé à la manière d'orthographe les noms propres et de dignité, de M. Langlès.

vu, n'avoit pas pu pénétrer dans ce pays, et qui ne l'avoit fait connoître que sur la foi de renseignemens étrangers : elle desiroit vivement que l'un de ses voyageurs correspondans visitât par lui-même le Fezzan. M. Hornemann s'offrit à la société d'Afrique pour cette importante et périlleuse entreprise. Il se joignit au Caire à une caravane qui retournoit au Fezzan. Pour lui, comme pour M. George Forster, qui voyagea de la même manière dans le nord de l'Indostan, ainsi qu'on le verra dans la notice que je donnerai de sa relation, ce fut une même nécessité de dissimuler soigneusement son christianisme, et de se faire passer pour un mahométan, afin d'échapper, par ce stratagème, aux fureurs de l'intolérance musulmane : plusieurs fois il eut à craindre qu'on ne cherchât à vérifier s'il portoit le signe indélébile du mahométisme, c'est-à-dire, s'il étoit circoncis.

En lisant sa relation, on éprouve des sensations très-pénibles, au récit bien circonstancié qu'il y fait de tout ce qu'il eut à souffrir dans le désert, pour parvenir à Mourzouk, capitale du royaume de Fezzan.

Sans contredire bien directement, excepté sur la prétendue douceur du gouvernement, les notions que M. Lucas avoit procurées sur ce royaume, voici, en extrait seulement, les développemens qu'il y donne.

La plus grande longueur de la partie cultivée du Fezzan, est d'environ trois cents milles anglais du nord au sud, et sa plus grande largeur, de deux cents milles de l'est à l'ouest : sa population ne répond pas à cette étendue : car, quoique M. Hornemann y compte cent une villes ou villages, il ne l'évalue, par apperçu, qu'à soixante et dix ou soixante et quinze mille ames.

Dans ce climat, les pluies sont rares, peu considérables : on y voit peu d'orages avec du tonnerre ; mais les ouragans sont fréquens. Il n'existe pas dans le sol, qui est sablonneux à une grande profondeur, une rivière, ou même un ruisseau dignes de remarque. Malgré cette aridité apparente, les herbes potagères et les légumes en général sont très-

abondans : mais la défectuosité du labour, l'indolence du peuple, les vexations du gouvernement, rendent la quantité du froment qu'on y recueille, insuffisante pour la consommation du pays : on est obligé d'avoir recours à celui que peuvent fournir les contrées arabes qui bordent le Fezzan vers le nord. Les dattes sont la production naturelle et la principale marchandise de cette contrée.

Le commerce du Fezzan est très-considérable, mais, à l'exception de ses dattes, il ne consiste guère qu'en marchandises étrangères. Dans l'hiver, Mourzouk est le rendez-vous et le grand marché de différentes caravanes qui viennent du Caire, de Bengasi, de Tripoli, etc. et des bandes non moins nombreuses de trafiquans particuliers.

Le Fezzan est gouverné par un sultan issu de la famille des schérifs : il exerce dans ses Etats un pouvoir absolu, mais il paye au hacha de Tripoli un tribut, qui maintenant est réduit à quatre mille dollars. Le trône est héréditaire, mais la couronne ne passe pas toujours du père au fils en ligne directe : c'est le prince le plus âgé de la famille royale qui succède au sultan défunt. Cet usage fait souvent répandre du sang, comme lorsque son fils, quoique plus jeune que l'héritier collatéral son aîné, se trouve d'un âge assez mûr pour disputer la couronne, à l'aide des partisans que lui ont donnés sa position antérieure et ses liaisons actuelles.

Le sultan vit retiré dans son palais, près duquel est son harem, où il ne se transporte jamais, et d'où il fait venir dans son appartement particulier, telle ou telle de ses femmes ou concubines. Les usages, pour les audiences publiques qu'il donne, sont à-peu-près les mêmes qu'à Maroc. Ses revenus sont composés des produits des domaines affectés à la couronne, de taxes imposées sur tous les terrains cultivés, des droits de la douane, d'amendes, de réquisitions arbitraires et des sommes que lui procurent des expéditions dont le pillage est le but. Les princes de la famille royale vivent du produit d'un territoire qui leur est affecté, d'une certaine quantité de blé qu'on leur

délivre dans les magasins du sultan , et des exactions qu'ils lèvent assez arbitrairement sur le peuple.

La justice est administrée par un *Qadhy* ou grand juge, dont la dignité est héréditaire dans une certaine famille. Ses décisions, quant au civil, sont réglées par la loi mahométane, les anciennes coutumes et l'usage établi. Pour les affaires criminelles, le jugement en est arbitraire, ou il est renvoyé au sultan. Comme ce qadhy est en même temps chef du clergé, il a beaucoup d'influence et d'autorité. Lui et tous les grands officiers du gouvernement sont payés sur le produit des jardins et des forêts de dattiers, qui sont concédés aux fonctionnaires, à titre d'usufruit.

M. Hornemann confirme tout ce que nous a dit M. Lucas, du défaut d'énergie physique et morale des Fezzaniens. Les arts et les manufactures sont dans une entière inertie : il ne se fabrique au Fezzan qu'un petit nombre d'articles : on n'y connoît guère d'autres artisans, que des cordonniers et des forgerons. Les femmes seulement fabriquent des étoffes de laine extrêmement grossières. A ces étoffes près, tout le reste de l'habillement vient de l'étranger.

Les habitans du Fezzan, extrêmement sobres quant à la consommation des alimens nourriciers, sont très-adonnés à l'ivrognerie. Leur boisson est le jus récent du dattier, et un breuvage très-enivrant, qui se fait aussi avec les dattes. Leur seul amusement est de se rassembler dans la soirée, pour boire : quelquefois ils envoient chercher des chanteuses, qui s'accompagnent avec un certain instrument à archet. Ces chanteuses sont ordinairement des prostituées, qui sont très-communes dans le Fezzan. Toutes les femmes en général y sont passionnées pour la danse et pour toutes sortes d'amusemens.

A l'énumération des maladies du Fezzan qu'a donnée M. Lucas, le nouveau voyageur ajoute diverses espèces de maladies vénériennes, les hémorrhoides, dont la violence est sans doute accrue par l'usage immodéré du

poivre rouge, et une fièvre accompagnée de migraine, redoutable sur-tout pour les étrangers. On n'emploie d'autres remèdes dans ces maladies, que des amulettes: on ne connoît point la saignée, mais on tire souvent du sang par le moyen des ventouses. Quant aux opérations chirurgicales, M. Hornemann a ouï dire qu'il y avoit à Mourzouk, des gens assez habiles pour guérir une fracture simple.

Sur le Bornou, le Kassa et plusieurs autres Etats limitrophes du Fezzan, M. Hornemann n'a transmis dans ses lettres à la société d'Afrique, que des renseignements étrangers qu'il avoit recueillis comme M. Lucas: il en est de même de ceux qu'il a rassemblés sur *Tombouctou*, *Houssa*, etc.... ils n'ajoutent pas beaucoup aux lumières que nous a procurées sur ces villes Mungo-Parck.

Dans la route qu'il avoit tenue, pour pénétrer dans le Fezzan, M. Hornemann avoit visité *Siouah* et ses antiquités, avec d'autant plus d'intérêt, qu'elles sont évidemment, suivant lui, les débris du fameux temple de *Jupiter-Ammon*, qu'Alexandre visita, au risque d'y périr avec son armée; dans son opinion, le territoire où elles sont situées, est indubitablement cet *oasis* si célèbre chez les anciens.

La circonspection que M. Hornemann fut obligé de s'imposer pour ne point se rendre suspect, ne lui permit pas de porter dans les ruines de *Siouah* un examen aussi approfondi que l'avoit fait Brown. Celui-ci, comme on l'a vu (première Partie, section VIII, §. VI), avoit eu le premier la gloire de visiter ces ruines, mais sans y reconnoître bien précisément les vestiges du temple de *Jupiter-Ammon*. Après avoir heureusement surmonté mille obstacles, résultant sur-tout de sa qualité de chrétien, il étoit parvenu à faire des observations suivies sur des monumens que la célébrité du temple d'Ammon dont ils sont les débris, suivant M. Hornemann, rend plus recommandables encore, que leur haute antiquité. M. *Young*, secrétaire de la société d'Afrique, dans ses remarques sur la description du pays et des antiquités de *Siouah*, qui

forment un premier appendice à la relation de M. Hornemann, paroît avoir réussi à concilier ce qu'a dit ce nouveau voyageur sur l'oasis et le temple d'Ammon, avec ce que les anciens nous avoient transmis à ce sujet, et avec ce que Brown nous en a fait plus récemment connoître.

Comme la visite de l'oasis d'Ammon, quoiqu'elle traversée par tant d'obstacles, forme encore une des parties les plus intéressantes du Voyage de M. Hornemann, M. Langlès, ainsi que l'indique le titre de la traduction française du Voyage, a joint à la relation de ce voyageur un Mémoire sur les *oasis*, composé principalement d'après les auteurs arabes. Ce Mémoire est enrichi d'observations du savant M. *Smarthen*, d'une notice sur la langue des Berbères, l'ancien idiome du pays, et d'un vocabulaire berbère.

Voici le très-rapide aperçu de la partie de ce Mémoire qui concerne la dénomination d'*oasis*.

Les Arabes, dit-il, nomment *ouahe* ce que nous désignons par le mot *oasis*. L'étymologie de ces deux mots, dont l'un est grec et l'autre arabe, a exercé la sagacité de plusieurs érudits. Toute difficulté à ce sujet lui paroît résolue par le passage positif d'un dictionnaire *gobthe* (cophte), de la Bibliothèque nationale, qui nous apprend que le mot égyptien *ouahe*, signifie une habitation, un lieu habité. Les Grecs d'Égypte, ajoute-t-il, ont hellénisé ou adouci ce mot, en le métamorphosant en celui d'*oasis*. Cette conjecture se trouve confirmée par le témoignage de Strabon, qui dit que les Égyptiens nommoient *ouasis* (*oasis*), des cantons habités environnés entièrement de grands déserts, et semblables à des îles de la mer.

Si M. Hornemann échappe aux dangers de toutes espèces auxquels l'expose le projet qu'il a conçu, on recevra de lui, dans l'hypothèse où il pourroit le faire sans compromettre la sûreté de ses jours, ou il rapportera lui-même toutes les lumières qu'il aura pu recueillir sur les diverses parties de l'Afrique septentrionale que, suivant sa dernière lettre à la société d'Afrique anglaise, il se proposoit de parcourir.

§. VI. *Descriptions des Iles de l'Afrique occidentales. Voyages faits dans ces Iles.*

LES îles de l'Afrique occidentale, dont les principales sont Madère, les Canaries, les îles du Cap-Vert, les Açores, l'île Sainte-Hélène, ont été très-rarement le but unique et le dernier terme des navigations entreprises hors de l'Europe. Comme elles sont situées sur la route des navigateurs qui, depuis plusieurs siècles, ont visité les côtes d'Afrique, les Indes, le Japon, la Chine, l'Amérique et la mer du Sud, elles ne se trouvent guère décrites que dans les Voyages de ces navigateurs. On ne doit donc pas s'attendre à trouver beaucoup de relations détachées sur les îles de l'Afrique occidentale. Je n'ai pas pu même en découvrir aucune qui n'embrassât que l'île Sainte-Hélène, ce lieu de relâche si important pour les Anglais. Le petit nombre de celles qu'on a publiées sur les autres îles, ne procurent pas des notions bien satisfaisantes. Pour bien connoître ces îles, il faut recourir d'abord à quelques relations anciennes, telles que le Voyage de *Robert* aux îles Canaries, aux côtes de Guinée et à la Barbade, dont j'ai donné la notice (première Partie, section VIII, §. VIII), le Voyage de *Lemaire* aux îles Canaries et du Cap-Vert, au Sénégal et à Gambie, que j'ai indiqué (troisième Partie, section III), la Description de l'Afrique par *Dapper* (*ibid.* section I), l'Histoire du Nouveau-Monde par *Benzoni*, que je ferai connoître (cinquième Partie, section I), deux Descriptions des îles Canaries par *Nicols* et *Baher*, que j'indiquerai dans le présent paragraphe; et particulièrement à la Relation de Madère, des Canaries et du Cap-Vert, par *M. Barrow*, dont je donnerai un extrait à la fin de ce même paragraphe. Voici la notice du petit nombre de relations ou de descriptions particulières aux îles de l'Afrique occidentale.

VOYAGE dans l'île de Madère, par *Makam*, en

1744 : (en anglais) *Makam's Voyage to the island Madere*. (Inséré dans le Recueil d'Hackluit, tome 2, partie 2.)

Voici l'extrait que nous a donné de ce Voyage intéressant, mais douteux (1), sir Staunton, dans sa relation du Voyage de lord Makartney en Chine, dont je donnerai la notice (quatrième Partie, section x, §. 11).

« Robert Makam, qui vivoit en Angleterre sous le règne » d'Edouard III, devint éperdûment amoureux d'une » jeune demoiselle appelée Anne d'Arfet, laquelle étoit » extrêmement belle, et issue d'une famille noble et puis- » sante. Cette jeune personne ne fut point insensible à » l'amour de Makam; mais sa famille, qui regardoit comme » indigne d'elle l'alliance de cet homme, obtint un ordre » du roi pour le faire renfermer, jusqu'à ce que la demoi- » selle eût épousé un gentilhomme des environs de Bri- » stol. Elle donna en effet sa main à ce gentilhomme, qui » l'emmena aussi-tôt dans son château. Quelque temps » après, Makam étant sorti de prison, rejoignit sa mai- » tresse, et la détermina à s'embarquer avec lui à bord d'un » vaisseau qui devoit les porter en France. A peine eurent- » ils levé l'ancre, que la tempête les assailit; et comme le » vaisseau étoit mal équipé, ils furent emportés loin des » côtes, et errèrent pendant treize jours à la merci des » flots. A la fin, ils crurent découvrir quelque chose qui » ressembloit à la terre, et après en avoir approché, ils » virent que c'étoit une île couverte de bois. Ils eurent » bientôt jeté l'ancre; et Makam, la dame et leur petite » suite se rendirent à terre, et construisirent sous les bran- » ches d'un grand arbre, une espèce de cabane qui leur » servit de retraite. Pendant la nuit, une nouvelle tempête » arracha le vaisseau de ses ancres, et l'emporta jusque » sur la côte de Barbarie, où il fut brisé contre les rochers :

(1) C'est le sujet d'un tableau qu'on voit dans la salle du gouvernement à Madère.

» l'équipage, pris par les Maures, fut réduit à l'esclavage.
 » La dame fut si affectée d'avoir vu le vaisseau s'éloigner,
 » qu'elle mourut en très-peu de temps ; et Makam ne
 » pouvant supporter la douleur que lui causoit la mort de
 » la dame, ne tarda pas à la suivre. Les gens de leur suite,
 » désespérés de ces deux pertes, résolurent d'abandonner
 » l'île, et s'embarquèrent dans un canot, mirent à la mer
 » sans savoir où ils iroient, ni de quel côté ils devoient se
 » diriger. Après une longue suite d'aventures, ces gens
 » se trouvèrent avec un Espagnol qui fut si charmé du
 » merveilleux de leur histoire, qu'il en fit part à *Gonzales*
 » *Zarco*, chargé par le roi de Portugal d'aller faire des
 » découvertes, et il l'engagea même à faire voile du côté
 » où l'on disoit qu'étoit l'île nouvelle. Les gens de Makam
 » n'avoient pu indiquer que très-imparfaitement la posi-
 » tion de cette île : malgré cela, on ne tarda pas à la
 » retrouver ».

RELATION historique de la découverte de l'île
 de Madère, traduite du portugais d'*Alcafaredo*.
 1571, in-12.

Ce fut à la sollicitation du prince Henri de Portugal que
 cet auteur contemporain écrivit cette relation : il y appuie
 les particularités de l'histoire précédente ; mais sir Staneton
 observe fort judicieusement que *de Barros*, écrivain por-
 tugais d'une autorité bien plus recommandable que celle
 d'*Alcafaredo*, attribue entièrement la découverte de l'île
 de Madère, à *Gonzales Zarco* et à *Tristan Vaz*.

DESCRIPTION de l'île de Madère, écrite en langue
 latine par le comte Jules *Landi*, traduite de cette
 langue par *Alemano Fini*, avec le texte latin : (en
 italien) *Descrizione dell' isola della Madera, scritta*
nella lingua latina dal Conte Julio Landi, tradotta in
volgare da Alemano Fini, con testo latino. Plai-
 sance, 1574, in-4°.

HISTOIRE de l'île de Madère , par Eumène *Constantin* : (en latin) *Eumenis Constantini insulae Maderiae Descriptio*. Rome , 1599 , in-4°.

RELATION historique de la découverte de l'île de Madère : (en anglais) *Historical Relation of the discovery of the isle of Madera*. Londres , 1675 , in-4°.

TRAITÉ de la Navigation et des Voyages de découvertes et conquêtes modernes , et principalement des Français , avec une exacte et particulière description de toutes les îles Canaries , les preuves du temps de la conquête d'icelles , etc.... le tout recueilli de diverses observations et renseignements. Paris , Hacqueville , 1629 , in-12.

HISTOIRE de la première découverte et conquête des Canaries , faites en l'an 1412 , par messire Jean de Bethancourt , chambellan du roi Charles VI , et écrite du temps même par Pierre *Bouthier* , religieux de S. François , et Jean *Leverrier* , domestique dudit sieur de Bethancourt , et mis en lumière par M. Julien de Bethancourt , conseiller au parlement de Rouen , avec le portrait du sieur Jean de Bethancourt , au bas duquel il est qualifié roi des Canaries. *Ibid.* 1630 , in-12.

Ces deux ouvrages sont assez rares. Le dernier sur-tout , écrit avec beaucoup de naïveté , renferme un tableau fidèle des mœurs , des usages , du gouvernement , de la religion , des arts des Canariens , au temps même de la conquête. En parlant de l'entreprise de Jean de Bethancourt , pour soumettre et convertir les peuples païens des îles Canaries , Barros dans son Histoire de l'Asie , dont je donnerai la notice (quatrième Partie , section première) , dit expressé-

ment (déc. I, lib. I, cap. 12) que Jean Bethancourt avoit eu la première connoissance de ces peuples par un vaisseau anglais ou français, qui, voulant aller en Espagne, avoit été poussé par des vents contraires dans ces îles.

CONQUÊTE et Antiquités de la Grande-Canarie, sa description, avec beaucoup d'observations sur ses privilèges, conquêtes, population, et autres détails particuliers sur la puissante île de Ténériffe, dédié à l'image miraculeuse de Notre-Dame de Chandeleur, par le licencié Don Juan Nunez de la Penna, natif de ladite île de Ténériffe et de la ville de la Laguna : (en espagnol) *Conquesta y Antigüades de las islas de la Gran-Canaria, y su descripción, con muchas advertancias, de sus privilegios, conquistadores, pobladores y otras particularidades en la muy poderosa isla de Tenerife, dirigido à la milagrosa image de Nuestra Señora de Candelario, compuesto por el licenciado Don Joan Nunez de la Penna, natural di cha isla de Tenerife en la ciudad de la Laguna*. Madrid, de l'imprimerie royale, 1676, in-4°.

L'impression de cet ouvrage, sorti des presses de l'imprimerie royale, ne donne pas une idée avantageuse de l'art typographique en Espagne à cette époque. Les caractères de l'impression sont très-médiocres, mais le papier sur-tout est fort grossier. L'imprimerie s'est singulièrement perfectionnée depuis en Espagne, ainsi qu'on l'a vu dans la notice que j'ai donnée de la Description de Valence. Au surplus, l'auteur de l'Essai sur les îles Fortunées, ne regarde la relation de Nunez de la Penna que comme le résidu des archives de Ténériffe, habillé d'opinions insoutenables, et d'anachronismes que Nunez de la Penna, dit-on, reconnut lui-même par la suite, et qu'il

corrigea en marge de quelques exemplaires de son ouvrage; mais, suivant l'auteur que je cite, toutes louables que soient ces corrections par le motif qui les fit faire, elles ne sont pas plus recommandables que le fond.

Le Recueil d'Hackluit (tome II, partie deuxième), renferme sur les îles Canaries et sur Madère, les ouvrages suivans :

DESCRIPTION des îles Canaries et de Madère, par Thomas *Nicols* : (en allemand) *Nicols's (Thom.) Beschreibung der Canarischen Eylanden und Madera.*

C'est l'un des ouvrages les plus instructifs sur ces îles.

DESCRIPTION des îles Canaries, par Robert *Bacher*, avec un tableau de leurs étonnantes productions et des marchandises qu'on en tire : (en anglais) *Bacher's (Rob.) a Description of the Canaries-island, with their stranges fruits and commodities.*

RELATION du Pic de Ténériffe, par Thomas *Sprat* : (en anglais) *A Relation of the Pico Teneriffe, by Thom. Sprat.* (Se trouve dans l'Histoire de la Société royale de Londres, publiée en 1677, pag. 200 et suiv.)

HISTOIRE de la découverte et de la conquête des îles Canaries, par George *Glas* : (en anglais) *History of the discovery and conquest of the Canary-islands, by George Glas's.* Londres, 1764, in-4°.

Voici l'idée que l'auteur de l'Essai sur les îles Fortunées, nous donne de cette relation et de son auteur.

« Cette Histoire des Canaries, dit-il, est citée par Cook, » qui eût surement apprécié cet ouvrage à sa juste valeur, » s'il n'eût pas été d'un Anglais. Ce George Glass, con- » tinue-t-il, étoit un aventurier écossais qui avoit fait je » ne sais quel commerce et quel établissement aux Cana-

AFRIQUE. VOYAG. DANS L'AFRIQ. OCCID. 209

» ries, et s'étoit fait mettre en prison à Ténériffe. Le gou-
» vernement anglais le réclama ; quelque temps après, il
» fit une fin misérable et tragique ».

NOTICE sur l'Histoire générale des îles Canaries,
par Don Joseph de Viera et Clavijo : (en espagnol)
Noticias de la Historia general de las islas de Cana-
ria, por D. J. Daviera y Clavijo. Madrid, Blas-
roman, 1771, 3 vol. in-8°.

— Le même, *ibid.* 1772, 2 vol. in-4°.

Ce n'est pas ici une notice purement historique : on y
trouve aussi des notions précieuses sur l'état actuel des
Canaries. Cet ouvrage, dit M. Borry de Saint-Vincent,
dans son *Essai sur les îles Fortunées*, dont je vais donner
la notice, renferme de l'érudition et une critique assez
saine ; il est rempli d'un esprit de justice qui porte l'auteur à
dire la vérité, lorsqu'il est question des victimes de la cupi-
dité européenne, c'est-à-dire des insulaires. M. Borry de
Saint-Vincent paroît s'en être beaucoup aidé.

EXCURSION sur le sommet du Pic Ténériffe, en
1791, par le lieutenant Rye : (en anglais) *An Ex-*
ursion to the Peak of Teneriffe in 1791, by lieute-
nant Rye. Londres, 1793, in-4°.

ESSAI sur les îles Fortunées et l'antique Atlan-
tide, ou Précis de l'histoire générale des Canaries,
par J. B. G. M. Borry de Saint-Vincent, orné de
plans, vues et figures. Paris, Baudouin, an xi —
1803, in-4°.

Les lettres du savant et infortuné Bailly sur l'Atlantide
de Platon et sur l'ancienne histoire de l'Asie, renferment
de curieuses recherches et d'ingénieuses conjectures ; mais
il paroît s'être égaré dans ces conjectures, en plaçant la
patrie des anciens Atlantes loin des îles Fortunées, qui,
suivant l'auteur de l'*Essai sur ces îles*, sont évidemment les

débris d'un vaste continent qu'habitoient les Atlantes, et qui, en grande partie, fut englouti par la mer (1).

Pour arriver à cette conclusion, M. de Saint-Vincent, qui a séjourné quelque temps dans ces îles, et dont l'ouvrage annonce un observateur attentif et un savant exercé, donne d'abord la notice des principaux écrivains qui ont parlé des îles Canaries ou Fortunées. Il fait ensuite la description de ces îles, où il reconnoît à chaque pas des produits volcaniques, des substances dénaturées par le feu, témoignages irrécusables d'une ancienne et grande révolution.

A cette description, M. de Saint-Vincent fait succéder le tableau du climat, placé sous le même parallèle que les campagnes du Delta, que la Perse, le Mogol et les plus belles provinces de la Chine. Les îles Canaries ont sur ces contrées l'avantage, que leur température, naturellement brûlante, est presque toujours rafraîchie par les vents des mers du nord et de l'ouest. L'auteur de l'Essai ne dissimule pas que cet avantage est quelquefois balancé par le souffle empoisonné des vents du sud et du sud-ouest, qui amènent des chaleurs excessives que rien ne tempère alors, et auxquelles succèdent des ouragans furieux, des torrens de pluie qui dégénèrent en inondations, des maladies contagieuses et des nuées de sauterelles dévastatrices. A ces fléaux, il faut ajouter les éruptions des volcans, dont les laves brûlantes menacent d'une destruction totale les habi-

(1) M. Golberry, dans ses fragmens du Voyage dont j'ai donné précédemment la notice, a formé des conjectures très-ingénieuses sur l'ancien état de l'archipel des Canaries et des autres archipels de la mer occidentale d'Afrique : ils lui ont paru n'être que les débris de la fameuse Atlantide de Platon. Le pic de Ténériffe et d'autres monumens volcaniques, irréfragables témoins d'une grande révolution du globe, lorsqu'il les a rapprochés de la configuration des côtes, qui annonce un déchirement violent, ont été pour lui des indices certains, tant de l'engloutissement d'une partie de l'ancien continent, dont il reste seulement ces îles, que de leur séparation absolue du continent actuel.

tans des Canaries. En 1706, une de ces éruptions fit périr presque tous les habitans d'une ville, qui furent écrasés par une grêle de pierres énormes que lança le fameux pic de Ténériffe.

M. de Saint-Vincent observe qu'en général le sol des fles Canaries est très-montueux : on est même obligé, dans les lieux fertiles et cultivés, de couper les pentes un peu plus douces avec des murs de pierres sèches, pour empêcher l'éboulement des terres. On conçoit qu'une telle disposition de terrain est plus propre à la vigne qu'à toute autre production : aussi est-ce la principale culture, et la réputation des vins des Canaries est assez connue.

Les habitans originaires s'appellent *Guanches*. Comme les Egyptiens, qui vraisemblablement le tenoient d'eux, les Guanches possédoient à un grand degré de perfection l'art d'embaumer les corps. A diverses fois on a trouvé aux Canaries, dans les catacombes qui y sont très-multipliées, des momies très-bien conservées (1). D'autres découvertes ont donné des notions très-satisfaisantes sur les habitations, les meubles, les instrumens aratoires, les armes des Guanches. Enfin les historiens espagnols nous ont conservé plusieurs monumens des progrès de cette nation dans les arts. Tout concourt donc, suivant l'auteur de l'Essai, à établir que les Guanches étoient parvenus à un certain degré de civilisation.

Entre les usages bizarres qui avoient lieu chez ce peuple bon, hospitalier et brave, qui se défendit courageusement contre d'injustes oppresseurs, M. de Saint-Vincent observe que les femmes, jalouses de leur chasteté, se renfermoient dans une robe de cuir qui leur servoit comme d'étui. Conformément à la même coutume que nous avons vue établie parmi les diverses tribus des Maures des déserts d'Afrique, aucune jeune fille ne pouvoit contracter le

(1) M. Colberry, dans ses Fragmens de Voyages, observe qu'il a en sa possession une de ces momies, qui l'emporte peut-être sur celles des Egyptiens.

lien du mariage, qu'elle n'eût beaucoup d'embonpoint. Pour la rendre propre à cet état, on la séquestroit donc de la société pendant un mois, et pour l'engraisser, on la nourrissoit des mets les plus succulens du pays : si ce régime ne réussissoit pas, il falloit qu'elle se vouât au célibat. Il est remarquable aussi que des idées funèbres se mêloient aux cérémonies les plus solennelles des Guanches. Ainsi à l'avènement du prince à la couronne, il juroit sur un os de mort (le fémur d'un de ses ancêtres) de régner suivant les loix, et de faire le bonheur du peuple.

Au tableau de la police et des mœurs des Guanches, succèdent un précis historique de la conquête des Canaries par divers aventuriers, au profit de la cour de Madrid, et les détails affligeans de la destruction totale des Guanches (1). M. de Saint-Vincent considère ensuite les Canaries dans leur état actuel et sous les rapports commerciaux. Les vins et les eaux-de-vie sont le principal objet du commerce d'exportation : tout ce qui concerne l'habillement, est la matière du commerce d'importation. On suit avec beaucoup d'intérêt l'auteur de l'Essai, dans les renseignemens qu'il donne sur l'histoire naturelle, et en particulier sur la botanique des Canaries. L'île de Ténériffe tient le premier rang dans cette partie de son ouvrage. A la suite de ces notions précieuses pour les naturalistes et les physiciens, l'auteur s'élève à des recherches fort intéressantes pour les savans. Il doute d'abord si les Canaries nous offrent réellement les îles Fortunées, les champs Elysées, les Hespérides, le véritable mont Atlas de l'antiquité; mais il se décide enfin pour l'affirmative. Sa conclusion est la même sur la grande question de savoir, si les Canaries

(1) M. Golberry, dans ses *Fragmens de Voyages*, est en pleine contradiction, à ce sujet, avec M. Borry de Saint-Vincent; car il y soutient qu'il reste encore aux Canaries quelques familles de Guanches. On verra que son assertion paroît être confirmée par M. Barrow, dans sa relation dont je donnerai l'extrait.

et les autres îles de l'océan Atlantique offrent les débris d'un continent. L'ouvrage est terminé par une discussion très-approfondie sur l'origine des Guanches, et sur leurs rapports avec les premiers peuples connus.

C'est à M. Barrow, dans son Voyage à la Cochinchine, dont on trouvera la notice (quatrième Partie, section VI, §. III), que nous devons la plus récente, et l'on peut même dire la meilleure relation des îles de Madère et de Ténériffe : je vais en donner ici un rapide extrait.

L'île de Madère, sur laquelle se portent d'abord les observations de ce voyageur, et qui fut le premier point de relâche de l'escadre du lord Makartney, sur laquelle s'étoit embarqué M. Barrow, se dérobe pendant toute la nuit aux regards des navigateurs, par l'intermède d'un nuage épais. Il ne se dissipe le matin que par l'action des rayons du soleil, qui déchirent ce sombre rideau, et découvrent successivement une scène remplie d'objets variés. Ce nuage stationnaire, dit l'auteur de la traduction française (M. Malte-Brun), provient d'une condensation continuelle d'une atmosphère chaude ou tempérée, qui vient en contact avec une masse froide, comme l'est toujours celle d'une haute montagne. A l'appui de cette théorie, il cite les faits rassemblés par *Ducarla*, dans le Journal de Physique, et les observations de *Saussure*, dans son Voyage des Alpes.

Au centre d'une vaste baie, dont les extrémités sont marquées par les pointes escarpées de promontoires volcaniques, s'élève la ville de *Funchal*, dont les maisons blanches contrastent d'une manière pittoresque avec les noirs rochers de lave et la riante verdure des plantations suspendues sur le talus des montagnes. Au milieu de ces plantations, s'élèvent un grand nombre de maisons de campagne, d'églises, de monastères qui, par leur situation, leur variété, offrent de charmans points de vue. A ce vaste tableau, les vaisseaux qui sont à l'ancre, les barques qui bordent le rivage, un flot formé par une énorme masse de

laves, surmonté de batteries, forment une avant-scène des plus piquantes.

En aucune saison, la baie de Funchal n'offre une bonne place d'ancrage : elle devient même très-dangereuse entre les deux équinoxes, par l'influence des vents du sud. La mer se brisant avec violence contre le rivage, rend l'abordage assez difficile.

La ville de Funchal est irrégulièrement bâtie. Les rues en sont étroites, tortueuses, mal pavées et mal-propres. Des courans d'eau qui descendent des montagnes, et qui abrenvent quelques-unes des rues, loin de contribuer à la propreté de la ville, y nuisent au contraire par les immondices de toute espèce que les habitans jettent dans ces ruisseaux, et par l'appât que ces immondices offrent aux cochons qui se promènent librement dans les rues. On n'y voit de maisons spacieuses et bien construites, mais dépourvues de commodités et d'agrémens, que celles qu'occupent les négocians anglais établis à Funchal pour le commerce de vin.

M. Barrow estime l'étendue de cette ville, à un mille anglais en longueur, sur un demi-mille de largeur; le nombre des maisons à deux mille; celui des habitans à douze mille. A peu de distance du palais du gouvernement, placé dans le fort *Lorenço*, d'où il domine la baie, se trouve la promenade publique, de peu d'étendue, mais très-belle : elle est terminée d'un côté par le théâtre rarement ouvert, et de l'autre par l'hôpital. Comme dans toutes les villes catholiques, les églises et les couvens sont très-multipliés à Funchal, sans offrir dans leur construction rien de remarquable que les flèches, et le toit de la cathédrale, construits de ce bois de cèdre dont l'île, dit-on, étoit entièrement ombragée lors de la découverte; et la chapelle des *Crânes*, dans l'église des Franciscains, où ces tristes débris de l'espèce humaine sont symétriquement disposés à-peu-près comme dans la chapelle de la confrérie des Morts à Rome.

La population de l'île de Madère, y compris celle de

Funchal, est portée par M. Barrow, à quatre-vingt-dix mille individus ; et comme sa superficie, suivant les meilleures autorités, dit le traducteur ci-dessus cité, est de cent dix lieues carrées tout au plus, le nombre des habitans s'éleve à huit cent dix-huit par lieue carrée, ce qui est une très-forte population pour une colonie, et pour un pays couvert de rochers (1). A ces renseignemens, il ajoute que l'île de Madère est divisée en deux capitaineries, celle de *Machico* et celle de *Funchal*. On n'y compte qu'une seule cité, celle de Funchal, au sud-est de l'île : sept *villas* ou bourgs, dont Machico est le principal, et plusieurs villages, distribués en trente-neuf paroisses.

La température de Madère ne le cède guère à celle d'aucun autre climat du monde. Dans les mois d'hiver, le thermomètre descend rarement au-dessous de dix degrés de Réaumur, et ne s'éleve guère au-dessus de treize degrés et demi. Dans l'été, il se tient ordinairement entre quatorze et vingt degrés. Quelquefois, mais rarement, une sorte de *sirocco* venant de l'est brûle la végétation, rend l'air suffoquant, et fait monter le mercure à vingt-huit degrés. Ce n'est pas, observe judicieusement M. Barrow, à une température aussi modérée qu'on peut attribuer la maigreur, l'air pâle et maladif qu'offrent généralement les habitans de la ville de Funchal : il faut en chercher la cause dans leur mauvaise nourriture, principalement composée de poisson, de citrouilles, de vin aigrelet, de liqueurs fortes ; dans leur vie pénible, qui les expose à une grande vicissitude de températures pendant leurs montées journalières pour chercher du bois sur des montagnes escarpées ; enfin, dans une négligence totale de la propreté, qui, de ces diverses causes, paroît la plus influente, à en juger par

(1) Ces mesures et ces évaluations sont assez conformes à celles de William Johnstone, dans sa Description manuscrite de l'île de Madère, indiquée par sir Staunton, dans sa relation du Voyage de lord Macartney en Chine.

une espèce de gale dont presque tous les habitans sont infectés. Cette gale virulente est accompagnée d'une forte inflammation, et regardée comme incurable : c'est un grand obstacle à la longévité des habitans, dont M. Barrow ne se rappelle pas qu'on lui ait cité un seul exemple.

Comme tous les habitans des montagnes, les paysans de Madère forment une race saine et vigoureuse. Ils s'occupent principalement de l'agriculture, et sur-tout de la culture des vignes; mais, ainsi que chez les nations sauvages, et généralement dans tous les pays où la civilisation est peu avancée, ils rejettent sur le sexe le plus foible, les travaux les plus rudes, tels que celui d'aller couper sur des chemins pierreux, et en descendant d'affreux précipices, toutes sortes de plantes frutescentes, pour les apporter en paquets sur leur tête à la ville, où on les emploie au chauffage à défaut de bois. Ceux qui préfèrent à l'aisance procurée par un travail modéré, une vie oisive et pauvre, se livrent à la pêche, à l'embarquement des vins et au commerce de contrebande, qui n'emploient qu'une petite partie de la journée pendant quelques jours de la semaine seulement. Quelques autres, mais en petit nombre, s'occupent de préparer le cuir pour les bottes, des lainages grossiers pour les bonnets et les jacquettes, des toiles rayées pour les chausses.

La grossièreté de l'habillement de ces différentes classes, leurs regards sombres, leur figure maigre, leurs longs cheveux noirs, impriment à leur physionomie un caractère de férocité qui est démenti par leur politesse et leur bienveillance. Le vêtement des femmes de la campagne se réduit à une chemise, un jupon, un mouchoir épais roulé autour de la tête. La classe moyenne à la ville, est vêtue de noir. Une bizarrerie très-remarquable à Funchal, c'est que les mendiens, dont on en compte plusieurs dans des classes supérieures à celle du bas-peuple, mettent leur meilleur habit quand ils vont mendier. A cette occasion, M. Barrow observe que les habitans de Madère tirent la moitié de leur subsistance des maisons anglaises et

autres, établies dans cette ville pour le commerce des vins et pour celui de la Chine. L'hospitalité splendide qui règne dans ces maisons, contraste d'une manière frappante avec la pénurie des Portugais, et l'isolement dans lequel ils vivent.

Le gouverneur de Madère, à l'époque où M. Barrow visitoit cette île, n'avoit en cela rien de commun avec ses compatriotes. Pendant le séjour de l'escadre à Madère, il se montra dans toutes les sociétés anglaises, et donna aussi dans son palais un dîner très-somptueux : c'étoit un homme bien élevé et respectable. Ce gouverneur trouve dans un traitement qui n'est que de 48000 liv. tournois, et dont le dixième provient d'un présent annuel des négocians anglais, un revenu suffisant pour soutenir sa dignité. Son pouvoir est plus étendu que son revenu n'est considérable. Toutes les forces militaires sont entre ses mains. Outre la garnison de Funchal, l'île entière renferme douze à quinze mille hommes de milices bien entretenues et régulièrement disciplinées, dont quatre à cinq mille pourroient, dans l'espace de quelques heures, être mises en activité sur un point donné quelconque.

Les ouvrages de défense militaire sont entretenus avec soin, et pourroient, avec une garnison de deux ou trois mille hommes, opposer une longue résistance à une force très-supérieure. Au surplus, M. Barrow convient que la possession de Madère ne peut pas être mieux placée que dans les mains d'une puissance qui n'a ni la volonté, ni les moyens de faire la guerre. Dans une excursion qu'il fit à travers les montagnes, tantôt par des montées rapides le long d'affreux précipices, tantôt dans des ravins profonds et des marécages, pour cueillir quelques plantes indigènes, et se procurer quelques renseignemens sur les productions et l'économie rurale de l'île, M. Barrow rencontra de vastes paysages très-pittoresques, des points de vue très-romantiques.

Le long des côtes, les rochers et les pierres lui parurent être d'une lave d'un blanc compacte. A mesure qu'il s'avança

vers les hauteurs, les productions volcaniques disparurent; les quartz et les schistes devinrent plus abondans; et néanmoins sur la crête d'une montagne, il trouva le cratère d'un volcan éteint.

Le défaut de terre végétale rend les grands arbres fort rares, et fait douter à M. Barrow qu'elle en ait été originairement couverte, au point que l'île en ait pris son nom. Les arbrisseaux même, assez multipliés, ont peu d'élévation. La culture a fait réussir presque tous les arbres fruitiers de l'Asie et de l'Europe, et sur-tout la vigne. L'île tiroit autrefois sa principale importance, du sucre qu'on y fabriquoit. Mais depuis que cette culture s'est établie dans le continent et dans les îles du Nouveau-Monde, elle a été presque entièrement abandonnée à Madère : on n'y fait plus qu'un sucre grossier, dont les seuls habitans des classes inférieures font usage. Cette île produit du froment, du seigle et de l'orge, mais les deux tiers de ces grains qui s'y consomment, sont tirés des îles Açores et de l'Amérique.

C'est la vigne qui est le principal objet de culture. La méthode la plus usuelle de l'élever, est de la conduire, au moyen d'un treillage de bambou, sur des espaliers hauts d'environ cinq pieds. Dans certains endroits, on la dirige, comme en Lombardie, sur des arbres; dans d'autres, on la taille à deux ou trois pieds, ainsi qu'au cap de Bonne-Espérance. Il est quelques parties de l'île où les collines plantées en vigne sont étayées par des murs de pierre, pour retenir la terre végétale.

La manière de faire le vin n'a rien qui s'éloigne de celle que nous connoissons en France. Le perceuteur des droits de la couronne prend dans la cuve le dixième du moût; le reste se partage en deux portions égales entre le propriétaire et le fermier. On estime à quinze mille pipes le produit des vignes de Madère : elles sont distribuées ainsi qu'il suit. Aux Indes orientales, 5,500; en Angleterre, 4,500; aux Indes occidentales, 3,000; exporté par les Américains, 2,000.

Madère ne produit qu'une très-petite portion de nour-

riture pour un très-petit nombre de vaches, ce qui rend le beurre et le lait un objet de luxe en matière d'alimens. Quelques boeufs sont employés dans la ville à mener des traîneaux. Les chèvres, et sur-tout les cochons qu'on laisse courir dans les taillis, où la chair acquiert un goût de venaison, sont très-multipliés à Madère : le lapin l'est principalement sur les montagnes : on ne connoît pas dans l'île d'autres quadrupèdes sauvages. Quelques personnes seulement ont de petits chevaux de selle : de toutes les bêtes de somme, la plus commune est le mulet.

Parmi les oiseaux, M. Barrow ne remarqua que des éperviers, des milans, des perdrix, des cailles, des coqs de bruyères, des hirondelles, des moineaux et des serins gris. Il n'y a pas d'insectes dans l'île : on n'y a jamais connu un seul reptile venimeux ; mais elle renferme des myriades de lézards qui percent et sucent les grappes mûres du raisin. L'abeille n'est pas rare ; et dans les vallées, et sur les collines abondantes en bruyères, elles donnent un miel si délicat, qu'on l'envoie en Portugal comme un présent précieux.

La vue de l'entrée de la baie de *Santa-Cruz*, dans l'île de Ténériffe, et au fond de laquelle est située la ville du même nom, où l'escadre relâcha après avoir quitté Madère, n'offre pas les mêmes attraits que celle de Funchal : tout paroît d'abord triste et repoussant ; mais à mesure qu'on s'approche du rivage, les beaux aspects de la ville se développent successivement. Le dessus du môle, construit d'une lave granitique, forme une large allée qui, s'inclinant à droite, conduit à une belle promenade publique. A gauche, est une grande place carrée, dans le centre de laquelle s'élève une statue de S. Bernard d'une assez belle exécution.

M. Borry de Saint-Vincent, dans son Essai sur les îles Fortunées, indique une autre place qui est ornée d'un obélisque portant une statue de Notre-Dame de *Candelarra*, et entouré aux quatre coins, des statues de quatre rois des Guanches.

Les rues de Santa-Cruz sont larges, aérées et propres. Les maisons sont peintes en blanc, et ont une apparence élégante : elles sont presque toujours fermées, excepté le matin et le soir, parce que les Espagnols ne sortent guère que pour aller à l'office : cet usage rend la ville déserte dans tout le cours de la journée.

La même solitude se fait remarquer dans la ville de *Laguna*, la capitale de l'île. Quoique les maisons y soient bâties sur une plus grande échelle qu'à Santa-Cruz, que les rues en soient plus larges, qu'outre deux églises et cinq monastères, elle renferme une cour de justice, des hôpitaux et quelques édifices publics, elle est d'un aspect encore plus triste que Santa-Cruz.

La campagne, au contraire, est très-riante. En sortant de *Laguna*, M. Barrow, avec ceux de l'escadre qui se proposoient, comme lui, de faire le voyage du Pic, entra dans une grande et fertile plaine, entrecoupée de plusieurs ruisseaux, dont les eaux limpides recueillies dans des auges de bois, sont amenées à la ville, où elles jaillissent à travers des obélisques de pierre, placés dans toutes les rues principales.

Quoique la moisson fût terminée, on distinguoit une grande étendue de champs cultivés. Les principales cultures paroissent être celles du froment, du maïs, du holcus (1), des patates douces et des calebasses. A droite, du côté de la mer, s'étendent une suite de hameaux considérables et de jolies maisons de campagne, situées au milieu des vergers et des vignobles. A gauche, s'élèvent des chaînes de collines boisées. Le milieu est une campagne ouverte, où les terres labourables ne sont séparées par aucune clôture.

Presque au pied du Pic, dans une fertile vallée, est située la jolie ville d'*Orotova*, dont le port est à trois milles plus bas sur la droite. A la *villa d'Orotova*, qui est la ville

(1) C'est une espèce de millet qu'on appelle scorjon dans d'autres pays.

proprement dite, et dont la population est d'environ 7,200 âmes, séjournent presque tous les grands seigneurs de Ténériffe, aux familles desquels les terres de cette île ont été originairement concédées, et qui d'ailleurs, vantent la pureté de leur sang castillan. Cette ville renferme un grand nombre d'églises et de couvens, et est entourée de jardins, de vignobles et de bosquets d'arbres fruitiers.

A *Elpuerto d'Orotova*, ville succursale en quelque sorte de la précédente, et qui s'est formée près du port d'où elle tire son nom, on ne compte pas moins d'églises que dans la principale ville; mais sa population n'excède pas 3,280 âmes. Il y réside six négocians anglais, dont l'activité commerciale ne contribue pas médiocrement à l'état florissant de la place. C'est de ce point que M. Barrow se proposoit de monter sur le Pic; mais il fut contrarié par la saison, qui rendoit l'entreprise impraticable. L'un des guides dont il avoit fait choix pour cette entreprise, étoit, dit-il, un descendant en ligne droite des *Guanches*, anciens habitans des Canaries. Il avoit la taille haute, le corps musculeux, la complexion basanée, les os des joues proéminens, le nez un peu aplati, les lèvres assez épaisses, et une longue chevelure noire. Il étoit sincère, actif, et, malgré ses soixante ans, très-vigoureux.

Je vais suppléer le vide que laisse sur le Pic de Ténériffe, la tentative infructueuse de M. Barrow, par la relation d'une entreprise plus heureuse de M. Johnstone. Cette relation si intéressante n'existe que manuscrite; mais sir Staunton l'a insérée dans le Voyage de Makartney, et je la transcris ici.

« Nous campâmes d'abord, dit M. Johnstone, sur un » sol couvert de pierres-ponces, ayant de chaque côté » une couche de lave. Nous avons devant nous une plaine » stérile, et au sud-est la grande île de Canarie, qui sem- » bloit s'élever du sein d'une immense campagne de glace, » formée par les nuages qui étoient au-dessus de nous. Le » lendemain (1^{er} août), vers les quatre heures du matin, » le temps étant très-beau et la lune très-brillante, nous

» commençâmes à monter par une espèce de petit sentier
 » qui contourne le premier fragment du cône, et conduit
 » au plus élevé qu'on appelle le *pain de sucre*. Le passage
 » est très-roide; et la pierre-ponce qui le couvre, et dans
 » laquelle on s'enfonce à chaque pas, le rend très-désa-
 » gréable. Après une heure de marche, nous arrivâmes à
 » l'*Alta-Vista*, où nous fûmes obligés de grimper et de
 » sauter d'une grosse pierre à l'autre, jusqu'à ce que nous
 » fussions arrivés au pain de sucre. L'horizon étoit très-
 » clair au sud-est, et le lever du soleil nous offroit le plus
 » ravissant spectacle. Nous nous reposâmes sur un petit
 » plateau; mais nous n'y demeurâmes qu'environ cinq
 » minutes, parce que, comme l'air étoit piquant, nous
 » craignons de nous refroidir.

» Nous commençâmes donc à escalader le pain de sucre.
 » C'est la partie du chemin la plus fatigante, parce qu'elle
 » est presque perpendiculaire, et couverte de pierres-
 » ponces: aussi à chaque pas le pied s'enfonce et glisse en
 » arrière. Nous étions à tout moment obligés de nous
 » arrêter pour respirer. Cependant il n'étoit guère plus de
 » six heures, quand nous arrivâmes sur le sommet du pain
 » de sucre. Beaucoup de nuages étoient alors rassemblés à
 » environ un mille et demi au-dessous de nous. Ils étoient
 » épais, et faisoient un effet très-singulier, ressemblant à
 » une vaste étendue de mer glacée, et couverte d'un nombre
 » immense de petites montagnes de neige, au-dessus des-
 » quelles les îles de Palma, de Gomera, de Hierro, et la
 » Grande-Canarie, élevoient leurs têtes. Lorsque le soleil
 » fut un peu plus haut, les nuages se dissipèrent, et nous
 » découvrîmes aisément le rivage, tandis que les personnes
 » qui étoient à Orotova distinguoient, par le moyen de
 » leurs télescopes, les pavillons que nous avions plantés
 » sur le Pic.

» Quand on est sur le Pic, on jouit d'une vue très-
 » romantique, et sur-tout très-étendue; car il n'y a rien
 » tout autour qui puisse la borner. On voit toute la côte,
 » et on juge facilement du véritable état de l'île. La côte

» nord-ouest paroît bien cultivée ; mais celle du sud-est
» paroît sauvage et stérile.

» Il y a sur le sommet du Pic une excavation de quatre-
» vingts pieds de profondeur. Nous y descendîmes, et y
» ramassâmes du soufre, car le sol en étoit presque tout
» couvert. Il y avoit des endroits où nous ne pouvions pas
» rester une minute sans sentir nos pieds incommodés par
» la chaleur de la terre. De-là s'exhalent souvent des tour-
» billons de fumée. Immédiatement au-dessous de la sur-
» face de la terre, on trouve une argile rouge et molle si
» brûlante, qu'on ne peut y tenir la main un seul instant.
» Dans l'excavation du Pic, l'odeur sulfureuse est insup-
» portable ; mais au-dehors, on la trouve beaucoup moins
» forte.

» Du haut du Pic, nous voyions aisément la ville de
» Santa-Cruz et les vaisseaux à l'ancre dans la rade, quoi-
» qu'il y ait en ligne directe environ vingt-cinq milles.
» Nous reçûmes là un baromètre que nous avions envoyé
» chercher, car le nôtre s'étoit cassé dans la montée; mais
» nous nous aperçûmes que le mercure s'en étoit en partie
» échappé, et par conséquent nous ne pûmes faire aucune
» observation avec cet instrument.

» Nous restâmes deux heures et demie sur le sommet du
» Pic, sans éprouver ni trop de chaleur ni trop de froid.
» Bientôt après le lever du soleil, le thermomètre (de l'ab-
» sence) placé à l'ombre, étoit à cinquante-un degré.
» Il ne nous fallut que quelques minutes pour descendre
» du pain de sucre. Nous trouvâmes que la meilleure ma-
» nière étoit de courir : aussi courûmes-nous continuel-
» lement.

» Au pied du Pic et parmi la lave, nous trouvâmes plu-
» sieurs grands creux, dont quelques-uns étoient remplis
» d'eau extrêmement froide et même gelée sur les bords.
» Quelques autres creux sont comblés par la neige qui
» tombe en hiver, et qui s'y conserve toute l'année, parce
» que les rayons du soleil ne la frappent jamais. Nous nous
» arrêtâmes là jusqu'à la nuit.

» M. Johnstone se rappelant une différence d'environ
 » six milles qui se remarque entre la latitude que le capi-
 » taine Cook a assignée au Pic de Ténériffe, et celle que
 » lui donnent les tables des Ephémérides nautiques, voulut
 » aussi essayer de déterminer cette latitude. D'après une
 » observation d'une étoile fixe, il trouva que la latitude du
 » Pic ne s'écartoit pas d'un mille de ce qu'avoit dit le capi-
 » taine Cook. Quelque temps auparavant, M. Johnstone
 » étant à bord d'un vaisseau en-dehors du port d'Orotova,
 » releva les angles formés en deux différens endroits, par
 » une ligne qui alloit depuis l'horizon jusqu'au sommet
 » du Pic; et mesurant ensuite avec le *log* la distance qui
 » étoit entre ces angles, il trouva que la hauteur perpen-
 » diculaire du Pic étoit de deux mille vingt toises, ce qui
 » est à-peu-près la même élévation que celle qui a été déter-
 » minée par M. de Borda. Les observations que M. de
 » Borda fit avec le baromètre sur le Pic et au bord de la
 » mer, lui donnèrent, à deux heures de différence, la
 » même hauteur que son mesurage géométrique (1) ».

RELATION du voyage aux îles du Cap-Vert, par
 Alexis de Saint-Lo. Paris, 1639, in-8°.

C'est la seule relation particulière aux îles du Cap-Vert,
 qui soit parvenue à ma connoissance.

VOYAGE à l'île de Tercère (l'une des Açores),

(1) La hauteur du Pic de Ténériffe a singulièrement varié, sui-
 vant les différentes mesures qui en ont été prises. Les plus récentes
 en ont successivement diminué l'élévation.

Suivant Cassini, 2654 toises. Suivant Heberden (Transactions
 philosophiques), 2409. Suivant Feuillée, 2215. Suivant Bouguer,
 2062. Suivant Borda et Pingré, 1904. Suivant Manuel Herman-
 dez, 1,742.

Ayant égard à la différence de la toise anglaise avec la toise fran-
 çaise, l'élévation assignée par Johnstone au Pic, est presque la
 même en effet, comme on l'a observé ici, que celle qui lui a été
 donnée par Borda et Pingré.

fait par le Commandeur *de Charte*. (Inséré dans la Collection de Melchisedech Thevenot, 4^e partie de ce recueil.)

VOYAGE du comte *de Berland* aux Açores, en 1589 : (en anglais) *Berland's (Earl of) Voyage to the Açores, in the year 1589*. (Inséré dans le Recueil d'Hackluit, tome 2, partie 2.)

VOYAGE de Robert *Plicke* aux côtes d'Espagne et aux Açores : (en anglais) *Robert Plicke's Voyage to the coast of Spain and to the Açores*. (Inséré *ibid.*)

RELATION de l'île de Fayal et des autres îles Açores, par J. Gustave *Hebbe* : (en suédois) *Någre Korta, etc....* Stockholm, 1804, in-8^o.

L'auteur, officier de la marine suédoise, a recueilli dans les années 1800 et 1801, pendant son séjour aux îles de Pico et de Fayal, les notices qui sont l'objet de cette relation : elles sont d'un grand intérêt, parce que les navigateurs ne s'arrêtent presque jamais aux Açores : les vaisseaux n'y relâchent communément que pour y faire de l'eau.

NOTICES ABRÉGÉES sur l'île de Sainte-Hélène : (en allemand) *Kurze Nachrichten von der Insel St. Helena*. (Insérées dans le Portefeuille historique, 1785, 14^e cah.)

On ne trouvera de notions satisfaisantes sur cette île, que dans le Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique, par M. Borry de Saint-Vincent, dont je donnerai la notice (troisième Partie, section IV, §, 11).

Pour l'île Saint-Thomé et l'île du Prince, situées dans les mers de l'Afrique occidentale, et appartenant toutes deux aux Portugais, nous n'avons point de relations particulières : il faut recourir, pour en prendre quelque connoissance, à la Description de l'Afrique par Dapper, et au Voyage de Linschoten aux Indes orientales.

SECTION IV.

Voyages dans le continent et dans les îles de l'Afrique méridionale et orientale. Descriptions de ces pays.

§. I. *Description du cap de Bonne-Espérance, du pays des Hottentots, de la Cafrerie, des côtes de l'Amérique méridionale, etc. Voyages faits dans ces contrées et sur ces côtes.*

COMME le cap de Bonne-Espérance est un lieu de relâche pour les navigateurs qui vont dans l'Inde, au Japon, à la Chine, etc. il se trouve dans un grand nombre de Voyages des descriptions plus ou moins complètes du Cap. Je dois me borner ici à indiquer les Voyages qui n'embrassent que le Cap et les contrées adjacentes. Je donnerai néanmoins, à sa date, un très-rapide aperçu de la partie du Voyage de Thunberg au Japon, où il parle du Cap.

DESCRIPTION du cap de Bonne-Espérance, avec celle des côtes depuis Angola jusqu'au Cap-Nègre (en allemand). Amsterdam, 1652, in-12.

VOYAGE parmi les Peuples Africains, particulièrement chez les Hottentots, en 1669 et 1677, par Jean Breyer : (en allemand) *Reise-Beschreibung von 1669 bis 1677, unter die Afrikanischen Völker besonders die Hottentoten, von Joh. Breyer.* Leipzig, 1681, in-8°.

ECRITS sur le promontoire de Bonne-Espérance,

AFRIQUE. VOYAG. DANS L'AFRIQ. MÉRID. 227
et Voyage chez les Hottentots qui l'habitent , par
Guillaume *Ten-Rynne* , , rédigé et enrichi de notes
par Henri *Screte* : (en latin) *Willelmus Ten-Rynne*
Schediasma de promontorio Bonae-Spei ejusque trac-
tus incolis Hottentottis , accurante brevesque notas
adjacente Henrico Screte. Schaffhouse, 1686 ; Basle,
1616, in-8°.

MÉMOIRE sur le pays des Cafres et sur la terre
de Nuyits dans la Nouvelle-Hollande , par rapport à
l'utilité que la Compagnie des Indes pourroit en
tirer pour son commerce , par J. P. *Purry*. Amster-
dam , 1718 , in-12.

SECOND MÉMOIRE sur le pays des Cafres , par le
même. *Ibid.* 1718 , in-12.

DESCRIPTION du Cap , par Pierre *Kolb* : (en hol-
landais) *Beschryving , etc.... van P. Kolb*. Amster-
dam , 1727 , 2 vol. in-fol.

La même , en allemand , avec planches , sous le titre
suivant :

REISE nach dem Vorgebirg der Guten Hofnung ,
von Peter Kolb. Nuremberg , 3 vol. in-fol.

La même , abrégée en français sous le titre suivant :

DESCRIPTION du cap de Bonne-Espérance , où
l'on trouve tout ce qui concerne l'histoire naturelle
du pays , la religion , les mœurs et les usages des
Hottentots , et l'établissement des Hollaudais , tirée
des Mémoires de Pierre *Kolb* , maître-ès-arts , dres-
sée pendant un séjour de dix années dans cette
colonie , où il avoit été envoyé pour faire des obser-
vations astronomiques et physiques ; avec cartes et

figures, par Jean Bertrand. Amsterdam, 1741; *ibid.* 1743, 3 vol. in-12.

— Le même en Abrégé, traduit en allemand, avec planches. Leipsic, 1745, in-4°.

Si l'on jugeoit du mérite d'un ouvrage par le nombre d'éditions, soit en grand, soit en abrégé, qui en ont paru, il ne s'éleveroit aucun doute sur celui de la Description du Cap par Kolb. Cette grande fortune ne peut s'expliquer, comme celle de certains commerçans, que par le défaut de concurrence. Cette Description du Cap a été long-temps la seule un peu détaillée que nous eussions de cette contrée. Faute de contradicteurs, on a cru aveuglément à tous les récits, à toutes les descriptions de Kolb. La publication du Journal historique du voyage de *la Caille* au Cap, fortifia les doutes qui avoient déjà commencé à s'élever sur la véracité et les lumières de Kolb; et les excellentes relations que, depuis la Caille, on nous a données sur le Cap et ses dépendances, ont achevé de ruiner la réputation de l'ouvrage de Kolb. Voici ce qu'on trouve sur cet ouvrage et sur son auteur, à la suite du Journal de la Caille. C'est le résultat des informations que ce célèbre astronome avoit prises au Cap même, et qu'avant sa mort il avoit communiquées à ses amis.

« Le terme de la mission de Kolb étant presque expiré, » il se trouva que pendant son séjour au Cap, il n'avoit » fait que boire et fumer. Ne sachant que rapporter en » Europe pour fruit de son voyage, il s'adressa aux habi- » tans du Cap, qui, s'étant vainement plaint de la mau- » vaise administration de la colonie, imaginèrent de lui » dicter une description pleine de traits merveilleux, pour » la rendre plus intéressante, et dans laquelle ils insé- » rèrent leurs mémoires contre le gouvernement du Cap, » et indiquèrent les moyens de remédier aux malversa- » tions. L'ouvrage eut un succès merveilleux, et les offi- » ciers de la colonie furent rappelés et punis. Les libraires » d'Amsterdam, témoins du succès de l'ouvrage, le firent

» traduire en français, mais ils en retranchèrent tout ce
 » qui avoit rapport au gouvernement et à l'administration
 » publique de la Hollande, et ne publièrent que la descrip-
 » tion merveilleuse contenue dans le gros ouvrage. La
 » traduction excita d'abord la curiosité de ceux qui aiment
 » à se repaître d'histoires extraordinaires; mais on ne tarda
 » pas à reconnoître la fausseté des faits. M. de la Caille a
 » achevé de décider du sort de cet ouvrage, par ses re-
 » marques critiques, et par ses observations sur les mœurs
 » des habitans du Cap ».

A la suite de cet exposé, fait par l'éditeur du Journal, sont les notes et les réflexions critiques de la Caille, sur l'ouvrage de Kolb. Il y observe d'abord que cet écrivain n'avoit pas appris la langue des Hottentots, ainsi qu'il l'avoue lui-même; qu'il n'avoit fait aucun voyage chez ce peuple hors des limites de la colonie; qu'il n'avoit pas même voyagé dans toute l'étendue de la colonie; que tous ses voyages s'étoient bornés à celui de la ville du Cap, et de deux paroisses du territoire, et à un voyage aux Eaux-chaudes qui sont un peu au-delà du canton appelé *Hottentot-Holland*. Dans ses notes critiques, la Caille détaille toutes les bévues de Kolb sur la température et la géographie du pays, sur son historique, son histoire naturelle et ses productions, sur les mœurs, les usages, la vie domestique des Hollandais et des naturels.

La Harpe n'avoit-il aucune connoissance du Journal de la Caille, imprimé néanmoins très-long-temps avant la publication de l'*Abrégé de l'Histoire générale des Voyages*; ou n'a-t-il pas cru devoir tenir compte des observations de ce savant voyageur? C'est un problème qu'il n'est pas facile de résoudre. Quoi qu'il en soit, voici comment il s'exprime sur la Description de Kolb (tome 3 de cet *Abrégé*): « Cet ouvrage, dit-il, est fait avec beaucoup de
 » soin et d'exactitude. Kolb y découvre beaucoup de juge-
 » ment, il y a observé, avec la plus grande attention, les
 » usages, les manières et les opinions des Hottentots: en
 » un mot, il a mis leur histoire dans un nouveau jour, et

» corrigé souvent les erreurs et les faussetés des autres » relations ».

Quelque saine que puisse être sur d'autres objets la critique de La Harpe, son autorité ne m'a point paru devoir prévaloir sur celle de la Caille, dont les lumières et la véracité sont si reconnues; non plus que sur les témoignages répétés de plusieurs autres voyageurs d'un mérite très-distingué, qui tous ont jugé, comme lui, que la Description du Cap par Kolb, étoit remplie d'inexactitudes et de faussetés: je n'ai donc pas cru devoir m'arrêter à en donner l'aperçu.

JOURNAL du voyage fait au cap de Bonne-Espérance par feu M. l'abbé *de la Caille*, de l'Académie des sciences; précédé d'un discours sur la vie de l'auteur, suivi de remarques et de réflexions sur les coutumes des Hottentots et les habitans du Cap. Paris, Guyllin, 1765, in-12.

Quoique les importantes observations astronomiques, qui étoient le principal objet du voyage de la Caille au Cap, ne lui aient permis de donner qu'une très-petite étendue à son Journal, il est toujours fort précieux par plusieurs faits qu'il y a recueillis, par les notes sur Kolb, que les communications verbales de la Caille à ses amis leur ont donné lieu d'ajouter à son Journal; enfin par les excellentes remarques qu'il nous a laissées sur les mœurs des Hottentots et sur les habitans du Cap.

LETTRE de M. *Masson*, adressée à M. *Prinzel*, président de la Société royale de Londres, contenant la relation de deux voyages faits en la compagnie de M. *Thunberg*, dans l'intérieur des terres du Cap. (Insérée dans le 66^e vol. des Transactions philosophiques, année 1776, pag. 268 et suiv.)

VOYAGE de G. P. *Thunberg* au Japon, par le cap de Bonne-Espérance, etc....

Ces Voyages , dont je donnerai une notice plus précise dans la quatrième Partie de mon ouvrage , section VIII , concernant le Japon , parce que la partie la plus considérable de ces Voyages embrasse cet empire , renferment , comme je l'ai précédemment annoncé , des notions précieuses et assez étendues sur le cap de Bonne-Espérance : en voici le très-rapide aperçu.

Thunberg séjourna dans cette colonie depuis le 27 avril 1772 , jusqu'au 2 mars 1775.

Il employa ces trois années à des excursions aux environs du Cap même , et à deux voyages dans l'intérieur des terres , jusqu'aux limites de la Cafrerie , et le long des côtes de cette contrée. Ces excursions furent presque entièrement consacrées à des observations géographiques , physiques , zoologiques et botaniques.

La relation néanmoins renferme l'histoire abrégée de l'établissement des Hollandais au Cap ; une esquisse de l'état politique de cette colonie , et de son administration ; quelques curieux détails sur l'économie rurale et domestique des habitans du Cap ; des considérations sur leurs mœurs , leurs usages , leur commerce et leur industrie ; enfin une notice sur les Cafres , avec un parallèle entre eux et les Hottentots.

NOUVELLE DESCRIPTION générale du cap de Bonne-Espérance : (en hollandais) *Nieuwe Algemeene Beschryving von de Kaap de Gaeder Hoop*. Amsterdam , 1777 , 2 vol. in-8°.

Cette Description a été traduite en français , et a paru sous le titre suivant :

DESCRIPTION du cap de Bonne-Espérance , avec un Journal historique d'un voyage de terre , fait par ordre du gouverneur feu monseigneur Ryck-Tulbach , dans l'intérieur de l'Afrique , par une caravane de quatre-vingt-neuf personnes , sous le

commandement du capitaine M. Henri *Hopp*, avec figures; par Jean-Sébastien-Nicolas Allemand. Amsterdam, J. H. Schneider, 1778, in-8°.

Cet ouvrage n'est pas commun, et est recherché.

La première partie contient une description abrégée du Cap : on y donne un aperçu rapide de la première découverte qui en fut faite, et des premiers établissemens qu'y formèrent les Européens. De ce tableau du Cap, l'auteur passe à celui des montagnes et des baies qui l'environnent. En décrivant les divers districts de la colonie, en parlant des Hottentots et de leurs usages, il s'appuie souvent sur l'autorité de Kolb, pour admettre l'existence de faits dont la fausseté depuis a été démontrée, tels que le prétendu *tablier* des Hottentotes. Il récuse, à la vérité, le témoignage de cet écrivain sur le culte dont les Hottentots, suivant Kolb, honorent un insecte : mais en général, l'auteur de la nouvelle Description paroît n'avoir rien vu par lui-même. Ce que la Description, qui forme la première partie de l'ouvrage, renferme de plus curieux, ce sont quatre planches, dont la première offre une vue du Cap du côté de l'est; la seconde, la vue de la baie du Cap; la troisième, celle de la *Baie-Fulo*, principal établissement de la colonie après la ville du Cap; la quatrième enfin, une vue du Cap du côté de l'ouest, où sont tracés la citadelle, le fort, la ville avec les principaux établissemens qu'elle renferme, les cimetières, les jardins et les moulins des environs.

La seconde partie, comme le titre l'annonce, est le journal du voyage fait dans l'intérieur des terres, au pays des *Grands-* et *Petits Nomaques*, sous le commandement du capitaine Hopp; mais ce journal ne procure pas beaucoup d'instruction sur ces deux peuplades que la caravane a visitées; et il n'est guère recommandable, que par les descriptions qui s'y trouvent de l'arbre à cire, et de plusieurs animaux dont les mesures paroissent avoir été prises avec soin. Ces animaux décrits sont l'éléphant mâle et

female, l'hippopotame, la giraffe mâle, le rhinocéros, le coëdoes, le zèbre mâle et femelle, le gnou, le pesan, le thairon, le grand-gerbe, le sanglier d'Afrique et la taupe du Cap. Ce sont principalement ces figures, et les planches précédemment désignées, qui donnent du prix à l'ouvrage et le font rechercher. C'est par ce motif que j'ai donné ici le détail de ces planches et de ces figures, afin que l'amateur puisse vérifier si elles se trouvent complètes dans l'exemplaire qu'il se proposera d'acheter.

L'AFRIQUE Hollandaise, ou Tableau historique et politique de l'état originaire de la colonie du cap de Bonne-Espérance, comparé avec l'état actuel de cette colonie. (En Hollande) 1783, in-8°.

VOYAGE au cap de Bonne-Espérance, dans les pays au pôle sud et autour du monde, et sur-tout dans le pays des Cafres et des Hottentots, de 1772 à 1776, par André Sparmann, avec planches : (en suédois) *Resa til goda Hopps-Uden; soedra Polkretsen, och omkring jordklotet, samt til Hottentot-och Cafferlanden aaren 1772-1776, af Andr. Sparmann.* Stockholm, 1783, 2 vol. in-8°.

Il y a eu de ce Voyage une traduction en anglais, dont voici le titre :

A VOYAGE to the cape of Good-Hope, etc.... but chiefly into the country of the Hottentots and Caffres, from the year 1772 to 1776, by Andrew Sparmann, translated from the swedish original. Londres, 1785, 2 vol. in-4°.

Le même, traduit en allemand, avec planches, sous le titre suivant :

REISE nach dem Vorgebirge der Guten Hofnung, den sudlichen Polar-Länder und um die Welt, haupt-

sächlich aber in den Lændern der Hottentotten und Kaffern, frey übersezt von Chr. Heinr. Groskurd, mit einer Vorrede von Geo. Forster. Berlin, 1784, gros vol. in-8°.

Ce Voyage a été traduit en français, et a paru sous le titre suivant :

VOYAGE au cap de Bonne-Espérance et autour du monde, avec le capitaine Cook, et principalement dans le pays des Hottentots et des Cafres, par André *Sparmann*, docteur en médecine, de l'académie des sciences, et directeur du cabinet d'histoire naturelle de Stockholm; traduit du suédois par M. Letourneur, avec cartes, figures et planches en taille-douce. Paris, Buisson, 1787, 2 vol. in-4°.

— Le même, *ibid.* 3 vol. in-8°.

La relation d'un premier et d'un second voyage que Sparmann fit de la Nouvelle-Zélande à Taïti, n'occupe qu'une très-petite place dans sa relation, presque entièrement consacrée à la description du Cap et du pays des Hottentots et des Cafres. Sparmann est le premier qui, presque sans moyens pécuniaires, sans amis, sans secours d'aucune espèce, ait eu le courage de s'enfoncer dans les déserts sauvages de la pointe de l'Afrique, pour nous faire connoître les hordes errantes qui y sont éparsés. La zoologie et la botanique, dans lesquelles il étoit très-versé, ont été le champ principal de ses travaux; mais elles n'ont pas été les limites de ses observations: il a porté la lumière sur un coin du globe, enveloppé jusqu'à lui d'un voile funeste; il a indiqué aux navigateurs, des rades et des ports près desquels, faute de les connoître, des milliers d'hommes ont sans doute péri. Il ne trace qu'assez légèrement le tableau des différentes peuplades de Hottentots et de Cafres, avec lesquelles il a vécu. J'aurai occasion de les faire connoître, dans l'aperçu que je donnerai du Voyage

de Barrow dans les mêmes contrées. Quant aux descriptions des plantes, auxquelles il s'est livré avec tout le discernement et toute l'ardeur d'un disciple de Linné, il faut les lire dans l'ouvrage même. Je vais détacher de celles qu'il nous a données des diverses espèces d'animaux, les particularités les plus intéressantes.

Les chiens sauvages, qui forment deux espèces différentes, les uns plus petits, les autres dont la taille atteint jusqu'à deux pieds de haut, marchent toujours par troupes, et sont redoutables sur-tout aux troupeaux. Ils ont le courage de se mesurer avec des chiens domestiques beaucoup plus forts qu'eux, et une fois ils eurent celui de se retourner contre un chasseur qui les poursuivoit à cheval. Leur agacité dans la chasse qu'ils font aux bêtes sauvages, est remarquable. Leur extrême maigreur les rend très-hideux. Chose singulière ! la voix qu'ils font entendre en chassant est plus douce que celle des chiens domestiques.

Le tigre-loup, ou l'hyène, est beaucoup plus commun et plus dangereux encore pour les troupeaux que le chien sauvage. Les hyènes ne rôdent que la nuit, ou deux à deux, ou par troupes. Heureusement, elles se décèlent par leur hurlement, qu'elles semblent pousser sur un ton de désespoir, et entre lesquels il y a toujours un intervalle de quelques minutes : mais si elles se trahissent ainsi à l'égard des conducteurs de troupeaux, elles ont l'avantage d'attirer à elles les bêtes qui se sont égarées, par la faculté que leur a donnée la nature d'imiter les cris des autres animaux. Cette ruse et d'autres encore, leur sont nécessaires pour s'assurer de leur proie, car elles sont naturellement poltrones. Jamais elles ne se hasardent qu'à la dernière extrémité, de mesurer leurs forces avec un chien ordinaire. Toute vorace qu'est l'hyène, elle n'ose attaquer ouvertement ni les bœufs, ni les vaches, ni les chevaux, ni aucun autre gros animal, tant qu'ils paroissent vouloir se défendre, et qu'ils ne lui laissent voir aucuns signes de crainte ; mais d'un autre côté, elle a l'art de fondre sur eux à l'improviste, en poussant en même temps un cri

étrange et horrible. Si les animaux épouvantés prennent la fuite, elle peut alors les suivre à la piste jusqu'à ce qu'elle trouve le moment de leur ouvrir le ventre d'un coup de dent. Il est remarquable qu'on laisse entrer les hyènes la nuit dans la ville du Cap, dont, avides comme elles le sont de toute espèce de chair, elles nettoient parfaitement les boucheries des immondices qui s'y trouvent.

Avant l'établissement des Européens au Cap et l'introduction dans ce pays des armes à feu, les lions étoient beaucoup plus multipliés et plus hardis qu'ils ne le sont à présent. Les Hottentots rapportent comme une tradition assez certaine, que leurs ancêtres étoient obligés d'attacher des planches dans le haut des arbres, pour pouvoir dormir avec quelque sécurité, et se défendre plus aisément en cas d'attaque : ils ajoutent que lorsqu'une fois le lion avoit goûté de la chair humaine, il ne vouloit plus en manger d'autre, à moins que l'extrême faim ne l'y forçât. Aujourd'hui, le lion n'attaque jamais un animal un peu fort, qu'il ne soit provoqué ou affamé. Dans ce dernier cas, il ne craint aucun danger, et aucune résistance ne peut l'arrêter. Sa manière de saisir sa proie, est de s'élaner sur elle par un grand saut, de l'endroit où il se tenoit caché. Si par hasard il manque son coup, tous les Hottentots s'accordent à dire qu'il ne va pas plus loin, et laisse échapper l'animal sans le poursuivre. Les voyageurs écartent infailliblement les lions en faisant claquer fortement leur grand fouet de chariot. De plusieurs anecdotes que le voyageur rapporte, il paroît résulter que le lion du Cap est beaucoup moins féroce que celui de l'Asie. Ce n'est pas cependant la force qui lui manque, puisqu'on en a vu un au Cap, prendre à sa gueule une génisse et sauter un fossé avec elle. Les traits que Sparmann rapporte de la prétendue miséricorde du lion envers l'espèce humaine, paroissent avoir été un peu grossis, et ne sont pas suffisans pour rassurer contre la voracité de cet animal.

On ne connoît d'autres tigres au Cap que les panthères et les léopards. Leur chasse est moins dangereuse que celle

du lion. Six ou huit chiens ordinaires suffisent pour mettre en pièces l'un ou l'autre de ces animaux.

Les Hottentots seuls et les Cafres , pour prendre l'éléphant, creusent, comme en Asie, des fosses habilement recouvertes dans les-endeuils où cet animal a coutume de passer. Le fermier hollandais ne le chasse qu'avec l'arme à feu. Il faut que cette arme soit forte et bien montée, de manière à pouvoir porter une bonne charge; que le calibre en soit assez large pour admettre une balle pesant environ trois onces, que cette balle soit composée d'un tiers d'étain sur deux tiers de plomb, la balle de plomb seul étant sujette à s'aplatir contre la peau épaisse et dure de l'éléphant. Il est nécessaire de frapper cet animal au cœur, ou dans quelques parties voisines où la balle puisse rencontrer un gros vaisseau. Si le chasseur manque son coup, il n'a d'autre ressource en plaine que de gagner, par une fuite rapide, quelque éminence un peu rapide, que la pesanteur de l'éléphant lui permet difficilement de franchir. Un bois bien fourré, s'il s'en trouve dans le voisinage, peut encore lui servir d'abri. Les fréquentes chasses qu'on a faites aux éléphants, les ont beaucoup éloignés de la colonie; mais il s'en trouve encore par milliers dans les parties intérieures du pays, et sur-tout au bord des rivières. Outre qu'il est difficile de les y atteindre, les colons les poursuivent avec moins d'ardeur, obligés qu'ils sont de vendre tout leur ivoire à la compagnie, qui paye par livre les petites défenses moitié moins que les grosses. Sparmann a beaucoup disserté, dans sa relation, sur la manière dont les éléphants s'accouplent, et sur le temps de la gestation des femelles; mais il n'est arrivé à aucune conclusion certaine.

La chasse aux rhinocéros, beaucoup moins communs que les éléphants, se fait le plus communément avec l'arme à feu, mais quelquefois aussi avec des dards et des javelines: les Hottentots seuls emploient, pour les chasser, ces dernières armes. M. Sparmann en disséqua deux qui avoient été tués avec l'arme à feu: il fait de cet animal une

description fort étendue, qui n'a plus le même intérêt depuis qu'on a transporté plusieurs rhinocéros en Europe.

Le *gnu* est un animal beaucoup moins connu (1) : sa forme est extraordinaire, il tient le milieu entre le bœuf et le cheval. Sa grosseur est celle d'un cheval de selle ordinaire : la longueur du corps est de cinq pieds, la hauteur d'un peu plus de quatre. Il est fort méchant, et très-difficile à chasser, parce qu'il marche par bonds, et qu'il est d'une agilité extraordinaire. Sparmann en fit l'épreuve sur un, qu'il ne put jamais joindre. Le buffle du Cap n'a rien qui le distingue des autres buffles sauvages : on a tenté inutilement d'employer les buffles pour le labourage, même en les prenant fort jeunes : dès qu'ils acquièrent de la force, ils deviennent indociles et indomptables. Sparmann néanmoins est porté à croire qu'avec une meilleure méthode, on les accoutumeroit au joug.

Entre les animaux sauvages du Cap qui n'ont aucun caractère de férocité, l'un des plus remarquables est le *sprink-bok*. C'est, suivant Sparmann, l'une des plus belles, peut-être même la plus belle de toutes les gazelles connues. Il est sur-tout distingué, comme les autres animaux du même genre, par le brillant et la beauté de ses yeux. Il va par troupes, et forme des troupeaux qui s'étendent aussi loin que l'œil peut atteindre. Le gouverneur du Cap en tenoit un assez grand nombre dans sa ménagerie : Sparmann a fait une description très-détaillée de cet animal. Dans cette même ménagerie, il vit plusieurs autruches apprivoisées : elles se laissoient monter par tous ceux qui

(1) La ménagerie nationale en possède aujourd'hui un, que nous a procuré l'expédition du capitaine Baudin ; il vient du Cap. Une inspection attentive de cet animal, a prouvé qu'il tenoit le milieu entre les bœufs et les gazelles, sans rien tenir du cheval ; qu'il se rapprochoit davantage du bœuf que de la gazelle, et qu'on pouvoit néanmoins le regarder comme servant d'intermédiaire entre ces deux familles. Ce *gnu*, qui est une femelle, sans être méchant, est brusque dans ses mouvemens, etc.

vouloient en faire l'essai , sans paroître s'inquiéter de leur pesanteur ; elles grimpoient et se perchoient même sur l'épaule de quiconque vouloit le souffrir : d'après cette observation et plusieurs autres qu'on trouve , dit-il , dans les auteurs , Sparmann ne doute pas qu'on ne pût dresser les autruches à porter des fardeaux , ou à les rendre de quelque autre manière utiles aux hommes.

L'élan , qui n'est point particulier au Cap , n'y offre rien de remarquable que son excessive multiplication , quoiqu'il soit fréquemment la pâture des bêtes féroces. Sparmann ne fit qu'entrevoir quelques troupes de zèbres sauvages : mais il eut l'occasion d'examiner le *guagga* , espèce de cheval sauvage qui ressemble beaucoup au zèbre , mais qui diffère néanmoins , en ce qu'il a les oreilles plus courtes , et n'a de raies ni aux jambes de devant , ni sur les reins , ni sur aucune autre partie du derrière. D'ailleurs le zèbre et le *guagga* vivent dans des contrées différentes.

Toutes les tentatives que firent Sparmann et ses compagnons , pour blesser à mort un hippopotame femelle , ou vache marine et son veau , n'aboutirent qu'à les rendre maîtres de ce dernier : il en a donné , dans son Voyage , la description anatomique : elle peut , à un certain point , donner une idée de l'animal adulte. On peut juger de la grosseur qu'il acquiert , par celle qu'avoit déjà le jeune veau , âgé seulement de quinze jours ou trois semaines. Trois pieds et demi de longueur , sur deux de hauteur , composoient sa taille.

La chasse de l'hippopotame est aussi dangereuse que celle d'aucune bête féroce. Sa chair est très-bonne ; sa peau , assez semblable à celle du rhinocéros , s'emploie principalement pour faire des fouets. La partie de l'hippopotame la plus recherchée , ce sont les dents. Sparmann en rapporta une qui avoit vingt-sept pouces de long , et pesoit six livres neuf onces : on peut juger par ces redoutables défenses dont l'a armé la nature , combien la chasse de cet animal est dangereuse : aussi emploie-t-on plus fréquem-

ment pour le prendre , les fosses recouvertes que l'attaque avec l'arme à feu.

De toutes les descriptions d'animaux faites par Sparrmann, la plus intéressante , comme la plus circonstanciée , c'est celle des *thermites* , que la plupart des voyageurs nomment fourmis blanches. Leur industrieuse sagacité est aussi extraordinaire , que les effets en sont fâcheux pour l'homme , dont ils détruisent très-rapidement , si l'on ne prévient pas à temps leurs ravages , les ustensiles , les meubles , les étoffes , et jusqu'aux habitations même. C'est dans la relation , dont l'auteur a consacré près de quatre-vingts pages à décrire cet étonnant et dangereux insecte , qu'il faut s'instruire de tout ce qui le concerne.

VIE de M. *Colleman* , employé de la compagnie hollandaise des Indes orientales , avec une description du cap de Bonne-Espérance : (en allemand) *Lebensgeschichte des Herrn Colleman's in Diensten der Holländischen Compagnie , nebst einer zuverlässigen Beschreibung dieses Vorgebürges*. Glogau , 1784 , in-8°.

SUR L'ÉTAT actuel de la colonie du cap de Bonne-Espérance , comparé avec son état primitif , traduit du français par A. T. *Luder* : (en allemand) *Ueber den gegenwärtigen Zustand der Colonie am Vorgebürge der guten Hofnung , verglichen mit ihrem ursprünglichen , aus dem französischen , von A.F. Luder*. Göttingue , 1786 , in-8°.

DESCRIPTION géographique et topographique du cap de Bonne-Espérance , par O. F. *Mentzel* : (en allemand) *Vollständige und zuverlässige geographische und topographische Beschreibung , des Vorgebürges der guten Hofnung*, Glogau , 1785 à 1787 , 2 vol. in-8°.

EXTRAIT des meilleures descriptions du cap de Bonne-Espérance et de l'intérieur de l'Afrique , par J. E. F. Bernhard : (en allemand) *Das Merkwürdigste aus den besten Beschreibungen vom Vorgebürge der guten Hofnung und dem innern von Afrika, von J. E. F. Bernhard.* Stutgard , 1787 , in-8°.

DESCRIPTION du cap de Bonne - Espérance , d'après les relations les plus modernes : (en allemand) *Beschreibung des Vorgebürges der guten Hofnung nach den neuesten Nachrichten.* Stutgard , 1787 , in-8°.

RELATION d'un voyage dans les contrées des Hottentots et des Cafres , dans les années 1777 à 1779 , par Guillaume Paterson , avec planches : (en anglais) *A Narrative of a journey into the country of the Hottentots and Caffraria, by William Paterson, in the years 1777-1779.* Londres , 1789 , in-4°.

Ce Voyage a été traduit en français sous le titre suivant :

QUATRE VOYAGES dans le pays des Hottentots et la Cafreterie , en 1777 , 1778 et 1779 , par le lieutenant William Paterson ; traduits de l'anglais sur la seconde édition , par Th. Mandar. Paris , Plassan , 1791 , in-8°.

Ces Voyages forment le tome dixième de l'édition in-8° , et partie du tome cinquième de l'édition in-4° du Voyage en Nubie et en Abyssinie , de Bruce.

VOYAGE de M. Levaillant dans l'intérieur de l'Afrique , par le cap de Bonne-Espérance , dans les

années 1780, 81, 82, 83, 84 et 85; avec figures. Paris, Leroi, 1790, in-4°.

— Le même, *ibid.* 1798, 2 vol. in-8°.

— Le même, traduit en allemand, avec planches. Francfort-sur-le-Mein, 1790, 2 tom. en un vol. in-8°.

— Le même, traduit en danois. (Inséré dans l'*Arch. F. Riveles*, etc. vol. 2, 1797.)

Il faut observer que dans le titre de ce premier Voyage, M. Levaillant annonçoit son second Voyage comme devant paroître simultanément avec le premier, et qu'il n'a néanmoins publié ce second Voyage que cinq ans après, sous le titre suivant :

SECOND VOYAGE dans l'intérieur de l'Afrique, par le cap de Bonne-Espérance, dans les années 1783, 84 et 85, par F. *Levaillant*, avec figures. Paris, Jansen, an III — 1795, 2 vol. in-4°.

— Le même, *ibid.* 3 vol. in-8°.

— Le même, traduit en danois. (Même collection que dessus, vol. 3 et 4.)

— Le même, traduit en suédois. Stockholm, 1798, in-8°.

— Les mêmes, nouvelle édition française, avec les figures coloriées. Paris, Desray, an VIII — 1800, 5 vol. in-8°.

En donnant la relation de ses deux Voyages, M. Levaillant s'est écarté rarement de la fidélité des faits, dans l'exposé de ses diverses excursions: je dis rarement, car on ne peut pas se dissimuler qu'il a sacrifié quelquefois l'exactitude rigoureuse de la vérité, à la satisfaction de présenter à ses lecteurs des tableaux d'un coloris agréable. Cette petite foiblesse lui a attiré des censures amères de la part de John Barrow, et des critiques plus sévères encore,

quoiqu'un peu adoucies par l'expression, de la part du traducteur de la relation du voyageur anglais.

Au surplus, M. Levailant a jeté dans ses narrations tout le charme des fictions romanesques. On se transporte avec lui sur ses chariots, on se joint à ses fidèles Hottentots dans les vastes déserts du pays auquel ce peuple a donné son nom : on parcourt avec eux les régions lointaines et presque inconnues de la Cafrerie. Il n'est point de lecteur qui ne partage les inquiétudes de M. Levailant sur la perte de son équipage, qui ne soit impatient, comme lui, de rencontrer une source ou une rivière qui puisse étancher la soif dévorante des hommes et des animaux qui forment son cortège. Quelquefois aussi l'on s'amuse de l'espèce de souveraineté qu'au milieu des profondes solitudes qu'il parcourt, il exerce avec gravité, mais avec douceur, sur ces bons Hottentots si injustement opprimés, si durement maltraités par les Hollandais.

Avec plus de secours que Sparmann, M. Levailant a presque essayé les mêmes fatigues, a presque couru les mêmes dangers. Indépendamment des grandes richesses qu'il a procurées à l'ornithologie, en décrivant tant d'espèces d'oiseaux inconnus qui peuplent les forêts et les eaux du midi de l'Afrique, on lui est encore redevable d'avoir fait parfaitement connoître la *giraffe* mâle et femelle, de tous les animaux du globe, celui dont la taille est la plus haute. Il parvint à en tuer plusieurs, et à rapporter la dépouille du mâle en Europe (1). C'étoit un des objets qu'il avoit eu le plus à cœur dans le cours de sa première expédition. Au vif intérêt qu'y mettoit ce voyageur, on auroit cru que cet animal étoit tout-à-fait inconnu en Europe. Cependant en 1587, un ambassadeur envoyé par le sultan d'Egypte à Laurent de Médicis, parmi les magnifiques présens qu'il lui apportoit de la part de ce prince, lui offrit plusieurs animaux rares, et entre autres,

(1) On la voit au cabinet du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

une giraffe vivante qui excita singulièrement la curiosité des Florentins : c'est ce que nous apprend une lettre de M. Bibiena, secrétaire de Laurent, à Clarisse de Médicis.

M. Levailant ne mit pas moins d'ardeur que Sparmann à poursuivre l'énorme amphibie connu sous le nom d'hippopotame : plus heureux que son devancier, il réussit à en coucher un par terre, dont il a conservé les défenses. Ces conquêtes sur le règne animal, dans deux de ses plus imposantes espèces, ne rendoient point M. Levailant indifférent aux plantes qui couvrent la terre du Cap. Il nous a donné la description et les dessins de deux espèces d'euphorbes, l'une à côte de melon, l'autre à chenille, et toutes deux très-curieuses. Enfin il a résolu le problème du fameux tablier des Hottentotes, en vérifiant sur l'une d'elles qu'il sut rendre complaisante pour ses recherches, que ce prétendu tablier est tout simplement le prolongement de certaines parties sexuelles, qu'a introduit chez les Hottentotes le caprice bizarre et inexplicable de la mode, et qu'elles préparent de bonne heure, en y disposant ces parties dès le plus bas âge.

JOURNAL, par le capitaine Edouard Riou, d'un Voyage au cap de Bonne-Espérance, entrepris en 1790 et 1791, par Jacques van Reenen et autres colons, à la recherche de l'équipage du navire le *Gros-Venor*, pour découvrir ceux d'entre ces infortunés qui avoient survécu à leurs souffrances : on y a ajouté des notes et une carte. Traduit du hollandais : (en anglais) *Riou (Edouard) captain, a Journal of a Journey from the cape of Good-Hope, undertaken in 1790 and 1791, by Jac. van Reenen and others of his countrymen in search of the wreck of the ship the Gros-Venor, to discover if there remained a live any of the infortunate sufferers : with additional notes and a map.* Londres, 1792, in-4°.

— Le même, traduit en allemand. Berlin, 1793, in-8°.

Cette relation a été aussi traduite en français sous le titre suivant :

JOURNAL d'un Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, fait en 1790 et 1791, par Jacques *van Reenen* et autres colons du cap de Bonne-Espérance, à la recherche de l'équipage du navire *le Gros-Venor*, échoué en 1782 sur la côte des Cafres; avec la découverte des Hambouras, nation tout-à-fait différente de celle des Cafres, et placée au-delà de celle qui est connue sous le nom de Tamboukies : publié par le capitaine *Riou*, pour servir de suite au premier Voyage de M. Levailant, et propre à éclaircir la topographie de ce Voyage. Traduit du hollandais. Paris, Jansen, 1797, in-8°.

Pour l'exécution de leur louable entreprise, qui malheureusement fut infructueuse, les colons du Cap s'enfoncèrent dans un pays où nul Européen n'avoit pénétré : la relation en renferme la description.

RELATION du Voyage entrepris dans l'intérieur de l'Afrique méridionale, pendant les années 1797 et 1798, par John *Barrow* : (en anglais) *An Account of Travels into the interior of Southern-Africa, in the years 1797 and 1798, by John Barrow*. Tome 1. Londres, Caddel et Davies, 1801, in-4°.

Cette relation a été traduite en français, et a paru sous le titre suivant :

VOYAGE dans la partie méridionale de l'Afrique, fait dans les années 1797 et 1798, par John *Barrow*, ex-secrétaire de lord Macartney, et auditeur-

général de la chambre-des-comptes au cap de Bonne-Espérance : contenant des observations sur la géologie, la géographie et l'histoire naturelle de ce continent, et une esquisse du caractère physique et moral des diverses races d'habitans qui environnent l'établissement du Cap ; suivi de la description de l'état présent de la population et du produit de cette importante colonie : traduit de l'anglais par L. de Grandpré, auteur du Voyage à la côte occidentale d'Afrique, dans l'Inde et au Bengale ; avec une carte générale de la colonie du cap de Bonne-Espérance. Paris, Dentu, an ix — 1801, 2 vol. in-8°.

L'auteur de cette relation avoit, par sa place, le degré d'autorité nécessaire pour pénétrer dans toutes les parties de l'établissement du Cap. Des connoissances très-étendues sur différentes branches de l'histoire naturelle, lui donnoient aussi les moyens de décrire avec autant d'exactitude que de discernement, tous les objets tenant à l'histoire des trois règnes de la nature. Il avoit enfin un esprit d'observation qui le rendoit propre à tracer en traits lumineux le caractère physique et moral des diverses nations qui sont répandues dans le continent de la pointe méridionale de l'Afrique. La vérité de ses narrations en général, est en quelque sorte garantie par les notes de son traducteur, qui a séjourné, comme lui, dans la colonie du Cap, qui l'a lui-même décrite sous quelques rapports (1), et qui, dans certaines occasions, combat les observations de M. Barrow, lorsqu'elles ne lui paroissent pas parfaitement exactes. M. Barrow déchire le voile que M. Levillant paroît avoir jeté sur l'indolence des Hollandais à

(1) Dans son Voyage à la côte occidentale d'Afrique, dont j'ai précédemment donné la notice.

la ville, et leur cruauté envers les Hottentots à la campagne (1). Ce qu'il dit de l'abrutissement des colons du Cap, est conforme au tableau que la généralité des voyageurs nous font de la manière de vivre des Hollandais dans leurs établissemens de l'Inde et de l'Amérique. Ce qu'il ajoute de la barbarie de leur régime concernant les Hottentots de la colonie du Cap, est d'autant moins suspect, qu'elle est encore surpassée par l'atrocité de leur conduite envers leurs esclaves noirs, dans leur belle colonie de Surinam (2).

L'apathie des Hollandais à la ville n'exclut pas la sottise vanité qui leur fait impérieusement exiger de la garnison tous les honneurs militaires, et leur fait couvrir d'épithaphes et d'armoiries leurs églises, comme si la plupart d'entre eux, hommes fort nouveaux, étoient de la plus antique noblesse. En appréciant durement les colons du Cap, qu'il nous peint comme lourds, gauches et insociables, le voyageur traite beaucoup mieux les femmes, auxquelles il accorde des charmes, de la vivacité et de la gaieté.

Il faut lire dans la relation même, les observations de M. Barrow sur diverses branches de l'histoire naturelle, ainsi que les analyses et les classifications qu'il y fait de toutes les substances. La botanique sur-tout y figure par la description qu'on y trouve de tous les bois utiles du pays, avec les noms qu'ils y portent, ceux que letir donne Linné, les dimensions de ces bois, et les ouvrages auxquels ils sont employés. Parmi les plantes étrangères dont le voyageur présume que la culture réussiroit au Cap, il

(1) L'espèce de dissimulation dont M. Levaillant use à cet égard, paroît avoir été dictée par un sentiment de reconnaissance pour le gouvernement hollandais du Cap, qui lui avoit généreusement fourni toutes sortes de secours pour ses excursions.

(2) On en trouvera les affreux détails dans la relation de Stedman sur la Guyane hollandaise (Partie cinquième, section IV, §. 1).

cite toutes les espèces de cotons, dont plusieurs ont été essayées avec succès; l'indigo, dont on connoît dans le pays deux espèces sauvages; la plante sur laquelle se nourrit la cochenille; le thé, dont on cultive depuis longtemps quelques pieds, et qui peut d'autant mieux réussir au Cap, que le climat et le sol ont beaucoup d'analogie avec ceux des provinces tartares de la Chine, où cette plante est indigène. Quelques cañiers transplantés de l'île de la Réunion au Cap, y prospèrent. Le mûrier nain y croît aussi bien qu'à la Chine, et sa culture suivie donneroit la facilité d'élever dans la colonie le vers-à-soie, qu'on n'y connoît pas. On y trouve une espèce d'olivier qui a une telle ressemblance avec celui de l'Europe, au fruit près, qu'il y a tout lieu de croire que ce dernier réussiroit au Cap; ce seroit pour la colonie une acquisition d'autant plus précieuse, que dans cette contrée l'on ne connoît aucune plante qui puisse fournir une graisse végétale propre à remplacer l'huile d'olive pour les besoins de la table.

Comme le bois est rare dans la colonie, que les espèces de chênes et de peupliers qui y croissent avec une extrême promptitude, ne produisent qu'un bois gâté par l'assaut des vents impétueux de la montagne de la Table et de quelques autres, le voyageur indique plusieurs espèces de bois qui réussiroient mieux. Quant aux arbres indigènes du Cap, il en a donné un tableau exact, avec leurs dimensions en hauteur et en diamètre, leurs qualités, et les usages auxquels ils sont propres.

La péninsule du Cap fournit au règne végétal une variété infinie de productions, dans le genre sur-tout des liliacées: parmi les grands végétaux, on remarque l'arbre d'argent, ainsi nommé de ses feuilles argentées et satinées.

Cette péninsule n'offre que très-peu de matière aux observations du zoologiste: on n'y trouve guère qu'une espèce de lapin dont la chair est peu agréable, et le grinsbock, espèce de cerf qui paroît être de la famille des

antilopes; mais en avançant dans le pays, on rencontre toutes sortes de gibier.

Les insectes sont très-multipliés au Cap, et particulièrement une petite espèce de sauterelles qui désole les jardiniers. Les tortues et les lézards y sont très-communs. Les scorpions, les scolopendres, une grosse araignée noire, sont les animaux venimeux du Cap.

En donnant la nomenclature des poissons, le voyageur propose l'établissement d'une compagnie pour la pêche de la baleine dans la baie de la Table. Tout en combattant quelques assertions de M. Levailant, il lui rend justice à d'autres égards: on peut, dit-il, compter sur son exactitude, lorsqu'il décrit les animaux.

La géologie n'est pas plus étrangère à M. Barrow, que la botanique et quelques parties de la zoologie. L'Égypte et la colonie du Cap lui ont paru avoir une analogie frappante. Situées toutes deux aux extrémités de l'Afrique, sous des parallèles à-peu-près correspondans, elles sont arrosées, l'une par le Nil, l'autre par la rivière d'Orange, qui sont sujets à des débordemens tout semblables. Le sol de ces deux pays est pareil, les eaux en sont également salines, la terre également imprégnée de natron; les plantes et les animaux y sont les mêmes, et les femmes, par leurs prétendus tabliers, y offrent la même singularité de conformation. J'observe, à cette occasion, que M. Barrow confirme ce que M. Levailant, le premier, avoit avancé sur ces tabliers. Ce n'est, suivant le nouveau voyageur, qu'un prolongement des grandes lèvres des nymphes. M. Levailant prétend, à la vérité, que ce prolongement est dû à la distension, au tiraillement de ces parties, tandis que M. Barrow soutient que cette difformité est naturelle: mais quel que soit leur dissentiment à cet égard, il résulte toujours de leurs témoignages combinés, que les premiers voyageurs avoient débité une fable, en représentant le tablier comme pendant jusqu'à la moitié des cuisses.

En partageant à quelques égards la bizarre opinion de Voltaire, qui rendoit raison de la présence des coquillages

sur les Alpes, par le transport qu'en avoient pu faire les pèlerins partis de Saint-Jacques en Galice, pour aller à Rome par le Mont-Cénis, M. Barrow n'attribue point à la retraite de la mer, les immenses amas de coquilles qu'on trouve sur les montagnes du Cap; il croit qu'elles y ont été portées par des myriades d'oiseaux aquatiques (1).

Malgré l'attention la plus scrupuleuse apportée par M. Barrow dans l'examen de la forme de la montagne et de ses divers accidens, ni lui, ni son traducteur, qui a répété cet examen, n'ont aperçu cet étang que Lacaille et M. Levaillant disent avoir vu sur le sommet de la montagne, non plus que les prétendus ruisseaux qui, s'échappant de cet étang chimérique par une crevasse énorme, abreuvent, au dire du dernier de ces voyageurs, les fontaines de la ville.

En parlant du vin de Constance, blanc et rouge, si renommé en Europe, M. Barrow donne aux colons des conseils fort utiles pour le perfectionnement de leurs raisins, de leurs vins, de leurs eaux-de-vie. Il observe aussi que pour trouver du charbon-de-terre, on a fait au Cap des tentatives qui, avec le temps, pourront n'être

(1) Le système minéralogique de ce pays offre une singularité remarquable; c'est que la roche granitique qui, selon la plupart des minéralogistes, devoit former l'intérieur des montagnes, se trouve souvent sur la cime de la plupart, ou parsemée même en grès blocs sur les terrains qui sont en plaine, tandis que l'intérieur des montagnes est composé de couches horizontales et parallèles d'une espèce de grès. La montagne de la Table est toute formée de ces couches; et l'on n'y trouve plus, comme sur les autres montagnes du Cap, les blocs de granite qui vraisemblablement y ont été détruits. Sur son sommet, comme dans son intérieur, on ne voit que des grès disposés par couches horizontales, où l'on remarque de petites portions de mica qui ont fait croire au traducteur du Voyage de M. Barrow que ces couches étoient de granite. Cependant c'est un véritable grès, non pas de l'espèce de celui de Fontainebleau, mais de celle qu'on nomme primitive, telle que l'espèce de grès qu'offrent les Alpes et les Vosges.

pas infructueuses. Les observations sur la nature inerte, ne lui ont pas fait négliger ce qui concerne l'espèce humaine.

Le paysan hollandais, qui, suivant le voyageur, n'a d'autre vertu que la pratique de l'hospitalité, ne lui paroît différer de l'habitant de la ville que par une manière de vivre beaucoup plus grossière. Même inaction, en exceptant toutefois ceux qui cultivent la vigne, et dont la plupart descendent de réfugiés français. La richesse des autres colons consiste sur-tout dans de nombreux troupeaux confiés à la garde des Hottentots, dont le sort est mille fois plus dur que celui des animaux qu'ils soignent. Ce malheureux peuple, réduit à environ dix mille individus (1) dans le vaste désert de Graaf-Reynet, a contracté une profonde tristesse à laquelle ni joie, ni fêtes, ni danses ne font diversion. La stérilité de leurs femmes est la conséquence nécessaire de leur affreuse misère. Avant qu'elles deviennent enceintes, leur taille présente assez communément un modèle parfait d'élégance; mais une grossesse peu ménagée et de durs travaux, bientôt l'ont entièrement déformée.

L'usage de s'oindre de graisse tout le corps, est commun aux deux sexes; cette graisse ne peut être détachée ni dissoute par l'eau, mais seulement par la fiente de vache. Sparmann l'avoit observé le premier, M. Levaillant l'a nié, mais le fait est confirmé par M. Barrow et son traducteur. C'est une chose fort extraordinaire, que pour peindre les objets par les sons, les Hottentots, qu'on a toujours représentés comme les plus stupides des hommes, aient imaginé d'exprimer les monosyllabes et les premières syllabes des mots composés, de telle sorte qu'en retirant subitement la langue, soit du palais, soit des dents, les Hottentots, par cette rétraction, donnent aux mots une signification dif-

(1) On ne comptoit plus du temps de M. Barrow, dans toute l'étendue de la colonie, que quinze mille Hottentots.

férente , suivant qu'ils font cette opération au-dessus de ces deux parties ou au-dessous.

M. Barrow s'étend beaucoup sur les Boschimans, ou hommes des bois, qu'il regarde comme la souche des Hottentots, et dont M. Levaillant ne nous avoit donné qu'une légère idée. Les Hollandais leur font la chasse comme à des bêtes féroces. Les Boschimans se défendent avec des flèches empoisonnées, ou avec des fusils qu'ils dérobent dans leurs incursions chez les Hollandais. M. Barrow parvint à surprendre un de leurs kraals ou villages, composé d'environ cent cinquante individus, qu'il eut bientôt rassurés par ses procédés humains. A travers leurs dehors sauvages, il démêla chez eux de l'énergie, du courage, de la vivacité, de la gaîté même, quoique leur existence soit misérable au dernier degré, tant la liberté toute seule donne du ressort à l'ame ! Cette indépendance, cette habitude de vivre en présence de la seule nature, leur a donné le double talent de dessiner dans le creux des rochers les animaux sauvages, avec une exactitude, une pureté de trait vraiment extraordinaires. Parmi ces dessins, on trouve celui d'un animal unicolore, regardé jusqu'à présent comme un animal fabuleux. Le corps et les jambes sont effacés par la figure d'un éléphant qui a été dessiné au-dessus. Cette découverte, et l'opinion généralement répandue chez les Boschimans touchant l'existence de l'unicolore, donnent quelque poids au récit du P. Lobo, qui décrit cet animal comme un superbe cheval (1).

Dans le vaste district de Graaf-Reynet, M. Barrow trouva trois frères Moraves, ou hermites envoyés d'Europe pour civiliser et convertir les Hottentots. Tous les trois avoient des métiers différens; et les établissemens qu'ils avoient

(1) Dans sa Description de l'Abyssinie (pages 69 et 70), dont je donnerai la notice (troisième Partie, section IV, §. 111). M. Malte-Brun, dans sa traduction du Voyage de M. Barrow à la Cochinchine, etc. que j'ai déjà indiqué, a inséré une dissertation philologique et littéraire fort curieuse, sur la licorne ou l'unicolore.

formés en commun , tels que l'église , le moulin à blé et le jardin , frappèrent singulièrement le voyageur par un caractère de simplicité tout à-la-fois et d'intelligence. Ils avoient rassemblé et soustrait à la tyrannie des colons hollandais , un nombre très-considérable de familles Hottentotes , qui , sous leur direction et sans aucune contrainte , marchaient d'un pas très-rapide à la civilisation et à la connoissance du christianisme.

De la contrée des Hottentots , M. Barrow passa chez les Cafres , qui occupent le pays limitrophe. Il dépeint ce peuple comme celle des nations de tout le globe qui est peut-être la plus avantageusement partagée pour la taille et la figure (1) ; elle ne l'est pas moins pour les qualités morales. Le voyageur pénétra fort avant dans le pays des Cafres , et fit même un traité avec leur roi , âgé seulement de vingt ans : il exalte avec une sorte d'abandon leur droiture , leur douceur , leur amabilité même. En parlant d'une guerre qu'ils eurent avec les colons hollandais , il cite de ce peuple réputé barbare , des traits de modération et d'humanité qui forment le plus humiliant contraste avec la perfidie et la cruauté de la nation prétendue policée. M. Barrow ne regarde pas les Cafres comme aborigènes ; il croit qu'ils descendent de quelques tribus errantes d'Arabes - Bedouins ; et véritablement ils pratiquent , comme eux , la circoncision. Leur religion se borne à la croyance d'un pouvoir invisible et surnaturel , auquel ils attribuent tout ce qu'ils ne peuvent pas comprendre : il ne paroît pas qu'ils aient aucune notion de l'immortalité de l'ame. Leur astronomie n'est pas moins imparfaite que celle des Hottentots ; ils ont néanmoins observé les phases de la lune , et leur chronologie est déterminée par ces phases.

Le plus souvent , les Cafres prennent leurs femmes chez un peuple qui les confine à l'est , et qui a beaucoup

(1) Ceci doit s'entendre des hommes sur-tout. Quant aux femmes , elles sont fort inférieures aux Hottentotes pour l'élégance de la taille , mais elles sont beaucoup plus agréables à d'autres égards.

d'analogie avec eux. Comme leur code criminel tient beaucoup de la douceur naturelle de leurs mœurs, l'adultère, qui chez eux est fort rare, n'est puni que par la répudiation ou par une amende, à moins que les deux coupables ne soient surpris en flagrant délit. Le meurtre volontaire seul est puni de mort; ceux qu'ont occasionnés une légitime défense, ou une querelle, ou un accident, s'expiant par une amende au profit des parens du mort; elle est plus ou moins forte, suivant les diverses causes du meurtre.

Naturellement sobres, les Cafres ne font aucun usage des liqueurs fortes; et ils doivent leur santé vigoureuse autant à la salubrité de leur régime, qu'à leur constitution naturellement robuste. Ce n'est pas sans doute sous ce rapport que M. Barrow regarde les Cafres comme celui des peuples réputés sauvages, qui se rapproche le plus des nations civilisées.

M. Barrow visita encore la nation des Namaques, sur laquelle il donne peu de détails. Cette nation, autrefois fort nombreuse, est réduite aujourd'hui à quatre petites hordes, dont il présage et déplore la destruction comme très-prochaine.

JOURNAL d'un Voyage à Lagoa-Bay, sur la côte orientale de l'Afrique, entrepris en 1798, à bord du vaisseau *le Lion*, par le capitaine Guillaume *Withe*, avec des observations sur les mœurs et les usages des habitans, et un vocabulaire de la langue: (en anglais) *Journal of a Voyage performed in the Lyon around de Lagoa-Bay, in the year 1798, with some account of the manners and customs of the inhabitants of the Lagoa-Bay, and a vocabulary of the language, by William Withe*. Stokdale, 1800, in-4°.

La baie de Lagoa-Bay, qui comprend une étendue de pays assez considérable, étoit jusqu'ici peu connue, si ce n'est des pêcheurs de baleines, qui, de la mer du Sud,

viennent y relâcher. C'est au mois de juin que ces cétacées y abondent pour faire leurs petits ; et ils ne quittent la baie qu'en septembre , lorsque ces petits sont assez forts pour les suivre dans la haute mer. M. Witte croit cette baie très-propre à la formation d'un établissement , parce qu'elle offre un port commode , où se rendent plusieurs grands fleuves , entre autres le *Masumo* , que les vaisseaux peuvent remonter jusqu'à deux milles anglais , et où , à l'abri des vents , ils ont la facilité de se procurer toutes sortes de vivres , avec une eau excellente.

Ce sont des Cafres , au nombre d'environ dix mille , qui habitent cette baie. Ils sont d'un noir luisant , robustes , bien faits , et vont presque nus. Les femmes portent une petite ceinture. Le voyageur décrit sommairement leurs usages.

Cette baie peut fournir de l'ivoire , des dents de vache-marine et du succin. On y trouve des éléphants , des rhinocéros , des léopards , des antilopes , des verras , des bœufs , et des chiens très-multipliés. Le voyageur indique les objets d'échange qu'on pourroit y porter avec avantage. L'air de la baie est fort sain ; et comme le passage du cap de Bonne-Espérance est toujours fort dangereux , la baie fourniroit un port très-commode pour les croiseurs.

EXCURSIONS , avec esquisse , au cap de Bonne-Espérance , auxquelles on a joint un Voyage au Cap-Town et à Plettenberg-Bay , par Robert Semple : (en anglais) *Walks and Sketches at the cap of Good-Hopes , to which is subjoined a Journey from Cape-Town to Plettenberg-Bay , by Robert Semple*. Londres , 1803 , in-8°.

RELATION du Voyage dans l'intérieur de l'Afrique méridionale , avec des réflexions sur l'importance du cap de Bonne-Espérance pour toutes les

puissances de l'Europe , considéré comme station navale et militaire , comme point de relâche pour le commerce des Anglais aux Indes , comme établissement pendant la guerre , et acquisition territoriale et commerciale en temps de paix ; suivie d'un aperçu statistique de toute la colonie , recueilli d'après des documens authentiques , par Jean *Barrow* , ci-devant secrétaire de lord *Macartney* , avec plusieurs planches : (en anglais) *An account of Travels into the interior of Southern-Africa* , etc.... by *John Barrow*. Londres , Cadel et Duvier , 1805 , tome 2 , in-4°.

Cette relation a été traduite en français sous le titre suivant :

NOUVEAU VOYAGE dans la partie méridionale de l'Afrique , où l'on examine quelle est l'importance du cap de Bonne-Espérance pour les différentes puissances de l'Europe , considéré comme station militaire et navale , comme boulevard du commerce et de la domination des Anglais dans l'Inde , comme centre des établissemens pour la pêche de la baleine dans les mers Australes , comme acquisition territoriale et comme entrepôt commercial en temps de paix ; accompagné d'une Description statistique rédigée sur les documens les plus authentiques ; enrichi de huit belles cartes , contenant celle de la côte d'Afrique depuis la baie de la Table jusqu'à la baie de Saldanha , des cartes de la baie de Bletenberg , d'Algoa , de Mossel et de False-Bay ; le plan militaire de la péninsule du Cap , et de ceux de la baie de la Table et du Knisna :

AFRIQUE. VOYAG. DANS L'AFRIQ. MÉRID. 257
par John Barrow, traduit de l'anglais par C. A.
Walkenaer. Paris, Dentu, 1806, 2 vol. in-8°.

L'accueil qu'on a fait en Angleterre au premier volume in-4°. de cet ouvrage, et dont la traduction en français a paru en deux volumes in-8°. dont j'ai donné la notice avec un extrait, a engagé l'auteur à publier le second volume, dans la vue de diriger l'attention de sa nation sur l'importance de la possession du Cap, quoiqu'à cette époque, cette colonie eût été rendue aux Hollandais. C'est à cet effet qu'il a rassemblé un grand nombre d'observations et de notices statistiques recueillies en partie par lui-même, ou par-d'autres auteurs recommandables qui ont écrit sur le Cap. Leurs ouvrages sont appréciés dans l'introduction : il en est quelques-uns qu'il ne paroît pas avoir connus.

Le premier chapitre, dans la traduction, offre la relation d'une expédition militaire sur les confins de la colonie : elle n'est guère susceptible d'extrait, il faut la lire dans l'ouvrage même. On y trouve, entre autres, de bonnes observations géologiques.

Dans le second chapitre, ce voyageur envisage le Cap comme un poste militaire avantageux pour la compagnie des Indes orientales, et à cette occasion il s'engage dans plusieurs digressions politiques, qui, sous le rapport même de la statistique, sont d'un assez grand intérêt.

Dans le troisième chapitre, il fait voir quelle est l'importance du Cap comme station navale.

Dans le quatrième, il le considère comme également important sous les rapports commerciaux, et comme dépôt des pêches de la baleine dans la mer du Sud.

Il prétend au reste que les Hollandais n'ont jamais regardé le Cap que comme un point de relâche pour leurs vaisseaux, et que, par une politique mal entendue, ils se sont toujours opposés au commerce des colons. Il ajoute que les revenus publics ont été plus que doublés dans les six années où le Cap fut occupé par les Anglais, qui accor-

doient une liberté entière au commerce. Il consiste dans l'exportation des grains, des légumes, des eaux-de-vie, des laines, des peaux, des huiles de baleine, de la viande boucanée, du savon, de l'aloès, du tabac, etc.

Le cinquième et dernier chapitre renferme une description topographique et statistique du Cap. Le voyageur commence par un tableau général de l'étendue, du sol, du climat, des vents, des rivières, des montagnes, etc. Il donne ensuite des notices sur la division, la population, les productions, et l'organisation judiciaire de ce pays. Cette description est très-détaillée, et est peut-être la plus complète qui ait paru jusqu'à présent sur le Cap.

Dans tout le cours de cette relation, M. Barrow donne l'idée la plus désavantageuse du paysan hollandais du Cap, qu'il décrit comme excessivement paresseux, fort intempérant et très-cruel, par opposition aux naturels du pays, aux bons Hottentots, qu'il nous représente comme un peuple plus intelligent qu'on ne l'imagine, capable des plus rudes travaux, doux comme les Hindous, avec lesquels il leur trouve beaucoup de rapports. Ce jugement qu'il porte sur ces deux peuples, est toujours basé sur des faits.

C'est'ici le lieu de placer la relation suivante :

RELATION d'un Voyage chez les Boushouanas.

Elle se trouve dans le premier volume de la traduction en français du Voyage de M. Barrow à la Cochinchine, etc. dont j'ai déjà tiré des notices sur les îles de Madère, de Ténériffe et du Cap-Vert.

M. Barrow n'est que le rédacteur de cette relation. M. *Sommerville*, chirurgien en chef du cap de Bonne-Espérance, et M. *Truter*, membre de la cour de justice de cette colonie, furent les chefs de l'expédition, dont le but étoit de trouver à acheter du bétail, pour remplacer celui qu'une épizootie venoit d'enlever à la colonie. Le résultat inattendu de cette expédition, fut la découverte d'un canton de l'Afrique occupé par les Boushouanas,

Peuplade tout-à-fait inconnue jusqu'alors, et sur laquelle la relation donne des lumières précieuses. C'est M. Truter qui en a rédigé en hollandais le journal, dont M. Barrow a beaucoup abrégé les détails, en y semant quelques remarques qu'il devoit à ses propres observations : en voici le rapide extrait.

Les deux chefs de l'expédition, revêtus du titre de commissaires, et leur suite, après avoir dépassé de ce côté la limite de la colonie, entrèrent dans une plaine déserte qu'on appelle le Karrow. A la troisième journée de leur marche dans cette plaine, ils trouvèrent les ruines d'un grand bâtiment en terre, entouré de huttes démolies. On leur apprit que c'étoient les restes d'un établissement qu'avoient voulu former *Kicherer* et *Edouard*, principaux missionnaires de l'évangile, chargés d'envoyer de-là des missions dans l'intérieur et dans la partie orientale de l'Afrique. En poursuivant leur marche, ils rencontrèrent, à plusieurs reprises, et dans l'état le plus misérable, quelques individus de cette peuplade que les colons appellent *Bosjemens*, et ils leur donnèrent quelques secours. En s'avancant toujours, ils parvinrent dans une contrée d'un aspect riant : c'étoit la rive méridionale de la rivière d'Orange. Sur la rive opposée, paroissoit un village très-considérable, peuplé d'une race particulière de Hottentots qu'on nomme *Koras*, dont les huttes étoient assez bien construites, et qui, comme les Cafres, sont un peuple pasteur, car toute connoissance d'agriculture leur est absolument étrangère. Cette peuplade ignore l'usage des onctions, si répandu chez les nations sauvages : la facilité de se baigner dans la rivière d'Orange, le leur rend en quelque sorte inutile. Leurs femmes portent un tablier carré fort orné, qui leur tombe de la ceinture, et ont des chaînes de cuivre et des colliers de verre autour du cou, des bras et des jambes. L'auteur du journal présume que ces chaînes leur sont venues des Damaras, tribu de Cafres qui habite au nord-ouest et près des montagnes de cuivre. Dans le nombre des *Koras*, on en remarque quelques-uns qui

sont *monorchides* ; mais on ignore si ce défaut provient de quelque opération subie dans l'enfance en vertu d'un rit superstitieux , s'il est l'effet d'un accident , s'il n'est pas plutôt une bizarrerie de la nature. Parmi eux , s'étoit établi le missionnaire Kicherer , avec deux coopérateurs. Il fit l'accueil le plus affable aux commissaires , et leur confessa que ses tentatives pour éclairer et civiliser particulièrement les Bosjemens qui se trouvoient mêlés avec les Koras , avoient été jusqu'alors infructueuses. Ce fut là qu'ils eurent le bonheur de rencontrer un Boushouana de naissance , et un paysan hollandais banni de la colonie pour crime de faux , qui s'offrirent à leur servir de guides. Sous leur direction , ils parvinrent aux confins du pays des Boushouanas : ils y députèrent un de leurs guides , qui revint avec quatre hommes de cette nation. Le lendemain , ils furent suivis de quatre autres , dont l'un étoit le frère du roi , et un autre , l'un des principaux chefs.

En poursuivant leur marche , les commissaires trouvèrent des députés du roi , qui leur déclarèrent que leur arrivée étoit attendue avec une vive impatience. Parvenus à l'une des sources qui sont assez multipliées dans cette contrée , et qui contribuent à embellir une campagne déjà riante par elle-même ; instruits qu'ils n'étoient plus éloignés que d'une journée de marche de la résidence du roi , les commissaires firent arrêter dans cet endroit leur escorte et leurs chariots ; et , accompagnés d'un interprète , ils continuèrent leur route à cheval , après avoir garni leurs havresacs des présens destinés au roi.

Vers le milieu du jour , ils entrèrent dans une ville spacieuse , composée de huttes qui n'étoient point disposées par rues , mais entourées chacune d'une palissade. Le roi , homme vénérable qui avoit rassemblé les anciens du peuple pour les recevoir , les accueillit amicalement , et même avec une noble aisance. Il examina les présens avec une attention toute particulière , en demandant l'usage de chaque objet ; et il invita les commissaires à se rendre à

son habitation , où il les présenta à ses deux femmes et à ses deux enfans.

On conçoit qu'un peuple qui n'avoit jamais vu d'Européens , dut témoigner une extrême curiosité : elle étoit principalement remarquable chez les femmes ; cette curiosité néanmoins ne dégénéra jamais en un empressement importun : elle se porta sur-tout sur les cheveux des commissaires , qu'elles imaginèrent être la queue d'un animal collée sur la tête.

La ville de Litakou , c'est le nom que la relation donne à cet amas irrégulier de huttes dont on a parlé , est partagée en deux parties par une rivière assez considérable. Les commissaires estimèrent que le nombre des maisons pouvoit s'élever de deux à trois mille , et celui des habitans , de dix à quinze mille. La relation décrit la forme de ces maisons , dont on prend encore une idée plus juste , par le dessin qu'en a tracé M. Daniel , qui accompagnoit les commissaires en qualité de secrétaire et de dessinateur , et auquel on doit tous les autres dessins qui composent l'atlas.

L'intelligence des Boushouanas se fait remarquer dans la construction de ces maisons , dont chacune est bâtie sur une aire élevée , de manière que l'eau peut s'écouler par la porte. La partie extérieure du bâtiment n'est point couverte : c'est là que se fait la cuisine , de sorte que l'intérieur de l'habitation n'éprouve point l'incommodité de la fumée et de la suie. Pour se préserver de l'ardeur du soleil , on a généralement construit toutes les maisons sous les branches des grands *mimosa* , dont on conserve avec un soin presque religieux , jusqu'aux moindres rameaux , quoiqu'on soit obligé d'aller chercher fort loin les combustibles.

Entourés de toutes parts de déserts habités par quelques sauvages seulement , sans communication avec aucun peuple civilisé , les Boushouanas trouvent dans leur propre pays des moyens de subsistance proportionnés à leurs besoins. Les troupeaux forment l'une de leurs plus grandes

ressources, mais ils n'en consomment la chair qu'avec une très-grande économie. Ils paroissent peu délicats dans le choix des viandes dont ils se nourrissent. Non-seulement les gazelles, les buffles, les quachas, les rhinocéros, auxquels ils tendent adroitement des pièges, leur servent d'alimens; mais ils mangent volontiers les loups, les hyènes, les fourmiliers, le léopard, le chat-tigre, le camélopardalis; et plusieurs espèces d'oiseaux, tels que l'autruche, le butor, la grue, etc.... Avec le lait qu'ils retirent de leurs vaches, et qu'ils mangent caillé, la chair de ces divers animaux seroit encore insuffisante pour une population considérable répandue dans la ville de Litakou et dans plusieurs gros villages. Les Boushouanas ont donc eu recours à la culture de plusieurs semences, dont la principale est le *holcus surgum*, qu'ils font communément bouillir dans du lait. Ce peuple est arrivé de lui-même à un degré de civilisation qui le rend sensible à quelques commodités de la vie et aux charmes d'un certain luxe. Cette disposition se déclare par leurs habillemens d'hiver, qui, formés de peaux, sont doux, moelleux et chauds; par leur attention à se garantir de l'ardeur du soleil, au moyen d'une espèce de parasol fait avec des plumes d'autruche; par une sorte de recherche dans leur cuisine, soit dans la manière de préparer les grains, soit dans celle de rôtir les viandes; et enfin par les différentes préparations qu'ils donnent au tabac, dont ils font un grand usage.

Ce sont les femmes qui sont chargées de la culture de la terre, et des récoltes. Les hommes s'occupent de la chasse et de la préparation des fourrures et des cuirs, pour l'habillement et la chaussure: ils se sont réservé aussi exclusivement le soin des troupeaux et de la cabane.

Les Boushouanas paroissent être une tribu de la même race que les Cafres qui habitent sur les côtes. Sans être d'aussi beaux hommes qu'eux, sans avoir au même degré leurs qualités physiques, ils les ont beaucoup devancés dans les arts sociaux, et dans les usages qui annoncent la

civilisation. Tous ne sont point noirs comme les Cafres orientaux : quelques-uns sont couleur de bronze, d'autres d'un brun approchant de celui des Hottentots. Leurs cheveux sont plus longs, et ont plus de tendance à devenir droits : quelques femmes même les peignent, et se les rattachent sur le front. Leurs maisons diffèrent de celles des autres peuples de l'Afrique méridionale. La couverture, disposée en forme de tente, sembleroit assigner à ce peuple une origine arabe. Leur vie pastorale, leur nourriture, composée principalement de laitage ; l'hospitalité qu'ils pratiquent, l'usage où ils sont de circoncire les enfans mâles, généralement enfin leur manière d'être, toutes ces circonstances viendroient encore à l'appui de ce que M. Barrow ne donne cependant que pour une conjecture.

Le système sur lequel repose le gouvernement chez les Boushouanas, paroît être entièrement patriarcal. Ce sont exclusivement les anciens de la nation qui composent le conseil du roi : ils l'instruisent des vœux du peuple : c'est d'après leurs avis qu'il fait des réglemens nouveaux, ou qu'il corrige les anciens. Aussi est-il l'idole de ses sujets, qui lui ont déferé le droit de se choisir un successeur. Ce sont ces mêmes anciens qui jugent les différends inévitables dans une société nombreuse ; mais ces différends sont rares, au moyen de la bonne et presque perpétuelle harmonie qui règne chez ce bon peuple. Les commissaires eurent l'occasion de s'en convaincre en plusieurs circonstances, mais particulièrement sur-tout en assistant à un mariage, où ils virent régner une joie décente et une parfaite union.

Il paroît que les Boushouanas n'ont aucune forme proprement dite de culte religieux, mais que, comme tant d'autres peuplades, ils ont une idée confuse d'un bon et d'un mauvais génie, et qu'ils invoquent plus volontiers le dernier que l'autre. La circoncision établie chez eux, comme on l'a vu, paroît plutôt l'être en vertu d'un ancien usage, que comme une pratique religieuse.

Les commissaires s'étoient déterminés à avancer vers le

nord, pour visiter la résidence d'une autre tribu des naturels de cette partie de l'Afrique, appelés les *Barrolous*, dont on leur avoit donné une connoissance vague. Le roi des Boushouanas, sans qu'on ait pu bien nettement démêler ses motifs, s'efforça de les en détourner, en leur dépeignant ce peuple comme étant d'un caractère défiant et même féroce. Les commissaires, ajoutant foi à ces insinuations, renoncèrent à leur projet, et ne tardèrent pas à en avoir un profond regret; car après avoir quitté le pays des Boushouanas, qui, à leur départ, leur prodiguèrent mille témoignages d'attachement, jusqu'à les engager de leur faire l'année suivante une seconde visite, ils apprirent d'un Hottentot qui avoit pénétré chez les *Barrolous*, que cette tribu formoit un peuple nombreux, riche et affable. Il ajouta que dans le pays qu'occupoit cette nation, il y avoit plusieurs villes, dont la principale étoit si grande, qu'il falloit un jour de marche pour la traverser; que leurs maisons, de la même forme que celles des Boushouanas, étoient infiniment mieux bâties, leurs champs et leurs jardins mieux cultivés; que la campagne étoit couverte d'arbres et de buissons; que les rivières et les sources étoient très-multipliées, et le sol des plus fertiles; que les *Barrolous*, fort industrieux, étoient très-habiles dans la sculpture en bois et en ivoire, qu'ils avoient même des fourneaux pour fondre le fer et le cuivre; enfin que ce peuple n'étoit éloigné de *Litakou* que de dix journées communes de marche. Mais ces informations, dit M. Barrow, arrivèrent trop tard; et le pays des *Barrolous* est encore aujourd'hui une terre vierge pour le voyageur européen qui seroit curieux de pousser plus loin ses découvertes dans l'Afrique méridionale.

Le surplus de la relation roule sur le retour des commissaires dans la colonie: il renferme quelques détails curieux qu'il faut lire dans l'ouvrage même, ainsi que deux mémoires intéressans du traducteur, l'un sur les établissemens à former dans le voisinage des Boushouanas, l'autre sur l'existence de la licorne.

RELATION du cap de Bonne-Espérance, par Robert *Percival*, contenant principalement des éclaircissemens sur la situation de cette colonie, et sur les ressources qu'elle offre sous différens points de vue : on y a entremêlé des observations sur sa géographie, son histoire naturelle, les usages de ses habitans, etc.... (en anglais) *An Account of the cape of Good-Hope, principally illustrating, of the situation and ressource of that colony on different views, interspersed with observations on its geography, natural history, manners from its inhabitants, etc. by Robert Percival.* Londres, 1804, in-4°.

Cette relation a été traduite en français sous le titre suivant :

VOYAGE au cap de Bonne-Espérance, fait pendant les années 1796 à 1801, contenant l'histoire de cette colonie, depuis sa fondation jusqu'en 1795, que les troupes britanniques s'en emparèrent ; les différens systèmes d'administration qu'y ont établis les Hollandais et les Anglais ; la géographie et la description de toutes les productions naturelles du pays, le tableau des mœurs et coutumes des habitans de toutes les couleurs ; et enfin le détail des avantages que cet établissement peut procurer sous le rapport de la politique et sous celui de son commerce ; par Robert *Percival*, officier au service de S. M. B., traduit de l'anglais par P. F. Hererry. Paris, Dentu, 1805, 1 vol. in-8°.

Il étoit difficile d'être neuf sur le cap de Bonne-Espérance, après les excellentes relations publiées sur cette contrée par MM. Sparmann, Levaillant, et sur-tout par

M. Barrov. Celle de M. Percival offre néanmoins, d'abord dans la partie historique, puis dans la partie descriptive même, quelques détails d'un assez grand intérêt : tel est, sous le premier rapport, le récit de la prise du Cap par les Anglais, qui n'éprouvèrent pas une longue résistance, la flotte hollandaise destinée à la défense de cet établissement, se trouvant dans l'état le plus déplorable par le défaut de vivres, d'eau et de bois : à ce récit, le voyageur a joint des observations sur la meilleure manière d'attaquer la ville du Cap. Il expose ensuite les mesures prises par les Anglais, après la conquête, trace le tableau de leur administration, tant qu'ils furent en possession du Cap, et récapitule enfin les avantages que la possession paisible du Cap pourroit procurer à la Grande-Bretagne.

Dans la partie descriptive, on remarque des renseignemens tout-à-fait neufs sur la baie et la ville de *Simon*, sur la force du défilé de *Musenbergh*, sur le *Wineberg* et ses environs.

Quoique la ville du Cap ait été plusieurs fois décrite, le nouveau voyageur a recueilli sur cette ville, des particularités curieuses.

Comme M. Barrov, M. Percival plaint le sort des Hottentots sous la domination hollandaise : il les croit susceptibles, lorsqu'on les traitera avec les ménagemens convenables, de s'élever à l'état de civilisation. A l'appui de cette opinion, il cite un régiment d'environ sept cents Hottentots, formé sous la domination anglaise après la conquête. Plusieurs d'entre eux pouvoient être considérés comme de beaux et bons soldats. Tous, envoyés en détachement contre les *Boschimens*, se montrèrent fidèles et obéissans : ils déployèrent même assez de courage.

C'est aux Hollandais que M. Percival impute la dégradation des *Boschimens*, qu'on pourroit ramener, suivant lui, à des sentimens pacifiques, en cessant de les poursuivre comme des bêtes féroces, et en essayant de former des liaisons de commerce avec eux.

Ce voyageur s'est beaucoup étendu sur les mœurs des

Boor, ou colons des parties les plus éloignées de la ville du Cap, et n'en fait pas un portrait avantageux : il leur reproche sur-tout leur indolence qui, dans un moindre degré, forme aussi le caractère des colons plus voisins de la ville. Entre ses observations sur les mœurs de ceux qui l'habitent, une des plus remarquables est celle du singulier contraste qu'offrent les jeunes personnes des deux sexes. La plupart des jeunes hommes sont lourds, tristes, insociables, se présentent mal, et ne savent ni choisir ni porter avec graces leurs vêtements. Les jeunes demoiselles, au contraire, sont d'une humeur agréable, et joignent l'enjouement à la candeur. Elles se parent avec goût, et se livrent sans inconvénient aux plaisirs de la société, quoiqu'elles n'y soient pas surveillées par leurs parens. Mais, avec beaucoup de vivacité et de charmes, tant qu'elles restent filles, il arrive souvent qu'elles deviennent massives et lentes, lorsqu'elles ont atteint un certain âge.

Quoique les autres sujets traités par le voyageur ne présentent pas toujours des observations absolument neuves, les développemens qu'il y donne les rajeunissent en quelque manière.

RELATION de trois voyages au Cap-Town, dans la partie méridionale de l'Afrique, entrepris pour parvenir à la connoissance de nouvelles plantes, afin d'en enrichir le jardin royal de botanique de Kews : (en anglais) *Account of three journeys from the Cap-Town, into the southern parts of Africa undertaken for the discovery of new plants towards the improvement of the royal botanical garden of Kew.* (Insérée dans les Transactions philosophiques, vol. 66, part. 2, pag. 164 et suiv.)

On peut recueillir encore quelques particularités curieuses sur le cap de Bonne-Espérance, dans le Voyage de Corneille de Jong, dont j'ai donné la notice (première Partie, section VIII, §. II).

§. II. *Description des îles de l'Afrique orientale et méridionale.*

POUR l'Afrique orientale et une partie même de l'Afrique méridionale, je suis réduit à donner la notice des relations seulement des voyages faits dans les îles dépendantes de ces parties de l'Afrique. Nous n'en avons pas en effet de particulières aux Etats de terre-ferme qui y sont renfermés, tels qu'Insambéné, Manica, Fabia, Fatala, Macarenga, Mozambique, Mongalle, Quevoa, Monbaze, Mélinde, Juba, Mimotemugi, Brava, Magadoxe, Auzagurel, Deïla, etc....

Pour en prendre des notions, il faut recourir aux relations des découvertes et des conquêtes des Portugais dans ces contrées, et à celles des voyages faits aux Indes orientales, dans le cours desquels les navigateurs relâchent dans les ports qu'offrent les côtes de ces parties de l'Afrique, soit pour s'y rafraîchir, soit pour y suivre des opérations de commerce.

DESCRIPTION historique et chorographique de l'île de Madagascar, autrefois dite Saint-Laurent, par Jérôme Megiser : (en allemand) *Hieronymi Megiseri Historische und Chorographische Beschreibung der Inseln Madagascar sonst St. Laurentii genant.* Altenbourg, 1609; Leipsic, 1625, in-8°.

HISTOIRE du grand et admirable royaume d'Atouzil (en l'île de Madagascar), incogneu jusqu'à présent à tous historiens et cosmographes, composé de six vingts provinces très-belles et très-fertiles, avec la description d'icelui, et de sa police nompareille, tant civile que militaire, de l'instruction de la jeunesse et de la religion; par I. D. M. G. T. Saumur, *Thomas-Porteny.* 1616; *ibid.* 1624, 1 vol. in-8°.

DÉCOUVERTE et Description de l'île de Madagascar, pour porter les Anglais à en entreprendre l'habitation, par Richard *Boothby* et François *Loyd* : (en anglais) *Discovery and Description of Madagascar, etc.... by Richard Boothby and Franc. Loyd.* Londres, 1647, in-4^o.

HISTOIRE de la grande île de Madagascar, composée par le sieur de *Flacourt*, directeur général de la compagnie française de l'Orient, et commandant pour S. M. dans ladite île et dans les îles adjacentes, avec figures. Paris, de Luynes, 1658; *ibid.* Lamou, 1661, in-4^o.

— La même, avec une relation de ce qui s'est passé es années 1655, 56 et 57, non encore vue par la première impression. Paris, Bienfait, 1661, in-4^o. fig.

Cette dernière édition est en effet beaucoup augmentée ; mais on n'y trouve pas une addition de quarante-deux pages insérée dans la première édition de 1658, et qui concerne les causes du peu de succès de la compagnie à Madagascar. On n'y trouve pas non plus, ce qui, à la vérité, est d'une assez petite importance, 1^o. une planche gravée qui représente les armoiries de M. de Flacourt, et un quatrain en vers latins et français ; 2^o. une épître dédicatoire à M. de la Porte, mise à la tête de la relation : elle est remplacée dans la dernière édition, pour les amateurs de ces sortes d'épîtres, par une autre épître dédicatoire à M. Fouquet. Les bibliophiles se procurent, lorsqu'ils le peuvent, les deux éditions.

Le sieur de Flacourt avoit, en ces temps, le commandement de quelques établissemens formés sur les côtes de l'île de Madagascar (1), pompeusement nommée alors l'île *Dauphine*, comme si la propriété de l'île toute entière

(1) Lors de la découverte de l'île, on lui donna le nom d'île de *Saint-Laurent*.

avoit appartenu à la France. Par les communications que ce poste lui procuroit avec les naturels du pays, Flacourt a pu donner des notions satisfaisantes à un certain point, sur une grande partie de l'île. On peut juger de son étendue par celle d'un seul de ses royaumes, qui a soixante-dix lieues de long sur quarante de large.

La terre y est généralement très-fertile ; et cette fertilité extraordinaire entretient la paresse des habitans. Ainsi que sur presque toutes les côtes d'Afrique, la religion est un mélange bizarre de mahométisme, de superstitions, et même d'idolâtrie. L'astrologie judiciaire, fort en honneur à Madagascar, y est devenue le germe de beaucoup de maux, comme dans tous les pays où cette fausse science a fait des progrès ; elle a procuré sur-tout un crédit funeste à ce que, dans l'île, on appelle les *Ambiasses*, qui tout-à-la-fois sont les prêtres et les médecins du pays.

Flacourt ne donne pas une idée avantageuse de la moralité des *Madagasses* : il charge beaucoup le tableau de leurs vices, ce qui tient peut-être à la résistance opiniâtre qu'ils ont opposée dans tous les temps, au joug que les Européens ont voulu leur imposer.

Il faut soigneusement se tenir en garde contre ces impressions trop défavorables sur le caractère des *Madagasses* : elles portent en effet assez souvent sur des faits invraisemblables, tels que l'habitude très-commune qu'on leur attribue, de faire dévorer une partie des enfans nouveau-nés par les bêtes sauvages. La relation, d'ailleurs, fournit des notions très-étendues sur Madagascar. Flacourt s'est particulièrement attaché à décrire dans un grand détail, les arbres, les plantes, les quadrupèdes, les oiseaux et les poissons du pays. Ses descriptions sur ces divers objets ont beaucoup enrichi l'histoire naturelle. Les savans aussi liront avec intérêt tout ce que l'auteur a pu recueillir de notions sur la langue des *Madagassés*.

Les Français avoient bâti dans l'île de Madagascar, une forteresse qu'ils appelèrent Fort-Dauphin. Les insulaires s'en emparèrent en 1675 ; et de toute la garnison, qui fit

égorgée, il ne se sauva que quelques soldats qui furent recueillis sur un vaisseau. Depuis cette époque, il s'est établi dans l'île quelques comptoirs. Je ne m'étendrai pas davantage sur la relation de Flacourt, parce que celle de M. Rochon, dont je donnerai tout-à-l'heure la notice, renferme sur l'île de Madagascar, des notions plus récentes.

Les amateurs réunissent, quand ils le peuvent, à l'histoire de Madagascar, par Flacourt, l'ouvrage suivant du même auteur :

PETIT CATÉCHISME, avec les prières du matin et du soir (par *Flacourt*). Paris, 1657, in-8°.

RELATION des premiers voyages de la compagnie des Indes faits en l'île de Madagascar ou Dauphine, par *Soucha de Rennefort*. Paris, La Tourette, 1668; in-16.

Cette relation ajoute à celle de Flacourt, quelques particularités assez curieuses sur l'île de Madagascar et sur ses habitans.

LES VOYAGES faits par le sieur *Dubois*, aux îles Dauphine ou Madagascar, et Bourbon ou Mascareigne, dans laquelle il est curieusement traité du Cap-Vert, de la ville de Surate, des îles de Sainte-Hélène et de l'Ascension, ensemble les mœurs, religion, forces, gouvernement et coutumes des habitans desdites îles, avec l'histoire naturelle du pays. Paris, Berbin, 1674, in-12.

La plus grande partie de cette relation roulant sur les îles de Madagascar et de Bourbon (aujourd'hui l'île de la Réunion), j'ai dû la placer dans ce paragraphe.

VOYAGE à l'île de France. Paris, 1712, in-12.

VOYAGE de Madagascar ou île de Saint-Laurent,

par *Carpeau du Saussai*. Paris, Nyon, 1722, in-12; fig.

VOYAGE à Madagascar, par *Ambroise Pare*. Amsterdam, 1722, in-12.

MADAGASCAR, ou Journal de *Robert Drury*, pendant les quinze années de captivité qu'il a es-suyées dans cette île; contenant, 1°. son Voyage aux Indes orientales, et le court séjour qu'il y a fait: 2°. les détails du naufrage du vaisseau *de Grave*, sur l'île de Madagascar; l'assassinat du capitaine *Jounge* et de tout son équipage, à l'exception du fils de l'amiral *Bembo* et de quelques autres qui échappèrent à la barbarie des naturels: 3°. la captivité de l'auteur, son mariage, et ses bonnes et mauvaises fortunes: 4°. ses Voyages dans l'intérieur de l'île, la description qu'il en fait, quant à sa situation, ses productions, ses manufactures, ses marchandises: 5°. le caractère des habitans, leurs mœurs, leurs guerres, leur religion, leur police; les conversations de l'auteur avec plusieurs de leurs chefs les plus considérables, relativement à la religion chrétienne et à celle du pays: 6°. comment il fut retiré de cette île par le capitaine *Macket*, commandant le vaisseau *le Prince de Galles*, appartenant à la compagnie des Indes orientales, son arrivée en Angleterre, et son second voyage à Madagascar: 7°. un vocabulaire de la langue de cette île. Le tout écrit par l'auteur lui-même, mis en ordre et publié à la sollicitation de ses amis, avec figures: (en anglais) *Madagascar, or Robert Drury's Journal during fifteen years captivity on that island, con-*

taining, 1°. *his voyage to the east Indies, and short stay there*: 2°. *an account of the shipwreck of the de Grave, on the island Madagascar, the murder of captain Jounge and his ships company, except admiral Bembo's son, and some few others, who escapd the hands of the barbarous natives*: 3°. *his being taken into captivity, hard usage, marriage and variety of fortune*: 4°. *his travels through the island and description of it; as to its situation, product, manufactures, commodities, etc...*: 5°. *the nature of the people, their customs, wars, religion and policy; as also the conferences between the author and some of their chiefs, concerning the christian and their religion*: 6°. *his redemption from thence by cap. Macket commander of the Prince-of-Wales, in the east India company's service; his arrival to England, and second Voyage thither*: 8°. *a vocabulary of the Madagascar language; written by himself, digested into order, and now published at the request of his friends.* Londres, W. Meadows, 1729, in-8°.

L'authenticité de cette relation, qui, dans les communications qu'en avoit faites l'auteur avant sa publication, avoit été regardée par beaucoup de lecteurs, comme un voyage en partie imaginaire, ainsi que l'auteur de la préface le déclare dès les premières lignes, a été certifiée en tête de l'édition même, par un homme dont l'autorité n'est pas récusable: c'est le capitaine Macket lui-même, qui, ayant séjourné à Madagascar, d'où il retira Drury de l'esclavage, a été bien à portée de vérifier une grande partie des faits contenus dans la relation. D'ailleurs, la plupart des événemens qu'elle renferme n'ont rien qui sorte des bornes de la vraisemblance, quoique quelques-uns soient un peu extraordinaires. Mais ce qui est plus

274 BIBLIOTHÈQUE DES VOYAGES.

décisif encore, c'est que les voyageurs qui ont visité après lui l'île de Madagascar, confirment la partie historique de la relation, concernant les différens souverains de l'île, et les petits princes qui sont sous leur vasselage. Ils s'accordent aussi avec lui, sur la partie géographique et sur l'histoire naturelle de l'île.

RELATION toute récente de Madagascar, etc.... de la vie du souverain actuel, par Adrien *de Brocke*: (en allemand) *Adrian von Brocke's Neueste Nachricht von Madagascar, etc.... und dem Leben des itzigen Beherrschers dieser Insel*. Leipsic, 1748, in-8°.

LETTRE concernant l'état actuel des mœurs, usages et commerce des habitans de Madagascar, par *de Barry*. Paris, 1764, in-12.

VOYAGE à l'île de France, à l'île de Bourbon, au cap de Bonne-Espérance, etc.... avec des observations nouvelles sur la nature et sur les hommes, par un officier du Roi (*Bernardin de Saint-Pierre*). Paris, 1773, 2 parties, 1 vol. in-8°. avec fig.

Ce Voyage, dont la partie la plus étendue embrasse l'île de France, est intéressant sous bien des rapports. Avant la publication du Voyage de M. Borry de Saint-Vincent, dont je donnerai la notice, la relation de M. Bernardin de Saint-Pierre étoit presque la seule qui nous eût procuré quelques lumières sur cette île, si propre à former une relâche aux vaisseaux. A cet inappréciable avantage, il faut ajouter la culture, qui s'y fait avec succès, de toutes les productions coloniales, la facilité avec laquelle on y a acclimaté toutes les épices des Moluques, celle qu'on trouveroit à y cultiver le riz sec, et à y élever l'arbre-à-pain.

L'auteur, né dans le pays même, et avec ces rares talens qu'il a si avantageusement développés dans d'autres ouvrages, pouvoit, mieux que personne, nous faire connoître une île à laquelle il nous a si vivement intéressés,

en y plaçant les tableaux enchanteurs, les scènes touchantes de *Paul et de Virginie*. Sa relation a la forme épistolaire : il a eu l'attention de resserrer dans deux lettres, le journal des observations nautiques qu'il avoit faites dans sa route, et qui ne peuvent intéresser que les marins. A la description de l'île de France, il fait succéder un tableau des productions marines, et le journal de ses observations météorologiques.

Le portrait que le voyageur fait des habitans blancs de l'île, qui sans doute se sont épurés depuis l'époque où il a écrit sa relation, n'est rien moins qu'avantageux. L'ignorance, la fausseté, un goût dépravé pour les esclaves noires, sont les principaux vices qu'il leur reproche. Cette dépravation de goût lui a paru d'autant moins excusable, qu'avec un peu de pâleur seulement, les créoles blanches sont la plupart jolies, bien faites, et douées d'un esprit naturel auquel il ne manque qu'un peu de culture. A quelques foiblesses qu'il a observées chez un petit nombre de femmes, et que peuvent en quelque sorte faire excuser leurs relations continues avec de jeunes marins, les infidélités révoltantes de leurs maris, la chaleur d'un climat brûlant, le voyageur oppose les qualités domestiques qui les distinguent en général, une sobriété toujours soutenue, une propreté recherchée, une tendresse passionnée pour leurs enfans. Cette dernière qualité, suivant qu'il l'observe, a ses avantages et ses inconvéniens. Jamais contraints par leurs mères, les enfans deviennent agiles et robustes, mais ils restent plongés dans la plus grossière ignorance. Le sort des noirs, la plupart-tirés de Madagascar, a vivement excité sa compassion.

Toutes les espèces de grains réussissent dans l'île. Le froment y donne du grain excellent, mais ne s'élève pas à une grande hauteur ; le maïs y prospère singulièrement ; toutes les espèces de mil y réussissent. Les légumes d'Europe, au contraire, y dégénèrent si promptement, que chaque année il faut faire venir de nouvelles graines. On a essayé sans succès d'y faire croître le sainfoin, le trèfle,

le lin , le chanvre , le houblon. A l'égard des arbres fruitiers de l'Europe , si l'on en excepte le pêcher qui donne des fruits d'un assez bon goût , mais qui ne sont jamais fondans , les autres croissent bien dans l'île , y donnent même quelques fleurs , mais ne donnent pas de fruits ; la vigne ne réussit qu'en espalier. Les insulaires sont dédommagés de ces privations par une grande abondance de toutes les espèces de fruits propres aux pays chauds.

Le voyageur s'étend beaucoup moins sur l'île de Bourbon , aujourd'hui l'île de la Réunion , où il ne fit qu'une assez rapide excursion. Le sol lui en parut plus sablonneux que celui de l'île de France. Le terrain est plus montueux , mais il est très-favorable à la culture du café , dont la qualité est fort estimée. L'île est sujette à de violens ouragans , qui y causent de grands dégâts. Les mœurs des habitans , quoiqu'un peu dégénérées de ce qu'elles étoient autrefois , ont paru au voyageur plus pures qu'à l'île de France.

DESCRIPTION de l'île de Madagascar , d'après les Voyageurs anciens et modernes : (en allemand) *Beschreibung der Insel Madagascar aus verschiedenen und aeltern neuern Reise - Beschreibungen.* (Inserée dans la Connoissance de la Littérature des pays , 1790 , XII^e cah.)

VOYAGE à l'île de Madagascar et aux Indes orientales , par M. l'abbé Rochon , avec une carte de cette île. Paris , Prault , 1791 , in-8°.

Ce Voyage , qui roule principalement sur l'île de Madagascar , a été réimprimé , comme on l'a vu (première Partie , section VIII , §. VI) , dans l'édition des Voyages de l'auteur à Madagascar , à Maroc et aux Indes orientales , qui a paru en l'an x.

La relation dont je donne ici la notice , renferme les dernières notions qu'on ait eues sur l'île de Madagascar :

j'en retrancherai le récit des révolutions qu'ont successivement éprouvées les divers établissemens formés par les Européens dans cette île : ces détails n'appartiennent qu'à l'histoire.

M. Rochon esquisse d'abord très-rapidement l'histoire de sa découverte. C'est en 1506 que Laurent Almeyda découvrit cette île, qui, suivant plusieurs savans géographes, est la *Cerné* de Pline, et la *Menuthiasde* de Ptolémée. De temps immémorial elle étoit connue des Perses et des Arabes, sous le nom de *Serandib*. Alfonse d'Albuquerque chargea *Ruy-Pereyra y-Couthinto* d'en visiter l'intérieur, et il ordonna à *Tristan d'Acunha* d'en relever les principaux caps. Dans la notice que j'ai donnée de l'histoire de cette île, par Flacourt, on a vu les différens noms qu'elle a successivement portés : ils sont oubliés aujourd'hui, et elle a retenu le nom de *Madagascar*, qu'on a généralement substitué à celui de *Madegasse*, son nom véritable.

Cette île immense est divisée en vingt-huit provinces, dont M. Rochon fait l'énumération, qui se borne à des noms de pays inconnus encore pour nous. On peut évaluer à deux cents millions d'arpens de bonne terre, la superficie de Madagascar ; et le nombre de ses habitans peut être porté, par un aperçu très-imparfait, à quatre millions. L'île est arrosée dans toutes ses parties par des fleuves, de grandes rivières, et sur-tout par un grand nombre de petits ruisseaux qui prennent leur source au pied de la longue chaîne de montagnes qui sépare la côte de l'est et celle de l'ouest. Ces montagnes renferment dans leur sein des minéraux précieux et des fossiles intéressans. La partie montueuse offre des précipices dont les sommités sont couronnées de grands arbres de la plus haute antiquité, et de grandes cascades, dont les abords sont inaccessibles. Dans les plaines, où de vastes savannes nourrissent de nombreux troupeaux de bœufs et de bêtes à laine, la végétation n'est jamais troublée par l'intempérie et la vicissitude des saisons. La nature fait presque tous les

frais de la culture. A peine les Madegasses (1) remuent la terre à la pioche, et ce léger labour suffit. De distance en distance, ils font de petits trous, où ils répandent quelques grains de riz qu'ils couvrent de terre avec le pied, et le sol ainsi ensemencé rapporte cent pour un. Les forêts offrent une variété prodigieuse de beaux arbres. Ceux dont le bois peut servir à la construction et à la mâture des vaisseaux, n'y sont pas moins communs que ceux qu'on emploie à la charpente et à la menuiserie: ils fournissent aussi des gommés et des résines utiles, soit pour les arts mécaniques, soit pour la chirurgie. Dans les intervalles des arbres, se trouve une prodigieuse variété d'herbes, dont les unes sont aromatiques médicinales, et d'autres sont propres à la teinture. Le botaniste le plus infatigable, dit M. Rochon, effleurerait à peine, dans le cours d'une longue vie, l'histoire naturelle des végétaux qui croissent dans les différentes parties de l'île, dont l'étendue en latitude embrasse plusieurs climats.

Des productions d'un autre genre enrichissent encore cette île, telles qu'un lin ou une espèce de chanvre qui surpasse en longueur celui de l'Europe, la canne-à-sucre, la cire, différentes espèces de miel, le tabac, l'indigo, le poivre-blanc, la gomme-laque, le succin, l'ambregris, plusieurs substances soyeuses et le coton. La pêche sur ses côtes pourroit fournir une bien plus grande quantité d'huile de baleine qu'on n'en fabrique, et des salaisons de toute espèce.

La partie du sud de Madagascar, où étoit situé le fort Dauphin, long-temps le principal établissement des Français dans l'île, sans être aussi fertile que la partie du nord, est fort peuplée. Presque tous les villages sont situés sur des éminences, entourés de rangs de palissades, avec un parapet de terre battue, et un large et profond fossé. La demeure des chefs se nomme *Dornac*: quelques esclaves surveillent et gardent jour et nuit les portes du dornac.

(1) C'est le nom qu'on donne aux habitans de Madagascar.

L'autorité de ces chefs, qui sont quelquefois électifs, mais plus communément héréditaires, est en général très-limitée : néanmoins dans la province de *Camanousse*, les terres sont en général réputées appartenir aux chefs, qui les distribuent à leurs sujets pour les cultiver, et exigent d'eux une petite redevance. Celles des terres qui n'appartiennent pas aux chefs, ne sont point partagées entre les habitans : elles deviennent la propriété de ceux qui prennent la peine de les labourer. Les peuples de cette petite province n'ignorent pas tout-à-fait l'art d'écrire, apporté dans l'île par les Arabes, qui en firent la conquête il y a environ trois cents ans. Aussi leurs savans, qu'ils nomment *ombiasses*, tout-à-la-fois sorciers et médecins, ne se servent que de caractères arabes. Cependant ce peuple a quelques livres d'histoire en langue madecasse : les ombiasses professent la géomancie et l'astrologie, et ont composé des traités sur ces deux prétendues sciences, ainsi que sur la médecine, dont les principes ne sont pas très-sûrs. Ils fabriquent le papier avec une écorce du *papyrus nilotien*, et l'encre, avec la décoction de celle d'un autre arbre qu'on nomme *arandatro*.

Tous ceux des Madegasses qui sont noirs, ont des cheveux cotonnés comme les nègres de la côte d'Afrique : ceux, au contraire, qui ont le teint des Indiens, n'ont pas les cheveux plus frisés que ne les ont les Européens. Leur nez n'est point épaté, leur front est large et ouvert, leurs lèvres ne sont pas épaisses, enfin tous les traits de leur visage sont réguliers et agréables. Généralement ces peuples portent sur leur physionomie, un caractère particulier de franchise et d'aménité. Comme tous les peuples peu instruits, les Madegasses débitent beaucoup de fables sur leur origine. Ils sont assez adroits à fondre et à forger le fer et d'autres métaux ; mais ils montrent sur-tout beaucoup d'industrie dans leur manière de tresser les petits câbles qu'ils destinent à la pêche de la baleine et à l'amarrage de leurs canots. A cette industrie près, ils sont d'une grande indifférence sur les connoissances qui demandent

de la réflexion, et ne sont curieux de s'instruire que des choses qui peuvent être relatives à un besoin de première nécessité : c'est qu'une insouciance et une apathie naturelles leur rendent insupportable tout ce qui demande de l'attention : aussi, quoique légers et agiles, passent-ils la plus grande partie de leur vie à dormir et à se divertir. Les Madegasses sont fort sobres : c'est le besoin seul qui règle l'heure de leurs repas. Dans leurs danses, leurs jeux, leurs amusemens, M. Rochon a remarqué cette sage retenue qui garantit de tous excès.

La partie du nord de Madagascar est infiniment plus fertile en toutes sortes de productions, que la partie du sud : en conséquence, elle est plus fréquentée par les vaisseaux européens. Les ports qu'on y visite le plus, sont ceux de *Foulepointe*, de *Sainte-Marie*, et la baie d'*Atongil* : c'est dans ces trois endroits qu'à diverses reprises, la France a tenté de former des établissemens. Cependant l'intérieur des terres n'a pas été visité, et M. Rochon a inutilement cherché à l'île de France, des renseignemens qui pussent le mettre à portée d'en faire la description. Le lieu le plus fréquenté de son temps par les Européens, étoit *Foulepointe*. Les vaisseaux s'y procuroient à bas prix et en abondance, toutes sortes de rafraîchissemens, si ce n'est que, depuis quelques années, les naturels du pays ne vouloient plus vendre de cabris et de cochons. A cette restriction près, les marchés étoient bien garnis, lorsque le commerce n'éprouvoit de la part des Européens, ni gêne, ni contrainte. En général, la partie du nord-est de Madagascar est un riche magasin, presque toujours ouvert aux colonies des îles de France et de la Réunion.

HISTOIRE de l'île Maurice, ou île de France, et îles environnantes, depuis leur première découverte jusqu'à ce jour, composée principalement d'après les Mémoires du baron *Grant*, par son

AFRIQUE. VOYAG. DANS L'AFRIQ. MÉRID. 281
fils Charles Grant, vicomte de Vaux, avec cartes et plans : (en anglais) *The History of Mauritius, or the isle of France, and the neighbouring islands, etc.* Londres, 1801, in-4°.

Voici l'aperçu que le rédacteur du Journal étranger a donné de cet ouvrage, dont je n'ai pas pu me procurer l'original.

« Le baron Grant, qui a demeuré près de vingt ans à l'île de France, y avoit recueilli un grand nombre d'observations intéressantes, dont son fils, le vicomte de Vaux, a profité pour composer l'histoire de cette île. A ces matériaux, il a joint les renseignemens qu'il a reçus de ses amis, différentes notices puisées dans des sources authentiques, et quelques extraits d'ouvrages connus, entr'autres de celui de M. Charpentier de Cossigny.

» L'ouvrage commence par une instruction adressée aux marins, sur la meilleure manière de s'approcher des ports de l'île : cette instruction est accompagnée d'un aperçu général des ports, du climat, de l'eau, du terrain, et des déterminations géographiques. L'auteur y a ajouté une histoire sommaire des gouverneurs de l'île, depuis la formation de l'établissement jusqu'à nos jours. Il décrit ensuite les productions de l'île de France, les sites du pays, dépeint ses habitans blancs et noirs, entre dans quelques détails sur leurs mœurs, et donne des renseignemens curieux sur les îles de la Réunion, Rodriguez, etc. Par-tout il rend justice à la mémoire du gouverneur la Bourdonnaie, qui s'est distingué par des travaux utiles, par son zèle à vivifier toutes les branches d'industrie, et dont le nom est encore cher aux habitans. Pendant son séjour dans l'île, le baron Grant a connu la plupart des savans et des célèbres marins qui y ont été envoyés par l'ancien gouvernement français, et qui lui ont communiqué leurs observations astronomiques, géographiques et nautiques : elles se trouvent dans l'ouvrage publié par son fils, qui, au commencement de la révolution, a quitté

l'île de France, sa terre natale, pour se retirer vers la branche aînée de sa famille, établie en Angleterre.

VOYAGE dans les quatre principales îles des mers d'Afrique, fait par ordre du Gouvernement, pendant les années IX et X de la République (1801 et 1802), avec l'histoire de la traversée du capitaine *Baudin* jusqu'au port Louis de l'île Maurice; par J. P. C. M. *Borry de Saint-Vincent*, officier d'état-major, et naturaliste en chef de la corvette *le Naturaliste*, dans l'expédition de découvertes commandée par le capitaine *Baudin*. Paris, Buisson, 1804, 3 vol. in-8°.

— Atlas de ce Voyage, de cinquante-huit planches. *Ibid.* 1 vol. gr. in-4°.

Le même, traduit en allemand sous le titre suivant :

REISE nach den Inseln der Africanischen Meere. Leipsic, Fleischer, 1805, avec planches, tome 1^{er}, in-8°.

Quoique ce Voyage embrasse deux îles de l'Afrique occidentale, j'ai cru devoir le placer dans le paragraphe concernant les îles de l'Afrique orientale et méridionale, parce que les îles de France et de la Réunion occupent la principale place dans cette relation.

En intitulant son ouvrage, *Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique*, M. de Saint-Vincent n'a pas eu d'égard à leur étendue, puisque l'île de Madagascar, dont la description n'est pas entrée dans son plan, est plus considérable elle seule, que ne le sont ensemble les quatre îles de Ténériffe, de Maurice, de la Réunion et de Sainte-Hélène qui sont l'objet de sa relation. C'est sous les rapports physiques, agricoles, commerciaux et politiques, qu'il a qualifié, et avec raison, ces quatre îles, comme les quatre principales îles des mers d'Afrique.

Comme naturaliste en chef de la corvette, et en cette qualité faisant partie de l'expédition de découvertes commandée par le capitaine Baudin, M. de Saint-Vincent s'embarqua au Havre le 8 vendémiaire an 1x (1801), et débarqua dans l'île de Ténériffe, au port de Sainte-Croix, après quatorze jours seulement de traversée. Il a emprunté de son *Essai sur les îles Fortunées*, la description de la ville qui a pris son nom de celui du port : en voici l'aperçu rapide, où je ne répéterai rien de ce qu'en a dit M. Barrow.

Ténériffe renferme plus de deux cents villes, villages, hameaux et habitations renfermés dans vingt-trois paroisses. La plus considérable des villes, est celle du port de Sainte-Croix, où aborda la petite expédition : c'est-là que résident le gouverneur général des sept îles (les Canaries), les consuls et commissaires des gouvernemens étrangers, un grand alcade (juge suprême), etc.... Sa population est d'environ 8397 ames. C'est le centre du commerce des Canaries avec l'étranger, et le port où relâchent ordinairement les vaisseaux européens.

Sainte-Croix doit tous ces avantages à sa rade, assez spacieuse pour contenir dix à douze vaisseaux de guerre. Cette ville, bâtie bien différemment de nos villes françaises, n'en est pas moins agréable. Les rues droites et larges, sont propres et aérées, pavées depuis peu, avec des trottoirs. Elle est abreuvée par une fontaine construite avec des laves noires, et près de laquelle est un obélisque. Plusieurs forts défendent la rade.

Un grand nombre de prêtres et de moines en costume se montrent sur les places et dans les rues, à Sainte-Croix. Les mendiants, couverts de haillons dégoûtans, n'y sont pas moins multipliés. Ce sont les négocians, et ceux qui se livrent à une branche quelconque de commerce, qui forment la partie honnête des habitans de la ville. Les gentilshommes et les gens vivant noblement, résident à *Laguna* dont j'aurai occasion de parler.

Les hommes ont adopté les modes de France, parce qu'ils ont reconnu que le bon goût en est inséparable. Les

Canariennes n'ont pas eu le bon sens de s'y conformer. Leur manière de se mettre est également maussade et incommode. Celles qui sont riches, ou les dévotes d'un rang élevé, portent l'habit noir. Ces dernières, enveloppées d'une mante lorsqu'elles vont à l'église, seules, ou par deux et trois, et sans hommes, se laissent difficilement voir. Le peu de Canariennes que le voyageur a entrevues, ne lui ont pas paru très-jolies, quoique plusieurs aient de belles dents et de grands yeux. Elles sont, en général, maigres, très-brunes, ont le nez tranchant, l'air portugais.

Dans ce pays de dévotion, les rues, les places, le môle, sont couverts de filles publiques, que la maladie vénérienne, portée au plus haut degré, et la gale qui dégénère quelquefois en éléphantiasis, dévorent.

M. de Saint-Vincent et d'autres naturalistes de l'expédition, employèrent les premiers jours de leur séjour dans l'île, à y faire des excursions qui leur procurèrent beaucoup de richesses minéralogiques et botaniques : des échantillons de laves, et des plantes particulières à cette île, formoient le fond de ces richesses.

En s'éloignant de Sainte-Croix, dont les environs sont assez arides, et dont l'aspect hideux ne donne guère l'idée de ces îles que l'antiquité nommoit Fortunées, en s'avancant vers Laguna, la température devient sensiblement plus douce ; on trouve beaucoup de champs bien tenus, et les bois qui couronnent les monts annoncent une végétation vigoureuse.

Laguna, aussi grande que Sainte-Croix, et qu'on regarde comme la capitale de l'île Ténériffe, quoique le siège du gouvernement soit à Sainte-Croix, s'appauvrit et se dépeuple tous les jours : c'est cependant la résidence de plusieurs familles nobles. On y voit, dans l'église, la représentation de plusieurs *auto-da-fés*, qui eurent lieu autrefois à Laguna, mais dont le moins ancien remonte à plus de cent ans. On y distingue deux *Guanches* (habitans originaires de l'île dont on trouve l'histoire intéressante dans l'Essai sur les îles Fortunées), condamnés au feu pour les

réconcilier avec l'église. A cette occasion, M. de Saint-Vincent observe que l'infâme tribunal qui ordonnoit ces exécutions, n'est plus aussi redoutable.

Relativement à l'art d'embaumer les corps que possédoient les Guanches, et qui vraisemblablement leur avoit été transmis par les anciens Egyptiens, M. de Saint-Vincent paroît avoir abandonné dans la relation de son Voyage, l'idée de la perfection dans cet art, dont il faisoit honneur aux Guanches dans son *Essai sur les îles Fortunées*. Il observe ici, d'après l'inspection de plusieurs fragmens de momies, et même d'une momie entière, que la préparation de ces momies étoit vicieuse, et que l'imperfection de la plupart résulte de ce qu'on ne vidoit pas entièrement les cadavres. Malgré ce défaut de précautions, le temps ne leur a pas fait perdre une odeur aromatique assez agréable. Ces momies, appelées *xoxo* par ceux qui les préparoient, étoient, après leur dessiccation, renfermées dans des peaux cousues qui se sont très-bien conservées, et elles étoient ensuite déposées dans des grottes respectées comme le dernier asyle des Canariens de toutes les classes.

De retour à Sainte-Croix, M. de Saint-Vincent eut la curiosité de se présenter dans une église où, en vertu d'une neuvaine pour les ames du purgatoire, il y avoit sermon et procession. Il vouloit connoître de quelle manière se comportent dans les temples ces Espagnols qui passent pour le peuple le plus dévot de l'Europe. Les hommes étoient debout ou assis, les femmes toutes réunies ensemble ou accroupies sur le carreau : il ne trouva dans aucun individu des deux sexes l'air de recueillement qui convient dans de pareils lieux, et il crut reconnoître que pour être observateurs de mille dévotions superflues, les Espagnols n'en sont pas plus réellement religieux.

Orotava, la ville la plus remarquable de l'île après Sainte-Croix et Laguna, mais dont le port est peu sûr, est bâtie sur la côte nord et sur les racines du Pic de Ténériffe : c'est dans cette ville qu'est le jardin de botanique

que le roi d'Espagne entretient aux Canaries. M. de Saint-Vincent ne put pas s'y transporter ; mais des hommes instruits, et généralement tous ceux qui l'ont visitée, lui vantèrent la douceur de la température, la fertilité, la bonne culture du sol de ses environs : c'est là véritablement qu'on retrouve les *îles Fortunées*. Tous les végétaux de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique y prospèrent. Le café et le coton particulièrement y réussissent, et pourroient devenir des branches de commerce : il s'y trouve même une sucrerie, la seule qui subsiste de plusieurs autres, pour l'exploitation desquelles on avoit transporté de la côte d'Afrique, des nègres qui ont été la souche de la race noire qu'on trouve dans l'île. M. de Saint-Vincent s'étonne que l'Espagne ne tire presque aucun parti des Canaries, et que cet archipel qui, par sa fertilité et sa position, pourroit devenir une riche colonie, soit à charge, dit-on, à la métropole.

Ténériffe produit moins de blé que les autres Canaries, mais beaucoup plus de vin, dont une partie se consomme sur les lieux. A la quantité qui s'en exporte, on joint, pour compléter les cargaisons, des figues, des raisins secs, des oranges, des citrons, et de petits haricots blancs d'une excellente qualité, et dont on fait deux récoltes par an.

Les informations qu'a prises M. de Saint-Vincent, portent la population de Ténériffe à plus de soixante mille âmes, sans compter les religieux, qui sont au nombre de plus de trois mille. A Sainte-Croix, ces moines remplissent les cabarets et les mauvais lieux. Il ne faut pas juger par eux du caractère général des insulaires que M. Broussonet, commissaire des relations commerciales à Ténériffe, homme très-instruit, représente comme doux et hospitaliers.

Par ses éruptions successives, le Pic de Ténériffe a formé, en grande partie, la composition géologique de cette île. Les pierres du môle de Sainte-Croix, toutes celles même avec lesquelles on bâtit et l'on a pavé les rues de Laguna et de Sainte-Croix, toutes les pierres de l'île

enfin sont volcaniques. On ne rencontre que fort peu de bancs calcaires, rarement des fragmens de granit arrachés aux montagnes centrales, et par-tout des laves et des basaltes. La terre qu'on cultive, remplie de roches volcaniques, n'est généralement qu'un détriment de laves réduites en une poussière plus ou moins fine.

Le petit lézard gris est le seul reptile que M. de Saint-Vincent ait vu à Ténériffe. Les Canaries, au reste, nourrissent les mêmes animaux domestiques que la France. Les forêts de celles de ces îles qui sont boisées, sont peuplées de cerfs et de chevreuils. La race des chiens et des ânes sauvages, qui se trouvoient autrefois dans ces îles, a été détruite. Les chèvres sauvages y sont fort communes : les domestiques sont très-multipliées dans celle des îles Canaries qu'on appelle *Lancelotte* : son sol sablonneux leur convient beaucoup, ainsi qu'aux chameaux, qui s'accommodent aussi du climat de *Fortaventure*, autre île Canarie. Dans l'une et l'autre de ces îles, on tire un très-grand parti de ces derniers animaux : on en transporte même à Ténériffe, où M. de Saint-Vincent en a vu plusieurs.

Parmi les insectes propres à l'île, il s'en est introduit un bien incommodé, c'est la *blatte*, vulgairement nommé *ravet* ou *kakerlat*, qui y a été apporté de l'Amérique.

Un voyageur, lorsqu'il a demeuré onze jours à Ténériffe, doit trembler, dit M. de Saint-Vincent, en avouant qu'il n'a pas visité le Pic de cette île. Des raisons qu'il ne croit pas devoir déduire, mais qui n'en sont pas moins puissantes, dit-il, l'empêchèrent de tenter la visite de ce Pic, ainsi que d'autres excursions qui entroient dans son plan. Le départ de l'île étoit sans cesse annoncé, puis différé. Le commandant d'ailleurs faisoit entendre qu'il regardoit comme inutile tout ce qu'on pouvoit faire pour la science dans un pays qui, suivant lui, étoit parfaitement connu.

Ce fut donc avec le regret de n'avoir pas pu visiter la plus intéressante partie de l'île de Ténériffe, que M. de

Saint-Vincent s'embarqua pour gagner l'Île-de-France. La narration de sa traversée est enrichie de plusieurs observations aussi curieuses que neuves sur divers poissons et coquillages, sur les mollusques etc.... ; elles sont d'un trop grand détail pour que je puisse en donner l'extrait.

L'approche de l'Île-de-France est annoncée par la vue de plusieurs petites îles : les plus remarquables sont au nombre de trois. L'île *Ronde*, formant un cône élevé d'environ trente toises au-dessus du niveau de la mer, et que ses rives âpres et escarpées rendent presque inabordable ; l'île *aux Serpens*, ainsi nommée de ce qu'on y trouve de petites couleuvres, tandis qu'il n'en existe point dans les îles voisines ; l'île *Plate* qui a reçu ce nom de ce qu'elle est beaucoup moins élevée que les autres, et dont la plage calcaire lui donne une blancheur éblouissante : un officier du génie y a trouvé les débris d'un ancien cratère de volcan. Ces petites îles et quelques autres ont été évidemment formées par l'action de feux souterrains. Le *Colombier*, rocher nu, et peu éloigné de l'île *Plate*, n'est qu'un énorme prisme de laves basaltiques.

De tous ces rochers épars, celui qu'on appelle le *Coin de Mire* est le plus curieux pour les naturalistes, en ce que, coupé à pic du côté occidental, on distingue dans sa cassure qu'il est formé de laves superposées, et qui successivement ont coulé les unes sur les autres, de sorte qu'on ne peut attribuer la formation du *Coin de Mire* qu'aux réjections d'un cratère qui existoit autrefois, où les vaisseaux fendent maintenant les vagues. Aucun voyageur, avant M. de Saint-Vincent, n'avoit fait la plus légère observation sur ces phénomènes géologiques.

Avant de pouvoir descendre à terre, les équipages et les passagers des deux vaisseaux de l'expédition eurent à essuyer la visite de la *Santé*. Depuis que la petite-vérole, inconnue jusque-là dans la colonie de l'Île-de-France, avoit emporté, il y avoit alors quinze années, la moitié des habitans, et sur-tout les noirs, tous les navires qui arrivoient dans l'île étoient scrupuleusement visités par une

commission de médecins et de chirurgiens. M. de Saint-Vincent, en louant une précaution si sage, s'étonne qu'on n'ait pas conservé le germe d'un fléau qui cesse d'en être un, quand on favorise sa propagation ; qu'on ne se soit pas ménagé, de cette sorte, le moyen de pratiquer l'inoculation. Peut-on se flatter, dit-il, qu'une négligence, un naufrage, une spéculation barbare, de la part d'une puissance capable de tout, ne ramenera jamais dans l'Ile-de-France la petite-vérole ? Pourquoi ne profiteroit-on pas, ajoute-t-il, de l'importante découverte de la vaccine, pour inoculer tous les noirs et les blancs qui ont échappé à la dernière épidémie, ou qui sont nés depuis cette époque ? Ces judicieuses réflexions sont également applicables à l'île de la Réunion, qui, instruite à temps de l'épidémie dont les symptômes se manifestèrent à l'Ile-de-France, eut le bonheur de s'y soustraire en interrompant toutes les communications, mais qui est menacée sans cesse du même danger qu'on vient d'exposer.

Avant d'être soumis à la visite, les deux vaisseaux avoient couru le risque de n'être pas reçus dans le port. On avoit craint qu'ils ne transportassent des agens chargés de punir la salutaire résistance que l'assemblée coloniale avoit opposée aux mesures désastreuses pour la colonie, des gouvernemens précédens. On ignoroit encore à l'Ile-de-France l'heureuse révolution du 18 brumaire. Le titre d'*Expédition des découvertes* donné à la petite escadre ne rassuroit pas entièrement les colons : ce pouvoit être, pensoient-ils, un passe-port pour seconder le débarquement d'une plus grande quantité d'agens qui suivroient ceux que renfermoient les deux bâtimens. Sur le reproche amical qu'on leur fit depuis, d'avoir conçu originairement de pareils doutes, qui, heureusement enfin étoient éclaircis, plusieurs nous répondirent : « Nous connoissons déjà » votre M. Baudin, et nous le croyions capable d'un trait » pareil ».

Le Port Nord-ouest, autrefois le Port-Louis (c'est le nom de la ville où l'on débarque), peut contenir quatre

mille blancs et noirs libres, et le double d'esclaves. La plupart des rues ne sont point pavées. Les maisons sont presque toutes construites en bois et très-basses. Tandis que les blancs de la ville sont d'une propreté scrupuleuse, les domestiques noirs, tout nus, et d'une saleté dégoûtante, donnent à la ville une apparence de misère.

Dès le premier jour de son arrivée, M. de Saint-Vincent avoit fait dans les rues une récolte assez abondante de plantes. Les principales de ces rues sont plantées en *bois noir*, assez bel arbre du genre des *mimuses*, dont les houppes de fleurs, au printemps contrastent agréablement par leur couleur blanche, jaune et rose tendre, avec une verdure nouvelle et épaisse; mais cet arbre a d'ailleurs l'inconvénient de perdre ses feuilles et de se charger de gousses desséchées. Dans quelques places de la ville sont plantés encore des *caneficiers*; qui donnent de belles fleurs, mais ne produisent point de casse; et des *badamiers*, grand et bel arbre, mais dont le bois est très-cassant.

L'heure de la bourse et des affaires passée, l'on n'a plus rien à faire à la ville, qui est la seule de la colonie: le reste de l'île est divisé en onze quartiers. M. de Saint-Vincent ne s'y occupa pas seulement à en parcourir plusieurs, pour y herboriser, il mit à profit le plaisir de la pêche, l'on y prend connoissance de plusieurs poissons singuliers. Tel est, entre autres, celui qu'on nomme *boursa*, parce que, lorsqu'on l'irrite, elle s'enflè dans tous les sens avec excès, et se rend aussi ronde et aussi dure qu'elle peut, afin de hérissier les petits poils rigides dont elle est couverte, mais qui ne forment pas néanmoins une arme bien défensive et bien redoutable.

La mauvaise santé de plusieurs des savans et des artistes embarqués sur les deux bâtimens, mais sur-tout la perspective de ce qu'ils auroient à souffrir dans le cours de l'expédition, avec un commandant qui publioit par-tout que la moitié des membres de cette expédition étoit inutile à son succès, et que l'Institut lui avoit donné des savans dont il n'avoit que faire, les déterminèrent à rester

dans l'île : M. de Saint-Vincent fut de ce nombre. Il employa le séjour qu'il y fit à des excursions qui donnent beaucoup de lumières sur la géologie et la botanique de l'île. Il invite ceux qui visiteront les mêmes lieux que lui, à gravir d'abord sur le *Ponce*, au pied duquel est bâti le Port Nord-ouest : c'est à tous égards, la montagne la plus curieuse de l'île ; c'est sur sa crête qu'on peut prendre les meilleures notions sur l'état physique de l'île-de-France : une heure suffit pour arriver à son sommet. La route est quelquefois pénible, jamais dangereuse. On traverse d'abord un plateau bas, appelé le *Champ-de-Mars*, planté de bois noir, qui sert de promenade publique. Le sol de ce plateau est formé de débris volcaniques roulés, qui paroissent avoir été entraînés des hauteurs environnantes. C'est de la cime du *Ponce*, qui n'est qu'un gros rocher anguleux d'une forme bizarre, que l'œil peut embrasser plus aisément que de deux autres points plus élevés, mais moins accessibles et moins favorablement disposés, la configuration entière de l'île-de-France.

La forme de cette île est irrégulièrement ovale : elle a un peu plus de onze lieues dans sa plus grande longueur, qui s'étend du nord-est au sud-ouest ; et un peu plus de huit lieues dans sa plus grande largeur qui se prolonge de l'est à l'ouest.

Une multitude de caps et de baies forment sur ses côtes des sinuosités, dont les rescifs rendent l'abord généralement dangereux pour toutes sortes d'embarcations qui tirent un peu d'eau. En suivant les divers contours de l'île, on trouve que sa circonférence est d'environ quarante-cinq lieues. Le sol va toujours en s'élevant depuis la côte jusqu'au centre de l'île, où est un coteau boisé de deux cents à deux cent cinquante toises d'élévation : au milieu de ce plateau s'élève une montagne conique et très-pointue, que sa situation a fait nommer le *Piton du milieu de l'île*. Les autres montagnes de l'île, séparées les unes des autres, semblent former de petits systèmes isolés : elles ont ceci de commun, que leurs pentes douces sont du côté de

la mer, et qu'en général elles présentent au piton du milieu des escarpemens plus ou moins brusques. C'est dans un des vallons qui se trouvent entre ces montagnes, que M. Bernardin de Saint-Pierre a placé les intéressantes scènes de *Paul et de Virginie*.

De la cîme du Ponce, on distingue au nord les fles volcaniques qui ont été précédemment décrites. Entre ces rochers et la montagne, s'étend une plaine basse, unie, où l'on ne trouve que quelques fragmens de laves qui ont appartenu à d'antiques courans actuellement détruits, tout le reste est calcaire : ce ne sont que des madrépores et des coquilles formées autrefois au fond des mers, et qui maintenant en ont abandonné la surface. Une partie du quartier des *Famlemouses* et de celui de *la Poudre d'Or*, dont l'un a pris son nom de l'espèce d'arbres qui y croissent en abondance, l'autre de l'espoir qu'on avoit conçu d'y trouver une mine d'or, sont situés sur cet atterrissement calcaire. Ici, le voyageur nous donne une savante théorie sur la formation de ces terrains calcaires.

En général, le sol de l'Île-de-France est volcanique, mais il n'y existe plus de volcan ; et ce n'est qu'à une époque très-reculée qu'elle a été bouleversée par des feux souterrains.

Des différens quartiers de l'île, celui qu'on appelle *le Quartier-Militaire*, est à peine établi, parce que la plus grande partie de sa surface est couverte de forêts, et le sera encore long-temps par la difficulté des chemins et l'éloignement de la ville, qui s'opposent au transport des bois : c'est peut-être, dit M. de Saint-Vincent, un bien pour les habitations des côtes ; car on a observé que depuis qu'on coupoit les bois, les rivières diminuoient sensiblement : cela est remarquable sur-tout dans la partie septentrionale de l'île, où les ruisseaux sont maintenant à sec, et où l'eau est devenuë rare.

C'est dans le quartier des *Pamlemouses* que le roi de France s'étoit réservé une étendue de terrain considérable, dont le jardin botanique national occupe maintenant une

partie. Ce jardin, dirigé par un habile botaniste, M. Céré, est planté des arbres les plus rares de l'Inde et de tous les pays chauds. De longues allées de palmiers le coupent en divers sens : des canaux d'eau vive l'arrosent de toutes parts. Sa clôture est formée par des arbres propres à former des espèces de haies. Parmi le grand nombre de beaux arbres plantés dans les carrés dont le jardin est coupé, M. de Saint-Vincent remarqua sur-tout le *canelier de Ceylan*, un autre *canelier à feuilles étroites*, le *palmier à feuilles de céleri*, le *canelier du Japon*, plusieurs espèces de *figuiers*, le *bois de fer*, si précieux pour la construction des vaisseaux, le *rocou*, qui fournit une si bonne teinture, le *sapotier*, qui donne un excellent fruit, le *giroflier*, le *poivre arbre*, le *bétel*, d'un si grand usage dans l'Orient, le *bacbal*, le géant du règne végétal, le *jacquier*, grand et bel arbre dont on forme les avenues des habitations, et dont le fruit pèse jusqu'à quatre-vingt et cent livres. Ce fruit contient une pulpe servant d'enveloppe à des semences de la consistance des petites châtaignes; elle est d'un goût sucré, mais d'une odeur affreuse qui ne rébute pas les créoles. Le *jacquier* et le *rima*, autre arbre d'un port un peu différent, sont cultivés sous le nom d'*arbres-à-pain*; mais le véritable arbre-à-pain, si célébré par les voyageurs, n'a été introduit que récemment dans la colonie : il y est encore rare, parce qu'il est très-difficile à multiplier. En lui donnant de plus fortes dimensions, en changeant la nature de ses fruits, la culture lui a fait perdre sa fécondité.

Entre les oiseaux qui peuplent les bois de l'Île-de-France, un des plus remarquables est le *cardinal*, dont le plumage éclatant, couleur de feu, à l'exception des ailes, n'est que très-imparfaitement connu parmi les oiseaux de cette espèce qu'on conserve dans nos cabinets. Cet oiseau si élégant, d'une extrême vivacité, est le plus grand ennemi des moissons, sur-tout de celles du riz dont il est extrêmement avide. Le *martin*, au contraire, est un oiseau précieux pour la guerre qu'il fait aux insectes, dont il a

délivré en partie le pays : on le fit venir , à cet effet , des Philippines. Malgré cette guerre , il subsiste encore dans l'île , des *araignées* d'espèces très-variées , des *scolopendres* , dont la grande espèce fait des morsures plus douloureuses que la piqûre du scorpion qui est fort petit , mais très-commun. La *blatte* ou le *kakerlat* , originairement apporté de l'Amérique , a singulièrement multiplié dans les îles de France et de la Réunion , et en est peut-être le plus grand fléau , non-seulement par son odeur infecte , mais par les ravages qu'il fait dans les substances de toute nature où il s'introduit et qu'il dévore. Cet insecte seroit beaucoup plus multiplié encore qu'il ne l'est , s'il n'avoit pas pour ennemi mortel une mouche d'une superbe couleur métallique verte , d'une forme aussi élégante que celle du kakerlat est ignoble , et dont la légèreté et la pétulance sont prodigieuses. Les *moustiques* , qui ne sont pas dégoûtans et dévastateurs comme le kakerlat , sont beaucoup plus incommodes par leur nombre prodigieux et par leur piqûre véritablement très-douloureuse. Les *fourmis jaunes* sont presque aussi dévastatrices et plus multipliées encore que le kakerlat. Le *karia* , autre espèce de fourmi , moins grosse que le *thermite* , si bien décrit par Sparmann , détruit , comme cet insecte , en très-peu de temps , les plus beaux arbres et les plus solides charpentes. Les *mouches jaunes* , autre fléau de l'île , par des piqûres très-multipliées à la vérité , causèrent à M. de Saint-Vincent un accès de fièvre assez fort , avec des subresauts pendant toute la nuit , dont il ne se délivra que par un bain froid.

Le gouverneur général ayant chargé M. de Saint-Vincent d'une commission pour l'île de la Réunion , nous devons à cette circonstance une description géologique de cette île , telle qu'on n'en a jamais donné d'aucun pays :

Avant de s'y livrer , M. de Saint-Vincent trace le tableau de l'occupation de l'île de la Réunion par différentes puissances de l'Europe. Elle fut découverte par les Portugais en 1545. Ils en prirent possession et l'appellèrent

Mascaraigne, du nom de Don *Mascarenhas* qui les commandoit. Cette nation n'y ayant formé aucun établissement, le sieur de *Pronis*, agent de la compagnie française des Indes dans l'île de Madagascar, exerça sur l'île de Mascaraigne, en 1642, au nom du roi de France, un acte de possession semblable à celui des Portugais. En 1646, il y envoya en exil quelques malheureux qui, malades à leur arrivée, s'y rétablirent promptement, graces à la salubrité du climat : ils y vécurent d'abord des fruits des palmistes et du produit de leurs chasses. L'île, toute couverte de bois, leur fournit ensuite, lorsqu'ils l'eurent entièrement explorée, une grande quantité de tortues de terre et de mer, des cabris et des cochons, dont la chair, dans cette île, est exquise. La difficulté de pénétrer dans le pays rempli de coupures perpendiculaires, de torrens rapides, d'arbres entrelacés de lianes et de scories déchirantes, leur figurèrent l'île beaucoup plus grande qu'elle ne l'est réellement. Sur leur relation, l'on en dressa une espèce de carte qu'on trouve dans l'histoire de Madagascar par *Flacourt*, et qui a été copiée par *Leguat*.

En 1690, les Hollandais formèrent le projet d'établir à Mascaraigne une colonie de Français réfugiés. *Leguat* nous a donné l'histoire de cette expédition malheureuse. La compagnie française des Indes, ayant cédé Mascaraigne au roi, l'île prit ou garda le nom d'île de Bourbon, auquel, dans le cours de la révolution, l'on a substitué celui d'île de la Réunion. Depuis la carte de cette île, insérée dans les relations de *Flacourt* et de *Leguat*, on en avoit dressé plusieurs autres, mais elles étoient toutes aussi défectueuses que la première. *M. de Chauny*, ingénieur, fit relever les côtes de l'île dans tous leurs détails d'une manière assez exacte, mais ce travail étoit encore imparfait ; ce qu'il faut attribuer à la configuration de ce singulier pays, hâché, coupé, déchiré, et qui ne ressemble à aucun autre. Avec quelques changemens, *M. de Saint-Vincent* a dressé sa carte, le plus bel ouvrage peut-être qui existe en matière de topographie. Il a suivi, pour les côtes, un plan manu-

scrit de M. Chauny ; mais pour le cours des rivières et la forme de leurs rives, pour la situation des montagnes et des accidens qui s'y rencontrent, pour une foule d'objets si intéressans aux yeux des naturalistes et des géographes, qui ne se bornent pas, comme les navigateurs, à la connoissance des côtes, M. de Saint-Vincent n'avoit aucuns guides, ou n'en avoit que de peu sûrs : aussi n'a-t-il pas ménagé ses peines, pour donner, en quelque sorte, dans la carte à grands points dont il s'agit, la physionomie du pays. Sa modestie, qui égale son talent, l'a conduit à déclarer que, malgré toute l'attention qu'il a apportée à ce travail, il ne le donne pas encore pour parfait, soit par la difficulté qu'on éprouve en général à bien rendre un pays aussi montueux que l'est l'île de la Réunion, soit par l'impossibilité où il s'est vu souvent de vérifier plusieurs points, soit enfin par le défaut de moyens usités dans les opérations de cette nature. Ces différens obstacles l'ont réduit à recourir aux expédiens les plus pénibles, pour s'assurer de l'exactitude de ses déterminations. Lorsque son plan a été terminé, il a été surpris de trouver à l'île de la Réunion une sorte de rapport avec le disque de la lune. De nombreux cratères, des crêtes montueuses, de vastes courans de laves qui ne réfléchissent point la lumière, et d'autres accidens minéralogiques, prouvent l'analogie de notre satellite avec l'île de la Réunion, et rendent raison de la ressemblance de leur aspect.

Dans son plus grand diamètre, l'île de la Réunion a environ quatorze lieues de deux mille huit cent cinquante-trois toises; le petit diamètre peut être de neuf lieues seulement; et si l'on suit les principales sinuosités des côtes, la circonférence de l'île est de trente-huit lieues. Une lizière d'une lieue et demie de largeur, parallèle à la côte, et interrompue par ce qu'on appelle le pays brûlé, est tout ce qu'on a encore défriché dans l'île. La population est distribuée dans onze quartiers, dont le principal est Saint-Denis, chef-lieu du pays.

L'île entière semble composée de deux montagnes vol-

caniques, dont l'origine, dans l'opinion de M. de Saint-Vincent, remonte sans doute à deux époques éloignées l'une de l'autre. La plus petite partie de l'île est la méridionale : les feux souterrains y exercent encore leurs ravages. Celle du nord est bien plus vaste : les éruptions volcaniques qui l'ont jadis bouleversée, ne s'y font plus ressentir. Des espèces de bassins ou de vallons, des rivières rapides cernées par des remparts perpendiculaires, des monticules jetés dans ces vallons dont ils embarrassent le cours, des prismes basaltiques souvent dispersés, comme dans l'île de *Staffa*, en colonnes régulières, des couches de laves les plus variées, des fissures profondes, des indices d'un fracasement général ; tout rappelle d'anciennes et terribles révolutions volcaniques. La plage étroite, quand il y en a une, n'est composée, comme à Ténériffe, que de galets basaltiques, ou d'autres laves roulées. Ces galets sont entraînés à la mer par les pluies. On ne trouve nulle part de vrais sables : ce qu'on désigne improprement par ce nom, ou est composé de débris calcaires et de corps marins jetés au rivage par les vagues, ou présente en petit la collection de toutes les laves de l'île que le roulement des flots a réduites en parcelles arrondies très-petites, d'un aspect bleuâtre et ardoisé.

Ce qu'on appelle la partie *du Vent*, qui s'offre aux regards, lorsqu'on approche de Saint-Denis par mer, est la plus riante : celle de *sous le Vent*, passe pour la plus riche ; mais elle est un peu sèche, les sources sont rares. La première, plus égale, s'élevant de la mer au faite de l'île en pente douce, continuellement tempérée par des brises, et cultivée avec propreté, retrace souvent l'Europe, et particulièrement notre ancienne province de Languedoc, lorsque, dans l'éloignement, l'on ne peut pas distinguer la nature de la végétation. Des giroffiers, qui ressemblent à des bosquets d'agrément, des cafeïeries immenses, des champs d'épis dorés agités par un mouvement de fluctuation continu, parent cette terre dont ils font la richesse.

Le débarcadere de l'île de la Réunion à Saint-Denis, seul accès pour pénétrer dans cette île, est infiniment plus difficile encore que celui de Ténériffe. La rade de Saint-Denis est bien plus ouverte que celle de Sainte-Croix ; et le môle que M. de la Bourdonnaie avoit fait construire, a été emporté par les vagues, qui sont très-fortes dans les raz de marée.

Pour mettre pied à terre, sans se mouiller, et pour embarquer ou débarquer les marchandises, sans crainte d'avaries, on a jeté une espèce de pont de planches à environ une toise au-dessus du niveau moyen de la mer, qui *marne* de trois pieds (1). Ce sont de fortes pièces de bois plantées dans les galets de la plage qui soutiennent ce pont volant, sur lequel on grimpe en s'accrochant à ses bords. On peut encore, pour descendre à terre, faire tirer l'embarcation au rivage, mais alors on court risque d'être mouillé, ou même d'être emporté par la lame.

Saint-Denis, le principal établissement de l'île de la Réunion, n'est pas proprement une ville : on l'appelle *le Quartier*. C'est un véritable bourg dont les rues, bordées de palissades, ou de murs d'entourage, ressemblent à des chemins de campagne. Ces rues ne sont point pavées, mais remplies de gros cailloux, dont quelques-uns offrent çà et là leurs pointes cachées sous l'herbe, et peuvent causer à ceux qui marchent vite des blessures aux pieds, qui ont les suites les plus fâcheuses dans les pays chauds. Les maisons, toutes en bois, sont généralement agréables et disposées pour donner de la fraîcheur : on y voit peu de meubles, non par pauvreté ou parcimonie, mais parce que dans cette île, il est impossible de se procurer le quart des choses qui font l'agrément de la vie. Tous les objets de luxe, en effet, se tirent de l'Île-de-France, qui fait payer très-cher ce qui lui est venu des pays lointains, et qu'elle a déjà acheté à un prix exorbitant.

(1) En termes de marine, cela signifie que la mer baisse de trois pieds.

L'ancien gouvernement, qui fait face au débarcadere, les magasins publics et l'église, sont les seuls édifices de ce lieu, et méritent à peine d'être cités. Dans le haut quartier, qui est le plus grand, et qui est situé à la racine des monts qu'on voit s'élever derrière la ville, habitent toutes les personnes riches. Le bas quartier est bâti à l'embouchure de la rivière. Ce n'est guère qu'une rue d'échopes où logent les gens peu aisés. Des graminées et d'autres plantes croissent spontanément dans les rues, où l'on a planté sur deux rangs, des *manguiers*, qui, ne perdant point leur feuilles, comme les bois noirs au Port Nord-ouest, procurent une ombre salutaire, mais dont les fruits, appelés *mangues*, du nom de l'arbre, n'ont pas la saveur délicate qu'ils acquièrent dans l'Inde, et sont d'une difficile digestion pour les Européens. L'air de Saint-Denis est fort sain, et sa température est favorable à tous les légumes d'Europe, qui y réussissent très-bien.

A l'occasion de la rivière de Saint-Denis, qui peut avoir deux lieues et demie de longueur au plus, et qui néanmoins, dit M. de Saint-Vincent, mérite la plus grande attention, ce qu'il justifie par des détails géologiques très-curieux, il observe que les rivières de l'île de la Réunion ne sont pas, comme dans la plupart des autres pays, des nappes d'eau qui arrosent tranquillement, dans un cours à-peu-près uniforme, les vallons frais qu'elles embellissent, et dont les eaux s'élèvent jusqu'au niveau du terrain qu'elles parcourent : ici, ce sont des torrens qui, tantôt foibles ; tantôt impétueux, arrivent d'une cime très-élevée jusqu'à la mer, entre des gorges qu'ils ont formées ou agrandies pendant une longue succession de temps. Ces rivières se sont fait des encaissements souvent imposans par leur profondeur. On y rencontre des éboulemens et des fractures, à l'aide desquels l'observateur reconnoît, tantôt l'effet subit des feux souterrains, tantôt l'action moins brusque et continue des eaux pluviales.

A la suite de la description de Saint-Denis, M. de Saint-Vincent fait l'exposé de ses excursions dans les

autres quartiers de l'île, et des divers voyages qu'il a faits au volcan, qui en est la principale merveille. Cet exposé, qui est un véritable trésor pour la géologie, la minéralogie et la botanique, par les richesses qu'il procure à ces branches de l'histoire naturelle, occupe à lui seul les deux tiers de son Voyage, et n'est pas susceptible d'un extrait suivi : j'en détacherai seulement, non pas les observations les plus intéressantes, car elles le sont toutes, pour les naturalistes, mais celles qui m'ont paru devoir satisfaire la curiosité de toutes les classes de lecteurs.

Pour peu qu'on s'éloigne des côtes de l'île, et qu'on s'avance dans le *pays brûlé*, on ne tarde pas à se séparer de tous les lieux habités et même habitables. Il faut strictement calculer sur les provisions qu'on emporte, et les proportionner aux forces des noirs dont on se fait accompagner, et auxquels il ne faut pas donner plus de trente livres de poids à porter. Dans ces sortes de voyages, on peut évaluer la consommation journalière, à deux livres de maïs pour un noir, et une livre et demie de riz pour un blanc.

Pour leur excursion dans la plaine des *Chicots*, M. de Saint-Vincent et ses trois compagnons de voyage, emportèrent pour eux, pour quatre noirs et un guide, formant au total une troupe de neuf personnes, une cinquantaine de livres de maïs, et autant de riz avec du sel, s'en remettant à la providence pour les accessoires de leurs repas. Du rhum de la Jamaïque pour eux, de l'arac pour les noirs et pour le guide, furent les provisions liquides : ils y joignirent un peu de café en poudre et du sucre.

Pour gagner la plaine des *Chicots*, il faut monter continuellement. La dernière des habitations que les voyageurs trouvèrent, et qui, comme toutes celles de l'île, étoit fort étroite, fort longue, et s'élevoit aux sommets les plus sourcilleux, leur offrit, outre une belle cafeerie, un grand nombre de palmistes qui avoient été ménagés dans le dernier défrichement, et dont M. de Saint-Vincent décrit toutes les espèces. L'habitation étoit aussi ornée de

AFRIQUE. VOYAG. DANS L'AFRIQ. MÉRID. 301

beaucoup d'orangers et de *vanvacassayers*, l'un des plus beaux arbres que produise l'Afrique. Malgré des caractères assez différens dans l'écorce, on peut le placer dans la famille des orangers. La petite espèce, originaire de Madagascar, produit des fruits plus petits que l'orange, mais d'un goût exquis. La plus grosse venue du cap de Bonne-Espérance en donne de plus gros, et encore meilleurs.

Ce qu'on appelle la plaine des Chicots, n'est pas positivement une plaine, mais le vaste sommet d'une montagne formant un plateau, et qui offre un magnifique point de vue. Des quatre rivières ou torrens qu'on rencontre sur cette antique montagne, trois circulent à leur origine dans de grands bassins ou vallons encaissés, qu'obstruent des rochers énormes jetés au hasard, et que l'action des eaux dépouille sans cesse. La plaine des Chicots cesse brusquement par un rempart à pic et brisé de toutes parts. A ses pieds, on voit un abîme dont l'œil ose à peine sonder la profondeur. M. de Saint-Vincent estime que cet escarpement peut avoir onze cents toises d'élévation.

De retour de cette excursion, il se disposa à faire le tour de l'île. L'un de ceux qui l'avoient accompagné à la plaine des Chicots, M. Iuvencourt, voulut le suivre : ils prirent chacun deux noirs avec eux ; et le nommé *Cochinard*, créole très-intelligent qui les avoit conduits à la plaine, fut encore de ce voyage.

La première habitation qu'ils rencontrèrent, leur offrit des plantations de cafeiers et de girofliers. Le premier de ces arbres réussit très-bien aux lieux montueux et escarpés, sur des pentes souvent assez rapides, dans les terres légères et pierreuseuses, un peu ombragées, et même à une certaine élévation au-dessus du niveau de la mer. Cet arbre, indigène dans l'Arabie seulement, se naturalise aujourd'hui dans l'île de la Réunion : M. de Saint-Vincent en a rencontré dans les bois, de magnifiques pieds chargés de fleurs et de fruits, et provenus de graines transportées sans doute par les oiseaux.

La préparation du café de l'île de la Réunion et son commerce se sont faits révolutionnairement, si l'on peut parler ainsi, pendant la dernière guerre. Comme on ne portoit aux colons, par la voie des neutres, que de mauvaises marchandises, qu'on leur faisoit payer à un prix exorbitant, et qu'on ne prenoit leur café, quelle qu'en fût la qualité, qu'à un très-vil prix, ils ne se sont plus donné aucune peine pour bien préparer une denrée qu'on recevoit sans choix, pourvu que le prix en fût très-modique. Il en est résulté que le café dit *de Bourbon*, qui autrefois, avec le café de Cayenne, tenoit le premier rang dans le commerce après le Moka, est aujourd'hui bien inférieur à celui des Petites-Antilles, et même à celui de Saint-Domingue, généralement peu estimé.

En quittant ce pays qu'arrose la rivière du Mâty, M. de Saint-Vincent eut occasion de faire cette observation et beaucoup d'autres, tant géologiques que botaniques : puis il s'avança vers le quartier Saint-Benoît, dont le lieu principal n'est ni un bourg ni même un village, mais un charmant quartier situé au bord de la mer, et dont l'église est bâtie sur une éminence. C'est dans ce quartier que réside M. Hubert aîné, chéri de toute l'île de la Réunion, à laquelle il s'est rendu utile à bien des titres. C'est lui qui, par ses grandes connoissances dans diverses branches de l'histoire naturelle, et par l'activité de son zèle pour l'agriculture, a généralisé dans cette île des cultures qui doivent améliorer le sort de ses compatriotes, et qui s'occupe maintenant à connoître et à essayer les propriétés des végétaux de son pays.

C'est de l'habitation du *Bras-Mussard*, appartenant à cet homme respectable, que sont sortis les girofliers qui sont aujourd'hui, après le café, le premier revenu de l'île de la Réunion. La plupart des fruits qui ornent les desserts ont été acclimatés au Bras-Mussard. On devra à M. Hubert la propagation du muscadier et de l'arbre-à-pain. Celle de ce dernier arbre est d'autant plus précieuse, que ce n'est pas un de ces végétaux, tels que la nature

les offre communément, mais l'un de ceux qu'une longue culture a tellement dénaturés, qu'il ne peut se reproduire que par elle. Jusqu'ici, ce n'étoit qu'avec beaucoup de peine qu'on étoit parvenu, dans nos colonies orientales, à en obtenir des plants : il falloit attendre que le hasard fit repousser des rejetons autour de l'arbre, ou former, au moyen de pots de terre, des marcottes toujours délicates. Après plusieurs essais, M. Hubert est parvenu à les multiplier par des marcottes prises aux racines, sans attendre qu'elles produisent des rejetons spontanés.

Cet excellent agriculteur a surmonté aussi, avec un égal succès, les difficultés qui s'opposent à la multiplication du muscadier. Dans cette espèce d'arbres, les individus femelles qui portent le fruit, sont bien plus rares que les mâles, qui leur donnent la fécondité. M. Hubert a remédié à cet inconvénient, en greffant sur le muscadier mâle le muscadier femelle : c'est la greffe *d'approche* qui lui a exclusivement réussi.

M. Hubert fit éprouver à M. de Saint-Vincent la chaleur qu'exhalent pendant la fécondation, les *spadices* (1) d'une espèce de *gouet*. Cette chaleur étoit telle, qu'il étoit impossible de toucher avec la main ces spadices : c'est un véritable phénomène en botanique.

Un des accidens les plus remarquables du quartier de Saint-Benoît, c'est une cascade formée par la rivière des Roches : elle a au moins soixante pieds d'élévation, et six à dix pas de large ; elle tombe dans un grand bassin, dont les côtés sont voûtés et caverneux. Les roches devant lesquelles elle se précipite, sont des prismes basaltiques, très-communs dans l'île de la Réunion.

Dans la partie de cette île qui s'étend de la rivière de l'Est jusqu'à la rivière Sainte-Rose, M. la Renaudie a ajouté aux produits de son habitation, un genre de revenu

(1) Le spadix est un rameau floral dans quelques plantes, telles que le bananier, le genêt, etc. : c'est le vrai réceptacle de la fructification, entouré d'une spathe qui lui sert de voile.

négligé par les autres colons : c'est l'huile de *bancoul*, qui se retire d'une espèce de noix. L'arbre qui la porte est originaire de Madagascar.

Le quartier de Sainte-Rose, où est située cette habitation, n'est habité que depuis peu de temps. Ceux qui sont venus s'y établir les premiers, se trouvent ainsi séparés du reste de l'île par un torrent souvent impraticable ; ils ont long-temps erré dans les forêts, avant d'en défricher une partie, et ils ont porté ensuite leurs cultures sur les pentes d'un volcan terrible, dont le nom seul épouvante ceux qui en sont éloignés. D'après ces circonstances, on conçoit qu'ils ont dû contracter un caractère particulier, analogue à leur position isolée et incertaine. Aussi conservent-ils encore aujourd'hui une partie des mœurs farouches, qu'ils n'ont commencé à perdre que lorsqu'un grand chemin pratiqué dans leur canton, a facilité leurs communications avec le reste du pays. Quelques Européens qui se sont fixés depuis à Sainte-Rose, ont adouci encore les inclinations âpres et sauvages des créoles de ce quartier.

En s'éloignant de Sainte-Rose, des traces de volcans éteints deviennent toujours plus sensibles. On commence à distinguer le grand pays brûlé, qui rassemble les ruines de la nature. La surface est de plus de douze millions trois cent mille toises carrées. Sa couleur noire, la majesté de sa pente, le dôme du volcan qui le termine à droite, l'Océan qui le borne à gauche, tout offre au voyageur un spectacle sévère et effrayant.

C'est du *Piton-Rouge*, qui fut autrefois une montagne ignivore complète, mais dont le cratère a été détruit ou comblé par le temps, que pour la première fois, M. de Saint-Vincent eut le spectacle rapproché du fameux volcan de l'île de la Réunion. C'est alors que M. Iuvencourt et lui prirent la résolution de monter à ce volcan par le côté de la mer ; c'étoit une entreprise qui n'avoit été tentée que très-rarement : on leur faisoit envisager dans son exécution des difficultés insurmontables, des périls même où avoient succombé ceux qui avoient osé en faire l'essai.

Je ne suivrai point les deux voyageurs dans cette pénible excursion, dont les détails sont aussi curieux qu'instructifs, mais que je ne pourrais pas abréger, sans leur faire perdre tout leur intérêt. Des recherches géologiques, des observations minéralogiques coupent, sans y jeter de confusion, la narration de ce périlleux voyage, où M. de Saint-Vincent, son compagnon, leurs noirs et leur guide eurent plus d'une fois à souffrir de la chaleur et du froid, de la faim et de la soif, outre les dangers imminens qu'un sol crevassé, des pentes escarpées et des précipices présentoient à chaque instant sous leurs pas. Un grand nombre de pitons et de mamelons qui entourent le cratère du volcan, sont, comme au Vésuve et à l'Etna, les produits de diverses éruptions. Les voyageurs parvinrent au bord du redoutable cratère. La description qu'en a faite M. de Saint-Vincent, les différentes vues qu'il en a dessinées, en offrent l'exact et effrayant tableau.

Je me bornerai à en extraire les traits suivans :

« L'axe du mamelon central est à-peu-près perpendiculaire. On trouve à son sommet, un trou rond de 40 toises de diamètre, sur environ 80 pieds de profondeur.... Au fond d'un abîme elliptique immense, qui s'enfonce comme un entonnoir, d'où jaillissent deux gerbes contiguës de matières ignées, dont les vagues tumultueuses, lancées à plus de vingt toises d'élévation, s'entrechoquent et brillent d'une lumière sanglante, malgré l'éclat du soleil, que ne tempère aucun nuage. L'une de ces gerbes est perpendiculaire, l'autre est oblique, et semble augmenter ou diminuer par accès. Des roches non encore liquides, sont poussés avec violence et vont tomber avec fracas, en décrivant une longue parabole. Un bruit continu, et semblable à celui d'une énorme cascade, accompagne ce tableau majestueux qui remplit l'ame d'épouvante et d'admiration ».

Tel est le spectacle qu'offrit à M. de Saint-Vincent le cratère, et qui fut embelli encore par les ombres de la

nuit. Ce cratère au reste, ainsi que l'observe M. de Saint-Vincent, est le plus vaste de tous ceux qui sont connus : Le volcan dont il est la bouche ardente, est unique dans l'île; de sorte que tout le *pays brûlé* n'est devenu tel que par les éruptions répétées de ce volcan.

Quelque satisfaisantes que fussent les notions qu'il s'étoit procurées dans un premier voyage au volcan, M. de Saint-Vincent en entreprit encore un second, qui ajouta de nouvelles lumières à la masse de ses connoissances. On ne le lit pas avec moins d'intérêt que le premier : on peut en dire autant des autres excursions qu'il fit dans différentes parties de l'île, la plus pénible sans doute à parcourir de toutes les îles d'une étendue aussi bornée, et qui peut donner la plus juste idée des grandes convulsions de la nature.

De retour à l'île de France, M. de Saint-Vincent jette un coup-d'œil rapide sur les îles Seychelles, qu'il avoit eu le projet de visiter; des considérations particulières l'avoient empêché de l'exécuter, mais il avoit pris sur ces îles des renseignemens exacts qu'il nous a transmis dans sa relation.

Les plus considérables des îles Seychelles, sont celles de Mahé et de Praslin. La première abonde en cocotiers de mer, dont elle est proprement la patrie, et d'où l'on exprime une huile à brûler qui forme une branche de commerce. La seconde, beaucoup plus fertile, n'offre pas tant de cocotiers; mais le giroflier qu'on y a planté, y a parfaitement réussi. Les clous qu'il y donne, sont infiniment supérieurs à ceux des îles de France et de la Réunion : c'est le genre de culture auquel ses habitans doivent s'attacher, parce qu'il exige moins de bras, et que son produit fournira plus que nul autre à leurs besoins.

Avant de se livrer à la narration de son retour en Europe, M. de Saint-Vincent donne un aperçu très-intéressant sur l'importance de nos colonies à l'est du cap de Bonne-Espérance, relativement sur-tout aux établissemens des Européens dans l'Inde. Il estime que les colonies des îles de France et de la Réunion ne deviendront

véritablement utiles et d'un intérêt majeur pour la protection de notre commerce dans l'Inde, qu'autant que nous formerons un établissement solide à Madagascar ; il en expose avec beaucoup de sagacité tous les avantages. -

La relâche de M. de Saint-Vincent à Sainte-Hélène, lui a fourni l'occasion de décrire cette île, la dernière des quatre principales îles des mers d'Afrique, dans le point de vue au moins sous lequel il a considéré ces îles.

L'île de Sainte-Hélène, découverte en 1502 par Jean *Hora*, Portugais, fut dédaignée par les premiers navigateurs. Les Hollandais, qui ne s'y étoient établis que quelque temps après la découverte, ne tardèrent pas à quitter un sol ingrat dont ils ne tiroient rien, pour donner tous leurs soins à la colonie du cap de Bonne-Espérance, dont l'importance étoit toute autre. Les Anglais, qui pressentoient combien un point militaire, tel que pouvoit le devenir Sainte-Hélène, pouvoit avoir d'avantages pour eux dans l'océan Atlantique, lorsque leurs rivaux s'étoient emparés de presque toutes les côtes du midi de l'Afrique, vinrent prendre possession de l'île abandonnée.

Sainte-Hélène n'est qu'une montagne. Aucune plage ne l'environne. Des monticules coupés à pic et escarpés, forment son pourtour (1). Toute la montagne paroît composée de laves assez variées, mais où néanmoins le rouge domine, et qui indique bien son origine volcanique. Plusieurs de ces laves ont de l'affinité avec celles des Canaries, mais différent beaucoup de celles des îles de France et de la Réunion : M. de Saint-Vincent a décrit les principales, qui sont au nombre de treize.

(1) C'est cette configuration singulière de l'île Sainte-Hélène qui sans doute a fait imaginer à l'abbé Prévot, le bel épisode de son *Cleveland*, où il suppose qu'une colonie de réfugiés français s'étoit établie dans une partie de Sainte-Hélène inconnue aux habitans même du lieu, parce qu'elle étoit séparée du reste de l'île, par une chaîne de rochers montueux, et qu'on ne pouvoit y aborder que par une espèce de voûte cachée sous des roches.

Tout le pays paroît bien fortifié : l'on remarque des batteries par-tout où il y a possibilité d'approcher. Le débarcadere est incommode , glissant , même dangereux. On a creusé les rochers circonvoisins , comme pour en former un petit bassin plus tranquille que le reste de la rade. Le fond de la baie , depuis l'un des monticules qui la forment jusqu'à l'autre , est hérissé de canons.

Toutes les troupes stationnées à Sainte-Hélène sont à la solde de la compagnie , et paroissent appartenir au même corps : elles sont d'une bonne tenue ; mais le nombre des hommes qui forment cette garnison , ne paroît pas excéder six à huit cents hommes.

Sainte - Hélène a tout au plus deux lieues dans son grand diamètre. Sans avoir pu évaluer sa population d'une manière exacte , M. de Saint-Vincent affirme qu'elle n'ex-cède pas trois ou quatre mille ames , non compris la garnison.

Cette île , dont le sol est très-aride , n'est pas riche en végétaux indigènes. On acclimate les plantes exotiques dans le jardin de la compagnie. Celui du gouverneur , qui est situé à l'extrémité de la ville , est très-bien tenu ; mais malgré l'activité de la culture , les plantes , par leur feuillage appauvri , ont toutes un air de maigreur que la nudité du sol rend encore plus remarquable. Pour avoir de l'herbe dans les campagnes , on est obligé de cultiver des arbustes propres aux terrains secs , et à l'ombre desquels on sème du gazon. Il paroît que les plantes bulbeuses et tubéreuses réussissent fort bien dans le sol sans consistance qui est un peu susceptible de culture. Les pommes-de-terre y sont exquisés et de la plus grande beauté. Quelques autres légumes y acquièrent une très-bonne qualité , mais sont d'un prix excessif. La terre végétale , ou plutôt la couche de poussière qu'offre toute l'île , n'est que le débris de laves usées par les frottemens. Ce n'est qu'à force d'industrie qu'on arrache quelques productions à ce sol ingrat. Il faut , comme à Malte et dans la Judée , fendre les rochers sur lesquels on veut former un jardin ,

pour que les racines puissent y pénétrer : il faut y rapporter d'ailleurs une véritable terre végétale.

A la ville, tous les édifices qui tiennent à la marine, et les magasins militaires, ont été bâtis à l'ombre de deux espèces de figuiers, qui forment une allée, et qui semblent sortir de la pierre dont est formé tout le sol.

On n'est introduit dans la ville que par une porte voûtée et étroite, d'où l'on arrive sur une jolie place proprement pavée, que ferment des maisons éblouissantes de blancheur : elle est décorée d'un beau corps-de-garde où cent hommes font tous les jours le service.

Pendant tout le temps que M. de Saint-Vincent séjourna à Sainte-Hélène, le temps fut clair et superbe. Il s'étonna d'abord que la chaleur ne fût pas plus forte dans une ville dont les maisons sont d'une blancheur si propre à réfléchir les rayons du soleil ; mais il reconnut ensuite que la disposition du vallon où elle est située, y occasionnoit sans cesse un courant d'air, d'où il résultoit une fraîcheur salutaire. On lui assura que dans l'hiver, le froid étoit assez vif au centre du pays. Les pluies y sont fortes et fréquentes dans cette saison : on peut en juger par les sillons que les eaux ont tracés en beaucoup d'endroits.

La jalouse défiance des Anglais tint M. de Saint-Vincent emprisonné dans la ville, et ne lui permit pas de parcourir le pays, dont il se figuroit l'intérieur très-curieux pour un amateur de géologie.

Quelques critiques ont reproché à M. de Saint-Vincent de s'être presque uniquement concentré, quant aux îles de France et de la Réunion, dans des descriptions géologiques, des observations météorologiques, des détails de botanique, et de n'avoir donné aucunes notions sur les mœurs et les usages des habitans de ces deux îles. Je ne sais si ce reproche est bien réfléchi.

Les îles de France et de la Réunion ne renferment aucuns habitans indigènes, dont le portrait auroit pu présenter de l'intérêt, s'il en eût existé encore quelques-uns : elles ne sont peuplées que d'Européens et de noirs. Les

mœurs et les usages de ceux-ci n'y diffèrent en rien de ce qu'ils sont aux îles Antilles, et n'offriroient rien de neuf. A l'égard des colons, comme ils vivent presque tous sur leurs habitations, que les chefs-lieux des deux îles sont peu considérables, qu'ils ne sont habités toute l'année que par un petit nombre de marchands, uniquement occupés de leur commerce, il auroit été difficile de former un tableau général des usages et des mœurs des habitans : un pareil tableau ne peut ressortir que d'une agrégation considérable d'individus rassemblés dans un même lieu. En dépeignant isolément les créoles, peut-être aussi M. de Saint-Vincent n'auroit-il pas eu à porter sur leurs mœurs, un jugement beaucoup plus avantageux que ne l'a fait M. Bernardin de Saint-Pierre ; et il lui aura paru trop pénible de s'expliquer avec franchise sur ce point. Au surplus, M. de Saint-Vincent ne s'est pas borné, même pour les îles de France et de la Réunion, à des observations géologiques, à des descriptions botaniques : sa relation renferme, relativement à ces îles, des détails d'agriculture, des tableaux topographiques, des remarques sur les productions et sur le commerce : j'en ai extrait la partie qui m'a paru la plus attachante. La lecture entière de l'ouvrage en fera découvrir beaucoup d'autres qui ne sont pas encore dénuées d'intérêt.

VOYAGE dans les îles australes d'Afrique (les îles de France, de la Réunion et de Madagascar), par A. *Aubert du Petit-Thouars*.

Au moment où l'on imprime la partie de mon ouvrage sur l'Afrique, il n'a paru encore que plusieurs livraisons de la partie botanique de ce Voyage ; mais dans le discours préliminaire qui est à la tête de la première livraison de cette partie, l'auteur promet de publier l'historique de son Voyage, qui s'étend à dix années.

§. III. *Description de l'Abyssinie et de la Nubie, anciennement connues sous le nom d'Ethiopie. Voyages faits dans ces pays.*

ON peut recourir d'abord à la Collection de Melchisedech Thevenot (quatrième Partie) : on y trouvera :

LA DÉCOUVERTE de quelques pays qui sont entre l'empire des Abyssins et la côte de Melinde.

RELATION véritable de l'Ethiopie , dans laquelle est contenue l'assiette de ses royaumes , avec les marchandises qu'on y trouve , et le commerce qu'on y fait , par *Alvarez* : (en portugais) *Verdadeira Informaçao de Ethiopia , se contem todos os sitios das terras e dos trados e commercios dellas*. Lisbonne , 1540 , in-fol.

La même , traduite en espagnol sous le titre suivant :

HISTOIRE de ce qui concerne l'Ethiopie , dans laquelle on trouve décrits avec étendue , l'état et la puissance de son Empereur , avec beaucoup d'autres particularités sur la religion qu'on y professe et les cérémonies qu'on y pratique ; traduite du portugais : (en espagnol) *Historia de las cosas de Ethiopia en la que se cventa copiosamente el estado y potentia del Imperador della , con otras infinitas particularidades assi de la religion , como de sus ceremonias ; traduzido de portugues en castellano*. Anvers , 1557 , in-4°.

— La même , *ibid.* 1588 , in-8°.

Cette Histoire a été traduite en français , et a paru sous le titre suivant :

HISTOIRE de l'Ethiopie , contenant la vraie rela-

tion des terres et pays du grand Roi et Empereur Prête-Jean , l'assiette de ses royaumes et provinces , leurs coutumes , loix et religion , avec les portraits de leurs temples ; et au commencement , le Voyage d'André *Coursel* aux Indes : traduite du portugais par Jean Rellers. In-8°.

DE LA FOI , de la religion et des mœurs des Ethiopiens , par Damien *Goes* : (en latin) *De fide , religione , moribusque Æthiopum*. Louvain , 1540 , in-8°.

HISTORIALE DESCRIPTION de l'Ethiopie , contenant la vraie relation des terres et pays du grand Roi et Empereur Prête Jean. Anvers, Pollard, 1558 , in-12 ; *ibid.* Plantin , 1655 , in-8°.

L'ETHIOPIE orientale , et Histoires diverses des événemens remarquables de l'Orient , par Jean *des Santos* : (en portugais) *Joan des Santos Ethiopia oriental e varia Historia de causas notameis do Oriente*. Evora , 1607 , in-fol.

Cet ouvrage a été traduit en français , et a paru sous le titre suivant :

HISTOIRE de l'Ethiopie orientale , composée en portugais par Jean *des Santos* , et traduite par Gaëtan Charpy. Paris , 1684 , in-8°.

HISTOIRE ecclésiastique , politique , naturelle et morale des royaumes de l'Ethiopie , monarchie de l'Empereur Prête - Jean , par Louis *de Urreta* : (en espagnol) *Historia eccles. , polit. , natur. y moral de los reynos de la Ethiopia monarquia del Emperador Preste - Juan , por Luys de Urreta*. Valence , 1610 , in-fol.

USAGES, loix et coutumes des Nations : de plus, Histoire abrégée des Ethiopiens, par *Aston* : (en anglais) *Manners, laws, customs of all Nations : with a short History of Ethiopians, by Aston*. Londres, 1611, in-4°.

RELATION concernant les Abyssins, par le P. N. *Gudin*, de la Société de Jésus : (en latin) *De Abyssinorum rebus, autore P. N. Gudin, Societatis Jesu*. Lyon, 1615, in-8°.

DE L'ABYSSINIE, en trois livres nouvellement publiés par Nicolas *Godigny*, de la Société de Jésus, où il est traité aussi des Patriarches de ce pays, par Jean *Mummius Baretto* et André *Oviedo* : (en latin) *Nicolai Godigny, Societatis Jesu, de Abyssinorum rebus atque Æthiopiae Patriarchis, Joanne Mummio Baretto et Andrea Oviedo, libri tres nunc primum in lucem editi*. Lyon, 1615, in-8°.

AMBASSADE du grand Prêtre - Jean, Empereur des Indiens, à Emmanuel, Roi de Portugal, en 1513, par Damien *Goes* : (en latin) *Damiani Goes Legatio magni Indorum Imperatoris Praesbyteri Joannis ad Emanuelelem Lusitaniae Regem, in 1513*. Dordrecht, 1618, in-12.

HISTOIRE naturelle, politique, sacrée et profane de l'Ethiopie, avec les rites de tous les Ethiopiens, par Alonze *Sandoval* : (en espagnol) *Naturaleza, policia, sagrada y profana, y ritos de toda Ethiopia, por Alonzo Sandoval*. Seville, 1627, in-4°.

HISTOIRE de ce qui s'est passé au royaume de l'Ethiopie orientale, ès années 1624 et 1626, tra-

duite de l'italien du P. Martin *Vitelleschi*, en français. Paris, Cramoisy, 1629, in-8°.

Cette traduction ne renferme que la partie du Voyage du P. Vitelleschi dont j'ai donné la notice en italien (première Partie, sect. VIII, §. VI).

LES ÉVÉNEMENS du voyage du Prince Zuga-Christ d'Ethiopie, au grand empire des Abyssins, par *de Rehac*. Paris, 1635, in-4°.

HISTOIRE générale de l'Ethiopie et du Prête-Jean, et des Missions de la Compagnie de Jésus, par les PP. *Almeida* et *Telles* : (en portugais) *Historia general del Ethiopia*, etc.... por PP. *Almeida y Telles*, nombre de *Dios*. 1650, in-fol.

La même, sous le titre suivant :

HISTOIRE générale de la Haute-Ethiopie, du Prête-Jean, et de ce qu'y ont opéré les Pères de la Compagnie de Jésus ; composée en Ethiopie même, par le P. Manuel *d'Almeida*, né à Vizier, provincial et visiteur de la foi dans l'Inde, abrégée par le P. Balthazar *Telles*, né à Lisbonne, provincial de la province de Portugal, tous deux de la Compagnie de Jésus : (en portugais) *Historia general de Ethiopia a alta ou Preste-Joam, e do que nella obraram os Padres da Companhia de Jesus, composta na mesma Ethiopia pelo Padre Manuel de Almeida, natural de Vizeu, provincial e visitador que foy na India, abreviada pelo Padre Balthazar Telles natural de Lisboa, provincial da provincia de Lusitania, ambos da mesma Companhia*. Coïmbre, 1660, in-fol.

Dans cet abrégé, le P. *Telles* a retranché beaucoup de détails oiseux qui se trouvoient dans l'Histoire générale

du P. Almeyda, et qui sont purement relatifs aux opérations évangéliques des missionnaires.

HISTOIRE de l'Ethiopie, par Jérôme Lobo : (en portugais) *Hieronimo Lobo Historia de Ethiopia*. Coïmbre, 1659, in-fol.

Cet ouvrage a été traduit en français sous le titre suivant :

VOYAGE historique de l'Abyssinie, du P. Jérôme Lobo, de la Compagnie de Jésus, traduit du portugais, continué et augmenté de plusieurs dissertations et mémoires, par M. Legrand, et orné d'un frontispice dessiné par Boulogne, et gravé par Cochin. Paris, Cavel, 1728, in-4°. ; La Haye, Néaulme, 1728, in-4°, avec des cartes géograp.

Dans cette relation, l'on s'est principalement attaché à tracer l'état de l'église chrétienne de l'Abyssinie : on y trouve néanmoins des détails assez curieux sur le gouvernement et les mœurs des Abyssins. Le P. Lobo, en outre, a décrit plusieurs animaux qu'on s'étoit accoutumé de regarder comme fabuleux, et qui ne le sont peut-être pas autant qu'on l'a cru, à en juger par l'animal *uni-corne*, dont l'existence, ainsi qu'on l'a vu dans le Voyage de Browne au pays de Daifour (première Part., sect. VIII, §. IV), paroît n'être pas une fable. Les voyageurs confirmeront peut-être, dans la suite, celle d'un oiseau que le P. Lobo appelle *fertem-farez*, ou cheval du diable, qui a toute l'apparence d'un homme couvert de plumes, qui marche avec une grande majesté, court avec beaucoup de vitesse, mais qui, lorsqu'il est poursuivi de trop près, se sert de ses ailes, et s'envole. La description que fait le P. Lobo, de l'oiseau nommé *cardinal* et du *meroë*, ou indicateur, est conforme à ce que les ornithologistes en ont dit depuis lui. Son continuateur combat plusieurs assertions de Ludolph, dont je vais parler tout-à-l'heure, et paroît le faire avec succès.

VOYAGE en Abyssinie ou Basse-Ethiopie, par Jacques Baratti : (en anglais) *Travels in Abyssinia or Ethiopia Inferior, by James Baratti*. Londres, 1670, in-8°.

DESCRIPTION et Relation de divers Etats de la Mauritanie, et particulièrement de l'Abyssinie et des sources du Nil, par Jérôme (en allemand). Nuremberg, 1670, in-12.

HISTOIRE de l'Ethiopie, ou Description succincte du royaume d'Abyssinie, vulgairement et mal-à-propos nommé du Prêtre-Jean, par Job Ludolph, autrement *Leutholf*, avec des notes écrites de la propre main de l'auteur : (en latin) *Jobi Ludolphi alias Leutholf, Historia Æthiopiae, sive brevis et succincta Descriptio regni Abyssinorum, qui vulgo male Presbyteri-Joannis vocatur, cum notis ipsa autoris manu scriptis bene multis*. Francfort-sur-le-Mein, Zunner, 1681, in-fol.

COMMENTAIRE de Ludolph sur son Histoire d'Ethiopie, avec plusieurs éclaircissemens géographiques, historiques et critiques, avec figures : (en latin) *Ludolphi Commentarius ad suam Historiam Æthiopicam : aliaque plurima geographica, historica et critica, cum figuris*. Francfort, 1691, in-fol.

APPENDICE de Ludolph à son Histoire d'Ethiopie, avec un autre Appendice sur les sauterelles : (en latin) *Ludolphi Appendix ad Historiam suam Æthiopicam, una cum Appendice altero de Locustis*. Francfort, 1693 et 1694, 2 parties en un vol. in-fol.

« On fait beaucoup de cas de ces différens Traités de

» *Ludolph*, concernant l'histoire d'Ethiopie, lorsqu'ils
 » sont complets, dit M. de Bure, dans sa Bibliothèque
 » instructive (Histoire, tome II, page 262); mais il est
 » difficile de les trouver rassemblés. Le grand Commen-
 » taire publié en 1691, en est la partie la plus considérable
 » et la plus rare ».

NOUVELLE HISTOIRE de l'Abyssinie ou d'Ethio-
 pie, tirée de l'Histoire latine de *Ludolph*, avec plan-
 ches. Paris, Cellier, 1684, in-12.

Cet ouvrage n'est qu'un abrégé des grands ouvrages de *Ludolph*, qui sont beaucoup moins l'histoire que la description de l'Abyssinie, sous le nom d'Ethiopie. *Ludolph* y expose tout ce qu'on pouvoit savoir, sans l'avoir visitée soi-même, et il paroît l'avoir fait avec assez d'exactitude : il déploie, tant dans la principale histoire qu' dans les deux ouvrages qui y font suite, une érudition profonde. Après des recherches fort curieuses sur l'origine des Abyssins, il traite de l'étendue de l'Abyssinie, de son climat, de la nature de son sol en général; il décrit ses montagnes, ses mines, ses fleuves, ses principales productions, et les animaux de diverses espèces qu'on y trouve : il trace ensuite, avec des traits bien prononcés, le caractère physique et moral des Abyssins; il fait observer le mélange des peuples, dont la nation en général est composée, ce qui le conduit à donner des notions curieuses sur les différentes langues qu'on parle dans l'Abyssinie. Le gouvernement civil et ecclésiastique des Abyssins occupe aussi une place considérable dans l'ouvrage. Enfin l'auteur étend ses recherches jusque sur les peuples voisins de l'Abyssinie.

Le traducteur, ou plutôt l'abrégiateur, a retranché dans son ouvrage, fait avec assez de discernement, les détails de pure érudition, un peu trop prodigués peut-être dans la grande histoire et dans ses supplémens.

L'ouvrage de *Ludolph* a été traduit en anglais sous le titre suivant :

A NEW HISTORY of Ethiopia, by Joseph Ludolphus, made english by J. P. Londres, Samuel Smith, in-fol.

HISTOIRE de l'Ethiopie, contenant une description exacte du royaume d'Abyssinie, appelé vulgairement et improprement l'Empire du Prêtre-Jean, en quatre livres ornés de gravures en taille-douce : (en anglais) *History of Ethiopia being a full, and accurate description of the Kingdom of Abyssinia vulgarly through erroneously called the Empire of Prête-John, in four books, illustrated with copper plates.* Londres, 1682, in-fol.

HISTOIRE de l'église d'Ethiopie, par Michel Geddes, dans laquelle entre autres choses, l'on trouve les deux grandes et splendides Missions romaines, placées dans leur véritable jour : on y a ajouté un abrégé de l'histoire des Dominicains de cette église, avec les faits et gestes de la fameuse Marie de l'Incarnation de Lisbonne : (en anglais) *Mich. Geddes Church History of Ethiopia, where among other things, the two great splendid roman Missions, into that Empire are placed in their fine light: to which are added an epitome of the Dominican history, of that church: and an account of the practices and conviction of the famous Marie of the Incarnation of Lisboa.* Londres, 1696, in-4°.

HISTOIRE abrégée de la conquête spirituelle de l'empire d'Abyssinie, par le P. Matthieu de Anguiano : (en espagnol) *Epitome Historial y conquista spiritual del Imperio Abyssinio, por el Padre Math. Anguiano.* Madrid, Frano-Loso, 1708, in-4°.

AFRIQUE. VOYAG. DANS L'AFRIQ. MÉRID. 519

RELATION abrégée du voyage que Charles-Jacques *Poncet*, médecin français, fit en Ethiopie en 1698, 99 et 1700. Paris, in-12.

Ce Voyage forme le quatrième recueil des Lettres édifiantes (ancienne édition). Paris, Barbou, 1713, in-12.

Le même, traduit en anglais sous le titre suivant :

PONCET'S a Voyage in Ethiopia made in the years 1698 à 1700, translated from the french. Londres, 1709, in-12.

LE PALMIER de l'Évangile, ou Voyage en Abyssinie, par Théodore *Krump* : (en allemand) *Palm-Baum des H. Evangelii, oder Reise-Beschreibung nach Abyssinien, von Theod. Krump.* Augsbourg, 1717, in-4°.

AVENTURES singulières, et Voyage en Ethiopie, de Pierre *Hegling*, publiés par J. F. Michaëlis : (en allemand) *Hegling's (Peter) Sonderbarer Lebenslauf und Reise nach Ethiopien durch J. F. Michaëlis.* Halle, 1724, in-8°.

VOYAGE pour découvrir les sources du Nil, fait dans les années 1768, 69, 70, 71 et 72, par Jacques *Bruce*, avec planches : (en anglais) *Travels to discover the source of the Nil, in the years 1768, 69, 70, 71 and 72, by James Bruce.* Edimbourg, Rutjean, 1788, 5 vol. in-4°.

Ce Voyage a été traduit en français, et a paru sous le titre suivant :

VOYAGE AUX sources du Nil, en Nubie et en Abyssinie, pendant les années 1768, 69, 70, 71 et 72, par M. James (Jacques) *Bruce*, traduit de l'anglais par J. H. Castera, avec un atlas de 87 plan-

ches, y compris trois grandes cartes. Paris, Pancoucke, 1790 et 1791, 6 vol. in-4°.

— Le même, avec quelques fig. *Ibid.* 10 vol. in-8°.

On peut joindre à cette édition, l'atlas de l'édition in-4°. Dans l'une et l'autre édition, on a ajouté, comme je l'ai déjà fait observer, le Voyage de Paterson chez les Hotentots et les Cafres.

— Le même, traduit en allemand, avec des corrections par Blumenbach et Tychsen. Rinteln, 1791, 5 vol. in-8°.

ABRÉGÉ du Voyage de *Bruce* en Abyssinie, par *Samuel Shaw* (en anglais). Londres, 1790, in-8°.

— Le même Abrégé, traduit en allemand, Rinteln, 1791; *item.* Erlangen, 1792, in-8°.

OBSERVATIONS sur le Voyage de *Bruce*, par *Warton*: (en anglais) *Observations on Bruce's Travels*, by *Warton*. Londres, 1799, in-4°.

OBSERVATIONS sur l'authenticité de la relation de *Bruce*: (en anglais) *Observations on the authenticity of Travels by Bruce*. Newcastle, Upontyne, 1800, in-4°.

Dans le rapide extrait que je vais donner de ce Voyage, je retrancherai tout ce qui concerne l'histoire de l'empire de l'Abyssinie, à laquelle *Bruce* a consacré près de trois volumes de sa relation (édition in-8°). Cet historique est tout-à-fait étranger à une Bibliothèque des Voyages.

Pour pénétrer dans l'Abyssinie et dans la Nubie, pour remonter aux sources du Nil, *Bruce* prit la route de l'Égypte. Au Caire, il fut présenté au fameux Ali-Bey, duquel il reçut des lettres de recommandation pour les gouverneurs et chefs des différentes provinces qui étoient sous la dépendance de ce bey: des Janissaires lui en donnèrent aussi pour diverses places: un firman du Grand-

Seigneur l'avoit déjà mis sous la protection immédiate de la Porte. Un missionnaire enfin lui promit de faire écrire des lettres en sa faveur aux chrétiens les plus influens de l'Abyssinie, par le patriarche grec qui résidoit au Caire.

Après s'être ménagé ces appuis, il s'embarqua sur le Nil, pour s'avancer vers la Haute-Egypte. Les villes et les ruines qu'on voit à quelque distance sur les deux rives du fleuve, furent l'objet de ses observations: elles ne diffèrent pas beaucoup de celles des précédens voyageurs, et particulièrement de celles de Norden, qu'il critique néanmoins quelquefois avec plus d'amertume que de solidité. Comme je donnerai l'aperçu du Voyage de ce voyageur danois dans la Basse- et la Haute-Egypte, je ne m'arrêterai pas à cette partie de la relation de Bruce.

Arrivé à *Cossear*, petit port sur la mer Rouge, il s'embarqua sur cette mer, en visita plusieurs ports, et après avoir essuyé dans sa route, des traverses dont il se tira avec beaucoup de bonheur, il parvint à *Masuah*, petite île située près la côte d'Abyssinie, et que son excellent port avoit rendue autrefois très-florissante. Le *Naïb*, ou souverain de cette île, se conduisit avec lui d'une manière perfide, mais dans le neveu de ce naïb, il trouva un protecteur qui le fit heureusement échapper aux embûches de l'oncle. Il gagna de-là le *Tigré*, qui formoit autrefois un royaume indépendant, mais qui maintenant est sous la domination du roi de l'Abyssinie, et n'en forme plus qu'une province. *Dixan* fut la première ville qu'il y rencontra. Cette ville, habitée par des Maures et des Chrétiens, est assez peuplée, quoique sa richesse ne consiste qu'en un commerce fort extraordinaire, celui de vendre des enfans. Les Chrétiens, comme les Maures, se livrent à cet infâme trafic. Les Chrétiens dérobent ces enfans dans l'Abyssinie, et les Maures, de qui ils les reçoivent, vont les vendre à *Masuah*, d'où on les fait passer dans l'Arabie et dans l'Inde.

Ce fut à *Kella*, qui servoit anciennement de prison aux descendants mâles de la famille des rois d'Abyssinie,

que Bruce vit pour la première fois des couvertures de maison faites en forme de cône. Il ne put s'y procurer des provisions qu'au moyen d'un échange de marchandises, les habitans refusant de vendre des vivres pour de l'argent.

Sur les deux rives d'une rivière qu'il traversa, croît une espèce d'arbres qui en font l'ornement, tant par l'agréable couleur de leur écorce, que par la richesse de leurs fleurs. Une quantité prodigieuse de jasmins blancs, jaunes et de couleur mélangée, tapisse le reste de la plaine, et même le pied des montagnes. L'air que l'on respire, est frais et suave : la campagne offre l'aspect le plus riant.

En s'avancant vers *Adowa*, l'ancienne résidence des gouverneurs du Tigré, Bruce découvrit de hautes montagnes qui n'ont point la forme de celles de l'Europe. Leurs flancs n'offrent que des rochers nus, perpendiculaires, d'une hauteur excessive, et d'une singulière variété de formes.

La plaine où est la ville d'*Adowa*, arrosée de plusieurs ruisseaux, présente de toutes parts des sites charmans. Cette ville, qui contient environ trois cents maisons, est toute entourée de haies et d'arbres qui lui donnent l'aspect d'une forêt. On a établi à *Adowa*, une manufacture de grosses toiles de coton qui circulent dans toute l'Abyssinie, et y servent de monnaie courante. La généreuse hospitalité qu'avec toutes sortes d'égards, Bruce reçut dans cette ville d'un vénérable vieillard grec nommé *Janni*, auquel il avoit été recommandé par le patriarche grec du Caire, le dédommagea des fatigues, des souffrances même qu'il avoit essuyées dans sa route. Le gouverneur, homme fort honnête, lui vint faire visite.

Sur la route d'*Adowa* à *Gondar*, la résidence de la cour, il visita les ruines d'*Axum*, jadis la capitale de l'Abyssinie. Ces ruines très-étendues offrent encore des restes assez remarquables d'édifices publics. Dans une grande place, on voit quarante obélisques, dont aucun n'est chargé d'hiéroglyphes : les deux plus beaux sont

renversés, mais un troisième, un peu moins grand, est encore debout. Tous sont d'un seul bloc de granit. Au haut de celui qui est debout, on voit une parèze supérieurement sculptée dans le goût grec : il fait directement face au midi ; on l'a placé avec beaucoup de justesse, et il a conservé parfaitement son à-plomb jusqu'à ce jour.

En quittant Axum, Bruce et ses compagnons arrivèrent aux bords d'un ruisseau, des deux côtés duquel un paysan avoit un joli jardin. Cet homme leur offrit un présent de fruits, en les priant de le délivrer d'un grand nombre de sangliers qui ravageoient ses plantations. Dans l'espace de deux heures, les voyageurs en tuèrent cinq, mais ils n'osèrent pas en manger ; les Abyssiniens ont cet animal en horreur, et Bruce étoit très-attentif à ne pas les offenser, n'étant pas alors fort éloigné de la capitale. Cette partie de la route étoit couverte de jasmin, l'arbuste le plus commun du pays : le chemin étoit bordé de haies d'arbrisseaux en fleur, parmi lesquels on distinguoit le chevreuil. De beaux arbres de toute hauteur étoient semés çà et là dans la plaine. Des pampres chargés de petits raisins noirs, d'un parfum délicieux, pendoient en festons entrelacés d'un arbre à l'autre, comme dans la Lombardie : toute la campagne offroit une scène de gaieté et de bonheur. Des défilés entre des montagnes couvertes de bois et des broussailles, succédèrent à ce beau pays, et après deux jours de marche, conduisirent Bruce à la ville de Siré, plus grande que celle d'Axum. Les grosses de toile de coton, les grains de verre, les aiguilles, et quelquefois l'encens, y sont regardés comme une monnoie courante. En s'éloignant de cette ville, Bruce entra dans une profonde vallée, à l'extrémité de laquelle coule le *Tacazzé* qui, après le Nil, est le plus grand fleuve de l'Abyssinie. Ses bords sont ombragés de grands arbres et couverts d'arbustes et de plantes : son eau est limpide et d'une saveur agréable : on y pêche du poisson excellent, et l'on trouve beaucoup de gibier sur ses rives. Ce fleuve reçoit le tiers des pluies qui tombent dans l'Abyssinie. Quelque

agréable que soit le Tacazzé, il est dangereux de s'endormir sur ses bords ; outre que les habitans des environs sont tous des voleurs et des assassins, les crocodiles et les hippopotames abondent sur les rives, tandis que les lions et les hyènes remplissent les bois.

En continuant sa route, Bruce arriva à *Houja*, qu'on appelle la grande ville, parce que c'est un assemblage de plusieurs villages : elle est entourée de montagnes d'une forme extraordinaire, les unes figurent d'immenses colonnes, d'autres ont l'apparence d'obélisques et de pyramides, et d'autres enfin forment des cônes réguliers. Peuplée de marchands mahométans, elle sert d'entrepôt entre Mesuah et Gondar : il s'y trouve des habitans fort riches.

D'*Aldesgey*, infestée dans ses environs par les lions et les hyènes, dont l'une dévora dans la nuit l'une des meilleures mules de la petite caravane de Bruce, on gagne les montagnes de *Waldubba*, qui sont peuplées de moines : les grands de l'Abyssinie, tombés dans la disgrâce, ou mécontents de la cour, s'y retirent, y prennent le costume des moines, et y font même des vœux auxquels ils renoncent dès qu'ils peuvent le faire sans danger. Ces moines sont fort respectés, comme ayant le don de prophétie et celui de faire des miracles, et ils servent souvent d'instrument pour exciter le peuple dans les révolutions. Beaucoup de femmes les visitent et vivent avec eux dans une grande familiarité : quelques-unes même se retirent sur le sommet des montagnes, chacune avec un seul hermite. Le saint couple y passe plusieurs mois de suite, vivant d'herbes et de racines. Au retour de ces hermites, on les cite comme des modèles de sainteté ; ils sont alors faibles, maigres et épuisés. La pauvreté de leur habillement, qui ne les distingue des laïcs que par un capuchon jaune, concourt encore à leur donner un air misérable, à travers lequel néanmoins on entrevoit de l'orgueil et de la férocité. Leurs compagnes, au contraire, toutes jeunes, grandes et bien faites, n'annoncent point par leur extérieur une grande mortification.

Arrivé à *Gondar*, Bruce n'y trouva point *Pétros*, frère de *Janni*, qui avoit été prévenu de son arrivée. Cet homme, effrayé des menaces que les prêtres abyssiniens faisoient entendre sur ce qu'un Franc osoit venir à *Gondar*, étoit parti pour savoir du commandant d'*Adowa* ce qu'il pouvoit faire pour Bruce. Le chef des Maures de *Gondar*, le principal négociant de l'Abyssinie, et pour lequel Bruce avoit des lettres de *Janni*, se trouvoit aussi absent. L'un des frères de ce chef lui conseilla de continuer de porter l'habit mahométan, et c'est sous ce costume qu'il se rendit dans la partie de *Gondar* qu'on appelle la *Ville-Maure* : cette ville contient environ trois mille maisons, dont plusieurs sont spacieuses et commodes : on lui fournit dans celle où il logea, toutes les provisions nécessaires, mais il ne put pas toucher à la viande, parce que les animaux d'où elle provenoit avoient été tués par des musulmans, et que s'il en eût mangé, on auroit regardé cela comme une renonciation au christianisme. Quelques jours après, il reçut la visite de *Arto-Aylo*, le patron de tous les Grecs et même de tous les catholiques, qui, affectant une grande vénération pour les prêtres, détestoit en secret ceux de son pays, et s'étoit toujours montré le défenseur des Européens de toutes les communions, que le malheur ou la curiosité avoient jetés en Abyssinie.

Celui des prêtres abyssiniens que Bruce avoit le plus à redouter, étoit l'*Abba-Salanca* : il étoit revêtu de l'emploi de gardien du feu : c'est la troisième dignité de l'église, et la première place ecclésiastique de la cour. Quoique ce *Salanca* eût fait vœu de pauvreté et de chasteté, il étoit fort riche et menoit une vie scandaleuse : on lui comptoit alors à *Gondar*, plus de soixante et dix maîtresses ; mais sa hardiesse et son éloquence l'avoient mis au nombre des favoris de la reine, qu'on nomme dans ce pays l'*Ithégé*.

Le bonheur qu'eut Bruce de guérir, par des moyens assez simples, plusieurs malades du palais de cette princesse,

lui procura ses bonnes grâces et celles de l'une de ses favorites, dont il traita avec succès le fils attaqué de la petite-vérole. Dans un entretien avec la reine, il ne dissimula pas son incrédulité sur plusieurs prétendus miracles auxquels cette princesse ajoutoit une foi aveugle.

L'entrée triomphale du premier ministre, commandant des troupes, *Raz-Michaël*, dans Gondar, fut signalée par plusieurs scènes d'horreur. Ce raz, qui d'abord n'avoit fait aucune attention à Bruce, le fit venir chez lui, et lui déclara que pour se mettre à l'abri de la mauvaise volonté des moines, il falloit qu'il acceptât la place de commandant de la cavalerie noire, à laquelle le roi l'avoit nommé, et qu'il allât remercier ce prince. Dans l'audience où il fut admis, ceux qui entouroient le roi, dont le visage étoit presque voilé, lui firent plusieurs questions, ou vagues ou absurdes. Sur celle qui concernoit la situation de son pays, il lui fut impossible de se faire comprendre, les Abyssiniens ne connoissant pas d'autre contrée que la leur. Sur la fin de l'audience, qui se prolongea jusqu'à plus de dix heures du soir, et d'où presque tous les spectateurs, accablés de fatigue et de sommeil, s'éclipsèrent, le roi se découvrit presque entièrement, parla lui-même à Bruce, et l'accabla de questions auxquelles celui-ci avoit peine à répondre : de ce moment, Bruce déplora intérieurement le malheur qu'il avoit eu d'être nommé à un emploi qui l'attachoit à la Cour.

Le palais du roi, bâti à l'occident de Gondar, où l'on compte environ dix mille familles, en temps de paix, offroit autrefois un coup-d'œil assez imposant : c'étoit un grand bâtiment à quatre étages, et flanqué de tours. Cet édifice, brûlé à plusieurs reprises, n'offre plus en quelque sorte qu'un monceau de ruines. On n'habite maintenant que le premier étage, où est encore une salle de cent vingt pieds de long. Les appartemens que divers monarques ont fait bâtir en argile autour du palais, contrastent singulièrement avec les restes de ce palais. Celui de *Koscam*, qu'habitent l'ithégé, les femmes nobles qui, n'étant pas mariées,

composent sa cour, les principaux officiers, les prêtres, les esclaves, est plus vaste et mieux entretenu. Il renferme une église bâtie par l'ithégé actuelle, et réputée la plus riche de l'Abyssinie.

Voici maintenant les renseignemens qu'a recueillis Bruce sur le gouvernement, les usages et la religion des Abyssiniens.

La couronne d'Abyssinie est, et a toujours été héréditaire dans une famille qui, suivant la tradition du pays, descend en ligne directe de Salomon et de la reine de Saba : cependant, comme dans beaucoup d'autres États de l'Afrique, la couronne est élective dans cette même famille, et ni loi ni coutume n'obligent de la décerner de préférence au fils aîné du roi. Le plus appuyé des princes du sang s'empare ordinairement du trône. Tous ces princes, dont le nombre est extrêmement multiplié par celui des femmes qu'entretiennent les rois d'Abyssinie, sont relégués sur une montagne. Toute leur éducation se borne à leur apprendre à lire, à écrire, et dans les temps de trouble, ils sont exposés à être mis à mort sur le moindre soupçon. A la mort du roi, le premier ministre ne manque jamais de décerner la couronne à un enfant, sous lequel il gouverne l'empire à son gré, et qui passe pour avoir été appelé par la nation.

Le monarque de l'Abyssinie a toute la défiance propre à un despote. Autrefois, on ne voyoit jamais son visage ni aucune partie de son corps, à l'exception de son pied, qu'il faisoit paroître de temps en temps. Habituellement assis dans une espèce d'alcove ou de balcon, dont le devant est garni de jalousies et de rideaux, il couvre, comme on l'a vu, son visage toutes les fois qu'il donne des audiences publiques : il en use de même, lorsqu'il rend la justice. Craint-il quelque trahison, son balcon est alors totalement fermé, et il parle par un trou à un officier qu'on appelle le *Kal-hatzé*, chargé de transmettre ses paroles aux juges assis autour de la table du conseil.

De plus sévères précautions sont observées, lorsque le

roi va à l'église, où il se rend régulièrement tous les jours. Ses gardes alors prennent possession de toutes les avenues et de toutes les portes par où il doit passer. Comme il est à pied, personne n'a droit de l'accompagner que deux de ses chambellans, sur lesquels il s'appuie.

Tous les matins, avant le jour, un officier s'arme d'un long fouet qu'il fait claquer devant la porte du palais, pour écarter les hyènes et les autres bêtes féroces qui infestent Gondar pendant la nuit : par ce trait seul, on peut juger du peu de police qu'il y a dans cette ville. Ce même officier donne le signal du lever du roi. Ce prince se place à jeun sur son trône, dans les temps de calme, et rend la justice jusqu'à huit heures. Lorsqu'il assemble son conseil, il se tient dans une espèce de loge fermée au bout de la table. Les personnes qui le composent sont rangées autour de cette table suivant leur rang, et donnent leur voix à commencer toujours par le plus jeune. Lorsque tous les membres du conseil ont opiné, le roi décide à son gré, et se fait entendre par l'organe du kal-hatzé.

Toutes les fois qu'on paroît en présence du monarque, il faut se prosterner devant lui jusqu'à toucher la terre de son front, et attendre la réponse dans cette posture. Par un usage bien bizarre, il faut que les portes et les fenêtres du roi soient incessamment assiégées par une foule de gens qui se lamentent et demandent à grands cris dans tous les différens idiomes de l'empire, d'être admis en présence du roi, pour obtenir de lui justice, ou la répression de prétendus abus dont ils se plaignent. S'il ne s'en trouve pas un assez grand nombre, on paie une bande de misérables pour le suppléer. Cet usage, dit-on, a été établi pour l'honneur de la majesté royale, afin que le prince ne paroisse pas solitairement abandonné dans son palais à une tranquillité dangereuse.

Les rois d'Abyssinie ne connoissent d'autres loix que leur volonté. Toutes les terres de leur royaume, et les personnes même de leurs sujets, sont leur propriété. Ils épousent autant de femmes qu'ils veulent ; mais il n'y en a

qu'une qui, véritablement reine, porte le nom d'*Ithégé*. Il y a lieu de croire qu'il distribue des terres à ses officiers, pour leur tenir lieu d'émolumens, puisque Bruce rapporte que lorsqu'il fut revêtu de son emploi, on lui assigna différens villages appartenans à ce poste.

Dès qu'un prisonnier est condamné pour crime capital, on le conduit immédiatement au lieu du supplice, où il est exécuté sur-le-champ, pour lui épargner un délai cruel.

Cet esprit de douceur ne se manifeste pas dans la nature des peines. Le principal supplice en Abyssinie, est celui de la croix : il en est un plus terrible encore, c'est celui d'écorcher vif. La lapidation est le supplice qu'on réserve aux Francs. Parmi les supplices capitaux, on compte encore celui d'arracher les yeux : c'est ordinairement la punition des rebelles ; ce supplice s'opère toujours avec des pinces de fer et de la manière la plus cruelle. Les corps des suppliciés sont exposés sur les places publiques et dans les grands chemins. Les rues de Gondar en sont fréquemment couvertes : de là, comme on l'a vu, l'invasion, pendant la nuit, de tant de bêtes féroces, et sur-tout des hyènes, dans les rues de cette ville.

Les supplices usités dans l'Abyssinie, sont exactement, comme on le voit, les mêmes que ceux qui avoient lieu dans l'ancienne Perse : ce n'est pas là la seule conformité qu'ait observée Bruce, entre les usages des Abyssiniens et ceux des Perses de l'antiquité.

La férocité des Abyssiniens dans les punitions qu'ils infligent, passe jusque dans les repas qu'ils se donnent lors des grandes pluies, où personne n'ose quitter son habitation, dans la crainte d'être emporté par les torrens qui tombent du haut des montagnes. On écorche presque sous les yeux même des convives, la vache ou le taureau qui doit servir au repas. Les mugissemens de l'animal sont le signal qui indique le moment de se mettre à table. L'animal est dépécé, et l'on distribue sur des gâteaux de pain sans levain, de grands morceaux de chair crue et sau-

glante, où l'on distingue encore le mouvement des fibres et des esprits vitaux. Dans ces repas de cannibales, on se livre à une gaiété bruyante, et à des jeux qui finissent rarement sans querelle. Les convives se trouvent tellement animés à la fin de ces banquets sanglans, qu'ils se livrent publiquement et sans délais, à tous les excès du libertinage avec les femmes qui ont assisté au repas, et qui la plupart sont distinguées par leur naissance et leur caractère.

Cet excès de libertinage est la conséquence naturelle du peu de formalité que les Abyssiniens observent pour l'union conjugale. Quand on se convient mutuellement, on se lie sans aucune cérémonie : on se quitte et l'on se reprend autant de fois que l'on veut. Bruce vit chez l'ithégé une femme de la première qualité, dont sept hommes, qui se trouvoient tous présens, avoient été successivement les maris, et dont aucun alors n'étoit l'époux en titre : les femmes en ce pays, vivent comme si elles étoient communes à tout le monde.

Les Abyssiniens ne mangent ni ne boivent jamais avec les étrangers, quoique la loi qui le leur défendoit soit abolie : ce préjugé, toujours subsistant, va jusqu'à leur faire briser les vases dont les étrangers se sont servis. Ils s'abstiennent de la chair des oiseaux sauvages, marins, et même de celle des oies et du veau. Par un usage bizarre, c'est une infamie pour les hommes d'aller acheter quelque chose au marché, de charrier de l'eau, de pétrir le pain : tout cela regarde les femmes : eux seuls, au contraire, peuvent laver les vêtemens des deux sexes. Dès que les femmes ont perdu un parent ou un amant, elles se font sur chaque tempe une incision avec l'ongle de leur petit doigt, qu'elles laissent croître à cet effet : on conçoit qu'en temps de guerre, elles ont bien rarement le temps de laisser cicatriser ces plaies.

En aucun pays du monde les églises ne sont aussi multipliées qu'en Abyssinie. Chaque fois que le roi remporte une victoire, on élève aussi-tôt une église au milieu du champ infecté par les cadavres des vaincus. L'usage où

l'on est d'entourer ces églises de cèdres et d'une espèce de beaux arbres appelés *cussos*, qui s'élèvent à une grande hauteur, donne au pays un aspect pittoresque et ravissant. Les églises, par elles-mêmes, n'ont rien de magnifique : la forme en est ronde, et elles sont couvertes d'un toit de chaume conique.

Le culte paroît se réduire à la récitation de quelques prières, après avoir baisé le seuil de l'église. Pour pénétrer jusque dans le sanctuaire, il faut être exempt de toutes souillures, entre lesquelles on compte le commerce avec les femmes, et l'attouchement d'un cadavre ou de tout animal. Le chef de l'église s'appelle *Abuna* : il ne prend aucune part au gouvernement ; sa plus grande occupation est l'ordination des ecclésiastiques et des moines : ceux-ci, malgré leur grossière ignorance, sont plus respectés par le peuple que les autres. La religion des Abyssiniens est un mélange grossier de la religion grecque et du judaïsme. Ils tiennent de la première l'usage d'un baptême public : ils ont puisé dans l'autre celui de la circoncision, pour laquelle il n'y a point d'âge déterminé, et qui est faite ordinairement par une femme. Cette pratique s'étend même jusqu'aux femmes, auxquelles on fait subir l'opération de l'excision.

Le temps n'est pas calculé, en Abyssinie, par les révolutions de la lune, mais d'après la marche du soleil. Leurs mois sont de trente jours ; à la fin du douzième mois, ils ajoutent cinq jours, et tous les quatre ans, un sixième : cela se rapproche un peu, comme on le voit, de notre calendrier républicain : ils s'éloignent beaucoup, au contraire, de nos usages pour la division de la journée, qu'ils font commencer au moment où le soleil dispaçoit de l'horizon, jusqu'à l'instant où il reparoit. Ces deux points sont très-marqués à Gondar, parce que les crépuscules y sont si courts, qu'à peine a-t-on le temps de les apercevoir.

Bruce suivit l'armée qui marchoit contre un rebelle. Dans cette marche, il eut occasion de visiter une cataracte

formée par le Nil, et dont il estime la chute à quarante pieds. De retour à Gondar, il se mit en route pour aller à la découverte des sources du Nil. Le récit qu'il fait de son voyage, est semé d'incidens qui ne sont pas dénués d'intérêt, mais qu'il faut lire dans la relation même. Arrivé, après mille obstacles, au lieu où on l'assura qu'étoient les deux sources du Nil, il paroît, dans sa narration, saisi d'un enthousiasme orgueilleux, un peu pardonnable à un homme qui avoit couru tant de dangers pour pénétrer jusque-là. Ces sources se trouvoient dans une petite île verdoyante, formée par une espèce de marais. On lui observa qu'avant de le traverser, il falloit qu'il ôtât ses souliers, afin de ne pas choquer les habitans du lieu nommé *Geesh* qui étoient païens, et qui invoquoient le Nil comme un dieu. Parvenu dans l'île, il la trouva semblable à un autel : forme, dit-il, qu'elle doit sans doute à l'art. La principale source jaillit du milieu de cet autel (1). Le chef des *Geesh* étoit en même temps le prêtre du Nil : cette charge étoit, disoit-on, dans sa famille depuis le commencement du monde. Il avoit la police religieuse des sources de ce fleuve : on permettoit à Bruce et à ses compagnons de boire l'eau de ces sources, mais non de l'employer à aucun autre usage : personne à *Geesh* n'osoit s'y baigner, ni y laver ses vêtemens.

C'est à la principale source du fleuve, et sur l'autel de gazon décrit par Bruce, que, tous les ans, le prêtre as-

(1) Dans la préface de la nouvelle édition de son excellente traduction d'Hérodote, et dans une note de cette même traduction, le savant M. Larcher met en doute si les sources indiquées par Bruce sont les véritables sources du Nil. Pour appuyer ce doute, il observe que Browne, le compatriote de Bruce, disoit tenir de deux marchands du pays, que ce voyageur n'avoit pas vu la source qu'on regardoit dans ces contrées comme la vraie source du Nil : mais cette vague assertion a-t-elle la force d'infirmier la croyance que donnèrent à Bruce les gens même du pays, que la source où ils le conduisirent, étoit véritablement celle du Nil ? M. Larcher ajoute qu'en la supposant même telle, Bruce se seroit mal-à-propos

semble les chefs des tribus, et fait le sacrifice solennel d'une génisse noire, dont on partage le corps en autant de portions qu'il y a de tribus, mais dans une proportion inégale, suivant les anciens privilèges, ou suivant l'importance actuelle de ces tribus. Après avoir mangé cette génisse toute crue, on en rassemble les os, et on les brûle dans l'endroit même où s'est fait le festin. La tête, enveloppée dans la peau de l'animal, est portée au fond d'une caverne dont la profondeur s'étend, dit-on, jusqu'au pied des sources; et là, s'accomplissent des cérémonies dont Bruce ne put apprendre les détails.

A l'endroit même où se faisoit autrefois le sacrifice, a été bâtie une église, dont les portes n'ont jamais été ouvertes depuis le Raz *Sela-Christos*, qui la fit construire à l'instigation des Jésuites. Le sacrifice se fait aujourd'hui sur une petite colline à l'ouest de cette église.

Les Agows, dans le pays desquels naît le Nil, sont l'une des nations les plus nombreuses de l'Abyssinie. Leur climat est agréable, mais ils ne vivent pas long-temps. Cependant le prêtre du Nil passoit pour avoir quatre-vingt-cinq ans, autant qu'on pouvoit le conjecturer chez un peuple qui n'a aucune époque certaine à laquelle on puisse s'en rapporter pour celle de la naissance. Les plus jeunes des Agows sont presque nus. Les mères portent les enfans sur le dos, elles n'ont pour vêtement qu'une espèce de chemise qui leur tombe jusqu'aux pieds. Ces

vanté, comme il l'a fait, de l'avoir le premier découverte, puisque le P. Kircher, dans son *Œdipus Ægyptiacus*, a parlé de la source du Nil, qu'il place, d'après les Mémoires du P. Paez, célèbre missionnaire portugais, dans le territoire de *Sahala*. Sur ce que Bruce, pour revendiquer l'honneur de la première découverte, observe qu'il n'a rien trouvé de pareil dans les ouvrages du P. Paez, M. Larcher répond que ce missionnaire a pu laisser des Mémoires manuscrits qu'aura eus entre ses mains le P. Kircher. Une pareille conjecture ne rassure pas contre la hardiesse des assertions du P. Kircher, que son imagination fongueuse emportoit souvent au-delà des limites de la vérité.

femmes, ainsi que les hommes, sont maigres et d'une petite taille. Nubiles dès l'âge de neuf ans, elles ont des enfans dès l'âge de onze ans, et cessent d'être fécondes à trente.

Les Agows sont très-industrieux : eux seuls approvisionnent la ville de Gondar et ses environs.

A ces notions sur les Agows, Bruce fait succéder une description très-étendue et un peu minutieuse des sources du Nil : il décrit aussi les diverses cataractes de ce fleuve : il faut lire cette description dans l'ouvrage même, elle n'est pas susceptible d'un extrait. Je me bornerai à l'observation suivante :

Bruce convient des grands avantages que le Nil procure à la Basse-Egypte par ses débordemens périodiques, dont il assigne la cause ; mais il nie que cette contrée soit l'ouvrage de ce fleuve, comme l'ont soutenu tant de graves écrivains. Pour combattre ce système, sa principale raison est que si l'Egypte avoit été originairement une vallée concave, le Nil étant un torrent qui tombe des hautes montagnes, auroit plutôt emporté tout son limon à la mer, qu'il n'auroit formé, par accumulation, le sol actuel de cette contrée que nous nommons Delta.

Le retour de Bruce, des sources du Nil à Gondar, n'offre d'autre incident remarquable, que la rencontre qu'il fit de l'armée, l'obligation où il se trouva de faire la campagne, et le retour du roi à Gondar, où ce prince fut enfin reconnu par tous les partis. Des actes de cruauté souillèrent cette pacification. Dans l'espace de très-peu de jours, cinquante-sept personnes périrent publiquement à Gondar, par la main du bourreau ; beaucoup d'autres disparurent, et furent égorgées secrètement.

L'horreur que lui inspirèrent de pareilles scènes, redoubla chez Bruce l'ardeur qu'il avoit depuis long-temps de s'éloigner de ces contrées teintes de sang. Il obtint enfin de la reine, mais avec beaucoup de difficulté, la permission de quitter l'Ethiopie.

Bruce s'étoit décidé à retourner en Egypte par la Nubie.

Dans sa route, il traversa le pays des *Kemmouts*. Ces peuples sont une espèce de chrétiens. Ils ont pour principe, que lorsqu'on est baptisé et qu'on a communiqué une fois, on n'a plus besoin de prier Dieu, ni de s'occuper d'aucune espèce de culte. Ils se lavent de la tête jusqu'aux pieds, toutes les fois qu'ils reviennent du marché, où ils ont pu toucher quelque personne qui n'est pas de leur secte.

Un autre pays par où passa Bruce, qu'on appelle le *Bas-Elfeel*, lui parut une des contrées les plus chaudes du monde connu. Les habitans de ce pays ne vivent que de maïs et de chair d'éléphant : comme ils n'ont point d'armes à feu, les bêtes sauvages se multiplient au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. La contrée qui vient à la suite, est un pays très-sec, où les Arabes qui ont coutume d'y camper, ont creusé des marres très-profondes, mais qui étoient entièrement sèches au passage de Bruce. Il souffle dans cette contrée, un vent brûlant qu'on appelle le *simoom*, dont la vapeur empoisonnée rendit toute la caravane malade, et à laquelle Bruce seul résista. Après avoir beaucoup souffert de ce vent et de la soif, la caravane parvint à un puits qu'on nomme le *puits des Caravanes*. Il contient beaucoup d'eau, mais de la plus mauvaise qualité. La soif engagea toute la troupe à en boire beaucoup, mais elle fut bientôt punie de son imprudence, par l'incommodité que tous éprouvèrent ; deux Abyssins même moururent après avoir bu, l'un, qui étoit un homme, sur-le-champ ; l'autre, qui étoit une femme, un instant après. Quoique très-altéré, Bruce commença par se bien laver le cou, le visage et la tête ; il se rinça ensuite la bouche et le gosier ; ce ne fut qu'après s'être rafraîchi de cette manière, qu'il satisfit peu à peu sa soif.

Bruce arriva enfin à *Teawa* : c'est la principale ville du pays qu'il avoit traversé, et que l'on nomme *Latbora* : on lui avoit donné beaucoup d'alarmes sur les dangers qu'il auroit à y courir, et elles ne furent que trop justifiées. Le seheik qui résidoit dans cette ville, et qui y avoit tout le

pouvoir, employa tour-à-tour la perfidie et la violence, et Bruce n'échappa au danger que grâce à la fermeté qu'il déploya, à de salutaires avis que lui donnèrent les femmes du scheik, et aux bons offices que lui rendit un moullah, ou saint du pays : il éprouva des traitemens bien différens du scheik de *Beyla*, où sa route le conduisit : il en fut parfaitement accueilli. Ce scheik fut même assez généreux pour refuser obstinément les présens qu'on lui offroit.

Avant d'arriver à Sennaar, Bruce et sa troupe firent halte dans un village appartenant aux *Nubas*, nation païenne qui vraisemblablement a donné son nom à la Nubie. Ces Nubas sont tous soldats du Mek ou roi de Sennaar, où ils habitent les villages qui environnent cette capitale. Comme la plupart des nègres occidentaux, ils ont les cheveux laineux, le nez aplati : ils parlent un langage doux et sonore. Leurs prêtres ne parloient pas assez bien l'arabe, pour que Bruce prît une idée claire de leur culte : il démêla seulement qu'ils adoroient la lune, et qu'ils étoient circoncis. Ceux qui sortent de leurs montagnes, se convertissent rarement au mahométisme, mais la plupart des enfans embrassent cette religion. Le mek entretient douze mille de ces Nubas auprès de Sennaar : c'est avec ces troupes qu'il retient les Arabes dans la soumission.

En quittant ce village, Bruce et ses compagnons furent assaillis d'un tourbillon semblable à ceux qu'on appelle en mer *typhons*. Un des chameaux qui se trouva au centre de ce tourbillon, fut enlevé et jeté à une distance considérable. Quoiqu'éloigné du centre, Bruce n'en fut pas moins renversé : il tomba si rudement par terre, que le sang lui coula du nez : deux de ses domestiques eurent le même sort ; le vent leur couvrit le corps d'un enduit de boue ; car la terre étoit détrempée par une pluie considérable qui accompagnoit le tourbillon : ils trouvèrent les secours les plus hospitaliers chez les bons Nubas, qui veillèrent toute la nuit auprès d'eux, et prirent soin de leurs animaux et de leur bagage : ils chantoient sans doute

pour écarter le sommeil, et se répondoient alternativement : leur chant étoit de la plus douce mélodie. Ils reçurent le même accueil à *Bacboch*, où sont rassemblées beaucoup de huttes de ces mêmes Nubas, et qui a presque l'air d'une ville. Le gouverneur de ce lieu, vieillard vénérable, dit à Bruce, en lui prenant la main : *O Chrétien ! que viens-tu faire dans un tel moment et dans un tel pays ?* Il se servit toujours en parlant, du terme *Nazarais* (Nazaréen), c'est le nom le plus honnête qu'on donne aux chrétiens dans l'Orient, où le peuple grossier ne les désigne jamais que par l'épithète *infidèles*.

Bruce ayant obtenu la permission d'entrer dans Senaar, fut logé dans une maison spacieuse et commode. Le lendemain, on lui intima l'ordre de se rendre au palais. Ce palais, fort vaste, n'est bâti que d'argile. Les appartemens qu'il traversa étoient dénués de meubles. La chambre où se tenoit le roi n'avoit que vingt pieds carrés ; elle étoit carrelée en briques sur lesquelles on avoit étendu un très-beau tapis de Perse. Le roi étoit assis sur un matelas chargé de coussins de drap d'or de Venise, la simplicité de son vêtement contrastoit avec cette espèce de magnificence : c'étoit une grande chemise de toile de coton bleue de Surate. Les questions qu'il fit à Bruce furent plus raisonnables que celles que lui adressa un homme qui étoit présent, et qu'il sut depuis être le cadî. Une autre fois, appelé de nouveau au palais, il trouva le roi tout nu qui se faisoit oindre avec de la graisse d'éléphant, propre, suivant lui, à donner de la force et à rendre la peau plus douce.

Le premier ministre, le *Scheik-Adelan*, qui campoit avec les troupes à quelque distance, et à l'audience duquel il fut admis, étaloit dans son camp beaucoup plus de faste que le roi lui-même. Plusieurs rangs de chevaux d'ancienne race arabe et d'une forte portion, mais supérieurement faits et extraordinairement légers, offroient, avec une cotte de maille en acier attachée vis-à-vis de chaque cheval, un très-beau spectacle, et tel

qu'on n'en voit point de pareil en Europe. Le salon où étoit le scheik, étoit tapissé en damas écarlate et orné de glaces. La physionomie de ce scheik étoit beaucoup plus imposante que celle du roi, son costume beaucoup plus noble. Bruce lui présenta, comme il l'avoit fait au monarque, les lettres de recommandation qu'il avoit, tant d'Aly-Bey et du schérif de la Mecque, que du roi d'Abyssinie, et lui demanda un passe-port avec lequel il pût traverser la Nubie, et se rendre en sûreté en Egypte. Sa demande fut bien accueillie. En recevant par pure civilité le présent que lui offrit Bruce, il lui montra beaucoup de désintéressement, et lui laissa entrevoir sa méintelligence avec le roi en des termes qui firent craindre à Bruce de se trouver embarrassé. Introduit dans le harem de ce prince, pour visiter plusieurs de ses femmes qui étoient malades, il en trouva d'abord dans une chambre assez obscure, une cinquantaine noires comme l'ébène, n'ayant pour tout vêtement qu'un petit morceau de toile autour des reins. On l'entraîna rudement dans un autre appartement mieux éclairé. Il y vit trois femmes vêtues de longues chemises bleues : l'une avoit six pieds de haut et étoit excessivement grasse ; Bruce apprit depuis que c'étoit la favorite. Des anneaux, un collier, une chaîne d'or, formoient sa parure. Dès qu'il fut question de parler de maladies, ces femmes, au grand étonnement de Bruce, se mirent toutes nues, et découvrirent un sein qui tomboit jusqu'aux genoux. Elles exigèrent que Bruce en fit autant. Tout ce qu'il put obtenir de cinquante à soixante femmes d'une stature et d'une force égale à la sienne, ce fut de ne se découvrir que les épaules et la poitrine. En voyant la blancheur de sa peau, elles jetèrent un cri d'horreur, et semblèrent la considérer plutôt comme l'effet d'une maladie que comme une couleur naturelle. Cette scène avoit jeté Bruce dans les plus vives alarmes. Le résultat auroit pu en être, si le roi fût inopinément survenu, de faire écorcher ou empaler Bruce. Les trois femmes avoient voulu être saignées, et Bruce avoit obéi à ce caprice.

AFRIQUE. VOYAG. DANS L'AFRIQ. MÉRID. 339

Dans le séjour assez court que Bruce fit à Sennaar, il observa que cette ville étoit très-peuplée et fort bien bâtie, que les maisons, quoique construites, comme dans l'Ethiopie, en forme de cônes, avoient des terrasses, et qu'il y en avoit plusieurs assez belles, au moins dans le genre de construction du pays. Il recueillit dans cette ville des renseignemens exacts sur la Nubie, et même la liste des rois du pays depuis deux siècles. La famille royale est de race nègre; mais les mariages des princes avec des femmes blanches, allèrent leur couleur primitive, au point que le prince qui régnoit alors étoit blanc. L'usage reçu en Nubie de faire périr tous les collatéraux de la famille royale, tandis qu'en Abyssinie on se borne à les reléguer sur une montagne, donne la mesure du degré de barbarie des deux peuples.

Le climat de Sennaar est très-défavorable aux hommes et aux animaux, par la nature trop grasse du sol. Il périt annuellement un nombre considérable d'enfans. Ceux des Nubiens, qui s'élèvent, et qui deviennent même grands et robustes, vivent néanmoins fort peu, parce qu'ils se livrent de bonne heure à des excès de tout genre. Le pays deviendrait donc désert, sans la multitude d'esclaves qu'on y transporte sans cesse de divers cantons de l'Afrique. La perversité des mœurs, chez ces Nubiens, égale l'insalubrité du climat. La guerre et la trahison semblent être la seule occupation de ce peuple barbare, que le ciel a séparé du reste des hommes par des déserts presque impraticables.

Durant la saison des pluies, dans les environs sur-tout de Sennaar, le pays a l'apparence des plus belles parties de la Hollande; mais dès que les pluies cessent, et que le soleil exerce son influence brûlante, la Nubie n'offre plus que l'image d'une stérilité absolue. Les chaleurs accablantes dont les Nubiens ne se défendent qu'en se faisant jeter plusieurs seaux d'eau sur le corps, les vents empoisonnés par la putréfaction des lacs, les sables mouvans et les maladies pestilentielles, dont ces diverses circonstances

sont le germe, concourent encore à la destruction de l'espèce humaine.

Dans le court espace de temps où tombent les pluies, la terre est couverte de millet, la principale nourriture des habitans, qui recueillent aussi du froment et du riz. On creuse dans l'immense plaine où Sennaar est située, de grandes fosses, pour y serrer le grain lorsqu'il est à bon marché. Le sel qu'on consomme dans le pays est tiré du sein de la terre. On n'y connoît point, comme en Abyssinie, le jasmin de plusieurs espèces, non plus qu'aucun arbuste odoriférant : on ne voit autour de la ville, que quelques citronniers.

L'habillement en Nubie est fort simple, et se réduit presque à une chemise bleue de coton de Surate : c'est le principal objet du commerce d'importation du pays. On y transportoit autrefois une immense quantité de marchandises des Indes, qui se dispersoit parmi les nations nègres : ce commerce est presque totalement perdu. Il en faut dire autant de celui de la poudre d'or et de l'ivoire, quoique l'or de Sennaar conserve encore la réputation d'être le plus pur et le plus beau de l'Afrique : le peu que Sennaar en fournit, se porte à Moka, d'où il passe et reste dans l'Inde.

Bruce soupçonnoit que le roi méditoit de noirs complots contre lui : il se hâta donc de quitter Sennaar, et obtint, par l'entremise d'un fakir, une lettre d'Adelan qui le recommandoit au prince héréditaire des Arabes, résidant à Herbagi. Il éprouva, dans ce lieu, les bons effets de cette recommandation. Le récit de sa route, en grande partie à travers le désert, est rempli de catastrophes que lui firent successivement essuyer les colonnes de sable mouvant, le vent brûlant du simoon, les attaques de quelques Arabes, la perte de plusieurs chameaux et celle d'une partie de son bagage. Après tant de déresses, il arriva enfin dans la Haute-Egypte, à Senné, où il fut favorablement accueilli. C'est de-là qu'il se rendit au Caire, puis à Alexandrie, où il s'embarqua pour Marseille.

Dans la collection de cartes et de planches dont Bruce a enrichi sa relation, on peut voir toutes les richesses que, malgré tant de traverses, il a recueillies, soit sur la position des lieux et le gisement des huttes, soit en inscriptions et hiéroglyphes, soit en descriptions d'animaux et de plantes rares.

VOYAGE en Abyssinie, par Nephthali *Wurmbrand*, trente ans après la civilisation du pays : (en allemand) *Wurmbrand's Reise*, etc.... Leipsic, 1803, in-8°.

SECTION V.

Descriptions de l'Égypte. Voyages faits dans cette contrée.

LA célébrité de l'Égypte, et les monumens de la plus haute antiquité qui y subsistent encore, y ont attiré de toutes les parties de l'Europe, une foule de voyageurs; mais leurs relations sur cette contrée, dont les plus importantes sont celles de *Lebrun*, *Shaw*, *Niebuhr*, *Bruce*, *Browne* et *Olivier* (1), se trouvent mêlées avec celles qu'ils nous ont données sur d'autres parties de l'Afrique et de l'Orient : on a pu s'en assurer par les notices de ces relations, que j'ai précédemment données. Pour bien connoître l'Égypte, il faut les consulter concurremment avec celles qui sont particulières à l'Égypte, et que je vais faire connoître. On peut recourir aussi au Recueil d'Hackluit (tome 2, partie 1^{re}) : on y trouvera des relations de

(1) Je n'y range pas celle de *Pockoke*, parce que, si elle se trouve confondue avec des relations d'autres pays dans le Recueil général de ses Voyages, on a donné, comme on le verra, une édition particulière de sa description de l'Égypte.

342 BIBLIOTHÈQUE DES VOYAGES

l'Égypte par Robert *Curton*, Guillaume *Long-Espée*, John *Foxe*, Raynold *Glainville*, *Athelhard* et *Bathe*. L'Histoire des Sarrazins, par *Elmecin*, écrivain arabe; l'Histoire de l'Égypte et du Caire, par *Schemseddin Abilforur*, aussi écrivain arabe, qui se trouve dans les Notices et Extraits de la Bibliothèque impériale, publiés en 1787; enfin les Annales de l'Égypte, dont I. D. Carliste a donné une édition à Cambridge, en 1782, fournissent aussi quelques renseignemens précieux sur l'Égypte; mais ces ouvrages, au total, sont purement du genre historique. C'est pour cette raison que je ne fais qu'indiquer ici ces sources, sans en donner une notice littéraire.

RECUEIL abrégé des objets les plus remarquables de l'Égypte, composé en arabe par *Abdollatif*, publié par Jean White, avec une préface de H. E. G. Paulus : (en latin) *Abdollatiphi compendium rerum memorabilium Ægypti, arabice, ed. Jo. White, praef. H. E. G. Paulus*. Tubingue, 1789, in-8°.

— Le même, traduit en allemand, avec des remarques par Wahl. Halle, 1790, in-8°.

Le même, édition d'Oxford, sous le titre suivant :

ABDOLLATIPHI Historiae Ægypti compendium, arabice et latine, partim ipse vertit, partim a Pocockio versum, edendum curavit notisque illustravit J. White. Oxford, 1800, in-4°.

NOTICE de cet ouvrage, par A. E. Silvestre de Sacy. Paris, Treuttel et Würtz, 1803, in-8°.

Sans avoir égard à la date de la publication de l'ouvrage arabe d'Abdollatif, je le place à la tête des Descriptions de l'Égypte, parce que cet auteur a écrit dans le treizième siècle.

L'auteur de la Notice nous apprend que cet ouvrage n'est entaché d'aucun des défauts qu'on reproche aux écri-

vains arabes ; que tout ce qu'il raconte de l'Égypte , est le fruit de sa propre expérience ; que si l'on ajoute à ce mérite , la considération de l'époque où il écrivait , on n'aura qu'un seul regret , c'est qu'il n'ait pas étendu ses recherches sur un plus grand nombre d'objets , et qu'il n'ait pas parcouru toute l'étendue de l'Égypte. La description de la partie de cette intéressante contrée qu'il a visitée , est du plus grand intérêt , par le rapprochement qu'on peut en faire avec les descriptions des voyageurs modernes. Il s'est particulièrement attaché à décrire les plantes de l'Égypte. Ce n'est que dans les deux derniers chapitres qu'il a tracé les événemens historiques dont il avoit été le spectateur : le surplus de l'ouvrage est purement descriptif.

M. de Sacy a trouvé un si grand mérite à cet auteur , qu'il a fait de son livre une traduction française , qui est actuellement sous presse , et qu'il a accompagnée d'un grand nombre de notes savantes et instructives.

DESCRIPTION de l'Égypte , par Ismaël *Abulfeda* , en arabe et en latin : (en latin) *Abulfedae (Ismaël) Descriptio Ægypti , arabice et latine : latine vertit et notas adjecit I. D. Michaëlis*. Gottingue , 1776 , in-4°.

C'est la meilleure édition de cet ouvrage.

L'ÉGYPTE de *Murtadi* , fils de Graphippe , où il est traité des pyramides , du Nil , et autres merveilles de cette province , selon les opinions et les traditions des Arabes , de la traduction de M. Pierre Vallier , docteur en médecine , lecteur et professeur en langue arabe , sur un manuscrit tiré de la bibliothèque de feu monseigneur le cardinal de Mazarin. Paris , Joly , 1666 , in-12.

Cette description , l'ouvrage d'un Arabe , et l'une des plus anciennes qu'on nous ait donnée de l'Égypte dans

le moyen âge, est d'autant plus recherchée, qu'elle n'a pas été réimprimée.

RELATION par Pierre *Martyre*, Milanais, des choses remarquables qui se voyent en la province d'Egypte, écrite en langue latine, et traduite par Charles Passi : (en italien) *Relazione di Pedro Martyre, Milanese, delle cose notabili della provincia dell' Egypto, scritta in lingua latina e tradotta da Carlo Passi*. Venise, 1564, in-8°.

LA LOYSSÉE, contenant le voyage de *Saint-Louis*, roi de France, pour aller en Egypte contre les Sarrazins, son embarquement et son arrivée en l'île de Chypre, et aventures survenues. Blois, 1593, in-4°.

RELATION de la Haute et Basse-Egypte, par *Thornill* (en anglais). Londres, 1663, in-8°.

Entre les observations intéressantes que renferme cette relation, on peut remarquer la suivante : ce voyageur attribue le volume extraordinaire que prennent quelques fruits en Egypte, et le perfectionnement de leur saveur, à l'opération par laquelle on unit, sans les greffer, les branches de deux différentes espèces d'arbres, au moyen de quoi l'on fait remonter les sucs de l'un dans les vaisseaux de l'autre. C'étoient, dit-on, les prêtres d'Egypte, qui primitivement avoient le secret de cette opération, laquelle a percé chez les cultivateurs. Il sembleroit cependant, contre l'opinion de *Thornill*, que les Egyptiens modernes ignorent absolument cet art, si l'on s'en rapporte à l'auteur d'une brochure publiée en France : il y annonce comme tout récent le rétablissement de cette pratique.

RELATION succincte de l'origine, de la nature, du cours et des accroissemens du Nil, par *Winhe* : (en latin) *Brevis Relatio de origine, natura, cursu*

et incremento Nili, per Winhe. Londres, 1669, in-4°.

Il n'y a que le titre en latin : le corps de l'ouvrage est en anglais.

DESCRIPTION des pyramides d'Égypte, par Jean Gréave, professeur en astronomie en l'université d'Oxford; à quelle fin les pyramides ont été bâties, et de la manière des Égyptiens d'embaumer les corps; traduite de l'anglais par Melchisedech Thevenot. (Dans la Collection de M. Thevenot, à la tête de la première partie de cette collection.)

C'est un des meilleurs ouvrages qu'on ait publiés sur les pyramides, quoiqu'on puisse y relever quelques erreurs.

RELATION du voyage du Sayd ou de la Thébaïde, fait en 1668, par les PP. Protaci et Charles-François d'Orléans, capucins-missionnaires. (Dans la Collection de M. Thevenot, 4^e partie.)

Cette relation, très-abrégée, renferme l'indication de quelques restes d'antiquités qui ne subsistoient déjà plus, lorsque l'Égypte fut visitée depuis par d'autres voyageurs: on y trouve aussi un itinéraire de *Mansalout* au Caire, qui peut être de quelque utilité.

RELATION de l'état présent de l'Égypte, par Jean-Michel Wansleb: (en italien) *Relazione dello stato presente dell' Egipto, scritta da Gio. Michele Wansleb.* Paris, Cramoisy, 1671, in-12.

NOUVELLE RELATION, en forme de journal, d'un voyage fait en Égypte par le P. Wansleb, en 1672 et 1673. Paris, Etienne Michaellet, 1678, in-12.

L'auteur de ces deux relations, né dans la Thuringe, de parens luthériens, fut envoyé en Égypte et en Ethiopie

par le duc de Saxe-Gotha , pour examiner les dogmes et les rites de ces deux contrées. Wansleb les ayant trouvés conformes à ceux de l'église romaine , alla à Rome , y fit abjuration , et entra dans l'ordre de saint Dominique. Son goût pour les voyages l'amena en France , d'où Colbert le renvoya en Egypte , pour y faire de nouvelles découvertes. Ce voyage procura à la Bibliothèque du Roi un grand nombre de manuscrits arabes , turcs et persans ; et au public , l'intéressante relation de son second voyage. Toutes deux sont très-estimables , soit par les recherches d'antiquités et les notions historiques que l'auteur y a répandues , soit pour l'exactitude des descriptions et celle des noms qu'il donne aux différens lieux et aux divers monumens : il est redevable de ce dernier mérite , à la connoissance de la langue éthiopienne qu'il apprit sous Ludolph , et à celle de la langue arabe qu'il se procura lui-même.

DESCRIPTION exacte de la Haute et de la Basse-Egypte , avec des observations sur les costumes , et des notices sur les événemens anciens et modernes , par Gabrielle Remond , traduite de la langue française par Ange-Richard Cosi : (en italien) *Descrizione esatta dell' Egipto superiore e inferiore , con osservazioni di costumi , e notizie di successi così antichi come moderni di Gabrielle Remond , tradotta dal francese da Sig. Angelo Riccardo Cosi*. Rome , Mascardi , 1680 , in-4^o.

Cette description est tirée du Voyage de Gabrielle Remond à la Terre-Sainte , dont je donnerai la notice (Partie quatrième , section II , §. II).

TROISIÈME VOYAGE du sieur Paul Lucas , fait en 1714 , par ordre du roi Louis XIV , dans la Turquie , l'Asie , la Sourie , la Palestine , la Haute et Basse-Egypte , où l'on trouvera des remarques très-

curieuses , comparées à ce qu'ont dit les anciens sur le labyrinthe de l'Égypte , un grand nombre d'autres monumens de l'antiquité dont il a fait la découverte , et un parallèle des coutumes modernes des Égyptiens avec les anciennes : orné de beaucoup de figures en taille-douce. Rouen, Robert Machuel, 1719, 3 vol. in-12.

Quoique dans le premier volume de cette relation , Paul Lucas traite de quelques parties de la Turquie européenne et asiatique , j'ai cru devoir placer ce Voyage dans la section de l'Égypte , parce que cette contrée y occupe la principale place.

Sur la fidélité des descriptions contenues dans le Voyage de Paul Lucas en Égypte , on a élevé les mêmes doutes que sur celle des relations qu'il nous a données de plusieurs autres pays ; mais les Voyages qui ont paru depuis le sien , ont en grande partie justifié sa véracité. Il n'a pas tout vu sans doute , et quelquefois même il a mal vu ; mais il n'a point débité des fables. Si ses descriptions laissent quelque chose à désirer , du moins elles ne portent pas sur des objets chimériques. Ce Voyage a dû inspirer un grand intérêt dans le temps où il fut publié , puisque c'est Paul Lucas qui , le premier , a popularisé , si je puis m'exprimer ainsi , la connoissance d'une partie des monumens de la Haute-Égypte.

DESCRIPTION de l'Égypte , contenant plusieurs remarques curieuses sur la géographie ancienne et moderne de ce pays , sur ses monumens anciens , sur les mœurs , les coutumes et la religion des habitans , sur le gouvernement et le commerce , sur les animaux , les plantes , les arbres , etc... composée sur les Mémoires de M. Maillet , ancien consul de France au Caire , par M. l'abbé Lemascrier : ouvrage

548 BIBLIOTHEQUE DES VOYAGES.
enrichi de cartes et de figures. Paris, Rollin fils,
1740, in-4°.

— La même, *ibid.* 1741, 2 vol. in-12.

L'étude des anciens, à laquelle Maillet s'étoit livré dès sa jeunesse, la connoissance qu'il avoit de la langue arabe, les avantages de sa place qui lui procuroit des communications suivies avec les personnes les plus instruites du pays, et la facilité de l'accès aux divers monumens de l'Egypte, garantissent en quelque sorte le mérite des recherches et des observations répandues dans les Mémoires dont Le Mascrier s'est servi pour composer cette description de l'Egypte. Maillet a mesuré les trois fameuses pyramides de la Basse-Egypte, en a donné les dimensions, en a indiqué, avec quelque sorte de vraisemblance, la destination. On a corrigé par la suite, quelques erreurs qui se sont glissées dans la description qu'il avoit laissée de ces antiques monumens, mais on a rendu justice à ses recherches. On peut en dire autant de celles qu'il avoit faites sur la ville de Memphis et sur les momies. Il étoit aussi très-instruit dans la géographie du pays, c'est le témoignage que lui rend le savant d'Anville. Maillet est beaucoup moins heureux dans ses conjectures sur l'origine du Nil, dans ses observations sur le cours de ce fleuve, dans ses recherches sur l'histoire naturelle du pays. Sous ces différens rapports, les savans voyageurs du dernier siècle ont fait des découvertes qui détruisent en grande partie tout ce qu'avoit écrit Maillet sur ces différens objets; mais il est très-instructif sur la religion des Egyptiens anciens et modernes, et sur les coutumes et les mœurs des habitans actuels de l'Egypte.

— IDÉE du gouvernement ancien et moderne de l'Egypte, avec la description d'une nouvelle pyramide, et de nouvelles remarques sur les mœurs et les usages des habitans du pays, par M. L. M.

(M. *Le Mascrier*). Paris, v^e Ganeau, 1743, 2 part. formant 1 vol. in-12.

— La même, traduite en hollandais. Utrecht, 1744, in-8^o.

La première partie de cet ouvrage est purement historique. La seconde est sur-tout intéressante par une description très-bien faite de la pyramide de Saccara.

DESCRIPTION de l'Égypte, par Richard *Pocoke*, ouvrage enrichi de soixante et dix-neuf planches représentant les plans et les dessins de la plupart des temples et des anciens édifices d'Égypte, et particulièrement de Thèbes : (en anglais) *A Description of Egypt*, etc.... Londres, Bowiers, 1743, 2 vol. in-fol.

— La même, avec figures (en anglais). Londres, 1748, in-4^o.

Ces deux éditions ne sont que la réimpression de la partie des Voyages de *Pocoke* où il est parlé de l'Égypte.

RELATION du voyage fait en Égypte en 1730, par le sieur *Granger*, où l'on voit ce qu'il y a de plus remarquable, particulièrement sur l'histoire naturelle. Paris, Vincent, 1745, in-12.

RÉFLEXIONS de M. l'abbé *B****, sur la Relation du voyage d'Égypte par *Granger*. Paris, Vincent, 1745, in-12.

La relation de *Granger* n'est que l'esquisse du grand tableau qu'offre l'Égypte, mais il s'y trouve peu d'erreurs, si ce n'est à l'égard des inscriptions, copiées d'une manière si défectueuse, de l'aveu de l'éditeur, qu'elles sont entièrement défigurées. La partie du Voyage qui est relative aux différentes branches de l'histoire naturelle, toute recommandable qu'elle ait paru à cet éditeur, est extrê-

350 BIBLIOTHÈQUE DES VOYAGES.

mement superficielle. L'auteur avoit visité deux fois l'Égypte, et il avoit poussé ses excursions jusque dans la Caramanie, la Syrie, la Palestine, le pachalik d'Alep, et la Perse. Il mourut à Bassora, sans avoir rédigé la relation de ses voyages dans ces différentes contrées.

LA SERVITUDE de l'Égypte, ou Description de l'Égypte, par Michel *Heberer*, avec planches (en allemand). Heidelberg, 1610, in-4°. (*Voyez* tome 1, page 297.)

DESCRIPTION historique et géographique des plaines d'Héliopolis et de Memphis, par *Fourmont*. Paris, 1750, in-4°.

VOYAGE d'Égypte et de Nubie, par Frédéric-Louis *Norden*, contenant une description de l'ancienne et nouvelle Alexandrie, du vieux et du nouveau Caire, et des pyramides, avec des remarques sur les obélisques, etc.... enrichi de cent cinquante-neuf planches; traduit du danois en français (par *Desroches de Partenais*). Copenhague, imprimerie royale, 1755, 2 gr. vol. in-fol.

Le prix de cette édition, extrêmement rare, a beaucoup varié. A la vente de Camus de Limare, il fut porté à 560 liv.; à des ventes postérieures, il ne s'éleva qu'à 250. Aujourd'hui, sans doute, à cause de la nouvelle édition, ce prix n'excède guère 150 liv.

L'exécution typographique, dans cette édition, répond à la beauté des planches, qui la font singulièrement rechercher.

Ce Voyage a été traduit en anglais sous le titre suivant :

VOYAGE de *Norden* en Égypte et en Nubie, avec des notes de *Templeman*, et près de deux cents belles planches en cuivre, gravées sur les dessins originaux par *Marc-Teuscher* de Nuremberg, publié et traduit sous l'inspection de la société royale de Londres : (en anglais) *Norden's Travels in Egypt*

and Nubia , with Templeman's notes , and near 200 fine copper plates , engraved from the original design by Mark - Teuscher of Nuremberg , published and translated under the inspection of the royal society of London. Londres , Davis , 1757 , 2 vol. in-fol.

Cette édition est fort rare en France ; mais son prix néanmoins ne s'élève pas aussi haut que celui de l'édition de Copenhague.

— Le même , traduit en allemand par Steffen. 1779 , 2 vol. in-8°.

On en a donné récemment une édition en français sous le titre suivant :

VOYAGE d'Égypte et de Nubie , par Frédéric-Louis Norden ; nouvelle édition , soigneusement conférée sur l'original , avec des notes et des additions tirées des auteurs anciens et modernes , et des géographes arabes , par L. Langlès , ouvrage enrichi de cartes et de figures dessinées par l'auteur. Paris , Didot l'aîné , an III — 1795 , et an VI — 1798 , 3 vol. in-4°.

Ce que Norden a écrit sur la Nubie , se réduit à peu de chose : c'est pourquoi j'ai dû placer son Voyage dans le paragraphe de l'Égypte.

Cette relation est le premier Voyage pittoresque qui ait paru sur l'Égypte. Norden ne s'est pas borné à décrire et à dessiner les antiques monumens de l'Égypte qui subsistent encore , les ruines imposantes de ceux que le temps et les révolutions politiques ont dégradés , il a suivi tout le cours du Nil , et tracé ses effrayantes cataractes. En saisissant les points de vue les plus romantiques , il nous a fait connoître l'Égypte dans ses parties les plus fertiles et dans ses plus arides déserts.

Mais comme Norden n'étoit pas initié dans la connois-

sance de la langue arabe, une grande partie des noms de lieux et de villes se trouvoient défigurés dans sa relation. Le rétablissement de ces noms par M. Langlès, quelque important qu'il soit, les notes cursives dont il a enrichi la nouvelle édition, quelque instructives qu'elles soient, ne sont pas encore le principal mérite de cette édition. Ce qui sur-tout y donne un grand prix, ce sont les éclaircissemens et les notes qu'il a réunis dans le troisième volume : on y distingue, en particulier, une dissertation très-lumineuse sur le nombre et la construction des pyramides, sur leur fondation, leur forme et leurs dimensions, sur les inscriptions qui s'y trouvent, les ouvertures qu'on y a pratiquées en différens temps, le projet qu'on a conçu plusieurs fois de les démolir, leur destination présumée, et enfin sur l'étymologie du mot *pyramides*. Aux profondes recherches qu'ont faites sur ces monumens presque indestructibles du despotisme et de l'industrie, Al-Magrysy, Kircher, Pietro Della Valle, Murtadi, Maillet, Greave, Vansleb, Pocoke, Shaw, Fourmont, MM. Larcher et Grobert (1), M. Langlès a ajouté celles de plusieurs écrivains arabes et les siennes propres. Ses dissertations sur la statue de Memnon et sur le sphynx, dont la nouvelle édition est aussi enrichie, ne sont pas moins intéressantes.

Le Voyage de Norden n'est pas plus susceptible d'extrait que les autres Voyages pittoresques : il s'est principalement attaché à décrire les anciens monumens de la Basse et de la Haute-Egypte. Les difficultés qu'il eut à essayer dans la visite qu'il fit des antiquités de cette dernière partie de l'Egypte, où d'ailleurs il ne séjourna pas assez longtemps, ne lui permirent pas de décrire avec assez d'exactitude les monumens de la Thébaïde. Il se trouve dans les

(1) A ces écrivains et ces voyageurs qui ont écrit sur les pyramides, on doit ajouter Alexis Pancton, dont nous avons, comme je l'ai déjà indiqué, une savante dissertation sur les pyramides d'Egypte, qui se trouve à la suite de sa *Théorie des loix de la Nature*, publiée à Paris en 1780, in-8°.

dessins qu'il en a donnés, des défauts de proportion judicieusement relevés par les artistes qui ont accompagné Desaix dans son expédition de la Haute-Egypte. Il est entré aussi dans quelques détails sur la forme du gouvernement de l'Égypte ; mais ces renseignemens sont presque inutiles aujourd'hui, d'après les révolutions que ce gouvernement a essuyées depuis Norden. Sa relation est encore fort instructive pour la géographie du pays. Enfin, il s'y trouve quelques incidens qui ne sont pas dénués d'intérêt. Tous les voyageurs qui ont visité l'Égypte après Norden, rendent assez unanimement justice à la sagacité de ses recherches et à l'exacritude de ses descriptions, au moins dans ce qui est étranger à l'art.

VOYAGE d'Égypte, avec la description de ses villes, et l'état actuel de ce pays, publié par *Forster* : (en anglais) *Travels in Egypt, etc... published by Forster*. Londres, 1772, in-8°.

MÉMOIRE sur la véritable entrée du monument égyptien qui se trouve à quatre lieues du Caire, auprès de Sanarco, et qui a été consacré par la superstition, à la sépulture des animaux adorés pendant leur vie, par le duc de *Chaulnes*. Paris, Jorry, 1783, in-4°.

LETTRES sur l'Égypte, où l'on offre le parallèle des mœurs anciennes et nouvelles de ses habitans, où l'on décrit le commerce, l'agriculture, le gouvernement, l'ancienne religion du pays, et la descente de saint Louis à Damiette, tirées de Joinville et des auteurs arabes, avec des cartes géographiques, par *M. Savary* ; seconde édition, revue et corrigée. Paris, Onfroi, 1786, 3 vol. in-8°.

— Les mêmes, auxquelles on a ajouté les Lettres sur la Grèce, du même auteur, et augmentées

d'une table des matières, avec cartes et figures.
Paris, an VII—1799, 4 vol. in-8°.

Ces Lettres sur l'Égypte ont été traduites en anglais, et ont paru sous le titre suivant :

LETTRES de Savary sur l'Égypte : (en anglais)
Letters of Savary on Egypt. Londres, 2 volumes in-8°.

— Les mêmes, traduites en allemand. Leipsic, 1789, in-8°.

— Les mêmes, traduites encore en allemand, et avec des notes par J. Geo. Schneider. Berlin, 1786-1788, in-8°.

— Les mêmes, traduites de cette dernière traduction en hollandais. Amsterdam, 1788, in-8°.

— Les mêmes, traduites en suédois. Stockholm, 1790, in-8°.

La relation de Savary a eu, dans le temps, un très-grand succès, et le méritoit à beaucoup d'égards; mais ce succès ne s'est pas soutenu, au moins dans tout son éclat. On a reproché à ce voyageur d'avoir fait un tableau beaucoup trop flatteur de l'Égypte, et d'avoir décrit la partie haute de cette contrée, comme s'il y avoit réellement voyagé, tandis qu'il n'a jamais quitté la Basse-Égypte. Il est difficile d'écarter le premier reproche, qui ne doit pourtant pas être porté trop loin, puisque les communications intimes que nous avons eues récemment avec l'Égypte, ne nous permettent pas de douter que les avantages attachés à cette contrée, n'emportent de beaucoup la balance sur les inconvéniens de son climat.

Le second reproche est bien affoibli par la considération suivante : c'est que Savary, s'il n'a pas visité lui-même la Haute-Égypte, a du moins puisé, pour ce qu'il en a dit, dans de bonnes sources.

Pour bien décrire l'Égypte, et sur-tout les mœurs, les usages, le gouvernement et la religion de ses habitans, Savary s'étoit livré à l'étude de la langue arabe; et il y avoit tellement réussi, que la meilleure traduction du Koran qui ait paru jusqu'ici, est incontestablement la sienne. Avec ce secours et la connoissance des auteurs de l'antiquité qui ont parlé de l'Égypte, Savary a fait des rapprochemens très-heureux de l'antique Égypte et de l'Égypte moderne, de ses anciens peuples et de ses habitans actuels. C'est dans cet esprit qu'à l'ancienne ville d'Alexandrie, la seconde ville du monde alors connu, il oppose l'Alexandrie moderne; mais, comme il l'observe très-bien, si l'on excepte les deux obélisques, vulgairement nommés les aiguilles de Cléopatre, et la colonne dite de Pompée, dont il attribue, avec beaucoup de fondement, la construction à l'empereur Sévère, cette ville ne présente plus, du moins à la superficie de son sol, que les informes débris de son ancienne magnificence. Quant aux citernes, aux voûtes qui s'étendoient sous toute la ville, elles subsistent presque encore toutes dans leur entier, après plus de deux mille ans révolus: il en est de même des catacombes destinées aux sépultures, et qui seulement sont obstruées par des sables.

Les auteurs arabes ont été d'un grand secours à Savary dans ses recherches sur le Caire. Il a décrit ses rues, ses places, ses mosquées, son château, qui renferme les magnifiques débris du palais des soudans d'Égypte, et ce fameux puits de Joseph, vraisemblablement l'ouvrage de l'un de leurs ministres qui portoit ce nom, et qu'une tradition mensongère fait remonter jusqu'aux temps du patriarche Joseph. A cette description, succèdent des détails curieux sur le grand port du Caire, sur ses magazins, sur ce nilomètre qui sert à mesurer les degrés de l'inondation du Nil: elle est annoncée au peuple, dit le voyageur, avec la plus grande solemnité, et répand la joie ou la tristesse, suivant le plus ou moins de fécondité que l'élévation ou la baisse de l'eau promettent.

L'ancienne ville du Soleil, la célèbre Héliopolis, n'offrit à Savary, pour tous restes de son ancienne splendeur, qu'un obélisque de granit. Ce fut près du village de *Memph* qu'il crut avoir découvert les ruines informes de la superbe *Memphis* (1). Quant aux pyramides, le nouveau voyageur se borne à transcrire ce qu'en a dit Maillet. Damiette lui a fourni un épisode historique sur l'expédition de saint Louis.

Dans ces descriptions, et dans des tableaux du cours et des bords du Nil, ainsi que de plusieurs sites de la Basse-Egypte, sont mêlées des observations intéressantes sur la vie domestique, les travaux, les amusemens des habitans du pays, sur les bains dont ils font un fréquent usage, enfin sur les fours propres à faire éclore les poulets par un ingénieux artifice que notre *Réaumur* a tenté d'introduire en Europe. Telle est la partie de sa relation où Savary a décrit les objets comme témoin oculaire.

Le second volume, où ce voyageur donne la description de la Haute-Egypte et de ses monumens vénérables, n'est qu'un extrait, mais fait avec goût, de ce qu'il avoit recueilli sur cette partie de l'Egypte dans les meilleures sources. On y lit sur-tout avec intérêt ses recherches concernant les *Oasis*, sur lesquels, comme on l'a précédemment vu, *Browne*, *Hornemann* et *M. Langlès* nous ont donné des reenseignemens encore plus instructifs.

Le troisième volume des lettres de Savary* est presque uniquement consacré à un exposé fort savant de la théogonie des anciens Egyptiens.

EXTRAIT d'un Journal inédit du voyage de *H. L....* en Egypte : (en allemand) *Auszüge aus einem ungedruckten Reise-Journal des H. L. nach Egypten.* (Inséré dans le Magasin de la Haute-Silésie, 1789, 3^e cah.)

(1) *M. Olivier*, dans son Voyage d'Egypte, dont j'ai rendu compte, déclare n'avoir trouvé aucuns vestiges de cette ville.

DESCRIPTION statistique, géographique et topographique de l'Égypte, extraite des meilleurs Voyages, par F. W. Blumenau : (en allemand) *Statistisch-Geographisch-Topographische Beschreibung von Egypten, aus den besten Reise-Beschreibungen, von F. W. Blumenau*. Halle, 1793, in-8°.

MÉMOIRE sur l'Égypte, par Dolomieu. (Inséré dans le Journal de Physique, année 1794.)

C'est un ouvrage très-recommandable pour la géologie de l'Égypte.

VOYAGE dans la Haute et Basse-Egypte, fait par ordre de l'ancien gouvernement, avec l'autorisation de la Cour ottomane, par C. S. Sonnini. Paris, Buisson, an VII — 1799, 3 vol. in-8°.

— Atlas de quarante planches, *ibid.* in-4°.

Le même, traduit en anglais sous le titre suivant :

TRAVELS in Upper-and Lower-Egypt, by C. S. Sonini. Londres, Debret, 1800, in-4°.

Des deux traductions qu'on a faites du Voyage de M. Sonnini en anglais, celle-ci, suivant le *Monthly Review* (journal anglais), est faite avec le plus d'attention, et les planches aussi en sont plus belles.

L'Égypte, long-temps regardée comme le berceau des connoissances humaines, avant que des recherches plus approfondies eussent assuré la priorité à l'Indostan, l'Égypte n'avoit été visitée, dans les temps modernes, que par des savans et par des artistes qui se hâtoient d'y recueillir les débris des sciences et des arts, cultivés d'abord par les Égyptiens, et perfectionnés ensuite par les Grecs. Cette terre féconde attendoit des naturalistes qui observassent avec un coup-d'œil exercé et qui décrivissent avec exactitude les plantes singulières qu'elle produit, et les animaux qui la peuplent.

M. Sonnini, le premier, a ouvert cette intéressante carrière, où ses successeurs ont dû faire des progrès plus rapides encore, par la facilité que leur ont donnée un plus long séjour en Egypte, et la protection immédiate du gouvernement provisoire établi dans cette contrée, après la conquête que les Français en avoient faite.

Non-seulement M. Sonnini a observé la culture du *fenu-grec*, excellent fourrage pour les animaux, et qui sert même d'aliment à l'homme, mais il l'a encore acclimaté en France : il a décrit aussi le *schismé*, arbrisseau rare, qui ne se cultive que pour la curiosité dans les jardins de Rosette : à ses fleurs d'un jaune foncé, succèdent des siliques qui renferment des graines que les Egyptiens regardent comme un spécifique contre l'ophthalmie, si commune dans leur pays ; mais, comme l'observe M. Sonnini, celles que donne le schismé qu'on élève à Rosette, n'ont que très-imparfaitement cette propriété : elle n'appartient éminemment qu'aux graines du schismé de Nubie, où cet arbrisseau est indigène : c'est ce qui explique en partie la fréquence des ophthalmies, pour la guérison desquelles le peuple n'est pas en état de se procurer un remède que la difficulté des communications avec la Nubie rend vraisemblablement fort cher.

En ornithologie, M. Sonnini nous a donné la description exacte de plusieurs oiseaux, imparfaitement connus jusqu'à lui, et particulièrement celle du *houhou*, dont on faisoit une espèce du même genre que le coucou, et qui en diffère essentiellement beaucoup plus encore par ses habitudes morales que par sa configuration extérieure. Il a dissipé aussi le préjugé qui bannissoit de l'Egypte le rossignol, puisqu'il l'a trouvé dans cette contrée.

Les observations de M. Sonnini sur les animaux de toute espèce que renferment la Haute et la Basse-Egypte, se sont étendues aux deux animaux domestiques qui, dans notre Europe, vivent le plus avec l'homme. En partageant l'aversion des musulmans pour les chiens, les Egyptiens en laissent subsister un nombre presque incroyable dans

leurs villes, mais ils n'en prennent aucun soin. Ces animaux errent dans les rues, n'ont d'autre nourriture que celle qu'ils peuvent ramasser aux portes des maisons et parmi les immondices. Ces chiens, de la race des grands levriers, mais prodigieusement dégénérés par l'état d'abandon où on les laisse, sont maigres, décharnés, et souvent rongés par une espèce de lèpre. Leur instinct moral les empêche de toucher aux vêtemens des passans, qui les évitent avec une espèce d'horreur, et qui néanmoins confient à leur vigilance, l'effroi des voleurs, les marchandises des magasins dans l'intérieur de la ville, et les bateaux et les bois sur le port. Dans cet état de souffrance, il est remarquable, que les chiens ne sont jamais attaqués de l'hydrophobie; et l'on s'en étonneroit davantage si, malgré le préjugé qui assigne l'intensité de la chaleur pour principe des accidens de la rage, il n'étoit pas constant aujourd'hui qu'elle n'est pas même connue dans les parties les plus chaudes de l'Afrique et de l'Amérique.

Les Egyptiens ont conservé pour les chats cette même affection qu'avoient leurs ancêtres, et qui les portoit à leur accorder une sépulture particulière dans la ville de Bubaste, après qu'on les avoit embaumés. Cette affection a dû se fortifier encore chez eux, depuis la conquête de leur pays par les Turcs, qui aiment avec passion cet animal. La tradition suivant laquelle on raconte que Mahomet, appelé par des affaires aussi pressées qu'importantes, aima mieux couper la manche de sa robe que de réveiller son chat qui s'y étoit endormi, a peut-être moins contribué, suivant M. Sonnini, à faire naître cette passion des musulmans pour les chats, que l'extrême propreté de ces animaux, le luisant et la netteté de leur fourrure, leur molle tranquillité, leurs caresses calmes, qui les rendent aimables aux yeux d'un peuple tranquille et flegmatique, comme le sont en général les Orientaux. Il faut convenir, dit-il, qu'en Egypte, le chat n'a point ce caractère défiant et farouche qu'on lui remarque dans d'autres climats, où l'on ne prend pas un soin particu-

lier de l'apprivoiser : il est singulièrement doux et familier en Egypte : aussi , partageant chez les riches le carreau sur lequel est couché mollement son maître , le suit-il jusque dans les mosquées , d'où les chiens sont rudement repoussés.

Les recherches de M. Sonnini sur diverses branches de l'histoire naturelle de l'Egypte , ne lui ont pas fait négliger d'en examiner les antiquités. Sa description du fameux temple de *Dendera* , dans la Haute-Egypte , duquel il a fait dessiner les principales figures symboliques , est plus étendue encore que celle de Norden. Enfin , il a enrichi sa relation de plusieurs observations intéressantes sur les usages des Egyptiens , entre lesquels on remarque l'attention qu'ils ont encore de conserver religieusement les restes inanimés de leurs proches , avant de les confier à la terre .

OBSERVATIONS sur les usages et les coutumes des habitans de l'Egypte , sur le débordement du Nil et sur ses effets , avec des remarques sur la peste et sur ses effets , faites pendant une résidence de douze années au Caire et dans ses environs , par Jean Antes : (en anglais) *Observations on the manners and customs of the Egyptians , the overflowing of the Nile and its effects , with remarks on the plague and other subjects , written during a residence of twelve years in Cairo and its vicinity , by John Antes.* Londres , 1804 , in-4°.

— Le même , Gera , Leipsic et Weimar , 1800 , in-8°.

MÉMOIRE sur le lac Menzaleh , d'après la reconnaissance faite en vendémiaire (an VIII) ; autre Mémoire sur la vallée du lac de Natron , sur le Fleuve sans eau , d'après la reconnaissance faite

en pluviôse de la même année ; par le cit. *Andreossy*. Paris, Didot aîné, an VIII — 1800, in-4°.

DESCRIPTION des pyramides de Ghizé, du Caire et de ses environs, par le cit. *Grobert*, enrichie de plusieurs planches. Paris, Langlois, 1800, in-4°.

En prenant de nouvelles mesures, en faisant de nouvelles recherches, M. Grobert a corrigé beaucoup d'erreurs où étoient tombés les précédens voyageurs.

L'ÉGYPTÉ, ou Observations sur certaines antiquités de l'Égypte, par *Wust* : (en anglais) *Egyptia, or Observations on certain antiquities of Egypt, by Wust*. Oxford et Londres, 1801, in-4°.

ÆGYPTIACA, ou Observations sur quelques antiquités de l'Égypte, par *J. Withe* : (en anglais) *Ægyptiaca, or Observations upon some antiquities of Egypt, by J. Withe*. Oxford, imprimerie de l'Université, 1801, in-8°.

VOYAGE dans la Haute et Basse-Egypte, pendant le cours de l'expédition du général Bonaparte, par le cit. Vivant *Denon*. Paris, Didot l'aîné, an X — 1802, 2 gr. vol. in-fol.

De ces deux volumes, l'un contient le texte, et l'autre les planches, au nombre de cent quarante et une, gravées d'après les dessins de l'auteur, par les plus habiles artistes. Cette magnifique édition a été très-rapidement enlevée.

— Le même, *ibid.* 2 vol. in-4°.

— Collection de planches pour cette édition, 1 gr. vol. in-fol.

— Le même, sans figures, contenant le texte et l'explication des planches. *Ibid.* 3 vol. in-12.

On a donné aussi à Londres, en 1802, une édition fran-

çaise de ce Voyage, in-4°. L'exécution du texte et celle des planches en sont également belles. C'est Lepelletier qui en est l'éditeur, et qui a ajouté au Voyage quelques rapports particuliers, par des officiers français qui avoient été de l'expédition d'Egypte.

Deux traductions de ce Voyage ont paru en anglais : en voici la notice. La première porte le titre suivant :

TRAVELS in Upper- and Lower-Egypt, in company with several divisions of the French army, during the campaign of general Bonaparte in that country, by Vivant Denon, translated by Arthur Atkin. Londres, Logman et Roer, 1802, 2 vol. in-4°.

— Le même, Londres, Rosby et C^e, 1802, 2 vol. in-8°.

La seconde porte le titre suivant :

TRAVELS in Upper- and Lower-Egypt, translated from the french, to which is prefixed an historical account of the invasion of Egypt by the French, by E. A. Kenial. Londres, 1803, 2 vol. in-8°.

— Le même, traduit en allemand. Mayence, Volmar, 1803, 2 vol. in-8°.

Cette relation de M. Denon, si avantageusement connu par le Journal de son voyage en Sicile, présente, dans le texte et dans les planches, l'Egypte et ses habitans sous des rapports presque inaperçus par les précédens voyageurs.

Ce voyageur s'est attaché d'abord à donner des vues graduées du *Delta*, prises à vol d'oiseau : puis il a dessiné et décrit la forme précise des paysages et des monumens qui les enrichissent. Son crayon, sa plume se sont ensuite exercés sur les habitans, qu'il a saisis, soit dans leurs habitudes ordinaires, lorsqu'ils sont dans l'état de repos, soit dans leurs occupations actives et dans leurs marches. On

ne trouve dans aucun autre Voyage, une peinture aussi fidelle des mœurs domestiques des Egyptiens. Non-seulement les pyramides et la plaine où elles sont situées, non-seulement les environs du Caire, les maisons des Turcs, leurs bains, leurs jardins, leurs tombeaux, ont occupé le pinceau du voyageur, mais il a suivi la marche des Français contre les Mameluks et les Arabes. La fameuse bataille des Pyramides est un des grands tableaux de l'ouvrage.

C'est principalement dans la Haute-Egypte, où il accompagnoit le général *Desaix* qui trouva la mort et une gloire immortelle à Maringo, que M. Denon a recueilli les sujets de ses dessins les plus précieux, et de ses descriptions les plus attachantes : il y a dessiné, il y a décrit des temples de la plus haute antiquité qui, par leur belle conservation, paroissent récemment bâtis. Il a recueilli un grand nombre d'inscriptions en lettres cursives, dont ces antiques monumens sont couverts : il les a copiées avec l'exactitude la plus scrupuleuse, de manière à soulever en partie le voile qui nous en a dérobé jusqu'ici l'intelligence.

La plus précieuse peut-être, la plus inappréciable de ses découvertes, est celle du premier manuscrit égyptien qu'on connoisse, et qui, incontestablement, doit être considéré comme le plus ancien manuscrit du monde. C'est en remuant la cendre des tombeaux, qu'au péril de sa vie, il a déterré ce monument scientifique d'un peuple qui, dans l'opinion commune, étoit réputé n'avoir rien écrit. L'enveloppe de quelques momies, lui a procuré aussi quelques autres manuscrits en différentes écritures, et un zodiaque égyptien, dont les signes sont presque entièrement semblables à ceux du zodiaque que les Grecs et les Romains nous ont transmis. Ses recherches se sont encore étendues aux procédés des Egyptiens dans les arts, aux instrumens, aux outils qu'ils employoient, Les bas-reliefs lui ont presque toujours offert, ou la représentation de quelque grand événement, comme une bataille et un triomphe, ou des tableaux de cérémonies religieuses et

politiques, d'occupations champêtres, de travaux relatifs aux arts industriels.

Dans les batailles dont la Haute-Egypte a été plusieurs fois le théâtre, dont M. Denon a presque toujours été spectateur, et dont la représentation explique mieux qu'aucune dissertation la supériorité de la tactique européenne sur la marche désordonnée des hordes orientales, il a jeté des scènes épisodiques qu'il n'a point prises dans son imagination, mais dans la peinture fidelle des objets même. Enfin, pour nous faire saisir le caractère des divers habitans de la Haute-Egypte, il a dessiné les portraits d'après nature ; et pour leur donner plus de précision, il les a lui-même gravés.

VUES d'Egypte, d'après les dessins originaux appartenant au chevalier Robert *Ainslye*, prises durant son ambassade à Constantinople, par Louis *Mayer*, gravées sous les yeux de Thomas Milton, avec des observations historiques sur les mœurs et les usages des habitans de ce pays. Londres, Bowyer, 1802, in-fol.

Le même ouvrage, en anglais, sous le titre qui suit :

VIEWS in Egypt, from the original drawings in the possession of sir Robert Ainslye, taken during his embassy to Constantinople, by Luigi Mayer, engraved by and under the direction of Thomas Milton, with historical illustrations of the manners and customs of the natives of country. Londres, 1802, in-fol.

Ces Vues embrassent tous les monumens qui illustrent encore la Basse-Egypte ; le nilomètre ; les pyramides ; les antiquités d'Alexandrie, de Rosette, de Boulac et de Memouf ; le château du Caire ; la salle de Joseph, etc....

Mais ces Vues ne se bornent pas aux objets inanimés

de l'art : l'artiste a fait le plus heureux choix de ce que les êtres vivans du pays offrent de plus piquant. Il a dessiné les exercices des Mameluks à cheval, l'un d'eux manœuvrant dans la cour de Mourad-Bey ; un bal égyptien ; une foire égyptienne ; un bey dans son grand costume ; celui des dames du Caire et de leurs esclaves ; une danse de jeunes filles , aussi avec leur costume ; un paysan égyptien avec sa famille ; un Arabe-Bedouin et sa femme ; un berger égyptien , etc....

La beauté de l'exécution , dans les planches , répond à l'intérêt des sujets qui y sont traités : elles pourront fournir aux artistes et aux antiquaires, des objets d'études et de recherches. Le style du texte est clair et précis : il est magnifiquement imprimé. L'ouvrage, en un mot, est un des plus beaux monumens de la typographie et de la gravure anglaises.

TABLEAU de l'Égypte pendant le séjour de l'armée française , avec la position et la distance réciproque des principaux lieux de l'Égypte ; un coup-d'œil sur l'économie politique de ce pays , quelques détails sur ses antiquités , et la procédure exacte de Soleyman , assassin du général Kléber ; par A. G. D. membre de la Commission des sciences et arts , séante au Caire. Paris, Cerioux, an XI — 1803, 2 vol. in-8°.

Ce tableau donne déjà quelque idée du grand ouvrage qui se prépare actuellement sur l'Égypte , et qui ne laissera plus rien à désirer sur cette intéressante contrée.

Aux termes d'un arrêté des Consuls du 17 pluviôse an x , provoqué par un rapport lumineux du ministre de l'intérieur, les mémoires, plans, dessins, et généralement tous les résultats relatifs aux sciences et aux arts, obtenus pendant le cours des expéditions des Français en Égypte, seront publiés aux frais du gouvernement.

Dans la première partie de l'ouvrage, entreront les opérations de nivellement qui ont été faites pour déterminer la situation respective de la Méditerranée et de la mer Rouge.

La seconde partie embrassera la description de tous les monumens de l'Égypte : on y trouvera le plan des lieux où ils sont situés ; des vues de paysages et d'édifices antiques prises sous différens aspects ; les élévations, les coupes des édifices et notamment des obélisques ; des mémoires sur les antiquités et sur les monumens astronomiques ; les dessins des bas-reliefs qui offrent le plus d'intérêt, ceux des pierres gravées, des médailles, des inscriptions ; les copies des manuscrits les plus précieux ; la description des sculptures de l'ancienne Égypte et particulièrement des rois de Thèbes ; enfin les résultats des recherches qui ont été faites pour connoître la construction, les dimensions des pyramides, et la situation astronomique de ces monumens.

Dans la troisième partie seront placés, sous le nom de leurs auteurs, les mémoires, les dessins et les notes qui se rapportent à l'agriculture, au commerce, aux arts, et en général à l'état civil de l'Égypte.

Dans la quatrième et dernière partie, entreront les ouvrages qui traitent de l'histoire naturelle, et il y sera joint des dessins ou des peintures qui représenteront les objets appartenant aux différentes branches de cette science.

QUATRIÈME PARTIE.

VOYAGES EN ASIE,

ET DESCRIPTIONS DE CETTE PARTIE
DU MONDE.

SECTION PREMIÈRE.

*Descriptions de l'Asie en général, et Voyages
communs à différentes parties de ce pays.*

PASSAGE d'outre-mer en Asie, par *Mamerot*.
1492, in-fol.

LES TROIS DECADES de l'Asie, par *Jean de Barros*, où il est traité des faits des Portugais, de leurs découvertes et de leurs conquêtes dans les mers et dans les terres de l'Orient : (en portugais) *As Decadas 111 de Asia*, de *Joan de Barros*, en que se tratan os festos dos Portugueses no descobrimento e conquista des mares e terras de Oriente. Lisbonne, 1552, 1553 et 1563, 3 vol. in-fol.

QUATRIÈME DECADE de l'Asie, pour servir de suite à celles de *Jean de Barros*, par *Diégue de Couto* : (en portugais) *Decada 11^a, por seguir a Joao de Barros, por Diego de Couto*. Lisbonne, 1602, in-fol.

CINQUIÈME DECADE de l'Asie, du même Diégue de Couto : (en portugais) *Decada v de Asia, de mesmo de Couto*. Lisbonne, 1612, in-fol.

SIXIÈME ET SEPTIÈME DECADES de l'Asie, du même Diégue de Couto : (en portugais) *As Decadas vi e vii de Asia, de mesmo de Couto*. Lisbonne, 1614 et 1616, in-folio.

HUITIÈME, NEUVIÈME ET DIXIÈME DECADES de l'Asie, par le même Diégue de Couto : (en portugais) *As Decadas viii, ix e x de Asia, de mesmo de Couto*. Lisbonne, 1673 (1), in-fol.

ONZIÈME DECADE de l'Asie, par le même Diégue de Couto : (en portugais) *Decada xi de Asia, de mesmo de Couto*. Manuscrit (2), in-fol.

CINQ LIVRES de la douzième Decade de l'Asie, par le même Diégue de Couto : (en portugais) *Cinco libros da Decada xii de Asia, de mesmo de Couto*. Paris, 1645 (3), in-fol.

TREIZIÈME DECADE de l'Asie, ou première Decade par Antoine Boccarro, pour servir de suite à Jean de Barros et à Diégue de Couto : (en portugais)

(1) Ces trois Decades, observe De Bure dans sa Bibliographie instructive, se trouvent ordinairement manuscrites, ainsi qu'il l'a toujours remarqué dans tous les exemplaires de cet ouvrage qui lui ont passé par les mains. Ne les ayant jamais vues imprimées, il ne les annonce exécutées à Lisbonne, en 1673, que sur de simples notices particulières qui lui ont été communiquées sans preuves plus certaines, et sur les indications qui lui ont été données, sans aucun détail, dans quelques ouvrages imprimés.

(2) Cette Decade, remarque encore De Bure (*ibid.*), n'a jamais été imprimée.

(3) Il n'a paru, suivant le même bibliographe, que ces cinq premiers livres.

Decada XIII de Asia, o Decada I de Antonio Boccarro, por seguirso a de Barros e Diego de Couto.
Manuscrit (1), in-fol.

Il est extrêmement difficile, observe De Bure, de rassembler toutes les parties de l'ouvrage dont on vient de donner la notice, et un exemplaire entier peut être regardé comme un ouvrage très-rare. Cette notice embrasse les meilleures éditions de ces différentes parties, dont plusieurs ont été réimprimées plusieurs fois. Lorsqu'on ne peut pas parvenir à rassembler les éditions originales des trois premières Decades, on peut y substituer la réimpression qui en a été faite à Lisbonne, en 1628. Il faut annexer, observe encore De Bure, à la quatrième Decade, la nouvelle édition qui en fut publiée à Madrid, en 1615, par J. B. Lavanda, parce qu'elle renferme des notes très-curieuses, et qu'elle est ornée de cartes géographiques. La sixième Decade est plus rare que les autres, parce que la plus grande partie des exemplaires fut consumée dans un incendie.

Dans la même notice, De Bure annonce qu'il a appris depuis quelque temps, que la collection de Jean de Barros, avec la continuation de Diégue de Couto, avoit été réimprimée, en 1736, à Lisbonne, en 3 vol. in-fol. ; mais qu'il y a lieu de croire qu'on estime peu cette réimpression, puisqu'on continue de rechercher singulièrement les exemplaires des anciennes éditions.

L'ouvrage de Jean de Barros seulement a été traduit en espagnol par Alphonse de Ulloa.

On est fort partagé sur le mérite de cet ouvrage, qui renferme, ainsi que les continuations qu'on en a faites,

(1) Le même bibliographe observe qu'Antoine Boccaro avoit entrepris de continuer cette collection ; mais la Decade qu'on indique ici, est la seule, dit-il, qu'on connoisse jusqu'à présent : elle n'a jamais été imprimée, et l'on ignore si cet auteur a poussé plus loin son travail

avec un grand nombre de faits historiques, des descriptions de plusieurs parties de l'Asie. Des écrivains distingués, tels que Possevin et De Thou, en ont fait l'éloge. Laboulaye-le-Goux, au contraire, en parle comme d'un ouvrage qui ressemble plutôt à du papier barbouillé, qu'il ne mérite d'être lu. Il paroît que l'éloge et la critique sont également outrés. Certainement dans l'ouvrage de Barros, il y a des particularités, et même des faits capitaux, qu'on chercheroit en vain dans d'autres sources; mais on ne peut pas se dissimuler aussi que, dans son pays, et dans le siècle où il vivoit, Barros avoit contracté un goût excessif pour le merveilleux, qui, plus d'une fois, lui a fait négliger l'exactitude, et sacrifier même la vérité. On peut porter le même jugement sur les deux continuateurs.

RELATION de l'Asie, par Jacques *Gastaldi*: (en latin) *Jacobi Gastaldi Asiae Descriptio*. Venise, 1561, in-fol.

VOYAGE en Orient, principalement en Syrie, dans la Judée, dans l'Arabie, dans la Mésopotamie, dans l'Assyrie, par Léonard *Rauwolff*: (en allemand) *Rauwolff's (Leonhard) Aigentliche Beschreibung der Raiss, so er vor dieser Zeit, gegen Aufgang in die Morgenländer, fürnemlich Syriam, Judæam, Arabiam, Mesopotamiam, Babyloniam, Assyriam vollbracht*. Augsbourg, 1581, in-4°. ; Francfort, 1582, 3 vol. in-4°. ; Lavingen, 1583, 4 vol. in-4°. avec gravures en bois.

HISTOIRE des îles de l'Archipel (de l'Inde), des royaumes de la grande Tartarie, de la Cochinchine, de Malacca, de Siam, de Camboye, du Japon, et des succès qu'y ont eus les religieux déchaussés de l'ordre de saint François, par le P. Manuel *Marcel*, de Ribadeneira: (en espagnol) *Historia de las islas*

del Archipelago y reynos de la gran China, Tartaria, Cochinchina, Malacca, Siam, Camboya, Japon, de lo sucedido en ellos a los religiosos desoalsos de la orden de San Francisco, por Fr. Marcello de Ribadeneyra. Barcelone, 1601, in-4°.

VOYAGE de Fernand-Mendez Pinto : (en portugais) *Pinto (Fernan Mendez) Peregrinaçam, em que dà conta de muytas e muyto estranhas çhusas, que vio e ovvio no reyno da China, no da Tartaria, no do Sornani, que vulgarmente se chama Siam, no da Calaminham, no de Pegu, no de Martavan, e em outros muytos reynos e senhorios das Partes orientales, etc....* Lisbonne, 1614, in-fol.

Ce Voyage, dans la langue originale, est fort rare, et a été long-temps très-recherché : il l'est beaucoup moins aujourd'hui. Il a été traduit en espagnol, par François de Gerredo-Maldonado, sous le titre suivant :

PINTO (Fernan Mendez) Historia oriental de sus Peregrinaciones adonde se escriven muchas y muy estrañas cosas, que vió, y oyó en los reynos de la China, Tartaria, Siam, etc..., traduzido en castellano por Francisco de Herrera Maldonado. Madrid, 1627; Valence, 1645, in-fol.

Il l'a été en hollandais sous le titre suivant :

WONDERLYKE Reysen door Europa, Asia und Africa. Amsterdam, 1653, in-4°.

Il l'a été en allemand sous le titre que voici :

MERKWÜRDIGE Reisen durch Europa, Asia und Africa. Amsterdam, 1671, in-4°. avec figures.

Il avoit été précédemment traduit en français sous le titre suivant :

LES VOYAGES aventureux de Fernand-Mendez

Pinto, en Chine, dans la Tartarie, à Siam, au Pégu, et autres contrées orientales, fidèlement traduits du portugais en français par le sieur Bernard Figuiier, gentilhomme portugais. Paris, Cottinet-Roge, 1645, in-4°.

Une traduction en français, faite par un Portugais, et à une époque où notre langue n'avoit pas encore pris entièrement son caractère, ne peut pas être élégante; mais elle a au moins le mérite de la fidélité.

Des circonstances extraordinaires, des situations attachantes, une vicissitude continuelle d'incidens heureux et de catastrophes cruelles, jettent dans les narrations de *Pinto* un tel charme, qu'on peut difficilement s'en détacher, lorsqu'on en commence la lecture. Ce Voyage fut recherché d'abord avec un empressement singulier, mais le refroidissement succéda, parce qu'on soupçonna l'auteur d'avoir jeté dans sa relation plusieurs narrations fabuleuses. Des relations ultérieures l'ont, en grande partie, vengé de cette imputation, que, sans un examen bien approfondi, l'on est assez disposé à faire relativement aux Voyages un peu anciens. L'extrait du Voyage de *Pinto*, dans l'Abrégé de L'aharpe (tome 4 et 5) est écrit avec beaucoup d'agrément.

VOYAGE fait par terre depuis Paris jusqu'à la Chine, par le sieur de *Feynes*, gentilhomme de la maison du roi, etc.... avec son retour par mer; orné d'un frontispice où sont figurées diverses cérémonies asiatiques. Paris, Rocollet, 1630, gr. in-8°.

Dans un très-petit volume, l'auteur de ce Voyage parcourt trente et un royaumes de l'Asie. On conçoit par-là combien sa relation est superficielle; mais ce n'est pas le seul défaut de l'ouvrage: il fourmille en outre d'inexactitudes et d'erreurs. On y trouve néanmoins quelques particularités curieuses, qu'on chercheroit inutilement ailleurs.

RELATION du voyage de Perse, avec une description de la Terre-Sainte, par le P. *Pacifique*. Paris, Lacoste, 1631, in-4°.

VOYAGE dans l'Orient, par *Philippe* : (en latin) *Itinerarium orientale Philippi*. Lyon, 1640, in-8°.

Ce Voyage a été traduit en français sous le titre suivant :

VOYAGE en Orient. Lyon, 1652 ; *ibid.* 1669, in-12.

RELATION des missions des Jésuites au Japon, au Malabar, en l'île de Ceylan, et en d'autres lieux compris sous le nom de provinces du Japon et de Malabar de la compagnie des Indes, par *Cardini* (A. F.) et *Baretti* (Franç.), traduites du portugais, de l'un, et de l'italien, de l'autre, par Jacques Machault. Paris 1646, in-8°.

VOYAGE en Orient, par Joh.-Albr. *Mandeslo*, avec les observations d'Adam Oléarius : (en allemand) *Joh. Albr. Mandeslo's Morgenländische Reise-Beschreibung, mit Adam Olearius Ammerkungen*. Schleswick, 1647 ; *ibid.* 1668, in-fol.

Ce Voyage a été traduit en français sous le titre suivant :

VOYAGES célèbres et remarquables faits de Perse aux Indes orientales, par le sieur Jean-Albert *de Mandeslo*, contenant une description très-curieuse de l'Indostan, de l'empire du Grand-Mogol, des îles et presqu'île de l'Orient, des royaumes de Siam, du Japon, de la Chine, etc.... mis en ordre par Oléarius, traduits par Wicquefort ; enrichis de cartes géographiques, de plans de villes et de figures.

Amsterdam , Leccesne , 1727, 2 part. formant 1 vol. in-fol.

La relation de Mandeslo est précieuse , en ce qu'à une époque assez reculée , on y trouve le tableau des pays et des peuples qu'il a visités.

VOYAGE en Orient , par le P. *Philippe de la Sainte-Trinité* , religieux de l'ordre des Carmes : (en latin) *Itinerarium Orientale Philippi Sanctae-Trinitatis , Carmelitae*. Lyon , 1649 , in-8°.

Il a été traduit en italien sous le titre suivant :

ITINERARIO naturale di Philippo Sante-Trinitatis Carmelita. Rome , Mancini , 1666 , in-8°.

Il l'a été aussi en français , en voici le titre :

VOYAGE d'Orient du R. P. *Philippe de la Très-Sainte-Trinité* , Carme-Déchaussé , où il décrit les divers succès de son voyage , plusieurs régions d'Orient , leurs montagnes , leurs mers et leurs fleuves , la chronologie des princes qui y ont dominé , leurs habitans , tant chrétiens qu'infidèles ; les animaux , les plantes et les fruits qui s'y trouvent , et enfin les missions qui y ont été fondées , et les divers événemens qui y arrivèrent : composé , revu et corrigé par lui-même , et traduit du latin par un religieux du même ordre. Lyon , Julberon , 1669 , in-8°.

Il y a plus de méthode dans la distribution des objets que décrit ce voyageur , qu'on n'en auroit attendu d'un missionnaire : on peut recueillir dans ce Voyage , plusieurs particularités curieuses , et quelques descriptions assez bien faites. L'auteur a eu le bon esprit de ne faire entrer dans sa relation , que pour une quatrième partie tout au plus ,

l'histoire des missions. D'Artigny, dans ses Mémoires de littérature, et Baudelot-Dairval, dans son Traité de l'utilité des Voyages, font l'éloge de ce voyageur.

RELATION de ce qui s'est passé dans les Indes orientales, en ses trois provinces de Goa, de Malabar et du Japon, et autres pays découverts par les PP. de la compagnie de Jésus, par le P. *Machault*. Paris, 1651, in-12.

Cette relation ne se borne pas à l'historique du progrès des missions dans ces contrées : elle renferme quelques notions assez curieuses sur le pays et les habitans.

LES VOYAGES et Missions du P. Alexandre de *Rhodes*, en la Chine et autres royaumes d'Orient, avec son retour en Europe par la Perse et l'Arménie. Paris, 1653; *ibid.* 1666; *ibid.* 1682, in-4°.

La nouveauté des objets décrits dans cette relation, lui a donné dans le temps une grande faveur, ainsi que le prouve la multiplicité de ses éditions, quoique le P. de Rhodes ne soit pas toujours un critique judicieux et un bon observateur. Sa relation embrasse Goa, l'île de Salsède, Malacca, Macao, la Cochinchine, le Tunkin, le royaume de Mecassar, la Perse et l'Arménie. Le cours de sa mission lui donna la facilité de parcourir ces différentes contrées, de résider même dans plusieurs. Son zèle, peut-être outré, le fit bannir de la Cochinchine, qu'il ne nous a fait connoître que sous le rapport de ses travaux apostoliques.

NOUVELLE DESCRIPTION de l'Asie, dans laquelle, outre la situation des pays et les mœurs des peuples, se trouvent des découvertes d'objets dignes d'admiration et inconnus jusqu'ici, par George *Fournier* : (en latin) *Asiae nova Descriptio in qua praeter provinciarum situs et populorum mores, mira*

deteguntur hactenus inaudita, autore *Georgio Fourmier*. Paris, Cramoisy, 1656, in-fol.

L'ASIE Portugaise, par Manuel de *Faria y Souza*: (en portugais) *Asia Portuguesa*, de Manuel de *Faria y Souza*. Lisbonne, Fenrique Valente, 1666, 1674, 1675, 5 vol. pet. in-fol.

On en a donné une édition en espagnol, dont voici le titre :

L'ASIE Portugaise, où l'on traite (suivant l'ordre des Décades de Barros et de Diégu de Couto, et pour y servir de continuation) les faits et les conquêtes des Portugais en Asie et en Afrique, depuis l'année 1412 jusqu'en l'année 1640, avec figures: (en espagnol) *Asia Portuguesa en que se tratan (segun en orden de las Decadas de Barros, y Diego de Couto, y por continuarlas) los hechos y conquistas de los Portugueses en Asia y Africa, desde el año 1412, hasta el de 1640, con estampas*. Lisbonne, 1666, 1672, 1675, 3 vol. in-fol.

MÉMOIRE sur la navigation des Portugais dans l'Orient, par Jean-Hugues de *Linschot*: (en hollandais) *Reys-Geschriffe van de navigation der Portuagalviren in Orienten, door J. Hugen van Linschoten*. Amsterdam, 1666, in-fol.

VOYAGE en Orient, où sont décrits les animaux, les plantes, les arbres, les fruits: (en italien) *Viaggi orientali, ne' quali si descrivono animali, alberi, piante, frutti*. Rome, 1666, in-12.

RELATION du voyage de monseigneur l'évêque de Beryte, vicaire apostolique du royaume de la Cochinchine, par la Turquie, la Perse, les

Indes , etc.... jusqu'au royaume de Siam , par M. de Bourges , prêtre , missionnaire apostolique. Paris , Bichet , 1666 , in-8°.

DESCRIPTION de l'Asie , par Jean Ogilby : (en anglais) *Description of Asia , by John Ogilby*. Londres , 1672 , in-fol.

L'ILLUSTRE PÉLERIN , ou Remarques sur les divers Voyages en Syrie , Arabie , Perse , etc.... Lyon , 1675 , 2 vol. in-12.

VOYAGE à l'île de Chypre , en Asie , à Jérusalem , etc.... par Kæpken et Carlsson : (en suédois) *Kæpken's och Carlsson's resbeskrifwning ifran Cypren , til Asien , Jerusalem , etc....* Stockholm , 1678 , in-8°.

RECUEIL de Voyages dans la Tartarie , la Turquie asiatique , la Perse , le Japon , par Jean Straussens (en hollandais). Amsterdam , 1678 , in-fol.

RELATION des Evêques , Vicaires apostoliques , en 1672 , 75 , 76 et 77 , aux Indes , à Siam , à Tunis , à la Cochinchine et à la Chine. Paris , Mayer , 1680 , in-4°.

DESCRIPTION exacte de l'Asie , principalement de la Syrie et de la Palestine , par Olivier Dapper : (en hollandais) *Naauwkêrige Beschryving van Asien , vekelfende de gewesten Syrien , en Palestina end heligelant , door Ol. Dapper*. Amsterdam , 1680 , in-fol.

DESCRIPTION de l'Asie , ou des pays de la Babylonie , Mésopotamie , Assyrie , Anatolie , avec une description complète de l'Arabie , par Olivier Dap-

per : (en hollandais) *Beschryving van Asia, behel- fende de gewesten van Mesopotamie, Babylonie, Assyrie, Anatolie, of Klein Asia, beneffens eene volkomme beschryving van gensch Arabia*, door *Ol. Dapper*. Amsterdam, 1680, in-fol.

RELATION de plusieurs Voyages à la Chine et dans d'autres parties de l'Orient, avec le retour en Europe par la Perse. Paris, Fournel, 1681, in-12.

DESCRIPTION des îles de Samos, Nikaria, Pathmos et du mont Athos, par Joseph *Georgierenes* : (en allemand) *Beschreibung des gegenwärtigen Zustandes der Inseln Samos, Nicaria, Pathmos, wie auch des Berg Athos aus dem Grieschischen übersezt*; von *Jos. Georgierenes*. 1689, in-12.

RELATIONS de plusieurs Voyageurs de la compagnie des Indes des Provinces-Unies à Siam, et dans d'autres parties de l'Asie, avec planches (en hollandais). Leyde et Amsterdam, 1692, 1715, 1735 et 1761, 4 vol. in-4°.

RELATION exacte concernant les caravanes par cortéges des marchands d'Asie, par *M. Bugnon*. Nanci, Charlot, 1707, in-8°.

VOYAGES du P. *Bouvet*, jésuite, de Brest à Siam, de Siam à Pékin, par Macao, de Pékin à Brest; de la Rochelle à Canton, et de Canton à Pékin.

Ce Voyage se trouve dans l'un des recueils connus sous le nom de *Lettres édifiantes*.

VOYAGES en Asie, par *Bognart*, avec planches (en hollandais). Amsterdam, Huem, 1711, in-4°.

MÉLANGES physiques, politiques et médicaux, où l'on trouve diverses relations et observations sur

la Perse et d'autres contrées de l'Asie, par Engelbert *Kaempfer*, avec planches : (en latin) *Amoenitatum exoticarum politico-physico-mediciarum fasciculi, quibus continentur variae relationes, observationes rerum Persicarum et ulterioris Asiae, autore Engelberto Kaempfer*. Lemgo, 1712, in-8°.

Le P. Charlevoix, dans sa nouvelle Histoire du Japon, avertit qu'il a tiré de ces mélanges, presque tout ce qui concerne l'histoire naturelle du Japon, que *Kaempfer*, dit-il, a recueillie avec soin.

« Cet ouvrage, observe M. Langlès (notice à la suite du » Voyage de Thunberg), est devenu très-rare, quoique » mal exécuté, tant pour l'impression que pour les gravures : c'est, dit-il, une mine abondante de renseignements sur l'Asie dans tous les genres ».

VOYAGE fait pendant les années de 1720 à 1724, à la Chine, à Siam, et dans d'autres pays de l'Inde, par *Gardin-Desbrosai*. Paris, 1730, in-fol.

Ce Voyage est recherché.

VOYAGE de *Kaempfer* en Perse et dans d'autres contrées orientales (en anglais). Londres, 1736, 2 vol. in-fol.

Cette relation, dont la traduction est désirable, renferme des observations d'un grand sens et de profondes recherches, dignes de l'auteur de l'Histoire du Japon et des mélanges dont je viens de donner la notice. On peut le lire avec fruit pour la Perse, après Chardin même; quoique celui-ci l'ait si bien décrite; mais il est tombé, comme lui, dans plusieurs erreurs relativement aux ruines de Persepolis, ainsi que l'a démontré Corneille Lebrun.

VOYAGE de l'Inde à la Mecque, en 1759, par *Abdoulkerim*, favori de Thamas-Koulican, traduit du persan par M. Langlès.

Ce Voyage fait partie de la Collection portative des Voyages traduits par ce savant, de différentes langues orientales et européennes, dont on trouve la notice (première Partie, section IV, §. IV).

Abdoulkerim étoit un pèlerin mahométan qui, en 1759, accompagnoit *Nadir-Shah*, plus connu sous le nom de *Thamas-Koulican*, au retour de la conquête du Mogol. Sa relation renferme des détails assez piquans sur le caractère de ce conquérant. On y suit la marche de son armée, depuis Delhi jusqu'en Perse. Dans cette marche pénible, Nadir-Shah, après plusieurs combats sanglans, perdit un grand nombre de ses soldats. La meilleure partie de ses trésors immenses qu'il avoit enlevés de Delhi, fut engloutie au passage des rivières, emportée par les torrens, ou enfouie par les soldats, qui préférèrent de les confier au sein de la terre, avec l'espérance de les y retrouver un jour, plutôt que de les conserver pour Nadir-Shah, qui n'avoit pas su se concilier leur affection. De la Perse, Abdoulkerim se rendit à Alep, où il se joignit à une caravane dont la destination étoit pour la Mecque. Les détails de la marche de la caravane n'ont rien de bien neuf. Le voyageur décrit assez fastidieusement les prétendus tombeaux d'Adam, d'Elie, d'Abraham et de quelques autres saints musulmans, qu'il a trouvés, dit-il, sur sa route. Là finit sa relation, sans aucun détail sur la ville sainte des mahométans. Cette relation néanmoins est précieuse par la description qu'on y trouve de l'intérieur de plusieurs temples, dont l'accès est sévèrement interdit aux chrétiens. On y remarque d'ailleurs, ainsi que l'observe M. Langlès, un mélange singulier de dévotion et de philosophie, de simplicité dans la manière de raconter et d'élevation dans les idées.

RELATION historique du commerce de la Grande-Bretagne dans l'étendue de la mer Caspienne, par Jonas *Hanway* : (en anglais) *An Historical Account*

of the British trade over the Caspian-Sea, by Jonas Hanway. Londres, Dodley, 1753, 4 vol. in-4°.

JOURNAL d'un voyage par mer, de Calcuta dans le Bengale, à Bassora, et de là, par le grand désert, jusqu'à Alep, par Barthélemi *Plaisted*: (en anglais) *Journal from Calcuta in Bengal, by sea, to Bassora: from thence accross the great desert to Alep, by Barth. Plaisted.* Londres, 1758, in-4°.

Ce Voyage a été traduit en français sous le titre suivant :

ITINÉRAIRE de l'Arabie Déserte, ou Voyage de Bassora à Alep, par le grand et le petit désert, fait en 1750, par *Plaisted* et *Elliot*, traduit de l'anglais par La Marquetière. Paris, 1759, in-12.

TABLEAU caractéristique des nations les plus remarquables de l'Asie, par Jean-Frédéric *Poppe*: (en allemand) *Charakteristik der merkwürdigsten Asiatischen Nationen, von Joh. Frieder. Poppe.* Breslaw, 1776-1777, 2 vol. in-8°.

DES PORTS sur la mer Caspienne, par J. *Guldenstädt*, traduit du suédois, avec des cartes: (en allemand) *Von den Haefen am Caspischen Meer, von J. A. Guldenstädt.* (Inséré dans le Journal de Pétersbourg, avril 1777; et dans le Musée allemand, décembre, 1777.)

VOYAGE dans l'empire de la Russie (asiatique), en Tartarie, et dans une partie du royaume de Perse, par Jean *Cook*: (en anglais) *Travels through the Russian empire, Tartary and parts of the kingdom of Persia, by John Cook.* Edimbourg, 1778, 2 vol. in-4°.

HISTOIRE des découvertes , par divers voyageurs , dans plusieurs endroits de la Russie (asiatique) et de la Perse , avec planches. Berne , 1779-1787 , 6 vol. in-8°.

— La même , avec figures coloriées. *Ibid.* 2 vol. in-4°.

CARACTÈRE , mœurs et opinions des Chinois , Cochinchinois , etc... par Adam-Frédéric Geisler : (en allemand) *Karakter, Sitten und Meinungen der Chineser und Cochinchineser, aus den Berichten aelterer und neuer Reisenden geschildert, von Adam Fried. Geisler.* Halle , 1782 , in-8°.

ESSAIS philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers , avec des observations relatives aux principes et aux usages de divers peuples ; ou Extraits des Voyages de M*** (*Foucher d'Ossonville*) en Asie. Paris , Couturier , 1783 , in-8°.

— Les mêmes , traduits en allemand par Reichard , avec des notes. Leipsic , 1784 , in-8°.

Tout est précieux dans ces Essais , qui décèlent un observateur plein de sagacité , et une tête vraiment philosophique.

JOURNAL d'un passage en revenant des Indes par une route en partie peu fréquentée , à travers l'Arménie , la Natolie et l'Asie mineure , par Thomas Howel , auquel on a joint des Observations à l'usage de ceux qui voudront voyager par cette route , soit en allant aux Indes , soit en en revenant : (en anglais) *A Journal of the passage from India by a route partly unfrequented, through Armenia and Anatolia or Asia minor, to which are*

added Observations and instructions to the use of those who intend to travel either to or from India by that route , by Thom. Howel. Londres , Forster, in-8°.

Cet ouvrage a été traduit en français , en voici le titre :

VOYAGE en retour de l'Inde , par terre et par une route inconnue jusqu'ici , par Thomas *Howel* , suivi d'Observations sur le passage dans l'Inde par l'Egypte et le grand désert , par James *Copper* , traduit de l'anglais par D. E. Théophile Mandar, enrichi de trois cartes. Paris , de l'imprimerie de la république , au v — 1793 , in-4°.

VOYAGES en Asie , ou Essais philosophiques et historiques sur quelques peuples modernes orientaux , et sur divers animaux de ces contrées. Paris , 1788 , 2 vol. in-4°.

JOURNAL d'un voyage à Smyrne , etc.... (en anglais) *Voyage and Journey to Smyrne , etc....* Londres , 1789 , 2 vol. in-12.

COLLECTION des meilleurs Voyages dans l'Orient , traduits et abrégés par H. G. E. *Paulus* : (en allemand) *Sammlung der merkwürdigsten Reisen in den Orient in Uebersetzungen und Auszügen ; von H. G. E. Paulus.* Jena , 1792 à 1798 , 10 vol. in-8°.

On y donne une suite. Cette collection est remplie de morceaux curieux , en partie inédits , avec de savantes notes.

RELATION d'un voyage fait en Arabie et dans l'Inde , etc.... dans les années 1781 et dans les années suivantes , par Sila *James* : (en anglais) *Voyage to Arabia , India , etc.... in the years 1781 ,*

82, 83, 84, *by Sila James*, Londres, 1797, in-8°.

VOYAGE en Orient, ou Tableau des mœurs, du gouvernement, des langues, etc.... des différens peuples du Levant, par M. A. B. D., qui, pendant quarante ans, a séjourné et voyagé dans ces contrées, tant pour M. Peyssonel que pour son propre commerce, instruction et plaisir. Paris, an ix—1801, in-8°.

RECHERCHES Asiaticques, ou Mémoires de la Société établie au Bengale pour y faire des recherches sur l'histoire et les antiquités, les arts, les sciences et la littérature de l'Asie, par William Jones, avec figures: (en anglais) *Asiatic Researches, or Transactions of the Society instituted in Bengal, for inquiring in to the history and antiquities, the arts, sciences and litterature of Asia*. Calcutta, 1799-1802, 7 vol. in-4°.

On en a publié encore deux autres éditions à Londres.

La traduction de cet important ouvrage a commencé à paroître en français sous le titre suivant :

RECHERCHES Asiaticques, ou Mémoires, etc.... traduits de l'anglais par A. Labaume, revus et augmentés de notes, pour la partie orientale, philosophique et historique, par M. Langlès, et pour la partie des sciences exactes et naturelles, par MM. Cuvier, Delambre, Lamarck et Olivier, avec beaucoup de planches. Paris, de l'imprimerie impériale, tom. 1 et 11, Treuttel et Würtz, 2 vol. in-4°.

Les notions qu'on avoit eues jusqu'ici sur plusieurs contrées de l'Asie, et particulièrement sur l'Inde, réputées,

par les savans les plus distingués, la contrée du globe la plus anciennement civilisée, et à ce titre, le berceau de toutes les connoissances humaines, étoient, en grande partie, fausses ou imparfaites. Pour les redresser ou les compléter, il falloit la réunion des lumières d'hommes familiarisés avec les opinions et les préjugés des naturels, par un long séjour dans le pays, et par une longue étude de la langue, ou plutôt des langues diverses qu'on y parle. Il falloit encore que ces moyens fussent fortifiés par ceux que donnent la puissance et la richesse, qui ne connoissent point de limites dans l'étendue des recherches.

La société établie à Calcuta, le chef-lieu des établissemens anglais dans l'Inde, a rassemblé tous ces avantages; et dans son origine, elle a eu celui d'être présidée par un homme vraiment extraordinaire (M. Jones), qui, à de profondes connoissances en tout genre, réunissoit, dans la force de l'âge, une activité presque incroyable. De ce concours de circonstances, a résulté une collection de mémoires sur les plus intéressantes parties de la littérature et des sciences orientales.

Depuis long-temps on desiroit la traduction en français d'une collection si précieuse. A une première difficulté qu'elle présentait, par la nécessité qu'elle imposoit à celui qui l'entreprendroit, et à ceux qui s'associeroient à son travail, d'être familiarisés avec les langues orientales, dont la connoissance est indispensable pour bien saisir le sens du texte anglais, se joignoit celle de réformer les fautes qui s'étoient glissées successivement dans les éditions publiées à Londres. Il falloit, à cet effet, ne s'attacher qu'à l'édition originale qui a paru à Calcuta, et qui est devenue extrêmement rare.

Pour surmonter ces divers obstacles, le traducteur, très-versé dans la connoissance de la langue anglaise, a fait revoir sa traduction par M. Langlès. Ce savant, pour lequel le sanctuaire des langues orientales est toujours ouvert, a rectifié les termes orientaux qui se trouvoient corrompus sur-tout dans les éditions de Londres. Aux

Mémoires géographiques, philologiques et littéraires, il a joint des notes qui, pour la plupart, contiennent des extraits d'ouvrages orientaux inédits de la Bibliothèque impériale. M. Delambre a revu tous les Mémoires d'astronomie et de physique, et y a ajouté des notes. MM. *Cuvier*, *Lamarck* et *Olivier*, ont fait le même travail sur les Mémoires d'histoire naturelle. Les gravures, peu soignées dans les éditions de Londres, et ressemblant mal à celles de l'édition originale, ont été copiées avec fidélité sur celles de cette édition.

C'est au zèle de M. *Adrien Duquesnoy* pour le bien public et pour l'intérêt de la France en particulier, qu'on est redevable de cette traduction française, devenue supérieure à l'original par de savantes notes, de curieuses recherches, des additions importantes. C'est lui qui en a conçu le projet, qui a engagé les savans les plus distingués à concourir avec lui à l'exécution, et qui a fait l'avance des frais.

On doit, en outre, aux lumières de feu M. *Dubois-Laverne*, et de son successeur M. *Marcel* dans la direction de l'imprimerie impériale, une correction exacte du texte et la revision des innombrables passages en arabe, persan, sanskrit et tatar-manichou, dont l'ouvrage est rempli. M. *Marcel* a même fait exécuter exprès, sous la direction de M. *Langlès*, la gravure de deux corps de caractères *bengalis*, les premiers de cette langue qui aient été exécutés en France, et qui, par l'élégance et la précision de leur fonte, surpassent ce que les Anglais ont fait de mieux en ce genre.

Les Mémoires dont est composée cette collection précieuse, sont en grande partie les résultats de diverses excursions faites dans plusieurs contrées de l'Asie, et plus spécialement dans la vaste péninsule de l'Inde. C'est à ce titre que j'ai cru devoir placer les *Recherches asiatiques* dans la *Bibliothèque universelle des Voyages*.

SECTION II.

*Descriptions de la Turquie asiatique. Voyages
faits dans cette contrée.*

§. I. *Voyages faits dans la Syrie, la Cœle-Syrie,
et descriptions de ces pays.*

J'OBSERVE ici, comme je l'ai fait pour l'Égypte, que beaucoup de relations de la Syrie se trouvent mêlées avec celles que les voyageurs nous ont données sur plusieurs parties de l'Afrique et de l'Orient : ce sont à-peu-près les mêmes que j'ai citées à la tête de la section de l'Égypte : il faut donc y avoir également recours pour la Syrie. J'observe aussi que l'Arabe Abulfeda nous a laissé une description de la Syrie ; mais il en est de cette description comme de celle de l'Égypte par le même auteur : elle appartient plus à la géographie qu'au genre des voyages.

DESCRIPTION de la Syrie , par Guillaume *Postel* :
(en latin) *Syriae Descriptio , per Guillelmum Postel.*
1548, in-8°.

Cette Description a été réimprimée depuis plusieurs fois, dans les deux formats ; mais elle n'est pas plus estimable que sa République des Turcs.

MISSION apostolique au Patriarche des Maronites du Mont-Liban ; par le P. Jérôme *Dandini* :
(en italien) *Missione apostolica el Patriarca e Maroniti del Monte-Libano, di P. J. Dandini.* 1656 ,
in-8°.

Cette relation a été traduite en français sous le titre suivant :

VOYAGE au Mont-Liban, traduit de l'italien du R. P. Jérôme *Dandini*, nonce en ce pays-là, où il est traité tant de la créance et des coutumes des Maronites, que de plusieurs particularités touchant les Turcs, et de quelques lieux considérables de l'Orient, avec des remarques sur la théologie des chrétiens du Levant, et sur celle des mahométans, par R. S. P. (Richard Simon, prêtre). Paris, Billaud, 1675, in-12.

La même traduction a été réimprimée en Hollande, sous le titre un peu différent que voici :

VOYAGE au Mont-Liban, traduit de l'italien du P. Jérôme *Dandini*, où il est traité des croyances et coutumes des Maronites, avec des particularités sur la religion des Turcs, et des notes du traducteur (Richard Simon). Hollande, 1685, in-12.

Elle a été traduite aussi en anglais ; en voici le titre :

VOYAGE to Mount-Liban, from *Dandini*. Londres, 1698, in-8°.

Le P. *Dandini*, jésuite, fut envoyé par le pape Clément VIII, en 1586, au Mont-Liban, en qualité de nonce, pour découvrir la véritable croyance des Maronites. Mauvais géographe, il a décrit avec assez de soin les mœurs des peuples du Mont-Liban : mais du reste, sa relation est presque entièrement dogmatique, et sous ce rapport-là même, ce sont sur-tout les savantes notes du traducteur qui y donnent quelque prix.

RELATION abrégée d'un voyage fait au Mont-Liban, par *Magri* : (en italien) *Breve Racconto del*

ASIE. VOYAG. DANS LA TURQUIE ASIAT. 589

Viaggio al Monte-Libano, del Magri. Rome, 1655, in-4°.

LA SAINTE-SYRIE, ou Relation succincte des divers événemens arrivés en Syrie, et spécialement à Alep, Damas, Sydon, Tripoli et au Mont-Liban, par le P. Joseph Besson, traduite du français par le P. Joseph Antovini : (en italien) *Soria - Santa, ovvero Racconto breve di varii eventi acceduti in Soria, specialmente in Aleppo, Damasco, Sydone, Tripoli e Monte-Libano, del Besson, trad. del P. Giusep. Antovini.* Rome, 1662, in-fol.

DESCRIPTION abrégée de la sainte montagne du Mont-Liban. Paris, 1671, in-12.

ANTIQUITÉS de Palmyre, contenant l'histoire de cette ville et de ses empereurs, depuis sa fondation jusqu'au temps actuel, avec un appendice d'observations critiques sur les usages, la religion, le gouvernement de ces contrées, et un commentaire sur les inscriptions dernièrement trouvées dans ses environs, par Abraham Sellar, avec vingt-cinq planches : (en anglais) *Abrahami Sellar's Antiquities of Palmyra, containing the history of the city, and its emperours, from its foundation to the present time, with an appendix of critical observations of the manners, religion and government of the country, and a commentary on the inscriptions lately found there.* Londres, 1696, in-8°.

Cet ouvrage a beaucoup perdu de son prix, depuis la publication du bel ouvrage de MM. Wood et Daukins, dont je donnerai dans un instant la notice.

HISTOIRE des Druses, par *Pagès de Saint-Pierre*. Paris, 1680, in-12.

HISTOIRE des Druses, peuple du Liban. Paris, Cailleau, 1763, vol. in-12, avec figures.

VOYAGE de Syrie et du Mont-Liban, contenant la description de tout le pays compris sous le nom de Liban et d'Anti-Liban, Kesrovan, etc.... et ce qui concerne la créance et les mœurs des peuples qui habitent ce pays, la description des ruines d'Héliopolis, aujourd'hui Balbek, et une dissertation historique sur cette ville, etc.... par M. de la Roque, avec figures. Paris, Cailleau, 1722, 2 vol. in-12.

Dans cette relation, il est fort peu question de la Syrie. Le voyageur s'est particulièrement attaché à décrire le Liban et l'Anti-Liban, à donner sur les Maronites des notions plus judicieuses que celles du P. Dandini, et à crayonner les ruines d'Héliopolis, la Ville-du Soleil, aujourd'hui Balbek. Cette dernière partie de son Voyage n'a plus le même mérite aujourd'hui, que ces ruines ont été si bien décrites dans les Voyages pittoresques, dont je donnerai incessamment la notice ; mais sa description des régions qui composent les montagnes du Liban et de l'Anti-Liban, celle des cèdres antiques qui, de son temps, y étoient encore assez multipliés, et dont il ne reste plus aujourd'hui qu'un très-petit nombre ; enfin la peinture des mœurs des divers habitans de ces montagnes, sont toujours fort attachantes.

VOYAGE à Tadmor (Palmyre), par Guillaume *Halifax* : (en anglais) *Will. Halifax's Travels into Tadmor*. Londres, 1705, in-8°.

LES RUINES de Palmyre, autrement dite Tedmor, au désert, ouvrage enrichi de cinquante-sept plan-

ASIE. VOYAG. DANS LA TURQUIE ASIAT. 397
ches (par MM. *Wood* et *Dankins*). Londres, Miller,
1753, vol. gr. in-fol.

C'est au courage et aux savantes recherches de ces deux Anglais, qu'on doit en quelque sorte la découverte, ou du moins une description détaillée de ces magnifiques ruines (1). Les belles planches dont cette description est accompagnée, nous font jouir en quelque sorte des débris encore imposans de Palmyre, qui paroît oubliée dans l'histoire depuis le règne de Justinien.

Avant de décrire ces ruines, les deux voyageurs rassemblent dans un précis historique, tout ce qu'ils ont pu recueillir sur la fondation, les accroissemens et la décadence de Palmyre. Des eaux limpides et abondantes, une fraîche et riante verdure, une forêt de palmiers dont la ville tiroit son nom, faisoient du site de cette ville, une espèce d'île délicieuse, un *oasis* au milieu des sables et des horreurs d'un désert. Les deux voyageurs, dont l'opinion est celle des écrivains ultérieurs qui ont parlé de cette ville (2), expliquent très-bien ce qui l'avoit portée au point de splendeur et de magnificence qu'attestent aujourd'hui ses ruines; c'est qu'elle étoit devenue l'entrepôt et le bazar des marchandises de l'Inde, qui, remontant l'Euphrate et passant par Palmyre, s'écouloient dans la Méditerranée; mais ils ne nous expliquent pas aussi nettement ce qui a opéré la ruine totale de cette ville, et l'a, pour ainsi dire, vouée à l'oubli. On pourroit, ce semble, en donner la raison suivante: c'est qu'après les désastres affreux qu'elle essuya sous Aurélien, et dont elle ne se

(1) En 1691, deux commerçans anglais, après une première tentative infructueuse, parvinrent à Palmyre, et y séjournèrent quatre jours. Ils publièrent dans les *Transactions philosophiques*, la relation de leur voyage; mais peu versés dans la connoissance des arts, ils ne donnèrent qu'une description très-imparfaite des ruines de Palmyre.

(2) Entre autres, Robertson, dans ses *Recherches historiques sur la connoissance que les anciens ont eue de l'Inde*.

releva foiblement que pendant la durée de deux siècles au plus, le commerce, qu'effarouchent toujours les troubles d'un pays, prit une toute autre direction. Les richesses de l'Inde, en effet, s'écoulèrent par des canaux différens, d'abord par Alexandrie, ensuite par Constantinople, enfin par le Caire, jusqu'à ce que la découverte des Indes par les Portugais, ouvrit une nouvelle route au débouché des richesses de cette contrée en Europe et dans les autres parties du monde.

Dans son *Voyage pittoresque en Syrie, dans la Phénicie et la Basse-Egypte*, dont j'ai donné la notice (première Partie, section VIII, §. VI), M. *Cassas* a réformé plusieurs erreurs échappées aux deux savans voyageurs anglais, dans leur description des ruines de Palmyre. Il a décrit sur-tout dans un grand détail, la description de deux tombeaux qui font partie d'un grand nombre d'autres qu'on voit à Palmyre, aux environs du temple de Neptune; et que MM. *Wood* et *Dankins* avoient entièrement négligés, quoiqu'ils soient d'une grande importance pour l'histoire de l'art.

LES RUINES de Balbek, autrement dite Héliopolis, dans la Cœle-Syrie, ouvrage enrichi de quarante-six planches (par MM. *Wood* et *Dankins*). Londres, 1757, vol. gr. in-fol.

C'est encore aux deux savans anglais, auteurs de la Description des ruines de Palmyre, que nous devons la connoissance de celles de Balbek, très-imparfaitement décrites par Laroque et par d'autres voyageurs.

Ces dernières ruines ne sont pas situées, comme celles de Palmyre, au milieu des sables et du désert; on les trouve au pied du Liban, entre les villes de Tripoli et de Damas, dans une plaine naturellement fertile, et qui n'attend que l'industrielle main de l'homme pour lui prodiguer ses richesses.

La description des ruines de Balbek, comme celle des ruines de Palmyre, est précédée d'un précis historique,

dù les savans voyageurs recherchent dans quel siècle et par la munificence de quel souverain ont été bâtis les deux temples de Balbek, dont il subsiste encore des débris si magnifiques, qu'ils n'hésitent pas à en regarder l'architecture et les ornemens comme supérieurs à tout ce qui, en ce genre, nous resté des monumens de la Grèce et de Rome.

Avec quelque infatigable ardeur que les deux voyageurs aient fouillé dans l'antiquité, ils en sont presque réduits à des conjectures. Ce que leurs recherches offrent de plus certain, c'est que le culte du soleil, particulièrement honoré à l'Héliopolis de la Coele-Syrie, aujourd'hui *Balbek*, y avoit été anciennement apporté de l'*Héliopolis* d'Egypte, qui donna son nom à la nouvelle ville. Quant à l'époque de la construction des deux temples, MM. Wood et Dankins, d'après d'ingénieux développemens dont je ne dois pas me permettre de donner ici le développement, la font remonter à Antonin-le-Pieux, dont le règne fut de vingt-deux ans. Le seul témoignage néanmoins qu'on ait sur ce fait, et qui ne porte même que sur l'un des deux temples, est celui d'un auteur assez obscur, *Jean d'Antioche*, surnommé *Messala*. C'est ainsi que le temps, qui dévore tout, se joue de la curiosité des hommes,

VOYAGE en Syrie et en Egypte, pendant les années 1783, 84 et 85, par le cit. *Folney*; troisième édition, revue et corrigée par l'auteur, augmentée, 1°. de la notice de deux manuscrits arabes qui fournissent des détails curieux sur l'histoire, la population, les revenus, les impôts, les arts de l'Egypte, ainsi que sur l'état militaire, l'administration, l'étiquette des Mameluks Tcherakasses, et sur l'organisation particulière de la poste aux pigeons; 2°. d'un tableau exact de tout le commerce du Levant, extrait des registres de la chambre de

commerce de Marseille; 3°. des considérations sur la guerre des Russes et des Turcs, publiées en 1781; 4°. de gravures nouvelles représentant les pyramides et le sphynx, auxquelles sont jointes les planches de Palmyre et de Balbek, et trois cartes géographiques toutes refaites à neuf. Paris, Dugour et Durand, an VIII — 1800, 2 vol. in-8°.

Les détails où l'on est entré dans le titre de cette nouvelle édition, annoncent suffisamment sa supériorité sur les deux précédentes, que je n'ai pas cru devoir indiquer.

Ce Voyage a été traduit en anglais, et a paru sous le titre suivant :

VOYAGE en Syrie et en Egypte, par *Volney* : (en anglais). *Travels through Syria and Egypt, by Volney*. Londres, 2 vol. in-8°.

— Le même, traduit en allemand. Jéna, 1788, in-8°.

— Le même, traduit en hollandais par J. D. Pasteur. Leyde, 1789, in-8°.

Quoique dans cette relation, le voyageur ait tracé le tableau de l'état physique et politique de l'Egypte, je n'ai pas hésité à la classer dans le paragraphe qui concerne la Syrie, parce que c'est sur cette dernière contrée que M. Volney s'est le plus étendu.

Dans la partie qui concerne l'Egypte, le voyageur s'attache d'abord à détruire le préjugé trop flatteur que les narrations emphatiques des précédens voyageurs, et l'illusion des planches dont ils ont enrichi leurs relations, avoient élevé touchant le climat et les antiquités de la Basse-Egypte.

Des débris de monumens que présente encore Alexandrie, la seule colonne dite de *Pompée*, paroît mériter quelque attention. Une campagne toujours uniforme, des

villages bâtis en terre, et d'un triste aspect; une plaine qui, suivant les saisons, présente successivement une mer d'eau douce, des marais fangeux, un champ de poussière; enfin, un horizon vague et vapoureux qui fatigue les yeux plus qu'il ne les récréé, telle est l'esquisse que le voyageur nous trace de l'état physique de l'Egypte.

Dans ses observations géographiques, il rapproche les auteurs anciens et modernes pour déterminer la distance et fixer la position des lieux. Ses remarques sur le Nil et ses conjectures sur l'accroissement du Delta, sa théorie sur les vents qui règnent en Egypte, et sur les phénomènes qu'ils produisent, sont du plus grand intérêt. Pour beaucoup de détails géologiques et minéralogiques, il a la franchise de renvoyer le lecteur au P. Sicard, bon observateur, et qui avoit résidé long-temps dans le pays (1). La siccité de l'air et les particules salines dont il est toujours imprégné, expliquent très-bien, dans l'opinion du voyageur, la salubrité du pays qui, sans ces deux circonstances, seroit fort mal-sain, par la grande quantité de miasmes qui sortent nécessairement d'une terre humide et fangeuse, après la retraite des eaux du Nil. C'est à la combinaison des parties salines et aqueuses que le voyageur attribue la prodigieuse fécondité de la Basse-Egypte, et l'ophtalmie qui y est si commune. Cette maladie, suivant lui, est fréquemment aussi la suite fâcheuse de la mauvaise méthode qu'on emploie pour le traitement de la petite-vérole. Il combat fortement l'opinion qui répute endémique en Egypte la peste; il soutient, et paroît l'établir solidement, que ce fléau vient toujours du dehors.

Il faut lire dans le Voyage même, tout ce que le voyageur y expose de la constitution et de la milice des Mame-

(1) L'excellent Mémoire de ce religieux sur l'Egypte, dont d'Anville fait aussi un grand éloge (Mémoires sur l'Egypte), relativement sur-tout au cours du Nil, que le P. Sicard a très-bien décrit, fait partie des Nouveaux Mémoires des Missions, dont j'ai donné la notice (première Partie, section 1v, §. 1x).

luxe, de leur gouvernement, de leurs mœurs : il faut y recourir aussi pour l'état des arts en Egypte, les douanes et les impôts qui s'y lèvent, le commerce des Français au Caire, la population de cette ville et celle de toutes les autres parties de l'Egypte. Dans ces détails statistiques, tout est fort d'idées et de choses. Sans répéter ce que tant d'auteurs ont écrit sur les pyramides, le voyageur se contente de rapprocher et de discuter leurs relations, et ces rapprochemens, cette discussion, donnent toujours des résultats lumineux. Par des raisons solides, tirées tant de la nature du sol, composé d'un sable mouvant, que du défaut d'eau douce et de ports, il combat victorieusement la possibilité d'établir un canal à l'isthme même de Suez, pour opérer la jonction des deux mers : il démontre que cette communication si désirable, ne pourroit véritablement s'opérer que par le moyen qu'avoient déjà employé les anciens, celui de faire communiquer le Nil avec la mer Rouge, par un ou plusieurs canaux. Après tant de voyages en Egypte, la partie de la relation qui concerne cette intéressante contrée, offre donc encore un grand nombre d'observations neuves et piquantes.

Dans son voyage en Syrie, M. Volney s'est ouvert une carrière bien plus rare encore. Les relations de Laroque, de Pococke et de Mariti (1), ne nous donnoient qu'une idée très-imparfaite de cette contrée ; pour la bien décrire, le nouveau voyageur prit le parti de résider huit mois chez les Druses, dans un couvent arabe, où il se rendit familière la langue syriaque. C'est après cette espèce de noviciat, qu'il parcourut la Syrie pendant une année entière.

La géologie et le climat de ce pays, la qualité de son air et de ses eaux, les vents qui y règnent, les phénomènes aériens qui s'y font voir, les tremblemens de terre qu'elle a essayés et qui ont renversé des villes entières, les volcans qu'elle recèle encore dans son sein, sont la matière des

(1) Je donnerai la notice du Voyage de ce dernier (quatrième Part., section II, §. v) ; on connoît les autres.

rapides observations du voyageur : il s'étend davantage sur la diversité des peuples répandus dans la Syrie et sur la distribution de ce pays en pachalics, suivant le genre d'administration des Turcs.

C'est sur-tout cette partie de son ouvrage qui est absolument neuve. Aucun voyageur n'a pu, comme M. Volney qui a résidé long-temps chez les Druses, donner une juste idée de ce peuple extraordinaire, originairement composé de sectateurs d'Aly, persécuté par Omar. Il a saisi de grands traits de ressemblance entre eux et les Maronites, peuple singulièrement attaché au culte des Occidentaux. Ils ne diffèrent essentiellement que sur l'article de la religion. L'une et l'autre de ces deux nations est partagée en deux classes, le peuple proprement dit, et les émirs, descendants des princes ; mais la condition générale des habitans, chez les deux peuples, est celle de cultivateur.

Les Druses sont gouvernés par un émir qui réunit les pouvoirs civil et militaire ; mais l'ambition et les vices personnelles de quelques familles puissantes, en excitant des troubles continuels dans le pays, en tenant le peuple toujours armé, mettent nécessairement un frein au pouvoir exorbitant de l'émir. Les Druses n'ont ni religion, ni culte, si l'on en excepte une classe particulière qui se distingue par un mélange bizarre de mahométisme et d'idolâtrie. Ils partagent cette indifférence pour la religion avec les *Ansariés*, autre peuple cultivateur de la Syrie. L'origine de celui-ci remonte au rassemblement qu'au neuvième siècle, un vieillard fit de quelques disciples touchés de la ferveur de ses prières et de l'austérité de ses jeûnes. Quant à ses opinions religieuses, assez pures dans leur principe, elles se sont corrompues depuis, ou plutôt elles se sont entièrement oblitérées. Les *Motoualis*, sectateurs déclarés d'Aly, sont comptés encore parmi les cultivateurs en Syrie. Les habitans de cette contrée qui sont des pasteurs errans, sont les Turkmans, les Kurdes, et les Arabes-Bédouins, sur lesquels le voyageur donne des notions très-curieuses.

Dans sa description de la Syrie, qui ne laisse rien à désirer, et qui nous donne, à bien des égards, une idée plus juste de cette contrée lointaine, que nous ne l'avons souvent du pays même que nous habitons, M. Volney s'est particulièrement arrêté sur les débris de la ville d'Hiéropolis et de ses deux temples. En rendant justice à la véracité des auteurs des Ruines de Balbek, ce voyageur, qui s'est transporté sur les lieux, et qui les a visités avec soin, observe la dégradation qu'ont essuyée les deux temples, depuis la description qu'en ont faite les deux savans Anglais.

Sa relation, du reste, renferme des détails précieux sur l'administration de la justice en Syrie; sur la religion et son influence; sur la nature de la propriété des habitans, l'état de l'agriculture, celui du commerce; la distinction des conditions qui forment trois classes, celles des paysans, des artisans et des marchands; sur les sciences et les arts du pays ou plutôt l'ignorance profonde où il croupit assez généralement; enfin sur les habitudes et le caractère général des habitans de la Syrie. Tous ces objets sont traités avec tant de profondeur et de précision tout-à-la-fois, qu'ils ne sont pas susceptibles d'un extrait.

§. II. *Descriptions de la Palestine. Voyages faits dans cette contrée.*

LONG-TEMPS avant ce religieux délire des croisades, où, suivant l'expression de la princesse Anne Comnène, l'Europe paroissoit arrachée de ses fondemens pour se précipiter sur l'Asie; la dévotion, la curiosité même poussèrent une foule de voyageurs vers Jérusalem, autrefois le siège de l'intolérante religion des juifs, et tombée depuis sous la domination des musulmans, moins intolérans peut-être qu'eux (1).

(1) On peut en juger par le libre accès que les Turcs ont laissé de tout temps à Jérusalem et aux saints lieux.

Les relations des voyages aux Saints-Lieux, à la Terre-Sainte (ce sont les noms que prirent dans le moyen âge, Jérusalem et les bourgades environnantes) s'étant fort multipliées, n'offrent presque toujours que les mêmes objets considérés sous le même point de vue. En donnant la notice complète de ces relations, je n'arrêterai l'attention du lecteur que sur celles qui sont recherchées par leur rareté, ou qui sont intéressantes, soit par la naïveté de la narration; soit par les détails instructifs qu'on y trouve sur une contrée si long-temps célèbre, et qui n'est pas même aujourd'hui tout-à-fait indigne de l'attention d'un observateur.

VOYAGE au Saint-Sépulcre, par Hanns *Tuchor*: (en allemand) *Reise-Beschreibung zum Heiligen Grabe, von Hanns Tuchor*. Augsbourg, 1483, in-fol.

— Le même, Francfort, 1561, in-4^o.

DE LA TERRE-SAINTE et du voyage de Jérusalem, de son état actuel, et des choses merveilleuses qui se voyent par la Méditerranée, par *Ludolphe*: (en latin) *De Terrâ Sanctâ et itinere Hierosolymitano, autore Ludolpho*. (Gothique), sans nom de lieu d'impression et sans date, pet. in-fol.

Ce voyage paroît avoir été fait en 1313.

RELATION d'un voyage d'outre-mer, au sépulcre de Notre-Seigneur à Jérusalem, par Bernard *de Breydenbach*: (en latin) *Breydenbach (Bernh. de) Opus transmarinae Peregrinationis ad sepulcrum Dominicum in Hierusalem*. 1483, in-fol.

Le même, traduit en français sous le titre suivant:

LE VOYAGE et Pélerinage d'outre-mer au Saint-Sépulcre de la cité sainte de Jérusalem, fait et composé en latin par Bernard *de Breydenbach*, et traduit

400 BIBLIOTHÈQUE DES VOYAGES.

en français, avec planches. (Goth.), 1484, in-fol.

Ce voyage est le premier livre français où l'on trouve des figures gravées en bois avec finesse. C'est pour cela surtout, et parce que ces figures sont bien exécutées, du moins pour le temps où elles ont été gravées, que cette édition est recherchée : à la vente de M. Duquesnoy, un exemplaire avec les figures coloriées a été porté à 60 fr.

Le même, traduit aussi en français, mais par un autre écrivain, sous le titre suivant :

LE SAINT VOYAGE et Pèlerinage de la sainte cité de Jérusalem, fait et composé en latin par Bernard de Breydenbach, et translaté en français par le P. Jean de Hersen, avec planches en bois. (Gothique), sans nom d'imprimeur, 1489, in-fol. ;

— Deuxième édition de cette traduction, sous le même titre, aussi avec planches en bois. (Gothique), François Renaud, 1517, in fol.

Troisième édition de la même traduction, sous le titre suivant :

LE GRAND VOYAGE de Jérusalem, et Pérégrinations de la Terre-Sainte, avec planches en bois. *Ibid.* 1522, in-4^o.

LES VOYAGES au mont Sinäi, au vénérable tombeau de Jésus-Christ, à la sainte vierge et martyre Catherine, rédigés par Bernard de Breydenbach, imprimés par Echard Revwich d'Utrecht, dans la ville de Mayence, avec figures : (en latin) *Sanctarum Perègrinationum in montem Sinäi, ad venerandum Christi sepulcrum, atque in montem Sinäi ad divam virginem et martyrem Catharinam, opusculum Bernhardi de Breydenbach, in civitate magnutinä impressum per Echardum Revwich de Trajecto*

ASIE. VOYAG. DANS LA TURQUIE ASIAT. 401
inferiori. Mayence, Ech. Revwich, 1486, (goth.) in-fol.

Le même, sous le titre suivant :

DEUX VOYAGES entrepris pour visiter Jérusalem, et ensuite les monumens consacrés à l'illustre Vierge Marie et à sainte Catherine-Martyre : (en latin) *Peregrinatio dupla ad Hierosolimam, et inde ad inclytam virginem et martyrem Catharinam*. Spire, 1502, in-fol.

Le même, réimprimé sous le titre suivant :

VOYAGES au vénérable tombeau de Jésus-Christ à Jérusalem ; et au mont Sinaï, en l'honneur de la Sainte-Vierge, par Echard Revwich (1) : (en latin) *Peregrinationes in montem Sinaï ad venerandum J. C. sepulcrum in Jerusalem atque in montem Sinaï ad divam Virginem, autore Echardo Revwich*. Mayence, avec figures, 1541, in-fol.

La réimpression de l'original et des traductions d'un Voyage qui n'a guère d'autre mérite que l'ancienneté, prouve bien que ce religieux enthousiasme pour les pèlerinages de la Terre-Sainte, qui s'étoit répandu dans tout l'occident, pendant les douzième et treizième siècles, n'étoit pas à beaucoup près refroidi dans le quinzième ; et les nombreux voyages à Jérusalem qui se sont succédé dans les siècles suivans, ne permettent pas de douter qu'il ne se soit long-temps soutenu encore. C'est dans le dix-huitième siècle seulement, comme on le verra, que les voyages dans la Palestine ont moins eu pour objet de visiter les saints lieux, que de connoître géographiquement le pays.

LES SAINTES PÉRÉGRINATIONS de Jérusalem et des lieux prochains du mont Sinaï, avec les por-

(1) On a confondu ici l'ancien imprimeur du Voyage original, avec l'auteur du Voyage.

traits de plusieurs villes, par le P. Nicole *Huen*, avec planches. Lyon, Michaëlet, 1488, in-4°.

— Le même, Paris, 1557, in-4°.

VOYAGES dans la sainte cité de Jérusalem et dans toute la Terre-Sainte, avec des Voyages à Rome : (en latin) *Peregrinationes civitatis sanctae Jerusalem et totius Terrae-Sanctae, cum Peregrinationibus totius Romae urbis*. Angers, de Latour, 1493 (goth.), in-12.

DES SAINTES PÉRÉGRINATIONS de Jérusalem, et des environs des lieux prochains du mont Sinaï, contenant du tout la description, ainsi que Dieu a voulu les donner à connoître. Lyon, 1498, in-fol.

VOYAGE à Jérusalem, par Frédéric *de Hése* : (en latin) *Frederici de Hese Iter Hierosolymitanum*. Deventer, 1505, in-4°.

VOYAGE de Venise à Constantinople, par mer et par terre, ensemble à la Terre-Sainte, par Joseph *Rosacio*, avec planches : (en italien) *Viaggi di Venetia a Constantinopoli, e per mare e per terra insieme quella della Terra-Santa, di Giuseppe Rosacio*. Venise, 1518; *ibid.* 1598, in-4°.

LE GRAND VOYAGE de Jérusalem, avec planches. Paris, Regnault, 1522, in-4°.

HISTOIRE de quelques parties de l'Orient, ou Voyage à la Terre-Sainte, par *Heyton* : (en latin) *Liber Historicum partium Orientis, sive Passagium Terrae-Sanctae, autore Heyton*. Hagaman, 1529, in-12.

DESCRIPTION du voyage à Jérusalem, fait en 1490, par Jean *de Cachermois*. Lyon, 1530, in-4°.

ASIE. VOYAG. DANS LA TURQUIE ASIAT. 403

LE VOYAGE de la Terre-Sainte et de ses villes , par Denis *Gassot* , achevé par Philippe sieur de *Champermoy*. Paris, Renaud Chaudiere, 1536, in-4°.

DESCRIPTION de toute la Terre-Sainte et de ses villes, etc... par Martin *Brioneyus* : (en latin) *Totius Terrae-Sanctae urbiumque... Descriptio*, autore *Martino Brioneyo*. Paris , Bossose , 1540 , in-8°.

DESCRIPTION de la Terre-Sainte , par Guillaume *Postel*, avec une carte. Paris , 1553 , in-8°.

DESCRIPTION des voyages faits à la Terre-Sainte et à Jérusalem , en 1480 , par Félix *Fabri* : (en allemand) *Eigentliche Beschreibung der Hin- und Wiederfahrten zu dem Heil. Lande zu Jerusalem*, von *Felix Fabri*. Sans lieu d'impression, 1556-1557, in-4°.

VOYAGE de Joseph de *Ghiestale* à la Terre-Sainte, en 1485, publié par Ambroise Zerbent : (en hollandais) *Voyage van Joos van Ghiestale naart Heiliglant*, in 1485, door *Ambr. Zerbent*. Gand , 1557 et 1572 , in-4°.

RELATION exacte du voyage par mer à la Terre-Sainte , par Etienne *Gumpenberg* : (en allemand) *Gumpenberg's und Anderer wahrhaftige Beschreibung der Meerfarth in das heilige Land*. Francfort, 1561, in-4°.

DESCRIPTION de Jérusalem et de la Judée, par Adam *Reizner* (en allemand). 1565 , in-fol.

LA PÉRÉGRINATION spirituelle vers la Terre-Sainte , comme en Jérusalem , Bethléem , etc.... composée en langue thyoise par Jean *Pascha*, et translâtée par M. de Leuze. Louvain, 1566, in-4°.

404 BIBLIOTHÈQUE DES VOYAGES.

Le même, sous un titre un peu différent :

LES PÉRÉGRINATIONS spirituelles vers la Terre-Sainte, composées en langue toscane par *Pascha*. Ibid. 1576, in-8°

EXTRAIT d'un voyage inédit dans l'Orient, du XVI^e siècle, par *Reuter*, qui visita le Saint-Sépulcre : (en allemand) *Auszüge aus einer ungedruckten Reise-Beschreibung in den Orient, aus dem XVI. Jahrhundert von Reuter, der 1567 das H. Grab besucht.* (Inséré dans la Bibliothèque orientale de Hasse.)

DISCOURS du voyage d'outre-mer au Saint-Sépulcre de Jérusalem, et autres lieux de la Terre-Sainte, en 1548, par Antoine *Renaud*. Lyon, 1573, in-4°.

DISCOURS d'un voyage d'outre-mer au Saint-Sépulcre de Jérusalem et autres lieux, par Gabriel *Giraudet*, marchand du Puy-en-Velais. Lyon, Michel Joye, 1575, in-8°.

— Le même, Paris, 1585, in-fol.

VOYAGE de *Judocus Madgen* à Jérusalem, en 1542 : (en latin) *Judocii Madgen Peregrinatio Hierosolymitana facta anno 1542.* Dillingue, 1580, in-8°.

VOYAGE d'*Arau* à Jérusalem, au Saint-Sépulcre ; par Daniel *Ecklin* : (en allemand) *Reise von Arau gen Jerusalem, zum Heiligen Grabe.* Cologne, 1580, in-8°.

PÉLERINAGE à la Terre-Sainte, de 1556 à 1559, par *Melchior de Seydlig* : (en allemand) *Walfahrt nach dem heiligen Lande, von 1556 bis 1559, neben Fernmeldung der jämmerlichen und langwierigen*

ASIE. VOYAG. DANS LA TURQUIE ASIAT. 405
Gefängniß derselben Gesellschaft. Görlitz, 1580;
Leipsic, 1581; Görlitz, 1548; *ibid.* 1591, in-4°.

VOYAGE au Saint-Sépulcre. Colôgne, 1582,
in-8°.

ITINÉRAIRE, ou Relation exacte de l'état de la
Terre-Sainte et d'autres endroits : (en allemand)
Reisbuch oder Wahrhafte und Eigentliche Reise-
Beschreibung nach, etc. und andren Orten. Francfort;
1584; *ibid.* 1602; *ibid.* 1629, 2 vol. in-fol.

TRAITÉ et Description de la Terre-Sainte, par
Rodrigue *de Yepes* (en espagnol). Madrid, Hierques,
1585, in-4°.

VOYAGE de Jérusalem (en allemand). Franc-
fort, 1587, in-8°.

DESCRIPTION de la Terre-Sainte et des contrées
voisines, faite vers l'an 1285, par *Burchard*, moine
d'Allemagne; et Voyage aux mêmes lieux, par
Barthélemi de Soligniano; publiés par *Reineccius* :
(en latin) *Burchardi monachi germani Descriptio*
Terrae-Sanctae et regionum finitimarum, item Bar-
tholomaei de Soligniano Itinerarium, edit. per Reinec-
cium. Magdebourg, 1587, in-4°.

LE TRÈS-DÉVOT VOYAGE de Jérusalem, fait et
décrit par *Jean Zuallardo*, en l'an 1586, avec des
dessins de divers lieux de la Terre-Sainte, gravés
par *Natalis Bonifacio* : (en Italien) *Devotissimo*
Viaggio di Jerusalem, fatto e descritto da Giovanni
Zuallardo l'anno 1586, con disegni di varii luoghi
di Terra-Santa, intagliati da Natale Bonifacio.
Rome, 1587; *ibid.* 1595, in-8°.

— Le même, traduit en français. Anvers, 1618, in-4°.

THÉÂTRE de la Terre-Sainte et des histoires de la Bible, par Chrétien *Adrichimius* : (en latin) *Christiani Adrichimii Theatrum Terrae-Sanctae et Biblicarum historiarum*. Cologne, 1510 ; *ibid.* 1593 ; *ibid.* 1600 ; *ibid.* 1612, *ibid.* 1628 ; *ibid.* 1682, in-fol.

VOYAGE à Jérusalem, par Melchior *Lussy* : (en allemand) *Reisbuch gen Hierusalem, von Melchior Lussy*. Fribourg, 1590, in-4°.

VOYAGE de Jérusalem, par Jean *Dubiul*, de l'ordre des Frères-Mineurs flamands : (en latin) *Joh. Dubiuli (Minoritae belgi) Hierosolymitanæ Peregrinationis hodaeporicon*. Cologne, 1599, in-8°.

VOYAGE de la sainte cité de Jérusalem, avec les cérémonies des Turcs, par *Georgiowitz*. Liège, Straël, 1600, in-4°.

DESCRIPTION de la Terre-Sainte, par Jérôme *Bignon*. Paris, 1600, in-12.

NOUVELLE DESCRIPTION de la Terre-Sainte, etc. par le P. Fr. Rodrigue *de Japes*, traduite de l'espagnol : (en italien) *Nuova Descrizione di Terra-Santa, etc. del P. Fr. Rodrigo de Japes, tradotta di spagnolo*. Venise, Zaltieri, 1600, in-12.

VOYAGE de la Terre-Sainte, avec toutes ses particularités, par François-Pontabio *Daveyro* : (en portugais) *Itinerariõ de Terra-Santa e todas suas particularidades*. Lisbonne, 1600, in-4°.

VOYAGE du duc Albrecht de Saxe à la Terre-

Sainte, avec l'extrait du Voyage du duc Guillaume de Saxe dans le même pays, en 1476, par J. de *Mergenthal*: (en allemand) *Hansen von Mergenthal's Herrn Albrechts, Herzog zu Sachsen, Reise und Meerfahrt in das Heylligeland, nach Hierusalem, nebst einem Auszug der Pilgerschaft ins Gelobteland Herzog Wilhelms zu Sachsen*. Leyde, 1602, in-4°.

VOYAGE de la Terre-Sainte et d'autres provinces, entrepris en l'an 1598, par Don Aquilante *Rochetta*, chevalier du Saint-Sépulcre, avec des dessins de divers lieux: (en italien) *Peregrinatione de Terra-Santa e d'altre provincie instituita nell'anno 1598, dal Don Aquilante Rochetta, cavalliere del Santo-Sepulcro, con ritratti de diversi luoghi*. Palerme, 1602, in-4°.

LE SAINT VOYAGE de Jérusalem et du mont Sinaï, fait en 1600 par le P. Henri *Castela*. Paris, Sonnier, 1605; *ibid.* 1613, in-4°.

DÉLICES de Jérusalem et de la Palestine (en allemand). Francfort, Collen, 1606, in-4°.

VOYAGE et Pélerinage au Saint-Sépulcre, en 1519, par Louis *Tschudi de Glarus*: (en allemand) *Reise und Pilgerfahrt zum Heyligen grab Anno 1519, von L. Tschudi von Glarus*. Rothenbach, 1606, in-4°.

LE TRÈS-DÉVOT VOYAGE de Jérusalem, avec les figures des lieux saints et plusieurs autres tirées au naturel, par J. *Quelant*. Anvers, 1606, 2 tomes en 1 vol. in-4°.

VOYAGE de la Terre-Sainte, ou Description des

saints lieux (en allemand). Francfort, 1609, 2 vol. in-fol.

VOYAGE de la Terre-Sainte, et description de Jérusalem et du saint Mont-Liban, par Jean Caverio de Vera : (en espagnol) *Viage de la Terra-Santa, y descripcion de Jerusalem y del santo Monte-Libano*, por Juan Caverio de Vera. Pampelune, 1613, in-8°.

VOYAGE à Jérusalem, par Nicolas Radzivil, avec figures : (en latin) *Nicolai Radzivil Hierosolymitana Peregrinatio*. Anvers, Plantin, 1614, in-fol.

VOYAGE à Jérusalem, par Jean-Paul Pesanti : (en italien) *Pesanti (Gio. Pool) Peregrinatio di Giερusalemme*. Bergame, 1615, in-4°.

LE PÉLERIN véritable à la Terre-Sainte, auquel, sous le discours figuré de la Jérusalem terrestre, est enseigné le chemin de la céleste. Paris, Louis Felvrièr, 1615, in-4°.

LE VOYAGE de la sainte cité de Jérusalem, avec la description des lieux, ports, villes, cités et autres passages, fait l'an 1480. Paris, Jehan-de-la-Garde, 1616, in-4°.

VOYAGE de Jérusalem, divisé en trois parties, et rédigé par François-Etienne Mantegazza : (en italien) *Relazione tripartita del Viaggio di Gerusalemme, descritta da Francisco Stephano Mantegazza*. Milan, 1616, in-4°.

VOYAGE de Jean Cotovicus à Jérusalem et en Syrie, avec figures : (en latin) *Itinerarium Hierosolymitanum et Syriacum*, à Joanne Cotovico. Anvers, 1619, in-4°.

ASIE. VOYAG. DANS LA TURQUIE ASIAT. 409

VOYAGE à la Terre-Sainte, par Jacob *Divexo* (en hollandais). Amsterdam, 1620, in-8°.

TRAITÉ concernant les plantes et les figures des édifices sacrés de la Terre-Sainte, par le P. *Bernardino*, avec planches : (en italien) *Trattato delle piante et imagini de sacri edifizii di Terra-Santa*, del P. *Bernardino*. Florence, Cononcelli, 1620, in-fol.

LE VOYAGE de Jérusalem et autres lieux de la Terre-Sainte, par le sieur *Renarp*, Parisien : ensemble, son retour par l'Italie, l'Allemagne, la Hollande et la Flandre. Paris, 1621, in-8°.

JOURNAL d'un voyage fait à Jérusalem et autres lieux de la Terre-Sainte et de l'Égypte, fait en 1585, par Simon de Sapceuche, baron *des Anglures*, mis en lumière sur un manuscrit. Troyes, 1621, in-12.

VOYAGE à Jérusalem, par le frère Jean *Van der Straeten* (en flamand). Bruges, Guillaume de Neve, 1622, in-4°.

LA PALESTINE, ou Description de la Terre-Sainte, par Bonaventure *Brocard* : (en latin) *Bonaventurae Brocard Palæstina, sive Descriptio Terrae-Sanctae*. Cologne, 1624, in-8°.

DE LA TERRE-SAINTE, et Voyages de Jérusalem, par Rodolphe *Suchen* : (en latin) *Rodolphi Suchen liber de Terræ-Sanctâ, et Itinera Hierosolymitana*. Venise, 1630, in-4°.

DESCRIPTION de la Palestine, par Wolf *Weisenburg*, avec planches : (en allemand) *Weisenburg's (Wolf) Beschreibung von Palestina*. Strasbourg, 1630, in-fol.

DE L'ANTIQUITÉ, fondation, nomination, splendeur, ruine et état présent de la ville de Jérusalem, où il est traité incidemment la question, qui étoit Melchisedech, par Albert Paduleau, sieur de Lannay. Nantes, 1635, in-4°.

VOYAGE de Venise au Saint-Sépulcre et au Mont-Sinaï, avec les dessins des villes, châteaux, maisons de campagne, églises, monastères, îles, ports et fleuves qui s'y trouvent, par François Noë : (en italien) *Viaggio de Venetia al Santo-Sepulcro e al Monte-Sinaï, cioè disegno delle città, castelli, ville, chiese, monasterii, isole, porti e fiumi che sin là si ritrovano, composito del Fr. Noë*. Venise, 1638; *ibid.* 1676; Bassano, 1685, in-8°.

VOYAGE dans les lieux de la Terre-Sainte qu'a parcourus Antoine de Plaisance, mis au jour par Claude Menard : (en latin) *Itinerarium de locis Terrae-Sanctae quos perambulavit Antonius de Plaisance, edente Claudio Menard*. 1640, in-4°.

LE VOYAGE de Jérusalem, par François Guerrero : (en espagnol) *El Viage de Jerusalem, por Francisco Guerrero*. Madrid, Maria de Quinouet, 1641, in-8°.

HISTOIRE de l'ancienne et de la nouvelle Palestine, par Vincent Bordini : (en italien) *Istoria dell' antica e moderna Palestina, di Vincent Bordini*. Venise, 1642, in-4°.

LA PALESTINE, ou la Terre-Sainte, de Christophe Hedman : (en latin) *Christophori Hedman Palestina, sive Terra-Santa*. Wolfenbuttel, 1655; Hanovre, Grimpius, 1689, in-4°.

LE DÉVOT VOYAGEUR : Voyage de la Terre-Sainte, composé par le P. Antoine de Castille, de l'ordre de saint François, avec planches : (en espagnol) *El devoto Peregrino : Viage de Terra-Santa ; compuesto por el Antonio de Castilla ; de la orden de St. Franc.* Madrid, 1656, in-4°.

LE VOYAGE de la Terre-Sainte, en 1652, par M. J. D. P. Paris, 1657, in-4°.

VOYAGE de la Terre-Sainte, contenant une véritable description des lieux les plus considérables que Notre-Seigneur a sanctifiés de sa présence, prédications, morale et souffrances; l'état de la ville de Jérusalem, tant ancienne que moderne; les guerres, combats et victoires que nos princes français ont remportées sur les infidèles, avec quelques événemens de la pàque des chrétiens orientaux, où il est traité du fleuve Jourdain, de la mer Morte, de la quarantaine, du mont Thabor et autres places célèbres : plus, une légère description de quelques villes d'Italie : par M. I. Doubdan. Seconde édition, enrichie de figures. Paris, Bienfait, 1661, in-4°:

Ce Voyage renferme l'une des descriptions les plus détaillées et les plus exactes qui aient paru sur les saints lieux. Les planches donnent une idée assez nette des faits rapportés dans les Évangiles.

VOYAGE à Jérusalem (en allemand). Francfort, 1662, in-4°.

LA TERRE-SAINTE, ou Description topographique très-particulière des saints lieux, et de la terre de promission, avec un Traité de quatorze

nations de différentes religions qui l'habitent ; leurs mœurs, croyance, cérémonies et police ; un Discours des principaux points de l'Alcoran, et ce que leurs santon leur prêchent dans leurs mosquées ; l'histoire de la vie et de la mort de Fechrredin, prince d'Ethiopie, qui mourut à Ruel près Paris, l'an 1658, le tout enrichi de figures ; par F. Eugène Roger, récollet, missionnaire de Barbarie, Paris, Antoine Bertier, 1664, in-4°.

Ce religieux, fort instruit à bien des égards, et dont Laboulaye-le-Goux a dit que *sa relation étoit véritable quant à la Palestine*, ne s'est pas borné à décrire topographiquement cette contrée : il s'est beaucoup étendu sur les Druses et les Maronites. Les notions qu'il donne de ces deux peuples extraordinaires, offroient beaucoup d'intérêt dans le temps, mais il s'y étoit glissé plusieurs erreurs, comme on peut en juger par les lumières infiniment plus sûres que M. Volney nous a procurées sur eux. La même observation peut s'appliquer à tout ce que le voyageur rapporte des Turcs, des Arabes, des Arméniens, des Géorgiens, des Coptes, des Maures, des Abyssiniens, etc... ; ces nations sont beaucoup mieux connues aujourd'hui, qu'il a paru sur chacune d'elles des relations excellentes. Celle de Roger renferme néanmoins des particularités très-intéressantes, telles que la vie et la mort du prince des Druses. La destinée d'un prince d'Ethiopie qui vient terminer à Ruel sa carrière, est frappante.

Les planches dont ce Voyage est enrichi, outre le mérite des plans qui paroissent avoir été levés avec soin, ont celui de rendre avec fidélité plusieurs costumes orientaux : on croit y reconnoître le burin hardi de Claude Mellan.

LE PIEUX PÉLERIN, ou Voyage de Jérusalem, par le P. Surius, récollet, avec planches. Bruxelles, Foppens, 1666, in-4°.

LE VOYAGE de Galilée, fait en la compagnie du sieur de *Bonnecorse*, consul à Seyde, donné au public par S. A. Paris, 1670, in-12.

RELATION du Voyage d'Anne *Cheron*, âgée de quatre-vingts ans, à Jérusalem. Paris, Boesche, 1671, in-12.

Par cette relation, l'on voit que ni la foiblesse du sexe, ni les glaces de l'âge ne refroidissoient, dans le dix-septième siècle même, l'ardeur des pèlerinages à Jérusalem.

VOYAGE de la Terre-Sainte, par Jacques *Goujon*. Lyon, 1671, in-4°.

VOYAGE à Jérusalem, par le P. *Goyatis* (en allemand). 1672, in-4°.

VOYAGE de D. *Gonzales* à Jérusalem : (en allemand) *D. Gonzales's Reisen nach Jerusalem*. Anvers, 1673, 2 vol. in-4°.

VOYAGE à Jérusalem et au mont Sinaï, par François-Ferdinand *Troile* (en allemand). Dresde, 1676, in-4°.

VOYAGE à la Terre-Sainte, par Jean-Jacques *Amman* : (en allemand) *Reise in das Gelobte-Land, von Joh. Jac. Amman*. Zurich, 1678, in-8°.

LE GENTILHOMME bien expérimenté, ou Voyage à la Terre-Sainte, avec planches : (en allemand) *Der Weitversuchte Cavalier, oder Reisen in das Heilige-Land*. Nuremberg, 1678, in-8°.

VOYAGE à la Terre-Sainte. Paris, 1679, in-12.

VOYAGE nouveau de la Terre-Sainte, par le P. *Nau*, jésuite. Paris, 1679, in-12.

VOYAGE de la Terre-Sainte, enrichi de plusieurs

remarques servant à l'intelligence de l'Écriture-Sainte, par Michel *Nau*. Paris, 1679, in-12.

RELATION nouvelle et exacte de la Terre-Sainte, et de l'état présent des saints lieux. Paris, Dezallier, 1688, in-8°.

LE BOUQUET sacré, où le Voyage de la Terre-Sainte, composé des roses du Calvaire, des lis de Bethléem, des hyacinthes du mont Rivet, et de plusieurs autres pensées de la Terre-Sainte, par le P. *Boucher*, frère-mineur-observantin. Rouen, Labesogne, 1698, in-12.

— Le même, dernière édition, plus correcte et mise en meilleur ordre que les précédentes. Lyon, Manteville, sans date, in-12.

Il y a de ce Voyage une édition beaucoup plus ancienne que celle de 1698, mais que je n'ai pas pu découvrir : en effet, Laboulaye-le-Goux, dont le Voyage a été publié dès 1657, n'a pu porter sur la relation du P. Boucher, le jugement dont je vais parler, que d'après cette ancienne édition.

L'extravagante bizarrerie du titre que le P. Boucher a donné à son Voyage, annonce un esprit peu judicieux, et ce religieux effectivement étoit un mauvais observateur et un relateur infidèle.

« Le P. Boucher, dit Laboulaye-le-Goux, décrit hardiment dans son Bouquet Sacré, ce qu'il n'a vu que de loin ; et ce qu'il dit de la ville du Caire, et des ports de Joseph et d'Alexandrie, fait assez voir qu'il n'a jamais été en Egypte ».

Morison, dans sa relation dont je donnerai tout-à-l'heure la notice, relève dans celle du P. Boucher, beaucoup d'infidélités et d'erreurs.

Le tout est extrêmement bizarre dans cette relation, jusqu'à l'épître dédicatoire adressée au Roi des rois Jésus

éternel, etc.... et à très-sainte et très-puissante princesse *Maria*, épouse du Père éternel, mère du Fils tout-puissant, sacré Temple du Saint-Esprit, Impératrice des anges, Avocate des pécheurs, et brise-tête du serpent infernal.

RELATION nouvelle et très-fidelle de la Terre-Sainte, dans laquelle on voit ce qu'il y a de remarquable, par Félix *Beaugran*. Paris, 1700, in-12.

RELATION d'un Voyage nouvellement fait au mont Sinaï et à Jérusalem. On trouvera dans cette relation un détail exact de ce que l'auteur a vu de plus remarquable en Italie, en Egypte et en Arabie, dans les principales villes de la Terre-Sainte, sur les côtes de Syrie et de Phénicie, dans les îles de la Méditerranée et de l'Archipel, dans l'Asie mineure et dans la Thrace, sur les côtes de Négrepont, du territoire d'Athènes, de la Morée et de la Barbarie : on y verra aussi, en abrégé, l'origine, l'étendue, la puissance et le gouvernement de l'Empire ottoman, avec une idée juste de la religion, du génie et des mœurs des Turcs : par le sieur *Morison*, chanoine de Bar-le-Duc et chevalier du Saint-Sépulcre ; divisée en trois parties. Toul, Laurent, 1704, in-4°.

Des trois parties de cette relation, plus judicieuse que la plupart des précédentes, les deux premières, qui sont les plus considérables, ne roulent que sur la Palestine, et en donnent un détail très-étendu. La dernière partie n'offre qu'une légère esquisse des pays énumérés dans le titre, que le voyageur paroît n'avoir que très-rapidement parcourus. Ces considérations m'ont paru déterminantes, pour placer cette relation dans le paragraphe de la Palestine.

VOYAGE dans le Levant, au Saint-Sépulcre, et

en d'autres lieux de la Terre-Sainte , par Dominique *Laffi* : (en italien) *Viaggio in Levante al Santo-Sepulcro e altri luoghi di Terra-Santa , di Domin. Laffi*. Bologne , 1708 , 1 vol. in-12.

VOYAGE de Conrad *Hietlingius* à la Terre-Sainte et à Jérusalem , sous les auspices de Georges-Ferdinand comte de Falkenhaupt : (en latin) *Hietlingii (Conradi) Peregrinus per Terram-Sanctam et Jerusalem , conductus sub auspiciis Dom. Georgii Ferdinandi comitis de Falkenhaupt*. 1713 , in-fol.

VOYAGE à la Terre-Sainte , en 1707 , contenant la description de Jérusalem , avec les mœurs des Turcs , par Marcel *Ladoire*. Paris , in-12.

LA PALESTINE décrite d'après les anciens monumens , par Adrien *Reland* , avec cartes et plans , et le portrait de l'auteur : (en latin) *Hadriani Relandi Palæstina ex monumentis veteribus illustrata*. Utrecht , in-4° . ; Dordrecht , 1714 , 2 vol. pet. in-4° .

Cet ouvrage procure de grandes lumières sur les différentes régions de la Palestine , dans toutes les époques où elle pouvoit être considérée avec intérêt. L'auteur a répandu , dans la description qu'il en fait , l'érudition la plus vaste , qui a le rare mérite de l'exactitude.

VOYAGE à Jérusalem et au pays de Canaan , en 1684 , par Henri *Myrike* , publié avec des notes par J.-Henri Reitz : (en allemand) *Heinr. Myrike's Reise nach Jerusalem und des Landes Canaan (anno 1684), Herausgegeben und mit Anmerkungen erkläert von Joh. Hein. Reitz*. Osnabruck , 1714 , in-8° .

— Le même , Augsbourg , 1789 , in-8° .

VOYAGE fait à la Terre-Sainte en 1719 , compre-

ASIE. VOYAG. DANS LA TURQUIE ASIAT. 417
nant la description de la ville de Jérusalem, tant
ancienne que moderne, avec les mœurs et les cou-
tumes des Turcs. Paris, Coignard, 1720, in-12.

VOYAGE fait en la ville de Jérusalem, en l'an-
née 1719, par F. Michel *Laduire*, vicaire de la
Terre-Sainte. Paris, Coignard, 1720, in-12.

HISTOIRE et description de la Terre-Sainte et de
la ville de Jérusalem, par *Chrysante*, avec planches :
(en latin) *Chrysantis Historia et Descriptio Terrae-
Sanctae, urbisque Hierusalem*. Venise, 1728, in-fol.

VOYAGE du P. Ange-Maria *Müller* à Jérusalem
(en allemand). 1735, in-4°.

VOYAGE curieux à la Terre-Sainte : (en alle-
mand) *Curieuse Reise-Beschreibung in das Gelobte-
Land*. Dresde, 1758, in-8°.

LE PIEUX PÉLERIN, ou Description véritable
d'un voyage de la Terre-Sainte à Jérusalem, par
Robert, traduite du latin par *Jasander* (en allemand).
Nuremberg, 1740, in-12.

VOYAGE à Jérusalem ; au Caire, etc.... par H.
Venzow : (en allemand) *Reise nach Jerusalem,
Cairo, etc....* Hambourg, 1740, in-8°.

VOYAGE nouveau de la Terre-Sainte, par le
P. *Marc*, jésuite. Paris, 1744, in-8°.

VOYAGE fait à la Terre-Sainte en 1737, par
Jonas Korte : (en allemand) *Reise nach dem Gelob-
ten-Land (1737)*, von *Jonas Korte*. Altona, 1741 ;
avec des supplémens et des planches : Halle, 1746 ;
ibid. 1751, in-8°.

RELATION du voyage de Jean Korte à la Terre-Sainte (en allemand). Halle, 1751, 2 vol. in-12.

LA PALESTINE, ou le premier Voyage de Léandre de Sainte-Cécile, carme-déchaussé, en Orient, écrit par lui-même : (en italien) *Palestina, ovvero primo Viaggio di F. Leandro di Santa-Cecilia, carmelitano scalzo, in Oriente, scritto dal medesimo.* Rome, Angelo Rutili, 1753, pet. in-4°.

RELATION fidelle d'un voyage à la Terre-Sainte, par un Religieux observantin. Paris, Valleyre, 1754, in-12.

DESCRIPTION historique et géographique de la Palestine, par Bachiène (en allemand). Leipsic, Jacobæer, 1766 à 1775, 2 tomes en 7 vol. in-8° avec des cartes géographiques.

VOYAGE à la Terre-Sainte, et retour, par R. P. G. Steinhart : (en allemand). *Reise-Beschreibung in und aus dem Heiligen Lande.* Rastadt, 1785, in-8°.

DESCRIPTION des lieux saints de Jérusalem, et des objets que vont visiter les pèlerins dans la Judée et la Galilée, par les RR. PP. du couvent latin à Jérusalem, traduite du latin par W. Witman (en anglais). Londres, in-8°.

VOYAGE de Prague en Palestine, par Voldrich : (en bohémien) *Certaz Prah do Benatk o od fud potom po mori az do Palestiny to gest, per Voldrich.* Prague, 1787.

HISTOIRE de la sainte et grande ville de Dieu, c'est-à-dire de Jérusalem et des saints lieux fréquentés par Notre Seigneur Jésus-Christ, par Jean Hanne, coopérateur de Saint-Jacques de Jérusalem.

ASIE. VOYAG. DANS LA TURQUIE ASIAT. 419
salem (en arménien). Constantinople, dernière
édition, 1782, in-4°.

DESCRIPTION des lieux saints de Jérusalem (en
grec moderne). Venise, 1783, 1 vol. in-8°.

DE L'ÉTAT actuel de la Terre-Sainte, par Gradus
Bscheider : (en allemand) *Das heilige Land nach sei-*
nem gegenwärtigen Zustand geschildert, von Gradus
Bscheider. Augsburg, 1793, in-8°.

VOYAGE en Palestine, décrit dans une suite de
lettres : (en hollandais) *Reise door, etc....* 1798,
in-8°.

VUES de la Palestine et de la Caramanie, d'après
les dessins originaux de Louis *Mayer*, exécutés
pendant l'ambassade du chevalier Robert Ainslie à
Constantinople, avec la relation pittoresque et la
description de ce pays et de ses principaux lieux :
(en anglais) *Views in Palestina and Caramania, from*
the original drawings of Luigi Mayer, with an histo-
rical and descriptive account of the country, etc....
Londres, Bensley, 1804, gr. in-fol.

Le texte, magnifiquement imprimé sur papier vélin,
l'est en deux langues, savoir en anglais et en français.

On a figuré dans les planches, qui sont au nombre de 24,
coloriées avec soin, les principales vues de la Palestine et
de la Caramanie, et de leurs principaux monumens.

En terminant cette longue et fastidieuse notice, j'ob-
serve qu'on ne doit pas s'attendre à trouver dans ces
Voyages, la moindre notion instructive sur l'histoire natu-
relle de la Palestine. Pour cet objet si intéressant, il faut
recourir sur-tout au Voyage de *Hasselquist* (première
Partie, section VIII, §. VI) :

§. III. *Voyages communs à la Syrie, à la Palestine, à quelques contrées de la Turquie asiatique, et aux îles qui en dépendent.*

OUTRE les relations communes à ces contrées, dont je vais donner la notice, et qui ont paru séparément, on trouvera dans le recueil de Hackluit (tome 2, partie première) celles de *Baldwin*, de *Richard*, de *Guillelmus Peregrinus*, de *Walter*, de *Robert*, de *Rainulfe*, d'*Edwards*, de *Turneham*, d'*Odoric*, de *Lak*, d'*Aldersey*, de *Titeh*, d'*Elfred*, etc....

VOYAGE d'Alep à Jérusalem, à Pâques 1697⁴ de plus, une relation par le même auteur, de son voyage sur les rives de l'Euphrate, et de la contrée de la Mésopotamie, par Henri *Maundrell*: (en anglais) *Journey from Aleppo to Jerusalem at Easter 1697: with an account of the author's journey to the banks of Euphrates, and to the country of Mesopotamia, by Henri Maundrell.* Oxford, 1699, in-8°.

Ce Voyage a été entièrement traduit en français sous le titre suivant :

VOYAGE d'Alep à Jérusalem, en l'année 1697, par Henri *Maundrell*, traduit de l'anglais, avec figures. Utrecht, 1705, 1 vol. in-12.

— Le même, Paris, Ribun, 1706, 1 vol. in-12.

On en trouve aussi un extrait fort satisfaisant dans les *Voyageurs modernes* (Voy. Partie première, sect. VII, §. III.)

Dans cette relation, le voyageur décrit Tripoli, Sidon, et trace rapidement l'état ancien et moderne de la ville de Tyr. Il s'est beaucoup étendu sur Samarie, sur Jérusalem et ses environs, et sur la manière d'y célébrer la Pâque. Il est plus concis sur les parties de la Mésopotamie qu'il a visitées. Une des parties les plus curieuses du Voyage,

c'est la description de la pompe annuelle des *Hadgées*, qui partent le 29 avril de notre calendrier, pour le pèlerinage de la Mecque. Le voyageur en fut témoin oculaire.

JOURNAL d'un voyage d'Alep à Damas, auquel on a ajouté une relation des Maronites, habitans du Mont-Liban, avec des cartes géographiques : (en anglais) *Journey from Aleppo to Damascus, to which is added an account of the Maronites inhabitants Mount-Libanon*. Londres, 1736, in-8°.

HISTOIRE naturelle d'Alep et des contrées adjacentes, contenant la description de leurs villes et des principales productions naturelles qui se trouvent dans leurs environs, par Alexandre Russel : (en anglais) *The Natural History of Aleppo and parts adjacent, containing a description of the city and the principal natural productions in its neighbourhood, by Alex. Russel*. Londres, 1756, in-4°.

Un écrivain du même nom, mais dont le prénom est différent, nous a donné assez récemment une nouvelle édition de cet ouvrage qu'il a enrichie de notes; elle a paru sous le titre suivant :

THE NATURAL HISTORY of Aleppo and parts adjacent, etc.... by Alex. Russel; 2. edit. revised and illustrated notes by Pat. Russel. Londres, Millard, 1794, in-4°.

— Le même ouvrage, traduit en allemand, et augmenté de remarques, par J. F. Gmelin. Göttingue, 1797, 2 vol. in-8°.

Aucun voyageur n'a si bien décrit Alep et ses environs, n'a tracé un tableau aussi fidèle des mœurs et des usages du pays : on en trouve aussi un extrait dans les *Voyageurs modernes*.

LA MÉSOPOTAMIE, ou troisième Voyage de F. Léandre de Sainte-Cécile, carme-déchaussé, en Orient, écrit par lui-même : (en italien) *Mesopotamia, ovvero terzo Viaggio di F. Leandro di Santa-Cecilia carmelitano-scalzo, in Oriente, scritto dal medesimo*. Rome, 1757, pet. in-4°.

OBSERVATIONS historiques et géographiques sur les peuples barbares qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin, par M. de Peyssonel, avec une lettre du même auteur à messieurs de l'Académie, contenant une relation de son voyage à Magnésie, à Sardes et à Thyatire, avec cartes et figures, Paris, v^e Tiliard et fils, 1760, 1 vol. in-4°.

Dans cette dernière partie de l'ouvrage, la seule qui appartienne proprement à la *Bibliothèque universelle des Voyages*, l'auteur a décrit ou recueilli ce qu'il a trouvé de plus curieux en monumens antiques, en inscriptions et en médailles, dont plusieurs n'étoient pas connues.

OBSERVATIONS faites à Alep, pendant le voyage de cette ville en Chypre, par C. Niebuhr : (en allemand) *Bemerkungen zu Haleb und auf der Reise von dieser Stadt nach Cypern, von Niebuhr*. (Insérée dans le Musée allemand, 1787.)

Ces observations ont été détachées du Voyage de Niebuhr, dont je donnerai ultérieurement la notice.

Je range parmi les Voyages faits dans la Turquie asiatique, les relations qui sont particulières aux îles qui en dépendent. Le recueil d'Hackluit (tome II, partie première) renferme un Voyage à l'île de Chio.

DESCRIPTION de l'île de Chio, par *Justiniani*, avec planches. Paris, 1506, in-fol.

RELATION de l'île de Chio, par *Galland*, faisant

partie d'un recueil de pièces traduites de l'arabe par le même. Paris, Desaint et Saillant, 1754, in-12.

L'ILE DE RHODES ancienne et moderne, avec d'autres îles adjacentes que possédoient les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, décrite géographiquement et historiquement par Vincent Coronelli : (en italien) *Vincenzo Coronelli isola di Rodi geografica, istorica, antica e moderna, colle altre adjacenti già possedute da' cavalieri di S. Giovanni di Gerusalemme*. Venise, 1688, in-8°.

Le recueil d'Hackluit (tome II, partie première) renferme une description abrégée de l'île de Chypre.

DESCRIPTION de toute l'île de Chypre, avec l'histoire des princes qui y ont commandé, par le P. Etienne *Lusignan*, traduite de l'italien en français, avec planches. Paris, Chaudière, 1519, in-fol.

VOYAGE en différentes villes d'Allemagne, d'Italie, de Grèce, et en différentes parties de l'Asie, par Alexandre *Drumont* : (en anglais) *Travels through different cities of Germany, Italy, Greece, and several parts of Asia, by Alex. Drumont*. Londres, Strahant, 1754, in-fol.

Ce voyageur ne donne qu'une très-légère idée des villes qu'il a visitées, soit en Europe, soit en Asie. Son principal objet a été de décrire l'île de Chypre, où il s'est le plus long-temps arrêté : c'est par ce motif que je place le Voyage de Drumont dans ce paragraphe, et dans la partie même de ce paragraphe qui embrasse les îles de la Turquie asiatique. On trouve un extrait de sa relation, dans *Les Voyageurs modernes*, dont l'auteur n'a fort judicieusement donné au public que la partie de cette relation qui concerne l'île de Chypre. Quoique Drumont soit entré dans un assez grand détail sur cette île, sous les

rapports physiques et moraux, il n'est pas encore, à beaucoup près, aussi satisfaisant sur l'île de Chypre, que Mariti, dont je vais donner la relation.

VOYAGE dans l'île de Chypre, la Syrie, la Palestine, etc.... de l'année 1760 à l'année 1768, par l'abbé *Mariti* : (en italien) *Viaggio dell' abate Mariti per isola di Cypro, per la Soria e la Palestina, etc...*, dell' anno 1760 al 1768. Turin, 1769; Lucques, 1769; Florence, 1769 à 1770, 5 vol. in-8°.

Les deux premiers volumes de ce Voyage ont été traduits en français sous le titre suivant :

VOYAGE dans l'île de Chypre, la Syrie et la Palestine, avec l'Histoire générale du Levant, par M. l'abbé *Mariti*. Paris, 2 vol. in-8°.

— Le même, Neuwied, de la Société typographique, 1791, 2 vol. in-12.

Le même, en anglais :

MARITI'S Travels through Cyprus, Syria and Palestina. Londres, 5 vol. in-8°.

Dans l'original italien, les Voyages de l'abbé *Mariti* composent, comme on vient de le voir, cinq volumes, dont les trois derniers embrassent beaucoup de contrées du Levant. Jusqu'à présent, il n'a été traduit en français que les deux premiers volumes, où se trouvent les relations des pays indiqués dans le titre de la traduction; mais c'est particulièrement la description de l'île de Chypre, contenue dans le premier volume, qui est d'un véritable intérêt. Sur les différentes villes de la Syrie et de la Palestine, dont la description forme le second volume, nous avons des relations plus satisfaisantes encore que celles de l'abbé *Mariti*. Je ne m'attacherai donc ici qu'à donner un extrait rapide de ce qui concerne l'île de Chypre.

Depuis la conquête de cette île par les Turcs, le despo-

tisme y a pesé et y pèse encore avec tant de force sur les Cypriotes, que, sans garantir toutefois l'exactitude rigoureuse de son calcul, Mariti n'estime qu'à cinquante mille âmes le nombre des habitans de l'île, qui, dans les temps anciens, renfermoit neuf royaumes; ce qui, malgré leur peu d'étendue, suppose toujours une population tout au moins décuple de celle qu'on assigne actuellement à cette île. La dureté du gouvernement paroîtroit, au premier coup-d'œil, n'avoir que renforcé les vices du climat. Ces vices sont l'insalubrité de l'air, que Mariti révoque en doute, mais que tous les écrivains s'accordent à reconnoître; et la sécheresse du sol, que le voyageur avoue.

L'insalubrité de l'air prend son principe dans les marais stagnans; et celui de la sécheresse, est la rareté des pluies, d'où résulte le défaut de rivières et de ruisseaux. Au premier aperçu, ces deux causes auroient dû exercer dans tous les temps, leur fâcheuse influence sur la population de l'île, d'où l'on seroit porté à conclure que la tyrannie des Turcs n'a que très-foiblement contribué à la dépopulation actuelle de l'île, et qu'il y a beaucoup d'exagération dans les récits que les anciens historiens nous font de son antique splendeur; mais n'y a-t-il pas lieu de présumer qu'au temps où fleurissoit l'île de Chypre, on avoit soigneusement rassemblé les eaux, qu'on en avoit formé des canaux qui, par une suite des troubles dont a été si long-temps agitée cette île, et ensuite par l'insouciance des Turcs, sont devenus des marais stagnans, d'où s'exhalent des miasmes pestilentiels? Ne peut-on pas présumer encore qu'originellement l'île étoit beaucoup plus boisée qu'elle ne l'est aujourd'hui (1), et que les guerres intestines

(1) Ce que Mariti ne donne ici que comme une simple conjecture, il auroit pu l'appuyer sur une autorité irrécusable. Dans sa description de l'île de Chypre, Strabon (livre 14) représente le promontoire Arcamas comme couvert de bois *sylosum*. Il parle d'un bois de haute-futaie consacré à Jupiter *Jovis Lucum*. D'après le témoignage d'Eratosthènes, il ajoute que l'île de Chypre étoit si couverte de bois, qu'on ne pouvoit, qu'avec de grands travaux, y

d'abord, et ensuite la négligence des Turcs à faire des plantations et à les entretenir, ont rendu irréparable la destruction successive des grands végétaux qui, en attirant les vapeurs, produisent les pluies, si rares aujourd'hui dans l'île de Chypre. En admettant ces deux présomptions qui n'ont rien que de naturel, on explique très-bien l'état florissant de cette île dans l'antiquité, sa grande population, ses villes nombreuses, le concours des peuples qui y affluèrent de toutes parts, pour y célébrer des fêtes en l'honneur de Vénus à Cythère, Paphos, Amathonte et Idalie. Comme d'un côté l'on ne peut pas raisonnablement démentir tout ce que les anciens nous ont transmis à ce sujet, on ne peut pas supposer d'autre part qu'une île affligée d'une sécheresse brûlante et de fièvres très-opiniâtres, comme elle l'est actuellement au rapport de Mariti, fût en quelque sorte le centre de la volupté pour toute la Grèce et l'Asie mineure : il y a donc nécessité d'admettre, comme équivalentes même à la certitude, les deux présomptions auxquelles je me suis livré concernant l'ancien état physique de l'île de Chypre. La dégradation vraiment extraordinaire où cette malheureuse île se trouve aujourd'hui, et dont Mariti ne s'est point occupé de rechercher les causes, m'a, pour ainsi dire, arraché ces observations.

Après avoir pris sur l'étendue de l'île de Chypre des renseignements qui donnent à cette île 220 milles de longueur, 65 milles de largeur, et 600 milles de circuit, en y comprenant les golfes, Mariti se transporta sur les

introduire la culture du grain; qu'on détruisit une partie de ces bois pour l'exploitation des mines et pour la construction des vaisseaux, lorsque les Cypriotes tournèrent leur industrie vers la navigation; qu'il se trouva même dans l'île une forêt si difficile à exploiter, qu'il fut permis à toute personne d'abattre autant de bois qu'elle le pourroit, et que pour y encourager les habitans, on leur accorda l'affranchissement absolu de tout impôt, pour les terres qu'ils mettoient en culture après l'abattis des bois.

ruines de l'ancienne ville de *Citrum* : il y trouva des débris d'aqueducs ; et l'on y déterra, sous ses yeux , une tête en marbre blanc de Caracalla, avec des médailles de plusieurs empereurs : l'époque de la destruction de cette ville est ignorée.

La ville de *Larnic* tient le second rang dans l'île, comme l'entrepôt de tout le commerce qui s'y fait, et la résidence des consuls européens : elle occupe une partie du local de l'ancienne ville de *Citrum*. Les Turcs n'y ont qu'une mosquée, tandis que les Grecs y possèdent trois églises, mais avec l'assujétissement de ne s'y rassembler que trois heures avant le jour, de telle sorte que les cérémonies religieuses doivent être terminées avant le lever du soleil : l'une de ces églises appartient aux religieux de la Terre-Sainte. Le voyageur y trouva un orgue excellent, et dans le réfectoire, deux fort bons tableaux. La bibliothèque de la maison est bien composée ; le jardin et le verger qui entourent la maison, en font un séjour vraiment délicieux. Tous les édifices publics à *Larnic* sont construits en pierre ; mais les maisons particulières, élevées seulement d'un étage et bâties en bois et en argile, résistent mieux aux tremblemens de terre, assez fréquens dans l'île de Chypre : la plupart ont de jolis jardins, et les plus considérables, comme celle des consuls étrangers, sont richement meublées. Un pacha zélé pour le bien public, chose si rare chez les Turcs, a fait cesser les regrets que causoit la ruine des aqueducs de *Citrum* ; il en a fait construire de nouveaux à *Larnic*, et a procuré ainsi des eaux très-salubres à cette ville, qui n'en avoit que de très-mauvaises. La campagne des environs de *Larnic* est assez stérile en grains autres que l'orge, mais il s'y trouve beaucoup de vergers et d'agréables jardins.

Dans la route de *Larnic* à *Nicosie*, le voyageur trouva des campagnes qui ont toutes les apparences d'une fécondité naturelle, mais cruellement abandonnées, c'est son expression.

Nicosie, capitale de l'île, et située dans une vaste plaine,

au centre même de l'île, avoit neuf milles de circonférence, lorsqu'elle tomba sous la domination des Vénitiens. Pour en rendre la défense plus facile, ils en réduisirent le circuit à trois milles, et pour cet effet, ils détruisirent les palais, les temples, les plus beaux monumens. Un fleuve dont l'embouchure est près de Farmagouste, qui traversoit autrefois la ville, et dont on changea le cours en 1567, est aujourd'hui presque entièrement desséché; et le peu d'eau qu'on y voit en hiver, arrose les campagnes voisines. Presque toutes les églises de Nicosie ont été converties en mosquées; les ruines des anciens édifices contrastent avec quelques superbes maisons que renferme encore la ville. La vue dont on jouit à Nicosie est délicieuse : on y fabrique des toiles de coton et des maroquins, auxquels les Cypriotes ont l'art de donner les plus belles couleurs.

Sur la route de Nicosie à *Cérines*, est un fleuve qui roule du jaspé rouge : de riches campagnes, auxquelles il ne manque qu'une culture active, bordent une chaîne de montagnes dont l'aspect est romantique. Les environs de *Cérines* sont la contrée la plus fertile de l'île : les eaux qui sourdent dans le sein de la terre, contribuent sur-tout à cette fécondité. On y recueille du froment, de l'orge, de la soie, du coton, des huiles, etc.... Les restes d'édifices, les débris de murailles, attestent qu'autrefois en ce lieu exista une ville considérable : ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg assez mal peuplé.

Le village de *Cythère*, si renommé dans l'antiquité, n'est maintenant qu'un assemblage de hameaux séparés l'un de l'autre par une grande quantité de mûriers qui forment une espèce de forêt. Ces ombrages, et une source abondante, font de cette riche campagne, un rendez-vous général pour les habitans des environs.

Farmagouste est célèbre sur-tout par la belle défense que fit dans cette place Bragadin, contre une armée de deux cent mille hommes. On se rappelle avec attendrissement tout-à-la-fois et avec horreur, que le perfide et barbare Mustapha, violant une capitulation solennelle,

fit écorcher vif cet intrépide Vénitien. Depuis cette époque, Farmagouste n'est plus qu'un amas de ruines et de décombres. Malgré tous ses doutes sur l'insalubrité de l'air, Mariti convient que les eaux putrides et stagnantes du lac de Constance, rendent fort mal-sain l'air des environs de cette ville.

Salamine, autrefois la capitale d'un royaume du même nom, auquel Solon donna un code de loix, ne présente plus que des ruines : il en est de même d'*Amathonte*, connue dans le moyen âge sous le nom de *Limistel*. Une petite ville qui porte ce dernier nom, s'est élevée sur les ruines de l'autre. La nouvelle *Paphos* est située à-peu-près dans le même local où étoit l'ancienne, qui, avec son célèbre temple, fut tellement renversée par un tremblement de terre, qu'il n'en reste plus le moindre vestige. Mariti convient encore que le voisinage d'un lac où séjourne en été une eau stagnante et corrompue, rend l'air de ce lieu fort mal-sain.

Mariti fait l'énumération des objets du commerce de l'île de Chypre. L'orge, le coton, les soies, les laines, les vins, sont les principaux. Le froment que donnent certaines parties de l'île, est d'une excellente qualité; mais une mauvaise graine qu'il seroit facile d'en retirer, en altérant la blancheur du pain, empêche que ce froment soit recherché. La piqûre d'un insecte dont les grains sont souvent affectés, nuit encore à leur débouché, sur-tout chez les Occidentaux.

Le caroube (1), le goudron, la poix et les planches, productions naturelles de l'île, forment encore des articles assez importants. L'île de Chypre est aussi l'entrepôt du styrax (2), du poil de chameau, de la cire, de la noix-de-galle, qu'elle tire de la Caramanie.

(1) Le caroube est le fruit du caroubier, que, dans le commerce, on appelle carouge. La pulpe de ce fruit s'emploie en médecine comme béchique.

(2) Le styrax est une résine qui découle de l'aliboufier : on l'emploie aussi en médecine.

La grande réputation des vins de Chypre, porte Mariti à décrire dans un grand détail la culture des vignes, la fabrication des vins, à s'étendre sur le grand commerce qui s'en fait, et sur la manière de le conserver : il faut lire ces détails curieux dans le Voyage même.

La partie du Voyage de Mariti qui roule sur la Syrie, n'est plus aussi recherchée depuis que celui de M. Volney a paru ; et ce qu'il dit de la Palestine n'est intéressant que par quelques observations sur l'histoire naturelle de cette contrée, mais qui n'ont pas néanmoins le mérite de celles d'Hasselquist.

On trouve encore des détails intéressans sur l'île de Chypre, dans le Voyage de M. Sonnini en Turquie, dont j'ai donné la notice (seconde Partie, section v, §. iv).

Voici ce que j'ai cru devoir en extraire, comme une addition essentielle à la relation de Mariti.

L'île de Chypre avoit anciennement des mines d'or, mais elles sont abandonnées depuis des siècles ; et ce ne seroit que sous un gouvernement protecteur, qu'on pourroit reconnoître et suivre de nouveau les veines de ce métal précieux ; mais des fouilles plus importantes, seroient celles qui tendroient à recouvrer les mines de cuivre si abondantes et si renommées dans l'antiquité. Le cuivre de Chypre y étoit considéré comme le premier du monde : ces mines riches et primordiales fournirent les premiers blocs de ce métal qui furent mis en usage ; on les recherchoit principalement pour composer le fameux airain de Corinthe.

On trouve encore dans les rochers de cette île, un beau cristal de roche qu'on appelle le diamant de *Baffa*, mot barbare qui a remplacé celui de *Paphos* : quelques montagnes en recèlent aussi. C'est dans le sein de celles qui sont les plus hautes, que sont renfermés des émeraudes, des améthystes, des opales et du jaspé d'une grande réputation dans l'antiquité. De tous ces trésors, le Turc ne permet aux malheureux insulaires d'exporter que l'ocre

jaune , la terre d'ambre , le vert de montagne et le sel marin.

Sous un gouvernement moins oppressif , les Cypriotes pourroient cultiver les cannes-à-sucre , dont les Vénitiens , lorsqu'ils étoient les maîtres de l'île , avoient fait de grandes plantations qui réussissoient aussi bien qu'en Egypte. M. Sonnini est porté à croire qu'on pourroit y acclimater le cafier. Ces plantes , comme toutes celles qu'on cultive dans l'île , auroient des ennemis bien funestes dans des milliers de myriades de sauterelles , qui quelquefois désolent l'île.

JOURNAL d'un voyage fait par Grigori *Pleschtschjeew* , de l'île de Faros dans la Syrie et la Palestine , avec un précis de l'histoire d'Aly-Bey , traduit du russe (en allemand). Riga , Hartknoch , 1774 , in-8°.

SECTION III.

Descriptions de l'Arabie. Voyages faits dans cette contrée.

INDÉPENDAMMENT des relations et des descriptions particulières à l'Arabie qu'on va trouver ici , il faut consulter sur cette contrée , l'Histoire des Voyages , par *Salmon* , dont j'ai donné la notice (première Partie , section v) , la Géographie d'*Abulfeda* , dont Gagniera a publié à Londres , en 1732 , une traduction latine , avec le texte arabe et de savantes notes ; le Voyage de Soliman-Bacha , qui se trouve dans l'Histoire des Voyages , tome 1 , page 156 ; et le Journal de Don Juan *de Castro* , dont on trouvera ultérieurement la notice.

L'ARABIE , ou Loix et Histoire des Arabes et des nations orientales voisines : on y a joint des Voyages

en Arabie : (en latin) *Arabia, seu Arabum vicinarumque orientalium gentium Leges et Historia*. Amsterdam, 1635, in-24.

TABLEAU de l'Histoire des Arabes, ou Relation de leur origine et de leurs mœurs, par Grégoire *Abul-Farage*, en arabe et en latin, traduite en langue latine et enrichie de notes par Edouard Pocoke : (en latin) *Gregorii Abul-Pharajii Specimen Historiæ Arabum, seu de origine et moribus, narratio, arab. et lat. in linguam latinam conversa et notis illustrata opera Edward Pocoke*. Oxford, 1650, in-4°.

Cet ouvrage ne se trouve pas communément dans le commerce.

VOYAGE dans l'Arabie Heureuse, par l'Océan oriental et le détroit de la mer Rouge, fait pour la première fois par les Français, dans les années 1708, 1709 et 1710, avec la relation particulière d'un voyage fait du port de Moka à la cour du roi d'Yémen, dans la seconde expédition des années 1711, 1712 et 1713; un Mémoire concernant l'arbre et le fruit du café, dressé sur les observations de ceux qui ont fait ce dernier voyage, et un traité historique de l'origine et des progrès du café, tant dans l'Asie que dans l'Europe, de son introduction en France, et de l'établissement de son usage à Paris (par M. de la Roque), avec cartes et figures. Paris, Cailleau, 1716, in-12.

Ce Voyage a été traduit en italien sous le titre suivant :

VIAGGIO nell' Arabia Felice per l' Oceano orientale e lo stretto del mar Rosso, negli anni 1708, etc.

con una Memoria spettante l' arbero e frutto del caffè.
Venise, 1721, in-12.

Dans la première partie de sa relation, La Roque ne nous fait connoître, et assez imparfaitement même, que les villes d'*Aden* et de *Moka*, appartenant au roi d'Iemen, qui y entretient des gouverneurs. La première de ces villes, où le voyageur fut bien accueilli, est fortifiée par la nature et par l'art : sa situation sur l'Océan et la bonté de son port, y entretiennent un assez grand commerce. Elle a été autrefois beaucoup plus considérable ; elle est encore assez bien bâtie, et les environs en sont agréables. Un bel aqueduc fournit à la ville des eaux très-salubres, avantage infiniment précieux dans la contrée brûlante de l'Arabie.

La ville de *Moka*, moins considérable que celle d'*Aden*, est plus marchande, et l'accroissement de son commerce a diminué celui d'*Aden*. Ses murailles ne sont propres qu'à la défendre des insultes des Arabes errans. Le voyageur ne trouva aucunes difficultés à remplir sa mission, dont l'objet étoit de faire un traité de commerce avec le gouverneur. Dans le séjour qu'il fit à *Aden*, il eut plus de communication avec les femmes arabes, qu'il ne s'y étoit attendu dans un pays dont les mœurs ont beaucoup de conformité avec celles des Maures. Dans sa relation, il vante les charmes et l'aménité de plusieurs de ces femmes.

La seconde partie de la relation contient, comme l'annonce le titre, un voyage entrepris à la cour du roi d'Iemen, par les députés de deux navires français stationnés dans le port de *Moka*, sur l'invitation qu'ils avoient reçue du roi d'Iemen, de lui envoyer un médecin de leur nation pour le guérir d'un abcès. On profita de cette ouverture, pour former des liaisons de commerce dans le pays. C'est sur les Mémoires de ces députés que La Roque a rédigé sa relation. Il décrit d'abord plusieurs villes assez considérables de cette partie de l'Arabie qui porte le nom d'Arabie Heureuse, par opposition seulement aux deux autres parties, beaucoup plus stériles, de cette grande contrée ;

car la route de Moka à *Mouab*, résidence du roi d'Émen, ne se fait presque toujours, dans un espace de quatre-vingt-six lieues, qu'à travers un pays tout entre-coupé de montagnes. Plusieurs parties de cette route, à la vérité, sont agréables par le grand nombre de ruisseaux qui arrosent la campagne, sans former néanmoins de rivières, et par les belles plantations de cafeiers et d'autres arbres fruitiers, qui s'étendent fort loin de Moka; mais d'autres parties de la route se font dans un pays montueux et stérile, où l'on éprouve des chaleurs accablantes.

Mouab est une ville nouvelle, bâtie par le prince qui régnoit alors : c'étoit un vieillard âgé de quatre-vingt-sept ans, bien fait, et d'une physionomie encore agréable. L'heureux succès de la cure de son abcès et d'une tumeur survenue par le mauvais traitement des médecins du pays, procura aux députés l'accueil le plus favorable, et les attentions même les plus délicates, pendant leur séjour à Mouab. Logés au palais, ils avoient toute liberté de se promener dans la ville et au-dehors. La campagne des environs leur parut être un excellent terrain. Le froment et le riz y prospéroient. Le cafier, les arbres fruitiers, les vignobles, y étoient d'une grande beauté.

L'intérieur du palais, la manière de se vêtir du roi d'Émen, parurent aux voyageurs d'une grande simplicité. La relation l'attribue moins à son éloignement naturel de tout luxe, qu'à la sévérité de la religion mahométane, dont ce prince faisoit profession, en se qualifiant même d'iman. Il ne se montrait avec pompe, il ne déployoit de magnificence, comme le Grand-Seigneur, que le vendredi, dans sa marche du palais au lieu destiné pour la prière publique; l'un des plus grands ornemens de cette marche, c'étoient les chevaux arabes du roi, richement enharnachés; c'étoient les chameaux, tout aussi magnifiquement équipés: les troupes qui l'accompagnoient dans cette occasion, étoient bien vêtues et bien armées.

Les députés observèrent avec surprise, qu'il n'y avoit pas une seule mosquée dans la ville, et que le roi d'Émen

se livroit à ses pratiques de religion sous une tente dressée en rase campagne. Ils présumèrent que ce prince n'osoit pas se renfermer dans un temple, où il pouvoit être plus aisément surpris par ses ennemis, ou trahi par ses propres sujets, comme il arriva à Aly, gendre de Mahomet, qui fut assassiné dans une mosquée. Cette précaution peut tenir à l'imperfection du mode de succession à la couronne introduit dans l'Émen : comme elle n'y est pas héréditaire, mais affectée seulement à la même famille, les prétentions respectives des membres de cette même famille peuvent donner lieu à beaucoup de trahisons et de troubles : la nécessité d'une mesure si extraordinaire, annonce bien évidemment un gouvernement mal affermi, une police mal organisée.

Le roi d'Émen, quoique si âgé, entretenoit un grand nombre de femmes, dont la relation porte le nombre à six ou sept cents. On assura aux députés que dans ce nombre il y en avoit de fort belles, non-seulement parmi les Géorgiennes, mais même parmi les femmes arabes, qui sont la plupart fort blanches. Leur parure n'a rien qui les distingue des autres femmes de l'Orient : elles se noircissent, comme elles, le dessus des yeux, se teignent les ongles, et sont passionnées pour les parfums.

VOYAGE fait par ordre du roi Louis XIV, dans la Palestine, vers le Grand-Emir, chef des princes arabes du désert, connus sous le nom de Bedouins ou d'Arabes Scénites, qui se disent la vraie postérité d'Ismaël, fils d'Abraham : où il est traité des mœurs et des coutumes de cette nation, avec la description générale de l'Arabie, faite par le sultan Ismaël Abulfeda, traduite du français sur les meilleurs manuscrits, avec des notes par M. D. L. R. (*M. de La Roque*), avec figures. Paris, Cailleau, 1717, in-12.

En donnant, dans la première Partie de cet ouvrage, la notice des Mémoires du chevalier d'Arvieux, j'ai déjà prévenu que La Roque avoit détaché de ces Mémoires, la relation que d'Arvieux avoit laissée de son voyage au camp du Grand-Emir, et la description qu'il avoit faite des mœurs des nomades Bedouins (1); et je me suis réservé d'en donner ici l'aperçu. La naïveté et la grace des narrations de d'Arvieux, à quelques incorrections près qu'il a été facile de faire disparaître, donnent à ces narrations tout le charme d'une fiction romanesque, quoiqu'elles aient toute l'exactitude d'une relation historique. La vie innocente et paisible des Bedouins, lorsqu'ils ne sont point en course, et qu'ils campent sous des tentes avec leurs troupeaux, est dépeinte par d'Arvieux avec des couleurs d'autant plus vraies, qu'il avoit contracté *sans effort la douce habitude* de ce genre de vie; il s'étoit rendu si cher au Grand-Emir, que, pour le retenir auprès de lui, ce chef employa tous les moyens que peut suggérer l'attachement le plus vif.

Cette partie de la relation de d'Arvieux n'est pas susceptible d'un simple aperçu; il faut la lire dans l'ouvrage même: je vais esquisser rapidement le tableau qu'il nous a tracé des mœurs et des coutumes des Bedouins.

Pour la commodité de leur bétail, et pour n'être point surpris par les peuples voisins, dont ils sont les ennemis habituels, les Bedouins campent le plus ordinairement sous des tentes faites de poil de chameau, auprès des eaux et des pâturages, et au milieu des déserts. Ils sont gouvernés par des émirs particuliers et indépendans, qui néanmoins accordent une espèce de prééminence et le titre de Grand-Emir au chef des Arabes habitant le pays entre le mont Sinaï et la Mecque, et auquel les Turcs payent un tribut annuel, pour préserver du pillage la caravane de la Mecque. Sous ces émirs, sont les scheiks,

(1) Ainsi nommés du mot *Bedouy*, ou habitans du désert, et qui a pour racine le mot arabe *bediat*, qui signifie désert.

qui commandent à un plus petit nombre d'Arabes dévoués à leur famille, et qui leur servent tout-à-la-fois de soldats et de domestiques. La religion des Bedouins est le pur mahométisme : ces peuples n'ont d'autres armes que la lance, l'épée, une masse de fer et quelquefois une hache. L'usage des armes à feu leur est inconnu. L'explosion de la poudre, dont ils ne peuvent pas comprendre le terrible effet, les épouvante et leur inspire même de l'horreur pour toute arme qui en exige l'emploi. Dans les excursions, ils se contentent de piller ceux qu'ils rencontrent, sans leur faire aucun outrage, à moins qu'ils ne soient eux-mêmes blessés par ceux qu'ils attaquent ; car ils exterminent alors tout ce qui a opposé de la résistance.

Autant les Bedouins sont redoutables dans ces excursions, autant ils sont bons, civils et hospitaliers sous leurs tentes. Tout étranger qui vient de bonne-foi leur demander l'hospitalité, est entièrement défrayé, lui, ses valets et son équipage. On s'efforce de lui procurer toutes sortes d'amusemens, soit par la conversation et les visites, soit par la promenade, les exercices, la chasse.

Naturellement sérieux, graves, silencieux, les Bédouins ne supportent l'enjouement, les ris, le babil, que chez les filles et les jeunes femmes : chastes dans leurs propos, quoiqu'ils paroissent libres dans l'expression, ils écoutent patiemment les récits où la vérité leur paroît altérée, pour ne pas offenser les personnes par une contradiction trop choquante. La bonne opinion qu'ils ont des hommes en général, ne leur permet jamais d'en médire ; et ils ne se déclarent ouvertement que contre les vices qui ont acquis une publicité scandaleuse. Les querelles sont rares chez eux, parce que l'ivresse et la cupidité du jeu leur sont inconnues ; mais *la haine du sang* (c'est une expression consacrée chez eux), résultant d'un meurtre commis, rend en quelque sorte irréconciliables toutes les parties intéressées : elle rompt toute communication entre les familles, et elle ne s'apaise que par la vengeance qu'assouvit la mort du meurtrier. On connoît le respect des

Orientaux en général pour la barbe, le soin qu'ils en prennent, le prix qu'ils y attachent. Il est porté chez les Bedouins au point de la faire intervenir dans leurs conventions, comme garante de leur promesse :

Les émirs et les scheiks sont expéditifs, comme les cadis turcs, dans les jugemens des différends qui sont portés devant eux ; mais ils n'y mettent point d'arbitraire, parce qu'ils écoutent patiemment les parties, et qu'ils ne prononcent qu'en connoissance de cause. Chez un peuple dont les propriétés ne consistent guère que dans le bétail, les procès doivent être rares.

C'est avec le produit de ce bétail que, par la voie des échanges, les Bedouins se procurent tout ce qui leur est nécessaire. Ce nécessaire se borne, pour la nourriture, à du pain d'orge cuit sous la cendre, à du riz, du miel, de l'huile, et à quelques légumes : lorsqu'ils achètent le laitage et le peu de viande qu'ils consomment, ce sont leurs bestiaux qui les leur procurent, par la simple voie de l'échange.

L'habillement des gens du commun est d'une extrême simplicité. La plus grande richesse des Bedouins d'une classe un peu relevée, ce sont leurs chevaux qu'ils vendent à un très-haut prix. Pour leur propre usage, ils gardent les cavalles, soit à cause du tempérament plus robuste et de la douceur des femelles, soit parce qu'elles sont moins recherchées par les autres peuples de l'Orient. Les généalogies des chevaux sont conservées avec plus de soin que celles de leurs maîtres ; elles font foi de la pureté de la race. Leurs qualités les plus précieuses, sont leur infatigable ardeur à soutenir de longues courses, et leur extrême sobriété. D'Arvieux cite une cavalle appartenant au Grand-Emir, que ce prince prisoit singulièrement, et dont il refusa cinq mille écus, parce qu'elle avoit marché trois jours et trois nuits sans manger ni boire, et qu'elle l'avoit fait échapper ainsi à ceux qui le poursuivoient.

Une autre source de richesse pour un père de famille Bedouin, c'est d'avoir un grand nombre de filles : il n'a

pas à s'occuper , en effet , de leur donner une dot quand il les marie ; ceux qui les recherchent ne peuvent les obtenir en mariage qu'en faisant au père des présens proportionnés à la considération dont il jouit. Ce n'est que sur des indices tirés du son de la voix , de la taille et de la démarche , que le poursuivant peut se figurer les agrémens de l'objet de ses recherches : jusqu'à leur mariage , les filles sont toujours voilées ; quelquefois pourtant , lorsque le jeune homme a le bonheur de leur plaire , elles écartent furtivement un coin de leur voile. Les Bedouins de la classe commune ne connoissent point la polygamie ; la pluralité des femmes est réservée aux émirs et à quelques scheiks. Jamais les Bedouins ne s'entretiennent de leurs femmes , et il seroit indécent de leur en parler : la jalousie , chez ce peuple , est portée à l'extrême , et quelquefois à les plus tragiques effets. Ils aiment passionnément leurs enfans , par la vie desquels ils sont dans l'usage de jurer ; enfin ils s'honorent tellement de leur paternité , qu'à la naissance d'un enfant qu'ils auront nommé *Aly* , par exemple , ils quittent leur propre nom pour prendre celui de *père d'Aly*.

Les divertissemens des Bedouins consistent , au-dehors , dans des promenades à cheval et dans des parties de chasse ; le jeu des échecs et le *mangalos* , qui a quelque analogie avec le jeu que nous nommons le solitaire , leur servent d'amusemens dans l'intérieur : les jeux de cartes et de dez sont proscrits chez eux.

Les femmes n'ont d'autre dissipation que celle des visites , de la conversation , et du chant qu'elles mêlent à leurs occupations domestiques.

Chez les Bedouins , les instrumens de musique sont les violons , des tambours ordinaires , des castagnettes , des tambours-de-basque ; jamais ils ne se permettent de danser en public ; ils ont néanmoins parmi eux des espèces de bateleurs , dont le métier est fort méprisé.

Le tempérament sec et robuste des Bedouins , leur vie frugale , la dureté de leur régime , les préservent de beau-

coup de maladies. S'ils sentent une douleur dans quelque partie du corps, ils y mettent le feu, comme les Japonais, avec une petite mèche de coton. Singulièrement incrédules sur les avantages de la science de la médecine, ils ont en horreur l'usage des purgations et des lavemens; mais, par une contradiction presque inexplicable, ils ont une grande foi dans les amulettes. Avec beaucoup de répugnance pour la saignée, dans la cure des maladies ordinaires, ils la supportent patiemment dans le traitement des blessures.

La cérémonie des funérailles n'est accompagnée, de la part des hommes, d'aucunes démonstrations bruyantes de douleur; mais ils permettent aux femmes les grands éclats de désespoir, parce que la religion mahométane séparant les femmes, dans un autre monde, de ceux dont elles pleurent la mort, c'est un dernier adieu qu'elles sont censées leur faire.

RELATION de l'expédition de Moka, en l'année 1737, sous les ordres de M. de la Garde-Jasier de Saint-Malo, mise en ordre et publiée par M. l'abbé Desfontaines. Paris, Chaubert, 1739, in-12.

JOURNAL d'un voyage du Caire au mont Sinäi, avec des remarques sur l'origine des hiéroglyphes, traduit d'un manuscrit par ordre d'un préfet de l'Égypte: on y a ajouté des observations sur l'origine des hiéroglyphes et de la mythologie, par Robert Clayton, évêque de Clogher; seconde édition, corrigée: (en anglais) *Journal from Caire to mount Sinäi, and remarks on the origin of hieroglyphics, translated from a manuscript written by the prefect of Egypt, to which are added remarks on the origin of hieroglyphics and the mythology, by Robert Clayton, bishop of Clogher; 2. edit. correct.* Londres, 1753, in-8°.

DESCRIPTION de l'Arabie , d'après ses propres observations et des notices recueillies dans le pays même , par Carsten Niebuhr : (en allemand) *Reise-Beschreibung von Arabien , aus eigenen Beobachtungen und in Lande selbst gesammelten Nachrichten von Carsten Niebuhr*. Copenhague , 1772 , in-4°.

DESCRIPTION de l'Arabie , d'après les observations et recherches faites dans le pays même , par M. Niebuhr , capitaine d'ingénieurs , membre de la société royale de Göttingen , enrichie de vingt-cinq cartes , plans et figures , et de textes arabes (1). Copenhague , Nicolas Miller , 1773 , in-4°.

— La même , Amsterdam , Bealden , 1774 , in-4° figur.

— La même , avec des additions et des corrections de M. de Guignes . Paris , 1779 , in-4° fig.

L'édition française de Copenhague est préférable à celle même d'Amsterdam , tant pour la partie typographique que pour les figures. Sous l'un et l'autre de ces rapports , l'édition de Paris est fort inférieure aux deux autres. Elle est néanmoins recherchée par quelques amateurs , pour les corrections et les additions dont l'a enrichie le savant M. de Guignes.

Le comte de Bernstorff , ministre du roi de Danemarck , ayant fait espérer à ce prince d'obtenir des lumières importantes sur l'Arabie Heureuse , si l'on y envoyoit un certain nombre de gens de lettres , le roi choisit pour l'exécution de ce voyage , le professeur Frédéric-Chrétien de *Haven* , comme physicien ; le professeur *Forskal* , comme mathématicien et botaniste ; le docteur *Cramer* , également instruit en médecine et dans plusieurs branches

(1) Ces textes , dit M. Langlès (notice à la suite du Voyage de Thunberg) , fourmillent de fautes , au point de n'être ni intelligibles , ni lisibles même.

de l'histoire naturelle ; M. *Niebuhr*, ingénieur-géographe ; et M. *Paurenfeind*, tout à-la-fois dessinateur et graveur. M. *Michaëlis*, savant distingué, fut chargé de leur proposer de résoudre, dans le cours de leur voyage, beaucoup de questions importantes ou curieuses, dont il leur fut remis l'exposé, avec un mémoire de direction pour leur route. De Haven et Forskal moururent dans l'Arabie même, Paurenfeind dans le nord de l'Inde, près Sacotra, Cramer à Bombay, dans l'Inde même. Niebuhr, seul échappa, seul il eut la gloire douloureuse de publier la description de l'Arabie, dont je viens de donner la notice, et la relation du voyage dans cette contrée, que je ferai également connoître.

La description de l'Arabie renferme deux parties. Dans la première, Niebuhr décrit l'Arabie en général, ses différens climats, leur température, la religion des Arabes, leurs différentes sectes, leurs mœurs, leurs coutumes : il y ajoute des notions très-curieuses sur leur langue et leur écriture, sur leur astronomie, leur chronologie, leurs sciences, leurs arts, le genre de leur éloquence et de leur poésie ; enfin sur l'agriculture, la zoologie, l'insectologie de l'Arabie.

Dans cette partie de son ouvrage, il résout ou s'efforce de résoudre plusieurs des questions proposées par le savant docteur de Göttingen, M. Michaëlis.

La seconde partie de la description est particulièrement consacrée à celle de l'Arabie Heureuse ou de l'Yémen ; il y donne la solution du problème qu'offre le peu de célébrité dont jouit aujourd'hui l'Arabie, tandis qu'elle en avoit une si grande dans les temps anciens : il termine sa description par une rapide esquisse des Bedouins, et par des observations très-curieuses sur le mont Sinaï, la mer Rouge et le golfe Arabique. Tout ce que La Roque n'avoit fait qu'ébaucher dans sa relation de l'Yémen, est traité ici avec beaucoup de profondeur, mais n'est pas susceptible d'être extrait. Une vaste érudition, une saine critique, se font remarquer dans toutes les parties de la description : les

planches dont elle est enrichie, y répandent encore beaucoup de lumières.

VOYAGE en Arabie et autres pays limitrophes, par Carsten *Niebuhr* : (en allemand) *Reise-Beschreibung nach Arabien, und andern umliegenden Ländern*. Copenhague, 1774 à 1778, 2 vol. in-4°.

Ce Voyage a été traduit en français sous le titre suivant :

VOYAGE en Arabie et dans d'autres pays circonvoisins, par C. *Niebuhr*, traduit de l'allemand (enrichi de cent vingt-quatre cartes, plans et figures). Amsterdam, S. J. Baalde; Utrecht, Van Schoonhoven et Barthelemi Wild, 1776 et 1780, 2 vol. in-4°.

Il l'a été aussi assez récemment en anglais, avec figures, sous le titre suivant :

NIEBUHR'S Travels through Arabia. Londres, 1799, 2 vol. in-18.

L'Arabie étant le premier objet de la mission du voyageur, et le champ principal de ses observations, j'ai dû placer sa relation dans la section de l'Arabie. Indépendamment du mérite de l'ouvrage en lui-même, le grand nombre de planches, toutes d'une bonne exécution, dont l'édition de ce Voyage est ornée, la rendent infiniment précieuse : comme d'ailleurs elle est unique, on conçoit qu'elle doit être très-recherchée.

On avoit commencé à réimprimer en Suisse ce Voyage, mais il n'en a paru que la première partie, où l'on a inséré un petit nombre de figures dont on a réduit les dimensions : en voici le titre :

VOYAGE en Arabie, par *Niebuhr*. Berne, 1785, 2 vol. in-8°.

Mes remarques sur la description de l'Arabie, par

Niebuhr, s'appliquent également à son voyage dans cette contrée. Tout y est riche en observations géographiques, historiques, morales, littéraires, physiques, astronomiques; en recherches et en découvertes sur diverses branches de l'histoire naturelle; mais il est impossible de donner un aperçu satisfaisant de ces richesses en tout genre; il faut recourir à l'ouvrage même. Niebuhr ne s'est pas entièrement borné à nous faire connoître l'Arabie sous tant de rapports: on lui doit aussi des notions précieuses sur quelques parties de l'Égypte, de la Perse et de l'Inde: mais comme il s'est plus particulièrement attaché à l'Arabie, je répète que j'ai dû placer son Voyage dans la section où il s'agit de cette contrée.

RECUEIL de Questions proposées à une société de Savans qui, par ordre de S. M. Danoise, font le voyage de l'Arabie, par M. *Michaëlis*, conseiller de Cour, etc.... traduit de l'allemand. Francfort-sur-le-Mein, Gottlieb Garbe, 1753, in-4°.

— Le même, *ibid.* 1768, in-8°.

L'édition in-4° est beaucoup plus recherchée et plus chère, comme s'assortissant, pour le format, à la Description et au Voyage d'Arabie.

La plus grande partie de ces questions est relative à différentes branches d'histoire naturelle, et la solution en étoit très-intéressante: les autres ont pour objet d'éclaircir divers points d'érudition controversés entre les savans.

DESCRIPTIONS d'animaux, d'oiseaux, d'amphibies, de poissons, d'insectes, de vers, observés par Pierre *Forskal*, durant son voyage en Orient, publiées après la mort de l'auteur, par Niebuhr: on y a joint une table géographique de la mer Rouge: (en latin) *Petr. Forskal Descriptiones animalium, avium, amphibiorum, piscium, insectorum, vermiumque, in itinere Orientali observatorum*:

post mortem autoris, edidit Niebuhr. Hafniæ (Copenhague), 1775, in-4°.

Le recueil des planches de cet ouvrage a paru sous le titre suivant :

FIGURES d'objets relatifs à l'histoire naturelle, que Pierre *Forskal* avoit fait dessiner pendant son voyage en Orient : (en latin) *Petri Forskal Icones rerum naturalium quas, in itinere Orientali, depingi curavit*. Hafniæ (Copenhague), 1776, in-4°.

VOYAGE à la côte de l'Arabie Heureuse, par Henri *Rooke* : (en anglais) *Henry Rooke's Travels to the coast of Arabia Felix, and from thence, by the read-see and Egypt to Europa; containing a short account of an expedition undertaken against the cap of Good-Hope; in a series of (13) letters*. Londres, 1783, in-8°.

Ce Voyage a été traduit en allemand, à Leipsic, en 1787, vol. in-8°; et en français sous le titre suivant :

VOYAGE sur les côtes de l'Arabie Heureuse, sur la mer Rouge, etc.... par M. Henri *Rooke*, traduit de l'anglais sur la deuxième édition. Paris, Royez, 1788, in-8°.

Ce Voyage donne quelques notions nouvelles sur Moka et sur quelques autres parties de l'Arabie, sur le royaume de Sannaa et sur les Arabes-Bedouins. Le récit d'un combat opiniâtre que le voyageur eut à soutenir contr'eux, est sur-tout curieux.

SECTION IV.

Descriptions de la Perse, de l'Arménie, de la Mingrèlie, de la Géorgie. Voyages faits dans ces contrées.

OUTRE les Descriptions de la Perse et les Voyages particuliers à cette contrée qui seront l'objet de cette section, il faut consulter encore, pour bien connoître la Perse; l'Histoire générale des Voyages, par Salmon; le troisième volume du Voyage en Russie, par S. G. Gmelin, où il traite du nord de la Perse; les Voyages de Corneille Lebrun, de Jean Thevenot, de Hanway, de Otter, de Ferrieres-Sauveboeuf, de Niebuhr, du P. Pacifique, de Kæmpfer et d'Abdul-Kerim, dont j'ai déjà donné la notice, et le Voyage de Tavernier, et la Description de l'Inde, par Valentyn, que j'indiquerai ultérieurement.

LE VOYAGE d'Ambroise *Contarini*, ambassadeur de la république de Venise près Uxan-Cassan, roi de Perse : (en italien) *Il Viaggio dell'Ambrosio Contarini, ambasciatore della signoria di Venetia al Uxan-Cassan, rè di Persia, etc...* Venise, 1543, in-12.

MÉMOIRES sur un voyage en Perse, par Cathérino *Zeno*, et sur les guerres qui ont eu lieu dans cet empire du temps d'Uxan-Cassan, contenus dans les deux premiers livres, et sur la découverte des îles de Frislande, d'Islande, etc... par les deux frères Nicolas et Antoine *Zeni*, contenue dans le troisième livre : (en italien) *Commentarij del viaggio in Persia, di Catarino Zeno, e delle guerre fatte*

ASIE. VOYAGES DANS LA PERSE, etc. 447
*nell' imperio persiano del tempo di Uxan-Cassano ,
libri due ; e della scoperta dell' isole Frislandia ,
Eslanda , etc.... da' due fratelli Zeni , Nicolò e An-
tonio. Venise , Marcolino , 1558 , in-8°.*

J'ai parlé (Partie première , section III) de la décou-
verte faite par les frères Zeni.

C'est vraisemblablement de ce Voyage en Perse , dont
la première édition , que je n'ai pas pu découvrir , a paru
à Vicence , qu'on a publié assez récemment une nouvelle
édition dont je ne connois que le premier volume : elle a
paru sous le titre suivant :

L'HISTOIRE curieuse des aventures de Catherino
Zeno en Perse , rédigée sur un mémoire manuscrit
original , et qui avoit été publiée pour la première
fois par Vicence Formaleoni : (en italien) *Zeno
(Caterino) Istoria curiosa delle sue avventure in Per-
sia , tratta da antico originale manuscritto , per la
prima volta publicata da Vincenzio Formaleoni. Ve-
nise , 1783 , tome 1^{er} , in-12.*

DES RITES , mœurs et erreurs des Arméniens ,
par *Bredenbach* : (en latin) *Bredenbach liber de Ar-
meniorum ritibus , moribus et erroribus. Bâle , 1577 :
in-8°.*

RELATION de *Dom Juan* de Perse , en trois
livres , où il est traité des choses les plus remar-
quables de ce pays : (en espagnol) *Relacion de Don
Juan de Persia , en 111 libros , donde se trattan los
coses notables de Persia. Valladolid , Juan de Bro-
tille , 1604 , in-4°.*

Ou le long séjour qu'il a fait en Perse , ou la nouveauté
des relations qu'il publioit , ont fait donner à ce voyageur
le surnom du pays qu'il a visité.

Ce Voyage, également curieux et recherché, n'est pas commun.

VOYAGE en Perse, fait en 1602, par *Kakasch*, Etienne *Zalokemeny* et George *Tectander*, et description de ce pays, avec planches : (en allemand) *Kakasch, von Zalokemeny's (Steph.) und Tectander's (Georg.) Iter Persicum anno 1602, oder Persianische Reise-Beschreibung*. Altenbourg, 1609; *ibid.* 1610, in-8°.

AMBASSADE de Perse, par *Govea* : (en portugais) *Ambassade da Persia, por Govea*. Lisbonne, 1611, in-4°.

DE LA PERSE, ou état du royaume de Perse, et divers Voyages dans cette contrée, par Jean de *Laet* : (en latin) *J. de Laet Persia seu regni Persiae status, variaque in Persiam Itinera*. Leyde, 1633-1647, 2 vol. in-4°.

— Le même, Leyde, Elzevir, 1637, in-24.

Cet ouvrage est plus recherché pour les relations que de *Laet* a ajoutées à sa description de la Perse, que pour cette description même, qui est très-superficielle.

RELATION de la Colchide et de la Mingrétie, où l'on traite de l'origine, des usages et de l'histoire naturelle de ces pays, par le P. Archange *Lamberti*, missionnaire de la congrégation de la Propagande : (en italien) *Relazione della Colchida e della Mingrelia, nella quale si tratta dell' origine, costumi e cose naturali di quei paësi, del Padre Archangelo Lamberti, etc...* Rome, 1653; Naples, 1654, in-4°.

Nous avons une traduction en français de cette relation, par Melchisedech *Thevenot* (dans sa *Collection*, première partie).

L'AMBASSADE de Don Garcias *de Figueroa* en Perse, contenant la politique de ce grand empire, les mœurs du roi Schal-Abbas, et une relation de tous les lieux de la Perse où cet ambassadeur a été pendant l'espace de huit années qu'il y a demeuré, traduite par Wiquesfort. Paris, 1667, in-4°.

VOYAGE en Perse et dans l'intérieur de ce royaume, par Samuel *Imbrecht* : (en hollandais) *Voyagien naer in door groot en maclige koningryk van Persia, door Sam. Imbrecht*. Amsterdam, 1667, in-4°.

VOYAGE ou Relation de la Perse, avec une dissertation sur les mœurs, religion et gouvernement de cet Etat. Paris, 1668, in-12.

RELATION nouvelle du Levant, avec une description de l'Arménie, de la Perse, etc.... Paris, 1669, in-12.

RELATIONS nouvelles du Levant, contenant des traités sur la religion, le gouvernement et les coutumes des anciens Perses, des Arméniens et des Gaures, composées par le P. G. D. C. (le P. *Gabriel de Chinon*), et données au public par le sieur L. M. (Louis Moréry). Lyon, Thioly, 1671; *ibid.* 1691, in-12.

DESCRIPTION de la Perse et de la Géorgie, par Olivier *Dapper* : (en hollandais) *Beschryving van Persia en Georgia, door Ol. Dapper*. Amsterdam, 1672, in-fol.

LES BEAUTÉS de la Perse, ou Description de ce qu'il y a de plus curieux dans ce royaume, enrichie de la carte du pays, et de quelques estampes

dessinées sur les lieux, par le sieur A. D. D. V. Paris, Clousier, 1673, in-4°.

Les mêmes, sous le titre suivant :

BEAUTÉS de la Perse, etc.... avec la carte et les dessins faits sur les lieux, par le sieur André *Deslandes-Douliers*; et la Relation des aventures de Louis *Marot*, pilote général des galères de France. *Ibid.* 1679, in-12.

JOURNAL du voyage du chevalier *Chardin* en Perse et aux Indes orientales, par la mer Noire. Londres, Pittmose, 1686, in-fol.

— Le même, Amsterdam, Abraham Wolfgang; *ibid.* Jean Valters, 2 vol. in-12.

— Le même, Lyon, Thomas Almaury, 2 vol. in-12.

— Le même, traduit en allemand. Leipsic, Thomas Fritsch, 1687, in-4°.

— Le même, traduit en hollandais. Amsterdam, 1685, *ibid.* Scandervande, Van der Ouwer, 1687, in-4°.

Toutes ces éditions ne comprennent que le voyage de Paris à Ispahan : c'est dans les éditions suivantes, dont je vais donner la notice, qu'on trouve la précieuse description de la Perse, et les deux voyages de *Chardin* à Bender-Abassi. Avant de les publier, il avoit mis au jour l'ouvrage suivant :

LE COURONNEMENT de Soliman troisième, roi de Perse, et ce qui s'est passé de plus mémorable dans les deux premières années de son règne (par *Chardin*). Paris, Claude Barbier, 1691, in-12.

Cette relation n'a point été insérée dans les éditions des voyages de *Chardin*, de 1711 et de 1723, que je vais indi-

ASIE. VOYAGES DANS LA PERSE, etc. 45f
quer : elle ne se trouve que dans la dernière édition de ses voyages, donnée après sa mort, en 1735. Elle est donc recherchée par les amateurs qui ne peuvent pas se procurer cette dernière édition, d'un prix très-considérable.

VOYAGES de M. le chevalier *Chardin* en Perse et autres lieux de l'Orient, enrichi d'un grand nombre de belles figures en taille-douce, représentant les antiquités et les choses remarquables du pays. Amsterdam, Jean-Louis Delorme, 1711, 10 vol. in-12.

— Les mêmes, *ibid.* 3 vol. in-4°.

Cette édition in-4° qui est à deux colonnes, n'est pas tout-à-fait si recherchée que la précédente.

— Les mêmes, avec figures. Paris, 1723, 10 vol. in-12.

— Les mêmes, sans figures. Rouen, Machuel, 1723, 10 vol. in-12.

On fait peu de cas de cette dernière édition de *Chardin*, ainsi que de presque toutes celles qui ont paru à Rouen.

VOYAGES de M. le chevalier *Chardin* en Perse et autres lieux de l'Orient, avec des figures qui représentent les choses les plus remarquables. Nouvelle édition, augmentée du Couronnement de Soliman III, et de beaucoup de passages tirés du manuscrit de l'auteur, et qui ne se trouvent point dans les éditions précédentes. Amsterdam, 1735, 4 vol. in-4°.

Le prix de cette édition, suivant le plus ou moins de conservation ou de beauté de la reliure, s'élève de 140 à 160 fr.

On a publié en Angleterre, un extrait des Voyages de *Chardin* sous le titre suivant :

RECUEIL des Voyages de *Chardin* en Perse :

(en anglais) *Collection of Voyages and Travels in Persia*, by Chardin. 1771, 2 vol. in-8°.

Les Voyages de Chardin ont acquis et mérité une grande célébrité. Toutes les parties de la Perse sont décrites avec une telle exactitude, les ressorts de son administration politique, civile et militaire, sont développés avec tant de sagacité, sa législation civile et religieuse est traitée avec une érudition si profonde, le tableau des coutumes, des mœurs, de l'industrie, des sciences, des arts des Persans, est tracé avec tant de vérité et avec des détails si intéressans, qu'en rendant hommage à la véracité de Chardin, tous les voyageurs modernes ont également fait l'éloge de la profondeur et de l'étendue de ses recherches.

On ne doit pas s'attendre que je donne l'extrait d'un Voyage si universellement répandu, et dont il seroit difficile de rien omettre qui ne se laissât vivement désirer, si l'on en excepte peut-être quelques détails un peu minutieux sur la religion et les rites des Persans.

Il faut observer d'ailleurs, que depuis l'invasion de la Perse par Nadir-Chah, plus connu en Europe sous le nom de Thamas-Kouli-Khan, et la chute de l'empire des Sophis que cette invasion entraîna, la Perse, à un intervalle de trente ans près, a été continuellement déchirée par divers chefs de parti qui ont brisé tous les ressorts de l'empire.

Tout ce qui, dans Chardin, concerne la Cour, le gouvernement, la police, le commerce, l'industrie, les arts et les sciences, etc.... n'a plus le moindre rapport avec l'état actuel du pays, et n'appartient plus qu'à l'histoire. Les mœurs même, par une suite inévitable de ce désordre, y ont éprouvé une grande altération. Je me réserve de faire connoître ce dernier état de la Perse, dans la notice que je donnerai du Voyage de William Franklin.

On peut dire au reste que, grace à Chardin, la Perse étoit mieux connue de son temps, qu'aucun Etat de l'Eu-

rope même. Il est le premier parmi les modernes (1), qui ait remarqué la grande influence du climat sur l'homme : mais, moins systématique que Montesquieu, il n'a pas donné à cette influence des effets aussi étendus que l'a fait ce politique célèbre.

L'agrément du style de Chardin tient sur-tout, comme l'a très-bien observé M. Langlès (Notice à la suite du Voyage de Thunberg), à cette simplicité précieuse avec laquelle il présente les observations les plus profondes, sans y attacher la prétention d'un ton dogmatique et sentencieux. Ce qui achève l'éloge de la relation de ce célèbre voyageur, c'est qu'elle avoit inspiré une sorte d'intérêt pour la Perse, et qu'on n'a pas été insensible, en Europe, à l'horrible état d'anarchie où étoit tombé ce royaume si florissant encore du temps de Chardin. Cette anarchie paroît avoir en partie cessé. On trouve dans *l'Observer* (l'un des journaux de Londres), la relation de l'audience donnée à M. Malcom, député de la compagnie des Indes orientales anglaise, pour y rétablir les anciennes relations de commerce : voici l'un des passages de cette relation.

« L'éclat des diamans qui brilloient sur la couronne du roi et sur ses vêtements, étoit tel qu'on avoit peine à le supporter, lorsque les rayons du soleil frappoient dessus ».

Une telle magnificence chez le monarque, suppose nécessairement une grande concentration de pouvoir en sa personne, et un état de calme déjà anciennement établi.

ÉTAT présent de l'Arménie, avec une description du pays et des mœurs de ceux qui l'habitent. Paris, Langlois, 1694, in-12.

ÉTAT présent du royaume de Perse, avec figures. Paris, Jacques Langlois, 1694, in-12.

(1) Hippocrate, dans son fameux Traité de l'Air, attribue une grande influence au climat sur le moral même de l'homme.

Le même, orné d'un plus grand nombre de figures, a paru sous un titre différent que voici :

VOYAGE ou Relation de l'état présent du royaume de Perse, avec une dissertation curieuse sur les mœurs et le gouvernement de cet Etat, par M*** Sanson, enrichi de figures. Paris, v^e Cranoisy, 1695, in-12.

Sanson, missionnaire apostolique, a voyagé en Perse plusieurs années après Chardin, et a recueilli quelques particularités échappées à cet excellent observateur. Il a remarqué, par exemple, que les Persans ont tellement en horreur la navigation, qu'ils appellent tous les marins *nacoda*, c'est-à-dire athéistes. Ce missionnaire nous a fait connoître aussi, les royaumes des Elamites et de Suze, provinces de la Perse peu fréquentées par les voyageurs.

DÉCOUVERTE de l'empire du Candahar (province de la Perse). Paris, 1730, in 12.

BEAUTÉS de Persepolis, ou ancien Palais royal de Persépolis en Perse, détruit par Alexandre-le-Grand, avec des remarques particulières concernant ce palais, et les relations des anciens auteurs : le tout représentés en vingt et une planches : (en anglais) *Persepolis illustrata, or the account of the royal Palace of Persepolis in Persia, destroyed by Alexander the Great, with particulars remarks concerning that palace and an account of the ancient authors : illustrated and described in XXXI copper-plates.* Londres, 1739, in-fol.

HISTOIRE du commerce des Anglais dans la mer Caspienne, et le Journal d'un voyage de Londres en Perse : (en anglais) *An Historical account of the british trade over the Caspian-sea, with Journal*

ASIE. VOYAGES DANS LA PERSE, etc. 455
from London into Persia. Londres, 1753, 2 vol.
in-8°.

LA PERSE, ou le second Voyage de F. Léandre
de Sainte-Cécile, carme-déchaussé, en Orient,
écrit par lui-même : (en italien) *Persia, ovvero se-
condo Viaggio di F. Leandro di Santa-Cecilia, car-
melitano-scalpo, dell' Oriente, scritta da medesimo*.
Rome, Angelo Rotili, 1757, pet. in-4°.

VOYAGE en Perse, et description de ce pays,
avec planches : (en allemand) *Reise nach Persien,
nebst einer Beschreibung der wichtigsten Merkwür-
digkeiten dieses Reichs*. Francfort-sur-le-Mein, 1780
et 1781, 2 vol. in-8°.

VOYAGE du côté nord du Caucase, jusqu'à Choy
en Perse, fait en 1785, par P. S. Pallas : (en alle-
mand) *Reise von der noerdlichen Seite des Kaukasus
bis nach Choy in Persien, im Jahr 1785, von P. S.
Pallas*. (Inséré dans le 2^e vol. des Nouveaux Mé-
moires du Nord.)

OBSERVATIONS faites dans la province persienne
de Ghilan, et dans les montagnes de cette pro-
vince, en 1773 et 1774, par R. Hablizl : (en alle-
mand) *Bemerkungen gemacht in der Persischen Land-
schaft Ghilan und auf den Gilanischen Gebirgen in
den Jahren 1773 und 1774, von R. Hablizl*. Péters-
bourg, 1783, in-8°.

VOYAGE de Beauchamp en Perse. (Inséré dans le
Journal des Savans, 1790.)

Ce Voyage donne beaucoup de lumières sur l'état de la
Perse, depuis la destruction de l'empire des sophis. On
lui doit entr'autres l'observation suivante :

« Les Persans , a-t-on dit , sont les Français de l'Asie ; » ils le sont encore aujourd'hui. Cela se remarque à leur » démarche vive et légère , à leur volubilité à parler une » langue douce et sonore , à la fécondité de leurs compli- » mens , à leur plaisir à dire des riens , à la forme pincée » de leurs habits , enfin à une souplesse et une finesse d'es- » prit qui les assimilent aux Français ». On verra que William Franklin a fait la même observation.

NOTICE sur un voyage en Perse fait en 1787 ; (en allemand) *Nachricht von einer Reise in Persien im Jahr 1787*. (Insérée dans la Minerve , 1792 , 8^e cahier.)

QUELQUES NOTICES et Observations sur l'Arménie et le mont Ararat , par Charles Meiners : (en allemand) *Einige Nachrichten und Bemerkungen über Armenien und den Berg Ararat , von Ch. Meiners*. (Insérées dans le Magasin de Gottingue , 3^e vol. , 3^e cah.)

COURTE DESCRIPTION de quelques curiosités naturelles de Malham dans la Perse : (en anglais) *Concise Account of some natural curiosities of Malham (in Persia)*. Londres , 1799 , 2 vol. in-8^o.

DESCRIPTION de Moeshee en Perse , par François Gladwin (en anglais). Londres , 1801 , in-4^o.

VOYAGE en Perse , publié par J. A. Bergh , avec six planches : (en allemand) *Reise nach Persien , von J. A. Bergh*. Leipsic , Baumgaertner , in-8^o.

Cet ouvrage fait partie d'une collection qui paroît en Allemagne , sous le titre de Voyages dans les quatre parties du Monde : elle en forme le troisième volume.

SECTION V.

*Voyages communs à la Perse et aux Indes.
Descriptions communes à ces deux pays.*

VOYAGES faits de Venise à Tana (1) en Perse, aux Indes et à Constantinople, avec la description particulière des divers lieux, sites et coutumes, ainsi que de la Porte du Grand-Turc et de tous ses revenus, de toutes ses dépenses, et de la nature de son gouvernement, et enfin de la dernière entreprise contre les Portugais : (en italien) *Viaggi fatti da Venetia in Tana, in Persia, in India, et in Constantinopoli, con la descrizione particolare di città, luoghi, siti, costumi, e della Porta del Gran-Turco, e di tutte le intrade, spese, e modo di governo suo, e della ultima impresa contra Portughesi. In Vinegia, nell' anno M. D. XLIII. nella Casa di Aldo. A Venise, 1543, chez les Alde, in-8°. 180 feuillets.*

Cette petite collection de Voyages est devenue assez rare : elle a été insérée depuis dans la grande collection de *Ramusio* : on la trouve aussi traduite en latin dans les *Scriptores rerum Persicarum*, ouvrage publié à Francfort en 1607. Antoine *Minutio* en est l'auteur : il la dédia à Antoine *Barbarigo*. Elle contient deux Voyages de *Joseph Barbaro*, un de *Gaspard Contarini*, deux d'*Alevigi*, et deux sans noms d'auteurs. Ce que cette collection offre de plus intéressant, c'est la description de plusieurs lieux de la Perse et des

(1) Cette ville, chef-lieu d'un grand commerce, appartenait aux Génois : elle est connue aujourd'hui sous le nom d'Azof.

Indes, et des usages qui y avoient lieu. Ce qui concerne l'Empire Turc n'ayant rien de neuf ni de remarquable, c'est par ce motif que j'ai placé ces Voyages dans la présente section.

Suivant le savant auteur des *Annales de l'Imprimerie des Alde* (Ant.-Aug. *Renouard*), cette édition, de 1543, est la première, quoique la Série (1) et Crevenna en annoncent une de 1541. Crevenna n'avoit pas apperçu que l'exemplaire qu'il dit être de 1541 (et qui est de 1545), étoit relié avec un *Paolo Giovio e Gambini de' Turchi*, imprimé en 1541, dont la souscription l'a induit en erreur. Voici comment cette fausse édition de 1541, qui n'est qu'une portion du volume que je viens d'indiquer, est communément annoncée dans quelques catalogues :

Viaggio di Venetia a Constantinopoli, il quale contiene le cose de' Turchi : in Vinegia, in Casa de' fglivoli di Aldo M. D. XLI, in-8°.

L'édition de cette même collection de Voyages publiée en 1545, copie le titre de celle de 1543, mais elle est beaucoup mieux imprimée : elle ne renferme que 163 feuillets, sur le dernier desquels on lit : *in Vinegia nell' anno M. D. XLV. Nella casa de' fglivoli di Aldo*. Ensuite, sur un feuillet blanc, est l'ancre qui distingue les éditions des Alde.

Ces deux éditions, de 1543 et de 1545, sont également rares et recherchées.

RELATIONS de Pierre *Texeira*, contenant l'origine, la décadence et la succession des rois de Perse et d'Ormus, avec un voyage du même auteur, des Indes orientales en Italie par terre : (en espagnol) *Relaciones de Pedro Texeira, d' el origen des-*

(1) On appelle ainsi un catalogue des éditions des Alde, que le cardinal de Brienne, aidé du P. Laire, son bibliothécaire, publia à Pise en 1790, et qui fut imprimé depuis plusieurs fois.

condencia y succession de los Reyes de Persia y de Harmuz, y de un viage hecho por el mismo autore dende la India Oriental e hasta Italia por tierra. Anvers, Jérômé Verdussen, 1610, in-8°.

Cette relation a été traduite en français sous le titre suivant :

VOYAGE de *Texeira*, ou Histoire des rois de Perse, traduite de l'espagnol en français (par Coto-lendi). Paris, Barbin, 1681, 2 vol. in-12.

Dans la partie historique de cet ouvrage, qui concerne la Perse, l'auteur a mêlé des observations intéressantes sur cette contrée. Le Voyage des Indes en Italie renferme quelques notions assez curieuses sur Ormus et le golfe Persique. En passant à Hellas, au sud-est de Bagdad sur l'Euphrate, près du lieu où étoit située l'ancienne Babylone, *Texeira* vérifia qu'il ne restoit déjà plus que quelques traces, à peine remarquables, de cette ville si célèbre; et son témoignage confirme ce qu'ont dit à cet égard le voyageur allemand *Rawolf*, qui visita ce pays en 1584, et le juif *Benjamin de Tudelle*, qui s'y étoit transporté dans un temps encore antérieur.

VOYAGE de *Thomas Herbert* dans l'Orient : (en anglais) *Travels into the East, by Herbert*. Londres, 1634, in-4°.

Ce Voyage a été traduit en hollandais sous un titre qui donne une fausse idée du contenu de la relation :

VOYAGE en Asie et en Afrique, par *Thomas Herbert* : (en hollandais) *Zee en Lant Reyse naer Asia en Africa, T. Herbert*. Dordrecht, 1658, in-4°.

La traduction française donne une idée plus juste de l'objet du voyage de *Herbert* : en voici le titre :

RELATION du Voyage de Perse et des Indes

orientales, traduite de l'anglais de Thomas *Herbert* (par Wiquefort), avec les révolutions arrivées au royaume de Siam l'an 1647, traduites du flamand de Jérémie *Van Vliet* (par le même). Paris, Dupuis, 1663, in-4°.

Ce Voyage étoit le plus instructif qui eût paru sur la Perse, avant la publication de celui de Chardin.

LETTRE sur son Voyage aux Indes orientales, datée de Madagascar en 1639, par Jean-Albert de *Mandeslo* : (en allemand) *Schreiben von seiner Ostindischen Reise, aus der Insel Madagascar anno 1639, von Joh. Alb. von Mandeslo*. Schleswig, 1645; *ibid.* 1647, in-fol.

Ce voyageur a passé par la Perse.

RELATION des voyages des *Pères de la Compagnie de Jésus*, dans les Indes orientales et en Perse. Paris, 1656, 2 vol. in-12.

Avec beaucoup de détails sur les progrès des missions dans ces deux contrées, cette relation contient quelques particularités sur leurs habitans.

SIX VOYAGES de Jean *Tavernier* en Turquie, en Perse et aux Indes, pendant l'espace de quarante ans, par toutes les routes qu'on peut y tenir, accompagnés d'observations particulières sur les qualités, la religion, le gouvernement, les coutumes et le commerce de chaque pays, avec les figures, les poids et la valeur des monnoies, enrichis de cartes, plans et figures. Paris, 1676; *ibid.* 1679, 3 vol. in-4°.

— Les mêmes, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée de diverses choses curieuses. Paris, Clousier, 1681, 3 vol. in-4°.

ASIE. VOYAGES DANS LA PERSE, etc. 461

Ces éditions in-4° étoient moins estimées autrefois que les deux éditions de Hollande, dont je vais donner la notice ; mais on les recherche aujourd'hui, particulièrement l'édition de 1681, sans doute à cause de ses planches.

— Les mêmes, Paris (Hollande), 1678-1679, avec planches, 3 vol. in-12.

— Les mêmes, Bruxelles, 1679, 1681, 1690, 3 vol. in-8°.

— Les mêmes, Paris, 1692, 3 vol. in-12.

— Les mêmes, avec planches. Utrecht, 1712, 3 vol. in-12.

— Les mêmes, avec planches. Rouen, Michaëlet, 1713, 6 vol. in-12.

— Les mêmes, La Haye, 1718, 3 vol. in-12.

— Les mêmes, Paris, 1724, 6 vol. in-12.

Dans l'édition de Rouen, et dans celle de Paris de 1724, se trouve une relation du sérail du Grand-Seigneur, imprimée jusque-là séparément, et qui manque dans les éditions in-4° et in-12 de Hollande.

Les mêmes, en anglais sous le titre suivant :

TAVERNIER'S Voyages into Turkey, Persia and the East Indies. Londres, 1678, in-fol.

— Les mêmes, avec planches (en allemand). Nuremberg, 1681, 3 vol. in-fol.

— Les mêmes (en hollandais). Amsterdam, 1682, 3 vol. in-4°.

La multiplicité des éditions de ces Voyages en original, et les différentes traductions qu'on en a faites, prouvent bien toute la réputation dont ils ont joui. Depuis, elle avoit souffert une grande altération : on supposoit que Tavernier avoit inséré dans sa relation beaucoup de faits hasardés : on a reconnu dans la suite, qu'à quelques inexactitudes près, il étoit plus véridique qu'on ne l'avoit cru.

Ses Voyages au reste renferment beaucoup de particularités qu'on chercheroit inutilement dans d'autres sources ; et ils sont précieux sur-tout pour les détails où il entre sur les mines de diamans , et sur le commerce de ces diamans et des autres pierres précieuses.

Sans doute Tavernier n'a ni ce coup-d'œil observateur , et cette exactitude quelquefois un peu trop minutieuse de Chardin , dans sa description de la Perse , ni l'esprit philosophique (1) de Bernier , dans la description du Mogol ; mais il a visité avant eux ces belles contrées , et l'on trouve chez lui les détails intéressans qui ont été négligés par ces deux célèbres voyageurs , ou qui leur ont échappé.

Par des excursions dans presque toutes les parties de l'Europe , Tavernier s'étoit préparé à ses six voyages en Asie , qui remplirent en grande partie sa longue et infatigable carrière. On n'a pas la date de son premier voyage en Asie , il a négligé de la donner ; mais par celle de son second voyage , qu'il commença en 1638 , on peut conjecturer que le premier remonte à trois ou quatre ans plus haut.

Voici la méthode qu'a suivie Tavernier dans ses relations. Il trace d'abord aux voyageurs la route qu'il a tenue lui-même dans ses voyages , et il en donne des itinéraires , avec la longitude et la latitude des villes , d'après les notions qu'il avoit reçues des géographes du pays , fort incorrectes comme on peut bien le penser. Il décrit ensuite l'Arménie , la Perse , et donne une idée des mœurs , du gouvernement et de la religion de ces contrées : puis il entre dans un grand détail sur les routes à suivre d'Ispahan au Mogol , et de celle qu'il faut tenir pour parcourir , tant ce dernier pays que les différentes contrées de l'Indostan. Suit une description historique et politique du Mogol , fort inférieure à celle de Bernier : elle est terminée par une

(1) Tavernier n'étoit pas même tout-à-fait dénué de cet esprit philosophique , lorsqu'il disoit à Louis XIV , qu'il avoit acheté une terre en Suisse , pour avoir une chose qui ne fût qu'à lui.

excellente notice sur les mines de diamans, et sur la manière d'en faire avantageusement le commerce.

Tavernier parcourt ensuite les différens royaumes de l'Inde, et visite la belle colonie de Batavia. A cette relation, il a joint un mémoire fort curieux sur les monnoies qui ont cours dans toute l'Asie, et particulièrement en Arabie. Ce mémoire est enrichi de planches assez bien gravées, où sont figurées ces différentes monnoies. Dans cette partie de ses voyages, se trouve une notice très-superficielle sur le Japon, et un mémoire relatif à l'établissement qu'on peut former dans l'Inde.

La relation qui vient à la suite de celles dont je viens de donner une idée générale, concerne la Turquie que Tavernier n'a pas visitée par lui-même. La description qu'il en a faite, a été rédigée sur les mémoires de son frère, qui avoit voyagé dans cette contrée: on y a relevé une foule d'erreurs. Ces deux considérations m'ont paru suffisantes pour classer ses relations dans la section de ceux qui sont communs à la Perse et aux Indes. Tavernier termine ses Voyages dans ces deux pays, par un mémoire sur la conduite des Hollandais en Asie, et assurément il ne les peint pas sous des couleurs favorables.

Sur sa relation du sérail, je dois faire observer que, quoiqu'il déclare affirmativement qu'il lui a été donné des renseignemens exacts par deux officiers du sérail disgraciés, elle ne doit pas inspirer plus de confiance que celles qu'on a publiées depuis la sienne. On n'ignore plus aujourd'hui que l'intérieur du sérail, sur-tout celui du *harem* où sont renfermées les femmes, et qui est confié à la vigilance des eunuques noirs, a toujours été à-peu-près impénétrable à la curiosité des Européens (1).

L'ASIE. Première partie, contenant une exacte description de la Perse, du vaste empire du Grand-

(1) Des relations avec M. Melling, ainsi qu'on l'a vu précédemment, en ont ouvert l'entrée à M. Pouqueville; mais c'étoit en l'absence des femmes du Grand-Seigneur.

Mogol et d'autres parties de l'Inde , avec planches : (en anglais) *Asia. The first part being , an accurate description of Persia , the vast empire of the Great-Mogol and others parts of India.* Londres, 1673, in-fol.

J'ignore si cet ouvrage a eu une suite : je n'ai pas pu au moins le découvrir.

JOURNAL d'un voyage de six ans aux Indes orientales , de 1675 à 1682 , par Christophe *Schweizer* : (en allemand) *Journal und Tagebuch seiner sechsjährigen Ostindianischen Reise , vom Iten dec. 1675 bis 2^{ten} september 1682.* Tubingue , 1688 , in-4°.

Ce voyageur a passé par la Perse.

VOYAGE de Jean *Fryer* en Perse , commencé en 1672 , et terminé en 1681 , avec une relation de l'Inde orientale , par le même , avec planches : (en anglais) *John Fryer's Travels into Persia began 1672 finished 1681 , ejusdem new account of East India.* Londres , 1693 ; *ibid.* 1698 , in-fol.

On en a donné une nouvelle édition , avec des augmentations considérables , sous le titre suivant :

NOUVELLE RELATION de l'Inde et de la Perse , contenue en huit lettres écrites dans le cours d'un voyage de neuf années , commencé en 1672 , terminé en 1681 , par Jean *Fryer* , enrichi de cartes , de figures et de tables utiles : (en anglais) *John Frier's new Account of East India and Persia , in eight letters being nine years travels began 1672 , and finished 1681 , illustrated with maps , figures and useful tables.* Londres , 1698 , in-fol.

— La même , traduite en hollandais. Utrecht , 1700 , in-4°

SERVICE MILITAIRE et Voyages de Daniel Parthey dans les Indes orientales et en Perse, depuis 1677 jusqu'en 1686 : (en allemand) *Ostindianische und Persianische, neunjährige Kriegsdienste und Reisen, und Beschreibung was sich von 1677 bis 1685 zugetragen, von Daniel Parthey*. Nuremberg, 1687 ; *ibid.* 1698, in-12.

VOYAGE en Perse et aux Indes orientales, fait en 1699 à 1702, par François-Gaspard Schillinger : (en allemand) *Persianische und Ostindianische Reise 1699 bis 1702, von Franz. Gasp. Schillinger*. Nuremberg, 1707, 1709, 1716, in-8°.

VOYAGES de dix années aux Indes orientales et en Perse, par Jean Gotlieb Worm : (en allemand) *Zehnjährige Ostindianische und Persianische Reisen, von J. G. Worm*. Dresde et Leipsic, 1737, in-8°.

— Le même, Hanovre, 1754, in-12.

DESCRIPTION du voyage et des aventures de Daniel de Moginié en Perse et dans l'Indostan, publiée par Richard Tomlinson : (en allemand) *Daniel von Moginié's selbst-eigene Beschreibung seiner Reise und seltsamen Begebenheiten in Persien und Indostan, herausgegeben von Richard Tomlinson*. Berne, 1763, 2 vol. in-8°.

VOYAGE d'Angleterre dans l'Inde, en l'année 1754, par Edouard Ives : on y a mêlé plusieurs passages intéressans, relativement aux usages et aux coutumes des diverses nations de l'Indostan : de plus, le Voyage de Perse en Angleterre, avec leurs routes usitées : (en anglais) *Edward Ives's*

Voyage from England to India in the year 1754 : interspersed with some interesting passages, relating to the manners, customs, etc... of several nations in Indostan : also a Journey from Persia to England by an unusual route. Londres, Evrard et Dilly, 1773, in-4°.

VOYAGE aux Indes orientales, par George-Bernard Schwartz : (en allemand) *Reise in Ostindien, von Georg. Bernh. Schwartz.* Francfort et Leipsic, 1774, in-8°.

RELATION historique des Rohillas, des Aghuans et de la Perse, par Charles Hamilton : (en anglais) *Historical Relation of Rohillas, of Aghuans, from Persia, by Ch. Hamilton.* Londres, 1787, in-8°.

Cette relation renferme des recherches précieuses sur les divers cultes des Indiens.

OBSERVATIONS faites pendant un voyage de Bengale en Perse, avec une courte description des restes du célèbre palais de Persépolis, par William Franklin : (en anglais) *Observations made on a tour from Bengale to Persia ; with a short account of the remain of the celebrated palace of Persepolis, by William Franklin.* Londres, 1790, in-8°.

Ce Voyage a été traduit en français sous le titre suivant :

VOYAGE de Bengale à Chyraz, en 1787 et 1788, suivi d'une notice historique sur la Perse, depuis la mort de Nadir-Schach, plus connu sous le nom de *Thamas-Quouly-Khan* ; par William Franklin, enseigne au service de la compagnie des Indes orientales dans le Bengale, nouvellement arrivé de

ASIE. VOYAGES DANS LA PERSE, etc. 467
la Perse ; traduit de l'anglais (par M. Langlès), avec
un Mémoire historique sur Persépolis et des notes :
orné de gravures. Paris, an vi (1798), in-8°.

Ce Voyage fait partie de sa collection portative des Voyages, traduits de différentes langues orientales et européennes par M. Langlès, et dont j'ai donné la notice première Partie, section iv, §. iv). Il est d'une grande importance pour la géographie, la statistique, l'état moral et politique d'un pays avec lequel la France peut espérer d'établir un jour des rapports utiles. L'auteur y décrit en effet l'état actuel de la Perse proprement dite, c'est-à-dire, du Fârsistân, sur laquelle Chardin nous avoit procuré des renseignemens, à la vérité très-précieux pour le temps où il les publioit, mais qui sont aujourd'hui trop anciens. Officier surnuméraire au Bengale, M. Franklin voulut employer le loisir et la liberté dont il jouissoit, à se perfectionner dans la langue des Persans, et à connoître les mœurs et les usages de cette nation. Il obtint donc un congé pour faire un voyage de Chyraz, où il pouvoit se procurer ces connoissances.

Je vais le suivre d'abord dans l'excursion qu'il fit tant à Cotechin (1), à Telitchery, à Goa, qu'à Bombay, Masqat, Abou-Chehr. Il est intéressant de connoître la situation politique de ces différentes villes, depuis que plusieurs d'entre elles se sont soustraites à la domination des Portugais, et que Goa, qui leur est restée, a perdu presque toute son ancienne splendeur.

Cotechin, place autrefois si célèbre, et l'un des principaux comptoirs portugais, après la découverte faite par Vasco-de-Gama, de la route aux Indes-orientales par le cap de Bonne-Espérance, appartient aujourd'hui à la compagnie des Indes hollandaise. Le rajah qui y réside,

(1) Je me suis conformé ici, comme je l'ai déjà fait, à la manière dont M. Langlès écrit les noms des villes et ceux des habitans.

n'y a qu'une existence précaire : la réalité du pouvoir est entre les mains des Hollandais.

Les habitans de Cotchin sont un mélange de différentes nations orientales, Malabares, Arméniens, Persans, Arabes, Juifs, Indiens et Portugais naturels. Les Juifs occupent tout un village situé au couchant de la ville : ils y ont une synagogue, et y jouissent de plus de liberté qu'en aucun lieu de l'Orient.

Cotchin a perdu la majeure partie de ses grandes richesses, mais elle est encore bien peuplée, et l'on y fait encore un grand commerce. Le château, très-considérable, et bien fortifié du côté de la terre, l'est assez peu du côté de la mer, où il est successivement défendu par une barre très-dangereuse, qui ne permet pas aux vaisseaux de s'approcher de plus de trois ou quatre milles de la côte. La garnison étoit composée alors de troupes de ligne hollandaises et de milices du pays. On peut se procurer en abondance des provisions de toute espèce dans cette ville.

En suivant la côte de Malabar, le voyageur aborda à *Tellitchéry*, établissement appartenant aux Anglais. Le voyageur s'est beaucoup étendu sur les lignes dont on avoit entouré cette ville, pour la mettre à l'abri des entreprises du nabab Hhayder-A'ly-Khan, père de Tippoo-Saïb. Ce détail n'a plus d'intérêt aujourd'hui. Les environs de la ville sont pittoresques, par la variété des montagnes et des vallées. Le voyageur remarqua dans le jardin de la compagnie, un cep de poivrier qui croît d'une manière singulière, et qui ressemble un peu à la vigne. Ainsi que sur toute la côte de Malabar, le poivre est la principale production du pays. Celui qu'on destine pour être exporté, vient d'assez loin. *Tellitchéry* produit aussi du café.

En quittant ce comptoir, le voyageur mouilla dans la rade de *Goa*. Cette grande ville, autrefois très-peuplée et extrêmement florissante, est toujours, malgré sa décadence, la capitale des établissemens portugais au-delà du cap de Bonne-Espérance. On peut s'y procurer encore d'excellentes provisions et en abondance. *Goa* est située

sur une rivière du même nom , sur laquelle on jouit d'une perspective délicieuse , formée de maisons de campagne dispersées dans des bosquets et dans des vallées, et de hautes montagnes qui , à l'horizon , s'élèvent en amphithéâtre. Toutes les églises de la ville sont magnifiques ; mais celle de Saint-Augustin , par sa situation sur la cime d'une montagne , par la beauté de son vaisseau , par les décorations de son intérieur , l'emporte sur toutes les autres. A cette église sont attenans deux couvens , l'un de moines de Saint-Augustin , l'autre de religieuses , qui partagent l'avantage de l'heureuse situation de l'église. A cette occasion , le voyageur observe que les Portugais s'attachent toujours à choisir des situations agréables pour leurs églises et leurs couvens : c'est ce qu'il a vérifié aussi au Brésil. Sur le penchant de la même montagne , est une autre église qui renferme la chapelle et le tombeau de saint Francois-Xavier. La chapelle est d'une grande magnificence. Le tombeau du saint , en marbre noir , a été apporté de Lisbonne. Les bas-reliefs , qui représentent les principales actions de la vie de cet apôtre des Indes , les figures de grandeur naturel , tout est d'une belle exécution. Ce monument se termine en pyramide. Le sommet est surmonté d'une couronne de mères-perles. D'excellentes peintures de maîtres italiens ornent les murs de cette chapelle , et représentent des sujets tirés de la Bible.

L'intolérance et la superstition des habitans du territoire de Goa , autrefois assez peuplé , est telle , qu'on n'y compte plus que quelques villages , où la population est très-foible. La plupart de ceux qui résident dans la ville , ont été baptisés , et le gouvernement ne permet ni aux musulmans , ni aux gentoux de demeurer dans l'enceinte des murailles de Goa. Le petit nombre de ses habitans et de ceux des villages environnans , ne peut suffire ni à l'agriculture , ni aux manufactures du pays. La cour de Lisbonne est obligée d'envoyer tous les ans des sommes considérables pour les dépenses du gouvernement. Cet argent , dit le voyageur , est ordinairement la proie des

moines et des soldats. Les forces militaires qu'on entretient à Goa, s'élèvent à environ cinq mille hommes, tant en troupes européennes et en cipayes, qu'en milices. Le capitaine-général de Goa est en outre commandant en chef de toutes les forces des Portugais dans les Indes orientales. Ce capitaine-général a une grande représentation. Celui qui l'étoit du temps de M. Franklin, étoit un homme bien élevé et très-curieux de la société des Anglais, qu'il recevoit avec une noble hospitalité.

La seule mesure qu'ait prise le gouvernement portugais pour revivifier Goa, a été d'y abolir l'inquisition, qui y étoit autrefois si redoutable. On voit encore à Goa le bâtiment où elle étoit établie. Son intérieur noir, dit le voyageur, est un emblème des atrocités qui se commettoient dans l'intérieur de ses murailles. L'abolition de l'inquisition sera néanmoins une mesure insuffisante, tant qu'on y laissera subsister l'oppression et la bigoterie des prêtres, et qu'on n'y rappellera pas les hommes utiles qui ont été expulsés.

En quittant Goa, M. Franklin aborda dans l'île de *Bombay*, située sur la côte de Conkan, et appartenant aux Anglais. Son port peut recevoir jusqu'à trois cents voiles, et l'on y a pratiqué un bassin où l'on construit, avec autant d'intelligence qu'en Angleterre, toutes sortes de navires, et où l'on en radoube, où l'on en équipe complètement d'autres.

L'île de *Bombay* est très-belle et assez peuplée. Il vient s'y établir des marchands de différentes parties du Dékan, du Malabar, de la côte de Coromandel et du Guzarate. Parmi ces derniers, on trouve beaucoup de *Parsys*, reste des anciens naturels de la Perse, des Guèbres adorateurs du feu. Leurs ancêtres, à l'époque de l'invasion des musulmans, aimant mieux abandonner leur patrie que leur religion, se réfugièrent dans l'Inde, où ils conservent encore les mœurs, les usages et les superstitions de leur pays. La plupart des marchands et des valets de *Bombay*, professent cette religion, qui néanmoins s'est insensiblement

ment corrompue par le mélange qui s'y est introduit de divers rits indiens que les Parsys ont adoptés par compiaissance pour les naturels du pays.

Bombay a environ huit milles de longueur et vingt milles de circonférence. La curiosité la plus remarquable de la mer qui environne cette île, est un petit poisson de la forme d'une moule, qui a sur son dos, auprès de la tête, une petite valvule dans laquelle on découvre une liqueur d'un pourpre foncé, qui pénètre de cette couleur l'étoffe sur laquelle on la répand. Ce poisson a au moins une grande analogie, si ce n'est pas exactement la même espèce, avec le *murex* des anciens, dont les Romains se servoient pour leur belle teinture de pourpre, et qui se péchoit sur les côtes de Tyr.

Les troupeaux ne sont pas d'une excellente race à Bombay, et les comestibles s'y payent beaucoup plus cher qu'en aucun autre lieu de l'Inde. Le monument le plus remarquable de l'île, c'est une digue située dans la partie méridionale : elle est longue d'environ un mille, large de quarante pieds, dont huit de chaque côté sont en pierre de taille. Cette digue qui, par sa solidité, peut durer pendant plusieurs siècles, entretient la communication avec les autres parties de l'île pendant la saison de la mousson, qui, sans cela, pourroit l'inonder et causer de grands ravages.

Le voyageur s'embarqua à Bombay sur un vaisseau arabe, chargé pour Bassorah, et qui mouilla dans le port de *Masqat*. L'entrée en est pittoresque, et la perspective qu'il offre est immense. L'escarpement des rochers indique d'une manière caractéristique le pays de l'Arabie. La ville fait un commerce considérable en divers lieux de l'Arabie, de la Perse et de l'Inde. Les maisons en sont mal bâties, les rues très-étroites : elle renferme cependant un beau *bazar* ou marché.

Masqat est la capitale de la province d'Oman, qui fait partie de l'Émen. Ses environs, couverts de rochers arides, sans aucune apparence de verdure, n'annoncent guère

l'Arabie Heureuse. Mais l'intérieur du pays est très-fertile au contraire, et les habitans aisés s'y retirent pour se soustraire à la funeste influence de la réverbération des rayons du soleil sur les roches : elle est telle, que dans la masse du peuple, on trouve au moins un sur trois individus affecté de grands maux d'yeux, et que la petite-vérole fait chez eux les plus grands ravages. L'imam, ou souverain de ce pays, réside à dix journées de chemin de la ville, dans l'intérieur des terres, et y mène un train assez brillant. Plusieurs marchands hindoux ; et un banquier au service de la compagnie anglaise, résident à Masquat ; mais le gouvernement n'y admet aucune factorerie européenne. Il règne d'ailleurs dans cette ville une excellente police.

Ce fut d'Abou-Chechr, petit port sur les côtes de la Perse, que M. Franklin trouva une occasion de se rendre à Chyrax, l'objet principal de son voyage. Il se joignit à une caravane qui faisoit route vers cette ville. Il fallut successivement gravir quatre montagnes. La route pratiquée dans la première, est très-dangereuse. La seconde offre moins de dangers, quoique plus haute encore que la précédente. La troisième, moins haute et moins escarpée que les deux autres, est encore d'un accès difficile. De celle-ci, l'on descend dans une vallée délicieuse, mais où l'air commence à être très-froid, ce que le voyageur attribue à la présence de la neige sur la quatrième montagne. De la cime de celle-ci, plus haute encore que les précédentes, le voyageur fut frappé de la beauté romantique qu'offroit de tous côtés la perspective. La vivacité, la pureté de l'air, ajoutoient encore un charme à cette sensation. Une des routes escarpées le conduisit dans une vallée très-vaste et très-fertile, longue de vingt-six milles anglais, large de douze, et environnée de toutes parts de hautes montagnes. C'est là qu'est située Chyrax, capitale du Fârsistân, à laquelle Chardin donnoit de son temps une étendue de huit lieues de long sur quatre ou cinq de large, et que M. Franklin réduit aujourd'hui à deux lieues de circonférence. Elle est ceinte d'une muraille de vingt-cinq pieds de haut

sur dix d'épaisseur , flanquée de tours rondes , avec un fossé de soixante pieds de profondeur , et large de vingt ; genre de fortifications respectable dans un pays où l'on ne connoît pas l'usage de l'artillerie. Cette ville a six portes , dont chacune a une garde de cent soldats commandés par quatre khans ou officiers. Le devoir de ces gardes est d'empêcher de sortir de la ville quiconque n'en a pas la permission. S'il s'échappe un homme suspect au gouvernement , la tête de l'officier en répond. M. Franklin fut plus d'une fois arrêté , avant d'avoir obtenu indéfiniment cette permission. Ces portes se ferment au coucher du soleil , et ne s'ouvrent qu'à son lever. Pendant cet intervalle , personne ne peut entrer ni sortir.

A l'extrémité supérieure de la ville , et dans son intérieur , est la citadelle , défendue , comme les murailles , par des tours rondes et par un fossé de mêmes dimensions.

Kerim-Kan , dont le nom fut pris du mot arabe *kerim* , adopté par les Persans , et qui signifie *généreux , bienfaisant* ; *Kerim-Kan* , qui justifia cette dénomination glorieuse par les établissemens également utiles qu'il forma à Chiraz , et les monumens magnifiques dont il décora cette ville pendant tout le cours de son règne ; *Kerim-Kan* , dont la mort laissa de profonds regrets dans le cœur de ses sujets , faisoit le plus habituellement sa résidence dans cette citadelle , qui , au besoin , servoit de prison d'Etat. Vis-à-vis , dans une belle et large place , est une galerie qui renferme la musique du camp , composée d'instrumens militaires , dont on joue régulièrement tous les jours au lever et au coucher du soleil. Lorsque le Kan est campé ou en voyage , cet orchestre est toujours placé auprès de lui. Dans la même place est le parc d'artillerie , composé de plusieurs pièces de canons en mauvais état.

A l'extrémité d'un grand jardin , est le *Dyrvan-khanah* , ou salle d'audience. Tout l'intérieur de cette vaste salle , de forme oblongue , est garni , jusqu'à un tiers de sa hauteur , de marbre bleu de Tauris. Les autres parties de ce

bâtiment sont ornées d'un émail doré qui imite le lapis-lazuli. Plusieurs beaux bazars sont répandus dans la ville. Elle renferme aussi quelques caravanserais, dont l'un est destiné particulièrement aux Hindoux, et pour lequel ils payent une certaine rétribution. Les Juifs occupent aussi un quartier particulier, sous des charges les plus aggravantes : ils sont haïs et très-molestés par les Persans. Plusieurs belles mosquées, dont celle qui a été bâtie par Kerim-Kan est la plus magnifique, contribuent à l'embellissement de la ville. On y voit aussi un hôtel des monnoies où se frappent, par un procédé très-simple, des espèces au coin de *Dja'afar-Kan*, possesseur de Chyras lors du voyage de M. Franklin. Le collège que Chardin visita, et où l'on enseignoit les arts et les sciences, subsiste encore, mais est bien déchu, quoique des mollas et des religieux y fassent encore leur demeure.

Des établissemens fort remarquables à Chyras, ce sont plusieurs bâtimens désignés sous le nom de *Zour-Khaneh*, qu'on pourroit traduire par la périphrase, *maison où l'on exerce ses forces*. M. Franklin fait une description très-curieuse de ces espèces de gymnases. Les exercices auxquels s'y livrent les Persans, doivent contribuer beaucoup à la santé, donner de la force et de la souplesse au corps, et rendre les membres très-nerveux. Les bains, qui sont disposés à Chyras et dans toute la Perse, d'une manière très-commode et même fort élégante, sur-tout au printemps, ont été également décrits par le voyageur. Il donne une idée magnifique de celui qui fut bâti par Kerim-Khan, et où l'on ne reçoit que les personnes d'un rang très-distingué. A la différence de ce qui se pratique en Turquie, où les étrangers de toute nation et de toute croyance sont admis dans les bains, ils en sont très-sévèrement exclus en Perse (1). Les tombeaux sont encore

(1) Quant à la manière de prendre les bains, de s'y faire *masser*, etc. elle ne diffère en rien de ce qui se pratique à cet égard en Turquie; et, comme j'en ai rendu compte dans la section relative à

l'objet de la magnificence des Persans en architecture. Les plus beaux sont situés dans des jardins, dont quelques-uns sont embellis par des cascades. Celui de ces tombeaux qui attire le plus d'attention, est le tombeau du célèbre *Shady*, connu en Europe même par son *Gulistan*.

A cette description de monumens de tout genre, succède, dans la relation, le tableau de la police de Chyraz, de la manière dont la justice s'y administre, du climat et de la fertilité des environs de cette ville, de la juste célébrité du vin qui en porte le nom, des chevaux et des troupeaux de la province de Fars, des manufactures et du commerce de la Perse.

Ce que M. Franklin rapporte du *prix du sang*, ou de la loi de talion, formellement établie par le Koran, qui en fait même un commandement positif, du jeûne du Ramazan, de la fête des Sacrifices, ne diffère pas beaucoup, chez les Persans, de ce qui se pratique à cet égard chez les Turcs : je ne m'y arrêterai donc pas.

On a déjà vu avec quelle rigueur l'entrée de Chyraz est interdite la nuit : à cette mesure de sureté, on a ajouté celle de battre des tambours le soir, jusqu'à trois fois différentes. Après le troisième coup, toute personne arrêtée dans la rue, et qui, traduite devant le juge de police, ne peut pas donner de bons renseignemens sur sa conduite, reçoit la bastonnade et paye une amende.

La justice se rend en Perse d'une manière très-prompte et très-simple : on exécute toujours la sentence sur-le-champ. M. Franklin ne nous donne aucunes notions plus particulières sur l'administration de la justice au civil ; mais quand à la justice criminelle, elle s'exerce avec une sorte de férocité. Les voleurs ordinaires sont mutilés. On fend le ventre aux voleurs de grand chemin, en laissant ainsi expirer au milieu des plus cruels tourmens. Les

cet Empire, je ne suivrai point M. Franklin dans les détails où il est entré à ce sujet.

supplices en général sont si cruels en Perse, que le voyageur répugne à les décrire.

Il n'y a pas de lieu dans l'univers, dit M. Franklin, où les comestibles soient plus abondans et plus exquis qu'à Chyraz. La délicieuse vallée où est située cette ville, outre la salubrité de l'air qu'on y respire, produit en abondance les meilleurs grains. Les fruits y sont excellens : ceux de notre Europe y ont bien plus de parfum et de saveur, particulièrement les abricots et le raisin. La cerise seule n'est pas excellente ; mais les pommes, les poires, les melons, les pêches, les coings, y sont singulièrement parfumés et savoureux. Le raisin de Chyraz est de plusieurs espèces, toutes très-bonnes ; on donne cependant la préférence à deux ou trois raisins blancs, dont le plus petit, d'un goût exquis, n'a point de pepins. Le noir est employé à faire ce vin de Chyraz si renommé en Asie, et même en Europe. A la première dégustation, les Européens ne le trouvent pas agréable ; mais quand ils en ont fait usage pendant quelque temps, ils le trouvent délicieux, comme il l'est en effet, et ont beaucoup de peine à s'en priver.

La douceur de la température à Chyraz est telle, qu'on n'y éprouve jamais de chaleurs excessives ni de froids bien piquans, quoique la neige, en hiver, tombe dans une assez grande abondance ; c'est ce qui rend le climat favorable aux fruits de l'Europe et de l'Asie. Excepté dans l'automne, où les pluies commencent et donnent beaucoup de rhumes, de flux et de fièvres, l'air est constamment sec dans les autres saisons de l'année. C'est à cette sécheresse, qui règne dans toute la province de Fars, que M. Franklin attribue la longue durée des bâtimens, et la conservation des célèbres ruines de Persépolis. M. Franklin vante beaucoup la sérénité des nuits et la bénignité de la rosée, si dangereuse par-tout ailleurs, et qui en Perse n'opère pas la moindre rouille sur les lames d'acier qui y restent exposées.

Les chevaux de la province de Fars n'ont plus de valeur

depuis le désastre de cette contrée ; mais on en trouve encore d'excellens dans le *Dechtistan*, au sud-ouest. Le mouton a un fumet excellent dans les pâturages voisins de Chiraz : certains ont, comme ceux de la Barbarie, des queues d'une grosseur extraordinaire. Les bœufs sont forts et gras : mais les Persans mangent peu de viande, ils se bornent au mouton et à la volaille.

Les manufactures et le commerce, observe M. Franklin, sont maintenant bien tombés en Perse, en raison de l'état perpétuel de guerre où cette contrée a été depuis la mort de Kerim-Khan. Si l'on parvenoit, ajoute-t-il, à établir dans ce royaume un gouvernement fixe et régulier, il recommenceroit à fleurir ; car ce voyageur s'accorde avec Chardin dans le jugement qu'il porte des Persans. Ils sont, dit-il, très-spirituels ; la dernière classe même des artisans a beaucoup d'adresse et d'activité. Il a vu à Chiraz une manufacture de verre qu'on exporte en grande quantité dans toute la Perse, et qui rapporte beaucoup aux entrepreneurs. Cette ville tire d'Iezd et de la Caramanie ses étoffes de laine et de soie, ses toiles, ses feutres et ses tapis. *Tauris* et plusieurs autres villes situées dans les parties de la Perse les plus septentrionales, peuvent lui fournir une grande quantité de cuivre, de marbres, etc.... Elle peut recevoir aussi de *Qom*, d'excellentes lames d'épée. Les marchandises de l'Inde lui viennent par *Abou-Chehr*. A l'époque où voyageoit M. Franklin, le commerce avec les Européens étoit interrompu, et l'on ne pouvoit pas se flatter de le voir bientôt renaître. Ce qui ajoutoit encore à la langueur du commerce, même intérieur, c'est que toutes les affaires qui y étoient relatives, étoient portées devant le *kelouter*, ou inspecteur municipal, qui, par ses extorsions, agravoit encore le poids des taxes imposées sur les articles d'importation. A la suite de ces renseignemens instructifs, viennent des observations intéressantes sur le caractère physique et moral des Persans, leurs usages dans leur société intérieure, leur manière de vivre, leur costume, la condition

de leurs femmes, leur vénération pour Aly, leurs mosquées servant d'asyles, leur juge en matière de religion, leur relâchement sur l'usage du vin, leur tolérance envers les sectateurs de tout autre culte, si l'on en excepte les Turcs, leur principale fête, leurs superstitions.

Les Persans, dit M. Franklin, sont en général beaux, bien faits et de bonne mine, excepté ceux qui se trouvent exposés à l'injure de l'air : tous les autres ont un aussi bon teint que les Européens.

Si on les juge d'après leur conduite extérieure, ce sont sans contredit les Parisiens de l'Asie. Doux, courtois, honnêtes, obligeans à l'égard de tous les étrangers, ils s'informent avec curiosité des mœurs et des usages de l'Europe, et par reconnaissance, vous instruisent des leurs. Ils portent l'hospitalité à un tel point, que celui chez qui vous entrez se trouve très-honoré, si vous acceptez ce qu'il vous offre. Les repas sont chez eux des gages d'amitié et de protection très-précieux. Cette douceur, cette urbanité de mœurs, cette générosité de caractère, ont été, à la vérité, dégradées chez les grands sur-tout, par les guerres continuelles qui ont désolé la Perse depuis l'extinction de la famille des Sophis ; mais un état de paix solide les feroit revivre. A l'époque où M. Franklin visitoit Chyrax et la province de Fars, en même temps qu'il accorderoit aux Persans beaucoup de bravoure et d'intrépidité, il leur attribuoit un caractère irascible, fier et vindicatif ; et remarquoit chez le peuple une certaine férocité dans leurs rixes. Il reconnoissoit chez les Persans beaucoup de vivacité, d'activité et d'esprit ; mais il les accusoit de se faire un jeu du mensonge, et de débiter les plus ridicules faussetés avec une gravité inconcevable. Il leur imputoit aussi de commencer par employer la ruse et la fourberie dans toutes leurs entreprises, et de n'en revenir à la droiture et à l'honnêteté, que lorsqu'ils se trouvoient avoir affaire à des gens aussi adroits qu'eux.

Dans la société, la conversation des Persans est pleine d'hyperboles que non-seulement les personnes de la pre-

mière qualité , mais même les plus misérables artisans prodiguent pour les moindres objets , de manière qu'un étranger non familiarisé avec leurs usages , les croiroit toujours prêts à lui consacrer leurs biens et leur vie. Du reste , on ne connoît pas la liberté dans la conversation , car *les murailles ont des oreilles* , est un proverbe que tout le monde sait et répète. L'entretien d'un subalterne avec son supérieur , est rempli de signes de la plus basse soumission. A la vérité , celui-là prend bien sa revanche avec ses inférieurs.

La manière de vivre des Persans est invariablement réglée. Ils se lèvent régulièrement à la pointe du jour , pour faire leur première prière avant le lever du soleil : elle est suivie d'un léger repas. La seconde se fait à midi , ils dînent immédiatement après. Ce repas consiste en lait caillé , en pain et fruits de différentes espèces ; les viandes en sont généralement exclues. La prière de l'après-dîné se fait vers les quatre heures du soir. La quatrième prière , c'est-à-dire celle du soir , commence immédiatement après le coucher du soleil : lorsqu'elle est finie , les Persans se mettent à souper. Ce repas est communément composé de pilan avec une excellente sauce , et fortement relevé avec différentes épices. On y sert aussi quelquefois du rôti. On se lave les mains avant et après le repas : c'est une coutume invariable chez les Persans. Ils mangent extrêmement vite , et avec leurs doigts. On apporte sur la table des sorbets , et le repas se termine par un dessert de fruits délicieux. Après le souper , la famille forme un cercle : on s'amuse à raconter des histoires amusantes , dont certaines même sont excessivement gaies , ou bien à réciter des passages des poètes favoris des Persans ; on joue aussi à de petits jeux. Une heure après le souper , on récite la cinquième prière , qui s'appelle la prière de la nuit .

Le costume des Persans diffère sensiblement de celui des Turcs , qui proscrivent à tel point la couleur verte dans toutes les parties de l'habillement , que tout autre qu'un descendant du Prophète qui se hasarderait de l'y faire

entrer, courroit risque d'être lapidé. En Perse, la couleur favorite est le vert, même pour la chaussure, et pour tout le monde, sans distinction d'état et de croyance.

Les femmes de Chyraz sont célèbres dans toute la Perse par leur beauté, et M. Franklin déclare qu'elles méritent leur réputation. Leurs yeux grands et noirs sont brillans, étincelans même. A la vérité, elles ont recours à l'art, car elles peignent leurs sourcils et leurs cils avec le *surma*, qui est une poudre d'antimoine. Voilées de la tête aux pieds dans les rues, elles ne se laissent voir que dans l'intérieur des maisons. Plusieurs d'elles qui vinrent rendre visite à la famille chez laquelle demuroit M. Franklin, engagées souvent à cette visite par la curiosité de voir un Européen, ne se firent pas scrupule de lever leur voile; de lui adresser une foule de questions avec beaucoup de familiarité, et de le remercier de l'empressement qu'il mettoit à leur répondre et à les instruire de tous nos usages d'Europe.

Comme dans tous les Etats musulmans, les femmes mariées, en Perse, ne sont guère plus que les esclaves de leurs maris. Ceux-ci, toujours soupçonneux et attachés à une ridicule étiquette, se regardent comme offensés, si un ami leur demande des nouvelles de leurs femmes. On ne se permet pas même de l'appeler de son nom : on la désigne par le titre de mère de tels ou tels de ses enfans. Les Persanes jouissent cependant d'un certain empire tant qu'on leur fait la cour. Une jeune fille ordonne à son amant de passer toute la journée devant la porte de son père, pour y répéter des vers dans lesquels il célèbre ses agrémens et ses charmes; c'est la manière ordinaire de faire l'amour à Chyraz. Rarement, ainsi qu'en Turquie, un amant a la permission de voir sa maîtresse avant que le contrat de mariage ne soit signé.

Les Persans ne reconnoissent pour successeur légitime de Mahomet, que son gendre *Aly*; les trois personnages qui successivement le précédèrent dans le khalifat, ne sont à leurs yeux que des intrus; et ils honorent comme des

marlyrs ce qu'on appelle les douze *Imam* , c'est-à-dire les descendans d'Aly, qui furent tous massacrés. On a peine à concevoir quelle vénération ils témoignent pour cet Aly dans leur conversation et dans leurs livres ; ils le regardent comme l'homme le plus savant et le plus parfait qui existât jamais. *Mohammed* (ou Mahomet), disent-ils , ne lui étoit supérieur que par la mission qu'il avoit reçue du ciel. Aly fut le seul homme dans le monde qui sût parler toutes les langues, et depuis sa mort, personne n'a eu le même secret. Le maître de la caravane avec lequel M. Franklin alloit à Chyraz , lui disoit : « Aly d'abord , et Dieu en suite ».

La ville de Chyraz est distribuée en douze quartiers, chacun desquels est sous la protection d'un *imam* , ou chef de la foi, que les Persans regardent comme un ange-gardien. Les mosquées, sous des *imam-zadeh*, ou descendans d'imam, sont des asyles pour les criminels, mais le plus sûr de ces asyles, est *chah-tcherogh* (lanterne du roi) ; les criminels y sont à l'abri de toute poursuite, quand les habitans veulent bien les recevoir. Cependant ils livrent assez volontiers les criminels d'Etat, quand on les réclame. Ces asyles, observe judicieusement M. Franklin, ressemblent beaucoup à ceux de certains pays catholiques, où les criminels, réfugiés dans les monastères et dans les églises, n'ont pas à redouter les poursuites de la loi. Le *cheikh-âl-islam*, ou chef de la religion, a l'inspection de tout ce qui concerne le spirituel. Ses fonctions ont beaucoup de ressemblance avec celles du mufty des Turcs, avec cette différence, qu'il ne peut pas, comme celui-ci, s'immiscer dans les affaires temporelles. Il ne connoît que des affaires ecclésiastiques, et prêche dans la grande mosquée les jours de fêtes publiques et dans quelques autres occasions.

De tous les musulmans, les Persans sont les moins scrupuleux sur l'usage du vin : plusieurs en boivent publiquement, les autres chez eux. Cependant ceux qui ont fait le voyage de la Mekke et les ministres de la religion s'en

absolument. Ils sont très-querelleux dans l'ivresse, et leurs rixes ont souvent des suites funestes. Ils font beaucoup moins d'usage de l'opium que les Turcs, dont ils tâchent de différer pour le boire et le manger, tant ils ont pour eux d'aversion et même d'horreur; car ils leur préfèrent les Juifs et les Chrétiens, dont le salut leur paroît moins douteux que celui des sectateurs d'Omar, qu'ils maudissent publiquement, ainsi que les deux autres khalifes qui succédèrent immédiatement à Mohhammed. La tolérance à l'égard des Juifs et des Chrétiens est fondée sur l'autorité qu'ils accordent à l'Ancien et au Nouveau-Testament, qu'ils regardent comme des livres divins apportés du ciel à Moïse et à Jésus-Christ. Ils donnent néanmoins la préférence au Qoran, reçu également du ciel par Mahommed, et destiné à purifier les erreurs dont les textes originaux, disent-ils, ont été corrompus par les Juifs et par les Chrétiens. Malgré cette imputation, loin de se croire souillés, comme les Turcs, par l'attouchement d'un chrétien, par exemple, ils mangent sans scrupule avec lui au même plat, boivent dans le même vase, agissent, en un mot, aussi familièrement avec lui qu'avec leurs parens. C'est ce que M. Franklin a constamment éprouvé par lui-même, pendant son séjour à Chyrax, où il demouroit chez des Persans musulmans.

Les dix premiers jours du Mohhurhem, le premier mois de l'année chez les Musulmans, sont consacrés dans toute la Perse, à un deuil universel. Pendant cette fête lugubre, les Persans et tous les *Chilytes*, ou sectateurs d'Aly, pleurent la mort de l'imam *Hhucoïn*, second fils d'Aly, qui fut tué en soutenant la guerre contre le khayfe *Jasyd*, fils de Moavyah. M. Franklin a décrit les différentes particularités de cette fête, la plus solennelle de toutes les fêtes persanes: il les a recueillies de la propre bouche d'un religieux persan: on les lira avec intérêt dans le Voyage même. La mort de l'imam *Hhacan*, frère de *Hhucoïn*, et empoisonné à Médyne par la mère de Mohhammed, est également célébrée par les sectateurs d'Aly, le 28 de

Saeffer, jour de sa mort ; mais cette solennité n'est pas comparable à celle de *Mohhurrom*, pendant laquelle, à la vérité, on parle aussi de Hhacan.

Les Persans, en général, ont une grande confiance dans l'efficacité des charmes, des prestiges, des talismans, et dans une foule d'autres superstitions. A celles de leurs ancêtres ignicoles, ils en ont joint d'autres, introduites chez eux avec la religion musulmane. Ils tiennent beaucoup aux jours et aux momens heureux ou malheureux. Ils les font entrer en considération pour se mettre en route, pour entrer dans une maison neuve, pour endosser un habit neuf. Ils ont la même attention pour un objet d'une plus grande importance : pour les mariages ; leurs talismans sont ordinairement des passages du *Qoran*, ou des sentences d'Aly écrites sur du parchemin ou gravées sur une lame d'argent, quelquefois même, chez les grands, sur des pierres précieuses : on se les attache au bras ou à d'autres parties du corps, et on les regarde comme des préservatifs assurés contre les charmes des démons et des mauvais génies. Une de leurs superstitions les plus remarquables, est de croire que par l'efficacité de certaines prières, on peut ôter aux scorpions, qui sont très-multipliés et très-venimeux en Perse, la force de mordre : celui qui a le pouvoir de les *lier*, car c'est ainsi qu'on désigne cet enchantement, se tourne du côté du signe du Scorpion que tous les Persans connoissent, et répète une prière. Quand elle est finie, tous les assistans claquent des mains, et alors ils se croient tous en sureté. Si, pendant la nuit, ils apperçoivent quelques scorpions, ils ne font pas difficulté de les prendre avec la main, plein de confiance dans l'efficacité de leurs charmes. M. Franklin ne nous dit pas si elle prévaut réellement contre la morsure que peuvent leur faire les scorpions, lorsqu'ils les manient. Il ajoute seulement qu'il a vu souvent le maître de la maison où il demouroit, réciter la prière par complaisance pour ses enfans qui le prioient de lier les scorpions. Après cette cérémonie, toute la famille alloit se

coucher avec la plus grande sécurité. Les scorpions qu'on trouve dans les provinces septentrionales de Perse sont si venimeux, que la plupart des personnes qu'ils piquent, meurent aussi-tôt. Ces scorpions avoient-ils été liés ou non ?

Pendant son séjour à Chyraz, M. Franklin accompagna M. Jones, sous-chef de la factorerie anglaise de Bassora, à l'audience de Dja'afar-Khan, qui, à cette époque, étoit le souverain de Chyraz et de la province de Fars, et qui tenoit sa cour dans son camp, à quelque distance de la ville. Ils en furent bien accueillis, et il leur adressa différentes questions sur l'Europe, sur l'Angleterre, et sur les usages de cette dernière contrée. Quelques jours après, ils firent une excursion jusqu'aux ruines de Persépolis. Il partit ensuite de Chyraz pour se rendre à Bassora, d'où il se remit en marche pour Calcutta.

A la suite du Voyage, est une notice historique, aussi instructive qu'intéressante, sur la Perse, depuis la mort de Nadir-Shah, connu en Europe sous le nom de Tamas-Koulikan, jusqu'en 1788.

L'ouvrage est terminé par un mémoire sur Persépolis, où M. Langlès nous a donné des extraits de ce que renferment sur cette ville célèbre, plusieurs manuscrits orientaux, avec des éclaircissemens dirigés par la plus judicieuse critique, sur les ruines qui subsistent encore aujourd'hui, et qui, à si juste titre, ont été si célébrées et décrites avec tant de soin par plusieurs voyageurs distingués.

VOYAGE dans l'Inde, la Perse, etc.... avec la description de l'île Poulo-Pinang, nouvel établissement des Anglais sur la côte de Coromandel, par différens officiers au service de la compagnie anglaise des Indes orientales, traduits de l'anglais par le C***. Paris, La Villette et C^e, 1801, in-8°.

Ce Voyage, présenté dans le titre comme une traduc-

tion nouvelle par le C***, de plusieurs Voyages faits dans l'Inde et en Perse, n'est rien autre chose, à quelques renseignemens près puisés, de l'aveu du contrefacteur lui-même, dans le Voyage de Le Gentil dans l'Inde, dont je donnerai la notice, qu'une contrefaction de la traduction des Voyages d'Abdoul-Rysacq et de William Franklin, par M. Langlès : on y a même réuni la notice historique sur la Perse, mais non pas le mémoire sur Persépolis.

C'est à cette raison de l'identité que je place ici, malgré sa date plus récente, cette édition à la suite de l'édition originale.

VOYAGE de Bengale en Angleterre, à travers d'une partie du nord de l'Inde, le Kachmyre, le pays des Afghans, la Perse et la Russie, par la mer Caspienne, par George Forster : (en anglais) *A Journey from Bengal to England, through the northern part of India, Kachmyre, Afghanistan and Persia, and into Russia by the Caspian-Sea, by George Forster*. Londres, 1790 et 1798, 2 vol. in-4°.

— Le même, traduit en allemand par C. Meiners. Zurich, 1800, in-8°.

La traduction en français a paru sous le titre suivant :

VOYAGE de Bengale à Pétersbourg, à travers les provinces septentrionales de l'Inde, le Kachmyr, la Perse et sur la mer Caspienne, suivi de l'histoire des Rhodilas et de celle des Seikes, par feu George Forster; traduit de l'anglais, avec des additions considérables, et une notice des Kans de Crimée, d'après les écrivains turcs, persans, etc.... par L. Langlès (avec deux grandes cartes géographiques). Paris, Delance, an x — 1802, 5 vol. in-8°.

Outre les additions dont les laborieuses recherches de M. Langles ont enrichi ce Voyage, il y a jeté de savantes notes, soit pour confirmer et éclaircir les faits rapportés par le voyageur, soit pour redresser quelques erreurs qui lui étoient échappées.

Pour prévenir une méprise assez naturelle, le traducteur avertit le lecteur que le *George Forster*, auteur de la nouvelle relation, n'a rien de commun avec l'autre *George Forster* qui, avec son père, ayant accompagné Cook, a publié depuis un Voyage sur les rives du Rhin et en Angleterre, et l'histoire des découvertes faites dans le Nord, dont j'ai donné précédemment la notice. Un concours extraordinaire de circonstances auroit pu faire confondre ces deux voyageurs : ils portoient le même nom, le même prénom : ils avoient tous deux la passion des voyages, tous deux ils étoient instruits dans les langues orientales, et ils moururent tous deux en 1792 : mais cette conformité dans les noms, dans le genre de goût et de connoissance, dans l'époque où ils furent enlevés au monde savant et à leurs amis, ne se soutient pas relativement à la contrée qui fut leur berceau, et à celle où ils ont terminé leur intéressante carrière. Le *George Forster* compagnon de Cook, et issu d'une famille établie en Allemagne, vécut à Mayence, où il méditoit un voyage au Thibet et dans l'Indostan, et mourut à Paris : l'autre *Forster*, Anglais de nation, finit ses jours à la cour marine de Maypour, où il avoit été envoyé en ambassade.

De Calcuta, principal établissement des Anglais au Bengale, d'où partit le voyageur, jusqu'à Pétersbourg, terme de son voyage, on compte environ cinquante-huit degrés, ce qui, en y comprenant les détours indispensables dans une si longue et épineuse route, donne huit cents myriamètres, ou seize cents lieues environ, à cette route. L'infatigable *Forster* la fit toujours par terre, depuis le Bengale jusqu'à la mer Caspienne, qu'il fut obligé de traverser pour gagner l'embouchure du Volga. Ce fut en remontant ce fleuve qu'il prit la route ordinaire de Moscou à Pétersbourg.

Le premier sentiment dont on est frappé à la lecture de cette longue excursion, c'est celui d'un profond étonnement, lorsqu'on considère l'étendue des pays que le voyageur a traversés, les dangers qu'il y courut, les difficultés qu'il eut à y surmonter. La précaution qu'il avoit prise d'adopter le costume oriental, afin de donner le change à l'aversion constante des naturels pour les étrangers, pouvoit lui devenir funeste, si l'on avoit pénétré son déguisement; mais c'étoit aussi le seul moyen praticable d'être initié dans la société la plus intime des musulmans le plus aveuglément attachés à leur religion; et il employa courageusement cette ruse, qui seule pouvoit lui procurer des notions certaines sur l'histoire, les mœurs et le caractère de tant de nations.

C'est sur-tout après des recherches soigneusement faites sur la religion des Hindous, que Forster a cru pouvoir confirmer les conjectures de plusieurs savans distingués, sur le véritable berceau des dogmes et des connoissances des Egyptiens et des Grecs. Comme ces savans, il le place dans l'Inde, où il a trouvé des traces sensibles d'anciennes liaisons entre les trois peuples; peut-être sont-elles dues en partie à une origine commune; mais plus sûrement encore, elles ont pour principe, les relations de commerce que les Egyptiens avoient pu former et entretenir avec l'Inde par la mer Rouge.

Une des conformités les plus remarquables entre la théogonie des Hindous et la mythologie des Grecs, qui ont tout pris eux-mêmes chez les Egyptiens, se trouve, soit dans les neufs déesses de l'Inde, qui ressemblent singulièrement aux neuf muses de la Grèce, et qui ont les mêmes fonctions, soit dans un dieu tout semblable à l'Amour par les divers noms que lui ont donné les Hindous, pour exprimer son pouvoir sur les cœurs. Les symboles dont ils l'ont entouré, le caractérisent tout aussi énergiquement que ceux qui lui ont été donnés par les Grecs. Il est représenté dans l'Inde, comme un beau-jeune homme armé d'un arc fait avec la canne-à-sucre, garrzi

d'aiguillons de mouches-à-miel, portant cinq flèches, qui figurent les cinq sens par lesquels l'amour peut s'insinuer. Chacune de ces flèches est empreinte d'une espèce particulière de poison qui lui sert comme d'amorce (1).

On doit à M. Langlès une observation aussi singulière qu'elle est importante, puisqu'elle vient à l'appui de l'origine des notions mythologiques des Grecs, c'est que *Cipud*, nom sanscrit du dieu d'amour, si on le renverse, donne *Cupid*, nom bien rapproché de celui de Cupidon.

Dans la description que Forster nous donne de la ville de Benarez, le chef-lieu de la religion des Hindous, et la plus considérable des villes restées en leur possession, il nous la représente comme décorée de beaucoup de temples et d'édifices publics, avec des maisons bâties en pierre, et, chose étonnante en Orient, élevées de six à sept étages. Cette ville, au reste, est extrêmement sale et très-mal pavée. A cette description, incomplète sous plusieurs rapports, le savant traducteur a ajouté de curieux détails qu'il a puisés dans un Mémoire du major Rennel, et dans les Antiquités asiatiques publiées à Calcuta.

Le pays de Kachmyr, sur lequel Bernier, tout en désignant le nom de cette contrée, nous a donné le premier, comme on le verra, des notions satisfaisantes, doit particulièrement attirer l'attention du voyageur; car, pour exprimer le charme des sites, la richesse des productions de cette délicieuse contrée, on lui a donné l'épithète expressive de *Dannata-Nazir*, c'est-à-dire, image du paradis. Les environs de la capitale, qui, comme le pays même, porte le nom de Kachmyr, déjà enrichis par la profusion de la nature, reçoivent encore de plusieurs jardins en-

(1) En ne donnant point d'ailes à l'Amour, les Hindous ne semblent-ils pas avoir voulu exprimer, d'une manière au moins implicite, cette fidélité, cette constance qui caractérisent, comme on sait, leurs attachemens? C'est une conjecture que je soumets à la sagacité des savans.

chantés, tous les embellissemens que l'art peut procurer. Outre le riz qu'on recueille en abondance dans le Kachmyr, et qui forme le fond de la nourriture des habitans, on y recueille les fruits les plus savoureux, on y fait des vins comparables à ceux de Madère. Le meilleur papier de l'Orient se fabrique dans cette contrée : c'est exclusivement dans le Kachmyr que se tissent ces schals si renommés chez les Orientaux, et dont le luxe a fait irruption jusque en Europe. La laine précieuse avec laquelle on les fabrique, ne se recueille pas dans le pays même, comme on l'avoit toujours cru ; elle vient du Thibet et d'un endroit même éloigné, puisque les gens qui l'apportent, mettent un mois à faire la route.

Les plus tristes réflexions succèdent à l'enchantement où la description de ce beau pays jette le lecteur, lorsque le voyageur lui apprend que tous les dons de la nature y sont en quelque sorte flétris par la barbarie du gouvernement. Pour la plus légère faute, l'avant-dernier gouverneur faisoit jeter dans la rivière les habitans dos à dos ; et son successeur, lors du séjour de Forster, se signaloit également par ses cruautés.

Les détails où ce voyageur est entré sur la vie et le caractère du fameux Nadir-Shah, et sur les révolutions que la Perse a essayées depuis l'invasion des Afghans, offrent beaucoup d'intérêt, mais ce sont sur-tout les notions qu'il nous donne sur ce peuple, fort peu connu jusqu'alors, qui forment l'une des parties de la relation la plus instructive et la plus curieuse.

A ce rapide aperçu des faits et des observations que renferment les deux premiers volumes du Voyage de Forster, j'ajoute l'esquisse du tableau qu'au troisième volume il trace de deux peuples qui occupent dans l'Inde un rang très-considérable. Le plus puissant de ces deux peuples sont les *Syks*, qui, avec les Marattes, balancent la puissance colossale des Anglais dans l'Indostan. Ce nom de *Syks* signifie *disciples* ; ils forment en effet une secte religieuse : leurs dogmes sont d'une simplicité

rables. Cette religion prescrit d'adresser directement ses prières au Dieu Suprême ; elle enseigne que, dans l'état futur, il est des récompenses pour la vertu, des punitions pour le vice : elle ne se borne pas à tolérer toutes les croyances, elle veut même qu'on s'abstienne de disputer avec les sectaires d'une autre religion. C'est au milieu des persécutions qu'ils ont essayées, que les Seyks sont devenus l'une des plus grandes puissances de l'Inde.

Les *Rodhilas* n'ont pas une si grande importance ; mais tout-à-la-fois propres au métier des armes et à l'agriculture, courageux jusqu'à la férocité, par une conséquence peut-être de leur gouvernement féodal, ils se font respecter de leurs voisins.

VOYAGE en Perse, par G. A. Olivier. Paris, Agasse, 1807, 2 vol. in-8°.

— Le même, *ibid.* 1 vol. in-4°.

— Atlas, vol. in-4°. de 45 planches (1).

Ce Voyage forme la plus grande partie du troisième et dernier volume de l'édition in-4°, et les cinquième, sixième et derniers volumes de l'édition in-8°. du Voyage de M. Olivier dans l'Empire Ottoman, l'Égypte et la Perse, dont j'ai donné la notice (première Partie, section VIII, §. III).

Cette dernière partie du voyage de M. Olivier, impatientement attendue, et dont le mérite justifie bien cette impatience, nous procure, avec le Voyage de M. Franklin dans le Farsistan (2), que M. Olivier n'a pas pu visi-

(1) Cette partie du Voyage de M. Olivier auroit dû être placée dans le paragraphe où je donne la notice des relations uniquement relatives à la Perse ; mais comme elle n'a paru qu'au moment où l'on venoit d'achever l'impression du paragraphe qui embrasse les Voyages communs à la Perse et aux Indes, j'ai été forcé de la placer à la suite de ce dernier paragraphe.

(2) C'est le nom oriental de la Perside, ou de la Perse proprement dite.

ter, un tableau complet du dernier état bien connu de la plus grande partie des provinces qui composent le royaume de Perse.

M. Olivier nous détaille d'abord, de la manière la plus instructive et la plus attachante tout à la fois, les diverses particularités de son voyage, dans lesquelles il fait entrer la description des villes et des monumens qu'il a visités, en les comparant presque toujours à ce qu'ils étoient sous la domination des sophis. Suivent de profondes recherches sur la topographie de la Perse, les productions de son sol, son agriculture, son industrie, son commerce, sa marine, son état militaire, les sciences, les arts libéraux, les mœurs et les usages de ses habitans.

Lorsque M. Olivier s'avança de Bagdad vers la Perse, ce pays avoit pour souverain l'eunuque Méhémet, auquel la privation des organes qui rendent l'homme capable des affections généreuses, n'avoit laissé d'autre passion que celle d'imprimer la terreur pour conserver le pouvoir auquel il étoit parvenu, par son argent et son adresse, et en profitant de la mésintelligence qui régnoit parmi les héritiers de Kerim Kan, le plus estimable de ses prédécesseurs. Ce n'étoit point un général habile, mais il avoit de l'activité. Sa férocité, dont M. Olivier rapporte plusieurs traits qui font frémir, n'étoit égalée que par son insatiable avidité.

Quelque odieux qu'il se fût rendu au peuple par ces vices, il lui en imposoit par une administration vigoureuse, mais cimentée par des flots de sang. L'ordre étoit rétabli dans la Perse; les routes étoient devenues très-sûres; les caravannes n'avoient plus à craindre le pillage. Les kans ou gouverneurs de province exécutoient ponctuellement les ordres de Méhémet; il régnoit dans toutes les parties de l'empire un calme au moins apparent.

Ceci nous explique avec quelle facilité M. Olivier en a parcouru plusieurs provinces. Dès son entrée dans la Perse, il éprouva les heureux effets de l'administration de Méhémet, par l'empressement que les Curdes qui déso-

loient la Turquie et rançonnoient les voyageurs, mirent au contraire à procurer à la caravane des provisions de toute espèce.

Dans cette partie de la Perse, les habitans tirent du thé-rébinthe, qui croît abondamment sur toutes les hauteurs, non-seulement comme ailleurs, une très-belle thérébenthine par les incisions qu'ils font au tronc de cet arbrisseau, mais une bonne huile à manger qu'ils expriment de son fruit. M. Olivier observe que ce dernier usage remontoit à une haute antiquité, puisqu'il en est parlé dans la retraite des Dix-mille. Près de la ville de *Karmanchah*, on cultive dans des jardins l'olivier de Bohême, tant à cause de la suavité de l'odeur qu'exhalent ses fleurs, que pour son fruit qu'on mange avec plaisir, quoique peu savoureux. Le séjour qu'il fit dans cette ville, lui donna lieu de remarquer, comme l'avoit fait avant lui M. Franklin, l'extrême sobriété des Persans, et le peu de variété qu'ils mettent dans le choix et l'apprêt des alimens. Les détails où il entre à ce sujet sont curieux.

Quoique *Karmanchah* soit la résidence d'un kan du premier rang, et la capitale d'une province fort étendue, sa population n'est que de huit à neuf mille habitans. Elle a été rebâtie par ordre de *Thamas-Kouli-kan* sur l'emplacement de l'ancienne ville; ses murs ont été aussi réparés, et elle est assez bien fortifiée; mais elle n'est pas aussi ornée que les autres villes de la Perse.

- Il trouva dans le kan de cette ville, jeune homme de vingt-cinq à trente ans au plus, beaucoup plus d'instruction et de politesse que chez les pachas de la Turquie. Le kan écouta, avec beaucoup d'attention, ce que M. Olivier et M. Brugnière, son compagnon de voyage, lui dirent touchant les intérêts politiques et commerciaux des Persans, des Turcs et des Russes. Ils apprirent de lui que *Méhémet* étoit parti, avec toute sa cour, pour le *Korassan*, dans le dessein de s'en emparer. Il leur conseilla de se rendre à *Teheran*, où ils pourroient attendre les ministres du roi, et leur déclara obligeamment qu'il les feroit

accompagner jusqu'à cette ville par un de ses officiers, et leur remettroit des lettres de recommandation pour son frère, l'un des généraux de l'armée et pour le ministre du roi. En attendant ces lettres, et que l'officier se préparât, les deux voyageurs parcoururent le territoire où est situé Karmanchah; ils le trouvèrent l'un des plus beaux, des mieux arrosés et des plus fertiles de la Perse. Ce pays produit des fruits et des légumes de toute espèce; le froment et l'orge y sont abondans, et les troupeaux sont nombreux. La vigne y réussit bien: mais la rigueur de trois mois d'hiver où la terre est ordinairement couverte de trois pieds de neige, oblige d'enterrer les ceps pendant cette saison.

Ils employèrent encore leur loisir à visiter un monument qui se trouve aux environs de la ville, dont M. de Beauchamp a donné la description dans le Journal des Savans. Elle diffère peu de la leur. Ils regrettèrent seulement de n'avoir pas dessiné avec tout le soin possible tout ce qui est relatif à ce monument, et de s'être contentés d'une simple esquisse, telle qu'on la voit dans l'atlas. C'est à cet atlas sur-tout qu'il faut néanmoins s'attacher pour s'en former une idée, en rapprochant le dessin de l'explication qu'en donne la relation. Je ne copierai pas ici cette explication, qu'il faut lire dans l'ouvrage même; je me bornerai à dire que ce monument consiste dans deux salles, l'une de trente pieds de haut et autant de large et d'enfoncement, l'autre beaucoup plus petite. Toutes deux ont été taillées dans une roche calcaire très-dure, où l'on a sculpté un grand nombre de figures dans différentes situations. On y voit, entr'autres, deux chasses et une pêche. Une inscription qu'on y trouve, et qui a été copiée par M. de Beauchamp, a été expliquée par M. Sylvestre de Sacy, qui a fait d'ailleurs de savantes recherches sur Karmanchah et sur ses antiquités.

Dans la route qui conduit à Teheran, ils trouvèrent toujours à la distance de cinq, six, sept ou huit lieues les unes des autres, des caravanserais qui, en Perse, sont

après les mosquées principales et les palais des rois, les plus beaux édifices qu'ils aient vus dans ce pays. Sur les routes, on les a placés, autant qu'il étoit possible, dans les endroits le plus à la portée de la bonne eau. Le nombre de ces caravanserais, dans les villes, est toujours proportionné au commerce qui s'y fait, ou à la quantité des marchandises qui doivent y passer.

Les caravanserais sont tous à-peu-près de la même forme; ils sont bâtis en carré, autour d'une vaste cour, et n'ont ordinairement qu'un étage dans les campagnes, et rarement deux dans les villes. On y entre par une grande et belle porte qui ferme bien. La garde en est confiée à une personne qui est responsable de tous les vols de marchandises, de chevaux et de bêtes de somme, qui pourroient se commettre dans l'intérieur. Les chambres qu'on donne gratuitement et sans réserve au premier venu, sont dans la partie intérieure des bâtimens. On y parvient par une estrade ou terrasse longue de sept à huit pieds, haute de trois ou quatre, sur laquelle on monte par deux ou quatre escaliers. Derrière les chambres, sont placées les écuries, c'est-à-dire, à la partie extérieure du bâtiment. De très-petites fenêtres fort hautes les éclairent, tandis que les chambres ne le sont ordinairement que par leur porte d'entrée. En hiver, les voyageurs s'établissent dans ces écuries, qui sont propres et chaudes, et où ils peuvent veiller sur leurs chevaux. En toute saison, les valets de caravanne se postent dans ces écuries, où, tout le long du mur intérieur, règne une estrade de cinq ou six pieds de large; c'est sur cette estrade que se placent les maîtres qui ne veulent pas perdre de vue leurs chevaux; c'est sur cette estrade aussi qu'ils font faire leur cuisine, pour laquelle il faut avoir apporté tous les ustensiles qui y sont nécessaires. Cette précaution est également nécessaire pour les lits et le tapis, car on ne trouve aucune espèce de meubles dans les caravanserais; mais avec de l'argent, on s'y procure aisément du pain, du riz, du laitage, des fruits et même de la viande pour soi, de la paille et de l'orge pour ses che-

vaux. Au surplus, on ne paie rien pour le loyer des caravanserais établis sur les routes, et fort peu de chose dans ceux des grandes villes qui y sont destinés aux marchands.

Les caravanserais les plus vastes n'ont pas plus de cinquante chambres à donner, d'où il arrive que, lorsque deux caravanes s'y rencontrent, les marchands qui se connoissent sont obligés de se réunir dans une même chambre, ou de se placer sur l'estrade, sur les terrasses, dans les écuries. Les écuries et la cour peuvent recevoir deux cents chevaux ou chameaux, et même davantage. Passé le nombre qu'elles peuvent contenir, la seconde caravane est obligée, en tout ou en partie, d'aller camper aux environs. Cet inconvénient a rarement lieu sur les routes dans la belle saison; car les caravanes alors vont rarement loger dans les caravanserais; elles préfèrent camper, à moins qu'elles ne craignent d'être attaquées la nuit par quelque bande de voleurs.

On conçoit qu'au moyen des caravanserais, les voyages se font à peu de frais en Orient, puisqu'on ne s'y trouve forcé à aucune autre dépense extraordinaire, qu'à celle des transports dont les frais sont très-modiques. On peut en juger par l'observation suivante; c'est que, malgré les douanes nombreuses qui sont établies sur les routes, et les bénéfices des divers marchands par les mains desquels passent les différentes marchandises, elles sont vendues à Constantinople et à Smyrne, où on les a apportées par terre, à meilleur marché qu'à Londres et à Amsterdam, où elles sont venues par mer. Cette espèce de problème commercial se résout encore par l'extrême sobriété des Arméniens ou des négocians qui voyagent le plus: ils la portent au point de faire cinq à six cents lieues, et même davantage, sans manger autre chose que du pain seul ou assaisonné avec la poudre d'une espèce de sariette. Quelquefois seulement ils achètent à très-bas prix des fruits de la saison, un peu de mauvais fromage, ou du lait caillé aigri. Ce n'est que dans les villes où ils séjournent, qu'ils mau-

gent une fois par jour du riz ou de la viande, et qu'ils boivent du vin ou de l'eau-de-vie.

La montagne de *Bissoutoun*, que les voyageurs trouvèrent sur leur route, leur offrit plusieurs antiquités très-curieuses, telles qu'un château à quatre faces, d'un beau marbre couleur de rose, qui date certainement du règne des Sassanides, et qui est orné sur toutes ses faces de sculptures très-bien travaillées; telle qu'une inscription, dont les caractères sculptés en relief sur un encadrement taillé dans le rocher, et qui probablement date du temps des Arsacides, sont encore très-nets et très-lisibles, et que les voyageurs regrettèrent bien de n'avoir pas copiés; telle enfin qu'un bas-relief taillé aussi dans le rocher, où sont sculptées douze figures.

En continuant leur route, les voyageurs arrivèrent à *Amadam*. Cette ville, l'une des plus considérables de la Perse sous le règne des sophis, a tant souffert dans les troubles qui ont suivi la chute de cette dynastie, qu'elle n'est plus aujourd'hui qu'une grande bourgade. Son enceinte sur-tout est encore assez considérable; on y voit encore des besesteins assez beaux; il y reste quelques belles mosquées; mais sa population, ses remparts, ses forteresses ont presque entièrement disparu. M. Olivier s'accorde avec les géographes dans l'opinion qu'*Amadam* a remplacé l'ancienne *Ecbatane*, qui partageoit, avec *Suze* et *Persépolis*, et ensuite avec *Ctésiphon* et *Al-madaïn*, l'avantage de recevoir chaque année le souverain dans ses murs; elle le dut encore plus à la douce température de son climat et à la salubrité de l'air, qu'à l'abondance de ses eaux et à la variété de ses productions. Cette partie de la Perse aujourd'hui est celle qui produit les meilleurs fruits, où les troupeaux sont les plus nombreux et les plus estimés, où croissent le plus abondamment le riz et toutes les plantes céréales.

Les deux voyageurs éprouvèrent, en franchissant les hauteurs du pays, un affoiblissement qu'ils ressentirent toujours plus ou moins tout le temps qu'ils restèrent en

Perse, et que M. Olivier attribua moins à la chaleur qui étoit excessive dès le 22 juin, qu'à la qualité purgative des eaux qui dérangent l'estomac.

Les montagnes que les voyageurs trouvèrent sur leur route, sont en partie volcaniques. Dans cette partie de la Perse, les sangliers sont très-multipliés et beaucoup plus féroces que ceux de la Turquie. L'onagre ou âne sauvage y habite les montagnes, et est assez commun dans toute la partie occidentale de la Perse.

A leur arrivée à Teheran, les voyageurs apprirent que le roi en étoit parti avec toute sa cour, qu'il avoit rassemblé dans très-peu de temps une armée de 60,000 hommes, et qu'il étoit entré dans le Khorassan, afin de réunir cette province à son empire. Ils prirent le parti d'adresser au gouverneur de Teheran une note, où ils disoient qu'envoyés par leur gouvernement auprès du premier ministre du roi, ils le prioient de prévenir de leur arrivée Hadgi-Ibrahim (c'étoit le nom de ce ministre), et de lui marquer qu'ayant à traiter avec lui d'affaires importantes, ils se transporteroient dans le Khorassan, s'il en témoignoît le désir, ou bien qu'ils attendroient son retour à Teheran, s'il le jugeoit plus convenable. En attendant la réponse à cette note, les voyageurs se procurèrent sur Teheran les notions suivantes.

En 1618, époque où *Pietro de la Valle* y passa, cette ville étoit spacieuse, mais peu peuplée, et en grande partie occupée par des jardins plantés d'une infinité d'arbres fruitiers. Les rues en étoient ombragées de grands planes ou platanes : il n'y trouva d'ailleurs rien de remarquable : placée hors des routes fréquentées par les caravanes, quoiqu'elle fût la résidence du khan et la capitale de la contrée, elle n'avoit d'autre avantage réel que d'être située dans un territoire étendu, fertile et arrosé. Son industrie étoit purement agricole, son commerce se bornoit à sa propre consommation, et à quelques objets d'exportation, tels qu'orge, froment, bestiaux et laines, qui passoient presque tous à Casbin ou à Kom. Du temps de

Chah-Tahmas, elle fut presque entièrement détruite par les Afghans. Aujourd'hui ses murs, ses bazards, ses mosquées, les maisons des habitans, le palais du roi, tout présente l'aspect d'une ville entièrement renouvelée. Méhémet, qui en a fait la capitale de son empire, y a fait construire de très-beaux caravanserais et de très-grands besesteins, qui en font une des plus belles villes de la Perse. Le palais du roi, situé au nord de la ville dont il occupe plus d'un quart, et qui est défendu, comme elle, par un mur épais et fort haut, bâti en terre, et par un fossé large et profond, se distingue d'ailleurs par son étendue, la beauté de sa construction, le luxe des jardins, et l'abondance des eaux. L'enceinte de la ville, de forme carrée, a un peu plus de deux milles, mais la moitié de cet espace est encore occupée, comme autrefois, par de vastes jardins, plantés d'arbres fruitiers. Sa population n'excède pas encore quinze mille ames; mais si les successeurs de Méhémet continuent d'y résider, cette population prendra nécessairement des accroissemens, malgré l'insalubrité de l'air qui y occasionne, vers la fin de l'été, des fièvres putrides très-dangereuses, des fièvres rémittentes et intermittentes qui se prolongent bien avant dans l'hiver, malgré la dysenterie sur-tout qui y fait le plus de ravage. Cette insalubrité, pendant les chaleurs de l'été, est si bien reconnue par les habitans eux-mêmes, qu'il n'y reste dans cette saison que les pauvres et les personnes que leur devoir ou leur intérêt y attache. Ceux-ci même sont dans l'usage d'envoyer leurs femmes et leurs enfans dans les villages voisins, pour y passer les deux derniers mois de l'été et le premier de l'automne, réputés les plus dangereux; et ils vont les rejoindre toutes les fois que leurs occupations le leur permettent. La mauvaise qualité des eaux contribue, sans doute, beaucoup à cette insalubrité: car d'ailleurs la chaleur ne s'élève pas communément dans les deux mois les plus chauds au-delà de 27 à 28 degrés. Elle seroit plus forte, à la vérité, si l'air n'étoit pas rafraîchi par le vent du nord qui souffle assez régulièrement en été de la mer Caspienne. Lorsqu'il

fait calme, et que les vents viennent de l'est ou de l'ouest, ce qui est rare, la chaleur s'élève à 29 ou 30 degrés. Les vents du sud, plus rares encore, sont aussi plus chauds. Vers la fin d'août, les voyageurs éprouvèrent, pendant quatre jours qu'ils soufflèrent, une chaleur de 32 degrés. Pour en tempérer les effets, les Persans font à Teheran un grand usage de la glace. On y trouve, comme dans toutes les grandes villes de la Perse, des glaciers qui fournissent abondamment de la glace à très-bas prix : elle n'y coûte qu'un liard la livre.

L'industrie est fort bornée à Teheran : elle se borne presque à la fabrication de tapis feutrés.

M. Olivier s'est peu étendu sur Casbin, ville florissante sous le règne des sophis, puisqu'on y comptoit cent mille habitans. Quoiqu'elle ait prodigieusement déchu, elle est plus peuplée encore que Teheran, puisqu'on y compte de 20 à 25,000 habitans : le commerce aussi y est plus actif. Cette ville sert d'entrepôt aux soies du Guilan et du Chyrvan : on y transporte une partie du riz de la première de ces deux provinces et du mazanderan : on y fabrique des étoffes de soie, quelques toiles de coton et beaucoup de tapis.

En attendant à Teheran l'arrivée du roi dont on annonça aux voyageurs le prochain retour, les voyageurs, après avoir obtenu la permission du gouverneur, vinrent s'établir dans un village appelé *Tegrich*, qui n'est distant de Teheran que de trois heures de marche. Ce village est situé dans un territoire fertile où les eaux sont abondantes. L'air y est salubre, les fruits et les légumes y sont excellens ; tout l'extérieur des habitans annonce la santé et l'aisance. La plus grande propreté règne dans les rues. La mosquée n'a rien de remarquable ; mais ce qui l'est beaucoup, c'est un platane qui en ombrage l'enclos. Au bas de son tronc est une expansion conique ou pyramidale qui semble lui servir de base et lui donner de la solidité. Les voyageurs en prirent la mesure ras de terre : elle donna soixante-dix pieds de circonférence, ce qui suppose vingt-trois pieds et

demi de diamètre. Le tronc paroissit très-sain , ainsi que les branches principales. Le bois de platane, employé dans le palais du roi à Ispahan , leur a paru bien supérieur à celui du plus beau noyer.

Durant le séjour que les voyageurs firent dans le village, ils se répandirent plusieurs fois seuls et sans armes dans la campagne à de grandes distances, et jamais ils ne coururent le moindre danger, jamais ils n'essuyèrent la moindre insulte. Leur logement étoit mal fermé : la plupart du temps il restoit ouvert en leur absence, et ils n'éprouvèrent aucune perte. Ils étoient seulement en butte chez eux à une curiosité importune. Tout paroissit extraordinaire aux villageois dans les usages européens ; mais leur étonnement n'avoit rien moins que le caractère de la stupidité. Tous paroissoient avoir de l'intelligence et une sorte d'instruction : tous avoient de l'aisance dans le maintien , de la hardiesse dans les propos, des idées plus étendues et plus nettes qu'on n'en trouve communément parmi les cultivateurs en Europe, où l'on observe une disparité si frappante entre les habitans des villes et ceux des campagnes. En Perse, la classe pauvre des villes diffère très-peu, pour l'esprit, les connoissances et les mœurs, de l'habitant des campagnes ; et l'on ne remarque pas non plus, dans les villes, une grande différence entre les riches et les pauvres. C'est presque par-tout la même conduite, la même allure, la même manière de s'exprimer ; ce sont les mêmes idées, et l'on pourroit presque dire les mêmes instructions. M. Olivier a cru en trouver la cause dans les troubles qui ont agité si long-temps la Perse. Les excursions presque continuelles de province à province auxquelles presque tous ont pris part, ont rapproché tous les états, ont très-souvent confondu tous les rangs. Le riche, élevé dans les camps, ne pouvant y avoir que l'instruction d'un soldat, est devenu moins instruit, a perdu de son urbanité, de sa douceur, de ses manières aisées. Le pauvre, en passant de la charrue ou de l'atelier dans les camps, y a apporté ses connoissances primitives, a acquis une partie

de celles qui lui manquoient. Ses manières se sont policées, ses idées se sont développées; ses conceptions se sont étendues. Caressé de ses chefs, devenu infiniment utile à ceux qui vouloient s'emparer du pouvoir, et voyant ouvert pour lui le chemin de la fortune et des honneurs, il a pris plus d'estime de lui-même et perdu sa vénération pour ceux qu'il voyoit de très-près. On conçoit que cette révolution dans les idées et les sentimens du pauvre des villes et de l'habitant des campagnes n'a pas dû s'étendre jusqu'à leurs femmes qui sont toujours restées renfermées dans le cercle de leurs opérations domestiques.

Le mont *Albours* qui avoisine le village, fixoit depuis long-temps l'attention des voyageurs. Ils résolurent de le franchir jusqu'à son sommet, dans la vue d'y faire des herborisations. Parvenus à des terres volcaniques très-rouges, ils trouvèrent le sol couvert d'une espèce de rhubarbe que les Persans emploient, comme remède, dans les maladies inflammatoires, et des pétioles de laquelle ils font usage comme aliment. Au tiers de la montagne, ils rencontrèrent d'énormes rochers basaltiques qui s'élevoient en pentagones assez réguliers. Au-delà, ils n'aperçurent plus rien de volcanique. Une esplanade assez étendue sur laquelle couloient plusieurs filets d'eau, leur parut riche en plantes. En escaladant le soir la partie de la montagne qu'ils avoient devant eux, ils ne virent plus que des rochers granitiques, des mines et des schistes feuilletés. Le lendemain, la montagne devenant trop escarpée, il leur fallut abandonner leurs chevaux et monter à pied; mais l'extrême fatigue et le mécontentement de ne rien trouver d'intéressant, les décidèrent à rétrograder, et ils revinrent par un pays fort riche à Tegrich.

Le retour du roi leur ayant été annoncé par le gouverneur pour le 15 septembre, ils se rendirent le 9 à Teheran, le roi n'y parut pas le 15. Ce jour là, les voyageurs furent témoins d'une fête que donna, dans la cour du Caravanserai un habitant d'Ispahan à ses compatriotes qui, comme lui, revenoient de l'armée. Elle commença au soleil cou-

chant par des chants guerriers où dix musiciens s'accompagnèrent de leurs instrumens. Cette musique étoit beaucoup mieux exécutée qu'en Turquie. Quelques scènes bouffonnes qui firent rire les spectateurs aux éclats, une pantomime très-obscène exécutée par trois acteurs seulement, succédèrent à ce concert. Un souper servi à une vingtaine de convives où les mets étoient peu variés, mais où les confitures, les fruits étoient prodigués, et où l'on ne servit pas de vin, fut accompagné d'une musique où les airs qu'on chanta et que l'on joua étoient plus doux et plus faciles à comprendre que ceux par lesquels on avoit débuté. La fête se termina par des danses qui, par l'agilité, la souplesse et les graces même des danseurs, surprirent vraiment les deux voyageurs.

Quelques jours après, ils eurent avec le premier ministre deux conférences, où ils traitèrent beaucoup de sujets politiques. Le résultat fut favorable à toutes leurs demandes, et ils obtinrent spécialement l'envoi d'un ambassadeur à la cour ottomane. Leur mission ayant eu ainsi un plein succès, ils quittèrent Teheran le 14 octobre, et se mirent en marche pour Ispahan.

Le territoire de *Kom* que les voyageurs traversèrent, est l'un des plus arrosés et des plus fertiles de la Perse. Quant à la ville de ce nom, qui, sous les Sophis, contenoit plus de quinze mille maisons et plus de cent mille habitans, elle ne présente plus aujourd'hui que des ruines. La principale mosquée a néanmoins échappé à cette destruction générale, grace à la vénération que les Persans ont pour ce temple qui renferme les dépouilles d'une fille de Fatime.

La ville de *Cachan*, au contraire, où les deux voyageurs séjournèrent un jour entier, avoit été presque entièrement préservée des désastres des guerres civiles. Jusques-là, ils n'avoient pas encore vu en Perse une ville aussi belle, aussi riche, aussi grande, aussi peuplée. Le cinquième des maisons, à la vérité, se trouvoit détruit; mais les mosquées, les caravanserais, les besesteins, le palais royal, tout étoit en bon état. Les besesteins sur-tout y étoient de la plus

grande beauté. La population seulement avoit singulièrement déchu. Elle étoit, sous les Sophis, au moins de cent cinquante mille ames : on ne peut pas l'évaluer aujourd'hui à plus de trente mille. On doit la fondation de cette ville, qui a une bonne lieue de long de l'est à l'ouest et plus d'une demi-lieue du nord au sud, à la femme de *Haroun-el-Raschid*, calife de Bagdad. On y fabrique beaucoup d'étoffes de soie et de toiles de coton, et toutes sortes d'ustensiles de cuivre. On y travaille aussi fort bien l'or, l'argent et l'acier. Il s'y trouve beaucoup d'orfèvres et de fabricans de lames, de sabres et de cangears ou poignards. Son territoire produit en abondance du riz, du coton, du tabac, du sésame, du froment, de l'orge, des fruits et des légumes de toute espèce : on y cultive le ricin dont on extrait de l'huile à brûler. La vigne y est assez commune : les raisins et les abricots secs y forment une branche de commerce assez considérable.

Tous les voyageurs s'accordoient à débiter que les scorpions étoient très-communs et très-dangereux dans cette ville. M. Olivier reconnoît qu'en effet il y a beaucoup de scorpions dans la Perse. La coutume qu'ont les Orientaux d'habiter de préférence le rez-de-chaussée, les expose à être piqués par cet insecte qui s'y glisse fréquemment, si par inadvertance ils le pressent de la main ou de toute autre partie du corps ; mais d'après ce que les deux voyageurs ont recueilli, ou ce qu'ils ont pu observer par eux-mêmes, ils sont restés persuadés que cet insecte n'est pas plus commun à Cachan, qu'il ne l'est à Ispahan, à Kom, à Teheran, et que sa piqure, presque toujours suivie d'une légère inflammation, n'a jamais rien de dangereux pour la vie, même pendant les plus fortes chaleurs de l'été, si l'on applique les topiques convenables, tels que la thériaque, l'huile d'olive, l'alkali volatil fluor. Ils firent, avec succès, l'épreuve de ce dernier remède dans le désert de l'Arabie, sur un jeune homme qui avoit été piqué à la partie extérieure de la cuisse.

Les deux voyageurs arrivèrent à Ispahan le 25 octobre.

Cette ville, qui paroît être l'*Aspadana* de Ptolomée, ne devint le chef-lieu d'une province étendue, que sous les califes de Bagdad, et fut détruite sous Tamerlan. Rétablie sous les premiers sophis, elle n'étoit plus qu'une ville du second ordre. Mais lorsque Chah-Abbas I^{er} en eut fait la capitale de son empire et le centre d'un grand commerce, elle devint en peu de temps l'une des plus riches, des plus belles et des plus grandes villes du monde. Sous le règne d'Abbas II et de Soliman, elle avoit, selon Charadin, vingt-quatre milles de circuit, cent soixante et douze mosquées, quarante-huit collèges, dix-huit cents caravanserais, deux cent soixante-treize bains publics, et plus de trente-huit mille maisons ou palais. On varioit sur sa population, que quelques voyageurs et quelques négocians qui y étoient établis, portoient à onze cent mille habitans, et que d'autres ont évalué à un moindre nombre. Cette magnifique existence n'a été, en quelque sorte, qu'éphémère. Le règne des Afghans, celui de Nadir, lui ont fait perdre la plus grande partie de ses richesses, de son industrie et de son commerce. Durant les troubles qui ont suivi la mort de Kérim-Khan, ses plus somptueux édifices ont été démolis, ses plus beaux hesesteins abandonnés et détruits. Le faubourg d'Abbas-Adab, qui occupoit toute la partie occidentale de la ville, celui des Guébres qui étoit situé au midi, n'existent plus. Dans un rayon d'une demi-lieue et plus, on ne voit que des maisons écroulées, des pans de mur inclinés, des amoncèlemens de terre. Ispahan qui, comme on l'a vu, avoit vingt-quatre milles de circuit, n'a plus aujourd'hui, dans sa partie habitée, que deux milles de diamètre, et sa population n'excède pas cinquante mille ames. Toutes ses beautés néanmoins n'ont pas disparu. Le palais royal bâti par Chah-Abbas figureroit encore avantageusement avec tout ce qu'il y a de plus grand et de plus majestueux en ce genre. Rien, dit M. Olivier, n'égale en Europe la vaste étendue des places publiques, la richesse des mosquées, la beauté des caravanserais et des besesteins. On est frappé de l'élé-

gance des ponts. L'Europe n'offre rien de comparable pour la commodité des gens de pied, pour la facilité de leur passage, pour la jouissance qu'elle leur procure, le jour, de la vue de la rivière et de ses environs, et de la fraîcheur de l'air qu'elle leur ménage le soir.

Le Tchar-Bag, belle avenue de platanes située à l'occident de la ville, a paru aux deux voyageurs bien beaux jardins ; elle est formée par quatre rangées d'arbres très-gros, très-touffus et d'un vert extrêmement agréable. Les allées de côté sont un peu plus hautes que celles du milieu, beaucoup plus larges que les nôtres, et couvertes de verdure et de fleurs de toute espèce. Dans toute la longueur de l'avenue, des canaux et des bassins de grandeurs et de formes différentes, sont destinés à recevoir sans cesse les eaux du *Zenderout*, et à les répandre au besoin sur le gazon des parterres, afin d'y entretenir la vie et la fraîcheur. Cette avenue a trois mille deux cents pas de long, sur cent dix de large. Du côté de la ville, elle aboutit à un pavillon très-vaste et très-élégant, que Chah-Abbas avoit fait construire pour faire jouir ses femmes des spectacles qui se donnoient journellement sur le Tchar-Bag, et qui, sous les règnes suivans où les usages du pays leur ont interdit cette jouissance, fut alors destiné à loger les ambassadeurs étrangers. Du côté opposé, cette avenue alloit se perdre dans l'*Azer-Gerih* dont il sera parlé plus bas ; mais cette partie de l'avenue est détruite.

La mosquée principale est d'une belle simplicité. Le dôme est vaste et terminé extérieurement par des ornemens d'or pur. Les portes sont garnies, tant en dehors qu'en dedans, de plaques d'argent ciselées avec beaucoup d'art.

Le Meydan, que les plus célèbres voyageurs ont décrit, est une place de sept cents pas ordinaires de long du nord au sud, et de deux cent trente de large de l'est à l'ouest. Autrefois un canal de six pieds de large en faisoit le tour. Entre ce canal et les bâtimens, étoit une fort belle rangée de pla-

tanés. Il ne reste plus aujourd'hui le moindre vestige ni du canal ni des arbres. A la face du nord de la place, on remarque divers bâtimens assez beaux. Ceux des faces de l'est et du sud sont très-réguliers et fort élégans ; mais tout est éclipsé par le palais royal situé à la face de l'ouest. M. Olivier ne connoît rien en Europe qu'on puisse lui comparer pour la forme et l'étendue des bâtimens, le nombre et la beauté des pavillons disséminés sur dix vastes jardins qui vont aboutir à l'avenue de Tchar-Bag, et même pour le travail intérieur de quelques salons. Il renvoie le lecteur à Chardin pour la description de ce palais, qui est encore en assez bon état pour les bâtimens, mais où l'on n'a laissé aucun meuble, ni rien de tout ce qui pouvoit avoir quelque valeur.

Avec les besesteins et les caravanserais tous fort beaux, contrastent désagréablement les maisons particulières qui ont peu d'apparence en dehors, quoiqu'elles soient assez belles et assez commodes dans l'intérieur. Presque toutes sont construites en terre ou en briques durcies seulement au soleil, tandis que les besesteins, les palais, les mosquées le sont en briques cuites au feu. Les rues sont étroites, sinueuses, fort sales lorsqu'il pleut, remplies de poussière dans la sécheresse, c'est-à-dire, dans la plus grande partie de l'année, attendu qu'elles ne sont point pavées. On a soin cependant, dans les beaux quartiers, de les arroser ainsi que les besesteins. Le Zenderout fournit l'eau pour ces arrosemens, qui l'avoient mis presque à sec lorsque les deux voyageurs le virent, quoique dans certaines saisons il soit presque aussi fort que la Seine.

Le pont qui traverse le fleuve et par lequel on se rend au faubourg de Julfa, a trois cent soixante pas de long sur vingt de large. Ses arches fort grandes sont au nombre de trente-quatre. Ce faubourg a près d'un mille de long du nord au sud, et un demi-mille de l'est à l'ouest. Ses rues sont fort larges, ses maisons aussi élégantes que commodes. Les jardins en sont arrosés, comme ceux de la ville, par le Zenderout. On y recueille, avec d'autres fruits, des

raisins excellens disposés en treille, dont la quantité étonne l'imagination. Le nombre des habitans de Julfa, qui s'élevoit autrefois à douze mille, est réduit aujourd'hui à huit cents. Le commerce qui y étoit si florissant, est presque nul aujourd'hui. Le jardin d'Azar-Gerib est à l'orient de Julfa; il a à-peu-près un mille d'étendue. Comme le terrain est un peu en pente, les terres sont soutenues par des murs en pierre peu élevés. Les douze terrasses qu'on y voit sont plantées d'arbres fruitiers. Ce jardin offre de toutes parts des canaux, des dessins, des jets d'eaux plus ou moins mal traités. Sous les Sophis, il étoit destiné à la culture des plus beaux fruits de la Perse. Quoique la saison fût avancée, les deux voyageurs y trouvèrent des pêches excellentes. Ce fruit, ainsi que les abricots et les prunes, y surpassent en bonté les meilleurs de ces espèces en Europe. Les pommes au contraire, et sur-tout les poires, y sont inférieures aux nôtres. M. Olivier trouva plusieurs variétés de cerises assez bonnes, tandis qu'à Chiraz M. Franklin les avoit trouvées toutes mauvaises ou médiocres. La figue est assez abondante, et plusieurs de ses variétés sont savoureuses. La noix, la châtaigne et la nêfle sont communes vers le nord. L'oranger, le citronier et les variétés qui en dépendent, ne peuvent pas réussir à Ispahan.

Le territoire de cette ville est encore, avec le secours des arrosemens, un des plus fertiles, des plus productifs et des mieux cultivés de la Perse. Le climat est sain et tempéré. En quittant Ispahan, les deux voyageurs reprirent, pour sortir de la Perse, à-peu-près la même route qu'ils avoient prise pour y entrer.

Tout ce que M. Olivier a écrit sur la topographie de la Perse, est également neuf et précieux; mais les bornes de mon ouvrage ne me permettent d'en extraire que quelques observations seulement.

En pénétrant dans la Perse, on voit que le sol reste élevé dans tout l'Irak-Adjem, ou tout ce qui appartenoit à l'ancienne Médie; qu'il baisse très-peu vers Ispahan,

Cachan et Kom ; qu'il se soutient à-peu-près à la même hauteur de-là à Chyraz et à Yesel ; mais qu'il s'élève encore davantage lorsqu'on avance d'un côté vers la province d'Erivan , et de l'autre vers le Loristan. Au sud , le sol s'élève moins brusquement qu'à la partie occidentale et septentrionale. Il y a le long du golfe Persique , une bruyère basse à peine habitable l'été , à cause des chaleurs excessives qu'on y éprouve. En s'éloignant de la mer , on traverse des montagnes , on s'élève par degrés , on respire insensiblement un air plus frais. Le pays est pourtant encore fort chaud jusqu'à Tarom , Tardivan et Keseroum. Les dattiers ; abondans au bord de la mer , viennent encore fort bien dans ces parties de la Perse , quoique les montagnes des environs offrent de la neige durant l'hiver. Si l'on s'avance jusqu'à Chyraz et Persépolis , on monte encore. Le dattier alors disparoît , mais l'oranger végète très-bien. Les hivers sont froids , mais de courte durée : il neige assez souvent dans les plaines , même en janvier et en février. Chyraz est néanmoins au 29^e deg. 36 min. d'un demi-degré ou environ plus au sud que le Caire. Le sol s'élève à peine de-là jusqu'à Ispahan , situé au 32^e deg. 24 min. 34 sec. Sous cette latitude , ordinairement très-chaude , on ne peut pas cultiver à Ispahan l'oranger , tandis qu'il réussit à Mossul , situé au 36^e deg. 20 min. et deux fois plus éloigné de la mer qu'Ispahan. Toutes les provinces qui sont au sud-est de la Perse , sont beaucoup plus chaudes que les autres , parce que le sol y est moins élevé , et qu'elles se trouvent d'ailleurs plus rapprochées du tropique.

De cet exposé , il résulte que les pays les plus tempérés de la Perse , sont aussi les plus élevés , sauf la modification qui provient de leur latitude ; en même temps que dans ces contrées , le froid en hiver est occasionné par l'élévation du sol , la cause de la chaleur qu'on y éprouve en été , doit être attribuée à la sécheresse de l'air. Cette sécheresse est telle , que depuis les montagnes du Guilan et du Mazanderan jusqu'au golfe Persique , depuis les environs

des lacs de Van et d'Urmia jusqu'au pays de Cachemyre , il n'y a dans l'été aucune rosée sur les plantes , aucune vapeur sensible dans l'atmosphère , aucun brouillard sur les monts les plus élevés , aucun nuage dans les airs. Le ciel est si pur , que , durant la nuit , les étoiles donnent assez de clarté pour lire une écriture un peu grosse.

La sécheresse de l'air dans la Perse , située d'abord sous une latitude très-chaude , s'explique sur-tout par la privation d'eau. On n'y voit ni fleuves , ni rivières un peu considérables (1). Les ruisseaux y sont peu nombreux : il n'y pleut jamais depuis la fin de mai jusqu'à la fin de novembre (2). Il faut croire que la masse d'eau qui tombe pendant l'hiver n'est pas bien considérable , et qu'elle ne peut pas suppléer ces nuages permanens , cette humidité habituelle qu'on observe sur toutes les montagnes qui donnent naissance à de grands fleuves. Celles de la Perse , quoique propres aux chênes , aux pins , aux cèdres , aux cypres , aux thuyas , aux génévriers , aux thérébenthes , aux azeroliers , sont entièrement dégarnies d'arbres. Le dénuement de ces grands végétaux , qui ailleurs contribuent si puissamment à fixer les vapeurs de l'atmosphère , considéré primitivement comme l'effet nécessaire de la sécheresse de l'air naturelle au climat de la Perse , devient à son tour une cause qui entretient cette sécheresse (3).

(1) A l'appui de cette assertion , M. Olivier fait observer que l'Araxe , dans la plus grande partie de son cours , le Tigre et l'Euphrate , si renommés dans l'histoire , appartiennent à la Turquie asiatique.

(2) C'est peut-être , dit M. Olivier , à cette longue sécheresse qu'il faut attribuer un fait d'histoire naturelle qui a paru très-surprenant à son collègue et à lui. Dans l'espace qu'ils ont parcouru en Perse , ils n'ont aperçu aucune espèce de coquillage terrestre , malgré toutes les recherches qu'ils ont faites à ce sujet.

(3) La rareté du bois est telle en Perse , que de Kermanschah à Teheran , de Teheran à Ispahan , et de cette dernière ville à la première qu'il trouva sur sa route , M. Olivier atteste qu'il n'a vu

Les collines participent à l'aridité des montagnes ; et les plaines même ne sont cultivées que là où l'on peut arroser : mais par les suites funestes des guerres intestines , dont , pendant plus de quatre-vingts ans , la Perse a été désolée , on voit chaque jour s'obstruer et disparaître ces canaux souterrains creusés à grands frais par les anciens habitans , dans la vue de se procurer des sources artificielles pour l'arrosement des terres. Chaque jour on voit une fontaine se tarir , un étang se dessécher , un canal se détruire. De la privation d'eau , il résulloit , à l'époque où M. Olivier visita la Perse , qu'il n'y avoit pas un vingtième de cet empire mis en culture ; tout le reste étoit nu , ou ne produisoit , dans l'été , que des végétaux peu abondans en sucs , peu transpirables ; tels que des arbustes épineux , des plantes cotonneuses. Les terres basses même , sur lesquelles les Persans avoient établi autrefois de riches cultures , ayant été long-temps abandonnées , s'étoient tellement imprégnées de sel marin , qu'elles étoient devenues stériles , et qu'on n'y voyoit plus croître que des soudes ou autres plantes salines.

Le sel est si abondant dans toute la Perse , qu'il est charrié par les eaux de pluie dans les bas-fonds ; d'où il résulte que par-tout où les eaux séjournent l'hiver , le terrain se couvre de ce minéral. Tous les lacs de ce pays sont salés , tous les grands amas d'eau le deviennent de même au bout de quelques années. Les eaux des étangs qu'on a formés dans les vallons et dans les gorges des montagnes , contracteroient également cette salure , si le besoin qu'on a de leur eau pour l'arrosement des terres , ne les faisoit pas vider chaque année ; car , en Perse , on ne connoît aucune sorte de culture sans arrosement. On arrose le blé ; la vigne même est arrosée ; les arbres fruitiers ne sont plantés que dans des jardins soigneusement arrosés.

aucun arbre , aucun arbrisseau qui ne fût planté et arrosé de main d'homme autour des habitations.

Toute la Perse offre de grandes plaines dont les eaux se sont emparées l'hiver, et dont le sol nu et salé devient brûlant dans l'été : tel est le désert qui se trouve à l'orient de Kom, et qui a plus de soixante lieues d'étendue : tels sont ceux de Kerman, du Ségestan, du Khorassan. Mais ces déserts, bien différens de ceux de la Libye qui sont en général sablonneux et condamnés à une éternelle stérilité, seroient rendus à la culture, si les terres, ordinairement argilleuses et fortement imprégnées de sel marin, pouvoient être lavées par les eaux pluviales, si l'on pouvoit ensuite les arroser.

A ces tristes peintures, M. Olivier fait succéder un tableau plus riant : il observe que les provinces de la Perse situées entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, ne ressemblent point aux autres parties de cet empire. Le voisinage de ces deux mers, une latitude un peu plus boréale, et des montagnes qui s'élèvent jusque dans les nues, rendent ces contrées plus humides et bien plus tempérées. La terre est par-tout couverte de végétaux. Presque toutes les montagnes sont couronnées de chênes, de hêtres, de pins, de sapins, de frênes, de charmes, de sabiniers. Les lieux moins élevés offrent des tilleuls, des ormes, des érables, des noyers, des châtaigniers, des coudriers, des azeroliers. On y voit prospérer le platane, l'olivier de Bohême, le plaqueminier, le sorbier, le mûrier, et tous les arbres fruitiers de l'Europe. Vers les bords de la mer Caspienne, on trouve le jujubier, l'olivier, l'oranger, le citronier. La vigne même croît sans culture dans les lieux peu élevés. Ici, le sol a toute la pente nécessaire pour l'écoulement des eaux. Les pluies se prolongent jusqu'à la fin de juin, et celles d'automne commencent dès le mois de septembre. Ces pluies, et les eaux qui résultent de la fonte des neiges, forment un grand nombre de rivières et de ruisseaux qui se rendent dans le Pont-Euxin et dans la mer Caspienne. Tels sont les avantages que les vapeurs de ces deux mers, l'abaissement du sol, et la douceur de la température, produit de ces deux circonstances, pro-

curent aux provinces du Guilan et du Mazanderan. Aussi la canne à sucre elle-même, qui ne réussit pas à Chyras, située à sept ou huit degrés plus au sud, vient-elle fort bien dans le Mazanderan, et y parvient-elle à sa maturité quatre mois plutôt que dans les colonies américaines, parce que, dans l'été, les chaleurs y sont plus fortes et plus soutenues que dans ces colonies.

Je ne donnerai point l'extrait de la savante dissertation de M. Olivier sur la mer Caspienne : il faut la lire dans l'ouvrage même. Il y détermine son étendue : il y établit qu'elle communiquoit autrefois avec la mer Noire : il y prouve que les eaux de celle-ci n'ont pas baissé comme celles de l'autre : il y indique la cause de leur séparation : il y démontre enfin que la mer Caspienne ne communique point par des canaux souterrains avec la mer des Indes.

Je vais maintenant le suivre dans l'exposé qu'il a fait des productions de la Perse : en voici l'aperçu rapide.

Les productions les plus importantes de cet empire, tirées du règne animal, sont la soie et les laines.

La quantité de soie que la Perse fournissoit, il y a un siècle, étoit si considérable que, malgré tout ce qui en étoit employé dans le pays pour la fabrication des schals, des ceintures, des galons, des rubans et des étoffes en tout genre, il en sortoit tous les ans, suivant Chardin, vingt-deux mille ballots, pesant chacun deux cent soixante et seize livres (1). Cette soie étoit fournie, dans des proportions inégales, par le Guilan, le Mazanderan, l'Irak-Ajem, le Khorassan, une partie du Kerman, le Chyrvan, la Géorgie, etc.... Elle étoit rarement blanche, presque toute jaune : le brin en étoit très-fin, très-flexible, plus aisé à tirer que celui des autres soies. Il y avoit toujours dans l'intérieur des ballots, une soie de qualité inférieure. Ces soies se payoient comptant, ou se livroient au troc. Les Européens donnoient en échange des draps, de la

(1) M. Olivier croit que Chardin a voulu dire deux cent seize livres.

cochenille, de l'indigo, du bois de teinture, quelques quincailleries. Ce commerce n'avoit plus lieu du temps de M. Olivier, soit que la qualité des soies eût diminué dans la même proportion que la population, soit que les Russes, à l'exclusion des autres peuples d'Europe, se fussent seuls chargés de toutes les soies que les habitans des contrées voisines de la mer Caspienne vouloient vendre. Les Persans cultivent le mûrier blanc pour la soie, le noir pour le fruit. On fait avec celui-ci, des sirops et des sorbets fort agréables : on fait même sécher des mûres pour l'hiver.

Après la soie, la laine est l'article le plus important des productions de la Perse. M. Olivier estime qu'il n'y a pas de pays sur la terre où elle soit plus abondante, et où la consommation en soit plus grande. Le bonnet de drap des Persans de tout âge et de toute condition, les schals, les vêtemens d'hiver, les manteaux de voyage, les tapis pluchés et feutrés répandus avec profusion dans les palais et les maisons des riches, comme dans la chaumière du pauvre, les tentes des Turcomans, des Curdes, des Arabes, les matelats et les couvertures, les ballots de marchandises, etc.... tout cela emploie une grande quantité de laine. Néanmoins il en passoit beaucoup autrefois à Alep, à Smyrne, à Constantinople.

Les laines sont de plusieurs sortes : 1°. celles du mouton à large queue, dont la qualité varie suivant les pays, mais qui n'est nulle part aussi belle que les laines d'Espagne et d'Angleterre : 2°. les laines de *chevron*, qui sont de trois qualités; la noire, la rouge et la blanche, qu'on tire, soit du chameau bactrian, soit du chameau d'Arabie : 3°. la laine ou poil de chèvre, que fournissent les chèvres du Kerman, dont la toison est un peu moins longue, un peu moins fine que celle d'Angora, mais plus moelleuse et plus douce (1).

(1) Tavernier, qui le premier apporta de cette laine en France, croit qu'elle est fournie par une espèce de moutons qui, dit-il, ont cela de particulier, qu'ils perdent naturellement leur toison,

Telles sont principalement les productions précieuses que fournit en Perse le règne animal. Il faut y ajouter les chevaux, qui, du temps de M. Olivier, étoient encore l'objet d'un commerce d'exportation assez considérable, puis que d'après les renseignemens qu'il a recueillis, il en passoit annuellement deux mille en Turquie et trois mille dans l'Indostan. Les chevaux de l'Aberbidjan, du Chyvan, de l'Irak-Adjem, et même du Farsistan, sont regardés comme les plus beaux, les plus forts, et les plus capables de résister à la fatigue. Ceux du Khorassan sont, après les chevaux arabes et les chevaux tartares, réputés en Perse les meilleurs pour la selle. Ils ont même l'avantage d'être mieux faits et moins maigres que les chevaux arabes, et de n'être ni si petits, ni si laids que ceux de la Tartarie. Comme les Arabes, les Persans prennent le plus grand soin de leurs chevaux : ils les étrillent, les lavent, les frottent deux fois par jour ; et ils ont grand soin de les couvrir lors du repos, pour les garantir de la trop forte impression du soleil, ou de la trop grande fraîcheur des nuits. On ne leur donne, pour toute nourriture dans le jour, que de la paille hachée, et le soir, qu'une ration, d'orge.

Quelque décrié que soit aujourd'hui le bézoard, et quoique M. Olivier pense avec raison qu'il est bien plus estimé qu'il ne vaut dans toutes les contrées de l'Orient, il faut bien le ranger dans les productions de la Perse tirées du règne animal. Les Persans recherchent et payent fort cher celui que l'on trouve dans le corps des chèvres sauvages du Kermesis. Ils estiment beaucoup aussi celui qui se tire des béliers et des boucs du Khorassan. Suivant eux, le bézoard est sudorifique, excitant, cordial, alexipharmaque ; ils le prennent à la dose de deux ou trois grains dans de l'eau de rose : il en passe beaucoup en Tur-

lorsqu'ils ont mangé de l'herbe nouvelle depuis janvier jusqu'en mai, de manière qu'on n'a pas besoin de les tondre.

quie, fort peu en Europe. Le miel est encore une production que fournit le règne animal.

Les productions végétales du sol de la Perse les plus précieuses, outre les grains, les légumes, les herbages et les fruits, sont le coton, la garance, l'algul, le sucre, le semen-contra, la gomme adragant, l'essence de rose, le tabac, la noix-de-galle. Presque tout le coton que la Perse récolte, se consomme dans le pays : il alimente les nombreuses manufactures qui sont répandues dans toutes les villes. La Russie, du temps de M. Olivier, en tiroit un peu du Guilan et du Mazanderan. Le coton ne vaut pas celui de l'Inde, mais il est supérieur à celui de la Turquie : c'est le coton herbacé ou annuel qu'on cultive en Perse. La garance, qu'on trouve sauvage à Kermanschah, à Amadan, à Teheran, est un objet de culture dans presque toutes les provinces de l'empire. La plus estimée est fournie par Serah et Kandahar. Il s'en fait dans le pays une consommation considérable, c'est un des principaux objets d'exportation pour l'Inde. L'algul est une espèce de manne qui se forme, dans les provinces les plus chaudes de la Perse, sur toutes les parties du *sainfoin-alegi*. Elle ressemble, pour la saveur et la consistance, à de petits grains de sucre bien cristallisés. La récolte s'en fait vers la fin de l'été, à toutes les heures de la journée, et dure plus d'un mois. Les Persans ne la regardent pas comme purgative ; mais ils la font entrer dans la préparation de quelques-uns de leurs remèdes, et particulièrement ils la donnent, comme béchique et pectorale, dans les maladies de poitrine. Ils en ont une autre qu'ils tirent du Khorassan et de la Petite-Tartarie : celle-ci a paru à M. Olivier, plus purgative que la manne de la Calabre ; mais il ignore quel est l'arbre qui la produit, ainsi qu'une autre manne qu'on recueille aux environs de Mossul, et qui est fort bonne à manger.

La canne à sucre ne se cultive, ainsi qu'on l'a déjà vu, que dans le Mazanderan. On n'a pas encore su bien raffiner le sucre qu'on en retire ; il est d'un jaune brun ou

d'un roux foncé. Le *semen-contra*, dont il se fait des envois dans toute l'Europe, est formé des sommités d'une absinthe très-odorante qu'on cueille avant ou après la floraison de la plante. Les Persans en font le même usage que nous. La gomme adragant se forme depuis le mois de juillet jusqu'à la fin de septembre, sur la tige de plusieurs espèces d'astragales, qui, comme dans la Natolie, le Curdistan et l'Arménie, croissent dans tout le nord de la Perse. Cet empire en fournit une quantité considérable, que les troubles civils dont il a été si long-temps agité, ont encore augmentée, en multipliant l'astragale dans les terres restées sans culture. On en consomme beaucoup dans le pays pour l'apprêt des soieries, pour la préparation des bonbons. Il en passe aux Indes, à Bagdad, à Bassora; la Russie en tire aussi quelquefois.

C'est à Chyraz, dans le Farsistan, et dans le Kerman, qu'on cultive en grand un rosier à fleur blanche (1), pour en distiller les fleurs, et pour en obtenir cette précieuse essence de rose qui, comme parfum, n'a peut-être rien qui lui soit comparable. Les Persans en font une grande consommation, et en envoient beaucoup dans l'Inde et en Turquie. Elle est plus chère à Ispahan que celle qui nous vient de Constantinople et de Smyrne, ce qui doit faire supposer que, par la voie du commerce, nous ne l'avons jamais pure. M. Olivier ne s'est pas expliqué sur la quantité de tabac qu'on cultive en Perse, ni sur celle de la noix de galle.

Les substances minérales que fournit la Perse, sont la tuthie, l'asphalte, le mumie, le cuivre, le soufre.

La tuthie (2), quand le commerce de la Perse étoit libre, passoit en grande quantité à Constantinople et à Smyrne.

(1) M. Olivier soupçonne que c'est le rosier musqué qui, selon l'observation de M. Desfontaines, fournit l'essence de rose dans le royaume de Tunis.

(2) M. Olivier ne s'est pas expliqué sur la sorte de tuthie que fournit la Perse. Est-ce une espèce de zinc mêlé de suie qui, sous la forme d'une croûte dure et noirâtre, s'attache aux chemi-

La plus estimée étoit celle qui étoit bien pulvérisée et de couleur de plomb ; les Turcs la recherchoient et l'achetoient presque toute. Celle qu'on vendoit aux Européens étoit grossière et presque toujours altérée. L'asphalte ou naphte, qu'on tire de plusieurs endroits de la Perse, est de deux sortes, l'un noir et liquide, l'autre de couleur ombrée et liquide aussi. Par la distillation, on en obtient une liqueur très-limpide, d'une odeur très-forte et très-pénétrante. On l'emploie dans diverses maladies ; mais le plus grand usage du naphte distillé, est celui qu'on en fait pour donner aux vernis plus de brillant et plus de solidité. La mumie est un pétrole noir, liquide, d'une odeur agréable, qui découle en très-petite quantité d'une montagne du Kerman. On en tire aussi du Lorrestan et du Khorassan, mais elle est moins estimée. Cette mumie n'est pas dans le commerce : le roi se la réserve en entier pour en faire des présens. Les mines sont scellées et gardées avec soin : on ne les ouvre qu'une fois l'an, avec beaucoup de précautions. Les Persans prétendent qu'en vingt-quatre heures, toute blessure est guérie au moyen de cette substance ; ce qui, observe judicieusement M. Olivier, est sans doute très-exagéré. Ce voyageur n'est entré dans aucun détail sur la quantité de cuivre, de soufre, d'orpiment, que fournit la Perse : on peut juger qu'elle est considérable, puisqu'indépendamment de la consommation qui doit s'en faire dans le pays même, on en exporte, comme on le verra, dans l'Inde.

L'agriculture est celui de tous les arts où l'on peut se former une plus juste idée de l'activité et de l'industrie des Persans. Elles se décèlent sur-tout dans l'opiniâtreté et l'intelligence qu'ils apportent à se procurer de l'eau pour

nées des fourneaux où l'on fond en grand des matières qui contiennent ce métal, et qu'on fait entrer dans les collires dessicatifs pour les yeux ? ou cette tuthie est-elle un minéral composé de zinc, d'oxide et de parties terreuses qu'on appelle calamine ou pierre calamienne ? Je serois porté à croire qu'il a entendu parler de telle-ci, d'après l'espèce de description qu'il en fait.

l'arrosement des terres, sans lequel, vu la sécheresse de l'air et du sol, il n'y auroit pas de culture. Il n'est pas de pays où l'on se soit procuré autant de sources artificielles, où l'on ait creusé autant de puits pour y ramasser les eaux, où l'on ait élevé autant de digues pour retenir celles qui tombent dans l'hiver, et les distribuer ensuite. Les puits en général sont peu profonds : il en est cependant qui ont plus de cent cinquante pieds. Une fois qu'on est parvenu à la roche ou à la couche d'argile sur laquelle l'eau repose, on a creusé des galeries appelées *kerises* : on a dirigé vers un même point les eaux de plusieurs puits, en soutenant leur niveau, ou en leur donnant le moins de pente qu'il a été possible. Dès qu'elles ont été réunies, on a continué une seule galerie jusqu'à ce qu'on fût hors de terre. Ces *kerises* sont très-multipliées, et paroissent dater d'une époque très-ancienne. Comme elles ne sont pas en maçonnerie, et qu'on ne leur a pas donné moins de huit à neuf pieds de hauteur, elles exigent un grand entretien, attendu que les terres s'affaissent quelquefois. Au moyen de ces sources artificielles, les anciens Persans étoient parvenus à mettre en culture presque toutes les terres qui n'étoient pas trop élevées. Les troubles civils, les guerres intestines, en dépeuplant le pays, en ruinant les propriétaires, en leur ôtant les moyens d'entretenir leurs canaux, les ont réduits à ne pas pouvoir mettre en valeur le quart des terres qui se cultivoient avant cette désastreuse époque. Tel étoit le triste état de l'agriculture en Perse, lorsque M. Olivier l'a visitée.

Des arts mécaniques où l'industrie des Persans se déploie, et qu'ils exercent avec bien plus de succès que les Turcs, celui où ils excellent le plus, et où ils surpassent peut-être les Européens, c'est la teinture. Ils savent donner à leurs étoffes des couleurs plus vives et plus solides qu'on ne le fait en Europe (1). Ils impriment celles de

(1) Ce sont les Persans qui nous ont fait connoître l'outremer. Le lapis-lazuli, d'où cette couleur est tirée, se trouve en abondance sur quelques montagnes du Khorassan.

coton et de soie avec une netteté et une tenacité surprenantes, soit qu'ils emploient des couleurs, soit qu'ils procèdent avec des feuilles d'or et d'argent. Leurs maroquins sont pour le moins aussi beaux et aussi bons que ceux de la Turquie. On peut en dire autant de leur manière d'appréter en vert la peau du cheval, de faire du chagrin avec celle de l'âne, d'employer à divers usages les peaux du veau et du chameau. Leurs cuirs l'emportent sur ceux de la Turquie. Leur verre n'est pas beau, mais leur poterie est excellente : ils font, entre autres, une porcelaine qui ne le cède pas à celle de la Chine, et qui résiste fort bien au feu. L'or et l'argent sont travaillés en Perse avec assez de dextérité. On y fait avec le cuivre une grande quantité d'ustensiles de ménage. Si l'on n'y fabrique pas des meubles aussi beaux et aussi compliqués qu'en Europe, il s'y fait d'assez jolis ouvrages de menuiserie, d'ébénèterie, de marqueterie. Le papier des Persans est un peu plus épais, un peu moins fin et un peu moins blanc que celui d'Europe ; mais il supporte bien l'encre, et retient bien la peinture : on le fabrique avec des chiffons de coton. C'est avec ceux de la soie qu'on fait un papier de l'espèce de celui de la Chine, mais plus fin, plus mince, plus luisant, et néanmoins plus fort, avec un œil plus grisâtre. Les ouvriers persans taillent assez bien le diamant, et le montent avec assez de goût. Mais c'est dans la fabrication des étoffes de soie pure, de soie, or et argent, de soie et coton, de coton pur, de coton et laine, qu'ils excellent singulièrement. Les principales villes de l'empire ont des manufactures où l'on établit avec autant de propreté que de goût, les brocards, les velours, les taffetas, les satins, et presque toutes les étoffes de soie qui sont connues en Europe. Avec la laine du chameau, on fait des schals inférieurs à ceux du Kachmyr, mais pourtant assez fins pour être recherchés par les riches. Le poil de chèvre est employé à fabriquer des étoffes qui ne diffèrent pas de celles qu'on fait en Syrie. Quoique les manufactures royales aient cessé, depuis les troubles, de travailler à ces beaux

tapis de soie et de laine, où il entroit de l'or et de la soie, l'art n'est pas perdu ; il reparoîtra lorsque la tranquillité sera rétablie. Quant aux toiles de coton, celles qu'on fabrique en Perse sont assez grossières ou assez communes pour être à la portée de tout le monde. C'est de l'Inde qu'on y fait venir les mousselines et les belles et fines toiles de coton, auxquelles, comme on sait, nous avons donné le nom de *perses*, parce qu'elles ne parvenaient alors que par la voie d'Ispahan, où on les tiroit de l'Inde.

Le commerce, qui, sous Chah-Abbas et ses successeurs, avoit pris en Perse un accroissement prodigieux, y a beaucoup plus déchu que l'industrie. Le tableau que M. Olivier a tracé de ce commerce, donne beaucoup moins une idée exacte de son état actuel, que de ce qu'il avoit été sous les sophis et de ce qu'il pourroit redevenir après le rétablissement de l'ordre.

A l'époque où M. Olivier visitoit la Perse, il n'estimoit qu'à deux millions l'importance de son commerce avec la Russie. La rupture survenue depuis entre ces deux Etats, doit l'avoir anéanti. Celui que les autres nations de l'Europe, telles que les Français, les Hollandais, les Anglais, avoient entretenu d'une manière toujours intermittente avec la Perse, étoit tout-à-fait tombé. Le commerce avec la Turquie subsistoit toujours, mais avoit peu d'étendue, et la balance, toute en faveur de la Perse, se payoit par la Turquie en argent. C'est avec l'Inde que la Perse avoit conservé le plus de relations commerciales. Elle lui fournissoit du cuivre, du tabac, du soufre, une assez grande quantité de garance, de noix de galle et d'adragant ; des fruits secs et confits au vinaigre ; des raisins, du miel, du sucre ; des sirops et des confitures ; du vin de Chyraz, des eaux distillées, et particulièrement l'eau et l'essence de roses ; de l'orpiment et toutes les drogues qui manquent dans l'Inde ; des nattes, un peu de soie et des chevaux. A ces exportations, il faut ajouter les monnoies d'or et d'argent que la Perse tire de la Turquie, et qui passent en grande quantité dans l'Inde, attendu que tous les

objets qu'on vient d'énoncer, ne valent pas le quart de ceux que la Perse reçoit de l'Indostan. Les marchandises que la Perse en importe, sont le sucre candi, quelques fruits confits au sucre, toutes les épiceries et les drogues de l'Indostan et des îles de la mer des Indes, mais sur-tout une grande quantité de toiles de coton fines, blanches ou peintes, de la côte de Coromandel, avec quelques mousselines du Bengale, quelques étoffes fabriquées dans divers lieux de l'Inde, et quelques porcelaines de la Chine. L'extraction qui se faisoit pour la Perse, des toiles de coton et des mousselines, ainsi que des étoffes fabriquées à Surate, dans le Guzurate et dans le golfe de Camboie, étoit si considérable, qu'à l'époque où M. Olivier résidoit à Ispahan, ces marchandises se vendoient la moitié du prix qu'elles ont en Europe. Les perles, les diamans, les saphirs et toutes les pierres précieuses de l'Orient, y étoient aussi à plus bas prix qu'en Europe. La Perse fait un échange de drogues avec l'Arabie et l'Égypte; mais elle reçoit en outre de la première de ces contrées, une assez grande quantité de café, et de la seconde, beaucoup de séné qu'il faut solder en argent. C'est également en numéraire, ou avec quelques productions américaines, telles que la cochenille et l'indigo, qu'elle paye les schals du Cachmyr, le musc, la rhubarbe.

La marine des Persans consistoit, avant les troubles, dans quelques navires qu'ils entretenoient dans le golfe Persique, pour contenir les Arabes, et faire quelque commerce avec Maqat, Surate et les côtes de l'Indostan. Ils avoient aussi une petite flottille sur la mer Caspienne, pour en imposer aux Turcomans, aux Ousbecqs et aux Lesguis de la côte occidentale. Les troubles civils ont tout détruit. Comme la partie méridionale de la Perse manque de bois, il seroit difficile, observe M. Olivier, de former une marine sur le golfe Persique, à moins d'employer à grands frais les bois de l'Indostan. Mais il n'en est pas de même de la mer Caspienne : le Guilan et le Mazanderan sont couverts de chênes, de sapins, de pins et d'autres bois propres aux

constructions navales. Le transport de ces bois voisins des côtes seroit d'autant moins coûteux, que ces provinces ont un grand nombre de petites rivières flottables pendant six mois de l'année.

En temps de paix, il n'y a pas d'armée proprement dite en Perse, et en temps de guerre, l'armée est presque toujours congédiée aux approches de l'hiver. La maison du roi, à la vérité, forme un corps assez nombreux, toujours prêt à agir; et de tous les points de l'empire, ceux qui sont désignés pour servir, arrivent en très-peu de temps, avec leurs armes, au rendez-vous qu'on leur donne. Les kans, ou gouverneurs de provinces, sont de même toujours prêts à marcher avec les troupes qu'ils ont autour d'eux et celles qu'ils lèvent, lorsqu'on leur fait parvenir un ordre du roi. Les Turcomans, les Curdes, les Ouzbeqs, les Afghangs, les Lesguis, forment presque toujours la majeure partie de la cavalerie. Quant à l'infanterie, troupe moins estimée que l'autre arme, et qu'on ne rassemble toujours qu'au moment même du besoin, elle est composée de gens de la campagne, pris indistinctement dans toutes les tribus. Le commandant général de l'armée prend le nom de *Sandar*. Les kans sont les généraux divisionnaires, et sont nommés par le roi. Ils ont sous leurs ordres des officiers dont les titres répondent au nombre d'hommes qui sont rassemblés sous leurs étendards. Les principales armes de la cavalerie persane, sont les flèches, la lance, la massue, le sabre et le cungear. Les cavaliers y ajoutent deux pistolets attachés à la ceinture. Presque tous, ils portent des cottes de maille, des brassards, des espèces de casques. Ils manient avec beaucoup d'adresse la lance; et soit qu'ils attaquent, soit qu'ils fuient, ils décochent avec beaucoup de dextérité leurs flèches. Outre les pistolets, ils connoissent les autres armes à feu, mais ils les emploient moins que ne le font les Turcs. Leurs fusils à mèche sont réservés aux fantassins. Sous Nadir-Chah, les Persans se servoient avec assez de succès de la grosse artillerie; mais quoiqu'ils aient des canons de

divers calibres fondus sous le règne de ce prince, ils en font très-rarement aujourd'hui. La tactique européenne est une science dont les Persans n'ont pas même d'idée.

Les autres sciences, au contraire, et les lettres, sont très-cultivées en Perse, en raison de la considération qu'elles donnent et de la fortune qu'elles procurent. Aussi, avant les troubles civils, n'y avoit-il pas d'homme un peu riche qui ne fût instruit, qui ne donnât toutes sortes de maîtres à ses fils, qui ne dérobat lui-même quelques momens à ses occupations domestiques ou à celles que lui prescrivait sa place, pour se livrer à l'étude. Les *Madressés*, ou collèges, sont par-tout si nombreux, la dépense d'un écolier est si modique, que celui-là même qui n'est pas opulent peut au moins envoyer ses fils à l'école, et leur faire apprendre, sans dépense, tout ce qu'on y enseigne. Les biens-fonds ou les revenus fixes affectés à la fondation de chaque collège, suffisent de quoi fournir à l'entretien des professeurs, au logement des élèves, et à la réparation annuelle des bâtimens. Le plus considérable de ces établissemens, est le collège d'Ispahan, où l'on compte trente professeurs qui y sont logés, et qui enseignent, non-seulement à lire et à écrire aux enfans, mais encore l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, l'astrologie, la théologie, la grammaire, les langues persane, turque et arabe, les belles-lettres, la poésie, la philosophie, etc. Ce collège jouit d'un revenu imposé, dans l'origine, sur quarante villages : on y comptoit, sous les Sophis, jusqu'à quatre ou cinq mille élèves : il n'y en avoit plus du temps de M. Olivier, que trois ou quatre cents.

Les études sont à-peu-près les mêmes, avec un nombre de professeurs plus limité, que dans les autres collèges.

La rhétorique, ou l'art de bien parler, de s'énoncer correctement, d'écrire purement et en termes choisis, de remplir sur-tout ses discours d'antithèses, de figures, d'hyperboles, d'épigrammes ; de jeux de mots, d'ironies, est l'étude à laquelle le plus grand nombre des Persans se livre une partie de la vie.

Ceux qui veulent être initiés dans les hautes sciences, s'appliquent ensuite à la physique, qui comprend les mathématiques et la médecine; à la métaphysique, qui renferme la théologie et la jurisprudence; à la morale enfin, qui est regardée comme le complément de la bonne éducation.

M. Olivier ne nous apprend point quel est le degré des connoissances des Persans en mathématiques et en physique. La géométrie-pratique, sans doute, ne leur est sûrement pas étrangère: l'art avec lequel ils construisent les dômes et les voûtes, le suppose nécessairement; et la manière dont ils rassemblent les eaux et dont ils en dirigent la distribution, annonce des notions d'hydraulique.

Quant à l'astronomie, on seroit porté à croire qu'elle se réduit à l'astrologie. Les derniers Sophis avoient un très-grand nombre d'astrologues. Chardin fait monter à quatre millions de livres tournois les revenus dont les astrologues du roi jouissoient de son temps. C'est encore aujourd'hui, dit M. Olivier, la science par excellence, la profession la plus lucrative et la plus considérée. Il n'y a pas un seigneur qui n'ait des astrologues auprès de lui, pas un particulier qui ne les consulte dans toutes les grandes entreprises.

À l'égard de la médecine, voici les notions qu'en a recueillies M. Olivier, principalement durant son séjour dans le village de Tegrich. Quoique cette science soit classée dans la physique, l'un des objets d'enseignement dans les collèges, M. Olivier observe qu'elle n'est pas enseignée, comme en Europe, dans les écoles publiques. Ce sont les médecins eux-mêmes qui ont chez eux un certain nombre d'élèves, à qui ils donnent régulièrement des leçons. Ces leçons consistent à tracer des tableaux peu détaillés de la structure du corps humain, à faire l'énumération de toutes les maladies qui nous affligent, à parler succinctement des symptômes qui les accompagnent, et à remonter aux causes qui les produisent. Mais à quoi le médecin s'attache le plus dans ses leçons, c'est d'apprendre à ses élèves à distinguer les médicamens, à connoître leurs pro-

priétés, à composer des opiat, des électuaires, des sirops, qui sont administrés ensuite au hasard. Car toute la science du médecin se borne ensuite à connoître la cause présumée de la maladie, et à la combattre par son contraire; mais comme il n'est jamais guidé par les connoissances anatomiques, cette cause reste toujours obscure pour lui, le diagnostic est toujours en défaut, et le traitement ne peut être que vicieux.

La médecine et l'astrologie sont l'objet des études de ceux qui ne visent qu'à la fortune; mais ceux qui ambitionnent les places s'attachent particulièrement à l'étude des loix. Cette étude les conduit aux dignités religieuses, aux places de juges, de ministre de la justice, de premier ministre du roi, d'administrateurs des revenus des mosquées, des collèges, et de toutes les fondations pieuses, enfin à celles de professeurs dans un madressé.

Les gens de loi ne forment pas en Perse, comme dans la Turquie, une corporation: ils sont pris indistinctement dans la classe des hommes consacrés à l'étude, et ils sont nommés par le roi aux dignités religieuses ou judiciaires, sur la présentation du ministre de la justice. Ces nominations ne sont pas, comme en Turquie, le résultat d'une distribution d'argent ou de quelque intrigue: elles sont le plus communément dirigées par la réputation que de longues études ont procurée à l'aspirant. Les grandes dignités religieuses et les grandes magistratures qui se trouvent presque toujours réunies, diffèrent peu, dans la Perse, de celles qu'on connoît en Turquie. La première est celle de *Cedre*, ou grand pontife, qui originairement étoit tout à la fois le chef suprême de la religion, et le surintendant général de tous les biens consacrés au culte. Cette place donnant trop de crédit et trop d'influence sur l'opinion, a été depuis long-temps divisée, de manière que dans l'état actuel, il y a deux Cedres. L'un, comme le mufti en Turquie, est resté chef suprême de la religion; l'autre, comme le kishlar-aga, est chargé de la surintendance de tous les biens attachés au culte. aux collèges,

aux bénéfiques, aux fondations pieuses. La seconde dignité est celle de *Scheik-islam*, ou juge suprême de toutes les causes civiles ; la troisième, celle de *Casi*, ou de premier magistrat civil et religieux ; la quatrième enfin, celle de *Muphty*, ou interprète suprême de la religion.

Les ministres du culte sont d'ailleurs les mêmes qu'en Turquie : ils sont mariés ; et ils peuvent, quand ils le jugent à propos, quitter leur état pour en prendre un autre.

Chez les Persans, la morale, ou la doctrine des bonnes mœurs, est toute en maximes, en sentences, en proverbes, en apologues, en récits historiques, et presque toujours écrite en vers : c'est pour cela que l'étude de la poésie accompagne ordinairement celle de la morale. M. Olivier ne nous a donné aucuns renseignements sur la poésie persane, parce qu'il a supposé sans doute qu'elle nous étoit suffisamment connue par plusieurs poèmes persans dont il a paru des traductions en français. Voici les notions qu'il nous donne de l'état des arts libéraux en Perse.

La peinture y est encore au berceau : les Persans n'ont fait aucuns progrès dans cet art, soit que la religion mahométane qui défend la représentation des figures humaines en soit la cause, soit que le génie de cette nation ne se soit jamais dirigé vers cet objet. Il n'y a donc pas de peintres proprement dits en Perse. Les grands tableaux qu'on voit dans les palais du roi à Ispahan et ailleurs, ont été faits par des Européens : quoiqu'ils soient très-mauvais, M. Olivier ne croit pas qu'il y ait des artistes en Perse dont les compositions puissent en approcher. Leur manière de faire, en général, ressemble un peu à celle des Chinois : leur dessin est très-incorrect ; ils ne connoissent pas la perspective ; ils ne savent pas employer les ombres ; les figures qu'ils font sont mal disposées, mal groupées, les arbres mal rendus, mal feuillés. Cependant on voit sortir du pinceau de quelques Persans des ouvrages assez jolis : ils peignent assez bien les fleurs et les oiseaux de fantaisie ; ils réussissent

dans les arabesques : ils emploient l'or avec beaucoup d'art, ils font de très-beaux vernis. En portant ce jugement favorable, M. Olivier n'entend parler que des artistes un peu distingués dans ce genre, qu'il paroît ne pas confondre avec ceux qui, pour quelques sous, font sur le papier et à la gouache, des fleurs, des animaux, des figures humaines ; qui représentent des obscénités ; qui appliquent des couleurs sur les murs, sur divers ustensiles ; qui les placent sur la porcelaine, sur la faïence, ou sur d'autres sortes de poteries.

La sculpture en Perse, est plus nulle encore que la peinture, si ce n'est pour quelques ornemens en bois, dont on décore l'intérieur des maisons.

L'architecture, au contraire, qui, sous bien des rapports, peut être comptée parmi les arts libéraux, est portée en Perse, dans plusieurs parties, à un certain degré de perfection. Plus simple, plus élégante, mieux ordonnée qu'en Turquie, elle est tout-à-fait adaptée au climat. Les plafonds et les dômes sont d'une recherche, d'un fini, d'un précieux, d'une richesse qui étonnent. Peu jaloux des commodités du dedans, les Persans s'attachent sur-tout à la décoration du dehors : ils ont poussé fort loin l'art de faire les voûtes. On est d'autant plus étonné de la solidité qu'ils donnent à leurs constructions ; que les matériaux qu'ils y emploient sembleroient l'exclure. Leurs maisons qui, à la vérité, ne sont élevées que de deux étages au plus, sont toutes bâties en terre. Les toits sont voûtés, les planchers le sont aussi, et il n'entre dans leur construction, non plus que dans celle des murs, ni bois qui est fort rare et très-cher en Perse, ni fer qui n'y est pas commun non plus, ni rien de solide enfin qui puisse lier le tout ensemble. Pour les gros murs, on se contente d'employer des cubes d'une terre argilleuse qu'on délaie et qu'on mélange ensuite avec de la paille hachée. On donne à ces tubes les dimensions qu'on veut dans des moules : ils sont liés avec la même argile qui a servi à les faire. Quelquefois on place entre chaque assise

de cubes, une ou deux rangées de briques durcies au soleil, et qui ne diffèrent des cubes, quant à la matière, qu'en ce qu'on a choisi une terre plus pure et moins sujette à se fendre en séchant : c'est avec ces briques, quelquefois aussi avec des briques cuites au feu, qu'on construit les planchers, les murs intérieurs, les voûtes et les terrasses qui recouvrent toujours les maisons. Pour garantir de la pluie ces terrasses, on y passe plusieurs couches de chaux ou de plâtre qu'on bat fortement. Dans quelques lieux, on emploie le bitume minéral mêlé avec de la terre. Quand on ne craint pas la dépense, on construit les murs extérieurs avec des briques ; mais soit qu'ils le soient de cette manière, ou avec des cubes de terre, ils sont recouverts, comme les terrasses, tant en dehors qu'au dedans, d'une forte couche de chaux ou de plâtre. Dans les édifices publics, on a généralement employé des briques cuites au feu, quelquefois de très-bonnes pierres de taille. Les dômes et les minarets des mosquées, divers palais, divers édifices publics sont revêtus de briques de faïence : outre le très-bel effet que produit ce revêtement, il préserve ces édifices de l'influence de l'air.

La musique, la pantomime, la danse, sont bien supérieures en Perse, à ce que ces arts offrent en Turquie. Rien de plus touchant, de plus expressif, de plus passionné, que l'exécution des espèces de ballets où ces trois arts se trouvent réunis. La musique sur-tout, qui n'est qu'un art de routine en Turquie, est, en Perse, une science qui a ses principes, ses règles, une marche méthodique et graduelle. Infiniment plus agréable, plus mélodieuse, plus imitative que la musique turque, elle exprime bien mieux les passions, agit bien plus fortement sur les sens. M. Olivier a entendu des chants et des airs guerriers qui animoient, qui excitoient puissamment les auditeurs : il en a entendu d'autres qui réveilloient toutes les idées de la volupté. C'est sans doute d'après les impressions que font sur les Orientaux les chants érotiques accompagnés de danses et de gestes, que le législateur a expressément

défendu ce genre d'amusement. Mais cette prohibition n'a pas empêché qu'il n'y ait dans toutes les villes de la Perse un grand nombre d'hommes et de femmes qui se vouent à l'état de musiciens et de danseurs, que le roi n'en ait toujours auprès de lui, que les grands ne suivent son exemple, et que les riches n'en appellent toujours aux fêtes qu'ils donnent.

Dans le tableau que M. Olivier nous a tracé des mœurs et des usages des Persans, il s'accorde avec M. Franklin, en les dépeignant comme polis, affectueux, grands complimenteurs jusqu'à l'hyperbole dans les communications sociales; fourbes, dissimulés, infidèles à leur parole, exercés au mensonge et au parjure dans les affaires d'intérêt, portant l'immoralité jusqu'à la fraude, le faux témoignage, le vol même (1). Comme M. Franklin, il vante la bravoure des Persans, et ne dissimule pas plus que lui leur irascibilité et leur esprit vindicatif. Mais il est en pleine contradiction avec ce voyageur sur l'article de l'intolérance en Perse. Suivant M. Franklin, les Persans, ainsi qu'on l'a vu, bien différens en cela, comme sur beaucoup d'autres articles, des Turcs, mangent sans scrupule avec les chrétiens, prennent au même plat, boivent dans la même tasse. Suivant M. Olivier, au contraire, ils ne mangent pas communément avec une personne de religion différente; ils ne boivent pas dans une tasse qui auroit servi à un Chrétien, à un Juif, à un Indien; mais à tous autres égards, ils se montrent beaucoup plus tolérans que les Turcs: ils permettent l'entrée de leurs mosquées; ils souffrent toutes les objections qu'on leur fait contre leur religion, ils écoutent sans se fâcher tout ce qu'on leur dit contre leurs prophètes et leurs imans. Ils se contentent de vous regarder avec pitié, et ils cessent de

(1) On conçoit que ces traits ne frappent que sur la masse générale du peuple, et que ce jugement si défavorable reçoit nombre d'exceptions.

vous parler de religion ; mais ils continuent de vous témoigner de la bienveillance et de l'amitié.

Dans le parallèle que M. Olivier fait, sous d'autres rapports, des Turcs et des Persans, il fait observer que régis tous deux par les loix du Koran, gouvernés tous deux par un despote, établis sous un même ciel, les uns sont féroces, paresseux et ignorans ; les autres sont humains, actifs et industrieux. Sans doute, dit-il, les Persans n'ont pas atteint au degré d'instruction, à la délicatesse de goût, à la finesse de tact qui distinguent en général les Européens. L'isolement dans lequel les a tenus leur religion, la contrainte à laquelle les a assujettis la forme de leur gouvernement, s'y sont constamment opposés ; mais si, comme les Turcs, ils s'étoient trouvés à portée de fréquenter les Européens, de trafiquer librement avec eux, de se transporter facilement chez ces nations, M. Olivier prononce que depuis long-temps la Perse seroit à l'instar de l'Europe. On voit plus rarement en Perse qu'en Turquie, observe-t-il encore, des mouvemens séditieux, de grands attroupemens même formés pour renverser le chef de l'Etat et ses ministres, pour arrêter les caravanes et mettre à contribution une ville, une province. L'assassinat, le viol n'y sont pas non plus si fréquens ; mais si le Persan a plus d'instruction, plus de politesse et plus de douceur que le Turc, s'il trouble moins souvent la tranquillité de l'Etat, s'il menace moins fréquemment la fortune et la vie de ses concitoyens, s'il respecte davantage la foiblesse de l'un et de l'autre sexe, il n'a ni cette magnanimité, ni cette estime de soi-même, ni cette confiance dans l'amitié, ni ce dévouement à son bienfaiteur, qui produisent quelquefois de grandes choses chez le Turc. Le Persan a paru à M. Olivier, un peuple dégénéré, dont les vices ont pris de l'intensité durant les troubles de sa patrie, et dont les vertus ne sont peut-être aujourd'hui que le simulacre de ce qu'elles furent dans les temps anciens, et même sous les premiers règnes des Sophis, lorsque les loix étoient en vigueur et les talens encouragés, lorsque la probité étoit

en honneur, le mérite récompensé, et que la propriété bien assurée, pouvoit s'accroître par un travail honnête et assidu. Le Turc, au contraire, est un peuple nouveau, qui a toute la grossièreté, la rudesse, l'ignorance de celui que la civilisation n'a pas poli, que l'instruction n'a pas rendu meilleur. Avec un gouvernement habile et bien intentionné (1), les Persans reconstruiraient leurs villes, rétabliraient leur commerce, reprendraient leur industrie, répareraient les dommages que leur agriculture a soufferts. Avec un gouvernement vigoureux, actif et intelligent, ajoute M. Olivier, le Turc feroit peut-être encore une fois trembler l'Europe.

Les juges sont encore plus corruptibles, les hommes en place tout aussi prévaricateurs en Perse qu'en Turquie. Les ministres néanmoins y sont peut-être plus attachés aux devoirs de leurs places, parce qu'ils sont ordinairement plus riches, plus instruits, et sur-tout plus stables : on y voit moins, en effet, des hommes passer rapidement des derniers rang de la société aux premières places de l'Etat. Cependant l'intrigue, les cabales, les dénonciations, les menaces sourdes, s'y exercent avec une activité, une ardeur, une persévérance, dont les Turcs ne sont pas capables. Le harem du roi est le foyer de ces intrigues, et les eunuques en sont les agens les plus actifs comme les plus intéressés. Les femmes jouent en Perse, comme en Turquie, un grand rôle dans toutes les affaires un peu importantes, quoiqu'elles n'y figurent qu'avec le secours des maris ou de leurs eunuques. Tel est le caractère moral des Persans, mis en opposition, par M. Olivier, avec celui des Turcs : il continue d'établir ce parallèle entre les deux peuples, relativement à leurs usages (2).

(1) Celui du roi de Perse actuellement régnant, paroît réunir, comme on le verra, ces deux avantages.

(2) M. Olivier, qui a résidé long-temps en Turquie avant de passer en Perse, et qui a étudié les mœurs et les usages des deux pays avec toute la sagacité d'un excellent observateur, s'est trouvé

Comme chez les anciens Perses , et plus communément encore qu'en Turquie , on ne se présente jamais devant le roi , on ne sollicite jamais une grace , une faveur auprès des grands , on n'aborde pas même ses égaux pour traiter de quelque affaire d'intérêt , sans se faire précéder par un présent. L'usage , à la vérité , exige que celui qui le reçoit , en rende un autre ; mais le plus puissant doit gagner le double à cet usage , à moins que par ostentation il ne fasse assaut de générosité , ce qui est très-rare , si ce n'est à l'égard des étrangers et des ambassadeurs. Les juges sont moins délicats qu'aucuns autres : ils reçoivent des présens des deux parties , et n'en rendent point : ils croient assez faire pour l'une en lui faisant gagner son procès , et pour l'autre , en ne la condamnant pas avec plus de rigueur.

Par cela seul que la civilisation est plus avancée en Perse qu'en Turquie , le luxe y a fait plus de progrès. Dans ces deux états , il consiste moins dans l'ameublement de la maison et dans l'abondance de la table , que dans la parure de l'habillement , le nombre des femmes , des domestiques , des esclaves et des chevaux. Les maisons des Persans sont en général plus vastes et distribuées avec plus de goût , d'élégance et de commodité , que celles des Turcs. L'architecture en est simple , mais régulière ; si le local ne permet pas d'avoir un jardin , on a du moins une cour où sont plantés quelques arbres. Les riches ont presque toujours des fontaines ou des jets d'eau dans leurs salons , pour s'y procurer de la fraîcheur. L'ameublement est d'une grande simplicité : il consiste en un double tapis établi sur le plancher , et en un sofa un peu élevé qui s'étend tout autour de la chambre.

Quant à l'habillement , il est moins ample et moins compliqué que celui des Turcs. Je supprime la description très-détaillée que M. Olivier a faite , tant des diverses pièces de cet habillement , que de la coiffure et de la chaus-

ainsi en état d'apprécier et de comparer judicieusement les deux peuples.

sure des Persans , pour arriver à une observation fort intéressante de ce voyageur : c'est que le vêtement influe beaucoup sur nos facultés physiques et morales. Le Persan , dit-il , doit peut-être à son habillement plus simple , plus dégagé , moins ample et moins pesant que celui des Turcs , ces manières plus aisées , ces mouvemens plus accélérés , cette aptitude plus grande aux travaux manuels , cet esprit plus vif , ce jugement plus prompt , qui frappent l'étranger à son arrivée en Perse. L'habit turc semble condamner l'homme à l'inaction même de l'esprit , en même temps qu'il rend trop pénibles les mouvemens du corps. L'habit persan , au contraire , beaucoup plus encore que le vêtement même des Européens , favorise l'activité du corps et celle de l'esprit. M. Olivier et son collègue l'éprouvèrent eux-mêmes. Enveloppés dans l'habillement des Turcs , ils étoient devenus , comme eux , indolens et paresseux : l'habit persan leur rendit l'usage de toutes leurs facultés. M. Olivier fortifie son observation de la différence qu'il a remarquée chez les Turcs , entre ceux de cette nation que leur dignité ou leur opulence asservissent en quelque sorte à l'usage des triples péliasses , et ceux que leurs professions obligent de s'en dégager. Il ajoute que Pierre-le-Grand a plus fait pour sa nation en la forçant à changer de costume , que par tant de loix et de réglemens qui sont émanés de son génie pour la civilisation de la Russie.

A la différence des Turcs , qui ne se permettent pas de porter des bijoux d'or , et qui rarement ont des pierreries , les Persans prodiguent les uns et les autres sur toutes les parties de leur corps , de leur vêtement , de leur coiffure ; de leurs armes. Le prix de la poignée de ces armes , enrichie , soit d'un jade ou d'un rubis , soit d'un saphir , soit d'un gros diamant , excède quelquefois celui des meilleures lames qui monte jusqu'à quinze , vingt , trente mille piastres et même davantage. Les femmes portent plus loin encore que les hommes , le luxe des bijoux de toute espèce : leur tête , leur col , leurs doigts , leurs pieds , toutes les parties

enfin de leur corps sont chargées de diamans , de perles , de pierres précieuses. Cette profusion d'ornemens , celle des parfums les plus rares et des mets les plus délicats , que le Persan , dans une proportion souvent disparate à son rang et à sa fortune , prodigue à ses femmes ; rendent la dépense d'un harem excessive. Le luxe des chevaux et des harnois est également poussé à un excès qui étonne.

Comme tous les Orientaux , et particulièrement les Arabes , les Persans ont une grande vénération pour la barbe ; mais M. Olivier observe qu'il n'y a pas de pays au monde où elle soit autant soignée qu'en Perse. Plusieurs fois le jour , on la lave , on la peigne , on en ajuste les poils , et l'on a toujours à cet effet un miroir et un peigne pour réparer le désordre qui pourroit survenir dans cette partie , soit par le vent , soit par quelque frottement inattendu. Les barbes noires sont les plus estimées. Tout le monde veut avoir la sienne de cette couleur , soit pour plaire aux femmes qui n'aiment pas les blonds , soit pour faire preuve de force et de jeunesse. On la teint donc au besoin , et pour la rendre plus touffue , on prodigue les onguens et les pommades.

Dans les provinces de la Perse que M. Olivier a parcourues , l'usage du tabac en poudre n'est presque pas connu : celui de la pipe non plus n'y est que peu répandu : on y a substitué le *narguil*. C'est un vase de cristal , de métal ou de cuir , à moitié rempli d'eau , et surmonté d'un cylindre creux , terminé par un godet en métal , sur lequel on met le tabac qu'on veut fumer : un long tuyau de bois est adapté à la partie supérieure du vase : la fumée du tabac passe par le cylindre et à travers l'eau , et n'est reçue par le tuyau dans la bouche , qu'après avoir été épurée dans l'eau contenue dans le vase. Cette manière de fumer exige plus d'appareil que la pipe turque ; aussi les Persans ne fument-ils leur narguil que deux ou trois fois dans la journée , et assez ordinairement le matin et le soir , tandis que les Turcs de toute condition ont toujours la pipe à la bouche. Les aspirations que le narguil oblige de faire avec

effort, sont presque toujours suivies d'une forte toux. M. Olivier est porté à croire que l'usage de cet instrument est plus malsain que celui de la pipe.

L'usage du café, originaire, comme on sait, de l'Arabie, avoit donné lieu, en Perse, à l'établissement d'un grand nombre de maisons publiques, où l'on s'entretenoit de nouvelles politiques, où l'on entendoit des sermons, des histoires, des pièces de vers, des contes, où l'on jouoit aux échecs, aux dames et autres jeux semblables. Le luxe y étoit porté à un excès dont on n'a pas même l'idée dans les premières capitales de l'Europe. Des salons spacieux, garnis tout autour d'estrades, décorés de colonnes, et surmontés par de riches dômes, renfermoient dans le milieu, des bassins et des jets d'eau : on y étoit servi par de jeunes Géorgiens de la plus jolie figure, d'un maintien très-lascif, proprement vêtus, et coiffés comme de jeunes personnes de l'autre sexe. La défiance qu'ont inspirée les troubles civils, a diminué le nombre de ces maisons, et la fréquentation et le luxe de celles qui subsistent encore. Les Persans se sont insensiblement déshabitués de l'usage du café ; et tandis qu'en Turquie cette boisson devient de jour en jour d'un usage plus général, et qu'on n'y reçoit aucune visite sans en offrir, il est rare en Perse qu'on en présente : ce sont les sorbets, les confitures qui le remplacent ; et l'on y ajoute les essences, les parfums et le narguil.

L'usage de l'opium est plus général en Perse qu'en Turquie, mais on s'y livre avec moins d'excès. Les riches Persans et tous ceux qui ont reçu une éducation distinguée, ne le prennent jamais pur ; on le prépare pour eux avec divers aromates qui le rendent plus céphalique, plus cordial, plus fortifiant, et qui tempèrent ses qualités narcotiques et stupéfiantes : tels sont le musc, l'ambre, le benjoin, le macis, la noix muscade, le cardamome, la canelle, le girofle, le safran. Ainsi préparé, et pris à la dose seulement de deux grains, et même un peu plus, il ne produit aucun effet fâcheux ; mais si l'on va jusqu'à quatre, l'usage

continu entraîne la mélancolie, l'abattement, des douleurs dans les membres, et la maigreur. On avoit souvent distribué dans les cafés, un breuvage plus enivrant encore que l'opium : il étoit fait avec les feuilles et les sommités du chanvre ordinaire, auxquelles on ajoutoit un peu de noix vomique. La loi qui tolère ou permet les autres breuvages, a toujours défendu celui-ci. Mehemet, pendant le séjour de M. Olivier en Perse, punissoit du dernier supplice ceux qui le distribuient et ceux qui le prenoient. Le gouvernement, au reste, a proscrit l'opium et les breuvages narcotiques toutes les fois qu'il a cru que le peuple s'y livroit avec excès : il a même invité les mollahs, les imans, les derviches, à prêcher contre cet usage. Un moyen plus efficace, suivant M. Olivier, auroit été d'y substituer celui du vin, dont l'excès même ne produit qu'une ivresse plus passagère ou moins dangereuse. Il ne falloit qu'en donner l'exemple, comme l'avoient fait les derniers Sophis. Sous leur règne, les grands et les riches particuliers en faisoient faire secrètement, et en buvoient habituellement dans l'intérieur de leurs maisons. L'usage en seroit devenu général, s'il avoit été permis à chacun d'en faire ; mais jusqu'à présent, le droit n'en a été accordé annuellement qu'aux Arméniens, aux Juifs et aux Guèbes, et en raison seulement de leur nombre et de leurs besoins. Mehemet, pendant son règne, avoit défendu aux Persans, non-seulement de faire du vin, mais d'en boire, sous peine de mort. Ainsi le peuple a été ramené à l'usage de l'opium et des autres boissons enivrantes. La prohibition du vin est d'autant plus déplacée en Perse, que la vigne y est cultivée dans toute son étendue, et y donne par-tout des raisins excellens que les Persans ont l'art de conserver frais pendant sept ou huit mois. Indépendamment de la consommation qu'ils en font ainsi en nature, et de la petite partie qui en est convertie en vin, on en fait sécher beaucoup lors de la récolte. On les transporte dans cet état aux Indes, où l'on en retire une fort bonne eau-de-vie. On en fait aussi en Perse, un raisiné

fort supérieur à celui des provinces méridionales de France. Les Persans consomment beaucoup de ce raisiné, soit en le mangeant avec du pain, soit en le mêlant avec du vinaigre et de l'eau, ou même avec de l'eau pure; ce qui leur procure une boisson agréable et rafraîchissante. En y faisant entrer quelques fruits, on obtient aussi une assez bonne confiture. Le meilleur vin se fait à Chyraz, et il mérite sa célébrité: on en distingue de deux espèces; l'un qui se fait avec le moût du raisin fraîchement cueilli, qu'on laisse bouillir quelque temps dans des jarres, et qu'on met ensuite en bouteille; gardé quelques années, il devient excellent, et ressemble un peu au vin sec de Madère. L'autre se fait avec le moût du raisin qu'on a laissé plus long-temps sur la souche, et qui s'y est un peu desséché: c'est un vin liquoreux, doux, et en même temps très-spiritueux, qui rappelle le Madère doux. C'est cette dernière espèce de vin qu'on transporte en plus grande quantité que l'autre dans les ports de l'Indostan.

Le pain est meilleur en Perse qu'en Turquie; il est plus blanc, mieux pétri, et n'est fait ordinairement qu'avec la farine de froment, sans mélange de celle d'orge, de millet et de maïs. Il y a, dans toutes les villes, des moulins publics à eau et à *sang* (1). Les moulins à vent sont inconnus en Perse; mais les personnes domiciliées ont presque toutes un petit moulin à bras, et un petit four d'une structure particulière; elles font elles-mêmes leur pain chaque jour. Ces fours privés et les fours publics ne sont chauffés, vu la disette de bois, qu'avec de la paille hachée, la fiente des animaux domestiques, et les petites branches de quelques arbustes. M. Olivier a mangé dans quelques villes de Perse, du pain aussi mince que du pain à cacheter: on l'avoit fait cuire sur de grandes plaques de cuivre chauffées avec quelques broussailles.

Après le pain, le riz est la nourriture la plus commune

(1) On appelle ainsi les moulins qui sont mis en mouvement par des animaux.

des Persans : ils le mangent , comme les Turcs , au pilaw , mais ils l'apprêtent mieux , ils le diversifient davantage , ils le servent avec plus d'élégance. Les autres alimens , quoique beaucoup moins nombreux qu'en Europe , sont cependant assez variés et assez bien préparés. On a l'art de conserver toute l'année un grand nombre de fruits ; mais où les Persans excellent sur-tout , c'est dans les confitures , les bonbons et les gâteaux. Ils conservent au sucre un grand nombre de fleurs et de fruits , dans lesquels ils font entrer toutes les essences et tous les parfums de l'Orient. Les sorbets et les breuvages qu'ils prennent à toutes les heures de la journée , sont également parfumés et extrêmement variés. Malgré la recherche des Persans dans l'apprêt de leurs alimens et de leurs boissons , M. Olivier confirme ici l'observation qu'il avoit faite pendant son séjour à Kermanchah , c'est que les Persans sont très-sobres , et que leur table est toujours frugalement servie. Ils ne font ordinairement que deux repas , l'un vers les onze heures du matin ; on y sert des fruits , du laitage , des confitures : l'autre , vers le coucher du soleil. Ce second repas est plus apprêté : on y mange assez généralement des viandes rôties , telles que l'agneau , le mouton , le chevreau , les poules , avec des légumes , et sur-tout avec du pilaw. Ici , M. Olivier diffère de M. Franklin pour le nombre des repas que font les Persans. M. Franklin , comme on l'a vu , leur en fait faire un premier , fort léger à la vérité , après la première prière qui a lieu avant le lever du soleil.

Aux particularités de son voyage dans plusieurs provinces de Perse , à ses recherches sur la topographie , le sol , l'agriculture , l'industrie , le commerce , la marine , l'état militaire de cet empire ; au tableau des sciences , des arts , des mœurs et des usages de ses habitans , M. Olivier a joint la relation historique des troubles qui ont plus ou moins agité la Perse depuis la chute de la dynastie des Sophis jusqu'au règne de son souverain actuel , *Fetah-Ali-Chah* , neveu de l'eunuque Mehemet , connu avant qu'il

fût parvenu à l'empire, sous le nom de *Babar-Khan*. Ce prince, dit M. Olivier, paroît avoir gouverné jusqu'à présent la Perse avec justice, et avoir déployé, tant au-dedans qu'au-dehors, toute l'énergie qui convient à sa position : c'est tout ce que M. Olivier a pu nous apprendre du nouveau souverain de la Perse (1).

Les relations politiques qui viennent de s'établir entre l'Empereur des Français et le Monarque persan, m'engagent à transcrire ici, par extrait, des notes qui successivement ont paru, concernant ce dernier prince, dans le *Journal de l'Empire* et dans le *Journal de Paris*.

On lit dans le premier de ces journaux, les particularités suivantes :

« Fetah - Ali - Chah est âgé de trente-six à trente-sept » ans (2). Il est d'une belle taille, et sa figure inspire le » respect. Il a l'esprit droit, un jugement très-sain, et » beaucoup de pénétration. Ses manières sont affables et » gracieuses. Il aime beaucoup les femmes, les chevaux, » la guerre et la chasse. Il a plusieurs enfans. Son fils aîné, » Abbas-Mirza (3), est son lieutenant-général à Erivan. » Le conseiller de ce dernier est Mirza-Chaty, homme » très-instruit. Le grand-visir se nomme Mirza-Riza : il » est constamment près de son maître à Teheran ; il a la » réputation d'un ministre accompli. Fetah - Ali - Chah » exerce dans ses états la justice la plus rigoureuse ; il en » est de même de la police : l'ordre règne dans les villes, » la sûreté dans les rues, la discipline dans les armées. Ses

(1) Quelqu'intéressante que soit la relation historique de M. Olivier, qui, dans son *Voyage*, occupe les deux tiers d'un volume, je ne fais que l'indiquer ici, parce qu'elle est absolument étrangère à une *Bibliothèque des Voyages*.

(2) M. Olivier estime que ce prince a quelques années de plus.

(3) Le titre de *mirza* ne se met après le nom propre que pour les fils du souverain et les princes de son sang. Pour les grands et les savans qui sont honorés de ce titre, il se met avant leur nom, comme ici, *Mirza - Chaty*.

» troupes sont nombreuses, et composées d'hommes vigoureux et pleins d'ardeur ; mais elles ne connoissent point la tactique européenne. Le général persan Achal cherche à l'introduire dans son armée , etc. ».

L'autre journal nous donne des détails plus étendus.

« Fetah-Ali-Chah , en succédant à son oncle Mehemet , trouva son empire encore agité des secousses qui avoient suivi la mort de Thamas-Kouli-Khan. Le Bactrian et la Médie ne lui obéissoient qu'à demi. Son frère Hassem-Khan se constituoit en état de rébellion , et le premier ministre de son prédécesseur paroissoit vouloir le trahir.

» Par une conduite à la fois sage et vigoureuse , et par des mesures sévères , Fetah-Ali-Chah sut appaiser les troubles , reconquit le Khorassan , parvint à faire reconnoître par-tout son autorité , et régna paisiblement sur toute la Perse : il prit en ôtages un certain nombre de gens les plus considérables , et qui avoient le plus d'influence sur les diverses provinces : ces ôtages sont encore retenus dans la capitale , et astreints à se présenter journellement devant le roi , dont ils forment ainsi une partie de la cour. Le gouvernement les rend responsables de la moindre atteinte qui pourroit être portée à l'ordre public dans leurs provinces respectives : aussi la plus grande tranquillité règne-t-elle à présent en Perse ; les ordres du prince y sont ponctuellement exécutés ; le voyageur peut la traverser avec sécurité ; il n'a plus à redouter les bandes errantes d'Arabes , de Curdes , de Chahsewens , et d'autres peuplades qui désolèrent jadis le pays , et qui sont encore aujourd'hui l'effroi des campagnes de la Natolie turque. La juste sévérité du sultan a inspiré à ces nomades une crainte salutaire ; ils ont repris la vie pastorale ; et lorsque l'hiver les oblige à venir chercher un asyle dans les villages , ils y vivent paisiblement , et payent un tribut au trésor du prince. Il a su habilement tirer parti de l'inquiétude naturelle de ces peuples , en les employant dans les expéditions

» militaires; ils composent actuellement une grande partie
 » de son armée. D'un autre côté, les campagnes débar-
 » rassées de ce fléau, commencent à reflourir : les villages
 » se repeuplent, les villes s'embellissent; et les peuples y
 » jouissent en paix du fruit de leurs travaux et de leur
 » industrie.

» La dynastie régnante paroît solidement établie sur le
 » trône, et n'avoir rien à redouter que de l'invasion des
 » Russes. Le sophi gouverne avec fermeté; il compte sur
 » le dévouement de ses peuples, et particulièrement de
 » ceux du Mazanderan : c'est pour rester auprès d'eux
 » qu'il préfère au séjour de toute autre ville celui de
 » Teheran, où leur appui et des fortifications le rassurent
 » contre toute entreprise ennemie. Ce prince dirige tout
 » par lui-même : ses visirs sont seulement chargés de l'exé-
 » cution et des détails des affaires, et passeroient en tout
 » pays pour des ministres habiles.

» On voit souvent à Teheran des ambassadeurs du Can-
 » dahar, du Kachmyr, des Ouzbecqs, et d'autres Etats de
 » l'Asie, sur lesquels le sophi paroît exercer une grande
 » influence. Les Persans font aujourd'hui un grand com-
 » merce avec ces divers Etats, et sur-tout avec l'Inde. Il
 » part continuellement des caravanes pour Caboul, Delhi
 » et Seringapatnam : Plus de vingt mille Indiens sont habi-
 » tuellement répandus dans les bazards de la capitale. Ils
 » témoignent tous un extrême mécontentement des An-
 » glais; ils se plaignent avec amertume des exactions de
 » la compagnie des Indes de cette nation, de ses douanes,
 » des impôts exorbitans qu'elle perçoit sur toutes les es-
 » pèces d'objets et sous tous les prétextes... Indépendam-
 » ment des relations dont il vient d'être parlé, les Persans
 » ont des communications directes et fréquentes avec
 » Samarcand, Bokhara et le Thibet. S'ils n'en conservent
 » pas avec la Chine, c'est que la secte d'Ali a cessé d'y
 » être tolérée. Au reste, les communications avec la Géor-
 » gie n'ont pas été interrompues par la guerre contre les
 » Russes : les caravanes vont à Teflis; elles en reviennent;

» et la mer Caspienne est couverte , comme en temps de
 » paix , des vaisseaux des deux nations.

» Les revenus du sophi , fondés en grande partie sur le
 » commerce avec les nations voisines , s'élevént , les troupes
 » payées , à près d'un million de toman (25,000,000 fr.) ;
 » l'abondance du numéraire est très-grande , et son titre si
 » élevé , que le gouvernement a été obligé de prendre des
 » mesures pour en empêcher l'exportation.

» La quantité de troupes que le sophi peut mettre sur
 » pied seroit difficile à évaluer avec exactitude ; mais il est
 » certain qu'elle est très-considérable. Chaque soldat reçoit
 » quinze ou vingt toman à l'époque de la revue annuelle.
 » Les soldats , cavaliers et fantassins , sont tenus de se
 » fournir d'armes , de chevaux et de montures pour porter
 » leurs bagages : ils sont armés d'une manière assez légère ,
 » et fort appropriée au service militaire ; ils ne marchent
 » jamais que de nuit , à la clarté d'une multitude de flam-
 » beaux , et au son d'une musique bruyante , etc.... ».

